

OEUVRES COMPLÈTES

DU BIENHEUREUX

A.-M. DE LIGUORI,

ÉVÊQUE DE SAINTE-AGATHE DES GOTHES,

TRADUITES DE L'ITALIEN EN FRANÇAIS ET MISES EN ORDRE,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES,

sous la direction

DE MM. LES ABBÉS VIDAL, DELALLE ET BOUSQUET.

OUVRAGE DÉDIÉ A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

—
TOME SIXIÈME.
—

OEUVRES ASCÉTIQUES.

GLOIRES DE MARIE. — PARAPHRASE DU SALVE REGINA. — RÉPONSE A UN ANONYME, ETC. — VERTUS DE MARIE. — EXEMPLES. — PRIÈRES A MARIE. — SERMONS ET MÉDITATIONS SUR SAINT JOSEPH.



PARIS,

PAUL MELLIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE SAINT-ANDRÉ DES ARTS, 11.

PARENT-DESBARRES, ||

RUE CASSETTE, 23.

LAGNY FRÈRES,

RUE BOURBON-LE-CHATEAU, 1.

1843.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2011.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

OEUVRES COMPLÈTES

DU BIENHEUREUX

A.-M. DE LIGUORI.

SAINTE-CLOUD. -- IMPRIMERIE DE G. L. B. SANDER.

LES
GLOIRES DE MARIE.

PRIÈRE DE L'AUTEUR

A JÉSUS ET A MARIE.

Mon bien-aimé Rédempteur et Maître Jésus-Christ, moi, votre misérable serviteur, sachant combien on vous est agréable quand on cherche à glorifier votre sainte mère, cette mère que vous aimez tant, que vous désirez tant voir aimée et honorée de tous, j'ai songé à mettre au jour ce livre qui parle de ses gloires. Je ne puis donc mieux faire que de vous le recommander à vous-même, à vous qui avez tant à cœur la gloire de votre mère. C'est à vous que je le dédie, que je le recommande. Daignez agréer ce faible hommage de mon amour pour vous et pour votre mère chérie. Protégez ce livre ; que ceux qui le liront se sentent pénétrés, inondés de confiance et d'amour envers cette Vierge immaculée en qui vous avez placé l'espérance et le refuge de tous ceux que vous avez rachetés. Et, pour récompense de ce triste fruit de mes veilles, accordez-moi, je vous en conjure, autant d'amour envers

Marie que j'ai voulu , par ce petit ouvrage , en allumer au cœur de tous ceux qui le liront.

Je m'adresse ensuite à vous, ô ma bien douce mère et souveraine, ô Marie. Vous le savez, après Jésus, c'est en vous que j'ai mis toute l'espérance de mon salut éternel ; car tout ce qui a été un bien pour moi, ma conversion, ma vocation à la vie retirée du monde, toutes les grâces enfin que j'ai reçues de Dieu, je reconnais qu'elles ne m'ont été accordées que par votre intermédiaire. Vous savez bien que pour vous voir aimée de tous comme vous le méritez, et pour reconnaître aussi par quelques marques de gratitude les innombrables bienfaits dont vous m'avez comblé, j'ai toujours cherché à proclamer vos louanges en public et en particulier ; cherchant à répandre partout les douces et salutaires pratiques de votre culte. C'est ce que je continuerai, je l'espère, jusqu'au dernier souffle de vie qui me restera ; mais je vois que mon âge avancé et ma santé délabrée m'annoncent la fin de mon pèlerinage et mon passage à l'éternité ; c'est pour cela qu'avant de quitter ce monde j'ai songé à laisser ce livre, qui continuera pour moi de vous louer et d'exciter les autres à publier eux-mêmes vos gloires, et

l'excessive tendresse que vous témoignez à ceux qui vous servent. J'espère, ô ma Reine chérie, que cette chétive offrande, quoiqu'à bien au-dessous de votre mérite, ne pourra qu'être agréée de votre cœur reconnaissant, parce que c'est une offrande toute d'amour. Étendez donc cette main si douce, qui m'a délivré de l'enfer, acceptez mon livre et protégez-le comme une chose qui vous appartient. Mais sachez que, pour ce léger tribut, il me faut une récompense ; or cette récompense la voici : c'est que dorénavant je vous aime plus que par le passé, et que chacun de ceux entre les mains de qui parviendra cet ouvrage, demeure embrasé de votre amour, qu'il sente tout-à-coup augmenter en lui le désir de vous aimer et de vous voir aimée des autres ; et qu'en conséquence il déploie tout le zèle possible à publier vos louanges et à augmenter dans les cœurs la confiance en votre puissante intercession. *Amen.* Telle est mon espérance, telle est mon désir.

Votre très-aimant, quoique très-indigne serviteur,

ALPHONSE DE LIGUORI,
du très-saint Rédempteur.

AVIS AU LECTEUR.

Afin que cet opuscule ne paraisse pas entaché de quelque erreur au jugement d'une critique outrée, j'ai cru devoir éclaircir davantage certaines propositions qu'on y rencontrera, et qui pourraient sembler hasardées ou peut-être obscures. J'en ai noté quelques-unes ici; et quant aux autres, si jamais, charitable lecteur, elles vous passent sous les yeux, je vous prie de penser qu'elles ont été avancées et entendues, par moi, dans le sens de la vraie et saine théologie, ainsi que de l'Église catholique romaine, dont je me déclare le fils le plus obéissant. Dans l'introduction, à la page 14, en renvoyant au chapitre VI de l'ouvrage, j'ai dit que Dieu veut que toutes les grâces nous parviennent par les mains de Marie. Or c'est là une vérité bien consolante pour les âmes affectionnées à Marie toute sainte, et pour les pauvres pécheurs qui veulent se convertir. Cette assertion, d'ailleurs, ne doit point paraître s'écarter de la saine théologie; car le père de la théologie, je veux dire S. Augustin, a dit que Marie a coopéré par sa charité à la naissance spirituelle de tous les membres de l'É-

glise (1). Et voici ce qu'ajoute un auteur célèbre, qu'on ne peut soupçonner ni d'exagération ni d'enthousiasme pour les fausses dévotions : « Comme c'est proprement sur le Calvaire que Jésus-Christ a formé son Église, il est clair que la sainte Vierge a coopéré d'une manière excellente et singulière à cette formation ; et ainsi on peut dire que si elle avait enfanté Jésus-Christ, chef de l'Église, sans douleur, elle n'a pas enfanté sans douleur le corps de ce chef, et qu'elle a commencé sur le Calvaire d'être d'une manière particulière la mère de toute l'Église (2). » Ainsi, pour tout dire brièvement, le Dieu très-saint, voulant glorifier la mère du Rédempteur, a déterminé et arrêté que la grande charité de cette Vierge intercéderait en faveur de tous ceux pour lesquels son fils a payé et offert le prix surabondant de son sang précieux, dans lequel seul est pour nous *le salut, la vie et la résurrection* (3). C'est sur le fondement de cette doctrine, et sur tout ce qui est en harmonie avec elle, que j'ai

(1) Lib. De sancta Virginitate, c. 6. « Mater quidem spiritu non » capituli nostri, quod est ipse Salvator, ex quo magis illa spiritua- » liter nata est ; quia omnes, qui in eum crediderint, in quibus et » ipsa est, recte filii sponsi appellantur ; sed plane mater membro- » rum ejus (quæ nos sumus), quia cooperata est charitate, ut fi- » deles in Ecclesia nascerentur, quæ illius capituli membra sunt. »

(2) Nicole, Instruction sur l'Oraison dominicale et sur la Salutation de Marie. Instr. v. ch. 2.

(3) « In quo est salus, vita et resurrectio nostra. »

prétendu avancer mes propositions (1). Et certes les saints eux-mêmes n'ont point fait difficulté d'en dire autant, soit dans leurs colloques affectueux avec Marie, soit dans les chaleureux discours composés en son honneur. Ainsi un ancien père, cité par le célèbre Vincent Contenson, a dit que dans le Christ la plénitude de la grâce était comme dans la tête d'où elle découle; et dans Marie comme dans le cou qui la transmet aux membres (2). C'est encore ce qui est clairement enseigné et pleinement confirmé par le docteur angélique S. Thomas : « La bienheureuse Marie est dite *pleine de grâce*, pour trois raisons principales..... En troisième lieu à cause de la surabondance de grâce qu'elle fait refluer sur tous les hommes. Car c'est déjà une grande prérogative, n'importe dans quel saint, que d'avoir une mesure de grâce qui suffise au salut d'un grand nombre; mais en avoir une qui suffise au salut du monde entier, c'est tout ce qu'il y a de plus grand; et c'est ce qui se réalise dans le Christ et dans la bienheureuse Marie. Dans quelque péril que ce soit, vous pouvez obtenir votre salut par cette glorieuse Vierge. Aussi est-il dit (Cant. iv.) : *Mille boucliers*, c'est-à-dire

(1) Part. I. chap. vi. § 2. chap. vii. chap. viii. § 2. chap. ix.

(2) « In Christo fuit plenitudo gratiæ sicut in capite influente; » in Maria vero sicut in collo transfundente. » Theol. mentis et cordis. Tom. II. l. x. Diss. 6. cap. 1. specul. 2. In Reflexiones.

mille préservatifs contre les dangers, *sont suspendus autour d'elle*. De plus, dans l'exercice de toutes les vertus, elle peut venir à votre aide, et c'est pour cela qu'elle dit elle-même (Eccli. xxiv) : *En moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu* (1). »

(1) « Dicitur autem beata Virgo plena gratiæ, quantum ad tria... » Tertio quoad refusionem in omnes homines. Magnum enim est » in quolibet sancto, quando habet tantum de gratia quod sufficit » ad salutem multorum; sed quando haberet tantum quod suffi- » ceret ad salutem omnium hominum de mundo, hoc esset maxi- » mum; et hoc est in Christo et in beata Virgine. Nam in omni pe- » riculo potes salutem obtinere ab ipsa Virgine gloriosa. Unde » (Cantic. iv.) *mille clipei*, id est remedia contra pericula, *pendent » ea*. Item in omni opere virtutis potes eam habere in adiutorium, » et ideo dicit ipsa. (Eccli. xxiv.) *In me omnis spes vitæ et virtutis.* » (Opuscul. Exposit. in Salutationem angelicam, circa med.)

INTRODUCTION

Qu'on aura soin de lire avant l'ouvrage.

Mon cher lecteur et frère en Marie, puisque la dévotion qui ma porté à écrire, et qui vous engage vous-même à lire cet ouvrage, nous met tous deux au rang des fils heureux de cette bonne mère; si vous entendez jamais quelqu'un vous dire que je pouvais bien m'épargner ce travail, puisqu'il existe déjà tant d'ouvrages savans et renommés sur le même sujet, répondez, je vous prie, par les paroles que l'abbé Francon a laissées écrites dans la bibliothèque des pères: savoir que la louange de Marie est une source inépuisable; c'est un vaste réservoir qui se remplit à mesure qu'il s'élargit davantage, et qui s'élargit à mesure qu'il se remplit (1). C'est-à-dire que cette bienheureuse Vierge est si grande et si sublime que plus on la loue, plus il reste à la louer. Aussi S. Augustin dit-il (Apud. B. Dion. Carth.) que pour la louer autant qu'elle le mérite toutes les langues des hommes ne suffiraient pas, quand bien même tous leurs membres se changeraient en autant de langues (2).

(1) « *Laus Mariæ fons est indeficiens, qui quanto amplius tenditur, tanto amplius implebitur; quanto amplius impletur, tanto amplius dilatatur.* »

(2) « *Etiamsi omnium nostrum membra verterentur in linguas, cam laudare sufficeret nullus.* »

J'ai bien pris connaissance des livres grands et petits qui traitent des gloires de Marie ; mais, considérant qu'ils étaient ou rares ou volumineux , ou ne remplissaient pas mes vues , j'ai fait en sorte d'extraire de tous les auteurs que j'ai pu avoir entre les mains , tout ce qu'il y a de plus exquis et de plus spirituel dans les pensées des pères et des théologiens. Par-là , j'ai voulu procurer aux personnes pieuses, sans grande fatigue ni dépense, des lectures propres à les embraser de plus en plus d'amour pour Marie ; surtout j'ai voulu offrir aux prêtres les matériaux nécessaires pour étendre par le ministère de la parole la dévotion envers cette divine mère.

Dans le monde c'est l'ordinaire des amans de parler souvent et avec éloge des personnes qu'ils aiment ; ils désirent ainsi voir les autres louer leur amour et y applaudir. On doit donc supposer bien faible l'amour de ceux qui se vantent d'aimer Marie et qui ne pensent guère à parler d'elle et à la faire aimer des autres. Ce n'est pas ainsi qu'agissent les amans de cette aimable souveraine ; ils voudraient publier ses louanges en tout lieu , et la voir aimée du monde entier. Aussi , toutes les fois qu'ils le peuvent, soit en public , soit en particulier , essaient-ils d'allumer dans tous les cœurs les heureuses flammes dont ils se sentent eux-mêmes embrasés pour leur reine chérie.

Or , afin que chacun demeure persuadé combien l'on a intérêt , et pour soi-même et pour les peuples en général , d'étendre la dévotion à Marie , on fera bien d'écouter ce qu'en disent les docteurs. S. Bonaventure déclare que ceux qui s'occupent à publier les gloires de Marie sont assurés du paradis. Ce que Richard de S. Laurent confirme par ces paroles : Honorer la reine des anges , est la même chose que faire l'acquisition de la vie éter-

nelle (1). Car, ajoute-t-il, cette reine, pleine de reconnaissance, n'aura rien plus à cœur que d'honorer dans l'autre vie ceux qui l'auront honorée dans celle-ci (2). Et qui ne connaît cette promesse de Marie elle-même à ceux qui s'attachent à la faire connaître et aimer sur la terre? « Ceux qui publient mes louanges auront la vie » éternelle (3). » Ce sont les paroles que l'Église applique à Marie dans la fête de son immaculée conception. « Ré- » jouis-toi, ô mon ame, disait S. Bonaventure, qui se » montra si zélé à publier les louanges de Marie, réjouis- » toi, ô mon ame, et mets en elle ta joie; car des biens » sans nombre sont réservés à ses panégyristes (4); » et puisque les divines Écritures, ajoutait-il, sont remplies des louanges de cette divine mère, faisons-nous un devoir de célébrer Marie et de cœur et de bouche, afin qu'un jour elle nous conduise au royaume des bienheureux (5).

Voici ce qu'on lit dans les révélations de sainte Brigitte : Le bienheureux évêque Héming avait coutume de commencer tous ses sermons par les louanges de Marie; or, un jour la sainte Vierge elle-même apparut à S. Brigitte, et lui parla ainsi : « Allez dire à ce prélat qui est dans l'usage » de commencer tous ses sermons par mes louanges que je » veux lui servir de mère, que je présenterai son ame à

(1) « Honorare Mariam est thesaurizare vitam æternam. » (De Laud. Virg.)

(2) « Honorificantes se in hoc sæculo, honorificabit in futuro. »

(3) « Qui elucidant me vitam æternam habebunt. » (Eccli. xxiv. 51.)

(4) Exulta, anima mea, et lætare in illa, quia multa bona sunt » laudatoribus præparata. »

(5) « Si enim omnes Scripturæ loquuntur de ea, Deiparam per- » petuo corde et lingua celebremus, ut ab ipsa ad gaudia æterna » perducamur. »

» Dieu et qu'il fera une bonne mort. » (Rév. c. II.) Et de fait, il mourut comme un saint, en priant, et avec une paix vraiment céleste. Il est raconté aussi d'un religieux dominicain, qui terminait tous ses sermons en parlant de Marie, qu'elle lui apparut à l'article de la mort, le défendit contre les démons, le fortifia, et voulut elle-même transporter dans le ciel son âme bienheureuse. (V. le P. Auriem.) Le dévot Thomas, à Kempis, représente Marie recommandant à son fils ceux qui publient ses louanges, et la fait ainsi parler : « Mon fils, ayez pitié » de l'âme d'un chrétien qui vous a aimé et qui a loué » votre mère (1). »

Quant aux avantages qui doivent en résulter pour les peuples, S. Anselme dit que l'auguste sein de Marie étant devenu la voie du salut pour les pécheurs, il ne peut manquer d'arriver que, par les sermons à la louange de Marie, les pécheurs ne soient convertis et sauvés (2). D'ailleurs s'il est vrai et indubitable, comme je le pense, et comme je le prouverai au chap. vi de cet ouvrage, que toutes les grâces sont dispensées uniquement par les mains de Marie, et que tous ceux qui se sauvent ne sont sauvés que par l'entremise de cette divine mère, on peut dire, par une conséquence nécessaire, que le salut de tous dépend du zèle à célébrer Marie, et de la confiance en son intercession. C'est ainsi que S. Bernardin de Sienne sanctifia l'Italie; c'est ainsi que S. Dominique convertit tant de provinces. S. Louis Bertrand, dans tous ses sermons, ne

(1) « Fili, miserere animæ amatoris tui et laudatoris mei. » (Serm. xx. An. nov.)

(2) « Quomodo fieri potest ut ex memoria laudum ejus salus non » proveniat peccatorum, cujus uterus facta est via ad peccatores » salvandos? » (S. Ans. l. III. De Exc. V. cap. 1.)

manquait jamais d'exhorter à la dévotion envers Marie; et il en est de même de beaucoup d'autres.

J'ai lu quelque part que le père Paul Segneri, le jeune, célèbre missionnaire, faisait toujours dans toutes ses missions le sermon sur la dévotion à Marie, et il l'appelait *son discours de prédilection*. Et nous qui, dans nos missions, avons pour règle invariable de ne jamais omettre le sermon de la sainte Vierge, nous pouvons, en toute vérité, attester qu'aucun discours ne produit autant d'effet et ne réveille autant de componction que celui de la miséricorde de Marie. Je dis *de la miséricorde de Marie*, parce que, selon S. Bernard, « nous louons, il est vrai, son humilité, nous admirons sa virginité; mais, parce que nous sommes de pauvres pécheurs, ce qui nous attire et nous charme davantage c'est d'entendre parler de sa miséricorde; et certes, c'est sa miséricorde que nous embrassons plus affectueusement, que nous nous rappelons plus souvent, que nous invoquons plus fréquemment (1). Aussi, dans ce petit ouvrage, laissant aux autres auteurs le soin de décrire les diverses prérogatives de Marie, j'ai préféré le plus souvent parler de sa grande miséricorde et de sa puissante intercession. J'avais pour cela recueilli, autant qu'il m'a été possible, par un travail de plusieurs années, tout ce que les saints pères et les auteurs les plus célèbres ont dit de la miséricorde et de la puissance de Marie. Et, comme dans la magnifique prière du *Salve regina*, que l'Église a elle-même approuvée et donnée à réciter pendant la majeure partie de l'année à tout le clergé régulier et sé-

(1) « Laudamus humilitatem, miramur virginitatem; sed misericordiam dulcius : misericordiam amplectimur carius, recordamur sæpius, crebrius invocamus. » (Serm. 4. de Ass.)

culier, se trouvent merveilleusement décrites la miséricorde et la puissance de la sainte Vierge; en conséquence, j'ai entrepris, en premier lieu, d'expliquer dans des chapitres distincts cette dévote prière. En outre, j'ai cru faire une chose agréable aux serviteurs de Marie, en y joignant quelques lectures ou discours sur les fêtes principales et sur les vertus de cette divine mère; et en mettant à la suite les pratiques de dévotion les plus usitées parmi les enfans de Marie, et les plus approuvées de l'Église.

Pieux lecteur, si ce petit ouvrage vous agrée, comme je l'espère, je vous prie de me recommander à la sainte Vierge, afin qu'elle me donne une grande confiance en sa protection. Demandez pour moi cette grâce, et, de mon côté, je vous promets de la demander pour vous, qui que vous soyez qui me ferez cette charité. Oh! heureux celui qui, par la confiance et l'amour, s'attache fortement à ces deux ancras de salut, Jésus et Marie: certainement il ne périra point. Vous donc, mon cher lecteur, joignez-vous à moi pour dire de cœur avec le pieux Alphonse de Rodriguez: « Jésus et Marie, objets si doux de mon amour, je veux souffrir pour vous, et mourir pour vous; je veux être tout à vous, et ne plus être aucunement à moi (1). » Aimons Jésus et Marie, et devenons des saints car nous ne saurions prétendre ni aspirer à une fortune plus brillante que celle-ci. Adieu. A nous revoir un jour l'un et l'autre en paradis, aux pieds de cette tant douce Mère, et de ce Fils bien aimé; et là, tous deux face à face, les louer, les remercier et les aimer pendant l'éternité entière. *Amen!*

(1) « Jesus et Maria, amores mei dulcissimi, pro vobis patiar, » pro vobis moriar; sim totus vester, sim nihil meus. » (Ap. Auriem. aff. sc.)

A LA B. VIERGE MARIE,

Pour obtenir une bonne mort.

O Marie , doux refuge des misérables pécheurs , à cette heure où mon ame devra sortir de ce monde , je vous conjure , ô ma très-douce mère , par la douleur que vous éprouvâtes en assistant à la mort de votre fils en croix , daignez m'assister alors de votre miséricorde. Éloignez de moi les ennemis infernaux , et venez alors recevoir mon ame et la présenter au juge éternel ; ô reine de mon cœur ne m'abandonnez pas. C'est vous qui , après Jésus , devez être mon appui dans ce moment terrible. Priez votre fils qu'il m'accorde , dans sa bonté , de mourir alors en embrassant vos pieds , et d'exhaler mon ame dans ses saintes plaies en disant : Jésus et Marie , je vous donne mon cœur et mon ame.

LES GLOIRES DE MARIE,

PREMIÈRE PARTIE.

SUR LE SALVE REGINA.

GRACES NOMBREUSES ET ABONDANTES QUE LA MÈRE DE
DIEU DISTRIBUE A SES SERVITEURS.

CHAPITRE I^{er}.

Salve, Regina, mater misericordiæ.

§ I^{er}.

Combien nous devons avoir de confiance en Marie, par cette raison qu'elle est la reine de la miséricorde.

L'auguste Vierge Marie ayant été élevée au rang de mère du roi des rois, c'est avec raison que la sainte Église l'honore, et veut que tous l'honorent du titre glorieux de reine. Si le fils est roi, dit S. Athanase, il est bien juste que la mère soit estimée et appelée reine. (1) Du moment que Marie, ajoute S. Bernardin de Sienne,

(1) « Si ipse rex est qui natus est de Virgine, mater quæ eum genuit regina et Domina proprie ac vere censetur. » (Serm. de Deip.)

eut consenti à être la mère du Verbe éternel, elle mérita dès-lors d'être déclarée la reine du monde et de toutes les créatures (1).

Si la chair de Marie, dit à ce sujet l'abbé Arnaud, ne fut qu'une même chair avec celle de Jésus-Christ, comment la mère peut-elle être séparée de la suprématie du fils (2)? D'où il suit que la gloire de la royauté n'est pas seulement commune à la mère et au fils, mais identique pour l'un et pour l'autre (5).

Or si Jésus est roi de l'univers, Marie en est aussi la reine : elle a de droit la possession du royaume entier de son fils. (4) Ainsi, dit S. Bernardin de Sienne, autant il y a de créatures qui servent Dieu, autant il doit y en avoir qui servent Marie; puisque les anges, les hommes, et tous les êtres qui peuvent se trouver dans le ciel et en la terre, étant soumis à l'empire de Dieu, le sont aussi à la domination de la Vierge (5).

C'est aussi la pensée de l'abbé Gueric, lorsque s'adressant à cette divine mère, il lui parle en ces termes : « Continuez donc, ô Marie, continuez de régner en toute sécurité; disposez à votre gré des biens de votre fils;

(1) « Hæc autem Virgo in illo consensu meruit primatum orbis, »
 » dominium mundi, sceptrum regni super omnes creaturas. »
 (Tom II. § 51.)

(2) « Neque a dominatione filii mater potest esse sejuncta. Una »
 » est Mariæ et Christi caro. »

(3) « Filii gloriam cum matre non tam communem judico quam »
 » eandem. »

(4) « Regina constituta totum jure possidet filii regnum. »
 (L'abbé Rupert.)

(5) « Tot creaturæ serviunt gloriosæ Virgini, quot serviunt »
 » Trinitati; omnes namque creaturæ, sive angeli, sive homines, et »
 » omnia quæ sunt in cælo et in terra, quia omnia sunt divino im- »
 » perio subjecta, gloriosæ Virgini sunt subjectæ. » (Tom. II. c. 61.)

puisque vous êtes la mère et l'épouse du roi du monde, vous avez droit comme reine à l'empire et à la domination sur toutes les créatures. »

Marie est donc reine : mais sachons tous pour notre commune consolation, qu'elle est une reine pleine de douceur et de clémence, toute disposée à faire du bien à des misérables comme nous. C'est pour cela que l'Église nous invite à la saluer dans cette prière, et à l'appeler *reine de la miséricorde*. Le nom même de *reine*, comme le remarque le bienheureux Albert-le-Grand, signifie pitié et providence envers les pauvres; à la différence de celui d'impératrice, qui signifie sévérité et rigueur. La magnificence des rois et des reines consiste à soulager les malheureux, dit Sénèque (1). Ainsi, tandis que dans les actes de leur gouvernement, les tyrans n'ont en vue que leur intérêt personnel, les rois ne doivent avoir en vue que celui des peuples. C'est pour cela que dans le sacre des rois on leur répand sur la tête de l'huile, comme symbole de miséricorde, pour montrer qu'en régnant, ils doivent par-dessus tout entretenir des sentimens de bonté et de bienfaisance envers leurs sujets

Les rois doivent donc principalement vaquer aux œuvres de miséricorde, mais non pas tellement qu'ils oublient d'exercer la justice envers les coupables quand il est nécessaire. Il n'en est pas ainsi de Marie, qui est bien reine, et néanmoins n'est pas reine de la justice attentive à châtier les malfaiteurs, mais reine de la miséricorde attentive uniquement à compatir et à pardonner aux pécheurs. C'est pour cela que l'Église veut qu'on l'appelle expressément *reine de la miséricorde*. Le grand chancelier de Paris, Jean

(1) « Hoc reges habent magnificum prodesse miseris. »

Gerson, examinant ces paroles de David : « J'ai entendu deux vérités : c'est que la puissance est à Dieu, et à lui aussi la miséricorde (1), » dit que le règne de Dieu consistant dans la justice et la miséricorde, le Seigneur l'a divisé ; il s'est réservé pour lui le règne de la justice, et il a cédé à sa mère celui de la miséricorde, voulant que toutes les grâces accordées aux hommes passent par les mains de Marie, et soient départies à son gré (2). C'est ce que confirme S. Thomas dans la préface aux Épîtres canoniques, où il dit que la sainte Vierge, alors qu'elle conçut et enfanta le Verbe divin, obtint la moitié du règne de Dieu, en sorte qu'elle devint la reine de la miséricorde, et que Jésus-Christ resta le roi de la justice (3).

Le Père éternel établit Jésus-Christ roi de justice, et partant le fit juge universel du monde : c'est pourquoi le Psalmiste avait dit : « Seigneur, donnez votre jugement au roi, et votre justice à son fils. » (Ps. LXXI. 2.) Seigneur, ajoute ici un docte interprète, vous avez donné à votre fils la justice, parce que vous avez donné la miséricorde à sa mère (4). C'est donc avec raison que S. Bonaventure tourne ainsi ce même passage : « Seigneur, donnez votre justice au roi, et votre miséricorde à sa mère (5). » Pareillement l'ar-

(1) « Duo hæc audiui, quia potestas Dei est et tibi, Domine, misericordia. » (Ps. LXI. 12.)

(2) « Regnum Dei consistit in potestate et misericordia : potestate Deo remanente, cessit quodam modo misericordiae pars matri regnanti. » (Ps. II. Tr. 4. I. Magn.)

(3) « Quando filium Dei in utero concepit, et post modum peperit dimidiam partem regni Dei impetravit ut ipsa sit regina misericordiae, ut Christus est rex justitiæ. »

(4) « Quia misericordiam tuam dedisti matri regis. »

(5) « Deus judicium tuum regi da et misericordiam tuam matri ejus. »

vêque de Prague, Ernest, soutient que le Père éternel a donné au fils l'office de juger et de punir, et à la mère l'office de compatir et de soulager (1). De là la prophétie de David, que Dieu lui-même, pour ainsi dire, sacrerait Marie reine de miséricorde, en faisant couler sur son front l'huile d'une sainte allégresse (2). C'est que Dieu voulait que nous tous misérables fils d'Adam, nous pussions nous réjouir en pensant que nous avions dans le ciel cette grande reine toute remplie de l'onction de miséricorde et de commisération pour nous, comme dit S. Bonaventure (3).

Le bienheureux Albert-le-Grand applique à ce sujet et fort à propos, l'histoire de la reine Esther, qui fut la figure de notre reine Marie. On lit dans le livre d'Esther, ch. IV, que sous le règne d'Assuérus il fut publié dans ses états un édit qui ordonnait la mort de tous les Juifs. Alors Mardochée, qui était un des condamnés, recommanda leur salut à Esther, afin qu'elle s'interposât auprès du roi et obtint la révocation de la sentence. Au premier abord Esther refusa de faire cette démarche, craignant d'irriter davantage Assuérus. Mardochée lui en fit des reproches et lui envoya dire qu'elle ne songeât point à se sauver elle seule, puisque le Seigneur l'avait placée sur le trône pour obtenir le salut de tous les Juifs (5). Ce que Mardochée dit à la reine Esther, nous pouvons aussi, nous

(1) « Pater omne iudicium dedit filio et omne officium misericordiae dedit matri. »

(2) « Unxit te Deus oleo lætitiæ. » (Ps. XLIV.)

(3) « Maria plena unctione misericordiae et oleo pietatis, propterea unxit te Deus oleo lætitiæ. » (S. Bon. in Spec. cap. 7.)

(5) « Ne putes quod animam tuam liberes quia in domo regis es præ cunctis Judæis. » (Esth. IV. 15.)

pauvres pécheurs, le dire à Marie notre reine, si jamais elle répugnait à nous obtenir de Dieu la remise de la peine que nous avons justement méritée. « Ne pensez pas, auguste souveraine, que si Dieu vous a élevée au rang de reine du monde, ce soit uniquement pour assurer votre bonheur, mais aussi afin que dans ce haut point d'élévation vous soyez plus à même de compatir aux misères des hommes, et de les soulager (1). »

Lorsque Assuérus vit Esther en sa présence, il lui demanda affectueusement ce qu'elle était venue lui demander (2). La reine répondit : O mon roi, si j'ai pu trouver grâce à vos yeux, accordez-moi le salut de mon peuple, pour qui je viens vous supplier (3). Assuérus l'exauça et ordonna aussitôt que la sentence fût révoquée. Or, si Assuérus accorda le salut des Juifs à Esther, parce qu'il l'aimait, comment Dieu, qui aime Marie d'un amour immense, pourrait-il ne pas l'exaucer alors qu'elle le prie pour de misérables pécheurs qui se recommandent à elle et qu'elle lui dit : « Mon roi et mon Dieu, si j'ai pu trouver grâce devant vous, si vous m'aimez, donnez-moi ces pécheurs pour qui j'intercède auprès de vous. » Mais elle sait bien, cette divine mère, qu'elle a été la femme bénie, la bienheureuse, la seule entre tous les hommes, qui ait trouvé la grâce perdue par eux; elle sait qu'elle est la bien-aimée de son Seigneur plus tendrement chérie que tous les saints et tous les anges ensemble. Est-il possi-

(1) « Ne putes quod animam tuam tantum liberes, quia in domo regis es præ cunctis hominibus. »

(2) « Quæ est petitio tua? »

(3) « Si inveni gratiam in oculis tuis, ô rex, dona mihi populum meum pro quo obsecro. »

ble que Dieu ne l'exauce pas? et qui ne sait quelle est la force qu'ont auprès de Dieu les prières de Marie. Chacune de ses prières est comme une loi que le Seigneur a sanctionnée et qui garantit un arrêt de miséricorde à tous ceux pour lesquels Marie intercède (1). S. Bernard demande pourquoi l'Église appelle Marie reine de miséricorde, et il fait cette réponse : c'est afin que nous croyons qu'elle ouvre l'abîme de la miséricorde divine à qui elle veut, quand elle veut, et comme elle veut (2); en sorte que nul pécheur, quelque énorme que soit son crime, ne peut se perdre, si Marie le protège.

Mais peut-être aurons-nous à craindre que Marie dédaigne de s'entremettre pour le pécheur, parce qu'elle le verrait trop souillé de crimes? ou peut-être devons-nous être intimidés par la majesté et la sainteté de cette grande reine? Non, dit S. Grégoire, plus elle est sainte et élevée, plus elle est douce et miséricordieuse envers les pécheurs qui veulent se corriger, et qui ont recours à elle (3). Les rois et les reines, par la majesté dont ils font ostentation, inspirent la terreur, et font que leurs sujets craignent de paraître en leur présence : mais, dit S. Bernard, quelle appréhension peuvent avoir des malheureux de se présenter devant cette Reine de la miséricorde? elle ne fait rien paraître de terrible ni d'austère à quiconque va

(1) « Lex clementiæ in lingua ejus. » (Prov. 1.)

(2) « Quod divinæ pietatis abyssum cui vult, quando vult, et quomodo vult, creditur aperire; ut nemo tam enormis peccator pereat, cui sancta sanctorum patrocinii suffragia præstat. » (S. Bern. In Salve Regina.)

(3) « Maria quanto altior et sanctior, tanto clementior et dulcior circa conversos peccatores. » (Lib. 1. ep. 47.)

la trouver, mais elle se montre pleine de douceur et d'amabilité? Marie, non-seulement nous donne, mais elle nous offre à tous d'elle-même, et le lait et la laine: le lait de la miséricorde pour nous animer à la confiance, et la laine de sa protection pour nous garantir des foudres de la justice divine (1).

Suétone raconte de l'empereur Titus, qu'il ne savait refuser aucune des grâces qu'on lui demandait; quelquefois même il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, et répondait à ceux qui l'en avertissaient que le prince ne devait renvoyer mécontent aucun de ceux qu'il avait une fois admis à lui parler. Titus parlait ainsi, mais dans le fait il pouvait arriver souvent ou qu'il mentît, ou qu'il manquât à ses promesses. Mais notre reine ne peut mentir, et elle peut obtenir tout ce qu'elle veut à ses serviteurs. Elle a du reste un cœur si bon et si compatissant qu'elle ne peut supporter l'idée de renvoyer mécontent quiconque la prie (2). Comment, lui dit S. Bernard, pourriez-vous, ô Marie, refuser de secourir les misérables, puisque vous êtes la reine de la miséricorde? et quels peuvent être les sujets de la miséricorde, si ce ne sont les misérables? Vous êtes la reine de la miséricorde, et moi le plus misérable d'entre tous les pécheurs. Je tiens donc le premier rang entre vos sujets; et vous devez prendre soin de moi plus que de tous les autres. Ayez donc pitié de nous, ô reine de la miséricorde, et pensez à nous sauver (3). Et

(1) « Quid ad Marianam accedere trepidat humana fragilitas? Nichil austerum in ea, nihil terribile; tota suavis est, omnibus affrens lac et lanam. » (Super Sign. Magn.)

(2) « Ita benigna est ut neminem tristem redire sinat. » (Louis de Blois. l. iv. c. 12.)

(3) « Tu regina misericordiae et qui subditi misericordiae nisi

ne dites pas, ô Vierge très-sainte, pourrions-nous ajouter ici avec S. Grégoire de Nicomédie, que vous ne pouvez nous être utile à cause de la multitude de nos péchés; car vous avez et une puissance et une bonté si grandes que le nombre des fautes, quel qu'il soit, ne pourra jamais en dépasser les bornes. Rien ne résiste à votre puissance, parce que celui qui est votre créateur, et le nôtre, en vous honorant comme sa mère, estime que votre gloire est la sienne (1). Votre fils, continue ce même père, heureux de votre gloire, croit acquitter une dette en vous accordant l'objet de vos demandes (2).

Il veut dire que si Marie a une obligation infinie à son fils pour l'avoir destinée à devenir sa mère, néanmoins on ne peut nier que son fils n'ait aussi de grandes obligations à sa mère, puisque selon l'humanité il lui doit l'être. Et voilà pourquoi, désireux de rendre en quelque sorte à sa mère tout ce qu'il lui doit, Jésus-Christ est heureux de sa gloire, et l'honore spécialement en exauçant toujours toutes ses prières.

Quelle doit donc être notre confiance en cette reine, puisque nous savons combien elle est puissante auprès de Dieu, et combien d'ailleurs elle est riche en miséricordes! Non, il n'est personne sur la terre qui n'ait part aux bontés et aux faveurs de Marie. Ainsi le révéla elle-

• miseri? Tu regina misericordiæ et ego miserrimus peccator,
 • subditorum maximus. Rege nos ergo, o regina misericordiæ. »
 (In Salv. Reg.)

(1) • Habes vires insuperabiles, ne clementiam tuam superet
 • multitudo peccatorum. Nihil tuæ resistit potentix; tuam enim
 • gloriam creator existimat esse propriam. » (Or. de exitu B. V.)

(2) • Et filius in ea exultans, quasi exolvens debitum, implet pe-
 • titiones tuas. » (Ibid.)

même la bienheureuse Vierge à sainte Brigitte : « Je suis, dit-elle, la reine du ciel, la mère de miséricorde. Je suis l'allégresse des justes et la porte par où les pécheurs ont accès auprès de Dieu (1). » Il n'est sur la terre aucun pécheur qui de son vivant puisse être assez maudit pour se voir privé des effets de ma miséricorde ; et certes s'il ne reçoit d'autre grâce par mon intercession, il recevra au moins celle d'être tenté moins violemment par le démon qu'il ne l'eût été sans cela (2). » Aucun pécheur, ajoute-t-elle, à moins qu'il ne soit tout-à-fait maudit, (ce qu'il faut entendre de la malédiction finale et irrévocable prononcée contre les damnés), aucun, dit-elle, n'est tellement rejeté de Dieu, qu'il ne puisse, dès-lors qu'il aura imploré mon secours, retourner à Dieu et jouir des effets de sa miséricorde. « Tous m'appellent la mère de la miséricorde et vraiment c'est la miséricorde de Dieu envers les hommes qui m'a rendu ainsi miséricordieuse à leur égard. » (3) Enfin elle conclut en disant : « Il sera donc malheureux pour toujours en l'autre vie, celui qui pouvant en celle-ci recourir à mes bontés, et profiter de l'immense désir que j'ai de servir tous les pécheurs, ne l'aura pas fait et se sera damné (4).

(1) « Ego regina cœli, ego mater misericordiæ : ego justorum »
 « gaudium, et aditus peccatorum ad Deum. Nullus est adeo ma- »
 « ledictus qui quandiu vivit careat misericordia mea ; quia prop- »
 « ter me levius tentatur a dæmonibus quam alius tentaretur. »
 (Rev. I. r. cap. 6.)

(2) « Nullus est ita abjectus a Deo, nisi fuerit omnino maledictus. »
 « qui si me invocaverit, non revertatur ad Deum, et habiturus sit »
 « misericordiam. »

(3) « Ego vocor ab omnibus mater misericordiæ, et vere mise- »
 « ricordia illius misericordem me fecit. »

(4) « Ideo miser erit qui ad misericordem, cum possit, non »
 « accedit. »

Voulez-nous donc assurer notre salut? allons-nous jeter aux pieds de cette tant douce reine; allons-y toujours, et si la vue de nos péchés nous épouvante et nous ôte tout courage, faisons attention que Marie a été établie reine de la miséricorde précisément pour sauver par sa protection les pécheurs les plus coupables et les plus désespérés quand ils se recommandent à elle. Ce sont ceux-là qui seront sa couronne dans le ciel, selon ce que lui dira son divin époux : « Venez du Liban, ô mon épouse, » venez du Liban, venez, vous serez couronnée.... des » cavernes habitées par les lions, des montagnes habitées » par les léopards (1). » Eh! quelles sont ces cavernes des lions, ces montagnes des léopards, sinon les misérables pécheurs dont les âmes deviennent les repaires des péchés et recèlent ainsi les monstres les plus difformes qui se puissent voir? Or, c'est précisément de ces misérables pécheurs, sauvés par votre entremise, ô grande reine Marie, que vous serez couronnée dans le paradis selon le commentaire de l'abbé Rupert; puisque leur salut sera votre couronne, couronne bien dignement assortie et bien convenable à la reine de la miséricorde (2). On peut à ce sujet lire l'exemple suivant :

EXEMPLE.

Il est raconté dans la vie de sœur Catherine de S. Augustin, que dans l'endroit où habitait cette servante de

(1) « Veni de Libano sponsa mea, veni de Libano, veni coronaberis..... De cubilibus leonum, de montibus pardorum. » (Cant. iv.)

(2) « De talium leonum cubiculis coronaberis. Eorum salus corona tua erit. » (Rup. Vid. l. III. in Cant.)

Dieu, se trouvait une femme appelé Marie, qui dans son jeune âge avait mené une vie scandaleuse et qui ensuite, arrivée à la vieillesse, persistait avec obstination dans ses dérèglements; à tel point que chassée par les habitans, confinée dans une grotte hors de l'endroit, réduite à un si triste état que son corps tombait en putréfaction, elle mourut abandonnée de tous, et sans sacremens. Aussi l'enterra-t-on dans les champs comme on eût fait du corps d'une bête. Or, sœur Catherine qui avait coutume de recommander à Dieu avec de grandes instances les ames de tous ceux qui passaient de cette vie en l'autre, ayant appris la triste fin de cette pauvre vieille, ne songea nullement à prier pour elle, la tenant déjà pour damnée, comme aussi bien personne n'en doutait. Quatre ans s'étaient écoulés, lorsqu'un jour se présenta devant elle une ame du purgatoire qui lui dit : « Sœur Catherine, combien triste est mon sort ! tu recommandes à Dieu les ames de tous ceux qui meurent, et mon ame est la seule dont tu n'as pas eu pitié ! — Et qui es-tu ? dit la servante de Dieu. — Je suis, répondit-elle, cette pauvre Marie qui mourut dans la grotte. — Comment donc as-tu pu être sauvée ? répliqua sœur Catherine. — Oui je suis sauvée, dit-elle par la miséricorde de la vierge Marie. — Comment cela ? — Quand je me vis à l'article de la mort, me trouvant ainsi chargée de péchés et abandonnée de tous, je me tournai vers la mère de Dieu, et je lui dis : « Reine du ciel, vous êtes le refuge de tous ceux qui sont délaissés ; me voici en ce moment abandonnée de tous, vous êtes mon unique espérance, vous seule pouvez me secourir, ayez pitié de moi. » La sainte Vierge m'obtint un acte de contrition, je mourus et fus sauvée; elle m'a encore obtenu, cette bonne reine, la grâce de voir ma peine abrégée, et

cela en acquittant par l'intensité des souffrances une dette qui aurait exigé un bien plus grand nombre d'années. Il ne faut que quelques messes pour me délivrer du purgatoire ; je te prie de me les faire dire, et je te promets de prier ensuite toujours Dieu et Marie pour toi. » Sœur Catherine fit aussitôt célébrer des messes pour elle, et au bout de quelques jours cette ame lui apparut de nouveau, plus lumineuse que le soleil, et lui dit : « Je te remercie, Catherine ; voici que je m'en vais en paradis chanter les miséricordes de mon Dieu et prier pour toi. »

PRIÈRE.

O Marie, mère de mon Dieu, et ma souveraine maîtresse, tel que se présenterait à une grande reine un pauvre misérable couvert d'ulcères, et d'un aspect rebutant, tel je me présente à vous qui êtes la reine du ciel et de la terre. Du trône élevé où vous êtes assise, ne dédaignez pas, je vous prie de tourner vos regards vers moi, pauvre pécheur. Oui, Dieu ne vous a faite si riche que pour secourir les pauvres, il ne vous a établie reine de la miséricorde que pour vous mettre à même de soulager les misérables. Regardez-moi donc, et prenez pitié de moi. Regardez-moi, et ne m'abandonnez pas jusqu'à ce que d'un pécheur tel que je suis vous en ayez fait un saint. Je ne le vois que trop, je ne mérite absolument rien : bien loin de là, par mon ingratitude j'aurais mérité d'être dépouillé de toutes les grâces que j'ai reçues du Seigneur par votre entremise. Mais vous, qui êtes la reine de la miséricorde, vous n'allez pas cherchant des mérites, mais des misères, quand il s'agit de nécessaire à secourir. Et qui est plus pauvre, plus nécessaire que moi ?

O Vierge élevée en gloire , je sais qu'étant la reine de l'univers, vous êtes encore ma reine ; mais je veux d'une manière plus spéciale me consacrer à votre service, afin que vous disposiez de moi comme il vous plaira. Ainsi je vous dirai avec S. Bonaventure : « Gouvernez-moi, ô ma reine, et ne m'abandonnez pas à moi-même. Commandez-moi, faites de moi tout ce que vous voudrez, et après cela châtiez-moi quand je ne vous obéirai pas : ô combien me seront salutaires les châtimens qui me viendront de votre main. J'estime plus le bonheur d'être à votre service que d'être le maître de toute la terre (1). Je ne veux plus être à moi, je me donne à vous. Acceptez-moi comme *votre*, ô Marie, et comme *votre* pensez à me sauver (2), si par le passé je vous ai mal servi, ayant laissé échapper tant d'occasions de vous honorer, je veux désormais m'unir à vos serviteurs les plus affectionnés et les plus fidèles. Non, je ne veux pas qu'à partir de ce jour personne vous honore et vous aime plus que moi, ô mon aimable reine. C'est ce que je promets, et ce que j'espère exécuter avec votre secours. Amen.

§ II.

Combien notre confiance en Marie doit être augmentée par la pensée qu'elle est notre mère.

Ce n'est pas au hasard, ni sans motif que les serviteurs de Marie lui donnent le nom de mère ; qu'ils paraissent ne pas savoir l'invoquer sous un autre nom, et ne se lassent jamais de l'appeler notre mère, oui, notre mère, parce qu'elle

(1) « Domina , me tuæ dominationi volo committere , ut me plenarie regas et gubernes. Non mihi me relinquas. »

(2) « Tuus sum ego , salvum me fac. »

l'est réellement ; non pas notre mère selon la chair, mais la mère spirituelle de nos âmes et de notre salut. Le péché, en privant nos âmes de la grâce divine, les priva aussi de la vie. Ainsi elles étaient réduites à ce misérable état de mort spirituelle, lorsque Jésus, notre rédempteur, dans un excès de miséricorde et d'amour vint nous rendre par sa mort sur la croix la vie que nous avions perdue, comme il l'a dit lui-même : « Je suis venu pour qu'ils aient la » vie et qu'ils l'aient plus abondamment (1), » *plus abundantement*, parce que, disent les théologiens, Jésus-Christ, par sa rédemption nous apporta plus de bien que le premier homme ne nous avait causé de mal par son péché. De sorte qu'en nous réconciliant avec Dieu il devint le père des âmes dans la nouvelle loi de grâce, selon la prédiction du prophète Isaïe : « Père du siècle futur ; prince » de la paix (2). » Mais si Jésus fut le père de nos âmes, Marie en fut la mère, car d'abord en nous donnant Jésus elle nous donna la véritable vie ; et en offrant ensuite sur le Calvaire la vie de son fils pour notre salut, elle nous enfanta de nouveau à la vie de la grâce divine.

Ce fut donc à deux époques différentes, ainsi que nous l'enseignent les saints pères, que Marie devint notre mère spirituelle : d'abord une première fois quand elle mérita de concevoir dans son sein virginal le fils de Dieu, selon ce que dit le bienheureux Albert-le-Grand ; et ce que nous fait remarquer plus distinctement encore S. Bernardin de Sienna. Car, selon ce dernier, lorsque la très-sainte Vierge, d'après le message de l'ange, eut donné le consentement que le Verbe éternel attendait d'elle pour devenir son fils,

(1) « Veni ut vitam habeant et abundantius habeant. » (Jo. x, 10.)

(2) « Pater futuri sæculi, princeps pacis. » (Is. ix.)

dès ce moment elle demanda au Seigneur notre salut avec une affection immense ; et elle s'employa tellement à le procurer , que dès ce moment elle nous porta dans son sein comme la plus tendre mère (1).

S. Luc , parlant au chapitre II de la naissance de notre Sauveur, dit que Marie enfanta son premier né (2). Donc, dit un auteur, puisque l'évangéliste assure qu'alors Marie enfanta son premier né, on doit supposer que depuis elle eut d'autres enfans (3). Mais, continue le même auteur, puisqu'il est de foi que Marie n'eut d'autres fils selon la chair que Jésus-Christ , il s'ensuit qu'elle dut avoir d'autres fils spirituels , et ces fils c'est nous-mêmes tous tant que nous sommes (4). La même chose fut révélée de Dieu à sainte Gertrude, qui, lisant un jour ce passage de l'Évangile, était demeurée toute troublée : elle ne pouvait comprendre comment , Marie étant mère seulement de Jésus-Christ, on pouvait dire qu'il avait été son premier né. Mais Dieu lui donna à entendre que Jésus fut son premier né selon la chair, et que les hommes furent ses fils puînés selon l'esprit.

C'est d'après cela qu'on pourra expliquer ce qui est dit de Marie dans les Cantiques : « Votre sein est comme » un monceau de froment environné de lis (5). » S. Am-

(1) « Virgo per hunc consensum in incarnatione filii omnium salutem vigorosissime expetiit et procuravit ; et omnium salvationi per hunc consensum se dedicavit, ita ut ex tunc omnes in suis visceribus bajularet, tanquam verissima mater filios suos. » (Tr. de B. V. Serm. 6.)

(2) « Peperit filium suum primogenitum. » (Luc. II.)

(3) « Si primogenitus, ergo alii filii secuti sunt secundo geniti. »

(4) « Carnales nullos habet beata Virgo præter Christum ; ergo spirituales habeat necesse est. »

(5) « Venter tuus sicut acervus tritici vallatus liliis. » Cant. VII.)

broise explique ce texte en disant, qu'encore qu'il n'y eût dans le sein très-pur de Marie qu'un seul grain de froment, qui fut Jésus-Christ, il est néanmoins comparé à un monceau de froment, parce que dans ce seul grain étaient tous les élus, dont Marie devait être aussi la mère (1). C'est dans ce sens que S. Guillaume abbé a écrit que Marie, dans ce seul fruit de ses entrailles, dans cet unique sauveur de tous Jésus-Christ, nous a tous enfantés au salut et à la vie (2).

La seconde époque ensuite à laquelle Marie nous enfanta à la grâce, fut lorsque sur le Calvaire avec un cœur déchiré par de si cruelles douleurs, elle offrit au Père éternel pour notre salut la vie de son fils bien-aimé. Aussi S. Augustin affirme-t-il que Marie ayant alors coopéré par sa charité à ce que les fidèles naquissent à la vie de la grâce, elle devint en même temps par-là notre mère spirituelle, à nous qui sommes les membres de notre chef Jésus-Christ (3) : c'est là précisément le sens de ce qui est dit de la bienheureuse Vierge dans les Cantiques : « J'ai été placée pour garder les vignes : ce n'est pas ma vigne que j'ai gardée (4). » Marie, pour sauver nos âmes consentit à sacri-

(1) « Unum granum frumenti fuit in utero Virginis, Christus Dominus, et tamen acervus tritici dicitur; quia granum hoc virtute omnes electos continet, ut ipse sit primogenitus in multis fratribus. » (S. Ambr. de Inst. Virg.)

(2) « In illo uno fructu in uno salvatore omnium Jesu plurimos Maria peperit ad salutem. Pariendo vitam, multos peperit ad vitam. » (In Cant. iv. 13.)

(3) « Illa spiritu mater est membrorum Salvatoris, quia cooperata est charitate ut fideles in Ecclesia nascerentur. » (De Virg. cap. 6.)

(4) « Posuit me custodem in vineis, vineam meam non custodivi. » (Cant. i. 5.)

fier la vie de son fils, suivant le commentaire de S. Guillaume : « Pour sauver beaucoup d'ames elle exposa son » ame à la mort (1). » Et quelle pouvait être l'ame de Marie, sinon Jésus, qui était sa vie et tout son amour ? C'est pour cela que S. Siméon lui annonça qu'un jour son ame bienheureuse devait être transpercée d'un glaive douloureux (2) : ce glaive fut la lance qui perça le côté de Jésus ; car Jésus était bien l'ame de Marie. En ce moment, par ses douleurs elle nous enfanta tous à la vie éternelle ; en sorte que nous pouvons tous nous appeler *fils des douleurs de Marie*. Cette mère si aimante fut toujours et sans partage unie à la divine volonté ; ce qui fait dire à S. Bonaventure que voyant et l'amour du Père éternel qui allait jusqu'à vouloir la mort de son fils pour notre salut, et l'amour du fils jusqu'à vouloir mourir pour nous, Marie, de son côté pour se conformer à cet amour excessif du père et du fils pour le genre humain, offrit et donna de toute l'étendue de sa volonté son consentement à la mort de son fils, afin que nous fussions tous sauvés (3).

Il est vrai que Jésus-Christ voulut être seul à mourir pour la rédemption du genre humain : « J'ai été seul à » fouler dans le pressoir (4). » Mais voyant le grand désir de Marie à s'employer aussi pour le salut des hommes, il disposa les choses de manière que par le sacrifice et l'offrande

(1) « Ut multas animas salvas faceret, animam suam morti exposuit. »

(2) « Et tuam ipsius animam pertransibit gladius. » (Luc. II. 35.)

(3) « Nullo modo dubitandum est, quin Mariæ animus voluit » etiam tradere filium suum pro salute generis humani, ut mater » per omnia conformis fierit patri et filio. » (S. Bonav.)

(4) « Torcular calcavi solus. » (Is. LXIII. 3.)

qu'elle fit de la vie de son fils, elle coopérait à notre salut et devint ainsi la mère de nos âmes. C'est ce que le Sauveur donna bien à entendre, lorsque avant d'expirer, fixant du haut de la croix sa mère et le disciple S. Jean, il dit d'abord à Marie : « Voilà votre fils » (1) ; comme s'il lui eût dit : « Voilà l'homme qui par l'offrande que vous faites de ma vie pour son salut vient de naître à la grâce. » Puis, se tournant vers le disciple, il lui dit : « Voici votre mère (2). » Par ces paroles, dit S. Bernardin de Sienna, Marie devint alors la mère, non-seulement de S. Jean, mais de tous les hommes, à raison de l'amour qu'elle conçut pour eux (3). » Aussi, c'est la réflexion de Silveira, le même S. Jean, en rapportant ce fait dans son Évangile s'est exprimé ainsi : « Ensuite il dit au disciple : Voici votre mère (4). » On remarquera que Jésus-Christ ne dit point cela à S. Jean, mais au disciple, pour faire entendre qu'il donnait Marie pour mère à tous ceux qui étant chrétiens peuvent prendre le nom de ses disciples (5) :

« Je suis la mère du bel amour (6), » dit Marie d'elle-même, et cela, dit certain auteur, parce que son amour qui rend nos âmes belles aux yeux de Dieu, fait que comme une mère passionnée elle nous reçoit pour ses enfans (7).

(1) « Ecce filius tuus. » (Jo. c. xix.)

(2) « Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. »

(3) « In Joanne intelligimus omnes, quorum beata Virgo per dilectionem facta est mater. » (To. 1. S. 55.)

(4) « Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. » (Jo. xix.)

(5) « Joannes est nomen particulare, discipulus commune, ut denotetur quod Maria omnibus detur in matrem. »

(6) « Ego sum mater pulchræ dilectionis. » (Prov. xxiv.)

(7) « Quia tota est amor erga nos, quos in filios recepit. » (Paciucch. de B. V.)

Et quelle mère aime ses enfans et s'occupe de leurs intérêts, autant que vous nous aimez, ô Marie, notre bonne reine, et que vous procurez notre avancement (1) ?

Oh ! heureux ceux qui vivent sous la protection d'une mère si tendre et si puissante ! Le prophète David, bien que Marie ne fût pas encore née alors, demandait néanmoins à Dieu son salut, en se déclarant fils de Marie, et faisait cette prière : « Sauvez le fils de votre servante (2). » « De quelle servante ? dit S. Augustin, de celle qui dit : Voici la servante du Seigneur (3). » Eh ! qui osera jamais, dit le cardinal Bellarmin, arracher du sein de Marie ces enfans, après qu'ils y auront cherché un refuge contre les attaques de leurs ennemis ? quelle fureur infernale, quelle passion si violente pourra les vaincre, s'ils mettent leur confiance dans le patronage d'une telle mère ? (4) On raconte de la baleine que lorsqu'elle voit ses petits en danger soit par la tempête, soit à l'approche des chasseurs, elle ouvre la bouche et les reçoit dans son sein. C'est précisément ainsi, dit Novarin, que Marie, cette mère si tendre, lorsqu'elle voit les fidèles exposés aux tempêtes des plus furieuses tentations, les accueille avec une affection toute maternelle, leur donne asile en quelque sorte dans ses propres entrailles, jusqu'à ce qu'elle les ait rendus au

(1) « Nonne plus sine comparatione nos diligis, ac bona nostra procuras quam mater carnalis ? » (S. Bonav.)

(2) « Salvum fac filium ancillæ tuæ. » (Ps. LXXXV.)

(3) « Cujus ancillæ?... Quæ ait : Ecce Ancilla domini. » (S. Aug. in Ps. LXXXV.)

(4) « Quam bene nobis erit sub præsidio tantæ matris ? Quis detrahare audebit de sinu ejus ? Quæ nos tentatio aut turbatio separare poterit confidentes in patrocínio matris Dei et nostræ ? » (Bellarm. de Sept. Verb.)

port désiré (1). O mère la plus aimante, ô mère la plus disposée à compatir, soyez à jamais bénie, et béni soit à jamais le Dieu qui vous a donnée à nous pour mère et pour refuge assuré dans tous les périls de cette vie ! La sainte Vierge elle-même a révélé à sainte Brigitte que de même qu'une mère, si elle voyait son fils au milieu des glaives ennemis, ferait tous ses efforts pour le sauver, ainsi fais-je moi-même, dit-elle, et ferai-je toujours à l'égard de mes fils, quelque grands pécheurs qu'ils soient, toutes les fois qu'ils auront recours à moi pour être secourus (2).

Voici donc un moyen de vaincre l'enfer et de le vaincre à coup sûr, dans tous les assauts que nous aurons à soutenir : c'est de recourir à celle qui est la mère de Dieu et la nôtre, en disant et répétant sans cesse : *Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix; sub tuum præsidium confugimus sancta Dei genitrix.* Oh ! combien de victoires ont remportées sur l'enfer les fidèles qui ont eu recours à Marie en récitant cette courte, mais bien puissante prière ! c'est avec cette arme qu'une illustre servante de Dieu, sœur Marie du Crucifix, bénédictine, vainquit toujours les démons.

Ayez donc toujours bon courage, ô vous qui êtes les enfans de Marie, sachez qu'elle accepte pour ses enfans tous ceux qui veulent l'être. Courage ! quelle peur avez-vous de vous perdre, quand cette mère vous défend et vous protège ? *Dic, anima mea, cum magna fiducia : Exaltabo et lætabor, quia quidquid judicabitur, de me pendet ex sen-*

(1) « Fidelium piissima mater, furenti tentationum tempestate materno affectu eos velut intra viscera propria receptos protegit, donec in beatum portum reponat. » (Novar. c. xiv. ex. 81.)

(2) « Ita ego facio et faciam omnibus peccatoribus misericordiam meam petentibus. » (S. Brig. l. iv. c. 58.)

tentia fratris et matris mee. C'est ainsi dit S. Bonaventure, que doit s'encourager, ainsi que doit parler quiconque aime cette bonne mère et se confie en sa protection : Que crains-tu ô mon ame? non : la cause de ton salut éternel ne peut se perdre, puisque la sentence est laissée à la décision de Jésus qui est ton frère et de Marie qui est ta mère. S'arrêtant à la même pensée S. Anselme éclate en transports de joie et nous encourage en ces termes : « O heureuse confiance ! ô refuge assuré ! La mère de Dieu est la mienne ! ainsi avec quelle certitude ne devons-nous pas espérer, puisque notre salut dépend de la volonté d'un bon frère, et d'une tendre mère (1) ! » Voilà donc notre mère qui nous appelle et nous dit : « S'il y a quelque enfant qu'il vienne à moi (2). » Les petits enfans ont toujours à la bouche le nom de leur mère ; et dans tous les dangers auxquels ils sont exposés, dans toutes les terreurs qui viennent les saisir, on les entend tout-à-coup élever la voix et dire : « Ma mère ! ma mère ! » O douce Marie, ô tendre mère, c'est là précisément ce que vous désirez de nous. Vous désirez que devenus enfans nous vous appelions toujours dans nos dangers, et que nous ayons recours à vous parce que vous voulez nous secourir et nous sauver comme vous avez toujours fait pour les enfans qui ont eu recours à vous.

(1) « O beata fiducia ! o tutum refugium ! mater Dei est mater mea ! Qua certitudine igitur debemus sperare, quoniam salus de boni fratris et piæ matris pendet arbitrio ! » (S. Ans. in Depr. ad V.)

(2) « Si quis est parvulus veniat ad me. » (Sap. ix.)

EXEMPLE.

L'histoire des fondations faites par la compagnie de Jésus dans le royaume de Naples, rapporte (L. v. c. vii.) le trait suivant d'un jeune gentilhomme écossais, nommé Elfinston. Il était parent du roi Jacques : né dans l'hérésie il en adoptait les principes ; mais, éclairé de la lumière divine, qui lui en découvrait les erreurs, il vint en France, et là, grâce aux instructions d'un bon père jésuite, également Écossais, et surtout à l'intercession de la bienheureuse Vierge, il connut enfin la vérité, abjura l'hérésie et se fit catholique. Il passa ensuite à Rome, où un de ses amis le trouvant un jour affligé et en pleurs, lui en demanda la raison, et il lui répondit que la nuit précédente sa mère lui était apparue, lui faisant connaître qu'elle était damnée et lui avait dit : « Mon fils, vous êtes heureux d'être entré dans le sein de la vraie Église ! moi, qui suis morte dans l'hérésie, je suis perdue pour jamais. » Dès-lors il devint plus fervent que jamais dans la dévotion à Marie, la choisissant pour son unique mère ; elle lui inspira la pensée d'embrasser la vie religieuse, et il en émit le vœu. Or, comme il était malade, il se rendit à Naples, espérant que le changement d'air rétablirait sa santé ; mais la volonté de Dieu fut qu'il mourût à Naples et mourût religieux. Car, sa maladie ayant été jugée mortelle, peu de temps après son arrivée il obtint des supérieurs son admission, à force de prières et de larmes. Ainsi, en présence du saint sacrement, quand il reçut le viatique il prononça ses vœux, et fut déclaré membre de la compagnie. Depuis ce moment il attendrissait tout le monde par le ton affectueux avec lequel il remerciait Marie, sa mère, de l'avoir arraché à

l'hérésie, et de l'avoir conduit dans la véritable Église et dans la maison de Dieu pour y mourir au milieu des religieux, ses frères. Aussi s'écriait-il : « Oh ! comme il est glorieux de mourir environné de tous ces anges ! » Et comme on l'exhortait à faire en sorte de reposer, il répondait : « Ah ! ce n'est pas le moment de me reposer, puisque la fin de ma vie approche. » Ensuite, avant de mourir, il dit à ceux qui étaient présens : « Mes frères, ne voyez-vous pas ici les anges du ciel qui m'assistent?... » Un des religieux l'ayant entendu murmurer quelques paroles à voix basse, lui demanda ce qu'il disait. Il répondit que son ange gardien lui avait révélé qu'il devait demeurer fort peu de temps en purgatoire, et qu'aussitôt il passerait dans le ciel. Ensuite on l'entendit de nouveau s'entretenir avec sa douce mère Marie, et répétant, *ma mère, ma mère*, absolument comme un enfant qui se laisse aller entre les bras de sa mère pour reposer, il expira paisiblement. Peu après un saint religieux sut, par révélation, qu'il était déjà en paradis.

PRIÈRE.

O Marie, mère très-sainte, comment est-il possible qu'ayant une si sainte mère je sois si grand pécheur ? une mère toute embrasée de l'amour de Dieu, et moi épris de l'amour des créatures ? une mère si riche en vertu, et moi si pauvre ? Ah ! ma très-aimable mère, il est vrai que je ne mérite plus d'être votre fils, parce que je m'en suis rendu indigne par ma mauvaise vie. Je suis content pourvu que vous m'acceptiez pour votre serviteur ; or, afin d'être admis au nombre de vos serviteurs les plus vils, je suis prêt à renoncer à tous les royaumes de la terre. Oui, je

serai content; mais ne me refusez pas néanmoins de vous appeler ma mère; ce nom me remplit de consolation, m'attendrit et me rappelle l'obligation où je suis de vous aimer. Ce nom m'anime à mettre toute ma confiance en vous. Alors que mes péchés et la justice divine me remplissent de plus de terreur, je me sens fortifié par la pensée que vous êtes ma mère. Permettez-moi donc de vous dire : « O ma mère, ma très-aimable mère ! » C'est ainsi que je vous appelle et veux toujours vous appeler. Après Dieu, vous devez être en tout temps mon espérance, mon refuge, mon amour, dans cette vallée de larmes. C'est dans ces sentimens que j'espère mourir, et à cette dernière heure remettre mon ame entre vos mains bénites, en vous disant : Ma mère, ô Marie, ma mère ! assistez-moi ; ayez pitié de moi ! Amen.

§ III.

Combien est grand l'amour que nous porte cette tendre mère.

Puis donc que Marie est notre mère, nous pouvons considérer combien elle nous aime. L'amour que l'on a pour ses enfans est un amour nécessaire; et c'est pour cette raison, selon la remarque de S. Thomas (Opusc. lx. c. iv.), que la loi divine, tandis qu'elle impose aux enfans le précepte d'aimer leurs père et mère, n'a point fait aux parens un précepte formel d'aimer leurs enfans, parce que la nature a imprimé, avec tant de force, dans tous les êtres, l'amour de leur progéniture, que les animaux mêmes les plus sauvages, comme dit S. Ambroise, ne peuvent s'empêcher d'aimer leurs petits (1). Aussi raconte-t-on des tigres eux-

(1) « Natura hoc bestiis infundit, ut catulos parvulos ament. »
(L. vi. Exa. c. 4.)

mêmes que lorsqu'ils entendent la voix de leurs petits, enlevés par les chasseurs, ils se mettent à nager en pleine mer jusqu'à ce qu'ils aient rejoint le vaisseau qui les renferme. « Si donc les tigres eux-mêmes, peut nous dire notre très-aimable mère, ne sauraient perdre le souvenir de leurs petits, comment pourrai-je oublier de vous aimer, ô vous mes enfans? Et si jamais, ajoute-t-elle, il pouvait arriver, par impossible, qu'une mère oubliât un fils, il n'est pas possible que je cesse d'aimer une ame qui est ma fille (1). »

Marie est notre mère, non par la chair, nous l'avons dit, mais par l'amour. « Je suis la mère de la belle dilection (2). » Ainsi l'amour seul qu'elle nous porte la fait devenir notre mère, et c'est pour cela, dit un auteur, qu'elle se glorifie d'être *mère d'amour*; parce que, nous ayant adoptés pour ses enfans, elle est toute affection envers nous (3). Qui pourrait expliquer l'amour que Marie nous porte parmi toutes nos misères? Arnaud de Chartres affirme qu'à la mort de Jésus-Christ, Marie désirait, avec une ardeur immense, de mourir avec son fils pour l'amour de nous (4). Ainsi, ajoute S. Ambroise, pendant que le fils expirant était pendu à la croix, Marie, en même temps,

(1) « Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? Et si illa oblita fuerit ego tamen non obliviscar tui. » (Is. xlv. 15.)

(2) « Ego mater pulchræ dilectionis. » (Prov. xxiv. 24.)

(3) « Se dilectionis esse matrem gloriatur quia tota est amor erga nos quos in filios recepit. » (Pacivsch.)

(4) « Flagrabat Virgo æstuante charitate incensa, ut pro humani generis salute simul cum prole profunderet vitam. » (Tract. de Verb. Dom.)

se présentait aux bourreaux offrant de donner sa vie pour nous (1).

Mais considérons les motifs de cet amour, parce que nous comprendrons mieux par-là combien cette bonne mère nous aime. Le premier motif de la grande affection que Marie porte aux hommes, est le grand amour qu'elle a pour Dieu. L'amour de Dieu et celui du prochain, dit S. Jean, sont renfermés dans le même précepte (2) : de manière que l'accroissement de l'un va de pair avec le progrès de l'autre. Aussi que n'ont pas fait les saints pour l'amour de leurs frères ; et cela, parce qu'ils aimaient Dieu d'un grand amour ? Pour les sauver, ils en sont venus jusqu'à exposer et à perdre la liberté, et même la vie. On n'a qu'à lire ce que fit S. François Xavier dans les Indes : là, on le vit gravir en rampant des montagnes escarpées, s'exposer à mille périls, pour secourir les âmes de ces peuples barbares, découvrir ces misérables dans les cavernes où ils habitaient comme des bêtes sauvages, et les amener à Dieu. Que fit un S. François de Sales, qui, pour convertir les hérétiques de la province du Chablais, se hasarda, pendant une année entière, à passer chaque jour une rivière en se cramponnant des mains et des pieds sur une poutre couverte de glaçons, afin d'aller sur l'autre rive prêcher à ces obstinés. Que fit un S. Paulin, qui se livra lui-même pour esclave afin d'obtenir la liberté du fils d'une pauvre veuve. Que fit un S. Fidèle, qui, pour attirer à Dieu les hérétiques de certain pays, s'estima heureux d'y perdre la vie en prêchant. Donc les saints,

(1) « Pendebat in cruce filius, mater persecutoribus se offerrebat. » (De Inst. Virg. c. 7.)

(2) « Hoc mandatum habemus a Deo ut qui diligit Deum, diligat et fratrem suum. » (I. Jo. iv. 41.)

parce qu'ils avaient pour Dieu un grand amour, sont parvenus à faire de bien grandes choses pour le prochain. Mais qui plus que Marie a jamais aimé Dieu? Elle a plus aimé Dieu au premier moment de sa vie, que ne l'ont aimé tous les saints et tous les anges dans tout le cours de leur existence, comme nous le ferons voir au long en parlant des vertus de Marie. La sainte Vierge révéla à sœur Marie du Crucifix (Vic. l. II. c. v) que tel était le feu dont elle brûlait pour Dieu, qu'il eût suffi pour consumer en un instant le ciel et la terre; aussi, ajoutait-elle que toutes les ardeurs des séraphins, comparées aux siennes, n'étaient que le souffle d'un vent frais. Par conséquent, si, parmi tous les esprits bienheureux, il n'en est pas qui aime Dieu plus que Marie, nous n'avons nous autres ni ne pouvons avoir personne qui nous aime plus que notre tendre mère. Oui, quand on réunirait ensemble tout l'amour que toutes les mères ont pour leurs enfans, tous les époux pour leurs épouses, tous les saints et les anges pour ceux qui se mettent sous leur patronage, tout cela n'égalerait point l'affection que Marie porte à une seule ame. Le père Nierembergh dit que l'amour de toutes les mères pour leurs enfans n'est qu'une ombre en comparaison de l'amour que Marie a pour l'un d'entre nous. Elle seule, ajoute-t-il, nous aime sans comparaison bien plus que ne nous aiment tous les anges et tous les saints ensemble.

Un autre motif encore pour lequel notre mère nous aime beaucoup, c'est que nous lui avons été recommandés comme ses fils par son bien-aimé Jésus, lorsque, avant d'expirer, il lui dit : « Femme, voilà votre fils (1); » lui désignant tous les hommes dans la personne de S. Jean,

(1) « Mulier : Ecce filius tuus. » (Jo. XIX.)

comme nous l'avons montré plus haut. Ce furent les dernières paroles que son fils lui adressa. Les dernières instructions que laissent les personnes aimées au moment de la mort sont toujours prises en haute considération, et on n'en saurait perdre la mémoire. De plus, nous sommes des fils excessivement chers à Marie, parce que nous lui coûtions d'excessives douleurs. Les mères aiment toujours beaucoup plus les enfans auxquels elles n'ont conservé la vie qu'au prix de plus de peines et de douleurs. Nous sommes ces enfans auxquels Marie n'a pu obtenir la vie de la grâce qu'en se dévouant au cruel supplice d'offrir elle-même à la mort la vie de son Jésus; et en se résignant pour nous à le voir mourir à ses yeux par l'excès des tourmens. C'est à ce grand sacrifice de Marie que nous dûmes alors de naître à la vie de la grâce divine. Nous sommes donc pour elle des fils excessivement chers, parce que nous lui coûtions d'excessives angoisses. Ainsi, de même qu'il est écrit de l'amour que le Père éternel a porté aux hommes en livrant à la mort pour nous son propre fils : « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné pour lui son fils unique, » de même aussi, selon S. Bonaventure, on peut dire de Marie : « Marie nous a tellement aimés qu'elle nous a donné son fils unique. » Et quand nous l'a-t-elle donné? Elle nous l'a donné, dit le père Nierembergh, dès le premier instant qu'elle lui permit d'aller à la mort; elle nous l'a donné, quand les autres manquant à leur devoir ou par haine ou par crainte, elle pouvait bien elle seule défendre auprès des juges la vie de son fils : ne peut-on pas croire que les paroles d'une mère aussi sage et aussi tendre auraient pu faire assez d'impression au moins sur Pilate, pour le dissuader de condamner à mort un homme que lui-même avait déclaré innocent?

Mais non , Marie ne voulut même pas prononcer une seule parole en faveur de son fils , afin de ne pas s'opposer à sa mort , de laquelle dépendait notre salut ; elle nous le donna enfin mille et mille fois sur le Calvaire pendant les trois heures qu'elle assista au supplice de son fils. Car alors elle ne faisait autre chose , à chaque instant , que de sacrifier pour nous la vie de son fils parmi les transports excessifs de sa douleur et de son amour. Or , elle fit preuve alors de tant de constance que , selon S. Anselme et S. Antonin , si les bourreaux étaient venus à manquer , elle-même l'aurait crucifié pour obéir à la volonté du Père qui l'avait dévoué à la mort pour notre salut. Si Abraham a été capable d'un acte de courage tel que de consentir à sacrifier son fils de ses propres mains , nous devons croire que Marie s'y fût portée avec encore plus de constance, elle qui était assurément plus sainte et plus obéissante qu'Abraham. Mais , pour revenir à notre sujet , combien devons-nous garder de reconnaissance à Marie pour un acte d'amour si généreux ? pour le sacrifice , dis-je , qu'elle fit de la vie de son fils parmi tant de douleurs , afin de nous obtenir à tous notre salut ? Le Seigneur sut bien récompenser Abraham du sacrifice qu'il était tout disposé à lui faire de son cher Isaac ; mais nous , que pouvons-nous rendre à Marie pour le sacrifice qu'elle a fait de la vie de son Jésus , de ce fils bien plus auguste et plus aimé que le fils d'Abraham ? Cet amour de Marie , dit S. Bonaventure , nous impose une bien stricte obligation de l'aimer , en nous faisant voir qu'elle nous a aimés plus que toute autre créature , puisqu'elle nous a donné son fils unique qu'elle aimait plus qu'elle-même (1).

(1) • Nulla post eam creatura ita per amorem nostrum exar-

Et de là naît encore un autre motif pour lequel nous sommes tant aimés de Marie, c'est qu'elle voit que nous sommes le prix de la mort de Jésus-Christ. Si une mère voyait un serviteur racheté par son fils chéri au prix de vingt années de prison et de souffrances, combien, par cette seule considération, n'estimerait-elle pas ce serviteur? Marie sait trop bien que son fils n'est venu pour autre chose sur la terre, que pour nous sauver, misérables que nous sommes, comme il le protestait lui-même : « Je suis venu sauver ce qui était perdu (1). » Et, pour nous sauver, il a consenti à donner même sa vie pour nous, « devenu obéissant jusqu'à la mort (2). » Si donc Marie n'avait pour nous qu'un faible amour, elle montrerait qu'elle fait peu de cas du sang de son fils, qui est le prix de notre salut. Il fut révélé à sainte Élisabeth, abbesse, que Marie, du moment qu'elle fut dans le temple, ne faisait continuellement que prier pour nous, demandant à Dieu qu'il envoyât au plus tôt son fils pour sauver le monde. Jugeons d'après cela combien plus elle nous aime, depuis qu'elle nous a vus tellement estimés de son fils, qu'il n'a pas dédaigné de nous racheter à un aussi haut prix?

Or, puisque tous les hommes ont été rachetés par Jésus-Christ, il s'ensuit que Marie nous aime et nous favorise tous. S. Jean la vit revêtue de l'éclat du soleil : « Un grand prodige fut, dit-il, aperçu dans les cieux : c'était une femme revêtue du soleil (3). » Il est dit, *revêtue du*

• descet, quæ filium suum unicum, quem multo plus se amavit, • nobis dedit, et pro nobis obtulit. » (S. Bonav.)

(1) « Veni salvum facere quod perierat. » (Luc. xix. 10.)

(2) « Factus obediens usque ad mortem. » (Phil. ii. 8.)

(3) « Et signum magnum apparuit in celo, mulier amicta sole. » (Apec. xii. 1.)

solci!, par cette raison que comme il n'est personne sur la terre qui puisse échapper à la chaleur du soleil (1), de même il n'est personne qui, en cette vie, soit privé de l'amour de Marie. C'est l'application que fait de ce verset du psalmiste, l'auteur connu sous le nom de Idiota. Selon lui, *a calore ejus*, signifie *a dilectione Mariae*. Et qui jamais, dit S. Antonin, peut comprendre le soin que cette mère amoureuse prend de nous tous (2)? Elle offre à tous et répand sur tous les effets de sa miséricorde (3); parce qu'elle a désiré le salut de tous et qu'elle a coopéré au salut de tous. « Il est certain, dit S. Bernard, qu'elle a éprouvé une tendre sollicitude pour le genre humain tout entier (4). » Aussi est-ce une pratique des plus utiles que celle de certains zélés serviteurs de Marie, qui, au rapport de Cornélius à Lapidé, ont coutume de prier le Seigneur de leur accorder les grâces que la bienheureuse Vierge demande pour eux en cette manière : « Seigneur, donnez-moi ce que demande pour moi la très-sainte Vierge Marie (5). » Et ils ont bien raison, dit ce même auteur, puisque notre mère nous souhaite de plus grands biens que ceux que nous pouvons nous-même désirer (6). Le pieux Bernardin de Bustis dit que Marie trouve plus de plaisir à nous faire du bien et à nous dispenser les grâces que nous

(1) « Non est qui se abscondat a calore ejus. » (Ps. xviii.)

(2) « Oh! quanta cura est Virgini matri de nobis! »

(3) « Omnibus aperit sinum misericordiae. »

(4) « Constat pro universo genere humano fuisse sollicitam. »
(Ho. 2. Mis.)

(5) « Domine da mihi quod pro me postulat sanctissima virgo »
» Maria. »

(6) « Ipsa enim unjora optat quam nos optare possumus. »

n'avons d'empressement à les recevoir (1). C'est dans le même sens que le bienheureux Albert-le-Grand applique à Marie les paroles de la Sagesse : « Elle prévient ceux qui la » désirent et se présente à eux la première (2). » Marie prévient ceux qui ont recours à elle, et veut, pour ainsi dire, qu'ils la trouvent avant de la chercher. L'amour que nous porte cette bonne mère est si grand, dit Richard, qu'elle vient à notre secours dès qu'elle s'aperçoit de nos besoins, et avant d'avoir été invoquée (3).

Or, si Marie a tant de bontés pour tous, même pour les ingrats et les négligens qui l'aiment peu, combien ne doit-elle pas avoir plus de tendresse pour ceux qui l'aiment, et qui l'invoquent fréquemment ? « Elle est d'un facile accès pour ceux qui l'aiment (4). » Oh ! qu'il est facile, dit là-dessus le même B. Albert-le-Grand, de trouver Marie quand on l'aime, et de la trouver pleine de tendresse et d'amour ! elle déclare qu'elle ne peut s'empêcher d'aimer ceux qui l'aiment (5). Et quoique cette souveraine pleine d'amour aime tous les hommes comme ses enfans, néanmoins, dit S. Bernard, elle sait discerner et aimer (6) : elle sait bien reconnaître et aimer de préférence ceux qui l'aiment plus tendrement. Ces heureux amans de Marie, comme l'assure Idiota, non-seulement sont aimés, mais encore servis par elle (7).

(1) « Plus ipsa desiderat facere tibi bonum et largiri gratiam » quam tu accipere concupiscas. » (Mar. 1. Serm. 5.)

(2) « Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat. » (Sap. vi. 14.)

(3) « Prius occurrit quam invocetur. » (Rich. in Cant. iv. 5.)

(4) « Facile invenitur ab his qui diligunt illam. » (Sap. vi. 15.)

(5) « Ego diligentes me diligo. » (Prov. viii.)

(6) « Agnoscit et diligit. »

(7) « Inventa Maria Virgine, invenitur omne bonum; ipsa nam-

Le religieux Léonard, de l'ordre de S. Dominique, ainsi qu'il est rapporté dans les chroniques de l'ordre, avait coutume de se recommander deux cents fois par jour à cette mère de miséricorde. Or, comme il était sur le point de mourir, il vit à côté de lui une reine d'une grande beauté, qui lui dit : « Léonard, voulez-vous mourir et venir auprès de mon fils et de moi ? » Le religieux répondit : « Qui êtes-vous donc ? » « Je suis, répliqua la Vierge, la mère des miséricordes ; vous m'avez invoquée tant de fois ! me voici venue pour vous prendre : allons-nous-en en paradis. » Le même jour, Léonard mourut, et nous avons la confiance qu'il la suivit au bienheureux royaume.

« Ah ! très-douce Marie, heureux qui vous aime ! disait le vénérable Jean Berchmans, de la compagnie de Jésus : si j'aime Marie, je suis assuré de la persévérance, et j'obtiendrai de Dieu tout ce que je désire. » Aussi le pieux jeune homme ne se lassait pas de s'entretenir dans cette pensée, et de répéter souvent en lui-même : « Je veux aimer Marie, je veux aimer Marie. » Oh ! combien cette bonne mère l'emporte sur tous ses enfans par la vivacité de son amour ! Que ceux-ci du moins l'aiment de leur mieux, Marie est toujours plus aimante que ceux dont elle est aimée, dit S. Ignace Martyr (1). Que ses enfans l'aiment autant qu'un S. Stanislas Kostka, qui aimait si tendrement cette mère chérie, qu'il suffisait de l'entendre parler pour désirer d'aimer Marie. Il avait imaginé des mots nouveaux, et de nouveaux titres pour ho-

» que diligit diligentes se, imo sibi servientibus servit. » (de Contemp. Virg. in prol.)

(1) « Semper Maria cum amantibus est amantior, » (Ep. ad Ep. Aurel.)

norer son nom. Il ne commençait aucune action, qu'il ne se fût d'abord tourné vers quelque image de Marie pour demander sa bénédiction. Quand il récitait en son honneur l'office, le rosaire, ou d'autres oraisons, il y mettait autant de sentiment et d'expression que s'il eût parlé face à face avec Marie. Quand il entendait chanter le *Salve Regina*, il avait le cœur tout embrasé, et son visage même s'enflammait. Un jour qu'un père de la compagnie allait avec lui visiter une image de la bienheureuse Vierge, il lui demanda combien il l'aimait. « Père, répondit-il, que puis-je dire de plus? elle est ma mère. » Or ce père disait que le saint jeune homme prononça ces paroles avec une si tendre émotion de la voix, du visage et du cœur, qu'il ne semblait plus que ce fût un jeune homme, mais un ange qui parlât de l'amour de Marie.

Qu'ils l'aiment autant qu'un bienheureux Herman, qui l'appelait son épouse d'amour; et aussi fut-il honoré du nom d'époux par Marie elle-même. Autant qu'un saint Philippe de Néri, qui était tout consolé en pensant seulement à Marie, et pour cette raison la nommait ses délices. Autant qu'un S. Bonaventure, qui non-seulement l'appelait sa dame et sa mère, mais qui pour témoigner la tendre affection qu'il lui portait, en venait jusqu'à l'appeler son cœur et son ame (1) : Qu'ils l'aiment encore autant que cet illustre amant de Marie, S. Bernard, qui aimait tant cette douce mère, qu'il l'appelait « ravisseuse des cœurs, » et pour exprimer l'ardent amour dont il brûlait pour elle, il lui disait : « N'avez-vous pas ravi mon cœur (2)? » Qu'ils l'appellent aussi leur amante, comme

(1) « Ave, Domina mea, mater mea; imo cor meum, anima mea. »

(2) « Nonne rapuisti cor meum? »

un S. Bernardin de Sienne, qui chaque jour allait devant une dévôte image lui rendre visite, et par de tendres colloques déclarer son amour à cette reine chérie : c'est pourquoi, lorsqu'on lui demandait où est-ce qu'il allait ainsi chaque jour, il disait qu'il allait trouver son amante. Qu'ils l'aiment autant qu'un S. Louis de Gonzague, qui continuellement brûlait d'un tel amour pour Marie, qu'il n'avait pas plus tôt entendu prononcer le doux nom de sa mère chérie, qu'aussitôt son cœur s'embrasait, et que son visage s'animait d'une manière visible pour tout le monde. Qu'ils l'aiment autant qu'un S. François Solano, qui épris d'amour pour Marie, je dirais presque follement, mais d'une sainte folie, se mettait quelquefois avec un instrument de musique à chanter devant une de ses images, et disait que, comme font les amants du monde, il voulait donner la sérénade à sa reine chérie.

Qu'ils l'aiment autant que l'ont aimée un si grand nombre de ses serviteurs, qui ne savaient plus que faire pour lui témoigner leur amour. Le père Jérôme de Trexo, de la compagnie de Jésus, n'avait pas de plus grand plaisir que de s'appeler l'esclave de Marie, et en signe d'esclavage il allait souvent la visiter dans une de ses églises : et là que faisait-il ? à peine arrivé il se livrait tellement aux tendres émotions de son amour pour Marie qu'il arrosait l'église de ses larmes ; ensuite il les essuyait avec sa langue et avec le visage, baisant mille fois le pavé, au souvenir que c'était là la maison de sa dame bien-aimée. Le père Diégo Martinez de la même compagnie de Jésus, avait mérité à cause de sa dévotion à Marie, d'être dans toutes ses fêtes porté au ciel par les anges pour voir avec quels honneurs elles y étaient célébrées, et voici ce qu'il disait : « Je voudrais avoir tous les cœurs des anges

et des saints pour aimer Marie comme ils l'aiment : je voudrais avoir les vies de tous les hommes afin de les sacrifier toutes à l'amour de Marie. »

Que d'autres parviennent à l'aimer autant que l'aimait Charles fils de sainte Brigitte : « Je ne connais rien au monde, disait-il, qui me console davantage que de savoir combien Marie est aimée de Dieu. » Et il ajoutait qu'il aurait volontiers accepté toute espèce de supplice pour faire que Marie ne perdît pas, si elle avait pu le perdre, un seul degré de sa grandeur, et que s'il avait été en possession de la grandeur de Marie, il y aurait renoncé, par la raison qu'elle en eût été bien plus digne que lui. Qu'ils désirent donner leur vie en preuve de leur amour pour Marie, comme le désirait Alphonse Rodriguez. Qu'ils en viennent enfin jusqu'à tracer avec une pointe de fer, sur leur poitrine, l'aimable nom de Marie, comme le firent un François Binanzio, religieux, et une sainte Radegonde, épouse du roi Clotaire. Qu'ils aillent jusqu'à imprimer avec des fers rouges sur la chair ce nom chéri, afin que l'empreinte soit plus marquée et plus durable, comme firent dans le transport de leur amour, ses dévots serviteurs Baptiste Archinto, et Augustin d'Espinoza, tous deux de la compagnie de Jésus.

Qu'ils fassent donc, ou se proposent de faire tout ce qui est possible à un amant qui prétend faire connaître, autant qu'il est en lui, l'affection qu'il porte à la personne aimée de son cœur : avec cela les amans de Marie n'arriveront jamais à l'aimer autant qu'elle les aime : « Je sais, ô ma souveraine, disait S. Pierre Damien, que dans la comparaison avec les personnes qui vous aiment vous êtes la plus aimante, et que vous nous aimez d'un amour

que ne surpasse aucun autre amour (1). » Le vénérable Alphonse Rodriguez de la compagnie de Jésus, était un jour au pied d'une image de Marie, et là se sentant tout embrasé d'amour pour la très-sainte Vierge, il laissa échapper ces paroles : « O ma très-aimable mère, je sais que vous m'aimez, mais vous ne m'aimez pas autant que je vous aime. » Alors Marie, comme blessée en amour, lui répondit du milieu de cette image : « Que dis-tu Alphonse, que dis-tu ? Oh ! combien l'amour que je te porte est plus grand que l'amour que tu as pour moi ! sache, lui dit-elle, qu'il n'y a pas autant de distance entre le ciel et la terre, qu'entre ton amour et le mien. »

S. Bonaventure a donc raison de s'écrier. « Heureux les fidèles serviteurs, heureux les amans de cette si tendre mère (2) ! Oui, heureux ! parce que cette reine pleine de reconnaissance, ne se laisse jamais vaincre en amour par ses dévoués sujets (3) : Marie, imitant en cela notre généreux rédempteur Jésus-Christ, rend au double par ses bienfaits et ses faveurs l'amour dont elle est aimée. Je m'écrierai donc avec S. Anselme : « Que mon cœur brûle toujours pour vous, que mon ame toute entière se consume d'amour, ô mon bien-aimé sauveur Jésus, ô ma chère mère Marie (4) : laissez-vous donc toucher par mes supplications, ô Jésus et Marie, et puisque sans votre grâce

(1) « Scio Domina, quia amantissima es, et amas nos amore invincibili. » (Serm. 4. de Nat. B. M. V.)

(2) « Beati quorum corda diligunt Marianam ! Beati qui ei famulantur ! »

(3) « Nunquam in hoc certamine a nobis ipsa vincetur. Amorem redhibet et præterita beneficia semper novis adauget. » (Paciucchi. de B. Virg.)

(4) « Vestri continuo amore, langueat cor meum, liquefiat anima mea. » (In depr. ad V.)

je ne puis vous aimer , accordez à mon ame , en vue de vos mérites et non des miens , que je vous aime autant que vous en êtes digne (1). O Dieu , épris d'amour pour les hommes , vous avez pu mourir pour vos ennemis , et vous pourriez refuser à qui vous la demande la grâce de vous aimer , et d'aimer Marie (2)? »

EXEMPLE.

Le P. Auriemma raconte (*Affett. Scamb.* tom. II. c. 7,) qu'une pauvre bergère , qui gardait les troupeaux , aimait tant Marie , que toutes ses délices étaient d'aller à une petite chapelle de Notre-Dame , située sur la montagne , et de s'y retirer pendant que ses brebis paissaient à l'entour , afin d'y offrir ses prières et ses hommages à sa mère chérie. Voyant que la petite image de Marie qui était en relief était dénuée d'ornemens , elle voulut lui payer le tribut de son indigence , et entreprit de lui faire un manteau du travail de ses mains. Un jour ayant cueilli quelques fleurs dans la campagne , elle en composa une guirlande , et ensuite étant montée sur l'autel de ce petit oratoire , elle la posa sur la tête de l'image , en disant : « Ma mère , je voudrais poser sur votre front une couronne d'or et de pierreries ; mais parce que je suis pauvre , recevez de moi cette pauvre couronne de fleurs , et acceptez-la en signe de l'amour que je vous porte ». C'est ainsi et par d'autres pieux hommages , que la piété de cette jeune per-

(1) « Date itaque supplicanti animæ meæ non propter meritum »
 » meum , sed propter meritum vestrum , date illi quantum digni »
 » estis amorem vestrum. »

(2) « Amator hominum tu potuisti reos tuos usque ad mortem »
 » amare , et poteris roganti amorem tui et matris tuæ negare? »

sonne s'efforçait de servir et d'honorer sa maîtresse bien-aimée. Mais voyons maintenant comment cette bonne mère de son côté récompensa les visites et l'affection de sa fille. La jeune bergère tomba malade, et fut réduite à l'extrémité. Il arriva que deux religieux passant dans cette contrée, fatigués du voyage, se mirent sous un arbre pour s'y reposer : l'un dormait, pendant que l'autre veillait ; mais tous deux eurent la même vision. Ils virent une escorte de jeunes filles extrêmement belles, et parmi celles-ci il en était une qui l'emportait sur toutes les autres en beauté et en majesté : L'un des religieux dit à celle-ci : « Qui êtes-vous ? et où allez-vous par ce chemin ? Je suis répondit-elle, la mère de Dieu, et je vais avec ces saintes vierges visiter dans la ferme voisine une bergère qui se meurt et qui tant de fois est venue me rendre visite. » Elle dit, et toutes disparurent. Aussitôt, ces deux bons serviteurs de Dieu se dirent l'un à l'autre : Alions aussi la voir nous-mêmes. Ils se mirent en chemin, et trouvèrent en effet l'habitation où était la bergère qui se mourait ; c'était une petite chaumière où étant entrés ils la virent couchée sur un peu de paille. Ils la saluèrent, et elle leur dit : « Mes frères, priez Dieu qu'il vous fasse voir la compagnie qui m'assiste. » Ils se mirent aussitôt à genoux ; et ils virent Marie qui se tenait à côté de la mourante avec une couronne en main et qui la consolait. En même temps, les vierges saintes commencèrent à chanter, et à ces doux accents, cette ame bienheureuse se détacha du corps : Marie lui posa la couronne sur la tête, et prenant l'ame avec elle, elle la transporta dans le paradis.

PRIÈRE.

O *Domina quæ rapis corda*, vous dirai-je avec S. Bonaventure, ô souveraine, qui par l'amour et les faveurs que vous prodiguez à vos sujets, ravissez leurs cœurs, ravissez aussi mon misérable cœur qui désire vous aimer beaucoup. Vous, ma mère, par votre beauté vous avez touché le cœur d'un Dieu, et vous l'avez attiré du ciel dans votre sein; et moi je vivrais sans vous aimer? Non, vous dirai-je avec cet autre fils si passionné pour vous, Jean Berchmans de la compagnie de Jésus (1) : « Je ne me donnerai point de repos que je n'aie commencé à aimer tendrement Marie, ma mère. » O combien tendre et constant doit être mon amour envers celle qui m'a si tendrement aimé alors que je n'étais qu'un ingrat! Et que serais-je devenu si vous, ô Marie, ne m'aviez aimé et ne m'eussiez obtenu tant de grâces? Puis donc que vous m'avez tant aimé, quand je ne vous aimais pas, combien plus dois-je espérer de votre bonté maintenant que je vous aime! Je vous aime, ô ma mère, et je voudrais avoir un cœur qui vous aimât pour tous ces malheureux qui ne vous aiment pas; je voudrais avoir une langue qui pût vous louer autant que mille autres ensemble, afin de faire connaître à tous votre grandeur, votre sainteté, votre miséricorde, et l'amour dont vous aimez ceux qui vous aiment. Si j'avais des richesses, je voudrais les employer toutes à vous honorer; si j'avais des sujets, je voudrais les rendre tous vos amants. Je voudrais enfin

(1) « Nunquam quiescam donec habuero tenerum amorem erga matrem meam Mariam. »

pour vous et pour votre gloire sacrifier même ma vie, s'il était nécessaire. Je vous aime donc, ô ma mère, mais en même temps je crains de ne pas vous aimer : parce que j'entends dire que l'amour rend ceux qui aiment semblables à la personne aimée (1). Puis donc que je me vois si peu semblable à vous, c'est signe que je ne vous aime pas. Vous si pure et moi si souillé ! vous si humble et moi si orgueilleux ; vous si sainte et moi si criminel ! Mais voici ce que vous avez à faire, ô Marie ; puisque vous m'aimez, rendez-moi semblable à vous. Vous avez toute la puissance nécessaire pour changer les cœurs ; prenez donc le mien, et changez-le. Faites voir au monde ce que vous pouvez en faveur de ceux que vous aimez ; rendez-moi saint, rendez-moi digne de votre fils ; c'est ce que j'espère. Ainsi soit-il.

§ IV.

Marie est la Mère même des pécheurs, pourvu qu'ils soient repentans.

Marie déclara à sainte Brigitte qu'elle est la mère non-seulement des justes et des innocens, mais aussi des pécheurs pourvu qu'ils aient la volonté de s'amender (1). Oh ! comme il est vrai qu'un pécheur, quand il vient se jeter à ses pieds avec la volonté de s'amender, trouve cette bonne et miséricordieuse mère plus empressée à l'embrasser et à le secourir que ne ferait une mère selon la chair ? c'est précisément ce qu'écrivait S. Grégoire à la princesse

(1) « Amor aut similes invenit aut facit. » (Arist.)

(2) « Ego sum quasi mater omnium peccatorum volentium se
» emendare. »

Mathilde : « Mettez fin à la volonté de pécher, et vous trouverez Marie (je vous le promets en toute assurance), plus empressée à vous prouver son amour qu'une mère selon la nature (2). » Mais quiconque aspire à devenir le fils de cette illustre mère, doit d'abord renoncer au péché, et il peut ensuite espérer d'être adopté pour fils. Sur ces paroles : *Surrexerunt filii ejus* (Prov. xxxi. 28.). Richard fait observer que le mot *surrexerunt* est placé avant *filii*, parce qu'on ne peut, ajoute-t-il, être fils de Marie si on ne cherche d'abord à se relever de la faute où l'on est tombé (3). Et certes, selon la remarque de S. Pierre Chrysologue : « Celui dont les œuvres sont contraires à celles de Marie prouve par le fait qu'il ne veut pas être son fils (4). Marie est humble, et il veut être superbe ! Marie est pure et il veut être impudique ! Marie est pleine d'amour et il veut haïr le prochain ! c'est bien là donner à entendre qu'il n'est ni ne veut être le fils de cette sainte mère. » Les fils de Marie, reprend Richard, sont ses imitateurs par la chasteté, l'humilité, la douceur, la miséricorde (4). » Et comment avoir la hardiesse de vouloir être fils de Marie quand par sa conduite on lui cause tant de déplaisir ? Un pécheur dit un jour à Marie : *Monstra te esse matrem* : « Montrez que vous êtes ma mère ; » mais la Vierge lui répondit : *Monstra te esse filium* : « Montrez que vous êtes mon fils. » (*Auricmma.*)

(1) « *Pone finem in voluntate peccandi, et invenies Mariam (in dubitanter promitto) promptiorem carnali matre in tui dilectione.* » (Lib. 1. Ep. 17.)

(2) « *Nec dignus est, qui in mortali peccato est, vocari filius tantæ matris.* »

(3) « *Qui genitricis non facit opera negat genus.* »

(4) « *Filii Mariæ imitatores ejus in castitate, humilitate, mansuetudine, misericordia.* »

Un autre pécheur invoquait un jour cette divine mère, et l'appelait mère de miséricorde. Marie lui dit : « Vous autres pécheurs, quand vous voulez que je m'intéresse à vous, vous m'appellez mère de miséricorde; et puis vous ne cessez par vos péchés de faire de moi une mère de misère et de douleur. » (*Pelb.*) « Celui-là est maudit de Dieu qui afflige sa mère (2). » *Sa mère*, c'est-à-dire, *Marie*, selon le commentaire de Richard. Oui, Dieu maudit celui qui par sa mauvaise vie et plus encore par son obstination afflige cette tendre mère.

J'ai dit : *pur son obstination* ; car si ce pécheur, quoique non encore dégagé des liens du péché, s'efforce néanmoins d'en sortir, et réclame pour cela le secours de Marie, cette mère ne laisse pas de le secourir et de le faire rentrer en grâce avec Dieu. C'est précisément ce que sainte Brigitte apprit un jour de la bouche de Jésus-Christ même, qui parlant à sa mère lui disait : « Si quelqu'un s'efforce de se relever pour retourner à Dieu vous lui prêtez secours et vous ne laissez personne dépourvu de vos consolations (1). » Ainsi tant que le pécheur s'obstine, Marie ne peut l'aimer ; mais si enchaîné par quelque passion qui le retient dans l'esclavage de l'enfer, il se recommande du moins à la Vierge, et la prie avec confiance et persévérance de le retirer du péché, sans aucun doute cette bonne mère étendra sa main puissante, le dégagera de ses chaînes, et ne le quittera point qu'elle n'ait assuré son salut. Ce fut une hérésie condamnée par le saint concile de Trente que de qualifier de péché toutes les prières et toutes les œuvres

(1) « Maledictus a Deo qui exasperat matrem suam. » (Eccli. xviii. 5.)

(2) « Conanti surgere ad Deum tribuis auxilium, et neminem relinquis vacuum a tua consolatione. »

qui se font en état de péché. S. Bernard dit que la prière dans la bouche du pécheur, quoique défectueuse parce qu'elle n'est pas accompagnée de la charité, ne laisse pas d'être utile et profitable pour sortir du péché : et en effet, selon S. Thomas (2. 2. qu. 178. a. 2. ad 1), la prière du pécheur est à la vérité sans mérite, mais ne laisse pas d'être propre à obtenir la grâce du pardon ; parce que cette vertu de la prière est fondée non sur le mérite de celui qui prie, mais sur la divine bonté et sur les mérites et les promesses de Jésus-Christ qui a dit : « Quiconque demande, reçoit (1). » On doit en dire autant des prières adressées à la divine mère. Si celui qui prie, dit S. Anselme, ne mérite pas d'être exaucé pour lui-même, il le devra aux mérites de Marie à laquelle il se recommande (2). C'est pour cela que S. Bernard exhorte tous les pécheurs à prier Marie, et à la prier avec les sentimens d'une grande confiance, parce que si le pécheur ne mérite pas ce qu'il demande, il n'est pas moins vrai que Marie a obtenu par ses mérites le privilège de faire accorder au pécheur toutes les grâces qu'elle sollicite pour lui auprès de Dieu (3). C'est l'office d'une bonne mère, dit le même saint : une mère qui saurait que deux de ses fils sont divisés par une haine mortelle, et que l'un veut attenter à la vie de l'autre, pourrait-elle faire autrement que de s'employer en toute manière pour les réconcilier ? Eh ! bien ! dit S. Bernard, Marie est mère de Jésus et mère de l'homme. Quand elle voit un pécheur ennemi de Jésus-Christ, elle ne peut en supporter l'idée, et met tout en œuvre pour qu'ils fas-

(1) « Omnis qui petit, accipit. » (Luc. xi.)

(2) « Si merita invocantis non merentur, ut exaudiatur; merita tamen matris intercedunt ut exaudiatur. »

sent leur paix (1). Cette reine pleine de bonté ne demande rien autre chose du pécheur, si ce n'est qu'il se recommande à elle et qu'il ait l'intention de se corriger. Lorsque Marie voit à ses pieds un pécheur qui vient implorer sa miséricorde, elle ne prend pas garde aux péchés dont il est chargé, mais à l'intention qui l'amène ; s'il vient avec une bonne intention, eût-il commis tous les péchés du monde, elle l'embrasse, et tendre mère elle ne dédaigne pas de guérir toutes les plaies qui affligent son ame ; car non-seulement nous l'appelons la mère de miséricorde, mais elle l'est vraiment, et justifie bien ce titre par l'amour et la tendresse qu'elle montre à nous secourir. Tout ce que nous venons de dire fut révélé à sainte Brigitte par la bienheureuse Vierge elle-même (2).

Marie est la mère des pécheurs qui veulent se convertir, et comme mère, elle ne peut s'empêcher de compatir aux maux de ses pauvres enfans et d'y être sensible comme si elle les éprouvait en elle-même. La Chananéenne, quand elle pria Jésus-Christ de délivrer sa fille du démon qui la tourmentait dit : « Ayez pitié de moi, Seigneur, fils de David ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon (3). » Mais puisque c'était la fille et non la mère qui était tourmentée du démon, il semble qu'elle aurait dû

(1) « O felix Maria, tu mater rei, tu mater judicis, cum sis mater utriusque, discordias inter tuos filios nequis sustinere. » (In Dep. ad V.)

(2) « Quantumcumque homo peccat, statim parata sum recipere revertentem ; nec attendo quantum peccaverit, sed cum qualī intentione redit : nam non dedignor ejus plagas ungere, et sapere quia vocor et vere sum mater misericordiæ. » (Rev. L. 2. c. 25.)

(3) « Miserece mei, Domine, fili David : filia mea male a demonio vexatur. » (Matth. xv. 22.)

dire : Seigneur ayez pitié de ma fille, et non : ayez pitié de moi ; mais non, elle dit : « Ayez pitié de moi, » et avec raison ; car toutes les infortunes des enfans sont ressenties par leurs mères comme si elles leur étaient personnelles. Or, c'est précisément ainsi, dit Richard de S. Laurent, que Marie intercède auprès de Dieu quand elle lui recommande quelque pécheur qui s'est recommandé à elle-même : « Marie s'écrie au nom de l'ame pécheresse : Ayez pitié de moi (1). » Mon Seigneur, doit-elle lui dire, cette pauvre ame qui est en état de péché, c'est ma fille ! ayez donc pitié non pas tant d'elle que de moi, qui suis sa mère. Oh ! plutôt à Dieu que tous les pécheurs eussent recours à cette douce mère ! tous assurément obtiendraient de Dieu leur pardon. « O Marie, s'écrie S. Bonaventure dans son admiration, vous embrassez avec une affection toute maternelle un pécheur méprisé du monde entier, et vous n'abandonnez pas ce misérable que vous ne l'ayez réconcilié avec son juge. » Comprendons bien ce langage : Un pécheur, tandis qu'il est en état de péché est haï et repoussé de tous ; il n'est pas jusqu'aux créatures inanimées, le feu, l'air, la terre, qui ne voulussent le châtier et venger sur lui l'honneur de leur maître outragé. Mais si ce misérable a recours à Marie, Marie le chassera-t-elle ? Non, s'il vient avec l'intention d'être secouru et de s'amender elle l'embrassera avec la tendresse d'une mère ; et elle ne l'abandonnera point que par sa puissante intercession elle ne l'ait réconcilié avec Dieu, et ne l'ait fait rentrer en grâce avec lui.

On lit au second livre des Rois (c. xiv. v. 22), que cette femme de Técué louée pour sa sagesse, dit à David :

(1) « Maria clamat pro anima peccatrice : Misere mei. » (de Laud. V. c. 6.)

« Seigneur, j'avais deux fils : pour mon malheur l'un a tué l'autre, en sorte que j'ai déjà perdu un fils ; or la justice veut maintenant m'enlever mon autre fils, le seul qui me reste. Ayez pitié d'une pauvre mère ; faites que je ne demeure pas privée à la fois de mes deux fils. » Alors David, ayant compassion de cette mère infortunée, mit en liberté le coupable, et accorda sa grâce à sa mère. C'est là précisément ce que doit dire Marie, quand elle voit Dieu irrité contre un pécheur qui se recommande à elle : « Mon Dieu, lui dit-elle, j'avais deux fils, Jésus et l'homme ; l'homme a tué mon Jésus sur la croix, maintenant votre justice veut condamner l'homme : Seigneur, mon Jésus est mort, ayez compassion de moi ; et si j'ai perdu l'un de mes fils, ne me faites pas encore perdre l'autre. » Oh ! non certainement, Dieu ne condamnera pas les pécheurs qui ont recours à Marie, et pour qui elle intercède ; puisque Dieu lui-même a recommandé ces pécheurs à Marie comme ses fils. Le dévôt Lanspergius nous représente Dieu lui-même tenant ce langage : « J'ai recommandé les pécheurs à Marie comme ses fils. Aussi dans sa tendre sollicitude à remplir ses devoirs de mère, ne veut-elle pas qu'aucun de ceux qui lui ont été confiés, et surtout qui l'invoquent, vienne à périr, mais elle s'efforce autant qu'il est en elle de les ramener (1). » Et qui pourra jamais, dit Louis de Blois, rendre par le discours la bonté, la miséricorde, la fidélité et la charité que notre mère montre à nous sauver quand nous invoquons son secours (2)? Pros-

(1) • *Mariæ peccatores in filios commendavi. Propterea adeo est sedula, ut officio suo satisfaciens, neminem eorum qui sibi commissi sunt, præcipue illam invocantium, perire sinat, sed quantum valet omnes mihi reducat.* » (V. l. 4. Min. Op.)

(2) • *Hujus matris bonitas, misericordia, fidelitas, charitas erga homines tanta est, ut nullis verbis explicari possit.* »

ternons-nous donc , dit S. Bernard , devant cette bonne mère, embrassons ses pieds sacrés, et ne la quittons pas qu'elle ne nous ait bénis, et ne nous ait acceptés pour ses fils (1). Et quel homme pourrait se défier de la tendresse d'une pareille mère? S. Bonaventure disait : « Dût-elle me donner la mort, j'espérerais encore en elle ; plein de confiance en elle-je voudrais mourir auprès de son image et je serais sauvé (2). » Ainsi doit dire tout pécheur qui a recours à cette mère compatissante : « O vous, ma souveraine et ma mère, j'ai mérité par mes fautes que vous me repoussiez de votre présence, et que vous mesuriez vous-même mon châtiment sur mon indignité ; mais alors même que vous me rebuteriez et que vous me donneriez la mort, je ne perdrais jamais la confiance en vous, je sais que vous devez me sauver. Je me confie tout en vous : et pourvu seulement que j'aie le bonheur de mourir devant une de vos images, en me recommandant à votre miséricorde, j'espère certainement que je ne serai pas damné, mais que j'irai vous louer un jour dans le ciel en la compagnie d'un si grand nombre de vos serviteurs, qui sont morts en vous appelant à leur aide, et ont tous été sauvés par votre puissante intercession. » On lira l'excmple suivant , et on pourra nous dire après cela si aucun pécheur, pourvu qu'il ait recours à elle, peut se défier de la miséricorde et de la tendresse de cette bonne mère.

(1) « Beati illius pedibus provolvamur ; teneamus eam, nec dimittamus, donec benedixerit nobis. » (in Sign. magn.)

(2) « Etiamsi occiderit me, sperabo in eam ; et totus confidens juxta ejus imaginem, mori desidero et salvus ero. »

EXEMPLE.

Vincent de Beauvais raconte (in Spec. histor.) que dans une ville de l'Angleterre, vivait en 1430, un jeune gentilhomme appelé Ernest, qui ayant donné aux pauvres tout son patrimoine, entra dans un monastère. Là il mena une vie si parfaite que les supérieurs l'estimaient beaucoup, surtout pour la dévotion particulière qu'il avait à la sainte Vierge. Il arriva que la peste se déclara dans cette ville; les habitans s'adressèrent aux moines pour leur demander le secours de leurs prières. L'abbé donna ordre à Ernest d'aller prier devant l'autel de Marie, et de ne pas revenir que la Vierge ne lui eût donné une réponse. Le jeune homme y passa trois jours, et reçut enfin pour réponse qu'il fallait réciter certaines prières; on le fit, et le fléau cessa. Or il arriva ensuite que ce jeune homme se refroidit dans la dévotion de Marie; aussitôt le démon l'assaillit par un grand nombre de tentations, la plus violente était celle de l'impureté et le désir de s'enfuir du couvent. Enfin ce malheureux pour ne s'être pas recommandé à Marie, résolut de s'enfuir en sautant par-dessus une muraille de la maison. Mais en passant devant une image de Marie placée dans le corridor, il entendit la mère de Dieu lui parler et lui dire: « Mon fils, pourquoi me quittes-tu? » Alors Ernest, étourdi et pénétré de componction tomba par terre et répondit: « Mais, Vierge sainte, ne voyez-vous pas que je ne puis plus résister? pourquoi de votre côté ne m'aidez-vous pas? » La Vierge répliqua: « Et toi-même pourquoi ne m'as-tu pas invoqué? si tu t'étais recommandé à moi, tu n'en serais pas réduit là. Dorénavant, continua-t-elle, invoque-moi et ne crains

rien. » Ernest retourna dans sa cellule. Mais les tentations revinrent : il négligea encore de se recommander à Marie : aussi finit-il par s'enfuir du couvent ; il se mit dès-lors à mener une mauvaise vie, et passant de faute en faute, il en vint jusqu'à l'assassinat : au point qu'il avait loué une hôtellerie dans laquelle il tuait la nuit les pauvres passagers pour les dépouiller. Entr'autres une nuit il tua le cousin du gouverneur du lieu, qui, d'après les indices qu'il put recueillir lui fit son procès et le condamna à la potence. Mais pendant que le procès s'instruisait, arriva dans l'hôtellerie un jeune cavalier : l'hôte infâme méditant le même crime que de coutume, entra la nuit dans la chambre pour l'assassiner : mais voilà qu'il n'aperçoit plus dans le lit le cavalier, mais en place un crucifix aux plaies saignantes, qui le regardant piteusement lui dit : « Il ne te suffit pas, ingrat que je sois mort une fois pour toi ? veux-tu de nouveau me faire mourir ? et bien étends le bras, et viens me donner la mort. » Alors le pauvre Ernest tout confus se mit à pleurer, et en pleurant il disait : « Seigneur, me voici ; puisque vous montrez tant de miséricorde à mon égard, je veux revenir à vous. » Et aussitôt il partit de l'hôtellerie pour retourner au couvent et faire pénitence ; mais ayant été découvert par les ministres de la justice, il fut conduit au juge, et devant lui il confessa tous les assassinats qu'il avait commis. En conséquence il fut condamné à mourir par la corde, sans qu'on lui donnât même le temps de se confesser. Alors il se recommanda à Marie. Il fut lancé du haut de la potence, mais la sainte Vierge fit en sorte qu'il ne mourût pas : elle-même ensuite délia la corde et lui dit : « Retourne au couvent, fais pénitence, et quand tu me verras avec l'arrêt de ton pardon à la main, alors prépare-toi à la mort. » Ernest retourna au

couvent, raconta le tout à l'abbé et fit une rigoureuse pénitence. Plusieurs années après, il vit Marie tenant à la main l'acte du pardon; aussitôt il se prépara à la mort, et mourut saintement.

PRIÈRE.

O ma souveraine, digne mère de mon Dieu, Marie toute sainte, en me voyant si méprisable, si défiguré par le péché, je ne devrais pas oser m'approcher de vous et vous appeler ma mère. Mais je ne veux pas que mes misères me privent de la consolation et de la confiance dont je suis pénétré en vous donnant le nom de mère. J'ai mérité, je le sais bien, que vous me repoussiez; mais je vous prie de considérer ce qu'a fait et souffert pour moi votre fils Jésus: et puis repoussez-moi si vous le pouvez; je suis un pauvre pécheur, qui plus que les autres ai méprisé la majesté divine, mais le mal est déjà fait. J'ai recours à vous, vous pouvez venir à mon aide; ô ma mère venez à mon aide. Ne me dites pas que vous ne pouvez me secourir; car je sais que vous êtes toute-puissante et que vous obtenez de Dieu tout ce que vous désirez. Si vous me dites après cela que vous ne voulez pas me secourir, dites-moi du moins à qui je dois m'adresser pour être soulagé dans mon excessive détresse! car voici ce que j'oserai dire à la mère et au fils, avec S. Anselme: « Ou ayez pitié de moi, vous mon rédempteur, en me pardonnant, et vous ma mère, en intercédant pour moi. Ou montrez en qui je puis trouver plus de miséricorde, en qui je puis mettre plus sûrement ma confiance (1). » Non, je ne saurais trou-

(1) « Aut misere mihi misero, tu parcendo, tu interveniendo;

ver ni sur la terre ni dans les cieux, quelqu'un qui plus que vous ait pitié des malheureux, et qui puisse mieux me secourir. Vous, Jésus, soyez mon père, et vous, Marie, soyez ma mère. Vous aimez les plus misérables, et vous allez les chercher pour les sauver. Je suis un réprouvé, le plus misérable de tous les réprouvés; mais vous n'avez pas besoin d'aller me chercher, et je ne prétends pas que vous le fassiez; je me présente à vous avec l'espoir assuré que vous ne me délaisserez pas. Me voici à vos pieds; mon Jésus, pardonnez-moi; ma mère, secourez-moi.

• *aut ostendite ad quos tutius fugiam misericordiores. Aut mon-
strate in quibus confidam.* » (S. Auselm.)

CHAPITRE II.

Vita, dulcedo.



§ 1^{er}.

Marie est notre vie parce qu'elle nous obtient le pardon de nos péchés.

Afin de bien comprendre pour quelle raison l'Église nous fait appeler Marie, notre *vie*, il faut savoir que comme l'ame donne la vie au corps, ainsi la grâce divine donne la vie à l'ame; et en effet, une ame sans la grâce peut paraître vivante; mais en réalité elle est morte, ainsi qu'il fut dit à ce personnage de l'Apocalypse : « Vous avez le nom d'homme vivant, mais vous êtes mort (1). » Ainsi Marie, en obtenant aux pécheurs par son intercession la grâce sanctifiante leur rend la vie, et voici comment l'Église la fait parler en lui appliquant les paroles suivantes du livre des Proverbes : « Ceux qui sont diligens à recourir à moi dès le matin, c'est-à-dire, dès qu'ils le peuvent, me trouveront certainement (2). » La version des Septante au lieu de « me trouveront, » dit, « trouveront la grâce (3). »

(1) « Nomen habes quod vivas et mortuus es. » (Apoc. III. 4.)

(2) « Qui mane vigilant ad me invenient me. » (Prov. VIII.)

(3) « Invenient gratiam. »

En sorte que c'est la même chose de recourir à Marie et de retrouver la grâce de Dieu. Et peu après il est dit : « Celui qui m'aura trouvé, trouvera la vie, et recevra de Dieu le breuvage du salut (1). » « Entendez, s'écrie là-dessus S. Bonaventure, entendez, vous qui aspirez au royaume de Dieu : honorez Marie et vous trouverez la vie et le salut éternel (2). »

S. Bernardin de Sienne prétend que si Dieu ne détruisit pas l'homme après son péché, ce fut à cause de l'amour singulier qu'il avait pour cette fille qui devait sortir de lui. Le saint ajoute qu'il ne doute aucunement que toutes les miséricordes et toutes les grâces accordées aux pécheurs dans l'ancienne loi, ne leur aient été accordées uniquement à cause de cette bénite Vierge (3).

C'est pour cela que S. Bernard, s'adressant à ceux qui auraient eu le malheur de perdre la grâce, les exhorte à la chercher de nouveau, mais à la chercher par l'entremise de Marie (4) : Parce que si nous l'avons perdue elle l'a trouvée. Aussi le même saint lui donne-t-il le nom de « inventrice de la grâce (5). » C'est aussi ce que l'ange Gabriel avait donné à entendre pour notre consolation quand il dit à la Vierge : « Ne craignez point, vous avez

(1) « Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. » (Prov. viii.)

(2) « Audite, audite qui cupitis regnum Dei : Virginem Mariam honorate, et invenietis vitam et salutem æternam. » (S. Bonav.)

(3) « Omnes indulgentias factas in veteri testamento non ambigo Deum fecisse solum propter hujus benedictæ puellæ Virginis reverentiam et amorem. » (S. Bern. T. 1. S. LXXI. c. 8.)

(4) « Queramus gratiam et per Mariam queramus. » (S. Bern. S. de Aquæd.)

(5) « Inventrix gratiæ. »

trouvé la grâce (1). » Mais si Marie n'avait jamais été privée de la grâce comment le S. Archange pouvait-il dire qu'elle l'avait trouvée ? Trouver une chose ne se dit que de celui qui ne l'avait pas auparavant. La Vierge fut toujours avec Dieu, avec la grâce ; et même avec la plénitude de la grâce, ainsi que le déclara le même archange par ces mots : « Je vous saluè Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous (2). » Si donc Marie n'a point trouvé la grâce pour elle, puisqu'elle en avait toujours eu la plénitude, pourquoi l'a-t-elle trouvée ? Le cardinal Hugues, commentant ce passage répond qu'elle l'a trouvée pour les pécheurs qui l'avaient perdue : « Qu'ils courent donc à Marie, dit ce pieux auteur, qu'ils courent à Marie les pécheurs qui ont perdu la grâce, et ils la trouveront auprès d'elle. Qu'ils lui disent avec assurance : la chose trouvée doit être restituée à quiconque l'a perdue. Ainsi rendez-nous la grâce (2). » Richard de S. Laurent développant la même pensée, conclut ainsi : « Désirons-nous trouver la grâce, allons à Marie qui l'a trouvée et qui la trouve toujours (4). » Et comme elle a été et sera toujours chère à Dieu, si nous avons recours à elle, notre attente ne saurait être frustrée. Elle dit dans le livre des Cantiques, au chap. viii, que Dieu l'a placée en ce monde pour être notre défense : « Je suis comme un

(1) « Ne timeas, Maria, invenisti gratiam. » (Luc. i.)

(2) « Ave; gratia plena, Dominus tecum. »

(3) « Currant ergo, currant peccatores ad Virginem, qui gratiam amiserant peccando, et eam inveniunt apud ipsam, secure dicant : Redde nobis rem nostram quam invenisti. »

(4) « Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ quæ quia semper invenit, frustrari non poterit. » (de Laud. V. L. 2.)

rempart, et mon sein est comme une tour (1). Et c'est pour cela, dit-elle, qu'elle a été établie médiatrice de paix entre Dieu et les pécheurs (2). Là-dessus S. Bernard relève le courage du pécheur en disant : « Allez à cette mère de miséricorde, et découvrez-lui les plaies que le péché a laissées dans votre ame; elle ne manquera pas alors de prier son fils qu'il vous pardonne, en lui rappelant qu'elle l'a nourri de son lait; et le fils ne manquera pas de l'exaucer (3). C'est en effet ce que suppose la prière accoutumée que l'Eglise nous fait adresser au Seigneur : « Accordez, Dieu de miséricorde, un appui protecteur à notre faiblesse; afin que, faisant mémoire de la sainte mère de votre fils, nous puissions, par le secours de ses prières, nous relever de nos iniquités (4). »

C'est donc avec raison que S. Laurent Justinien l'appelle l'espérance des malfaiteurs (5), puisqu'elle seule obtient leur pardon. C'est donc avec raison que S. Bernard l'appelle l'échelle des pécheurs (6); puisque cette miséricordieuse reine, leur tendant la main, les tire de l'abîme du péché pour les faire remonter jusqu'à Dieu. C'est donc avec raison que S. Augustin l'appelle l'unique espérance des

(1) « Ego murus et ubera mea quasi turris; ex quo facta sum »
» coram eo quasi pacem reperiens. » (Cant. viii. 10.)

(2) « Ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens. »
(Cant. viii. 10.)

(3) « Vade ad matrem misericordiae, et ostende illi plagas peccatorum, et illa ostendet pro te ubera. Exaudiet utique Matrem »
» Filius. »

(4) « Concede, misericors Deus, fragilitati nostrae praesidium; »
» ut qui sanctae Dei genitricis memoriam agimus, intercessionis »
» ejus auxilio a nostris iniquitatibus resurgamus. »

(5) « Spes delinquentium. »

(6) « Peccatorum scala. »

pécheurs, puisque nous n'espérons que par son moyen la rémission de tous nos péchés (1) : pareillement encore S. Jean Chrysostôme dit que les pécheurs ne reçoivent le pardon que par l'intercession de Marie (2) ; aussi le même saint la salue-t-il ainsi au nom de tous les pécheurs : « Salut, mère de Dieu, et la nôtre, ciel où Dieu réside, trône du haut duquel le Seigneur dispense toutes ses grâces ; salut, ornement de notre Église ; ne cessez de prier Jésus afin que par vous nous puissions trouver miséricorde au jour du jugement, et obtenir les biens réservés à ceux qui aiment Dieu (3). »

C'est avec raison enfin que Marie est comparée à l'aurore dans ce passage des Cantiques : « Quelle est celle qui monte du désert comme l'aurore à son lever (4) ? » Et en effet, dit le pape Innocent III, de même que l'aurore met fin à la nuit et donne naissance au jour, Marie, en naissant, a mis fin à tous les vices (5). Or, le même effet que Marie produit dans le monde par sa naissance, elle le produit dans une âme quand sa dévotion y prend racine. Elle met fin à la nuit du péché, et dirige l'âme dans la voie de la vertu. Voilà pourquoi S. Germain lui adresse ces pa-

(1) « Tu es spes unica peccatorum, quia per te speramus veniam omnium delictorum. » (S. Aug. S. xviii. de Sanctis.)

(2) « Per hanc peccatorum veniam consequimur. »

(3) « Ave igitur Mater, Cælum, Thronus Ecclesiæ nostræ decus ; assidue precare Jesum, ut per te misericordiam invenire in die judicii, et quæ reposita sunt iis qui diligunt Deum bona consequi possimus. » (In Off. Nat. B. M. die 15.)

(4) « Quæ est ista quæ ascendit, quasi aurora consurgens ? » (Cant. vi. 9.)

(5) « Cum aurora est finis noctis et origo diei, vere per auroram designatur Maria Virgo quæ fuit finis vitiorum. » (Serm. 2. de Ass. B. V.)

roles : « O mère de Dieu , votre protection donne l'immortalité , votre intercession c'est la vie (1). » Le même saint, dans un discours intitulé *de zona Virginis* , dit que le nom de Marie , pour qui le prononce avec affection, est ou un signe de vie, ou un signe de prompt retour à la vie.

Marie a dit dans son Cantique : « Dès ce jour toutes les générations m'appelleront heureuse (2). » Oui , ma souveraine, lui dit S. Bernard, dès ce jour tous les hommes vous appelleront bienheureuse, parce que tous vous devront la vie de la grâce et la gloire éternelle (3). C'est en vous que les pécheurs trouvent le pardon, les justes la persévérance, et ensuite la vie de l'éternité (4). « Ne perdez pas confiance, ô pécheur, dit ici le pieux Bernardin de Bustis, quand bien même vous auriez commis tous les péchés possibles, mais adressez-vous avec assurance à cette glorieuse reine, vous la trouverez toujours les mains pleines de miséricorde et de bienfaits ; car, ajoute-t-il, elle est bien plus désireuse de vous accorder des grâces que vous n'êtes empressé à les recevoir. (5) »

S. André de Crète appelle Marie, garantie sur gage des

(1) « S. Germ. Serm. 5. in Dorm. B. V. »

(2) « Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. » (Luc. 1.)

(3) « Ex hoc beatam te dicent omnes generationes, quæ omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti. » (Serm. 2. in Pentec.)

(4) « In te peccatores veniam, justi gratiam inveniunt in æternum. » (Serm. de Nat. B. M. V.)

(5) « O peccator, ne diffidas etiamsi commisisti omnia peccata: »
 » sed secure ad istam gloriosissimam dominam recurras. Invenies »
 » eam in manibus plenam misericordia et largitate. Plus enim »
 » ipsa desiderat facere tibi bonum, quam tu accipere concupiscas. » (Serm. 5. de Nov. Mar.)

réconciliations divines (1). Et il faut entendre par-là que lorsque les pécheurs ont recours à Marie pour être réconciliés avec Dieu, il leur promet un pardon assuré, et leur en donne un gage comme garantie. Or, ce gage c'est précisément Marie, qu'il nous a donnée pour Avocate, et par l'intercession de laquelle, en vertu des mérites de Jésus-Christ, Dieu pardonne ensuite à tous les pécheurs qui ont recours à elle. Sainte Brigitte apprit d'un ange, que les saints prophètes étaient ravis de joie en apprenant que Dieu, en considération de l'humilité et de la pureté de Marie, se laisserait fléchir, et rendrait ses bonnes grâces à ceux qui avaient provoqué sa colère (2).

Aucun pécheur ne doit jamais craindre d'être repoussé par Marie quand il implorera sa pitié : non, car elle est une mère de miséricorde, et à ce titre elle désire sauver les plus misérables. Marie est cette arche heureuse, dit S. Bernard, à l'abri de laquelle on échappe au naufrage de l'éternelle damnation (3). Au temps du déluge, les animaux mêmes furent sauvés dans l'arche de Noë : les pécheurs aussi trouveront leur salut sous le manteau de Marie. Sainte Gertrude vit un jour Marie avec son manteau ouvert, sous lequel s'étaient réfugiés une multitude de lions, d'ours, de tigres et autres bêtes féroces ; elle remarqua que Marie, non-seulement ne les chassait point, mais les accueillait avec beaucoup de commisération et les caressait. La sainte comprit par-là que les pécheurs les plus désespérés, quand ils ont recours à Marie, ne sont pas repoussés, mais accueillis avec bonté et sauvés de la mort éternelle. Entrons donc dans cette arche, allons nous réfugier sous le man-

(1) « Fidejussio divinarum reconciliationum, quæ dato pignore
« lit. »

teau de Marie, bien assurés qu'elle ne nous rejettera point, et qu'inafailliblement elle nous sauvera.

EXEMPLE.

Le père Bovio (1) raconte qu'une méchante femme nommée Hélène, étant allée à l'église, entendit par hasard un sermon sur le rosaire : au sortir de l'office, elle en acheta un, mais elle avait soin de le tenir caché et de ne le faire voir à personne. Elle commença dès-lors à le réciter, et quoique ce fût sans dévotion, la sainte Vierge lui fit ressentir tant de consolations et de douceurs en le récitant, qu'elle ne pouvait plus l'omettre un seul jour. Par-là elle conçut une telle horreur de sa mauvaise vie, qu'elle ne pouvait plus trouver de repos; aussi se vit-elle comme contrainte d'aller se confesser, et elle le fit avec tant de contrition que le confesseur en demeura tout surpris. Après la confession, elle alla tout de suite se prosterner aux pieds d'un autel de Marie pour remercier son avocate; là, elle récita le rosaire, et la divine mère anima la statue pour lui parler en ces termes : « Hélène, c'est assez avoir offensé Dieu et moi; change de vie dès ce jour, et tu auras une bonne part dans mes faveurs. » La pauvre pécheresse, toute confuse, répondit alors : « Ah! Vierge toute sainte, il est vrai que jusqu'ici j'ai été une scélérate; mais vous qui pouvez tout, venez à mon aide : je me donne à vous, et veux consacrer ce qui me reste de vie à faire pénitence de mes péchés. » Aidée de Marie, Hélène distribua tous ses biens aux pauvres, et se mit à faire une rigoureuse pénitence. Elle était tourmentée de tentations épouvantables, mais elle ne

(1) « Es. della SS. V. »

faisait autre chose que se recommander à la mère de Dieu, et elle demeurait ainsi toujours victorieuse. Elle en vint même jusqu'à obtenir des grâces surnaturelles, telles que des visions, des révélations, des prophéties. Enfin, avant sa mort, Marie lui en fit connaître les approches plusieurs jours à l'avance, et vint elle-même avec son fils pour la visiter. Au moment où elle expira, on vit l'âme de cette pécheresse s'envoler vers les cieux, sous la forme d'une belle colombe.

PRIÈRE.

O mère de mon Dieu, ô Marie, mon unique espérance, voici à vos pieds un misérable pécheur qui sollicite votre pitié. Toute l'Eglise, tous les fidèles vous célèbrent comme le refuge des pécheurs ; vous êtes donc mon refuge, vous devez me sauver. Vous savez, n'est-ce pas, combien notre salut est cher à votre fils (1) ; vous savez bien ce qu'a souffert Jésus-Christ pour me sauver. Je mets sous vos yeux, ô ma mère, les souffrances de Jésus ; le froid qu'il souffrit dans l'étable, les pas qu'il fit dans le voyage d'Égypte ; ses fatigues, ses sucurs, le sang qu'il répandit ; la douleur qui le fit expirer à vos yeux sur la croix. Faites connaître que vous aimez ce fils, puisque c'est au nom de votre amour pour lui que je vous supplie de me secourir : tendez la main à un malheureux qui, après sa chute, sollicite votre pitié. Si j'étais un saint, je ne vous demanderais pas miséricorde, mais comme je ne suis qu'un pécheur, j'ai recours à vous qui êtes la mère de la miséricorde. Je sais que vo-

(1) « Suis dulcissima Dei mater, quantum placeat benedicto » filio tuo salus nostra. » (Guil. Paris.)

tre cœur compatissant trouve sa consolation à secourir les misérables, quand leur obstination ne vous empêche pas de les secourir. Consolez donc votre cœur compatissant, et consolez-moi aujourd'hui que vous avez occasion de sauver un pauvre damné de l'enfer, et que rien ne vous empêche de me secourir, puisque je ne veux pas être obstiné. Je me mets entre vos mains, dites-moi ce que j'ai à faire, et obtenez-moi la force de l'exécuter, car je suis dans la résolution de faire tout ce que je puis pour rentrer dans l'amitié de Dieu. Je me réfugie sous votre manteau ; Jésus veut que j'aie recours à vous, afin que pour votre gloire et pour la sienne (car vous-êtes sa mère), je sois redevable de mon salut d'abord à son sang, mais aussi à vos prières. Il m'envoie vers vous afin que vous me prêtiez secours. O Marie, voici que j'ai recours à vous, je mets en vous ma confiance. Vous priez pour tant d'autres, priez, dites une parole encore pour moi : dites à Dieu que vous voulez mon salut, et Dieu me sauvera certainement. Dites-lui que je suis à vous, je ne vous demande pas autre chose.

§ II.

Marie est encore notre vie, parce qu'elle nous obtient
la persévérance.

La persévérance finale est un don de Dieu si grand, que, comme l'a déclaré le saint Concile de Trente, c'est un don tout gratuit qui ne peut être mérité par nous. Mais, comme l'enseigne S. Augustin, tous ceux qui demandent à Dieu la persévérance, l'obtiennent de lui ; et, selon le P. Suarez, ils l'obtiennent infailliblement toutes les fois qu'ils sont

attentifs à la demander jusqu'à la fin de leur vie; car, comme le dit Bellarmin, il faut demander tous les jours cette persévérance, pour l'obtenir tous les jours (1). Or, s'il est vrai, comme je le tiens pour certain, selon l'opinion commune aujourd'hui, ainsi que nous le montrerons ci-après au chapitre iv, s'il est vrai, dis-je, que toutes les grâces que Dieu nous dispense passent toutes par les mains de Marie, il sera vrai aussi que nous ne pourrons obtenir autrement que par l'entremise de Marie la plus grande de toutes les grâces, celle de la persévérance : et nous l'obtiendrons certainement, si nous la demandons toujours avec confiance à Marie. Elle-même l'a promise cette grâce à tous ceux qui la servent fidèlement en cette vie : « Ceux qui agissent avec moi ne pécheront point : ceux qui publient ma gloire, auront la vie éternelle (2). » Tel est le langage que tient la sainte Église dans l'office de la *Conception de la sainte Vierge*.

Si nous voulons nous conserver dans la vie de la grâce divine, nous avons besoin de la force spirituelle nécessaire pour résister à tous les ennemis de notre salut. Or, cette force ne s'obtient que par l'entremise de Marie : « La force est à moi; par moi les rois commandent (3). » La force spirituelle est à moi, dit Marie; Dieu a remis ce don entre mes mains, afin que je le dispense à mes serviteurs. Par moi les rois commandent; oui, par moi mes serviteurs sont rois, commandent à tous leurs sens et à toutes leurs passions, et méritent ensuite de régner éternel-

(1) « Quotidie petenda est ut quotidie obtineatur. »

(2) « Qui operantur in me non peccabunt : qui clucidant me » vitam æternam habebunt. » (Eccli. xxiv.)

(3) « Mea est fortitudo : per me reges regnant. » (Prov. viii.)
» In festo S. Mariæ ad Nives. »

lement dans les cieux. Oh ! quelle force n'ont pas les sujets de cette grande reine pour vaincre toutes les tentations de l'enfer ! Marie est cette tour dont il est parlé dans le livre des Cantiques (1) : elle est pour ses favoris qui recourent à elle dans les combats, comme une tour environnée de puissans moyens de défense ; ses dévoués sujets trouvent en elle tous les boucliers et toutes les armes nécessaires pour résister aux attaques de l'enfer.

C'est pour la même raison que la sainte Vierge est comparée au platane qui s'élève le long des courans d'eau (2). Le cardinal Hugues observe là-dessus que le platane a les feuilles semblables aux boucliers (3) : et l'on peut comprendre par-là comment Marie prend la défense de ceux qui se réfugient autour d'elle. Le bienheureux Amédée donne une autre explication, et dit qu'elle s'appelle platane, parce que de même que le platane par l'ombre de ses rameaux protège les voyageurs contre la chaleur du soleil et contre la pluie, de même aussi sous le manteau de Marie les hommes trouvent un abri contre l'ardeur des passions et la fureur des tentations (4).

Malheureuses les ames qui s'éloignent de cet abri protecteur, renoncent à la dévotion envers Marie, et cessent de se recommander à elle dans les occasions ! Si le soleil ne se levait plus sur le monde, dit S. Bernard, le monde

(1) « Sicut turris David collum tuum, que edificata est cum propugnaculis : mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium. » (Cant. iv. 4.)

(2) « Quasi platanus exaltata sum juxta aquas in plateis. » (Eccli. xiv. 19.)

(3) « Platanus habet folia scutis similia. »

(4) « Virgo ramorum extensione se ubique expandit, ut filios ædæ ab Astu et turbine umbra desiderabili protegeret. » (B. Am. hom. 8.)

serait-il dès-lors autre chose qu'un chaos de ténèbres et d'horreur (1)? Qu'une ame perde la dévotion à Marie, aussitôt elle demeurera remplie de ténèbres, et de ces ténèbres dont parle le Saint-Esprit : « Vous avez répandu les ténèbres, et la nuit s'est faite : dans l'obscurité passeront toutes les bêtes des forêts (2). » Du moment que la lumière divine cesse de briller dans une ame, et que la nuit s'y fait, elle devient le repaire de tous les péchés et de tous les démons. Voilà ce qui faisait dire à S. Anselme : « Malheur à ceux qui méprisent l'éclat de ce soleil, c'est-à-dire à ceux qui méprisent la dévotion envers Marie (3). S. François de Borgia craignait, et avec raison, pour la persévérance de ceux dans lesquels il ne trouvait pas une dévotion particulière pour la bienheureuse Vierge. Un jour qu'il demandait à des novices quel était le saint auquel chacun d'eux avait le plus de dévotion, il s'aperçut que quelques-uns n'avaient point cette dévotion particulière à Marie : il avertit le maître des novices de surveiller plus attentivement ces misérables, et il arriva qu'ils eurent le malheur de perdre leur vocation, et renoncèrent à la vie religieuse.

S. Germain avait donc bien raison d'appeler la très-sainte Vierge la respiration des chrétiens ; car de même que le corps ne peut vivre sans respirer, de même l'ame ne peut vivre sans recourir et se recommander à Marie, dans l'entremise de laquelle nous trouvons un moyen sûr d'acquérir et de conserver en nous la vie de la grâce di-

(1) « Tolle corpus hoc solare ubi dies? tolle Mariam quid nisi » tenebræ relinquentur? (Serm de Aquæd.)

(2) « Posuisti tenebras et facta est nox : in ipsa pertransibunt » omnes bestiæ sylvæ. » (Ps. cxxx. 20.)

(3) « Væ, væ eis qui solem istum aversantur ! »

vine (1). Le bienheureux Alain, assailli un jour par une tentation violente, fut sur le point de se perdre pour ne s'être pas recommandé à Marie : mais la sainte Vierge lui apparut , et afin qu'une autre fois il se tint mieux sur ses gardes, elle lui donna un soufflet, et lui dit : « Si tu t'étais recommandé à moi, tu ne te serais pas trouvé en si grand danger. »

D'autre part, Marie nous adresse ces paroles : « Heureux l'homme qui écoute ma voix, et qui a soin de se présenter continuellement à la porte de ma miséricorde pour demander des lumières et des secours (2). » Or Marie ne manquera point d'obtenir à celui qui l'invoque ainsi, et les lumières et la force nécessaires pour sortir des entraves du vice, et marcher dans la voie de la vertu. C'est donc une belle expression que celle d'Innocent III, quand il appelle Marie : « Lune pendant la nuit, aurore le matin, soleil pendant le jour (3). » Lune, à l'égard de l'aveugle plongé dans la nuit du péché, pour l'éclairer sur le misérable état de damnation où il se trouve ; aurore, c'est-à-dire avant-courrière du soleil, à l'égard de l'homme déjà éclairé, pour le faire sortir du péché et le rendre à la grâce divine ; soleil, enfin, à l'égard de l'homme déjà justifié, afin qu'il n'aille pas retomber dans quelque précipice.

Les docteurs appliquent à Marie ces paroles de l'Ec-

(1) « Sicut respiratio non solum est signum vitæ, sed etiam »
 » causa ; sic Mariæ nomen, quod in servorum Dei ore versatur, si-
 » mul argumentum est quod vere vivunt, simul etiam hanc vitam
 » efficit et conservat ; omnemque eis opem impertitur. » (S. Ger-
 » ac Deip.)

(2) « Beatus homo qui audit me, qui vigilat ad fores meas »
 » quotidie, et observat ad postes ostii mei. » (Prov. VIII. 38.)
 » In festo Conc. B. M. V. »

(3) « Luna in nocte, aurora in diluculo, sol in die. » (Scr. 2.
 de Ass.)

clésiastique : « Ses liens sont une ligature salutaire (1). » Pourquoi dire *ses liens*? remarque S. Laurent Justinien, si ce n'est parce qu'elle lie ses serviteurs pour les empêcher de s'égarer dans les champs de la licence (2)? S. Bonaventure explique dans le même sens ces paroles de l'Écclésiastique, qui se trouvent dans l'Office de Marie : « Madame est dans la plénitude des saints (3). » Et il dit que Marie, non-seulement réside dans l'assemblée des saints, mais qu'elle conserve les saints, afin qu'ils ne retournent pas en arrière; elle conserve leurs vertus afin qu'elles ne viennent pas à défailir : elle enchaîne les démons afin qu'ils ne leur nuisent pas (4). Il est dit des serviteurs de Marie, qu'ils sont couverts d'un double vêtement (5). Corneille Lapière explique ainsi ce double vêtement : « C'est, dit-il, parce qu'elle orne ses fidèles serviteurs des vertus de son fils et des siennes ; et ils doivent à ce vêtement le don de la sainte persévérance (6). » Voilà pourquoi S. Philippe de Néri répétait sans cesse cet avis à ses pénitens : « Mes enfans, si vous voulez obtenir la persévérance, soyez dévots à Marie. » Pareillement, le vénérable frère Jean Berchmans, de la Compagnie de Jésus, avait coutume de dire : « Quiconque aime Marie, aura la persévérance. » L'abbé Rupert fait là-dessus une

(1) « Vincula illius alligatura salutaris. » (Eccli. vi. 51.)

(2) « Quare vincula ? nisi quia servos ligat ne discurrant per campos licentiæ. »

(3) « In plenitudine sanctorum detentio mea. » (Eccli. xxiv. 16.)

(4) « Ipsa quoque non solum in plenitudine sanctorum detinetur, sed etiam in plenitudine sanctos detinet, ne eorum plenitudo minuatur; detinet nimirum virtutes, ne fugiant; detinet demones ne noceant. » (S. Bon. in Spec.)

(5) « Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus. » (Sap. xi.)

(6) « Duplici veste ipsa ornat sibi devotos, quia tam Christi, quam suis virtutibus eos induit. »

belle réflexion dans la parabole de l'Enfant prodigue : il dit que ce fils indocile, s'il avait eu sa mère, ou ne se serait pas éloigné de la maison paternelle, ou y serait peut-être revenu plus tôt (1). Et par-là il voulait faire entendre que celui qui est fils de Marie, ou ne s'éloigne jamais de Dieu, ou, s'il a le malheur de s'en éloigner, ne tarde pas à être ramené par l'entremise de Marie.

Oh ! si tous les hommes aimaient cette reine si bonne et si aimante, et qu'ils eussent recours à elle et toujours et tout de suite dans les tentations, quels seraient ceux qu'on verrait jamais faire une chute ? en verrait-on un seul se perdre ? Celui-là tombe et se perd qui n'a pas recours à Marie. S. Laurent Justinien applique à la sainte Vierge ces paroles de l'Ecclésiastique : « J'ai marché sur les flots de la mer (2). » Et il lui fait dire : « J'y ai marché avec mes amis, afin de les assister, et de les empêcher d'être abîmés dans le péché (3). »

Le père Bernardin de Bustis raconte qu'un oiseau ayant été dressé à dire : *Ave Maria*, un épervier vint pour l'enlever ; mais l'oiseau dit : *Ave Maria*, et l'épervier tomba mort. Par-là Dieu voulut faire comprendre que si un oiseau privé de raison a pu être sauvé par l'invocation du nom de Marie, nous serons bien plus assurés d'être délivrés des mains du démon, si, dans les assauts qui nous sont livrés, nous sommes attentifs à invoquer Marie. Ainsi, dit S. Thomas de Villeneuve, lorsque les démons viennent nous tenter, nous n'avons autre chose à faire que d'imiter les poussins quand ils voient paraître le milan : ils courent

(1) « Si prodigus filius viventem matrem habuisset, vel a paterna domo nunquam discessisset, vel forte citius rediisset. »

(2) « In fluctibus maris ambulavi. » (Eccli. xxiv.)

(3) « Scilicet cum familiaribus meis, ut ipsos eruerem a naufragio peccatorum. »

aussitôt se réfugier sous les ailes de la mère; nous aussi, dès que la tentation vient nous assaillir, sans nous arrêter à discourir avec elle, allons nous réfugier sous le manteau de Marie (1). Et vous, continue le même saint, notre reine et notre mère, c'est à vous de nous défendre, parce que, après Dieu, nous n'avons d'autre refuge que vous, qui êtes notre unique espérance et la protectrice en qui nous mettons toute notre confiance (2).

Concluons donc par ces paroles de S. Bernard : « O homme, qui que tu sois, tu sais bien qu'en cette vie tu es plus souvent ballotté par les orages et les tempêtes que tu ne marches sur la terre ferme; ne détourne donc pas tes regards de dessus cette étoile brillante, si tu ne veux être abîmé dans les flots. Fixe cet astre, invoque Marie. Dans les dangers, dans les importunités des tentations, dans les doutes et les perplexités, songe que Marie peut te secourir, et invoque son secours à l'instant même. Que ton cœur ne cesse d'avoir confiance en elle, que ta bouche ne cesse de l'invoquer. En suivant Marie tu ne saurais t'écarter de la voie du salut. Pourvu que tu te recommandes à elle tu ne dois jamais désespérer. Soutenu par elle tu ne tomberas point; par elle protégé, tu ne peux craindre de te perdre; et guidé par elle, tu te sauveras sans peine. En un mot, si Marie prend ta défense, tu arriveras certainement au royaume des bienheureux. Fais ainsi et tu vivras (5).

(1) « Sicut pulli, volitantibus desuper milvis, ad gallinæ alas » occurrunt, ita nos sub velamento alarum tuarum abscondimur. » (Serm. 5. de Nat. Virg.)

(2) « Nescimus aliud refugium nisi te; tu sola es unica spes » nostra; tu sola unica patrona nostra ad quam omnes aspicimus. »

(5) « O quisquis te intelligis in hujus sæculi profluvio magis

EXEMPLE.

C'est une histoire célèbre que celle de sainte Marie égyptienne, telle qu'on la lit dans le livre I des Vies des Pères. A l'âge de dix-huit ans elle s'enfuit de la maison paternelle et s'en vint à Alexandrie, où, par sa vie infâme, elle devint le scandale de la ville. Après dix-sept ans de cette vie déréglée, elle alla, courant le monde, jusqu'à Jérusalem, où l'on célébrait alors la fête de la sainte croix, et voulut elle aussi, comme la foule, entrer dans l'église, plus par curiosité que par dévotion. Mais, quand elle fut arrivée à la porte, elle se sentit repoussée par une puissance invincible. Elle tenta une seconde fois et fut encore repoussée, et de même une troisième et une quatrième fois. Alors la malheureuse, s'étant retirée dans un coin du parvis, fut éclairée d'en haut et comprit que Dieu, pour sa mauvaise vie, la rejetait même de son temple. Elle leva les yeux par hasard et vit une image de Marie peinte à l'extérieur de l'église. Elle se tourna vers cette image, fondant en larmes, et lui dit : « O mère de Dieu, ayez pitié de cette pauvre pécheresse. Je vois bien qu'à cause de mes fautes je ne mérite pas que vous me regardiez. Mais vous êtes le refuge des pécheurs : au nom de votre amour pour

» *inter procellas et tempestates fluctuare, quam per terram ambulare ; ne avertas oculos a fulgore hujus sideris, si non vis obrui procellis. Respice stellam, voca Mariam in periculis, in angustis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca. Non recedat ab ore, non recedat a corde. Ipsam sequens non devias ; ipsam regnans non desperas ; ipsa tenente non corruis, ipsa protegente non metuis, ipsa duce non fatigaris, ipsa propitia pervenis. Sic fac et vives.* » (S. Bern. Homn.

Jésus votre fils, assistez-moi ; faites que je puisse entrer dans l'église, je veux changer de vie et aller faire pénitence en tel lieu que vous m'aurez indiqué. » Alors elle entendit une voix intérieure, comme si la bienheureuse Vierge lui avait répondu : « Allons, puisque tu as eu recours à moi, et que tu veux changer de vie, entre dans l'église, la porte n'en sera plus fermée pour toi. » La pécheresse entre alors, adore la croix, et fond en larmes. Elle retourne alors auprès de l'image, et lui dit : « Commandez, me voici prête ; où voulez-vous que je me retire pour faire pénitence ? » « Va, lui répondit la Vierge, passe le Jourdain, et tu trouveras le lieu de ton repos. » Elle se confessa, communia, passa le fleuve, arriva au désert, et comprit que c'était là pour elle le lieu de la pénitence. Or, pendant les dix-sept premières années que la sainte vécut dans le désert, quels assauts ne lui livrèrent pas les démons pour la faire retomber ! Que faisait-elle alors ? Elle ne faisait autre chose que se recommander à Marie, et Marie lui obtint la force de résister pendant ces dix-sept années ; après quoi ses combats cessèrent. Enfin, après avoir vécu 57 ans dans ce désert, et se trouvant parvenue à la 87 année de son âge, elle fut découverte par l'abbé Zozime que la Providence conduisit en ce lieu. Elle lui raconta toute sa vie, et le pria de revenir l'année suivante lui porter la sainte communion. Le saint abbé y revint en effet et la communia. Ensuite la sainte renouvela la prière de venir la trouver de nouveau. S. Zozime n'y manqua pas, et la trouva morte ; son corps était environné de lumière et près de la tête il lut ces paroles écrites sur le sable : « Enterre ici le corps d'une misérable pécheresse, et prie Dieu pour moi. » Il se mit en devoir de l'enterrer, et un lion vint creuser la fosse. De retour au monastère il ra-

conta les merveilles de la divine miséricorde envers cette heureuse pénitente.

PRIÈRE.

O mère tendre, Vierge sainte, voici à vos pieds un traître, qui, payant d'ingratitude les grâces obtenues de Dieu par votre entremise, vous a trahie, et vous et Dieu en même temps. Mais sachez, ô ma protectrice, que ma misère, loin de me faire perdre la confiance en vous, ne fait que l'augmenter; parce que je vois que ma misère ne vous inspire que plus de compassion pour moi. Faites connaître, ô Marie, que vous êtes pour moi ce que vous êtes pour tous ceux qui vous invoquent, c'est-à-dire, pleine de bonté et de miséricorde. Il me suffit que vous me regardiez et preniez pitié de moi, si votre cœur est sensible à mes maux il ne manquera pas de me protéger. Et si vous me protégez que puis-je craindre? Non, je ne crains rien; ni mes péchés, parce que vous pouvez réparer tout le mal; ni les démons, parce que vous êtes plus puissante que l'enfer; ni votre fils, justement indigné contre moi, parce qu'une seule de vos paroles suffira pour l'apaiser. Je crains seulement que par ma faute je néglige de me recommander à vous dans mes tentations, et qu'ainsi je me perde. Mais voici ce que je vous promets aujourd'hui: je veux toujours recourir à vous; aidez-moi à tenir parole. Voyez la belle occasion que vous avez de contenter votre désir, de soulager un misérable tel que moi.

O mère de Dieu, j'ai une grande confiance en vous. J'attends de vous la grâce de pleurer mes péchés comme je le dois; et j'espère de vous la force nécessaire pour ne plus y retomber, si je suis malade, vous pouvez me guérir, vous

qui tenez du ciel l'art de guérir. Si mes fautes m'ont rendu faible, votre secours me fortifiera. O Marie, j'espère tout de vous, parce que vous pouvez tout auprès de Dieu. *Amen.*

§ III. DULCEDO.

Marie rend la mort douce à ses serviteurs.

« Les vrais amis et les vrais parens ne peuvent être connus au temps de la prospérité, mais bien à celui des embarras et des infortunes (1). » Les amis, dans le monde, n'abandonnent pas un ami tandis qu'il est au sein de la prospérité; mais s'il vient à essuyer quelque disgrâce, et surtout s'il est à la veille de mourir, aussitôt ses amis l'abandonnent. Ce n'est pas ainsi qu'en agit Marie envers ses serviteurs : dans toutes leurs détresses, et surtout dans les angoisses de la mort, qui sont bien les plus terribles qu'on puisse éprouver sur la terre, bonne maîtresse et bonne mère elle n'abandonne jamais ceux qui lui sont dévoués. Ainsi, comme elle est notre vie au temps de notre exil, de même elle devient notre douceur au temps de notre mort, en nous l'obtenant douce et heureuse. Et en effet, depuis ce grand jour où Marie eut à la fois l'avantage et la douleur d'assister à la mort de Jésus son fils, le chef des prédestinés, elle obtint la grâce d'assister tous les prédestinés au moment de leur mort. C'est pour cela que l'Église nous fait prier la bienheureuse Vierge de nous assister spécialement à l'heure de la mort (1).

(1) « *Omni tempore diligit qui amicus est; et frater in angustiis comprobatur.* » (Prov. xvii.)

(2) « *Ora pro nobis peccatoribus nunc et in hora mortis nostræ.* » *Amen.* »

Elles sont bien terribles les angoisses des pauvres mourans, que tourmentent à la fois et le remords des péchés commis, et l'horreur du jugement qui approche, et l'incertitude du salut éternel. C'est alors surtout que s'arme l'enfer, et qu'il déploie toutes ses forces pour gagner cette ame qui passe à l'éternité : il sait bien qu'il lui reste peu de temps pour la gagner, et que s'il la perd alors, il la perd pour toujours (1). Et voilà pourquoi le démon, qui avait coutume de la tenter pendant la vie, ne se contente plus d'être seul à la tenter au moment de la mort, mais il appelle des compagnons pour l'aider. Lorsque quelqu'un est sur le point de mourir, sa maison se remplit d'esprits infernaux qui se réunissent contre lui pour le perdre (2).

On raconte de S. André Avellino, qu'au temps de sa mort dix mille démons vinrent pour le tenter. Et on lit dans sa vie qu'au moment de son agonie il soutint contre l'enfer un combat si terrible, qu'il fit trembler tous les bons religieux qui l'assistaient. Ils virent le visage du saint s'enfler par l'agitation, jusqu'à devenir tout noir; ils virent tout ses membres trembler et se débattre; ses yeux versaient un torrent de larmes; sa tête éprouvait des secousses violentes : c'étaient là autant de signes de l'horrible assaut que lui livrait l'enfer. Tous les religieux pleuraient de compassion, redoublaient leurs prières, et en même temps tremblaient d'épouvante en voyant un saint mourir ainsi. Ils se consolaient néanmoins en voyant que le saint, comme pour implorer secours, tournait souvent les yeux vers une image de Marie; et ils se souvenaient de

(1) « Descendit diabolus ad vos, habens iram magnam sciens quod modicum tempus habet. » (Apoc. xii. 12.)

(2) « Implebuntur domus eorum draconibus. » (Is. xiii. 21.)

l'avoir souvent entendu dire pendant la vie qu'à l'heure de la mort Marie devait être son refuge. Il plut enfin à Dieu de lui accorder la grâce de terminer le combat par une glorieuse victoire. Les mouvemens convulsifs du corps cessèrent ; le visage désenflé reprit sa première couleur ; et l'on vit le saint, tenant les yeux tranquillement fixés vers cette image, faire une dévote inclination, comme pour remercier Marie, qu'on croit lui être apparue en ce moment. Après quoi, exprimant dans ses traits une joie céleste, il rendit paisiblement son ame bienheureuse entre les bras de Marie. Dans le même temps une religieuse capucine, à l'agonie, se tourna vers ses sœurs qui l'assistaient, et leur dit : « Récitez l'*Ave Maria*, parce qu'un saint vient de mourir. »

Oh ! comme à la présence de cette reine les rebelles prennent la fuite ! Si à l'heure de la mort nous avons Marie de notre côté, que pouvons-nous craindre de la part de tous nos ennemis infernaux ? David, redoutant les angoisses de la mort, se fortifiait par les sentimens de confiance que lui inspirait la mort du Rédempteur futur et l'intercession de la Vierge sa mère : « Si je marche environné des ombres de la mort, votre tige et son rejeton viennent me consoler (1). » Le cardinal Hugues entend par ce *rejeton* le bois de la croix, et par la *tige* l'intercession de Marie, qui fut cette tige prophétisée par Isaïe : « Une tige sortira de Jessé, et une fleur s'élèvera de cette tige (2). » Cette divine mère, dit S. Pierre Damien, est cette verge puissante par laquelle les violences des esprits infernaux

(1) « Et si ambulavero in medio umbræ mortis, virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt. » (Ps. xxiii. 4.)

(2) « Egredietur virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet. » (Is. xi.)

sont réprimées (1). Aussi S. Antonin vient-il nous encourager en nous disant : « Si Marie est pour nous, qui sera contre nous (2)? » Le P. Manuel Padial, de la compagnie de Jésus, étant à l'article de la mort, Marie lui apparut, et lui dit pour le consoler : « L'heure est enfin venue que les anges, se congratulant avec toi, te diront : O heureux travaux ! ô mortifications bien récompensées ! » Et ensuite on vit une armée de démons qui fuyaient désespérés en s'écriant : « Nous n'y pouvons rien, parce que celle qui est sans tache prend sa défense (3). » Pareillement le P. Gaspard Hayevod fut, au moment de sa mort, assailli par les démons et violemment tenté contre la foi ; il se recommanda aussitôt à Marie, et on l'entendit ensuite s'écrier : « Je vous remercie Marie qui êtes venue à mon aide. »

S. Bonaventure dit que Marie envoie au secours de ses serviteurs mourans, S. Michel et tous les anges dont il est le chef ; qu'aussitôt ceux-ci courent les défendre contre les tentations des démons, et recueillent les ames de tous ceux qui n'ont cessé de se recommander à elle d'une manière toute spéciale (4).

Selon le prophète Isaïe, lorsqu'un homme sort de ce monde, l'enfer se trouble, et envoie les plus terribles d'entre les démons pour tenter cette ame avant qu'elle ne sorte du corps ; et pour l'accuser au tribunal de Jésus-

(1) « *Hæc est illa virga qua retunduntur impetus adversantium* » (Serm. de Ass. B. V.)

(2) « *Si Maria pro nobis quis contra nos?* »

(3) « *Patrig. Menol. 28 apr.* »

(4) « *Michaël dux et princeps militiæ cœlestis, cum omnibus* »
 » *administratoriis spiritibus tuis, Virgo, paret præceptis, in defen-*
 » *dendis et suscipiendis de corpore animabus fidelium, speciali-*
 » *ter tibi Domina, die ac nocte se commendantium.* » (S. Bon. in
 Spec. B. V. cap. 3.)

Christ qui va la juger (1) : « Mais, dit Richard, dès que cette ame sera défendue par Marie, les démons n'auront même pas la hardiesse de l'accuser, sachant bien que le juge n'a jamais condamné et ne condamnera jamais une ame protégée par son auguste mère(2). » S. Jérôme écrivait à la Vierge Eustochie que Marie, non-seulement vient secourir ses serviteurs au moment de la mort, mais qu'en-core elle vient à leur rencontre lorsqu'ils passent à l'autre vie, pour les encourager et pour les accompagner au divin tribunal (3).

Et cela est conforme à ce que la bienheureuse Vierge dit à Ste Brigitte au sujet de ses serviteurs, quand ils se trouvent à l'heure de la mort : « Alors, dit-elle, moi qui suis leur tendre mère et reine tout à la fois, je me présenterai à eux, afin qu'au moment de leur mort ils trouvent la consolation et le soulagement dont ils ont besoin (4). » S. Vincent Ferrier ajoute : « La bienheureuse Vierge recueille les ames des mourans (5). » Oui, cette reine pleine de bonté reçoit leurs ames sous son manteau, elle les présente elle-même à son fils, leur juge, et de la sorte elle obtient infailliblement leur salut. C'est là précisément le bonheur qu'éprouva Charles fils de sainte Brigitte (6). Il

(1) « *Infernus subter te conturbatus est in occursum adventus tui, suscitabit tibi gigantes.* » (Is. xiv.)

(2) « *Quis apud judicem accusare audeat, cui viderit matrem patrocinantem?* (Ricc. ap. Pep. tom. 5. l. 244.)

(3) « *Morientibus beata Virgo non tantum succurrit, sed etiam occurrit.* » (Ep. 2.)

(4) « *Tunc ego charissima eorum domina et mater occurram eis in morte, ut ipsi consolationem et refrigerium habeant.* » (Rev. l. 1. c. 20.)

(5) « *Beata Virgo animas morientium suscipit.* » (S. de Ass.)

(6) « *L. 7. Rev. c. 15.* »

était mort dans le périlleux métier des armes, et loin de sa mère : aussi la sainte craignait-elle pour son salut. Mais la bienheureuse vierge lui révéla que Charles devait son salut à l'amour qu'il avait eu pour elle, qu'en cette considération elle l'avait elle-même assisté au moment de la mort, et lui avait suggéré les actes que tout chrétien doit faire en cette circonstance. La sainte vit en même temps Jésus sur son trône, et le démon qui portait deux accusations contre la sainte Vierge ; la première, que Marie l'avait empêché de tenter Charles au moment de la mort ; la seconde, que Marie avait elle-même présenté au jugement l'ame de Charles, et l'avait ainsi sauvée sans lui donner même la liberté d'exposer les raisons par lesquelles il prétendait montrer que cette ame était à lui. Elle vit ensuite que le juge le chassa, et que l'ame de Charles fut portée au ciel.

« Ses liens sont une ligature salutaire : au dernier moment vous trouverez en elle le repos (1). » Quel bonheur pour vous, ô mon frère, si à la mort vous vous voyez attaché par les douces chaînes de l'amour à la mère de Dieu ! Ces chaînes sont des chaînes de salut, qui vous assureront le salut éternel, et vous feront jouir à la mort de cette paix bienheureuse, qui sera le principe de votre paix et de votre repos éternel. Le P. Binetti rapporte (2) qu'assistant à la mort d'un homme grand zélé du culte de Marie, il l'entendit prononcer ces paroles avant d'expirer : « O mon père, si vous saviez quel contentement j'éprouve, pour avoir servi la mère de Dieu ! je ne saurais exprimer la joie dont je suis pénétré en ce moment. »

(1) « Vincula ejus alligatura salutaris : in novissimis invenies requiem in ea. » (Ecc. IX.)

(2) « Delle Perfez. di N. S. cap. 51. »

Le P. Suarez si connu par sa grande dévotion envers Marie, qu'il disait, par exemple, qu'il aurait échangé toute sa science contre le mérite d'un *Ave Maria*, fut récompensé de cette dévotion par une mort accompagnée de tant de joie, qu'en mourant il s'écria : « Je ne pensais pas qu'il fût si doux de mourir (1). » Ce contentement et cette allégresse vous sont assurés, à vous-même pieux lecteur, si au moment de la mort vous pouvez vous flatter d'avoir aimé cette bonne mère. Car elle ne saurait être infidèle à sa tendresse pour ses enfans, quand ils ont été eux-mêmes fidèles à la servir, à l'honorer par des visites, des rosaires, des jeûnes, et surtout à la remercier, à la louer, et à réclamer souvent sa puissante protection.

Ce ne sera pas un obstacle à cette consolation que d'avoir été autrefois pécheur, si dès ce jour vous prenez sur vous de bien vivre et de servir cette aimable et bienfaisante protectrice. Dans tous les embarras et toutes les tentations que vous suscitera le démon pour vous réduire au désespoir, elle vous fortifiera, jusqu'à venir elle-même vous assister au moment de votre mort. S. Pierre Damien (2) raconte que son frère Martin ayant un jour offensé Dieu, se rendit devant un autel de Marie pour se consacrer à elle comme son esclave, et passant sa ceinture autour de son cou en signe de servitude, il lui dit : « O vous à qui j'appartiens, miroir de pureté, vous voyez ici un pauvre pécheur qui a péché contre Dieu et contre vous en violant la chasteté; je ne saurais réparer le mal qu'en m'offrant à vous pour esclave : recevez ce re-

(1) « Non putabam tam dulce esse mori. »

(2) « Opusc. 53. cap. 4. »

belle, ne me dédaignez pas. » Ensuite il déposa sur le marche-pied de l'autel, une certaine somme d'argent, qu'il promit de payer chaque année, comme esclave tributaire de Marie. Au bout de quelque temps, Martin était à l'article de la mort, mais avant de mourir on l'entendit dire un matin : « Levez-vous, levez-vous, saluez ma protectrice. » Et ensuite il ajouta : « Quelle est cette faveur, ô reine du ciel, que vous ayez daigné visiter votre pauvre serviteur ? Bénissez-moi, ma souveraine, et ne permettez pas que je me perde, après que vous m'avez honoré de votre présence. » Dans ce moment entra son frère Pierre Damien, Martin lui raconta comment Marie l'avait visité et béni, se plaignant de ce que les assistans ne s'étaient pas levés à la présence de Marie. Peu après il passa doucement dans le sein du Seigneur. Telle aussi sera votre mort, mon cher lecteur, si vous êtes fidèle à Marie, encore que par le passé il vous soit arrivé d'offenser Dieu : elle vous procurera une mort pleine de douceur et de contentement.

Et si vous alliez vous épouvanter par trop en ce moment, et perdre la confiance au souvenir des péchés que vous avez commis, elle viendra soutenir votre courage comme elle fit autrefois pour Adolphe, comte d'Alsace. Cet homme ayant quitté le monde, et s'étant fait religieux de S. François, comme il est raconté dans les chroniques de l'ordre, fut singulièrement dévot au culte de la mère de Dieu. Arrivé au terme de sa course, et reportant alors ses regards sur la vie qu'il avait menée dans le siècle et sur la rigueur des jugemens de Dieu, il commença à redouter la mort par l'incertitude où il était de son salut éternel. Mais Marie ne sommeille pas pendant que ses serviteurs sont en proie aux angoisses : elle se présenta tout d'un coup

au moribond, escortée d'une multitude de saintes, et pour l'encourager lui adressa ces tendres paroles : « Mon bien cher Adolphe, tu es à moi, tu t'es donné à moi, et pourquoi maintenant tant craindre la mort (1)? » A ces mots, le serviteur de Marie sentit son courage se relever, toutes ses craintes s'évanouirent, et il mourut au sein d'une paix profonde et d'un doux contentement.

Prenons courage nous aussi, bien que pécheurs, ayons la confiance que Marie voudra nous assister à la mort, et nous consoler par sa présence, si nous la servons avec amour pendant le reste du temps que nous avons à vivre sur cette terre. Notre reine parlant un jour à sainte Mechilde, lui assura qu'elle était dans la disposition de venir assister à la mort tous ceux qui la servent fidèlement pendant leur vie (2). Oh ! Dieu ! Quelle consolation ne sera-ce pas pour nous en ces derniers instans où devra bientôt se traiter la cause de notre existence éternelle ! quelle consolation de voir auprès de nous la reine du ciel nous assister et nous consoler en nous promettant sa protection ! Outre les exemples déjà cités de cette assistance de Marie auprès de ses serviteurs mourans, on en trouve une multitude innombrable consignés dans les livres : une semblable faveur fut accordée à sainte Claire, à S. Félix capucin, à la bienheureuse Claire de Montefalco, à sainte Thérèse, à S. Pierre d'Alcantara. Mais pour notre commune consolation, rapportons-en quelques autres encore. Le P. Crasset raconte (3), que sainte Marie d'Oignies vit la bien-

(1) « Adulphie mi charissime, mori cur times, meus cum sis? »

(2) « Ego omnibus qui pie mihi deserviunt volo in morte fidelissime tanquam mater piissima adesse eosque consolari ac protegere. » (Ap. Alos. p. 2. concl. an. fid. c. 12.)

(3) De la Dévot. à la S. Vierge. t. 1. tr. 1. qu. xi.

heureuse Vierge au chevet d'une pieuse veuve de Villembroc, qui souffrait beaucoup des ardeurs de la fièvre. Marie était à côté d'elle, qui la consolait et la rafraîchissait avec un éventail. S. Jean de Dieu étant à l'article de la mort, attendait la visite de Marie à laquelle il avait grande dévotion : mais ne la voyant point paraître, il en était tout triste et peut-être même s'en plaignait. Tout-à-coup, lorsque le moment fut arrivé, la divine mère lui apparut, et comme pour lui reprocher son peu de confiance, elle lui adressa ces tendres paroles qui seront toujours un puissant engagement pour les serviteurs de Marie : « *Joannes, non est meum in hac hora meos devotos derelinquere* (1). » Comme si elle lui eût dit : « Jean quelle était votre pensée ? que je vous eusse abandonné ! Et ne savez-vous pas qu'il n'est pas dans mon caractère d'abandonner mes serviteurs à l'heure de la mort ? Je ne suis pas accourue d'abord parce que le temps n'était pas encore venu ; maintenant qu'il est arrivé, me voici disposée à vous prendre ; allons-nous-en en paradis. Peu après le saint expira, et s'envola vers les cieux pour remercier à jamais sa reine bien-aimée.

EXEMPLE.

Terminons cet entretien par cet autre exemple, dans lequel on peut observer jusqu'où va la tendresse de cette bonne mère envers ses enfans au temps de leur mort. Un curé assistait, au lit de mort, un homme riche qui mourait dans une maison bien meublée, entouré de domestiques, de parens, d'amis ; mais le curé voyait les dé-

(1) « Bolland. 8. martii. »

mons sous la forme de chiens qui attendaient là pour prendre son ame, comme en effet ils la prirent, car cet homme mourut dans son péché. Or, dans ce même moment, le curé fut appelé par une pauvre femme qui, voyant approcher sa fin, désirait recevoir les sacremens. Le curé ne pouvant laisser privée de secours l'ame de ce riche qui en avait tant de besoin, y envoya un autre prêtre, qui prit le saint ciboire et partit. Arrivé au logis de cette bonne femme, il n'y vit ni domestiques, ni compagnie, ni meubles précieux; parce que la malade était pauvre et peut-être couchée sur un peu de paille. Mais que vit-il? dans la chambre une grande lumière, et près du lit de la mourante la mère de Dieu qui la consolait et essuyait avec un linge la sueur de l'agonie. Le prêtre, apercevant Marie, n'osait entrer, mais la Vierge lui fit signe d'entrer sans rien craindre. Il entra donc, et Marie lui présenta un escabeau pour qu'il s'assît et entendit la confession de celle qu'elle regardait comme sa servante. Celle-ci se confessa, communia ensuite avec beaucoup de dévotion, et enfin rendit heureusement son ame entre les bras de Marie (1).

PRIÈRE.

O ma très-douce mère, quelle sera la mort d'un pauvre pécheur comme moi? Dès à présent, lorsque je pense à ce moment solennel où je devrai rendre l'ame, et être présenté au divin tribunal, lorsque je me souviens d'avoir moi-même tant de fois écrit la sentence de ma condamnation par mes actions perverses, je tremble, je de-

(1) « Grisog. Mond. Mar. p. 2. d. 38. »

meure confondu, et je crains beaucoup pour mon salut éternel. O Marie, c'est dans le sang de Jésus et dans votre intercession que git toute mon espérance. Vous êtes la Reine du ciel, la souveraine de l'univers, et, ce qui dit tout, la Mère de Dieu. Vous êtes élevée bien haut, mais votre élévation ne vous éloigne pas de nous, elle ne fait que vous disposer à mieux compatir à toutes nos misères. Les amis du monde, lorsqu'ils montent en dignité, se tiennent sur la réserve, et dédaignent même de regarder leurs anciens amis réduits à une humble fortune. Votre noble et tendre cœur n'est pas ainsi fait : là où il aperçoit de plus grandes misères, c'est là qu'il s'applique davantage à les soulager. Invoquée par nous, vous volez aussitôt à notre secours ; vous prévenez même nos prières par vos faveurs ; vous nous consolez dans nos afflictions, vous dissipez les tempêtes ; vous terrassez nos ennemis ; en un mot vous ne laissez échapper aucune occasion de pourvoir à nos vrais intérêts. Que bénie soit à jamais la divine puissance qui a réuni en vous tant de majesté et de tendresse, tant d'élévation et d'amour. J'en remercie toujours le Seigneur, et je m'en réjouis en moi-même, parce que dans votre félicité je fais reposer la mienne, et que votre heureux sort est le mien. O consolatrice des affligés, consolez un affligé qui se recommande à vous. Je me sens déchiré de remords par une conscience chargée d'innombrables péchés : je suis incertain si je les ai pleurés comme je le devais ; je vois toutes mes œuvres pleines de défauts, et comme couvertes de boue ; l'enfer attend ma mort pour m'accuser ; la divine justice outragée veut être satisfaite. O ma mère, qu'en sera-t-il de moi ? si vous ne m'assistez je suis perdu. Dites : voulez-vous me secourir ? ô Vierge compatissante, consolez-moi : obtenez-moi la

force de me corriger et d'être fidèle à Dieu , durant ce qui me reste encore de vie. Et lorsqu'enfin je me trouverai dans les dernières angoisses de la mort , ô Marie mon espérance , ne m'abandonnez pas ; assistez-moi plus que jamais à cette heure , et fortifiez-moi afin que je ne me désespère pas à la vue de mes fautes que le démon viendra me mettre sous les yeux. Grande reine , pardonnez ma témérité , venez vous-même alors pour me consoler par votre présence. C'est une grâce que vous avez faite à tant d'autres , je la réclame aussi pour moi. Si ma témérité est grande , plus grande encore est votre bonté , qui va chercher les plus misérables pour les consoler : c'est là ce qui fait ma confiance. Que votre gloire éternelle soit d'avoir sauvé de l'enfer un misérable damné , et de l'avoir conduit dans votre royaume , où j'espère un jour faire tout mon bonheur de me tenir à vos pieds , de vous remercier , de vous bénir , et de vous aimer éternellement. O Marie , je vous attends , ne me laissez pas dénué de toute consolation. *Fiat , fiat.* Amen , amen.

CHAPITRE III.

Spes nostra salve.

§ I^{er}.

Marie est l'espérance de tous.

Les hérétiques modernes ne peuvent supporter l'idée de nous voir saluer et invoquer Marie, comme notre espérance : *spes nostra salve*. Ils disent que Dieu seul est notre espérance, et que Dieu maudit quiconque met son espérance dans la créature (1) : « Marie, s'écrient-ils, est une créature, et comment une créature peut-elle être notre espérance ? » Voilà ce que disent les hérétiques ; mais nonobstant cela, l'église veut que chaque jour tous les ecclésiastiques et tous les religieux élèvent la voix, et qu'au nom de tous les fidèles ils invoquent et saluent Marie du doux nom de notre espérance, espérance de tous ! *spes nostra salve*.

Nous pouvons, dit S. Thomas, l'ange de l'école, mettre de deux manières notre espérance en une personne ou comme cause principale, ou comme cause médiate. Ceux qui espèrent obtenir du roi quelque grâce, l'espèrent de lui comme souverain, et de son ministre ou favori, comme

(1) *Maledictus homo qui confidit in homine.* » (Jer. xvii. 5.)

intercesseur. Si la grâce est accordée, elle vient principalement du roi, mais par l'intermédiaire de son favori : ainsi celui qui la sollicite a bien raison d'appeler l'intercesseur son espérance. Le Roi du ciel, parce qu'il est la bonté infinie, désire souverainement de nous enrichir de ses grâces ; mais, comme pour cela la confiance est nécessaire de notre part, voulant augmenter en nous cette confiance, il nous a donné pour mère et pour avocate sa mère elle-même, en lui donnant tout pouvoir pour nous appuyer : et voilà pourquoi il veut que nous mettions en elle toutes nos espérances de salut et de bonheur. Ceux qui mettent leur espérance uniquement dans les créatures sans remonter jusqu'à Dieu, comme font les pécheurs qui pour gagner l'amitié et la faveur d'un homme consentent à offenser Dieu, ceux-là sans aucun doute sont maudits de Dieu ainsi que le dit Isaïe. Mais ceux qui espèrent en Marie, comme mère de Dieu, assez puissante pour leur obtenir la grâce et la vie éternelle ; ceux-là sont bénis, et tendrement affectionnés de Dieu ; car le Seigneur se plaît à voir ainsi honorer cette auguste créature qui l'a aimé et honoré en ce monde plus que tous les hommes et les anges ensemble.

C'est donc à juste titre que nous appelons la Vierge notre espérance, puisque, selon le cardinal Bellarmin (1), nous espérons obtenir par son intercession ce que nous n'obtiendrions pas par nos prières seules. Nous lui adressons nos prières, dit S. Anselme, afin que la dignité de la médiatrice vienne suppléer à notre indigence (2). En

(1) « De Beat. SS. l. 2. c. 2. »

(2) « Et dignitas intercessoris suppleat inopiam nostram. » (de Exul. V. c. 6.)

sorte, ajoute le même saint, que prier Marie avec une telle espérance, ce n'est pas se défier de la miséricorde divine, mais trembler pour sa propre indignité (1).

L'église a donc bien raison d'appliquer à Marie les paroles de l'Ecclésiastique et de l'appeler : « la Mère de la sainte espérance (2), » c'est-à-dire la Mère qui fait naître en nous, non pas l'espérance vaine des biens misérables et transitoires de cette vie, mais la sainte espérance des biens immenses et éternels de la vie bienheureuse. « Je vous salue, ô espérance de mon ame, disait S. Ephrem à cette divine mère, honneur à vous, refuge assuré des chrétiens; honneur à vous, protectrice des pécheurs, rempart des fidèles, et salut du monde (3). » S. Basile nous avertit qu'après Dieu nous n'avons pas d'autre espérance que Marie (4) : et S. Ephrem lui adresse ces paroles : « Vierge très-pure, nous n'avons de confiance qu'en vous : veillez sur nous, faites-nous un abri de votre bonté compatissante (5). » Il parle ainsi en faisant remarquer l'ordre présent des desseins de Dieu qui, comme le dit S. Bernard, et comme nous le montrerons ci-après fort au long, a voulu que tous ceux qui se sauvent soient redevables de leur salut à l'entremise de Marie. S. Thomas de Villeneuve

(1) « Unde virginem interpellare, non est de divina misericordia diffidere, sed de propria indignitate formidare. » (Ibid.)

(2) « Mater sanctæ spei. » (Eccli. II. 4.)

(3) « Ave animæ spes, ave christianorum firma salus; ave peccatorum adjutrix: ave vallum fidelium et mundi salus. » (S. Ephr. de Laud. Virg.)

(4) « Post Deum sola spes nostra. »

(5) « Nobis non est alia quam a te fiducia, o Virgo sincerissima; sub alis tuæ pietatis protege et custodi nos. » (S. Ephr. de Laud. Virg.)

parle dans le même sens en appelant Marie notre unique refuge, notre unique secours, et notre unique asile (1).

On peut dire que S. Bernard en donne la véritable raison quand il dit : « Considère, ô homme, le dessein de Dieu ; dessein qui a pour but de nous dispenser sa miséricorde avec plus d'abondance. Voulant racheter le genre humain, il a remis entre les mains de Marie le prix entier de la rédemption, afin quelle en dispose à son gré (2). »

Dieu donna ordre à Moïse de faire le propitiatoire avec un or très-pur, disant que c'était de là qu'il lui parlerait à l'avenir (3). Un auteur assure que Marie est ce propitiatoire d'où le Seigneur parle aux hommes, et d'où il nous accorde le pardon, les grâces et tous ses bienfaits (4). C'est pour cela, dit S. Irénée, que le Verbe divin avant de s'incarner dans le sein de Marie envoya l'archange pour demander son consentement, il voulait que Marie fût à l'égard du monde le principe des bienfaits de l'incarnation (5). Voilà pourquoi l'auteur connu sous le nom d'Idiota disait : « Tous les biens, tous les secours, toutes les grâces que les hommes ont reçus, et qu'ils recevront de Dieu

(1) « Tu unicum nostrum refugium, subsidium et asylum. » (Conc. 5. de Conc. Virg.)

(2) « Intuere, homo, consilium Dei, consilium pietatis; redempturus humanum genus, universum pretium contulit in » Maria. » (Serm. de Nativ.)

(3) Facies et propitiatorium de auro mundissimo... Inde precipiam et loquar ad te. » (Exod. xxv, 17 et 12.)

(4) « Te universus mundus continet commune propitiatorium. » Inde pientissimus Dominus loquitur ad cor; inde responsa dat » benignitatis et veniæ; inde munera largitur; inde nobis omne » bonum emanat. »

(5) « Quid est quod sine Mariæ consensu non perficitur Incarnationis mysterium? Quia nempe vult illam Deus omnium bonorum » esse principium. » (S. Iren l. 3. cont Val. c. 33)

jusqu'à la fin du monde, leur ont été et leur seront toujours accordés par l'entremise de Marie (1). »

Le dévôt Blosius avait donc bien raison de s'écrier : « O Marie, vous qui êtes si aimable, et si reconnaissante envers ceux qui vous aiment, quel sera le malheureux et l'insensé qui ne vous aimera pas? vous éclairez l'esprit de ceux qui ont recours à vous dans leurs doutes et leurs embarras. Vous êtes leur consolation s'ils sont affligés; leur refuge s'ils sont en péril (2). » Après votre divin fils, poursuit Blosius, vous êtes le salut assuré des fidèles. Salut donc, ô espérance de ceux qui sont réduits au désespoir, ressource de ceux qui sont délaissés. O Marie, vous êtes toute-puissante, puisque votre fils pour vous honorer exécute à l'instant toutes vos volontés (3). »

S. Germain reconnaissant Marie comme la source de tout bien et la délivrance de tous maux, l'invoque en ces termes : « O vous à qui j'appartiens, vous êtes la seule consolation que Dieu m'ait donnée, l'étoile qui me dirige dans mon pèlerinage, la force de ma faiblesse, la richesse de mon indigence, la libératrice qui brise mes chaînes, l'espérance qui me sauve. Exaucez mes prières, ayez pitié de mes soupirs, vous qui êtes ma Reine, mon refuge, ma vie, mon secours, mon espérance, ma force (4).

(1) « *Per ipsam habet mundus et habiturus est omne bonum.* » (In Præf. Contemp. B. M.)¹

(2) « *O Maria, quis te non amet? tu in dubiis es lumen, in œceroribus solatium, in periculis refugium.* » (Cymeliarch. Endol. I. ad Mar.)

(3) « *Tu post unigenitum tuum certa fidelium salus. Ave desperantium spes, ave destitutorum adjutrix. Cujus honori tantum tribuit filius, ut quod vis fiat.* »

(4) « *O domina mea, sola mihi ex Deo solatium, itineris mei*

S. Antonin a donc bien raison d'appliquer à Marie ce passage de la Sagesse : « Tous les biens me sont venus avec elle (1). » Puisque Marie est la mère et la dispensatrice de tous les biens, les hommes dans le monde entier et surtout les sujets dévoués de cette auguste reine peuvent bien dire que tous les biens pour eux sont attachés à la dévotion envers Marie (2). Voilà pourquoi l'abbé de Celles disait d'une manière absolue ; « Celui qui trouve Marie, a trouvé tous les biens (3), toutes les grâces, toutes les vertus ; » puisqu'elle lui obtient par sa puissante intercession tout ce qui est nécessaire pour l'enrichir des biens de la grâce. Elle nous fait savoir, qu'elle a entre ses mains toutes les richesses de Dieu, c'est-à-dire les divines miséricordes, pour les distribuer à ceux dont elle est aimée (4). Ce qui fait dire à S. Bonaventure que nous devons tous avoir sans cesse les yeux fixés sur les mains de Marie, afin que par son entremise, nous recevions les biens que nous pouvons souhaiter (5).

» *directio, debilitatis meæ solatium, mendicitatis meæ divitiæ,*
 » *vulnerum meorum medicina, dolorum meorum relevatio, vin-*
 » *culorum meorum solutio, salutis meæ spes, exaudi orationes*
 » *meas, miserere suspiriorum meorum, domina mea, vita, auxi-*
 » *lium, spes et robur meum.* » (S. Germ. in Encom. Deip.)

(1) « *Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa :* »
 (Sap. II.)

(2) « *Omnium bonorum mater est, et venerunt mihi omnia bona*
 » *cum illa, scilicet Virgine potest dicere mundus.* » (S. Ant. Part.
 4. tit. XVII. c. 20.)

(3) « *Inventa Maria, invenitur omne bonum.* »

(4) » *Mecum sunt divitiæ et opes superbæ... ut ditem diligentes*
 » *me.* » (Sap. VIII. 21.)

(5) « *Oculi omnium nostrum ad manus Mariæ semper debent*
 » *respicere, ut per manus ejus aliquid boni accipiamus.* » (S.
 Bonav. Spec. Virg.)

Oh ! combien d'orgueilleux ont trouvé l'humilité dans la dévotion à Marie ! combien de colères, la mansuétude ! combien d'aveugles, la lumière ! combien de désespérés, la confiance ! combien d'âmes perdues, le salut ! Et c'est précisément ce qu'elle prophétisa dans la maison d'Élisabeth par ces paroles de son sublime Cantique : « Voici que dès ce jour toutes les nations m'appelleront heureuse (1). » Oui sans doute, ajoute S. Bernard, puisque vous avez donné à toutes les générations la vie et la gloire ; puisqu'en vous les pécheurs trouvent le pardon, et les justes la persévérance dans la grâce divine (2). C'est ce qui a donné au pieux Lansperge l'idée d'introduire Jésus-Christ parlant ainsi aux hommes : « Malheureux fils d'Adam qui vivez au milieu de tant d'ennemis, et parmi tant de misères, faites en sorte d'honorer avec une affection particulière ma mère et la vôtre ; j'ai donné Marie au monde pour vous servir d'exemple, et afin que vous appreniez d'elle à vivre comme vous le devez ; je vous l'ai donnée comme un refuge assuré afin que vous ayez recours à elle dans vos afflictions. C'est ma fille, dit le Seigneur, et j'ai voulu que personne ne puisse la craindre, ou ne puisse répugner à l'invoquer ; c'est pourquoi je l'ai créée avec un naturel si plein de bonté et de compassion qu'elle ne saurait mépriser aucun de ceux qui ont recours à elle, ni refuser une faveur qu'on lui demande. Elle tient ouvert pour tous le manteau de sa miséricorde, et ne per-

(1) « *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* » (Luc. II.)

(2) « *Ex hoc beatam te dicent omnes generationes quæ omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti... In te peccatores veniam, justis gratiam inveniunt in æternum.* » (S. Bern. S. II. in Prænt.)

met pas qu'après s'être jeté à ses pieds, on se retire sans consolation. Louée soit donc à jamais et bénie l'immense bonté de notre Dieu, qui a voulu que notre auguste mère et avocate eût un cœur si tendre et si aimant (1). »

Oh ! Dieu ! quels n'étaient pas les tendres sentimens de confiance dont était pénétré S. Bonaventure pour notre bien-aimé rédempteur Jésus et notre bien-aimée avocate Marie : « Le Seigneur m'eût-il réprouvé, disait-il, je sais qu'il ne peut se refuser à quiconque l'aime et le cherche de cœur. Je l'embrasserai avec amour, et s'il me bénit, je ne le laisserai point échapper d'entre mes bras, et il ne pourra se retirer sans m'entraîner avec lui. Si je ne puis faire autre chose, du moins je me cacherai dans ses plaies, et tant que j'y demeurerai caché il ne pourra me trouver hors de lui. Enfin, ajoutait-il, si mon Rédempteur, à cause de mes péchés, me repousse d'auprès de ses genoux, j'irai me jeter aux genoux de sa mère, et là, prosterné je ne partirai point qu'elle ne m'ait obtenu mon pardon. Car cette mère de miséricorde ne sait ni n'a jamais su être insensible aux misères, ni refuser d'exaucer les misérables qui ont recours à elle. Et ainsi, concluait S. Bonaventure, elle ne saurait manquer, sinon par obligation du moins par pitié, d'engager son fils à me faire grâce (2). »

(1) « Matrem meam veneratione præcipua venerare. Ego enim »
 » mundo dedi in puritatis exemplum, in præsidium tutissimum,
 » ut sit tribulatis asylum. Quam nemo formidet, nemo ad eam
 » accedere trepidet. Propterea namque adeo feci eam mitem,
 » adeo misericordem ut neminem aspernat, nulli se neget, omni-
 » bus pietatis sinum apertum teneat; neminem a se redire tris-
 » tem sinat. » (Lib. 4. Min. Op.)

(2) « Quantumcumque me Deus præsciverit scio quod seipsum »
 » negare non potest: Eum amplexabor, et si mihi non benedi-
 » xerit, eum non dimittam, et sine me recedere non valebit. In

Ainsi , ô mère compatissante , concluerons-nous avec Eutyme , laissez tomber sur nous vos regards miséricordieux ; puisque nous sommes vos serviteurs, et que nous avons mis en vous toute notre espérance (1).

EXEMPLE.

Il est raconté dans le *Trésor du Rosaire*, part. IV, miracle 85, qu'il y eut autrefois un chevalier animé d'une grande dévotion envers la mère de Dieu, qui lui avait consacré dans son palais un petit oratoire, et là devant une fort belle image de Marie il se tenait en prières non-seulement de jour mais encore de nuit , interrompant son repos pour aller rendre hommage à sa reine bien-aimée. Or son épouse, personne du reste d'une grande piété, observant que dans le plus profond silence de la nuit, il se levait, sortait de la chambre, et ne revenait qu'au bout de quelques instans, conçut des soupçons de jalousie. Un jour donc pour se délivrer de cette cruelle pensée, qui lui devenait insupportable, elle hasarda de demander à son mari s'il aimait une autre femme qu'elle. Le chevalier lui répondit en souriant : « Sache que j'aime la femme du monde la plus aimable. Je lui ai donné mon cœur sans partage, et je mourrai plutôt que de cesser jamais de l'aimer. Or si tu la connaissais,

» cavernis vulnerum suorum me abscondam, ibique extra se me
 » invenire non poterit..... ad matris suæ pedes provolutus stabo,
 » ut mihi veniam impetret. Ipsa enim non misereri ignorat, et mi-
 » scriis non satisfacere nunquam scivit. Ideoque ex compassione
 » mihi ad indulgentiam filium inclinabit. » (P. 5. Stim. Div. Am.
 c. 15.)

(1) « Respice, o mater misericordissima, respice servos tuos, in
 » te enim omnem spem nostram collocavimus. » (Or. de Deip.)

tu serais la première à me dire de l'aimer encore plus que je ne fais. » Il entendait parler de la sainte Vierge qu'il aimait d'un amour si tendre. Mais son épouse concevant alors de plus violens soupçons que jamais, afin de mieux s'assurer de la vérité, l'interrogea de nouveau, afin de savoir si c'était pour aller trouver cette femme qu'il se levait la nuit et sortait de l'appartement. Le chevalier qui ne connaissait pas la grande agitation de son épouse, lui répondit que oui. Que fit alors cette dame qui se croyait assurée de ce qui pourtant n'était pas, et que la passion aveuglait ? Une nuit que son mari était sorti de sa chambre à l'ordinaire, elle prit un couteau dans son désespoir et s'étant coupé la gorge elle mourut peu après. Le chevalier, ayant accompli ses dévotions accoutumées, retourne dans l'appartement, va se remettre au lit, et le trouve tout trempé. Il appelle son épouse, et elle ne répond pas. Il la secoue de la main, et il la trouve insensible. A la fin il prend un flambeau, et il voit le lit plein de sang et son épouse étendue morte. Il ne doute plus qu'elle ne se soit tuée dans un accès de jalousie. Que fit-il alors ? il ferme la chambre à clé, retourne à la chapelle, se prosterne devant la sainte Vierge, et là, pleurant à chaudes larmes il se met à dire : « O ma mère vous voyez en quelle affliction je me trouve. Si vous ne me consolez, à qui pourrai-je avoir recours ? Songez que pour être venu ici vous honorer, j'ai eu le malheur de voir mon épouse morte et damnée. O ma mère, vous pouvez y apporter remède, faites-le. » A peine avait-il achevé cette prière qu'il entend une servante de la maison l'appeler et lui dire : « Monsieur, retournez à la chambre, madame vous appelle. » Le chevalier ne pouvait l'en croire, dans l'excès de sa joie. « Retournez voir, dit-il à la servante, s'il est bien vrai qu'elle me

désire. » Oui, dit la servante au retour, venez vite; madame vous attend. » Il va, ouvre la chambre, et voit son épouse pleine de vie, qui se jetant à ses pieds les arrose de ses larmes et le prie de lui pardonner en disant : « Ah ! mon époux, la mère de Dieu grâce à vos prières m'a délivrée de l'enfer. » Tous deux pleurant ainsi de joie s'en allèrent remercier la bienheureuse Vierge dans l'oratoire. Le lendemain le mari invita tous ses parens à un festin, et leur fit raconter le fait par son épouse elle-même. Celle-ci leur montra la marque de sa blessure qui était encore visible. Et toute la famille fut depuis pénétrée de sentimens d'amour envers la mère de Dieu.

PRIÈRE.

O mère du saint amour, ô vie, ô refuge, ô espérance de tous les hommes, vous savez bien que Jésus-Christ votre fils, non content d'être notre perpétuel avocat auprès de son père, a voulu que sa mère aussi s'intéressât auprès de lui pour nous obtenir les divines miséricordes. Il a décrété que vos prières nous aideraient à nous sauver, et il leur a communiqué tant de force, qu'elles obtiennent tout ce qu'elles sollicitent. C'est donc à vous que j'ai recours, ô espérance des malheureux, moi qui ne suis qu'un misérable pécheur. J'espère, auguste Vierge, que par les mérites de Jésus-Christ d'abord et par votre intercession je ferai mon salut. Telle est ma confiance, et elle va jusque-là que si mon salut éternel était en mes mains, je le remettrais dans les vôtres, parce que je me fie bien plus en votre miséricorde et en votre protection que dans toutes mes œuvres. O ma mère et mon espérance, ne m'abandonnez pas comme je le mériterais. Considérez ma misère, laissez-

vous toucher de compassion, secourez-moi et me sauvez. Je l'avoue; bien des fois mes péchés ont fermé la porte aux lumières et aux secours que vous m'avez obtenus de Dieu. Mais la pitié dont vous êtes émue pour les malheureux, et la puissance que vous avez auprès de Dieu, surpassent le nombre et la malice de tous mes démerites. C'est une chose connue du ciel et de la terre que celui que vous protégez est assuré de ne pas se perdre. Que je sois donc oublié de toutes les créatures, mais que je ne le sois pas de vous, ô mère du Dieu tout-puissant. Dites à Dieu que je suis votre serviteur; dites-lui que vous voulez me défendre et je serai sauvé. O Marie, je me confie en vous, c'est dans cette espérance que je vis, et dans cette espérance aussi que je veux et espère mourir disant toujours : « Mon unique espérance est en Jésus, et après Jésus en la vierge Marie (1). »

§ II.

Marie est l'espérance des pécheurs.

Après que Dieu eut créé la terre, il créa deux luminaires, l'un plus grand, l'autre moindre; savoir le soleil pour présider au jour, la lune pour présider à la nuit (2). Le soleil, dit le cardinal Hugues, fut la figure de Jésus-Christ, dont la lumière éclaire les justes qui vivent dans le jour de la grâce divine; la lune fut la figure de Marie, dont les rayons pénètrent jusqu'aux pécheurs qui vivent dans

(1) « Unica spes mea Jesus, et post Jesum Virgo Maria.

(2) « Fecitque Deus duo luminaria magna; luminare majus ut præssset dici, luminare minus ut præssset nocti. » (Gen. I. 16.)

la nuit du péché (1). Puis donc que Marie est cette lune propice aux malheureux pécheurs, si jamais quelque misérable, dit Innocent III, se trouve plongé dans les ténèbres du péché que doit-il faire ? (2). Puisqu'il a perdu la lumière du soleil, en perdant la grâce de Dieu, qu'il se tourne vers la lune, qu'il invoque Marie, et elle lui donnera la lumière pour connaître la misère de son état, et la force pour en sortir promptement. S. Méthodius assure que les prières de Marie opèrent à chaque instant d'innombrables conversions (3).

Un des titres que l'Église nous propose comme motif de recourir à Marie, et qui inspire plus de confiance aux malheureux pécheurs, c'est celui de *refuge des pécheurs* que nous lui donnons dans les litanies. Il y avait autrefois dans la Judée des villes de refuge, où les coupables qui parvenaient à s'y cacher, étaient libérés de la peine qu'ils avaient encourue. A présent ce grand nombre de villes de refuge n'existe plus ; il n'en existe qu'une seule, qui est Marie, et de laquelle il est parlé dans ce passage : « Cité de Dieu, des choses admirables ont été racontées de toi (4). » Mais il y a cette différence, que les cités antiques n'étaient pas un asile pour tous les coupables, ni pour toutes les espèces de délits ; tandis que sous le manteau de Marie les pécheurs quels qu'il soient, et quelles que soient leurs fautes sont assurés de se soustraire au châtement. Il leur suffit

(1) « Luminare majus Christus qui præesset justis; luminare minus, id est Maria quæ præesset peccatoribus. »

(2) « Qui jacet in nocte culpæ respiciat lunam, deprecetur Mariam. » (S. de Ass. B. V.)

(3) « Mariæ virtute et præcibus pene innumeræ peccatorum conversiones fiunt. »

(4) « Gloriosa dicta sunt de te civitas Dei. » (Ps. LXXXVI.)

d'y chercher un asile. C'est ce que lui fait dire à elle-même S. Jean Damascène : « Je suis la cité de refuge pour tous ceux qui ont recours à moi (1). »

Oui, il suffit d'avoir recours à elle : celui qui une fois aura eu le bonheur d'entrer dans cette cité, n'aura pas besoin de parler pour être sauvé. « Rassemblez-vous promptement, dit le prophète Jérémie, entrons dans la ville fortifiée, et là gardons le silence (2). » Cette place forte, dit le bienheureux Albert-le-Grand, est la sainte Vierge que la grâce et la gloire environnent comme d'un rempart. » Et comme nous n'osons pas nous-mêmes, dit le Glossaire, demander pardon à Dieu, il nous suffit d'entrer dans cette citadelle, et de garder le silence ; parce que Marie alors parlera et intercèdera pour nous (3). » Voilà pourquoi un pieux auteur exhorte tous les pécheurs à se réfugier sous le manteau de Marie en leur disant : « Réfugiez-vous, ô Adam, ô Eve, réfugiez-vous aussi, vous leurs enfans, dans le sein de Marie ; elle est la cité de refuge, l'unique espérance des pécheurs (4), ainsi que la nomme S. Augustin (5).

C'est aussi pour cela que S. Ephrem lui adresse ces paroles : « Vous êtes l'unique avocate des pécheurs et de ceux qui sont privés de tout secours. » Et là-dessus il la salue, ainsi : « Salut refuge et asile des pécheurs, c'est à

(1) « Ego civitas refugii omnium ad me confugientium. » (Or. 2. de dorm.)

(2) « Convenite celeriter, et ingrediamur civitatem munitam » et silcamus ibi. » (Jer. VIII.)

(3) « Et sileamus ibi ; quia non audemus deprecari Dominum » quem offendimus, ipsa deprecetur et roget. »

(4) Fugite, o Adam, o Eva, fugite eorum liberi intra sinum » matris Mariæ. Ipsa enim est civitas refugii, spes unica peccatorum. » (Benedetto Fernandez in c. 3. Gen.)

(5) » S. Aug. Serm. 18. de sanct. »

vous seule qu'ils peuvent recourir pour se mettre en sûreté (1). » C'est encore selon un auteur, ce que David voulait faire entendre quand il disait : « Le Seigneur m'a protégé en me cachant dans son tabernacle (2). » Et quel est ce tabernacle de Dieu, si ce n'est Marie, comme l'appelle S. Germain ? « Tabernacle que Dieu lui-même a dressé, dans lequel Dieu seul est entré, pour accomplir les grands mystères de notre rédemption (3) ! S. Basile, cet illustre père de l'Église, dit à ce propos que le Seigneur nous a donné Marie comme un de ces hospices publics, où peuvent être reçus tous les malades qui sont pauvres et dénués de tout autre secours (4). Or dans les hopitaux destinés tout exprès pour recevoir les pauvres, je le demande, qui sont ceux qui ont plus de droit d'être admis, si ce n'est ceux qui sont plus pauvres et plus infirmes ?

Ainsi plus on se trouve misérable, c'est-à-dire indigent de mérites, plus on se trouve accablé sous le poids des maux de l'ame qui sont les péchés, et plus on est en droit de dire à Marie : Vierge auguste, vous êtes le refuge des pauvres malades, ne me repoussez pas, puisque plus pauvre que les autres et plus malade je n'en ai que plus de titres à être admis. « O Marie, lui dirons-nous avec S. Thomas de Villeneuve, nous ne connaissons point d'autre refuge que vous. Vous êtes la seule espérance d'où nous faisons dépendre notre salut. Vous êtes pour nous auprès

(1) « Ave, peccatorum refugium et hospitium, ad quam nimirum confugere possunt peccatores. »

(2) « Protexit me in abscondito tabernaculi sui. » (Ps. xxvi.)

(3) « Tabernaculum à Deo fabricatum, in quo solus Deus ingressus est, sacris mysteriis operaturus in te pro salute omnium hominum. »

(4) « Aperuit nobis publicum valetudinarium. »

de Jésus-Christ la seule avocate vers laquelle nous tournons tous nos regards (1). »

Dans les révélations de sainte Brigitte, Marie est appelée : «*Astre qui précède le soleil* (2). » Et nous devons comprendre par-là que dès l'instant où l'on voit la dévotion à Marie naître dans une ame pécheresse, c'est un signe infaillible que Dieu viendra bientôt l'enrichir des dons de sa grâce. Le glorieux S. Bonaventure, pour ranimer la confiance des pécheurs en la protection de Marie, nous représente une mer orageuse où les pécheurs déjà précipités du haut du navire de la grâce, déjà balottés çà et là par les remords de la conscience et la crainte de la justice divine, sans lumière et sans guide, se voient au moment de perdre jusqu'à ce léger souffle d'espérance qui les fait encore vivre ; mais voici que le Seigneur leur montrant Marie, appelée ordinairement l'étoile de la mer, semble élever la voix pour leur dire : «*Pauvres pécheurs qui vous croyez perdus, ne vous désespérez pas, levez les yeux vers cette bienfaisante étoile, reprenez haleine, et rassurez-vous, car elle vous retirera du milieu de la tempête et vous conduira au port du salut* (3). »

S. Bernard dit pareillement : «*Si vous ne voulez être submergés par la tempête, fixez l'étoile, invoquez Marie* (4). » Car, ajoute le pieux Louis de Blois, elle est l'unique refuge de ceux qui ont eu le malheur d'offenser

(1) «*Nescimus aliud refugium nisi te. Tu sola es unica spes nostra, in qua confidimus. Tu sola patrona nostra, ad quam omnes nos aspicimus.* » (S. 3. de N. B. V.)

(2) «*Sidus vadens ante solem.* »

(3) «*Respirate ad illam perditii peccatores et perducet vos ad portum.* » (S. Bon. in Ps. viii.)

(4) «*Si non vis obrui procellis, respice stellam, voca Mariam.* » (S. Bern. Hom. 2. sup. Missus est.)

Dieu; elle est l'asile de tous ceux qui sont en butte aux tentations ou aux coups de l'infortune; cette mère de miséricorde est la bonté, la douceur même, non-seulement envers les justes, mais encore envers les pécheurs et les désespérés. Aussi, dès qu'elle voit ceux-ci recourir à elle, dès qu'elle les entend implorer du fond de leur cœur son assistance, elle s'empresse de les secourir, les accueille, et leur obtient leur pardon auprès de son fils; elle n'en méprise aucun, quelque indigne qu'il puisse être; elle ne refuse à aucun sa protection, elle les console tous, et on ne l'a pas plus tôt invoquée qu'on en est secouru. Par sa douceur elle attire souvent à la dévotion et rappelle à la vie les pécheurs les plus étrangers à l'amour de Dieu, et les plus profondément ensevelis dans la léthargie du péché; en sorte que, grâce à ses soins, ils se disposent à recevoir la grâce divine, et se rendent enfin dignes de la gloire éternelle. Dieu, en formant cette fille chérie, l'a douée d'un caractère si compatissant, si prévenant envers tout le monde, que personne ne doit hésiter par défaut de confiance à réclamer son intercession. Le pieux auteur conclut ainsi : « Finalement, il n'est pas possible que celui-là se perde qui cultive avec attention et humilité la dévotion envers Marie (1). »

(1) « Ipsa peccatorum singulare refugium : ipsa omnium quos »
 » tentatio urget, aut calamitas, aut persecutio, tutissimum asyllum.
 » Tota mitis est et suavis, non solum justis, verum etiam pecca-
 » toribus et desperatis. Nullum aspernans, nulli se negat : omnes
 » consolatur... Talis a Deo factus est, ut nemo ad eam accedere
 » trepidet. Sua bonitate sæpe eos qui Deo minus afficiuntur,
 » ad suum cultum blande allicit; potenterque excitat, ut per
 » hujus ec modi studium præparentur ad gratiam, et tandem apti
 » reddantur regno cœlorum. Fieri non potest ut pereat, qui Ma-

Elle est comparée au platane (1) pour donner à entendre aux pécheurs, que comme le platane offre aux voyageurs son ombre contre les ardeurs du soleil, ainsi Marie, quand elle voit la colère divine allumée contre eux, les invite à se réfugier sous l'ombre de sa protection. S. Bonaventure a fait remarquer que le prophète Isaïe se désolait de son temps, et disait : « Seigneur, vous êtes justement irrité contre nous, à cause de nos péchés, et il n'est personne qui puisse vous fléchir en notre faveur (2). » « Oui, dit S. Bonaventure, parce qu'alors Marie n'était pas encore venue au monde : mais si Dieu est maintenant irrité contre quelque pécheur, elle retient son fils afin qu'il ne le châtie pas et le sauve. Et qui plus que Marie, continue le saint, est à même de placer ses propres mains sous le glaive de la justice divine afin qu'il ne tombe pas sur les pécheurs (3)? Suivant la même pensée, Richard de S. Laurent a dit que Dieu, avant la naissance de Marie, se plaignait qu'il n'y eût personne pour l'empêcher de châtier les pécheurs ; mais que Marie étant venue au monde peut l'apaiser (4).

Là-dessus S. Basile encourage les pécheurs, et leur dit : « Ne perdez pas confiance, ô pécheurs, mais en toute circons-

» *riæ sedulus et humilis cultor extiterit.* » (Blos. Cant Vit. Spir. c. XVIII.)

(1) *Quasi platanus exaltata sum.* (Eccli. XXIV.)

(2) « *Ecce tu iratus es et peccavimus : ... non est qui consurgat et teneat te.* » (Is. LIV. CX V. 5.)

(3) « *Ante Mariam non fuit qui sic Deum detinere auderet ; ... Detinet filium ne peccatores percutiat... Nemo tam idoneus qui gladio Domini manus objiciat.* »

(4) « *Querebatur Dominus ante Mariam : non est qui consurgat et teneat me.* (Ezech. XXII.) *Donec inventa est Maria quæ tenuit eum donec emolliret.* » (Ric. l. 2 de Laud. Virg.)

ance attachez-vous à Marie, et invoquez-la : vous la trouverez toujours prête à vous secourir , car c'est la volonté de Dieu qu'elle nous assiste tous dans tous nos besoins (1). » Cette mère de miséricorde a un si grand désir de sauver les pécheurs les plus désespérés , qu'elle va les chercher elle-même pour les secourir , et s'ils ont recours à elle , elle sait bien trouver le moyen de les rendre chers à Dieu.

Isaac désirait manger du gibier, et pour cela il promit sa bénédiction à Ésaü : mais d'un autre côté, Rébecca voulant que son autre fils Jacob reçût cette bénédiction, lui dit de lui amener deux chevreaux qu'elle apprêterait au goût d'Isaac (2). S. Antonin prétend que Rébecca fut la figure de Marie, et que celle-ci dit aux anges : « Apportez-moi les pécheurs, figurés par les chevreaux, parce qu'en leur obtenant la douleur et le ferme propos, je saurai les apprêter de manière à les rendre agréables au Seigneur (3). » L'abbé Francon, développant la même pensée, ajoute que Marie sait si bien apprêter ces chevreaux, que pour le goût ils sont non-seulement comparables, mais même supérieurs aux cerfs (4).

La bienheureuse Vierge révéla elle-même à sainte Brigitte qu'il n'y a pas au monde de pécheur tellement ennemi de Dieu qu'il ne puisse en recourant à elle et en invoquant sa protection, revenir à Dieu et rentrer en grâce

(1) « Ne diffidas, peccator, sed in cunctis Mariam sequere et invocare, quam voluit Deus in cunctis subvenire. » (De Annunciat. Beat. Virg.)

(2) Pergens ad gregem, affer mihi duos hædos. » (Gen. xvii.)

(3) « Part 4. tit. 15. c. 2. »

(4) « Vere sapiens mulier quæ novit sic hædos condire, ut gratiam cervorum coæquent, aut etiam superent. » (Tom. 5. de Grat.)

avec lui (1). La même sainte Brigitte entendit un jour Jésus-Christ dire à sa mère qu'elle serait toute disposée à obtenir la grâce divine même pour Lucifer, si celui-ci pouvait s'humilier jusqu'à lui demander sa protection (2). Jamais cet esprit superbe ne s'humiliera jusqu'à implorer la protection de Marie ; mais si le cas se présentait jamais qu'il s'abaissât au point de lui demander sa protection, il y aurait en Marie assez de compassion et de force pour lui obtenir de Dieu par ses prières le pardon et le salut. Mais ce qui ne peut se réaliser au sujet des démons se réalise au sujet des pécheurs qui ont recours à cette mère de miséricorde.

L'arche de Noë fut sans doute la figure de Marie, car de même que l'arche offrit un abri à tous les animaux de la terre, de même aussi le manteau de Marie sert de refuge à tous les pécheurs que leurs vices et leurs péchés sensuels assimilent aux brutes : avec cette seule différence, dit un auteur, que les animaux entrés dans l'arche demeurèrent ce qu'ils étaient (5) : le loup demeura loup, le tigre demeura tigre ; au lieu que sous le manteau de Marie le loup devient agneau, le tigre devient colombe. Un jour, sainte Gertrude vit Marie avec son manteau ouvert, et sous ce manteau venaient se réfugier grand nombre de bêtes féroces de différentes espèces : léopards, lions, ours ; or, elle remarqua que la Vierge non-seulement ne les chassait pas, mais encore les accueillait doucement et les flat-

(1) « Nullus ita abjectus a Deo qui si me invocaverit non revertatur ad Deum. »

(2) « Etiam diabolo misericordiam exhiberes si humiliter peteret. »

(5) « Quod arca animalia suscepit animalia servavit. » (Paciucch de B. V.)

tait de la main. La sainte comprit que ces bêtes féroces sont les malheureux pécheurs qui ne recourent pas plus tôt à Marie qu'elle les accueille avec douceur et avec amour (1).

S. Bernard avait donc bien raison de dire à Marie : « Vierge sainte, vous ne repoussez aucun pécheur, quelque souillé et abominable qu'il soit, dès qu'il se réfugie auprès de vous; mais pourvu qu'il implore votre assistance, vous ne dédaignez pas d'étendre votre main miséricordieuse pour le retirer de l'abîme du désespoir (2). » O toute aimable Marie, béni soit à jamais et remercié notre Dieu qui vous a faite si douce et si bonne envers les misérables pécheurs. Malheureux celui qui ne vous aime pas, et qui pouvant recourir à vous ne met pas en vous sa confiance ! Celui qui n'a pas recours à Marie se perd ; mais quel est celui qui ayant eu recours à elle s'est jamais perdu ?

Il est rapporté dans l'Écriture, que Booz permit à Ruth d'aller recueillir les épis qui étaient tombés des mains des moissonneurs (3). S. Bonaventure ajoute : « De même que Ruth trouva grâce aux yeux de Booz, ainsi Marie a trouvé grâce aux yeux du Seigneur pour obtenir de ramasser les épis échappés aux moissonneurs (4). » Les moissonneurs ce sont les ouvriers évangéliques, les missionnaires, les pré-

(1) « A. Blos. Mon. Spir. cap. i. »

(2) « Tu peccatorem quantumcumque fœtidum non horres; si ad te suspiraverit tu illum a desperationis barathro pia manu retrahis. »

(3) « Colligebat spicas post terga metentium. » (Ruth. II. 5.)

(4) « Ruth in oculis Booz, Maria in oculis Domini hanc gratiam invenit, ut ipsa spicas, id est animas a messoribus derelictas colligere ad veniam possit. » (Bonav. in Spec. cap. VIII.)

dicateurs, les confesseurs, qui par leurs travaux gagnent chaque jour des âmes à Dieu. Mais il est des âmes rebelles et endurcies que malgré tout leur zèle ils se voient contraints d'abandonner. Marie seule a obtenu le pouvoir de sauver par sa puissante intercession ces épis délaissés ; mais malheureuses les âmes qui refusent de se laisser gagner par cette douce médiatrice ! assurément elles sont tout-à-fait perdues et maudites ? Bienheureuses au contraire celles qui ont recours à cette mère tendre ! il n'y a pas au monde, dit le pieux Louis de Blois, un pécheur tellement désespéré et plongé dans la fange du vice, que Marie en ait horreur et le repousse, Ah ! qu'il vienne seulement implorer son assistance, et cette bonne mère saura bien prouver qu'elle a et la volonté et le pouvoir de le réconcilier avec son fils, et de lui obtenir son pardon (1). »

C'est donc avec raison, ô ma très-douce Reine, que S. Jean Damascène vous salue, et vous appelle l'espérance des désespérés (2) : c'est avec raison que S. Laurent Justinien vous appelle l'espérance des coupables (3) ; S. Augustin l'unique refuge des pécheurs (4) ; S. Ephrem, le port le plus sûr après le naufrage (5). (Le même saint va jusqu'à vous appeler la protectrice des damnés) (6). C'est donc avec raison enfin que S. Bernard exhorte les désespérés eux-mêmes à ne plus se désespérer, et plein de joie et de ten-

(1) « Nullum tam execrabilem peccatorem orbis habet, quem ipsa abominetur, et a se repellat, quemque dilectissimo nato suo (modo suam præcetur opem) non possit, sciat, et velit reconciliare. » (Bos. de dict. Patrum. c. v.)

(2) « Salve spes desperatorum. »

(3) « Spes delinquentium. »

(4) « Unica spes peccatorum. »

(5) « Naufragorum portus tutissimus. »

(6) « Protectrix damnatorum. »

dresse envers cette tendre Mère, il lui dit amoureusement : « Vierge sainte, se peut-il qu'on n'ait pas confiance en vous, si vous assistez même les désespérés ? Je ne doute nullement, ajoute-t-il, que dès-lors qu'on aura recours à vous on n'obtienne tout ce qu'on voudra. Ceux donc qui n'ont plus d'espoir doivent encore espérer en vous (1). » S. Antonin raconte qu'un pécheur dans la disgrâce de Dieu, crut un jour être cité au tribunal de Jésus-Christ. Le démon l'accusait, et Marie prenait sa défense. L'ennemi du pauvre accusé présentait contre lui l'inventaire de ses péchés, qui placé dans la balance de la justice divine, se trouva peser beaucoup plus que ses bonnes œuvres. Que fit alors sa puissante avocate ? Elle étendit sa douce main, la posa sur l'autre bassin de la balance, et la fit pencher en faveur de son client. Par-là, elle voulut lui faire entendre qu'elle lui obtiendrait son pardon s'il changeait de vie. Et en effet, ce pécheur, après cette vision, se convertit et vécut en bon chrétien.

EXEMPLE.

Le bienheureux Jean Érolte, qui par humilité prit le nom de *disciple*, raconte (2) qu'un homme marié vivait dans la disgrâce de Dieu. Son épouse, femme vertueuse, ne pouvant lui persuader de renoncer au péché, le pria de vouloir au moins dans cet état misérable, pratiquer quelque acte de dévotion envers la mère de Dieu, par exemple de réciter un *ave Maria* toutes les fois qu'il pas-

(1) « Quis non sperabit in te quæ etiam adjuvas desperatos ? » Non dubito, quod si ad te venerimus, habebimus quod volumus. In te ergo speret qui desperat. » (Sap. Salv. Reg.)

(2) « In Promptuar. »

serait devant une de ses images. Le mari commença donc à s'acquitter de cette pratique de dévotion. Une nuit que ce scélérat allait commettre un crime, il aperçut de loin une lumière, il l'observa attentivement, et il reconnut que c'était une lampe qui brûlait jour et nuit devant une image de Marie, portant entre ses bras Jésus enfant. Il dit l'*Ave Maria* selon sa coutume : mais tout-à-coup, ô merveille ! il vit l'enfant Jésus couvert de plaies fraîchement ouvertes, et d'où le sang ruisselait. Alors, épouvanté tout à la fois et attendri, considérant que par ses péchés il avait ainsi couvert de plaies son Rédempteur, il se mit à pleurer, mais il observa que l'enfant Jésus lui tournait les épaules. Ainsi tout confus, il eut recours à la très-sainte Vierge, en lui disant : Mère de miséricorde, votre fils me repousse : je ne puis trouver d'avocate plus bienveillante et plus puissante que vous qui êtes sa mère ; ô ma Souveraine, assistez-moi, intercédez pour moi auprès de votre fils. La Mère de Dieu lui répondit du milieu de cette statue : « Vous autres pécheurs, vous m'appellez mère de *miséricorde*, mais suis-je autre chose que la mère de la *misère*, quand vous ne cessez de renouveler la passion de mon fils et mes propres douleurs ? » Néanmoins, comme Marie ne sait jamais renvoyer sans consolation quiconque se jette à ses pieds, elle se tourna vers son fils pour le prier de pardonner à ce malheureux. Jésus continuait de montrer de la répugnance à pardonner : mais la sainte Vierge déposant l'enfant dans la niche se prosterna devant lui, en disant : « Mon fils, je ne me relève pas d'auprès de vos genoux, si vous ne pardonnez à ce pécheur. » « Ma mère, dit alors Jésus, je ne puis vous rien refuser, vous voulez qu'il lui soit pardonné ? par amour pour vous je lui pardonne : faites-le venir pour baiser mes plaies. » Le pécheur s'approcha, fondant en

larmes, et à mesure qu'il baisait les plaies de l'enfant, elles guérissaient aussitôt. Enfin Jésus lui donna un baiser en signe de pardon, et dès ce moment il changea de conduite, mena toujours depuis une vie édifiante, et se montra passionné pour le culte de Marie à qui il était redevable de cette grâce signalée.

PRIÈRE.

J'honore, ô très-pure Vierge Marie, votre cœur très-saint, qui fut les délices et le repos d'un Dieu ; ce cœur tout plein d'humilité, de pureté et d'amour divin. Moi, malheureux pécheur, je viens à vous avec le cœur plein de bouc et d'ulcères. O mère de miséricorde, ne me dédaignez pas pour cela, mais n'en ayez que plus de compassion et secourez-moi. Ne songez à chercher en moi pour me secourir, ni vertus ni mérites ; je suis perdu, et je ne mérite que l'enfer. Considérez uniquement, je vous prie, la confiance que j'ai en vous, et la résolution où je suis de me corriger. Considérez ce que Jésus a fait et souffert pour moi, et puis abandonnez-moi si vous en avez la force. Je vous présente toutes les peines de sa vie, le froid qu'il endura dans l'étable, le voyage qu'il fit en Égypte, le sang qu'il répandit, la pauvreté, les sueurs, les tristesses, la mort qu'il souffrit en votre présence pour l'amour de moi ; et vous, pour l'amour de Jésus-Christ, montrez que vous avez à cœur de me sauver. Ah ! ma mère, je ne veux ni ne puis craindre que vous allicz me repousser maintenant que j'ai recours à vous, et que j'implore votre assistance. Si j'avais cette crainte, je ferais injure à votre miséricorde, qui va cherchant les malheureux pour les secourir. Vierge sainte, ne refusez pas votre pitié à celui à qui Jésus-Christ

n'a pas refusé son sang. Mais les mérites de ce sang ne me seront point appliqués si vous ne me recommandez pas à Dieu. C'est de vous que j'espère mon salut : je ne vous demande ni richesses ni honneurs, ni aucun des autres biens de ce monde ; je vous demande la grâce de Dieu, l'amour de votre fils, l'accomplissement de sa volonté, et le paradis pour l'aimer éternellement. Serait-il possible que je ne fusse pas exaucé ? Non, vous m'exaucez dès à présent, j'en ai la confiance : dès à présent vous priez pour moi, vous me procurez les grâces que je sollicite, et vous m'accordez votre protection. O ma mère, ne me délaissez pas, continuez de prier pour moi jusqu'à ce qu'enfin vous m'ayez vu sauvé, reçu dans le ciel, prosterné à vos pieds pour vous bénir et vous remercier pendant l'éternité. Ainsi-soit-il.

CHAPITRE IV.

Ad te clamamus exules filii Evæ.

§ I.

Combien Marie est prompte à secourir ceux qui l'invoquent.

Misérables que nous sommes, fils d'une mère infortunée, et par cela même coupables de sa faute aux yeux de Dieu, et condamnés à la même peine, nous errons çà et là dans cette vallée de larmes, exilés de notre patrie, déplorant les maux innombrables auxquels nos âmes et nos corps sont en proie. Mais heureux celui qui, parmi ces misères, se tourne souvent vers la consolatrice du monde, vers le refuge des misérables, vers l'auguste mère de Dieu, et plein de confiance l'invoque et la prie : « Heureux, dit Marie, celui qui écoute mes conseils et ne cesse de se tenir assidûment aux portes de ma miséricorde, implorant mon intercession et mon appui (1) ! » La sainte Église nous enseigne à nous qui sommes ses enfans, avec quelle attention et quelle confiance nous devons continuellement recourir à cette bienveillante protectrice, et cela en honorant Marie d'un culte tout spécial. Ainsi elle célèbre en son honneur un grand nombre de fêtes dans le cours de l'année; ainsi elle veut qu'un jour de la semaine soit spécialement consacré au service de Ma-

(1) « *Beatus homo, qui audit me et vigilat ad fores meas quotidie !* » (Prov. VIII. 34.)

rie; ainsi enfin elle a ordonné que chaque jour dans l'office divin tous les ecclésiastiques et tous les religieux l'invoqueraient au nom de tout le peuple chrétien, et que, trois fois le jour, tous les fidèles la salueraient au son des cloches. Pour saisir l'intention de l'Église, il suffirait de remarquer une seule chose : c'est que dans toutes les calamités publiques, la sainte Église veut toujours qu'on ait recours à la mère de Dieu par des neuvaines, des prières, des processions, des visites dans ses églises ou devant ses images. Or, si Marie réclame de nous cette attention à l'invoquer et à la solliciter continuellement, ce n'est pas pour mendier nos hommages et nos respects, qui sont fort au-dessous de son mérite, mais c'est afin de voir ainsi croître notre confiance en elle et notre dévotion, et avant de pouvoir, dans la même mesure, redoubler de zèle à nous secourir et à nous consoler (1).

S. Bonaventure dit encore que Ruth fut une figure de Marie, parce que *Ruth* signifie *qui voit et qui se hâte* (2); et que Marie, voyant nos misères, se hâte de nous secourir par sa miséricorde (3); à cela Novarrin ajoute que Marie, mue par le désir de nous faire du bien, ne peut souffrir les retards; et que, bien éloignée d'être avare à dispenser les grâces, cette mère de miséricorde n'a rien de plus pressé que de répandre sur ses serviteurs les trésors de sa libéralité (4).

(1) « Ipsa tales quarrit, qui ad eam devote et reverenter accedant; hos enim diligit, hos nutrit, hos in filios suscipit. » (S. Bonav. P. 5. Stim. div. Am. c. xvi.)

(2) « Videns et festinans. »

(3) « Videns enim nostram miseriam, est et festinans ad impendendam suam misericordiam. »

(4) « Nescit nectere moras benefaciendi cupida, nec gratiarum

Oh ! comme cette bonne mère est prompte à secourir celui qui l'invoque : « Vos mamelles sont comme deux chevreaux (1). » Richard de S. Laurent, expliquant ce passage, dit que les mamelles de Marie sont aussi promptes à donner le lait de la miséricorde à ceux qui le demandent, que les chevreaux sont prompts à bondir (2). Le même auteur nous assure que la bonté de Marie se répand sur tous ceux qui la sollicitent, quand même ils n'emploieraient pour cela d'autre prière qu'un simple *Ave Maria*. C'est pour cette raison que Novarrin dit de la bienheureuse Vierge qu'elle ne court pas seulement mais qu'elle vole au secours de ceux qui l'invoquent. Dans l'exercice de la miséricorde, dit cet auteur, elle se fait un devoir d'imiter le Seigneur ; de même que Dieu vole incontinent au secours de ceux qui implorent son secours, fidèle à sa promesse : demandez et vous recevrez. Ainsi, Marie, quand elle est invoquée, s'empresse aussitôt de secourir ceux qui lui adressent leurs vœux (3). Par-là on comprend quelle est cette femme de l'Apocalypse, de laquelle il est dit que deux ailes d'aigle lui furent données pour voler au désert (4). Ribeira veut qu'on entende par ces ailes l'a-

» avara custos est ; tardare nescit molimina misericordiæ mater,
 » beneficentiæ sure thesauros in suos effusura. » (Nov. umb. Virg.
 cap. 10. exc. 75.)

(1) « Duo ubera tua, sicut duo hinnuli capræ. » (Cant. iv. 5.)

(2) « Compressione levissima angelicæ salutationis larga stil-
 » labunt stillicidia. »

(3) « Alis utitur Deus, ut suis opituletur, statim advolat ; alas
 » sumit et Virgo. in nostri auxilium advolatura. » (Nov. cap. 10.
 Excurs. 75.)

(4) « Et datæ sunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ ut volaret
 » in desertum. » (Apoc. xii. 14.)

motir par lequel Marie s'éleva toujours vers Dieu (1). Mais le bienheureux Amédée dit à ce sujet que ces deux ailes d'aigle signifient la promptitude avec laquelle Marie, surpassant la rapidité du vol des séraphins, vole toujours au secours de ses enfans (2).

C'est pour cela qu'on lit dans l'Évangile de S. Luc, que lorsque Marie alla visiter sainte Élisabeth et combler de grâces toute cette famille, elle ne marcha point avec lenteur, mais fit grande diligence pendant tout le trajet (3). Ce qui n'est pas dit ensuite de son retour. C'est encore pour cela qu'il est dit dans les Cantiques sacrés, que les mains de Marie sont faites au tour (4). Et en effet, dit Richard de S. Laurent, de même que l'art du tour est la manière de travailler la plus prompte et la plus facile, de même Marie est plus prompte que tous les autres saints à secourir ses serviteurs (5). Elle est animée d'un vif désir de nous consoler tous, et elle ne s'entend pas plus tôt invoquer, qu'aussitôt favorablement disposée elle exauce la prière et vient au secours (6). S. Bonaventure avait donc bien raison d'appeler Marie le salut de ceux qui l'invoquent (7). Par-là il donnait à entendre que pour être sauvé il suffit d'invoquer cette divine mère, toujours prête, selon Richard de S. Laurent, à secourir ceux qui l'invo-

(1) « Pennas habet aquilæ quia amore Dei volat. »

(2) « Motu celerrimo seraphim alas excedens, ubique suis ut mater occurrit. » (Hom. 8. de Laud. Virg.)

(3) « Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione. »

(4) « Manus illius tornatiles. » (Cant v. 14.)

(5) « Sicut ars tornandi promptior est aliis artibus, sic Maria ad benefaciendum promptior est aliis sanctis. » (De Laud. Virg. l. v.)

(6) « Omnes consolatur et tenuiter invocata præsto adest. » (Blos. in cant Vit. Spir. cap. xviii.)

(7) « O salus te invocantium. »

quent (1). Et en effet, dit Bernardin de Bustis, cette grande reine est plus désireuse de nous accorder des grâces, que nous de les recevoir (2).

Or, ce n'est pas la multitude de nos péchés qui doit diminuer la confiance que nous avons d'être exaucés de Marie quand nous allons nous jeter à ses pieds. Elle est la mère de la miséricorde, et la miséricorde ne trouve place que là où se rencontrent des misères à soulager. Ainsi, comme une bonne mère ne dédaigne jamais de donner des soins à son enfant quand il est atteint d'une gale infecte, quels que soient les dégoûts et les peines qu'entraînent ces soins, ainsi notre bonne mère ne nous abandonne jamais quand nous avons recours à elle, quelle que soit l'infection des vices dont elle veut nous guérir. C'est le sentiment de Richard de S. Laurent (3). Et c'est précisément ce que Marie voulut donner à entendre lorsqu'elle apparut à sainte Gertrude, étendant son manteau pour accueillir tous ceux qui avaient recours à elle. La sainte comprit en même temps que les anges sont attentifs à défendre les serviteurs de Marie contre les attaques de l'enfer (4).

Et telle est la commisération de cette bonne mère pour nous, telle est l'affection qu'elle nous porte, qu'elle n'attend pas nos prières pour nous secourir : « Elle prévient

(1) « *Invenies semper paratam auxiliari.* »

(2) « *Plus vult illa facere tibi bonum, quam tu accipere concupiscas.* » (Mar. 1. S. 5. de Nom. Mar.)

(3) « *Non enim mater hæc dedignatur peccatorem, sicut nec bona mater filium scabiosum; quia propter hoc factum se recolit misericordiae genitricem. Ubi enim non est miseria, misericordia non habet locum.* » (De Laud. Virg. lib. iv.)

(4) « *Rev. lib. iv. cap. 49.* »

ceux qui la désirent et se montre à eux la première (1). »

S. Anselme applique à Marie ces paroles de la Sagesse, et dit qu'elle prévient de ses secours ceux qui désirent sa protection. Par-là nous devons entendre qu'elle nous obtient de Dieu beaucoup de grâces avant que nous l'en ayons priée. C'est pour cela, dit Richard de S. Victor (2), que Marie est comparée à la lune (3); car non-seulement elle a la rapidité de la lune (4) quand il s'agit de voler au secours de ceux qui l'invoquent, mais de plus elle est si zélée pour nos intérêts, que dans nos besoins elle prévient nos prières, et que sa miséricorde est plus prompte à nous secourir que nous ne sommes empressés à l'invoquer (5). Et cela vient, ajoute le même Richard, de ce que le sein de Marie est tellement rempli de commisération que la seule connaissance de nos misères suffit pour en faire couler le lait de la miséricorde : cette bonne reine ne peut connaître le besoin d'une ame, et ne pas la secourir (6).

Or, cette commisération si vive et si spontanée pour toutes nos misères se manifesta dans Marie dès le temps qu'elle vivait sur la terre ; et nous en avons la preuve dans le trait des noces de Cana, rapporté au chap. II de l'Évangile selon S. Luc. Cette mère compatissante vit alors le cruel embarras de ces époux désolés et confus de ce que

(1) « Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prius ostendat. » (Sap. VI.)

(2) « In Cant. c. XXIII »

(3) « Pulchra ut luna. »

(4) « Velocitate præstat. »

(5) « Velocius occurrit ejus pietas, quam invocetur, et causas miserorum anticipat. » (Loc. cit.)

(6) Adco replentur ubera tua misericordia, ut alterius miseriæ notitia tacta lac fundant misericordiæ : nec possis misérias scire et non subvenire. » (Ricc. in cant. cap. 25.)

le vin allait manquer à la table des conviés. Elle n'attendit point qu'on eût recours à elle ; mais, ne cédant qu'à l'inclination de son cœur compatissant qui ne peut être témoin de l'affliction d'autrui sans y compatir, elle vint prier son fils de consoler cette famille, et pour cela elle se contenta de lui exposer simplement leur besoin (1). Après cela son fils, pour consoler cette famille, et plus encore pour contenter le cœur compatissant de sa mère, fit le miracle que tout le monde connaît. Or, voici le raisonnement que fait là-dessus Novarrin : « Si Marie, même sans être priée, se montre si prompte à nous secourir dans le besoin, combien sera-t-elle plus prompte à consoler ceux qui l'invoquent et lui demandent son assistance (2).

Que si quelqu'un craignait de n'être pas secouru de Marie en recourant à elle, il s'entendrait dire par Innocent III : « Quel est celui qui a jamais invoqué cette aimable reine sans en avoir été exaucé (3)? » Quel est, s'écrie encore le bienheureux Eutichien dans la Vie de Théop. ***, quel est celui, ô bienheureuse Vierge, qui a jamais eu recours à votre puissant patronage, quoique le plus misérable des hommes, quoique le pécheur le plus désespéré, et qui se soit vu abandonné de vous? Non, cela n'est jamais arrivé et n'arrivera jamais (4). Je consens, ô Vierge sainte, disait S. Bernard, que ceux-là ne parlent plus de votre miséricorde, n'en fassent plus l'éloge, qui

(1) « Vinum non habent. »

(2) « Si tam prompta ad auxilium currit non quæsitæ, quid quæsitæ præstitura est. » (Cap. x. Exc. 27.)

(3) « Quis invocavit eam et non est auditus ab ipsa. » (S. 2. de Ass. B. V.)

(4) « Quis unquam o beata fideliter omnipotentem tuam rogavit opem, et fuit derelictus? Revera nullus unquam. »

vous auraient invoquée dans leurs besoins , et qui se souviendraient d'avoir été délaissés par vous (1).

On verra plutôt, dit le pieux Louis de Blois, le ciel et la terre crouler ensemble que Marie manquer de secourir ceux qui avec de bonnes intentions lui demandent son secours et mettent en elle leur espoir (2). Pour augmenter encore notre confiance, S. Anselme ajoute que lorsque nous recourons à cette divine mère, non-seulement nous devons être assurés de sa protection, mais que parfois nous serons plus tôt exaucés et sauvés en invoquant le saint nom de Marie, qu'en invoquant le saint nom de Jésus notre Sauveur (3). Et il en donne la raison : c'est qu'au Christ, comme juge, appartient le droit de punir, et à la Vierge, comme avocate, celui de faire grâce (4). Or, il veut dire que si nous trouvons plutôt le salut en ayant recours à la mère qu'au fils, ce n'est pas que Marie ait plus de pouvoir que Jésus pour nous sauver, car nous savons que Jésus-Christ est notre unique rédempteur, est le seul qui par ses mérites, nous a obtenu et nous obtient le salut; mais c'est qu'en recourant à Jésus, et en le considérant comme notre juge, comme celui à qui il appartient de châtier les ingrats, il peut arriver que nous manquions de la confiance nécessaire pour être exaucés; au lieu qu'en nous adressant à Marie, qui n'a d'autre office que de com-

(1) « Sileat misericordiam tuam, Virgo Beata, qui in necessitatibus te invocata meminerit defuisse. » (S. Bern. Serm. 2. de Ass.)

(2) « Citius cœlum cum terra perierint, quam Maria aliquem serio se implorantem sua ope destituat. » (in Spec. cap. 12.)

(3) « Velocior nonnunquam est nostra salus, invocato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu. » (S. Anselm. de Eccl. V. c. 6.)

(4) « Quia ad Christum tanquam judicem, pertinet etiam punire : ad Virginem tanquam patronam nonnisi miserere. »

patir à nos peines comme mère de miséricorde, et de nous défendre, comme notre avocate, il semble que notre confiance doit être plus entière, doit être plus inébranlable. On demande beaucoup de choses à Dieu, et on ne les obtient pas : on les demande à Marie, et on les obtient. Comment cela ? Ce n'est pas, répond Nicéphore, que Marie soit plus puissante que Dieu, mais c'est que Dieu a voulu honorer ainsi sa mère (1).

Le Seigneur lui-même en fit entendre la consolante promesse à sainte Brigitte. On lit au liv. I. de ses *Révélations*, chap. 80, qu'un jour la sainte entendit Jésus parler avec sa mère et lui dire : « Ma mère, demandez-moi ce que vous voudrez, je ne vous refuserai jamais rien de ce que vous me demanderez ; et sachez, ajouta-t-il ensuite, que tous ceux qui pour l'amour de vous me demanderont quelque grâce, encore qu'ils soient pécheurs, pourvu qu'ils aient la volonté de s'amender, je leur promets de les exaucer (2). » La même chose fut révélée à sainte Gertrude : elle entendit le Rédempteur lui-même dire à Marie, que dans sa toute-puissance il lui avait accordé d'user de miséricorde envers les pécheurs qui l'invoqueraient, et de le faire en la manière qui lui plairait davantage (3).

Que chacun donc, en invoquant cette mère de miséricorde, lui adresse avec grande confiance, les mêmes paro-

(1) « Multa petuntur a Deo et non obtinentur : multa petuntur a Maria et obtinentur ; non quia potentior, sed quia Deus eam decrevit sic honorare. » (Nicephorus. ap. P. Pep. Grandez, etc.)

(2) « Nulla erit petitio tua in me quæ non audiat. Et per te omnes qui per te petunt misericordiam cum voluntate se emendandi gratiam habebunt. »

(3) « Ex omnipotentia mea mater tibi concessi propitiationem omnium peccatorum qui devote invocant tuæ pietatis auxilium, quæcumque modo placeat tibi. » (Ap. Pep. loc. cit.)

les que lui adressait en l'invoquant S. Augustin. « Souvenez-vous, ô Vierge la plus compatissante, qu'il n'a jamais été dit depuis que le monde existe, que vous ayez abandonné personne (1). » Et ainsi pardonnez-moi, si je vous dis que je ne veux pas être le premier des infortunés qui recourant à vous aurait à craindre de s'en voir délaissé.

EXEMPLE.

S. François de Sales éprouva bien l'efficacité de cette prière, ainsi qu'il est raconté dans sa vie (Liv. 1. chap. 4.) Le saint était âgé d'environ dix-sept ans, et se trouvait alors à Paris. Là, tout entier à ses études et tout entier aussi à la dévotion et au saint amour de Dieu, il goûtait les douces joies du paradis, quand le Seigneur, pour l'éprouver davantage, et se l'attacher plus étroitement, permit que le démon lui représentât que tout ce qu'il faisait était inutile, puisque déjà dans les décrets divins il était réprouvé. Ce qui rendit encore la tentation bien plus affligeante pour le cœur du saint jeune homme, ce fut l'obscurité et la sécheresse dans laquelle il plut à Dieu de le laisser dans le même temps, au point qu'il était insensible aux pensées les plus douces sur la bonté divine ; ces craintes et ces désolations allèrent si loin qu'il en perdit l'appétit, le sommeil, le teint, la gaieté, en sorte qu'il faisait compassion à tous ceux qui l'observaient.

Pendant que dura cette horrible tempête, le saint ne pouvait ni concevoir de pensées, ni proférer de paroles qui ne fussent inspirées par le désespoir et la douleur.

(1) « Memorare, piissima Maria, a sæculo non fuisse auditum » quemquam ad tua præsidia confugientem esse derelictum. »

« Je serai donc privé, disait-il, de la grâce de mon Dieu qui précédemment était pour moi si aimable et si suave ! O amour, ô beauté, à qui j'ai consacré toutes mes affections, je ne jouirai donc plus de vos consolations ? ô Vierge mère de Dieu, la plus belle de toutes les filles de Jérusalem, je ne vous verrai donc plus dans le paradis ? ah ! s'il ne m'est pas donné de contempler vos traits ravissans, ne permettez pas du moins que je sois réduit à vous blasphémer et à vous maudire dans l'enfer. » Tels étaient alors les tendres sentimens de ce cœur affligé, de ce cœur épris d'amour pour Dieu et pour la Vierge. La tentation dura un mois, mais enfin le Seigneur voulut bien l'en délivrer, par l'entremise de la consolatrice du monde, de Marie toute sainte, à qui François avait déjà consacré sa virginité, et en qui il disait avoir placé toutes ses espérances. Un soir avant de rentrer chez lui, il entra dans une église, et aperçut une tablette fixée au mur • il y arrêta ses yeux et lut l'oraison suivante de S. Augustin. *Memorare piissima Maria, a sæculo non esse auditum quemquam ad tua præsidia confugientem esse derelictum.* Aussitôt, prosterné devant l'autel de la mère de Dieu, il récita avec ferveur cette prière, renouvela son vœu de chasteté, promit de réciter chaque jour le rosaire, et puis il ajouta : « O ma reine, soyez mon avocate auprès de votre fils, auquel je n'ai pas la hardiesse de m'adresser. O ma mère, si dans l'autre monde je dois avoir le malheur de ne pas aimer mon Dieu, quoique je le sache si digne d'être aimé, du moins obtenez-moi que je l'aime en ce monde du mieux que je pourrai. C'est la grâce que je vous demande et que j'espère de vous. » C'est ainsi qu'il pria la Vierge, et il se remit ensuite entre les bras de la divine miséricorde, se résignant entièrement à la volonté de Dieu. Mais à peine sa prière était-elle finie, que sa tendre mère

le délivra de la tentation. Il recouvra aussitôt la paix intérieure, et avec elle la santé du corps, et depuis il conserva toujours la plus vive dévotion envers Marie, dont il ne cessa tant qu'il vécut de publier les louanges et la miséricorde par ses sermons et par ses ouvrages.

PRIÈRE.

O mère de Dieu, reine des anges, ô espérance des hommes, écoutez quelqu'un qui vous invoque et a recours à vous. Me voici aujourd'hui prosterné à vos pieds, moi misérable esclave de l'enfer je me consacre pour toujours à vous comme votre serviteur, et je m'offre à vous servir et à vous honorer de tout mon pouvoir pendant toute ma vie. Je vois bien que vous n'êtes point honorée par l'hommage d'un esclave aussi vil, aussi pervers que moi, qui ai tant offensé votre fils et mon rédempteur Jésus. Mais si tout indigne que j'en suis, vous m'acceptez pour votre serviteur, et que par votre intercession vous me changiez et me rendiez digne de vous, cet acte même de miséricorde vous procurera l'honneur que ne saurait vous rendre un misérable comme moi. Acceptez-moi donc et ne me refusez pas, ô ma mère. C'est pour chercher les brebis perdues que le Verbe éternel descendit du ciel sur la terre, et c'est pour les sauver qu'il devint votre fils. Et vous dédaigneriez une pauvre brebis qui a recours à vous pour retrouver Jésus ? La dépense est déjà faite pour mon salut ; mon Sauveur a déjà répandu son sang qui suffit pour sauver une infinité de monde. Il ne reste plus qu'à m'appliquer à moi-même ce sang divin. Et c'est à vous à le faire, ô Vierge bénite ; c'est à vous, me dit S. Bernard, à dispenser les mérites de ce sang comme il vous plaît. C'est à vous, dit encore S.

Bonaventure, à sauver qui vous voulez (1). Ainsi donc, ô ma reine, assistez-moi, ô ma souveraine, sauvez-moi. Je remets aujourd'hui mon ame entièrement à votre disposition ; songez à la sauver. O salut de ceux qui vous invoquent, dirai-je en terminant avec le même saint (2), sauvez-moi.

§ II.

Combien Marie est puissante à défendre ceux qui l'invoquent lorsqu'ils sont tentés par le démon.

Marie toute sainte n'est pas seulement la reine du ciel et des saints, mais encore de l'enfer et des démons, pour les avoir courageusement combattus et mis en fuite par ses vertus. Dès le commencement du monde, Dieu prédit au serpent infernal la victoire et l'empire que notre reine obtiendrait sur lui, alors qu'il lui annonça qu'un jour viendrait au monde une femme par qui il serait vaincu : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme ; elle l'écrasera la tête (3). » Or, quelle fut cette femme ennemie du serpent, si ce n'est Marie, qui par son admirable humilité et sa sainte vie sut toujours le vaincre et anéantir ses forces ? Nous avons là-dessus l'autorité de S. Cyprien : « La mère de notre Seigneur Jésus-Christ fut promise dans cette femme (4). » Et voilà pourquoi, observe ce saint père, Dieu ne dit pas, je mets une inimitié, mais je met-

(1) « Quem ipsa vis salvus erit. »

(2) « O salus te invocantium. »

(3) « Inimicitias ponam inter te et mulierem : ipsa conteret caput tuum. » (Gen. III. 15.)

(4) « Mater Domini Jesu Christi in illa muliere promissa est. »

trai, de peur que cela ne parût se rapporter à Ève (1). » Dieu voulait faire entendre que cette femme victorieuse du serpent n'était pas Ève, alors vivante, mais devait être une autre femme qui descendrait d'elle, et devait, dit S. Vincent Ferrier, apporter à nos premiers parens un plus grand bien que celui qu'ils avaient perdu par le péché (2). Marie a donc été cette femme forte qui a vaincu le démon, qui lui a écrasé la tête en abattant son orgueil, ainsi que le Seigneur l'avait prédit : « Elle écrasera ta tête (3). » Il en est qui doutent si ces paroles se rapportent à Marie ou à Jésus-Christ, parce que les Septante ont traduit : « *Il* écrasera ta tête. » Mais dans notre Vulgate (seule version approuvée par le concile de Trente) nous lisons, *elle (ipsa)* et non pas *il (ipse)* ; et ainsi l'ont entendu S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, S. Jean Chrysostôme, et un grand nombre d'autres. Quoi qu'il en soit, il est certain ou que le fils a triomphé de Lucifer par le moyen de la mère, ou la mère par la puissance du fils ; en sorte, dit S. Bernard, que cet esprit superbe s'est vu, à son grand dépit, abattu et foulé aux pieds par cette vierge bénie, et que semblable à celui qui est fait esclave par le droit de la guerre, il est condamné à obéir toujours aux ordres de cette reine (4). S. Bruno dit encore qu'Ève, en se laissant vaincre par le serpent, nous apporta la mort et les ténèbres, mais que la bienheureuse Vierge en triomphant

(1) « Non pono, sed ponam, ne ad Evam pertinere videatur. »

(2) « Parentibus primis Virginem ab ipsis processuram quæ afferet majus bonum quam ipsi perdididerunt. » (Serm. 2. de Nat. Virg.)

(3) « Ipsa conteret caput tuum. »

(4) « Sub Mariæ pedibus conculcatus et contritus miseram partitur servitutem. » (S. Bernard. Serm. in sign. magn.)

du démon, nous apporta la vie et la lumière (1), et qu'elle enchaîna notre ennemi de manière qu'il ne peut plus faire le moindre mal à ses serviteurs.

Richard de S. Laurent donne une belle explication de ces paroles des Proverbes : « Le cœur de son époux s'est confié en elle, et il ne saurait manquer de dépouilles (2). » Dieu a confié, dit-il, entre les mains de Marie le cœur de Jésus, afin qu'elle se chargeât de le faire aimer des hommes, comme l'explique Corneille la Pierre. Or, de cette manière il ne saurait manquer de conquérir des dépouilles, c'est-à-dire des âmes, parce que Marie l'enrichit de toutes celles que ravit à l'enfer sa puissante protection (3).

On sait que la palme est le signe de la victoire; et voilà pourquoi notre reine a été placée à la vue de tous les potentats, sur un trône exhaussé d'où elle s'élève comme une palme, en signe de la victoire que peuvent se promettre tous ceux qui se rangent sous son patronage. « J'ai été placée haut comme une palme en Cadès (4), » et cela pour vous défendre, ajoute le bienheureux Albert-le-Grand (5). « Mes enfans, semble nous dire Marie par ces paroles, quand l'ennemi vous attaque, ayez recours à moi, fixez vos yeux sur moi, et prenez courage, parce qu'en moi vous verrez tout ensemble et votre défense et votre

(1) « In Eva mors et caligo; in Maria vita consistit et lux. Illa » a diabolo victa est, hæc diabolum vicit et ligavit. » (Ap. Scala-Franc. p. 4. c. 10.)

(2) « Confidit in ea cor viri sui et spoliis non indigebit. » (Prov. xxxi.)

(3) « Confidit in ea cor viri sui, scilicet Christi. Et spoliis non » indigebit: ipsa enim quasi ditat sponsum suum, quibus spoliat » diabolum. »

(4) « Quasi palma exaltata sum in Cades. » (Eccli. xxiv. 18.)

(5) « Scilicet ad defendendum. »

victoire. Recourir à Marie est donc le moyen le plus assuré de résister à toutes les attaques de l'enfer. Et en effet, dit S. Bernardin de Sienne, Marie est la reine même de l'enfer, et la souveraine des démons eux-mêmes, puisque c'est elle qui les dompte et les terrasse (1). C'est pour cela qu'il est dit de Marie, qu'elle est terrible pour les puissances de l'enfer, comme une armée en bon ordre (2). Comparaison fort juste, car Marie dispose à merveille sa puissance, sa miséricorde et ses prières à la confusion de ses ennemis et à l'avantage de ses serviteurs, qui dans leurs tentations invoquent son secours tout-puissant.

C'est dans ce sens que l'Esprit-Saint fait dire à Marie : « Semblable à une vigne, j'ai produit des rejetons d'une odeur suave (3). » Et en effet, ajoute S. Bernard, de même que tous les reptiles venimeux fuient loin des vignes en fleurs, de même les démons fuient les âmes fortunées qui répandent l'odeur de la dévotion envers Marie (4). C'est aussi pour cette raison qu'elle est comparée au cèdre (5), et cela non-seulement parce que Marie fut sans péché, de même que le cèdre est incorruptible ; mais aussi par la raison qu'en donne le cardinal Hugues en commentant ce passage, savoir, que la sainteté de Marie met en fuite les

(1) « Beata Virgo dominatur in regno inferni. Dicitur igitur Domina dæmonum, quasi domans dæmones. » (Serm. 3. de Glor. Nom. Mar.)

(2) « Terribilis ut castrorum acies ordinata. » (Cant. vi. 3.)

(3) « Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris. » (Eccli. xxiv. 25.)

(4) « Aiunt de florentibus vitibus omne reptile venenatum excedere loco. » (Serm. 60 in Cant.)

(5) « Quasi cedrus exaltata sum in Libano.. » (Eccli. xxiv.)

démons, comme l'odeur du cèdre met en fuite les serpents (1).

Dans la Judée, l'arche était un moyen d'obtenir la victoire. C'est ainsi que Moïse triomphait de ses ennemis (2); c'est ainsi que Jéricho fut réduit; c'est ainsi que les Philistins furent vaincus (3). Or, on sait que l'arche était la figure de Marie. De même que dans l'arche se trouvait la manne, ainsi en Marie se trouve Jésus également figuré par la manne; et c'est par le moyen de cette arche que nous obtenons la victoire sur tous les ennemis que la terre et l'enfer arment contre nous (4). Aussi S. Bernardin de Sienne disait-il que lorsque Marie, l'arche du Nouveau Testament, fut élevée en gloire pour être la reine du ciel, la puissance de l'enfer sur les hommes fut alors affaiblie et réduite au néant (5).

Oh! comme les démons redoutent Marie et son nom auguste, dit S. Bonaventure (6). Le saint compare ses ennemis à ceux dont parle Job : « Les voleurs s'avancent dans les ténèbres pour piller les maisons, mais si l'aube du jour vient à paraître ils s'enfuient, comme si l'image de la mort leur apparaissait (7). » C'est précisément ainsi, dit

(1) « Cedrus odore suo fugat serpentes, et beata Virgo! dæmones. »

(2) « Cum elevaretur arca, dicebat Moyses : Surge, Domine, ut dissipentur inimici tui. » (Num. x. 33.)

(3) « Erat enim ibi arca Dei. » (Reg. xiv. 18.)

(4) « Arca continens manna, id est Christum est beata Virgo, » quæ victoriam contra homines et dæmones largitur. » (Corn. a Lap.)

(5) « Quando elevata fuit Virgo gloriosa ad cœlestia regna, » dæmonis potentia imminuta est et dissipata. » (T. 5. de B. V. Serm.)

(6) « O quam tremenda est Maria dæmonibus! » (Spec. Virg. c. 5.)

(7) « Perfodit in tenebris domos... Si subito apparuerit aurora, » arbitrantur umbram mortis. » (Job. xxiv. 16.)

S. Bonaventure, que les démons entrent dans l'âme à la faveur des ténèbres de l'ignorance (1). Mais, ajoute-t-il, aussitôt qu'apparaissent dans une âme la grâce et la miséricorde de Marie, les ténèbres se dissipent devant cette belle aurore, et les ennemis infernaux fuient à son aspect comme à l'aspect de la mort (2). O heureux celui qui dans les combats avec l'enfer invoque le beau nom de Marie!

Pour confirmer ce que nous venons de dire, il fut révélé à sainte Brigitte que telle est la puissance donnée à Marie sur tous les démons que toutes les fois qu'un serviteur de la Vierge est assailli par eux, et qu'il implore son secours, à un simple signe de Marie, épouvantés ils s'enfuient bien loin, et consentent plutôt à voir redoubler leurs supplices qu'à laisser peser sur eux la puissance de Marie (3).

Le divin époux dit à la louange de son épouse bien-aimée, que comme le lys croît parmi les épines, ainsi sa bien-aimée brille entre les vierges (4). Corneille la Pierre fait sur ce passage la réflexion suivante : de même que le lys est un remède contre la morsure des serpents et les poisons, de même aussi l'invocation de Marie est un re-

(1) » *Perfodiunt in tenebris ignorantiae domos mentium nostrarum.* «

(2) « *Si subito supervenerit aurora, id est Mariae gratia et misericordia, sic fugiunt, sicut omnes fugiunt mortem.* » (S. Bon. in *Spec. Virg.*)

(3) « *Super omnes etiam malignos spiritus ipsam sic potentem effecit, quod quotiescumque ipsi hominem Virginis auxilium implorantem impugnaverint ad ipsius Virginis natum illico pavidi procul diffugiunt; volentes potius suas poenas multiplicari, quam ejusdem Virginis potentiam super se taliter dominari.* » (Serm. Ang. cap. 20.)

(4) « *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.* » (Cant. II. 2.)

mède singulier pour vaincre toutes les tentations, particulièrement celle d'impureté, ainsi que l'éprouvent communément ceux qui en font usage (1).

S. Jean Damascène disait : « O mère de Dieu, ayant pour moi l'arme invincible de la confiance en votre nom, je suis assuré de mon salut. Je poursuivrai mes ennemis sans autre bouclier que votre protection et votre secours tout-puissant (2). » Et tous ceux qui ont le bonheur d'être les serviteurs de cette grande reine peuvent tenir le même langage. Ainsi pensait le moine Jacques, connu parmi les pères Grecs, lorsque s'entretenant de Marie avec le Seigneur, il disait : « Vous nous avez donné votre mère, ô Seigneur, comme l'arme la plus puissante pour vaincre sûrement tous nos ennemis (3). »

Il est raconté dans l'Ancien Testament, que le Seigneur guida son peuple depuis l'Égypte jusqu'à la terre promise durant le jour par une colonne de nuée et durant la nuit par une colonne de feu (4). Richard de S. Laurent dit que cette colonne miraculeuse tantôt nuée et tantôt flamme, était la figure de Marie, et du double office qu'elle remplit continuellement pour notre bien. Comme nuée elle nous protège contre les ardeurs de la justice divine, et comme flamme elle nous défend contre les dé-

(1) « Sicut liliū valet inter serpentes et venena, sic beatæ Virginis invocatio singulare est remedium in omni tentatione, præsertim libidinis, ut experientia constat. »

(2) « Insuperabilem spem tuam habens, o Deipara servabor. » Persequar inimicos meos solum habens ut thóracem protectionem tuam, et omnipotens auxilium tuum. » (In Annuc. Dei Gen.)

(3) « Tu arma omni vi belli potentiora, trophæumque invictum præstitisti. » (Or. in Nat. Deip.)

(4) « Per diem in columna nubis, et per noctem in columna ignis. » (Exod. xiii. 21.)

mons (1). Car, ajoute S. Bonaventure, de même que la cire se fond devant le feu, ainsi les démons perdent leurs forces contre les âmes qui se rappellent fréquemment le nom de Marie, et qui l'invoquent avec dévotion, surtout s'ils s'étudient à imiter celle qu'ils honorent (2).

Oh ! comme les démons tremblent, nous assure S. Bernard, dès qu'ils entendent seulement prononcer le nom de Marie (3). De même que les hommes, ajoute Thomas à Kempis, tombent à la renverse par la frayeur que leur cause la foudre qui éclate à leurs côtés ; ainsi les démons demeurent terrassés au seul nom de cette Vierge sainte (4). Combien de glorieuses victoires remportées sur ces ennemis par les serviteurs de Marie, n'ont été dues qu'à la vertu de ce saint nom ! C'est ainsi que les a vaincus S. Antoine de Padoue, ainsi le bienheureux Henri Suzon, ainsi tant d'autres amants de Marie. On apprend par les relations des missionnaires du Japon, que dans ce pays une troupe de démons apparurent à un chrétien sous la forme d'animaux féroces, pour l'épouvanter et lui faire des menaces ; mais il leur répondit : « Je n'ai point d'armes qui

(1) « Ecce duo officia ad quæ data est nobis Maria ; scilicet ut nos protegat a calore solis justitiæ, tanquam nubes ; et tanquam ignis ut omnes nos protegat contra diabolum. » (Lib. 7. de Laud. Virg.)

(2) « Fluunt sicut cera a facie ignis ubi inveniunt crebram hujus nominis recordationem, devotam invocationem, sollicitam imitationem. » (S. Bon. in Spec.)

(3) « In nomine Mariæ omne genu flectitur ; et dæmones non solum perfimescunt, sed audita hac voce contremiscunt. » (Serm. sup. Miss.)

(4) « Expavescunt cœli reginam spiritus maligni, et diffugiunt, audito nomine ejus velut ab igne. Tanquam tonitru de cœlo factum sit prosternuntur ad sanctæ Mariæ vocabulum. » (Lib. 4. ad Nov.)

puissent vous effrayer; si le Très-Haut vous le permet, faites de moi tout ce que vous voudrez. Du reste j'emploierai pour ma défense les doux noms de Jésus et Marie. » Il avait à peine dit, le son de ces noms redoutables avait à peine frappé les airs que la terre s'ouvrit, et ces esprits superbes s'y précipitèrent. S. Anselme atteste d'après sa propre expérience que beaucoup de personnes qu'il a vues et entendues, ont été soudainement délivrées dans leurs périls dès qu'elles ont seulement prononcé le nom de Marie (1).

« Que votre nom, ô Marie, est glorieux et admirable! Ceux qui se souviennent de le prononcer à l'article de la mort, n'ont rien à craindre, eussent-ils l'enfer entier contre eux; car les démons abandonnent une âme sur-le-champ dès qu'ils entendent prononcer le nom de Marie. » Ainsi parle S. Bonaventure (2); et il ajoute que sur la terre les peuples ennemis redoutent moins une nombreuse armée, que les puissances de l'enfer ne redoutent le nom de Marie et sa protection (3). Vierge puissante, dit S. Germain, par la seule invocation de votre nom, vous mettez vos serviteurs en sûreté contre tous les assauts de l'ennemi (4). Ah! si les chrétiens dans les tentations avaient

(1) « Sæpe vidimus et audivimus plurimos homines in suis periculis nominis recordari Mariæ, et illico omnes periculi malum evasisse. » (S. Ans. de Exc. Virg. c. 6.)

(2) « Gloriosum et admirabile est nomen tuum, o Maria; qui illud retinent non expavescunt in puncto mortis: nam dæmones audientes hoc nomen Mariæ statim relinquunt animam. » (S. Bonav. in Psalt. B. M. V.)

(3) « Non sic timent hostes visibiles castrorum multitudinem copiosam, sicut aeræ potestates Mariæ vocabulum et patrociniæ. »

(4) « Tu hostis contra servos tuos invasiones sola tui nominis invocatione tutos servas. » (Serm. de Zona Virg.)

soin d'invoquer avec confiance le nom de Marie, il est certain qu'ils ne tomberaient jamais; non, dit le bienheureux Alain, ils ne tomberaient jamais, car dès que le tonnerre de ce nom auguste vient à éclater, le démon fuit et l'enfer tremble (1). La reine du ciel révéla de plus à sainte Brigitte, que même lorsqu'il s'agit des pécheurs les plus désespérés, les plus éloignés de Dieu, les plus en la possession du démon, leur ennemi s'éloigne aussitôt, dès qu'ils les entendent invoquer le secours de ce nom tout-puissant, avec une volonté sincère de s'amender. Mais, ajouta la sainte Vierge, si l'âme pécheresse ne s'amende pas et ne chasse pas le péché par la douleur, les démons reviennent à elle sur-le-champ et s'en remettent en possession (2).

EXEMPLE.

A Reisberg vivait un chanoine régulier, nommé Arnould, très-dévoit à la sainte Vierge. Se trouvant à l'article de la mort, il reçut les sacrements, et après avoir fait venir les religieux il les pria de ne pas l'abandonner dans ce dernier passage. Il avait à peine dit, qu'en leur présence il se mit à trembler de tous ses membres; les yeux lui roulaient dans la tête; une sueur froide décollait de tout son corps, et d'une voix tremblante il leur dit: « Vous ne voyez pas ces démons qui veulent m'entraîner en enfer? » Il dit ensuite d'une voix forte: « Mes frères, implorez pour moi l'assistance de Marie; j'ai cette

(1) « Satan fugit, infernus contremiscit. cum dico: Ave, Maria. »

(2) « Omnes dæmones audientes hoc nomen, Maria, statim relinquunt animam quasi territi. Et revertuntur ad eam nisi aliqua emendatio subsequatur. » (Lib. 1. Rev. c. 9.)

confiance qu'elle me donnera la victoire. » Aussitôt les religieux se mirent à réciter les litanies de la sainte Vierge, et comme ils venaient de dire : *Sancta Maria ora pro eo* ; le moribond reprit : « Répétez, répétez le nom de Marie, parce que je suis déjà au tribunal de Dieu. » Il s'arrêta quelques instans, et puis ajouta : « Il est vrai que j'ai commis ce péché, mais j'en ai fait pénitence. » Se tournant alors vers la sainte Vierge, il dit : O Marie, je serai délivré, si vous venez à mon aide. Après cela les démons lui donnèrent un autre assaut, mais il se défendit avec le crucifix, et en invoquant Marie. C'est ainsi qu'il passa la nuit entière ; enfin le matin venu, Arnould reprenant un air serein, s'écria dans un transport de joie : « Marie, ma protectrice, mon refuge, m'a obtenu le pardon et le salut. » Alors, regardant la Vierge qui l'invitait à la suivre, il dit : « Je viens ô ma protectrice, je viens. » Puis il fit effort pour se lever, et expira doucement. Si son corps ne put suivre Marie ; son ame, nous l'espérons, la suivit au royaume de la bienheureuse gloire (1).

PRIÈRE.

O Marie, mon espérance, voici à vos pieds un pauvre pécheur, qui tant de fois par sa propre faute est devenu l'esclave de l'enfer. Je reconnais que je me suis laissé vaincre par les démons pour n'avoir pas eu recours à vous, ô mon refuge. Si j'avais toujours eu recours à vous, si je vous avais invoquée, non je n'aurais jamais fait de chute. J'ai la confiance, ô mon aimable souveraine, que par votre entremise je suis déjà sorti des mains des démons,

(1) « *Aurimedia, Affetti scambiev. t. 1. c. 7.* »

et que Dieu m'a déjà pardonné. Mais je tremble qu'à l'avenir il ne m'arrive encore de tomber dans leurs chaînes. Je sais que mes ennemis n'ont pas perdu l'espoir de me vaincre encore une fois, et que déjà ils me préparent de nouveaux assauts et de nouvelles tentations. Ah ! ma reine et mon refuge, secourez-moi. Mettez-moi sous votre manteau, ne souffrez pas qu'on me voie redevenu leur esclave. Je sais que vous m'assisterez, et que vous me donnerez la victoire toutes les fois que je vous invoquerai ; mais je crains une chose, je crains que dans les tentations je ne me souviennne pas de vous, et que je ne pense pas à vous invoquer. Telle est donc la grâce que je sollicite, et que je désire de vous, ô Vierge très-sainte, c'est que je me souviennne toujours de vous, et particulièrement quand je me trouve attaqué. Accordez-moi d'être fidèle à vous invoquer fréquemment en disant : Marie, secourez-moi ; secourez-moi, Marie. Et lorsqu'enfin sera venu le jour de mon dernier assaut contre l'enfer, à l'heure de ma mort, ô ma reine, assistez-moi plus puissamment alors et vous-même faites-moi souvenir de vous invoquer alors plus souvent, et de bouche et de cœur, afin qu'en expirant avec votre doux nom et celui de votre fils Jésus sur les lèvres, je puisse être admis à vous bénir et à vous louer en paradis, pour ne plus cesser de me tenir à vos pieds pendant l'éternité entière.

CHAPITRE V.

§ I^{er}.

Du besoin que nous avons de l'intercession de Marie
pour nous sauver.

Invoquer et prier les saints, et particulièrement la reine des saints, Marie toute sainte, afin qu'ils nous obtiennent la grâce divine, est une chose non-seulement licite mais encore utile et sainte. C'est là une proposition de foi et déjà établie par les conciles contre les hérétiques qui condamnent l'invocation des saints comme injurieuse à Jésus-Christ, notre unique médiateur : Mais si un Jérémie après sa mort pria pour Jérusalem (1), si les vieillards de l'Apocalypse présentent à Dieu les prières des saints; si un S. Pierre promet à ses disciples de se souvenir d'eux après sa mort; si un S. Étienne prie pour ses persécuteurs; si un S. Paul prie pour ses compagnons; en un mot si les saints peuvent prier pour nous, pourquoi ne pourrions-nous pas de notre côté invoquer les saints afin qu'ils intercèdent en notre faveur? S. Paul se recommande aux prières de ses disciples : « Priez pour nous (2). » S. Jacques exhorte les fidèles à prier les uns

(1) « II. Macchab. xv. »

(2) « Orate pro nobis. » (Thess. I. 15.)

pour les autres : « Priez les uns pour les autres afin que vous soyez sauvés (1). » Donc nous pouvons encore le faire nous-mêmes.

Que Jésus-Christ soit l'unique médiateur de justice, que par ses mérites il nous ait obtenu notre réconciliation avec Dieu, qui le nie ? Mais d'autre part c'est une impiété de nier que Dieu se complaise à octroyer ses grâces d'après l'intercession des saints et surtout de Marie sa mère, elle que Jésus-Christ voudrait tant voir aimée et honorée de nous. Qui ne sait que l'honneur qu'on rend aux mères rejaillit sur les enfans (2) ? Ainsi, dit S. Bernard, qu'on ne pense pas obscurcir la gloire du fils en louant beaucoup la mère ; car honorer la mère c'est louer le fils (3). S. Ildefonse dit pareillement que l'honneur rendu à la mère et à la reine est rendu au fils et au roi (4). Car on ne doute nullement que ce ne soit aux mérites de Jésus-Christ que Marie doit cette haute dignité, d'être la médiatrice de notre salut : non pas médiatrice de justice, mais médiatrice de grâce et d'intercession. C'est le nom que lui donne S. Bonaventure : « Marie la fidèle médiatrice de notre salut (5). » C'est aussi le nom que lui donne S. Laurent Justinien : « Comment ne serait-elle pas pleine de grâce, elle qui est devenue l'échelle du paradis, la porte du ciel, la médiatrice hautement reconnue entre Dieu et les hommes (6). »

(1) « Orate pro invicem ut salvemini. » (Jacobi. v. 16.)

(2) « Gloria filiorum parentes eorum. » (Prov. xvii.)

(3) « Non est dubium, quidquid in laudibus Matris proferimus »
» ad filium pertinere. » (Hom. sup. Miss.)

(4) « Refunditur in filium quod impenditur matri. Transfunditur honor in regem, quod defertur in famulatum reginæ. »

(5) « Maria fidelissima mediatrix nostræ salutis. »

(6) « Quomodo non est plena gratia quæ effecta est paradisi scala,

Aussi S. Anselme a-t-il bien raison de remarquer que si nous prions la sainte Vierge de nous obtenir des grâces, ce n'est pas manque de confiance en la divine miséricorde, mais défiance de nous-mêmes pour notre indignité; et si nous nous recommandons à Marie, c'est afin que ses mérites suppléent à notre misère (1).

Ainsi donc que ce soit une chose utile et sainte de recourir à l'intercession de Marie, c'est ce qui ne peut être mis en doute que par ceux qui renoncent à la foi. Mais le point que nous prétendons établir outre cela, c'est que l'intercession de Marie est nécessaire pour notre salut : nécessaire, disons-nous, non pas absolument, mais moralement, pour parler avec une exacte précision. Et nous disons que cette nécessité découle de la volonté même de Dieu, qui veut que toutes les grâces qu'il nous dispense passent par les mains de Marie, selon le sentiment de S. Bernard, qu'on peut bien dire aujourd'hui commun entre les théologiens et les docteurs, ainsi que le soutenait déjà l'auteur du *règne de Marie*. Ce sentiment est suivi par Véga, Mendoza, Pacciuchelli, Ségnéri, Poiré, Crasset, et un nombre infini d'autres savans auteurs; sans en excepter le P. Noël Alexandre, auteur du reste si réservé dans ses propositions, et qui dit lui-même que c'est la volonté de Dieu que nous attendions toutes les grâces par l'intercession de Marie (2). Or, il cite à l'ap-

» cœli janua, Dei atque hominum verissima mediatrix? » (Sermo de Annunc.)

(1) Ut dignitas intercessoris suppleat inopiam nostram. Unde » Virginem interpellare non est de divina misericordia diffidere, » sed de propria indignitate formidare. » (S. Anselm. de Excell. Virg.)

(2) « Qui vult ut omnia bona ab ipso expectemus, potentissima

pui le célèbre passage de S. Bernard : « Telle est la volonté de Dieu qui a voulu que tout nous parvint par l'entremise de Marie (1). C'est encore le sentiment de Contenson, qui expliquant les paroles adressées par Jésus-Christ en croix à S. Jean : « Voilà votre mère, » ajoute, « comme s'il disait : nul ne participera aux mérites de mon sang que par l'intercession de ma mère. Mes plaies sont les sources de la grâce, mais les ruisseaux n'en couleront que par le canal de Marie. Jean, mon disciple, vous ne serez aimé de moi qu'à proportion que vous l'aurez aimée (2). »

Cette proposition savoir que tous les biens que nous recevons du Seigneur, nous parviennent par l'intermédiaire de Marie, ne plaît guère à certain auteur moderne. Quoique d'ailleurs il ait traité de la vraie et de la fausse dévotion avec autant de piété que de science; néanmoins quand il est venu à parler de la dévotion envers la mère de Dieu, il s'est montré singulièrement avare à lui accorder une gloire que n'ont pas fait scrupule de lui attribuer un S. Germain, un S. Anselme, un S. Jean Damascène, un S. Bonaventure, un S. Antonin, un S. Bernardin de Sienne, le vénérable abbé de Celles, et tant d'autres docteurs, qui n'ont pas fait difficulté de dire d'après les raisons exposées ci-dessus, que l'intercession de Marie

» *Virginis matris intercessione impetranda; cum eam ut par est invocamus.* » (Ep. 76 in calce. To. 4. Moral.)

(1) « *Sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam.* »

(2) « *Quasi diceret : Nullus sanguinis mei particeps erit nisi intercessione matris meæ. Vulnera gratiarum fontes sunt, sed ad nullos derivabuntur rivi, nisi per Mariæ canalem. Joannes discipule, tantum a me amaberis, quantum eam amaveris.* » (Theol. mentis et cord. t. 2. l. 10. d. 4. c. 1.)

non seulement est utile, mais encore nécessaire. L'auteur en question dit qu'une proposition semblable, savoir que Dieu n'accorde de grâces que par l'entremise de Marie, n'est qu'une hyperbole, et une exagération échappée à la ferveur de quelques saints; mais qu'à parler sainement cette proposition ne signifie autre chose si ce n'est que nous avons reçu de Marie Jésus-Christ, par les mérites duquel nous recevons ensuite toutes les grâces. Car, du reste, dit-il, ce serait une erreur de croire que Dieu ne puisse nous accorder ses grâces sans l'intercession de Marie; puisque l'apôtre déclare que nous ne reconnaissons qu'un seul Dieu et un seul médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ (1). Jusqu'ici nous citons l'auteur.

Mais avec sa permission je dirai, ainsi qu'il me l'enseigne lui-même dans son livre qu'autre est la médiation de justice par voie de mérites, autre la médiation de grâce par voie de prières. Autre chose également est de dire que Dieu ne puisse, autre chose que Dieu ne veuille pas accorder les grâces sans l'intercession de Marie. Certes nous confessons hautement que Dieu est la source de tout bien, le maître absolu de toutes les grâces; et que Marie n'est qu'une pure créature, qui n'obtient rien que des bonnes grâces de Dieu. Mais qui pourra jamais nier combien il y a de raison et de convenance dans cette autre assertion, savoir que Dieu, afin d'exalter cette auguste créature, qui plus que toutes les autres l'a aimé et honoré pendant sa vie, et conséquemment au choix qu'il a fait de Marie pour mère de son fils, notre commun ré-

(1) « Unus et mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus. »
(I. Tim. II. 5.)

dempteur, a voulu que toutes les grâces préparées aux âmes en vertu de la rédemption, passassent par les mains de Marie et fussent dispensées par elle? Nous confessons aussi que Jésus-Christ est l'unique médiateur de justice, d'après la distinction établie ci-dessus, le seul qui par ses mérites nous obtient les grâces et le salut; mais nous disons que Marie est médiatrice de grâce; et que si tout ce qu'elle obtient elle l'obtient par les mérites de Jésus-Christ, et en vertu d'une prière et d'une demande faite au nom de Jésus-Christ, néanmoins toutes les grâces que nous demandons ne nous parviennent que par l'entremise de son intercession.

En cela il n'y a certainement rien de contraire aux enseignemens sacrés; il n'y a rien que d'entièrement conforme aux sentimens de l'église, qui dans les prières publiques approuvées par elle, nous enseigne à recourir continuellement à cette divine Mère et à l'invoquer comme « la guérison des malades, le refuge des pécheurs, le secours des chrétiens (1), notre vie, notre espérance (2). » Cette même église, dans l'office qu'elle nous donne à réciter dans les fêtes de Marie, en lui appliquant les paroles de la Sagesse, nous donne à entendre que dans Marie nous trouverons toute espérance (3), nous trouverons toute grâce (4); nous trouverons enfin la vie et le salut éternel (5). Et en un autre endroit que ceux qui agissent en

(1) « *Salus infirmorum, refugium peccatorum, auxilium Christianorum, vita, spes nostra.* » (Lit. Lauret.)

(2) « *Vita, spes nostra.* »

(3) « *In me omnis spes vitæ et virtutis.* » (Eccli. xxiv. 25.)

(4) « *In me omnis gratia vitæ et veritatis.* »

(5) « *Qui me invenerit inveniet vitam et hauriet salutem a Domino.* » (Prov. viii. 55.)

elle ne périront pas. Que ceux qui publient sa gloire auront la vie éternelle (1). Toutes choses qui expriment le besoin que nous avons de l'intercession de Marie.

C'est d'ailleurs un sentiment dans lequel nous confirment une multitude de théologiens et de saints pères ; et il ne serait pas juste de dire, comme l'a fait l'auteur précité, que pour exalter Marie ils aient donné dans les *hyperboles*, et qu'il leur ait échappé des *exagérations démesurées*. Exagérer, et parler par hyperboles c'est sortir des limites du vrai ; or il ne convient nullement de parler ainsi quand il s'agit des saints : ils ont écrit sous l'inspiration de l'esprit de Dieu, et l'esprit de Dieu est vérité. Ici on me permettra de faire une courte digression pour exprimer mon opinion personnelle. Lorsqu'un sentiment est en quelque manière honorable à la sainte Vierge, et qu'il a quelque fondement, pourvu d'ailleurs qu'il ne répugne ni à la foi, ni aux décrets de l'église, ni à la vérité, ne pas le soutenir, et même le contredire, par la raison que le sentiment contraire peut aussi être vrai, c'est montrer peu de dévotion à la mère de Dieu. Or je voudrais bien que ni mon lecteur, ni moi, nous ne fussions pas du nombre de ces indévots, mais plutôt du nombre de ceux qui croient pleinement et fermement tout ce que sans erreur on peut croire des grandeurs de Marie. Et ceci est conforme au langage de l'abbé Rupert, qui parmi les hommages les plus agréables à cette auguste Mère compte celui-ci, savoir de croire fermement à ses grandeurs. (2) A défaut de tout autre pour nous ôter la

(1) « Qui operantur in me non peccabunt. Qui elucidant me vitam æternam habebunt. » (Eccli. xxiv. 50. 51.)

(2) « Ejus magnalia firmiter credere. » (Rup. de Laud. Virg.)

crainte d'excéder dans les louanges de Marie, il nous suffirait de S. Augustin qui assure que tout ce que nous pouvons dire à la louange de Marie, est peu de chose auprès de ce qu'elle mérite par sa dignité de Mère de Dieu. Ainsi le pense l'église qui nous fait lire ces paroles dans la messe de la bienheureuse Vierge : « Vous êtes heureuse, ô Vierge Marie, et digne de toute louange (1). »

Mais revenons à notre sujet, et voyons ce que disent les saints de l'opinion proposée. S. Bernard dit que Dieu a comblé Marie de toute sorte de grâces, afin que Marie soit comme un canal par lequel les hommes reçoivent les biens de toute sorte (2). Le saint fait en outre là-dessus une réflexion bien remarquable, et dit que, si dans le monde avant la naissance de la sainte Vierge, il ne fut pas donné à tous de puiser au courant de la grâce divine, c'est qu'alors cet aqueduc si désirable n'existait pas encore (3). Mais ajoute-t-il, Marie n'a été donnée au monde qu'afin que les grâces divines descendent continuellement jusqu'à nous par ce canal (4).

Ainsi, de même qu'Holoferne pour réduire la ville de Béthulie ordonna que l'on coupât les aqueducs; pareillement le démon s'attache autant qu'il peut à faire perdre aux âmes la dévotion envers la Mère de Dieu, parce que ce canal des grâces une fois fermé, il lui devient facile en-

(1) « Felix namque es, sacra Virgo Maria et omni laude dignissima. »

(2) « Plenus aquæductus ut accipiant cæteri de ejus plenitudine. » (S. de aquæductu.)

(3) « Ideo tanto tempore defuerunt omnibus fluenta gratiarum, quia nondum intercesserat hic aquæductus. »

(4) « Ad hoc enim data est ipsa mundo quasi aquæductus, ut per ipsam a Deo ad homines dona cœlestia jugiter descenderent. »

suite d'en faire la conquête. Considérez donc, reprend là-dessus S. Bernard, considérez avec quelle affection, avec quelle dévotion le Seigneur veut que nous honorions notre reine, en recourant toujours avec confiance à sa protection; puisqu'il a mis en elle la plénitude de tous les biens, afin que désormais tout ce que nous avons d'espérance, de grâce et de salut, nous reconnaissons le tenir des mains de Marie (1). S. Antonin en dit autant : « Toutes les grâces qui ont été départies aux hommes, leur sont toujours parvenues par l'entremise de Marie (2). »

C'est pour cela qu'elle est comparée à la lune : car, dit S. Bonaventure, de même que la lune se trouve placée entre le soleil et la terre, et renvoie à celle-ci ce qu'elle reçoit du soleil, ainsi Marie reçoit du soleil divin les célestes influences de la grâce, pour nous les transmettre à nous habitans de la terre (3).

C'est pour cela également qu'elle est appelée par la sainte église, « porte du ciel (4), » parce que, suivant la réflexion du même S. Bernard, de même que toute lettre de grâce émanée du roi passe par la porte de son palais; ainsi nulle grâce ne descend du ciel sur la terre

(1) « Intuemini quanto devotionis affectu a nobis eam voluit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria; ut proinde si quid spei, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. » (S. de Nat. Virg.)

(2) « Per eam de cœlis exivit quidquid gratiæ venit in mundum. » (Ps. iv. tit. 15. c. 20.)

(3) « Quia sicut luna inter corpora cœlestia et terrena est media, et quod ab illis accipit ad inferiora refundit: sic et Virgo regia inter nos et Deum est media, et gratiam ipsam nobis refundit. » (S. LXXIV de Nat. Dom.)

(4) « Felix cœli porta. »

sans passer par les mains de Marie (1). S. Bonaventure ajoute que Marie est appelée porte du ciel, parce que nul ne peut entrer dans le ciel sans passer par Marie qui en est la porte (2).

Nous sommes encore affermis dans ce même sentiment par S. Jérôme (ou, comme certains le veulent, par un ancien Père auteur du sermon sur l'Assomption inséré parmi les œuvres de S. Jérôme.) Voici ce qu'il dit : « La plénitude des grâces était en Jésus-Christ comme dans la tête, et de là les esprits vitaux, c'est-à-dire tous les secours divins pour obtenir le salut éternel, se répandent en nous qui sommes ses membres : la même plénitude se trouve aussi en Marie, comme dans le cou qui transmet aux membres le principe de la vie (3). C'est ce que confirme encore S. Bernardin de Sienné, et il explique plus clairement sa pensée, quand il dit que les fidèles, qui sont le corps mystique de Jésus-Christ, reçoivent par l'intermédiaire de Marie toutes les grâces de la vie spirituelle qui leur arrivent de Jésus-Christ leur chef (4).

S. Bonaventure cherche à indiquer la raison de ceci en disant : « Depuis qu'il a plu à Dieu d'habiter dans le sein de la Vierge, elle a en quelque sorte acquis une certaine juridiction sur toutes les grâces ; car lorsque Jésus-Christ sortit de ses bénites entrailles, il en fit sortir en même

(1) « Nulla gratia venit de cœlo ad terram, nisi transeat per manus Mariæ. » (S. 5. in vig. Nat.)

(2) « Nullus potest cœlum intrare nisi par Mariam transeat tanquam per portam. »

(3) « In Christo fuit plenitudo gratiarum sicut in capite influente, « in Maria sicut in collo transfundente. » (S. de Assumpt. B. V.)

(4) « Per Virginem a capite Christi vitales gratiæ in ejus corpus mysticum transfunduntur. » (Serm. 61 de Nat. Virg. c. 8.)

temps, comme d'un océan divin, tous les fleuves des dons célestes (1). S. Bernardin de Sienne exprime la même pensée et en termes encore plus clairs : « Du moment, dit-il, que cette Vierge mère conçut dans ses entrailles le Verbe divin, elle acquit pour ainsi dire un droit spécial sur tous les dons que nous recevons du Saint-Esprit, en sorte que nulle créature n'a reçu depuis aucune grâce que par l'entremise et le ministère de Marie (2).

C'est dans ce sens qu'un auteur (3) explique ce passage de Jérémie, où le prophète, parlant de l'incarnation du Verbe et de Marie sa mère, dit qu'une femme devait entourer l'Homme-Dieu (4). Voici l'explication de cet auteur : « De même qu'une ligne tirée du centre d'un cercle, ne peut en sortir sans passer par la circonférence, ainsi aucune grâce ne peut nous arriver de Jésus-Christ centre de tout bien, si elle ne passe par Marie, qui recevant l'Homme-Dieu dans son sein l'a réellement entouré de toute part (5). »

C'est pour cela, dit ensuite S. Bernardin, que tous les dons, toutes les vertus, et toutes les grâces sont toujours

(1) « Cum tota natura divina intra Virginis uterum extiterit, non timeo dicere quod in omnes gratiarum effluxus quamdam jurisdictionem habuerit hæc Virgo de cujus utero quasi de quodam divinitatis Oceano flumina emanabant omnium gratiarum. » (Spec. c. 3.)

(2) « A tempore quo Virgo mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam ut sic dicam jurisdictionem obtinuit in omne Spiritus sancti processione temporali; ita ut nulla creatura aliquam a Deo obtinuerit gratiam nisi secundum ipsius piæ matris dispensationem. » (Serm. 61. tract. 1. art. 8.)

(3) « Crasset,..... »

(4) « Fœmina circumdabit virum. » (Jerem. xxxi. 22.)

(5) « Ideo omnia dona virtutes et gratiæ quibus vult, quando vult et quomodo vult per ipsius manus dispensantur. » (Dict. Serm. 61. ut sup.)

dispensées par les mains de Marie à qui elle veut, dans le temps qu'elle veut, et de la manière qu'elle veut (1). Richard dit pareillement que, quelque bien que Dieu accorde à ses créatures, il veut qu'il passe par les mains de Marie (2). Aussi le vénérable abbé de Celles exhorte-t-il chacun de nous à recourir à cette « trésorière des grâces » (3); puis le monde et tous les hommes n'ont pas d'autre moyen pour obtenir les biens de tout genre qu'ils peuvent espérer (4). D'où l'on voit clairement que les saints et les auteurs précités, quand ils ont dit que toutes les grâces nous arrivent par l'entremise de Marie, n'ont pas prétendu parler ainsi uniquement parce que nous avons reçu de Marie Jésus-Christ, source de tout bien, comme voudrait bien l'entendre l'auteur désigné ci-dessus; mais de plus ils nous assurent que Dieu après nous avoir donné Jésus-Christ, veut que toutes les grâces qui depuis ont été et seront départies jusqu'à la fin du monde en vertu des mérites de Jésus-Christ, le soient par l'entremise et l'intercession de Marie.

De sorte, conclut le P. Suarez, qu'aujourd'hui c'est le sentiment universel de l'Église que l'intercession de Marie nous est non-seulement utile, mais encore nécessaire (5). Nécessaire, avons-nous dit, non pas d'une nécessité absolue, parce que la médiation de Jésus-Christ l'est seule de cette manière, mais d'une nécessité morale, parce que l'É-

(1) « Deus quidquid boni dat creaturis suis, per manus matris Virginis vult transire. »

(2) « Thesaurariam gratiarum. »

(3) « Accede ad Virginem, quia per ipsam mundus habiturus est omne bonum. » (De Cont. V. in Prol.)

(4) « Sentit Ecclesia intercessionem beatæ Virginis esse sibi utilem et necessariam. » (T. 2. in 3. P. Disp. 25 (S. 3.)

glise pense avec S. Bernard que dans les décrets de Dieu nulle grâce ne nous est départie qu'elle ne passe par les mains de Marie (1). Et avant S. Bernard, S. Ildefonse l'avait affirmé quand il disait à la Vierge : « O Marie, le Seigneur a voulu remettre en vos mains tous les biens qu'il a préparés aux hommes ; et c'est pour cela qu'il vous a confié tous les trésors et toutes les richesses des grâces (2). Dieu, dit S. Damien (3), n'a pas voulu se faire homme sans le consentement de Marie ; et cela, d'abord, afin que nous tous nous en eussions à Marie une souveraine obligation ; ensuite, afin de nous faire comprendre que le salut de nous tous est remis entièrement à la décision de Marie.

En conséquence S. Bonaventure examinant ce passage d'Isaïe où le prophète annonce que de la race de Jessé doit naître une tige, c'est-à-dire Marie, et de cette tige une fleur, c'est-à-dire le Verbe incarné, sur lequel se reposera l'esprit de Dieu (4), ce saint, dis-je, a écrit ces belles paroles : « Quiconque désire obtenir la grâce du Saint Esprit, doit chercher la fleur dans la tige, c'est-à-dire Jésus dans Marie ; car la tige nous fait arriver à la fleur, et la fleur nous fait arriver Dieu (5). Et il ajoute plus bas : « Si vous voulez

(1) « Nihil Deus habere non voluit, quod per manus Mariæ non transiret. » (Serm. 5. in Virg. Nat.)

(2) « Omnia bona quæ illis summa majestas decrevit facere, tuis manibus decrevit commendare ; commissi quippe sunt thesauri et ornamenta gratiarum. » (In cor. Virg. cap. 15.)

(3) « De Nat. Virg. ap. Pac. Exc. n. 15. »

(4) « Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet : requiescet super eum Spiritus Domini. » (Is. xi.)

(5) « Quicumque Spiritus sancti gratiam adipisci desiderat, florem in virga quærat : per virgam enim ad florem, per florem ad spiritum pervenimus. » (In Spec. c. 6.)

obtenir cette fleur, tâchez par vos prières d'incliner vers vous la tige de la fleur, et vous l'obtiendrez (1). » Le docteur séraphique dit encore la même chose d'une autre manière dans le sermon vingt-six sur la fête de l'Épiphanie. Au sujet de ces paroles de l'Évangile : « Ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère (2), » il dit : « On ne trouve jamais Jésus qu'avec Marie, et par Marie (3). » Et il en conclut que vainement on cherche Jésus si l'on ne songe pas à le trouver avec Marie (4) : c'est ce qui faisait dire à S. Ildelfonse : « Je veux être le serviteur du fils, et comme celui-là ne le sera jamais du fils, qui ne l'est pas de la mère, voilà pourquoi j'ambitionne le service de Marie (5). »

EXEMPLE.

Vincent de Beauvais et Césaire racontent qu'un jeune gentilhomme à qui son père avait laissé de grandes richesses, fut par ses dérèglemens réduit à un tel état de pauvreté qu'il était obligé de mendier pour sa subsistance ; de sorte qu'il prit le parti de quitter son pays pour aller vivre dans un pays lointain, où n'étant pas connu il aurait moins à rougir. Dans ce voyage il rencontra un jour un ancien serviteur de son père, qui le voyant ainsi affligé de

(1) » Si hunc florem habere desideras, virgam floris precibus » flectas. » (C. x.)

(2) « Invenerunt puerum cum Maria matre ejus. » (Matth. II. 11.)

(3) « Numquam invenitur Christus, nisi cum Maria, nisi per » Mariam. »

(4) « Frustra igitur quærit, qui cum Maria invenire non quærit. »

(5) « Ut sim servus filii, servitutum appeto genitricis. » (De Virg. Mar. c. 11.)

ce qu'il était tombé dans une si extrême misère, lui dit de se tenir content et qu'il le conduirait à un prince assez généreux pour le pourvoir de toutes choses. C'était un infâme et un impie magicien. Un jour donc il prit le jeune homme avec lui, et le conduisit dans un bois près d

Là il se mit à parler avec un personnage qu'on ne voyait point. De sorte que le jeune homme lui demanda avec qui il parlait. « Avec le démon, » lui répondit-il; et s'apercevant que le jeune homme était épouvanté, il l'engagea à ne rien craindre. Ensuite continuant de s'entretenir avec le démon, « Seigneur; dit-il, ce jeune homme réduit à une extrême misère voudrait être ramené à son premier état. S'il veut m'obéir, répondit le malin esprit, je le ferai plus riche qu'auparavant; mais il faut d'abord qu'il consente à renier Dieu. » A cette proposition, le jeune homme fut saisi d'horreur; mais pressé par le misérable magicien, il y consentit, et renia Dieu. « Cela ne suffit pas, reprit le démon, il faut qu'il renie encore Marie; parce que c'est elle qui nous fait essuyer les plus terribles échecs. Oh! combien d'ames elle nous arrache d'entre les mains, les ramène à Dieu, et les sauve. » Oh! pour cela non, répliqua le jeune homme, je ne renierai point ma Mère, elle est toute mon espérance, je consentirais plutôt à mendier toute ma vie. » Et là-dessus le jeune homme partit. Comme il s'en retournait, il vint à passer devant une église consacrée à Marie, le jeune homme tout désolé entre, et s'agenouillant devant l'image de la Vierge, il se met à pleurer, et à prier Marie de lui obtenir le pardon de ses péchés. La sainte Vierge se met aussitôt à intercéder auprès de son fils en faveur de ce misérable. Jésus lui dit d'abord : « Mais cet ingrat, ma mère, vient de me renier. » Puis voyant que sa mère ne cessait de le solliciter : « O ma mère, lui dit-il enfin, je

ne vous ai jamais rien refusé ; qu'il ait sa grâce puisque vous me la demandez. Un homme avait secrètement observé tout ceci : c'était celui-là même qui avait acheté les biens du dissipateur. Voyant la tendre commiseration de Marie pour ce pécheur et n'ayant qu'une fille unique il la lui donna en mariage, et le fit héritier de de toute sa fortune. Ainsi ce jeune homme recouvra par l'entremise de Marie et la grâce de Dieu et ses biens temporels.

PRIÈRE.

O mon ame, tu vois quelle belle espérance de salut et de vie éternelle le Seigneur t'a donnée, lorsque dans sa miséricorde il t'a inspiré la confiance en la protection de sa mère, après que par tes péchés tu as tant de fois mérité sa disgrâce et l'enfer. Remercie donc ton Dieu, et remercie Marie ta protectrice, qui a daigné déjà t'accueillir sous son manteau, ainsi que t'en donnent l'assurance les innombrables faveurs que tu as reçues par son entremise. Oui, je vous remercie, ô ma tendre mère, de tout le bien que vous avez fait à un malheureux comme moi qui ai mérité l'enfer. O reine puissante, de combien de périls ne m'avez-vous pas délivré ? combien de lumières et de miséricordes ne m'avez-vous pas obtenues de Dieu ? quels si grands biens, quels si grands honneurs aviez-vous reçu de moi pour avoir ainsi à cœur de me prodiguer vos bienfaits ?

Vous n'avez donc été mue que par votre seule bonté. Ah ! quand je donnerais pour vous mon sang et ma vie, ce serait peu de chose auprès des obligations que je vous ai, car vous m'avez sauvé de la mort éternelle, vous m'avez fait recouvrer, comme je l'espère, la grâce divine ; de vous en un mot, je le reconnais, vient toute ma fortune. O ma

très-aimable bienfaitrice, je ne puis en retour, misérable que je suis, faire autre chose que vous louer et vous aimer toujours. Ah! ne dédaignez pas d'accepter l'hommage affectueux d'un pauvre pécheur qui est passionnément épris d'amour pour votre bonté. Si mon cœur est indigne de vous aimer, parce qu'il est plein de souillures et d'affections terrestres, c'est à vous de le changer, changez-le donc vous-même. Ah! serrez ensuite de nouveau les liens qui m'unissent à Dieu, mais serrez-les si étroitement que je ne puisse plus jamais me séparer de son amour. Ce que vous demandez de moi, c'est que j'aime votre Dieu; et c'est ce que je vous demande à vous. Obtenez-moi de l'aimer, de l'aimer toujours, et je ne désire rien autre chose au monde. *Amen.*

§ II.

Suite du même sujet.

S. Bernard dit qu'après qu'un homme et une femme avaient coopéré à notre perte, il était convenable qu'un autre homme et une autre femme coopérassent à notre réintégration, et ces deux personnages ont été Jésus et Marie. « Nul doute, ce sont les expressions du saint docteur, que Jésus-Christ à lui seul ne suffit pleinement pour nous racheter, mais il était bien plus convenable que l'un et l'autre sexe concourût à l'œuvre de notre rétablissement, puisque les deux avaient concouru à celle de notre dégradation (1). C'est pour cette raison que Marie est appelée

(1) « *Congruum magis fuit ut adesset nostræ reparationi sexus uterque, quorum corruptioni neuter defuisset.* » (Serm. in sign. magn.)

par Albert-le-Grand : « La coopératrice de la rédemption (1). » Et elle révéla elle-même à sainte Brigitte que de la même manière qu'Adam et Ève vendirent le monde pour une pomme, ainsi elle et son fils le rachetèrent d'un même cœur (2). « Dieu a bien voulu, ajoute encore S. Anselme, créer le monde de rien; mais le monde s'étant perdu par le péché, Dieu n'a pas voulu le rétablir sans la coopération de Marie (5). »

C'est de trois manières, d'après le P. Suarcz, que la mère de Dieu a coopéré à notre salut : premièrement en ce qu'elle a mérité *de congruo* l'incarnation du Verbe; secondement en ce qu'elle s'est beaucoup employée pour intercéder en notre faveur, tandis qu'elle vivait sur la terre; troisièmement en ce qu'elle a sacrifié volontiers à Dieu la vie de son fils pour notre salut. Aussi Dieu a-t-il justement statué que, Marie ayant coopéré au salut de tous avec tant d'amour pour les hommes et tant de dévouement à la gloire divine, tous tant que nous sommes nous n'obtiendrions le salut que par son intercession.

Marie est appelée la coopératrice de notre justification, parce que Dieu lui a confié toutes les grâces qui doivent nous être départies (4). Et de là S. Bernard conclut que tous les hommes passés, présens et futurs, doivent regarder Marie comme la médiatrice qui négocie le salut de tous les siècles (5).

(1) « Adjutrix redemptionis. »

(2) « Adam et Ileva vendiderunt mundum pro uno pomo : filius meus et ego redemimus mundum uno corde. (Lib. 5. c. 35.)

(3) « Qui potuit omnia de nihilo facere, noluit ea violata sine » Maria reficere. » (S. Ans. in allog. eccl. num. 27.)

(4) « Auxiliatrix nostræ justificationis, quia Deus omnes gratias faciendas Mariæ commisit. »

(5) « Ad illam sicut ad medium, sicut ad negotium omnium

Jésus-Christ avait dit que nul ne peut venir à lui, si d'abord le Père ne l'a tiré vers lui par les liens de sa grâce (1). Or, selon Richard, Jésus-Christ dit encore la même chose de sa Mère : « Nul ne vient à moi si ma mère ne le tire auparavant par ses prières (2). » Jésus fut le fruit des entrailles de Marie, comme le lui dit sainte Élisabeth (3). Or quiconque veut le fruit doit aller à l'arbre. Donc celui qui veut Jésus doit aller à Marie, et quand on trouve Marie on trouve aussi certainement Jésus. Sainte Élisabeth voyant la sainte Vierge qui venait la visiter dans sa maison et ne sachant comment la remercier, se livra tout entière aux sentimens de son humilité, et s'écria : « Par où ai-je mérité que la mère de mon Dieu vint me visiter (4) ? » Mais quoi ! pourra-t-on demander, sainte Élisabeth ne savait-elle pas très-bien que non-seulement Marie, mais encore Jésus était venu dans sa maison ? pourquoi donc se déclare-t-elle indigne de recevoir la mère, et non pas plutôt de voir le fils venu chez elle ! Ah ! sainte Élisabeth comprenait parfaitement que, lorsque Marie vient quelque part, elle apporte avec elle Jésus, il lui suffisait donc de remercier la mère sans faire mention du fils.

« Elle est devenue comme un vaisseau marchand qui

» sæculorum, respiciant et qui præcesserunt, et nos qui sumus,
» et qui sequemur. » (Serm. 2. Pentec.)

(1) « Nemo potest venire ad me nisi pater meus traxerit eum. »
(Joan. vi. 44.)

(2) « Nemo venit ad me nisi mater mea suis precibus traxerit
» eum. » (Sap. cant. c. 1. v. 5.)

(3) « Benedicta tu inter mulieres et benedictus fructus ventris
» tui. » (Luc. i. 42.)

(4) « Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me ? »
(Luc. i. 43.)

apporte son pain des pays lointains (1) ». Marie fut cet heureux navire qui nous apporta du ciel Jésus-Christ, pain vivant descendu sur la terre pour nous donner la vie éternelle, ainsi qu'il le dit lui-même (2). Et de-là, Richard de Saint-Laurent conclut que sur la mer de ce monde tous ceux-là se perdront, qui n'auront pas été admis dans ce navire, c'est-à-dire qui n'auront pas été protégés de Marie (3). Ainsi, ajoute-t-il, toutes les fois que nous nous voyons en danger de nous perdre, assaillis par les tentations ou les passions de la vie présente, nous devons recourir à Marie en criant : « Hâtez-vous, ô Marie ! secouez-nous ! sauvez-nous ! si vous ne voulez nous voir périr (4) ». Remarquons ici, en passant, que Richard ne fait pas difficulté de dire à Marie : « Sauvez-nous ! nous périssons » ! Il n'est pas aussi scrupuleux que l'auteur cité plusieurs fois dans le paragraphe précédent, lequel défend de dire à la Vierge : « Sauvez-nous », parce que, dit-il, ce n'est qu'à Dieu qu'il appartient de nous sauver. Mais, si un condamné à mort peut bien dire à un favori du roi qu'il le sauve en s'entremettant auprès du prince pour lui obtenir la vie, pourquoi ne pourrions-nous pas aussi dire à la mère de Dieu qu'elle nous sauve en nous obtenant la grâce de la vie éternelle ? S. Jean Damascène ne faisait aucune difficulté de dire à la Vierge : « Reine pure et immat-

(1) « Facta est quasi navis institoris, de longe portans panem » suum. » (Prov. xxxi. 14.)

(2) « Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi ; si quis manducaverit ex hoc pane vivet in æternum. » (Joan. vi. 51.)

(3) « In mare mundi submergentur omnes illi quos non suscipit » naves ista. » (De Laud. Virg.)

(4) « Ideo quoties videmus insurgentes fluctus hujus maris, » clamare debemus ad Mariam : Domina, salva nos, perimus. »

culée, sauvez-moi, délivrez-moi de la damnation éternelle (1) ». S. Bonaventure lui adressait cette exclamation : « O salut de ceux qui vous invoquent (2) ». La sainte Église approuve cette autre manière de l'invoquer : « Guérison des malades (3) ». Et nous nous ferions scrupule de lui dire qu'elle nous sauve? tandis, comme le dit un auteur, que personne ne parvient au salut que par elle (4). Et ce que dit cet auteur, S. Germain l'avait dit avant lui (5).

Mais, voyons encore ce que disent d'autres saints du besoin que nous avons de l'intercession de Marie. Le glorieux S. Gaëtan disait que nous pouvons bien demander les grâces, mais que nous ne pourrions jamais les obtenir sans cette intercession. C'est ce que confirmait S. Antonin par cette belle comparaison : Demander et vouloir obtenir les grâces sans l'intercession de Marie, c'est prétendre voler sans ailes (6). Car, de même que Pharaon avait donné à Joseph un plein pouvoir sur la terre d'Égypte (7), et renvoyait vers lui tous ceux qui demandaient des secours, en leur disant : « Adressez-vous à Joseph (8); » de même, quand nous sollicitons des grâces, Dieu nous dit : « Allez à Marie (9) ». Et en effet, dit S. Bernard, il a décrété de n'ac-

(1) O regina immaculata et pura, salva me, libera ab æterna
» damnatione. » (S. Jo. Dam. Orat. Panacl.)

(2) « O salut te invocantium. »

(3) « Salus infirmorum. »

(4) « Nemini nisi per eam putet aditus ad salutem. » (Paciuc.
de B. Virg.)

(5) « Nemo cui salut fiat nisi per te. » (Serm. de Zon. Virg.)

(6) » Qui petit sine ipsa, sine alis tentat volare. » (P. 3. tit. 15.
c. 22. § 9.)

(7) « Constitui te super omnem terram Ægypti » (Gen. xli. 41.)

(8) « Ite ad Joseph. »

(9) « Ite ad Mariam. »

corder aucune grâce que par l'entremise de Marie (1). Ainsi, ajoute Richard de Saint-Laurent, « notre salut est entre les mains de Marie » ; en sorte que les chrétiens peuvent lui dire, avec bien plus de raison que les Égyptiens à Joseph : Notre salut est en vos mains (2). Le vénérable Idiota dit encore la même chose et dans les mêmes termes (3). Cassien, à son tour, dit encore la même chose, mais avec plus de force : « Le salut du monde repose sur la multitude de la faveur de Marie (4) ». Selon lui, le salut de tous consiste à être favorisés et protégés de Marie. Celui qui est protégé de Marie se sauve, celui qui n'est pas protégé se perd. S. Bernardin de Sienne adresse à Marie ces paroles : « Vierge puissante, puisque vous êtes la dispensatrice des grâces, et que la grâce du salut ne peut nous parvenir qu'en passant par vos mains, notre salut dépend donc de vous (5) ».

Ainsi, Richard de Saint-Laurent avait donc bien raison de dire que comme une pierre tombe, dès que la terre qui la soutenait vient à manquer sous elle, ainsi une âme destituée de l'appui de Marie, tombera d'abord dans le péché et puis dans l'enfer (6). S. Bonaventure ajoute que Dieu ne nous sauvera pas sans l'intercession de Marie (7).

(1) « Decrevit nihil dare nisi per Mariam. » (Serm. de Nat. Virg.)

(2) « Salus nostra in manu Mariæ est, ut ei dicere multo melius »
 » valeamus nos christiani quam Ægyptii dixerunt Joseph : Salus
 » nostra in manu illius est. » (Leg. 2. de Laud. Virg. P. 1.)

(3) « Salus nostra in manu illius est. » (In Præf. Cant. V.)

(4) « Tota salus mundi consistit in multitudine favoris Mariæ. »

(5) « Tu dispensatrix omnium gratiarum ; salus nostra in manu »
 » tua est. » (S. 1. de Nat. B. V.)

(6) « Sicut lapis subtracta terra, delabitur in profundum : ita »
 » subtracto Mariæ adjutorio, homo delabitur in peccatum, et inde »
 » in infernum. » (L. 8. de Laud. V. c. 11.)

(7) « Ipse sine ea non salvabit. »

Et il insiste en disant que comme un enfant ne peut vivre quand sa nourrice vient à lui manquer, ainsi le chrétien ne peut se sauver si Marie lui refuse sa protection (1). S. Bonaventure conclut enfin par cette exhortation : « Ayez soin d'exciter en votre ame la soif de la dévotion à Marie, entretenez-la constamment, et soyez-y fidèle jusqu'à ce que vous ayez reçu dans le ciel sa maternelle bénédiction (2) ». Et qui jamais, s'écrie S. Germain, qui jamais parviendrait à connaître Dieu, si ce n'est par vous, ô Marie toute sainte? qui pourrait se sauver? qui pourrait échapper aux périls? qui pourrait obtenir une seule grâce, si ce n'est par vous, ô mère de Dieu, ô vierge mère, ô pleine de grâce (3)? Dans un autre endroit le même saint adresse à Marie les paroles suivantes : « Si vous ne lui frayez la route, nul n'échappera aux morsures de ses ennemis, de la chair et du péché (4) ».

De même que nous n'avons d'accès auprès du Père éternel que par Jésus-Christ; ainsi, dit S. Bernard, nous n'avons d'accès auprès de Jésus-Christ que par Marie. Or, voici, selon le même S. Bernard, l'excellente raison pour laquelle Dieu a décrété que nous serions tous sauvés par l'intercession de Marie; c'est afin que Marie, qui nous

(1) « Quemadmodum infans sine nutrice non potest vivere; ita »
 » sine domina nostra non potest habere salutem. » (S. Bon. in Cant.
 B. V. pro sabb.)

(2) « Sitiat ergo anima tua ad ipsam : tene nec dimitte, donec »
 » benedixerit tibi. »

(3) « Nemo est, o Sanctissima, qui ad Dei notitiam veniat, nisi »
 » per te : nemo qui salvus fiat, nisi per te, Dei parens : nemo liber »
 » a periculo, nisi per te, Virgo mater : nemo donum Dei suscipit »
 » nisi per te, gratia plena. » (Serm. de Zona Virg.)

(4) « Nisi enim tu iter aperires, nemo spiritualis evaderet. »
 (Or. de dorm. Deip.)

donne le sauveur, soit aussi celle qui nous présente à lui. Et voilà pourquoi ce saint docteur appelle Marie : La mère de la grâce et de notre salut (1). Quel serait donc notre sort? reprend S. Germain, quel espoir nous resterait-il d'être sauvés, si vous nous abandonniez, ô Marie, vous qui êtes la vie des chrétiens (2)?

Mais, réplique l'auteur moderne dont nous avons parlé plus haut : « Si toutes les grâces passent par Marie, il faut donc, lorsque nous implorons l'intercession des saints, qu'ils aient eux-mêmes recours à l'intercession de Marie pour nous obtenir les grâces? Mais c'est là, dit-il, une chose que personne ne croit, que personne n'a jamais rêvée ». Pour ce qui est de le croire, je répondrai qu'il ne peut y avoir en cela aucune erreur, ni aucun inconvénient : quel inconvénient y aura-t-il jamais à dire que Dieu, pour honorer sa mère, l'ayant établie Reine de tous les saints, et voulant que toutes les grâces soient distribuées par son entremise, veut encore que les saints aient recours à elle pour obtenir les grâces à leurs clients? Pour ce qui est de l'autre assertion, que *personne n'y a jamais rêvé*, je trouve néanmoins que c'est une chose avancée expressément par S. Bernard, S. Anselme, S. Bonaventure, le P. Suarez et autres : « En vain, dit S. Bernard, quelqu'un demanderait-il une grâce aux autres saints, si Marie ne s'entremettait pour l'obtenir (3) ». C'est encore en ce sens qu'un auteur explique ce passage de David : « Tous

(1) « Per te accessum habemus ad filium, o inventrix gratiæ, mater salutis, ut per te nos suscipiat, qui per te datus est nobis. »

(2) « Si nos deserueris, quid erit de nobis, o vita Christianorum. » (S. de Zona Virg.)

(3) « Frustra alios sanctos oraret quem ita non adjuvaret, »

les riches du peuple se prosterneront devant votre face (1) »
 Les riches du peuple de Dieu sont les saints qui , lorsqu'ils veulent obtenir quelque grâce pour un de leurs clients , se recommandent tous à Marie , afin qu'elle la leur fasse octroyer. C'est donc avec raison , conclut le P. Suarez , que nous prions les saints d'être nos intercesseurs auprès de Marie , comme leur maîtresse et leur reine (2).

C'est là précisément ce que S. Benoît promet à sainte Françoise Romaine , ainsi que le rapporte le P. *Marchèse* dans son *Diario di Maria* , au 21 mars. Le saint apparut un jour à Françoise , et la prenant sous sa protection , il lui promit d'être son avocat auprès de la mère de Dieu. A l'appui de ceci S. Anselme ajoute , en parlant de Marie : « Ce que peuvent obtenir , par leur intercession , tous les saints ensemble réunis avec vous , votre intercession seule peut l'obtenir sans le concours de leurs prières (3) ». Mais , pourquoi , continue ce saint , vous seule êtes-vous revêtue d'une si grande puissance ? parce que vous seule êtes la mère de notre commun Sauveur , l'épouse de Dieu , la reine du ciel et de la terre. Si vous vous taisez aucun saint ne priera pour nous , ne nous assistera ; mais si vous vous mettez en devoir de prier pour nous , tous les saints s'empresseront d'intercéder pour nous et de nous secourir (4). Aussi le P. Segneri , dans son livre intitulé :

(1) « Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis. » (Ps. XLIV.)

(2) « Inter sanctos non solemus uti uno tanquam intercessore » ad alium cum omnes sint ejusdem ordinis. Ad Virginem autem » tanquam ad dominam et reginam alii sancti adhibentur intercessores. » (P. Suarez. T. 2. in 3. p. D. 23. sect. 3.)

(3) « Quod possunt omnes isti tecum , tu sola potes sine illis omnibus. » (Orat. 45. ad S. V. M.)

(4) « Quare hoc potes ? quia mater es Salvatoris nostri , sponsa

Divoto di Maria, appliquant à Marie, avec l'Église, ces paroles de la Sagesse : « J'ai seule parcouru le contour des cieux (1) », n'hésite point à parler ainsi : « De même que la première sphère des cieux par son mouvement, fait mouvoir toutes les autres sphères, ainsi, lorsque Marie se met à prier pour une âme, elle fait en sorte que tout le paradis se joigne à elle pour prier. » Bien plus, dit S. Bonaventure, en sa qualité de Reine, elle commande alors à tous les anges et à tous les saints de l'accompagner et d'unir tous ensemble leurs prières aux siennes (2).

C'est enfin ce qui nous fait comprendre la raison pourquoi la sainte Église nous prescrit d'invoquer et de saluer la Mère de Dieu du grand nom de *notre espérance* (3). L'impie Luther disait qu'il ne pouvait souffrir que l'église romaine donnât ce titre à Marie, à une simple créature (4). Car, disait-il, Dieu seul et Jésus-Christ, comme notre médiateur, sont notre espérance ; et, bien loin de-là, Dieu maudit quiconque met son espérance dans la créature, selon ce qui est dit dans Jérémie : Maudit celui qui met sa confiance dans l'homme (5). Mais, d'autre part, l'Église nous enseigne à invoquer Marie en toute occasion, et à

» Dei, regina cœli et terræ. Te tacente, nullus juvabit, nullus orabit. Te domina orante omnes juvabunt, et orabunt. » (S. Ans. l. or. Exc. V. ap. Pac. Exc. 20 in Sal. ang. 2. 7.)

(1) « Gyrum cœli circuivi sola. » (Ecc. xxiv. 7.)

(2) « Quando Virgo sanctissima procedit ad Deum pro nobis deprecandum, imperat angelis, et sanctis ut eam comitentur, et simul cum ipsa Altissimum pro nobis exorat. » (S. B. in Spec. V. c. 3.)

(3) « Spes nostra salve. »

(4) « Ferre nequeo ut Maria dicatur spes et vita mea. » (In « post. maj. Ev. in Nat. Mar.)

(5) « Maledictus qui confidit in homine. » (Jer. xvii. 5.)

l'appeler notre espérance (1). Celui qui met son espérance dans la créature indépendamment de Dieu, celui-là certainement sera maudit de Dieu, parce que Dieu est l'unique source et le dispensateur de tout bien; tandis que la créature, n'ayant rien sans Dieu, ne peut rien donner.

Mais si le Seigneur a décrété, ainsi que nous l'avons établi, que toutes les grâces passeraient par Marie comme par un canal de miséricorde, nous pouvons en conséquence, et même nous devons affirmer que Marie est notre espérance, celle par qui nous recevons les grâces divines. Et c'est pour cela que S. Bernard osait dire qu'elle était le seul motif de son espérance (2). S. Jean Damascène en disait autant, lorsque, s'entretenant avec la bienheureuse Vierge, il lui disait : « C'est en vous que j'ai mis toute mon espérance, et en vous que mes regards attentifs cherchent à lire mon arrêt (3). » S. Thomas dit que Marie est toute notre espérance de salut (4). Et S. Ephrem fait cette protestation : « Vierge très-pure, nous n'avons de confiance qu'en vous; mettez-nous à l'abri de votre bonté maternelle, et défendez-nous (5). »

Nous concluons donc avec S. Bernard : « Attachons-nous à honorer par les hommages les plus intimes de nos cœurs, Marie, cette divine mère, car telle est la volonté de celui qui a décidé qu'aucun bienfait ne nous serait ac-

(1) « Spes nostra salve. »

(2) « Filioli, hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ. » (Or. Pan. ed. B. V.)

(3) « In te spem meam collocavi ex animo et intentis oculis; » abs te pendeo. » (Ap. Auriem. t. 1. c. 7.)

(4) « Omnis spes vitæ. » (Opusc. 7.)

(5) « Nobis non est alia quam a te fiducia, o Virgo sincerissima. Sub alis tuæ pietatis protege et custodi nos. »

cordé que par son entremise (1). » En conséquence, le saint nous exhorte à rechercher la protection de Marie, toutes les fois que nous désirons ou sollicitons une grâce, et à ne point douter que nous ne l'obtenions par ce moyen (2). Car, dit-il, si vous ne méritez pas d'obtenir de Dieu la grâce que vous demandez, Marie, certainement, mérite de l'obtenir quand elle la demande pour vous (3). Ensuite, S. Bernard nous indique le moyen à prendre pour n'être jamais repoussés quand nous avons quelque bonne œuvre ou quelque prière à présenter au Seigneur, c'est de remettre le tout entre les mains de Marie (4).

EXEMPLE.

C'est une histoire bien connue que celle de Théophile, écrite par Eustache, patriarche de Constantinople, et témoin oculaire du fait que nous allons raconter. Cette histoire est confirmée par le témoignage de S. Pierre Damien, de S. Bernard, de S. Bonaventure, de S. Antonin, et de plusieurs autres cités par Crasset (5). Théophile était archidiacre de l'église d'Adanas, ville de Cilicie, et il jouissait d'une si grande estime que le peuple le voulait pour évêque; mais il refusa par humilité. Quelques malveil-

(1) « Totis medullis cordium hanc Mariam veneremur, quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam. » (S. de Nat. B. V.)

(2) « Quæramus gratiam et per Mariam quæramus. » (S. de Aquæductu.)

(3) « Quia indignus eras cui donaret, datum est Mariæ, ut per illam acciperes quidquid haberes. » (S. 3. in Nat. V.)

(4) « Quidquid Deo afferre potes, Mariæ commendare memento, si non vis sustinere repulsam. » (S. de Aquæd.)

(5) « Dev. alla B, V. t. 1. tr. 1. 9. 10. »

lans ensuite l'ayant accusé, il fut déposé de sa charge, et il en conçut une si grande douleur, qu'aveuglé par la passion, il alla trouver un magicien juif qui le fit s'aboucher avec Satan, afin qu'il l'aidât dans cette disgrâce. Le démon répondit que s'il voulait obtenir son secours, il devait renoncer à Jésus et à Marie sa mère, et ensuite lui remettre l'acte de ce renoncement écrit de sa propre main. Théophile traça l'écrit abominable. Le jour suivant, l'évêque ayant reconnu l'injustice commise envers Théophile, lui demanda pardon, et le rétablit dans sa charge. Dès ce moment, Théophile, se sentant déchiré par les remords de sa conscience, pour l'énorme péché qu'il avait commis, ne faisait plus que pleurer. Quel parti prendre ? il se rend dans une église, et là, il se jette aux pieds d'une image de Marie, et, fondant en larmes, il lui dit : « O mère de Dieu, je ne veux pas me livrer au désespoir, tandis que je vous aurai, vous qui êtes si compatissante, et qui pouvez me secourir. » Il passa ainsi quarante jours à pleurer sa faute, et à prier la sainte Vierge. Enfin, cette mère de miséricorde lui apparut une nuit, et lui adressa ces paroles : « O Théophile ! qu'as-tu fait ? tu as renoncé à mon amitié, à celle de mon fils, et pour qui ? pour ton ennemi et le mien ! » O Marie, répondit Théophile, ne pensez plus qu'à me pardonner et à me faire pardonner par votre fils. Alors, Marie voyant en lui cette confiance, lui dit : « Reprends courage, car je vais prier Dieu pour toi. » Théophile, fortifié par ce discours, ne fit que redoubler ses larmes, ses pénitences et ses prières, et ne pouvait plus s'éloigner de devant cette image. Alors Marie lui apparut de nouveau, et d'un visage serein, elle lui dit : « Courage, Théophile, j'ai présenté à Dieu tes larmes et tes prières ; Il les a reçues, et il t'a pardonné : mais, do-

rénavant, sois-lui reconnaissant et fidèle. » « Vierge sainte, répliqua Théophile, ce n'est point encore assez pour me consoler pleinement; l'ennemi tient entre ses mains l'écrit impie par lequel je vous reniai vous et votre fils; vous pouvez bien me le faire rendre. » Trois jours après, Théophile s'éveilla au milieu de la nuit, et trouva l'écrit sur sa poitrine. Le jour suivant, pendant que l'évêque était dans l'église, en présence d'un peuple nombreux, Théophile alla se jeter à ses pieds, lui raconta toute l'histoire en pleurant à chaudes larmes, et lui remit entre les mains l'infâme écrit. L'évêque fit aussitôt brûler cet écrit en présence de toute la multitude, qui pleurait de joie, exaltant la bonté de Dieu, et la miséricorde avec laquelle Marie avait traité ce malheureux pécheur. Alors, celui-ci retournant à l'église de la Vierge, y demeura trois jours, au bout desquels il mourut tout consolé, remerciant Jésus et sa sainte mère.

PRIÈRE.

O reine et mère de miséricorde qui, dès qu'on a recours à vous, distribuez les grâces avec la libéralité d'une reine et l'amour de la plus tendre mère, je me recommande aujourd'hui à vous, moi qui suis si indigent de mérites et de vertus, et tellement chargé de dettes envers la justice divine. O Marie, vous tenez la clé de la miséricorde, n'oubliez pas mes misères, et ne me laissez pas dans une si affreuse pauvreté : vous êtes si libérale envers tous, accoutumée à donner plus qu'on ne vous demande, montrez-vous la même à mon égard. Vierge puissante, protégez-moi, c'est tout ce que je vous demande : si vous me protégez, je ne crains rien. Je ne crains pas les démons,

parce que vous êtes plus puissante que l'enfer entier ; je ne crains pas mes péchés, parce que vous pouvez m'en obtenir le pardon général avec une parole que vous direz à Dieu ; je ne crains même pas la colère de Dieu si vous m'êtes favorable, parce qu'une seule de vos prières suffit pour l'apaiser sur-le-champ. En un mot, si vous me protégez, j'espère tout, parce que vous pouvez tout. O mère de miséricorde, je sais que vous prenez plaisir à secourir les plus misérables, vous vous en faites gloire, et vous le pouvez, pourvu que vous ne les trouviez pas obstinés. Je suis un pécheur, mais je ne suis pas obstiné, je veux changer de vie. Vous pouvez donc me secourir : secourez-moi, sauvez-moi. Aujourd'hui, je me remets tout entier entre vos mains. Dites-moi ce que j'ai à faire pour plaire à Dieu ; j'ai la volonté de le faire, et j'espère y réussir avec votre secours, ô Marie, Marie, ma mère, ma lumière, ma consolation, mon espérance. Amen, amen, amen.

CHAPITRE VI.

Eia ergo advocata nostra.

§ I^{er}.

Marie est une avocate assez puissante pour nous sauver tous.

L'autorité des mères sur les fils est si grande, que, fussent-ils monarques, et eussent-ils un pouvoir absolu sur toutes les personnes de leur royaume, cependant les mères ne peuvent devenir les sujettes de leurs fils. Il est vrai que Jésus-Christ, maintenant dans les cieux, où il est assis à la droite du Père, et cela, comme l'explique S. Thomas, même comme homme, à raison de l'union hypostatique avec la personne du Verbe, a le souverain domaine sur toutes les créatures, et même sur Marie. Néanmoins, il sera toujours vrai qu'autrefois, lorsque notre Rédempteur vivait sur cette terre, il voulut s'humilier jusqu'à se soumettre à Marie, comme nous l'atteste S. Luc (1). S. Ambroise dit même que Jésus-Christ, ayant une fois daigné choisir Marie pour sa mère, était vraiment comme son fils, obligé à lui obéir. C'est pour cela, dit Richard de S. Laurent, qu'on dit des autres saints qu'ils sont avec Dieu, mais que Marie est la seule dont on puisse dire, qu'elle a

(1) « Et erat subditus illis. » (Luc, II. 51.)

eu le bonheur, non-seulement d'être soumise à la volonté de Dieu, mais encore de voir Dieu lui-même se soumettre à la sienne (1). Et tandis qu'il est dit de la multitude des autres vierges, suivant la réflexion du même auteur, qu'elles suivent le divin Agneau partout où il va (2) : on peut dire de la Vierge Marie, que l'Agneau la suivait sur la terre, puisqu'il lui était soumis en tout (3).

Nous concluons de là, qu'encore que Marie dans le ciel ne puisse plus commander à son fils, ses prières cependant seront toujours les prières d'une mère, et par conséquent bien puissantes pour obtenir tout ce qu'elle demande. Marie, dit S. Bonaventure, a ce grand privilège, qu'elle est toute-puissante auprès de son fils (4). Et pourquoi ? pour la raison précisément que nous venons d'indiquer, et que nous examinerons ci-après plus au long ; savoir, que les prières de Marie sont les prières d'une mère. C'est pour cette raison, dit encore S. Pierre Damien, que la Vierge peut tout ce qu'elle veut, dans le ciel comme sur la terre, et qu'il n'est pas jusqu'aux désespérés qu'elle ne puisse élever de nouveau à l'espérance du salut (5). Il ajoute ensuite, que lorsque la mère va solliciter pour nous

(1) « Cum de cæteris sanctis dicatur eos esse cum Deo, Maria » majus aliquid sortita est : ut non solum ipsa subjiceretur voluntati Dei, sed etiam Dominus voluntati ipsius. »

(2) « Sequuntur agnum quocumque ierit. » (Apoc. xvi.)

(3) « De virgine autem Maria secure dici potest, quod agnus » sequebatur eam quocumque ivit ex illo Lucæ : Erat subditus » illis. » (Ric. l. 1. de Laud. Virg. c. 5.)

(4) « Grande privilegium Mariæ, quod apud filium sit potentis- » sima. » (Spec. c. 8.)

(5) Data est tibi omnis potestas in cælo, et in terra ; et nihil » tibi impossibile ; cui possibile est etiam desperatos in spem » salutis relevare. » (Serm. de Nat. B. Virg.)

quelque grâce auprès de Jésus-Christ (qu'il appelle l'autel de la miséricorde, où les pécheurs obtiennent de Dieu le pardon), le fils a tant d'égards pour les prières de sa mère, et désire si vivement faire ce qui peut lui agréer, que tandis qu'elle prie, elle semble plutôt commander que prier, et a plus l'air d'être la maîtresse que la servante (1) : c'est que Jésus-Christ veut honorer cette mère chérie qui l'a tant honoré sur la terre, en lui accordant sans délai tout ce qu'elle demande ou désire. Ceci est admirablement confirmé par S. Germain, dans ces paroles adressées à la Vierge : « O mère de Dieu, vous êtes toute-puissante pour sauver les pécheurs, et vous n'avez pas besoin d'autre recommandation auprès de Dieu, puisque vous êtes la mère de la véritable vie (2). »

S. Bernardin de Sienne ne craint pas d'avancer cette proposition : « L'empire de la Vierge s'étend sur toutes les créatures, et même sur Dieu (3). Et il veut dire, en réalité, que Dieu exauce les prières de Marie comme si c'étaient des ordres. Voilà pourquoi S. Anselme, s'adressant à Marie, lui disait : « Le Seigneur, ô Vierge sainte, vous a exaltée à tel point que par sa faveur vous pouvez obtenir à vos serviteurs toutes les grâces possibles (4), car votre protection est toute-puissante, ainsi que dit encore Cosme de Jérusalem (5). Oui, Marie est toute-puissante, reprend

(1) « Accedis enim ad illum humanæ reconciliationis altare, non solum rogans, sed imperans, domina non ancilla; nam filius nihil negans honorat. » (Loc. cit.)

(2) « Serm. 3. in Dorm. B. V. »

(3) « Imperio Virginis omnia famulantur, etiam Deus. » (S. Bernardin, t. 2. Serm. 61.)

(4) « Te Deus, o Virgo, sic exaltavit ut omnia tibi secum possibilia esse donavit. » (Lib. de Conc. Virg.)

(5) « Omnipotens auxilium tuum, o Maria. »

Richard de S. Laurent, puisque les lois assurent à la reine les mêmes privilèges qu'au roi (1). Un fils tout-puissant, ajoute-t-il encore, a dû vouloir que sa mère aussi fût toute-puissante (2) : et cela va si loin, que Dieu, selon S. Antonin, a mis l'Église entière non-seulement sous le patronage, mais même sous le domaine de Marie (3.)

Puis donc que la mère doit avoir la même puissance que le fils, c'est avec raison que Jésus qui est tout-puissant a voulu que Marie le fût aussi ; quoiqu'il soit toujours vrai que le fils est tout-puissant par sa nature, et la mère par grâce. Les faits au surplus justifient nos assertions ; car quelque chose que demande la mère, le fils ne lui refuse jamais, ainsi qu'il fut révélé à sainte Brigitte. Elle entendit un jour Jésus-Christ qui s'entretenant avec sa mère, lui disait : « Ma mère, vous savez combien je vous aime : demandez-moi donc tout ce que vous voudrez ; il n'est aucune de vos demandes que je puisse ne pas vous accorder (4). » Et l'admirable raison que Jésus-Christ en donnait était celle-ci : « Ma mère, vous ne m'avez jamais rien refusé sur la terre, il est bien juste que je ne vous refuse rien dans le ciel (5). » Ainsi donc quand nous appelons Marie toute-puissante, c'est toujours en la manière qui convient à une créature ; et il est bien entendu

(1) « Eisdem privilegiis secundum leges gaudet rex et regina. » (Leg. 4 de Laud. Virg.)

(2) « Cum autem eadem sit potestas filii et matris, ab omnipotente filio omnipotens mater facta est. » (L. 4 de Laud. Virg.)

(3) « Ecclesia est non tantum sub Virginis patrocinio, verum etiam sub dominatione ac potestate. » (P. 4. tit. 16. c. 20. § 2.)

(4) « Pete quod vis a me, non enim potest esse inanis petitio tua. » (Rev. l. 1. c. 4.)

(5) « Quia tu mihi nihil negasti in terris, ego nihil tibi negabo in cœlis. » (Loc. cit.)

que la créature ne peut prétendre à un attribut divin. Marie est toute-puissante en ce qu'elle obtient tout ce qu'elle veut par ses prières.

C'est donc avec raison, ô notre grande avocate, que S. Bernard (1) et S. Anselme (2) vous disent : Vous n'avez qu'à vouloir et tout se fera : voulez-vous élever le pécheur le plus désespéré à une haute sainteté, il ne tient qu'à vous. A ce sujet, le bienheureux Albert-le-Grand fait ainsi parler Marie : « Il faut qu'on me prie de vouloir ; car, si je veux, la chose se fera nécessairement (3). » Aussi S. Pierre Damien, considérant cette grande puissance de Marie, et la priant d'avoir pitié de nous, lui parle en ces termes : « Suivez l'impulsion de votre bon cœur, suivez celle de votre puissance ; car si Dieu vous a faite si puissante, c'est afin que vous n'en soyez que plus miséricordieuse (4). » Mais S. Bernard vient encore confirmer tout cela quand il nous dit que Marie est immensément riche en puissance, comme en miséricorde : que comme sa charité est toute-puissante rien aussi n'égale sa commisération pour nous ; et qu'elle nous en donne continuellement des marques effectives (5).

Dès le temps même que Marie vivait sur la terre, son unique pensée, après la gloire de Dieu, était de secourir

(1) « Velis tu et omnia fient. »

(2) « Quidquid tu Virgo velis nequaquam fieri non poterit. »
(De Exc. Virg. c. 12.)

(3) « Roganda sum ut velim ; quia si volo necesse est fieri. »
(Ap. P. Pep. Grand. etc.)

(4) « Moveat te natura, potentia moveat ; quia quanto potentior, tanto misericordior esse debebis. » (Serm. 1. de Nat. B. V.)

(5) « Potentissima, et piissima charitas matris Dei et affectu
compatiendi et subveniendi abundat effectu : æque locuples in
utroque. » (S. de Assumpt.)

les malheureux. D'autant plus que dès-lors elle jouissait du privilège d'être exaucée en tout ce qu'elle demandait. C'est ce que nous savons par ce qui se passa aux noccs de Cana en Galilée, lorsque le vin venant à manquer, la sainte Vierge, compatissant à l'affliction et à la confusion de cette famille, demanda à son fils de vouloir bien les consoler par un miracle, et pour cela se contenta de lui dire : « Ils n'ont pas de vin (1). » Jésus répondit : « Que vous importe à vous et à moi, ô femme? mon heure n'est pas encore venue (2). » Remarquez bien : quoique le Seigneur eût semblé refuser cette grâce à sa mère, quoiqu'il lui eût dit que son heure n'était pas encore venue, c'est-à-dire que le temps de sa prédication n'était pas encore arrivé, ce temps où il devait confirmer sa doctrine par des miracles; néanmoins Marie, comme si son fils lui avait accordé la grâce sollicitée, dit à ces gens là : remplissez d'eau les vases, et vous serez consolés (3). Et en effet, Jésus-Christ, pour faire plaisir à sa mère, changea cette eau en un excellent vin. Mais comment cela doit-il s'entendre? si le temps fixé pour tous les miracles était celui de la prédication, comment ce premier miracle a-t-il pu être anticipé contre le décret divin? Non, répondrons-nous, rien ne se fit contre les décrets divins : car quoique généralement parlant, le temps des miracles ne fût pas encore arrivé, néanmoins de toute éternité Dieu avait arrêté par un autre décret général que rien ne serait jamais refusé de ce qui serait demandé par sa divine mère. Voilà pourquoi Marie, qui avait bien connaissance de son

(1) « Vinum non habent. » (Joan. II.)

(2) « Quid mihi et tibi est, mulier? Nondum venit hora mea. »

(3) « Implete hydrias aqua. »

privilège, ne s'inquiéta point de ce que son fils avait paru rejeter sa demande, et ne laissa pas de dire qu'on remplit les vases d'eau comme si la grâce eût déjà été accordée. C'est ainsi que l'a entendu S. Jean Chrysostôme, lorsque au sujet de ce passage de S. Jean : *Quid mihi et tibi*, etc., il a dit que quoique Jésus-Christ eût ainsi répondu, néanmoins, pour honorer sa mère, il ne laissa pas d'obtempérer à sa demande (1). C'est encore ce que confirme S. Thomas, quand il dit que par ces paroles : « Mon heure n'est pas encore venue, » Jésus-Christ voulut montrer qu'il aurait différé le miracle, si un autre le lui eût demandé; mais parce que c'était sa mère qui le lui demandait, il le fit sur-le-champ (2). C'est encore ce que disent S. Cyrille et S. Jérôme au rapport de Barrada. Et c'est encore ce que dit Jansénius de Gand, sur ce même passage de S. Jean : « Afin d'honorer sa mère, il avança le temps fixé pour ce miracle (3). »

Il est certain, en un mot, qu'il n'est aucune créature qui puisse nous obtenir à nous autres misérables autant de grâces que cette excellente avocate : par-là Dieu l'honore non-seulement comme sa servante chérie, mais encore comme sa véritable mère. C'est précisément ce que lui disait Guillaume de Paris en lui adressant la parole à elle-même (4) : « Il suffit que Marie ait parlé, pour que le

(1) « Et licet ita responderit, maternis tamen precibus obtemperavit. »

(2) « Per illa verba : Nondum venit hora mea ostendit se dilaturum fuisse miraculum, si alius rogasset; quia tamen rogabat Mater, fecit. » (S. Thom. ap. def. cultus Mariani p. 129.)

(3) « Quo matrem honoraret prævenit tempus miraculi faciendi. »

(4) « Nulla creatura tot et tanta impetrare posset apud filium

fils exécute tout ce qu'elle désire. Le Seigneur, s'entretenant avec l'épouse des Cantiques, qui n'est autre que Marie, lui disait : « Vous qui habitez dans les jardins, faites que j'entende votre voix ; nos amis écoutent (1). Les amis sont les saints, qui, lorsqu'ils demandent quelque grâce au profit de leurs clients, attendent que leur reine la demande à Dieu et l'obtienne ; car (ainsi que nous l'avons établi au chap. v), aucune grâce n'est jamais accordée sans l'intercession de Marie. Et comment Marie l'obtient-elle ? elle n'a besoin que de faire entendre sa voix à son fils (2) : elle n'a besoin que de parler, son fils l'exauce à l'instant. Voici comment Guillaume de Paris, interprétant ce passage dans le même sens, imagine que le fils parle à sa mère : « O vous qui habitez dans les jardins célestes, intercédez avec confiance pour ceux qu'il vous plaira ; car je ne puis oublier que je suis votre fils au point de refuser quelque chose à ma mère ; vous n'avez qu'à prononcer un mot, être entendue par votre fils et être exaucée c'est tout un (5). » L'abbé Geoffroi enfin dit que, quoique Marie obtienne les grâces par ses prières, néanmoins elle prie avec une certaine autorité de mère ; en sorte que nous devons tenir pour indu-

» tuum miseris, quam tu impetras eisdem ; in quo procul dubio
 » non tanquam ancillam, sed tanquam matrem verissimam te
 » honorat. »

(1) « Que habitas in hortis, amici auscultant, fac me audire
 » vocem tuam » (Cant. viii. 15.)

(2) « Fac me audire vocem tuam. »

(5) « Quæ habitas in hortis celestibus, fiducialiter pro quibus
 » volueris intercede, non enim possum oblivisci me filium tuum.
 » et matris quidpiam denegandum putem. Tantum ut vocem pro-
 » feras, quia a filio audiri, exaudiri est. »

bitable qu'elle obtient tout ce quelle désire et demande pour nous (1).

Valère-Maxime rapporte de Coriolan (2), que comme il tenait Rome assiégée, les prières de ses concitoyens et de ses amis ne purent le décider à se retirer ; mais lorsque sa mère Véturie vint elle-même suppliante vers lui, alors il lui fut impossible de résister, et il leva le siège sur-le-champ. Mais les prières de Marie sont d'autant plus efficaces que celles de la mère de Coriolan, que Jésus-Christ est un fils plus reconnaissant et plus affectionné pour son aimable mère. Le père Justin Micoviense a dit qu'un seul soupir de Marie est plus puissant que tous les suffrages des saints ensemble (3), et c'est précisément ce que le démon avoua lui-même à S. Dominique par la bouche d'un possédé que le saint exorcisait, ainsi que le raconte le père Paciucchelli (4).

S. Antonin affirme que les prières de la sainte Vierge étant celles d'une mère, ont quelque chose qui tient du commandement ; en sorte qu'il est impossible qu'elle ne soit pas exaucée quand elle prie (5). Voilà pourquoi S. Germain, exhortant les pécheurs à se recommander à cette avocate, parle ainsi à Marie : « Comme vous avez, ô Marie, l'autorité d'une mère auprès de Dieu, obtenez le pardon aux plus grands pécheurs, puisque le Seigneur, qui en

(1) « Virgo Maria ex eo quod ille homo est, et natus ex ea quasi » quodam matris imperio apud ipsum impetrare quod voluerit » pia fiducia non dubitatur. » (Serm. 8 de B. Virg.)

(2) « Lib. 5. cap. 4. »

(3) « Unum beatæ Mariæ suspirium plus posset, quam omnium » sanctorum simul suffragia. » (In lit. B. V. Verbo Virgo potens.)

(4) « De B. V. »

(5) « Oratio Deiparæ habet rationem imperii unde impossibile » est eam non exaudiri. » (P. 4. tit. 15. c. 17. § 4.)

toute chose vous reconnaît pour sa véritable mère, ne peut s'empêcher de vous accorder tout ce que vous lui demandez (1). De là vient aussi que sainte Brigitte entendit les saints du ciel dire à la Vierge : « Reine de bénédiction, quelle est la chose au-dessus de votre pouvoir ? tout ce que vous voulez se fait (2). » A cela revient encore ce vers connu de tout le monde :

Quod Deus imperio, tu prece, Virgo, potes (3).

Eh quoi ! peut-être, dit S. Augustin, n'est-ce pas une chose digne de la bonté du Seigneur, de soutenir ainsi l'honneur de sa mère, puisqu'il déclara qu'il était venu sur la terre non pour abroger, mais pour accomplir la loi qui, entr'autres choses, commande d'honorer ses parents (4).

Bien plus, ajoute S. Georges, archevêque de Nicomédie, si Jésus-Christ accorde toutes les demandes de sa mère, c'est encore comme pour acquitter la dette de la reconnaissance envers sa mère, qui par son consentement a donné l'être à son humanité (5). C'est dans ce sens que S. Méthode, martyr, s'écrie : « Réjouissez-vous, ô Marie, de ce que vous avez l'avantage de pouvoir regarder comme

(1) « Tu autem materna in Deum autoritate pollens, etiam iis » qui enormiter peccant, eximiam remissionis gratiam concilias; » non enim potes non exaudiri, cum Deus tibi ut veræ et intemperatæ matri in omnibus morem gerat. » (V. in Enc. Deip.)

(2) « Domina benedicta, quid est quod non poteris? Quod enim » vis hoc factum est. » (L. 4. Rev. c. 74.)

(3) Ce que Dieu peut par son commandement, vous, ô Vierge, le pouvez par la prière.

(4) « Nunquid non pertinet ad benignitatem Domini, matris » honorem servare, qui legem non venit solvere, sed adimplere. »

(5) « Filius quasi exolvens debitum implet petitiones tuas. » (Or. de Ev. ar.)

vosre débiteur, un fils qui donne à tous et ne reçoit rien de personne (1). » Nous sommes tous redevables envers Dieu de tout ce que nous avons, puisqu'il n'est rien que nous ne tenions de lui ; mais pour vous, Dieu a voulu lui-même devenir vosre débiteur, prenant de vous sa chair, et se faisant homme. C'est ce qui fait dire à S. Augustin : « Marie ayant mérité l'honneur de donner un corps au Verbe divin, et de préparer ainsi le prix de notre rachat, est plus puissante que qui que ce soit, pour nous aider à obtenir le salut éternel (2). » C'est aussi la raison de ce qu'a écrit Théophile, évêque d'Alexandrie, qui vivait du temps de S. Jérôme : « Le fils aime à être prié par sa mère, parce qu'il veut accorder à sa considération tout ce qu'il accorde aux hommes, et reconnaître ainsi le bienfait dont il lui est redevable pour en avoir reçu un corps. » C'est enfin pour cela que S. Jean Damascène, s'adressant à Marie, lui parle en ces termes : « Puis donc, ô Marie, que vous êtes la Mère de Dieu, vous pouvez nous sauver tous par vos prières, qui tirent leur prix de votre autorité de mère. (3). »

Concluons par les paroles de S. Bonaventure. Ce saint docteur, considérant quel immense bienfait Dieu accorda aux hommes quand il leur donna Marie pour avocate, lui parle en ces termes : « O admirable bonté de notre Dieu,

(1) « Euge, euge, quæ debitorem habes filium, qui omnibus » mutuatur; Deo enim universi debemus; tibi autem etiam ille » debitor est. » (Orat. in hyp. Domini.)

(2) « Virgo, quæ meruit, pro liberandis proferre pretium possit » plus omnibus suffragium liberatis impendere. » (Orat. 2 de Ass. B. V.)

(3) « Potes quidem omnes salvare, ut Dei Altissimi mater pre- » cibus materna auctoritate pollutibus. » (Ex. men. 1. Jan. ode 4.)

qui vous a donnée pour avocate à de malheureux accusés comme nous, afin que, par votre puissante intercession, vous puissiez obtenir en notre faveur tout ce que vous jugerez à propos (1). » O merveilleuse clémence de notre Dieu, qui, ne voulant pas que nous ayons trop à redouter la sentence qu'il doit prononcer dans notre cause, nous a destiné pour avocate sa propre mère, la dispensatrice de la grâce (2).

EXEMPLE.

Le P. Razzi, camaldule, raconte (3) qu'un jeune homme, après la mort de son père, fut envoyé par sa mère à la cour d'un prince. Mais, en lui faisant ses adieux, la mère, qui avait une grande dévotion à Marie, lui fit promettre que chaque jour il réciterait un *Ave Maria*, en y ajoutant ces paroles à la fin : « Vierge bienheureuse, assistez-moi à l'heure de ma mort. » Arrivé à la cour, le jeune homme, au bout de quelque temps, se livra tellement à ses penchans vicieux que le prince fut obligé de le congédier. Alors, désespéré et ne sachant comment vivre, il prit parti parmi des brigands et allait assassiner sur les grands chemins, sans manquer cependant de se recommander chaque jour à Marie, comme le lui avait dit sa mère. Enfin, il fut pris par la justice et condamné à

(1) « O certe Dei nostri mira benignitas, qui suis reis te Dominam tribuit advocatam, ut auxilio tuo, quod volueris, valeas impetrare. » (In Salv. Reg.)

(2) « O mirabilis erga nos, misericordia Dei nostri, qui ne fueremus pro sententia voluit matrem ac Dominam gratiæ instigare advocatam! »

(3) « Mirac. d. Mad. Mir. 47. »

mort. La veille du jour où il devait être exécuté, il était dans sa prison pensant à son déshonneur, à la douleur de sa mère et à la mort qui l'attendait ; il pleurait et ne pouvait se consoler ; de sorte que le démon, le voyant accablé d'une si grande tristesse, lui apparut sous la forme d'un beau jeune homme, et lui dit qu'il le délivrerait de la mort et de la prison, s'il voulait faire ce qu'il lui dirait. Le condamné se montra disposé à tout faire. Alors le faux jeune homme lui découvrit qu'il était le démon et qu'il venait à son secours. Or, il voulait, en premier lieu, qu'il reniât Dieu et les sacremens ; le prisonnier y consentit. Il lui dit ensuite qu'il fallait renier la vierge Marie et renoncer à sa protection. Pour cela, je ne le ferai jamais, répondit le jeune homme ; et, s'adressant à Marie, il répétait la prière accoutumée : « Bienheureuse Vierge, assistez-moi à l'heure de ma mort ». A ces paroles, le démon disparut. Mais le jeune homme demeura excessivement affligé du crime énorme qu'il avait commis en reniant Jésus-Christ. Il eut cependant recours à la sainte Vierge, et elle lui obtint une vive douleur de tous ses péchés ; de sorte qu'il se confessa avec des sentimens de contrition et en versant un torrent de larmes. Il était déjà sorti pour aller au lieu du supplice, lorsqu'il vint à passer devant une statue de Marie, et il la salua par sa prière accoutumée : « Bienheureuse Vierge, assistez-moi à l'heure de ma mort », et la statue, en présence de tout le monde, inclina la tête pour lui rendre son salut. Alors, tout attendri, il supplia qu'on lui permit de baiser les pieds de la statue. Les exécuteurs y répugnaient ; mais ensuite, comme le peuple commençait à faire du bruit, ils y consentirent. Le jeune s'inclina pour baiser les pieds, et Marie, animant la statue, étendit le bras, prit le condamné par la main, et le

retint avec tant de force qu'il fut impossible de l'arracher de là. A ce prodige, tout le monde se mit à crier : Grâce? grâce! et la grâce fut accordée. Le jeune homme, étant retourné dans son pays, mena dès-lors une vie exemplaire, et continua toujours, tant qu'il vécut, d'être tout dévoué à Marie, qui l'avait délivré de la mort temporelle et éternelle.

PRIÈRE.

Auguste Mère de Dieu, vous dirai-je, avec S. Bernard, parlez, parce que votre fils vous écoute; et que tout ce que vous lui demanderez il vous l'accordera. Parlez-donc, ô Marie, notre avocate, parlez en faveur de misérables tels que nous. Souvenez-vous que si vous avez reçu une si grande dignité c'est pour le bien même des pécheurs; et, si un Dieu a voulu être votre débiteur, en recevant de vous la nature humaine, c'est afin que vous puissiez à votre gré distribuer aux misérables les richesses de la divine miséricorde. Nous sommes vos serviteurs, des serviteurs attachés d'une manière spéciale à votre service, et j'espère moi-même être de ce nombre. Nous nous faisons gloire de vivre sous votre protection. Si vous faites du bien à tous, même à ceux qui ne vous connaissent pas, et qui même vous outragent et vous blasphèment, combien plus devons-nous espérer en votre bonté, qui va cherchant les malheureux pour les secourir, nous qui vous honorons, qui vous aimons, et qui nous confions en vous? Nous sommes de grands pécheurs, mais Dieu vous a enrichie d'une commisération et d'une puissance bien au-dessus de toutes nos iniquités. Vous pouvez et voulez nous sauver; et nous, nous voulons d'autant plus l'espérer que nous en

sommes plus indignes; afin de vous glorifier davantage dans le ciel, quand nous y entrerons par votre intercession. O mère de miséricorde, nous vous présentons nos âmes, jadis embellies et lavées par le sang de Jésus-Christ, mais depuis horriblement souillées par le péché. Nous vous les présentons; c'est vous que regarde le soin de les purifier. Obtenez-nous un sincère amendement, obtenez-nous l'amour de Dieu, la persévérance, le paradis. Nous vous demandons de grandes choses! mais, quoi! ne pouvez-vous pas tout obtenir pour nous? serait-ce trop peut-être en égard à l'amour que Dieu vous porte? Il vous suffit d'ouvrir la bouche et de prier votre fils, il ne vous refuse rien. Priez donc, ô Marie, priez pour nous; priez et vous serez certainement exaucée, et nous serons infailliblement sauvés.

§ II.

Marie est une avocate compatissante, qui ne refuse pas de défendre la cause des plus misérables entre ses clients.

Nous avons tant de motifs d'aimer notre affectueuse reine, que si dans tout l'univers on louait Marie, si dans tous les sermons on ne parlait que de Marie, si tous les hommes donnaient leur vie pour Marie, ce serait encore peu de chose en égard au dévouement et à la reconnaissance que nous lui devons, et que lui a mérité le tendre amour qu'elle porte à tous les hommes, même aux plus misérables pécheurs qui conservent envers elle quelque sentiment de dévotion. Le bienheureux Raymond Jourdain, qui, par humilité, prit le nom d'*Idiota*, disait que Marie ne peut manquer d'aimer ceux qui l'aiment, que même elle ne dédaigne pas de servir ceux qui la servent,

et que s'ils sont pécheurs elle use de toute la puissance de son intercession pour obtenir leur pardon auprès de son divin fils (1). Telle est, continue-t-il, sa bonté, telle est sa miséricorde, que nul, quelque soit l'état désespéré auquel il s'est réduit, ne doit craindre de se jeter à ses pieds, puisqu'elle ne chasse personne de ceux qui ont recours à elle (2). Marie, comme notre avocate toute dévouée, offre elle-même à Dieu les prières de ses serviteurs, et spécialement celles qui lui sont adressées; car, de même que le fils intercède pour nous auprès du Père, de même elle intercède pour nous auprès du Fils, et ne cesse auprès de l'un et de l'autre de traiter la grande affaire de notre salut et de nous obtenir les grâces que nous sollicitons (3). C'est donc avec raison que le bienheureux Denys-le-Chartreux appelle la sainte Vierge le refuge par excellence des réprouvés, l'espérance des misérables, et l'avocate de tous les pécheurs qui ont recours à elle (4).

Mais s'il se trouvait jamais un pécheur, qui sans douter de sa grande puissance, néanmoins se défierait de sa bonté, craignant peut-être qu'elle ne voulût pas l'aider à

(1) « Maria diligit diligentes se; imo sibi servientibus servit. »
 » Ipsa benedicto filio suo irato potentissime reconciliat servos et
 » amatores tuos. » (Præf. in Cant.)

(2) « Tanta est ejus benignitas, quod nulli formidandum est
 » ad eam accedere; tantaque misericordia, ut nemo ab ea re-
 » pellatur. »

(3) « Ipsa precessorum, maxime quæ sibi exhibentur, re-
 » præsentat in conspectu Divinæ Majestatis; quia ipsa est advo-
 » cata nostra apud filium, sicut filius apud patrem; imo apud
 » patrem et filium procurat negotia, et preces nostras. » (Idiot.
 in Dict. Præ.)

(4) « Singulare perditorum refugium, miserorum spem, advo-
 » catam omnium iniquorum ad se confugientium. »

cause de l'énormité de ses fautes, S. Bonaventure l'encourage en lui disant : « C'est un grand et singulier privilège que celui en vertu duquel Marie obtient de son fils par ses prières tout ce qu'elle veut (1). » Mais de quoi nous servirait à nous, ajoute-t-il, cette grande puissance de Marie, si elle n'avait aucun souci de nous (2). Non, non, conclut le même saint, n'ayons aucune défiance ; soyons dans la sécurité ; rendons de continuelles actions de grâces au Seigneur et à sa divine mère ; car si elle est auprès de Dieu la plus puissante entre tous les saints, elle est encore l'avocate la plus bienveillante et la plus zélée pour nos intérêts (3). Et qui jamais, s'écrie S. Germain avec des transports de joie, qui jamais, ô Mère de miséricorde, après votre fils Jésus, eut autant de zèle que vous pour nos vrais intérêts (4) ? Qui jamais nous défendit comme vous, parmi les peines dont nous sommes affligés ? Qui jamais, comme vous, prit la défense des pécheurs, jusqu'à combattre en quelque sorte pour eux (5) ? Aussi, ajoute-t-il, votre patronage, ô Marie, est plus puissant et plus affectueux que nous ne saurions comprendre (6). Car les

(1) « Grande privilegium Mariæ quod apud filium sit potentissima. » (Spec. l. vi. 7.)

(2) Sed quid tanta Mariæ potentia prodesset nobis, si ipsa nihil curaret de nobis ? »

(3) « Charissimi sciamus indubitanter, et pro hoc gratias agamus incessanter quia sicut ipsa apud eum omnibus sanctis est potentior, ita pro nobis omnibus est sollicitior. »

(4) « Quis post filium tuum curam gerit generis humani, sicuti tu ? »

(5) « Quis ita nos defendit in nostris afflictionibus ? quis pugnat pro peccatoribus. »

(6) « Propterea patrocinium tuum majus est, quam apprehendi possit. »

autres saints, assure Idiota, protègent plus spécialement ceux qui les honorent, mais la mère de Dieu étant la reine de tous, est aussi l'avocate de tous, et prend soin du salut de tous (1).

Elle s'intéresse à tous, même aux pécheurs; et c'est même de ceux-ci particulièrement que Marie se vante d'être appelée l'avocate; comme elle le déclara elle-même à la vénérable sœur Marie Villani en ces termes : «Après le titre de Mère de Dieu, je ne me glorifie de rien autant que d'être l'avocate des pécheurs. » Le bienheureux Amédée dit que notre reine se tient sans cesse en la présence de la divine majesté, et qu'elle intercède continuellement pour nous par sa toute-puissante prière (2). Or, comme du haut des cieux elle connaît bien nos misères et nos besoins, elle ne peut s'empêcher d'être émue de compassion, et avec une affection de mère, compatissante et tendre, elle cherche toujours à nous secourir et à nous sauver (3). C'est pour cela que Richard de S. Laurent nous encourage tous, quelques misérables que nous soyons à recourir avec confiance à cette bienveillante avocate, et à nous tenir assurés que nous la trouverons toujours prête à nous secourir (4). Car, selon Geoffroy, Marie est toujours disposée à prier pour tous (5).

(1) « Cæteri sancti jure quodam patrocinii sibi specialiter commissis plus possunt prodesse, quam pro alienis; beatissima vero »
 » Virgo, sicut omnium est regina, sic est omnium patrona et ad-
 » vocata, et cura illi est de omnibus. » (De Contempl. B. V. in Prol.)

(2) « Astat beatissima Virgo vultui Conditoris prece potentis-
 » sima, semper interpellans pro nobis. »

(3) « Videt enim nostra discrimina, nostrique clemens Domina
 » materno affectu miseretur. »

(4) « Inveniet semper paratam auxiliari. »

(5) « Ipsa pro universo mundo paratissima est ad precandum. »

Avec quelle affection et quel succès, dit S. Bernard, cette excellente avocate traite l'affaire de notre salut (1) ! S. Augustin considérant l'affection et l'empressement avec lequel Marie s'emploie continuellement pour nous auprès de la divine majesté, afin que le Seigneur nous pardonne nos péchés, nous assiste de sa grâce, nous sauve dans les périls, et nous soulage dans nos misères, adresse à la sainte Vierge des paroles dont voici à peu près le sens : « Il est vrai que tous les saints veulent notre salut et prient pour nous ; mais la charité et la tendresse que du haut des cieux vous nous témoignez en nous obtenant de Dieu par vos prières tant de miséricordes, nous oblige à confesser que nous n'avons au ciel qu'une seule avocate ; et que vous seule vous avez un véritable zèle et une vive sollicitude pour nos intérêts (2). Et qui pourrait comprendre, dit S. Germain, la sollicitude avec laquelle Marie s'emploie pour nous auprès de Dieu ? Telle est la commisération de Marie pour nos misères, telle est l'affection qu'elle nous porte, que toujours elle prie, et recommence à prier, et ne peut se rassasier de prier pour nous (3).

Que nous serions à plaindre, misérables pécheurs, si nous n'avions pas cette grande avocate, qui est si puissante, si disposée à compatir, et en même temps si prudente et si sage, que le juge qui est son fils ne saurait, dit Richard de S. Laurent, condamner les coupables qu'elle entreprend de défendre (4). Aussi S. Jean le Géo-

(1) « Maria nobis facta dicitur advocata, quæ apud Deum salutis nostræ negotia efficaciter pertractet. » (Serm. 1 de Ass.)

(2) « Unam ac te solam pro nobis in cælo fatemur esse sollicitam. » (Ap. S. Bon. in Spec. lect. 6.)

(3) « Non est satietas defensionis ejus. »

(4) « Tam prudens et diserta est advocata Maria, quod non po-

mètre la salue-t-il en ces termes : « Salut ô Justice par qui sont décidées toutes les causes (1). » Et en effet une cause est gagnée dès qu'elle est soutenue par cette avocate pleine de sagesse. C'est pour cela que Marie est appelée par S. Bonaventure « la sage Abigail (2). » On sait ce qui est rapporté d'Abigail au premier livre des Rois, chap. xxv. Cette femme par ses éloquents prières sut si bien apaiser David irrité contre Nabal que ce prince lui-même la bénit comme pour la remercier de ce que par ses bons procédés elle l'avait empêché de se venger de ses propres mains (3). C'est précisément ce que Marie ne cesse de faire dans les cieux au profit d'innombrables pécheurs : par ses sages et tendres prières elle sait si bien apaiser la justice divine, que le Seigneur lui-même la bénit et la remercie en quelque sorte de ce qu'elle l'empêche ainsi de délaissier les pécheurs et de les châtier comme ils le méritent. Le Père éternel voulant, selon S. Bernard, déployer en notre faveur tout ce qu'il a de miséricorde, outre Jésus-Christ notre principal avocat auprès de lui, nous a donné Marie pour avocate auprès de Jésus-Christ lui-même.

Il n'est pas douteux, dit S. Bernard, que Jésus ne soit l'unique médiateur de justice entre les hommes et Dieu ; et qu'en vertu de ses propres mérites il ne puisse et ne veuille selon ses promesses nous obtenir le pardon et la grâce divine ; mais parce que les hommes reconnaissent en Jésus-Christ et redoutent la divine majesté qui réside en

» test filius vindicare in eos pro quibus ipsa allegat. » (Ric. de S. Laur. l. 2. p. 2.)

(1) « Salve, jus dirimens lites. » (Ap. Pep. l. t. 5.)

(2) « Abigail sapiens. »

(3) « Benedicta tu, quæ prohibuisti me hodie, ne ulciscerer manu
» mea. »

lui comme Dieu, il a été nécessaire de nous assigner une autre avocate, à laquelle nous puissions recourir avec moins de crainte, et plus de confiance : cette avocate est Marie, et nous ne pourrions en trouver ni de plus puissante auprès de la divine majesté, ni de plus miséricordieuse envers nous (1). Mais ce serait être bien injuste envers la bonté de Marie, continue le même saint, que d'appréhender encore après cela d'aller se jeter aux pieds de cette bienveillante avocate, qui n'a rien de sévère et de terrible, mais qui est toute entière prévenance, amabilité et douceur (2). Lisez et relisez tant que vous voudrez, ajoute S. Bernard, toute l'histoire de Marie telle qu'elle est écrite par les évangélistes, et si vous y trouvez un seul acte de sévérité, alors craignez de vous présenter à elle. Mais non, vous n'en trouverez jamais un seul ; ayez donc recours à elle de grand cœur ; et elle vous sauvera par son intercession (5).

Mais voici une bien belle exclamation que Guillaume de Paris met dans la bouche du pécheur qui a recours à Marie : « O mère de mon Dieu, lui fait-il dire, dans l'état misérable où vous voyez que mes péchés m'ont réduit, j'ai recours à vous plein de confiance, et si vous me rejetez je vous représenterai que vous êtes en quelque manière tenue de m'assister, parce que toute l'Église des fidèles

(1) « *Fidelis et potens mediator Dei et hominum ; sed divinam reverentur in eo homines majestatem. Opus est enim mediatore ad mediatorem ipsum : nec alter nobis utilior quam Maria.* » (Serm. in sign. magn.)

(2) « *Quid ad Mariam accedere trepidat humana fragilitas ? Nihil austerum in ea, nihil terribile, tota suavis est.* »

(3) « *Revolve diligentius evangelicæ historiæ seriem, et si quid forte durum occurrerit in Maria ad eam accedere vercaris.* » (S. Bernard. Serm. in sign. magn.)

vous appelle et vous proclame la mère de la miséricorde (1). O Marie, vous êtes bien celle que Dieu chérit au point de l'exaucer toujours : votre extrême bonté n'a jamais fait défaut à personne; votre affabilité pleine de douceur n'a jamais dédaigné aucun pécheur, quelque coupable qu'il fût, dès qu'il s'est recommandé à vous (2). Et quoi ! c'est peut-être faussement ou en vain que toute l'Église vous nomme son avocate et le refuge des malheureux (3) ? Non, il n'arrivera jamais, ô ma Mère, que mes fautes puissent vous empêcher de remplir l'auguste ministère de bonté dont vous êtes chargée, et en vertu duquel vous êtes à la fois l'avocate, la médiatrice de paix entre Dieu et les hommes, et après votre fils l'unique espérance, et le refuge assuré des misérables (4). Tout ce que vous avez de grâce et de gloire, et la dignité même de Mère de Dieu vous devez tout cela, s'il est permis de le dire, aux pécheurs, puisque c'est à cause d'eux que le Verbe divin vous a choisie pour mère (5). Loin de cette divine Mère qui donna au monde la source de la bonté, loin d'elle la

(1) « Adibo te, imo etiam conveniam, gloriosissima Dei genitrix, quam matrem misericordiae vocat, imo clamitat omnis » Ecclesia sanctorum. » (De Rhet. div. c. 18.)

(2) « Tu, inquam, cujus gratiositas nunquam repulsam patitur, » cujus misericordia nulli unquam defuit, cujus benignissima humanitas nullum unquam deprecantem quantumcumque peccatorem despexit. »

(3) « An falso et inaniter vocat te omnis Ecclesia advocatam » suam et miserorum refugium ?

(4) « Absit, ut peccata mea possint suspendere te a tam salubri » officio pietatis; quo et advocata es et mediatrix hominum, post » filium tuum spes unica, et refugium tutissimum miserorum. »

(5) « Totum siquidem quod habes gratiae, totum quod habes » gloriae, et etiam hoc ipsum quod mater es Dei, si fas est dicere, » peccatores tibi contulerunt. »

pensée qu'elle doit refuser sa miséricorde à quelque misérable que ce soit, quand il a recours à elle (1). Puis donc, ô Marie, que c'est votre office d'être la médiatrice entre Dieu et les hommes, n'écoutez pour venir à mon secours que cette miséricorde qui est infiniment plus grande que tous mes péchés (2).

Consolez-vous donc, ô ames pusillanimes, dirai-je avec S. Thomas de Villeneuve, respirez et prenez courage, ô misérables pécheurs, cette auguste Vierge, qui est la mère de votre juge et de votre Dieu, est aussi l'avocate du genre humain, avocate capable, qui peut tout ce qu'elle veut auprès du Seigneur, avocate pleine de sagesse, qui connaît tous les moyens de l'apaiser; avocate universelle qui accueille tout le monde, et ne refuse de défendre personne (5).

EXEMPLE.

Que Marie soit une avocate pleine de commisération envers les pécheurs, c'est ce qu'elle fit bien voir à l'égard de Béatrix, religieuse du couvent de Fontevrault, ainsi qu'il est rapporté par Césaire (4) et par le P. Rho (5). Cette

(1) « Absit hoc a matre Dei, quæ fontem pietatis toti mundo »
 » peperit, ut cuique miserorum suæ misericordiæ subventionem »
 » unquam denegat. »

(2) « officium ergo tuum est te mediam interponere inter ipsum »
 » et homines. Moveat te, gloriosa Dei mater, benignissima mis- »
 » ricordia quæ major est incogitabiliter omnibus vitiis meis et »
 » peccatis. » (Guill. Paris D. c. 18. de Rhct. div.)

(5) « Consolamini pusillanimes; respirate miserabiles; Virgo »
 » Deipara est humani generis advocata idonea, sapientissima, uni- »
 » versalis. » (In Rog. pro exp. adv. Turc. susc.)

(4) « I. 7. c. 55. »

(5) « In Ex. »

infortunée religieuse entraînée par sa passion pour un jeune homme, fit le complot de s'enfuir avec lui. Et de fait un jour la malheureuse s'en alla auprès d'une image de Marie, déposa à ses pieds les clefs du couvent, car elle en était la portière, et elle partit disposée à tout braver. Arrivée dans un autre pays, elle en vint jusqu'à n'être plus qu'une femme publique, et elle vécut quinze ans dans cet état misérable. Il arriva enfin que dans cette ville elle rencontra le pourvoyeur du couvent, et croyant ne pas être reconnue de lui, elle lui demanda s'il connaissait sœur Béatrix. Je la connais parfaitement, répondit-il. C'est une sainte religieuse, et elle est maintenant maîtresse des novices. A ces mots elle demeura toute confuse, et abasourdie, ne pouvant comprendre ce que cela signifiait. Ainsi pour éclaircir la vérité, elle se travestit, et se transporta au couvent. Là elle fit appeler sœur Béatrix, et voilà que devant elle se présente la sainte Vierge sous les traits de cette image devant laquelle en partant du couvent elle avait déposé les clefs et ses vêtemens; ensuite la mère de Dieu lui parla ainsi : Béatrix, sachez que pour sauver votre honneur, j'ai pris vos traits, et pendant ces quinze années que vous avez vécu loin du couvent, j'ai rempli votre emploi; ma fille, revenez, faites pénitence, mon fils vous attend encore, et songez par une vie édifiante à conserver la bonne réputation que je vous ai acquise ici. Elle dit et disparut. Alors Béatrix rentra dans le couvent, reprit l'habit de religieuse, et pleine de reconnaissance pour l'excessive bonté de Marie elle vécut en sainte, et enfin à sa mort elle découvrit le tout pour la gloire de cette grande reine.

PRIÈRE.

Mère auguste de mon Sauveur, je vois bien que l'ingratitude dont j'ai fait preuve pendant tant d'années envers Dieu et envers vous, mériterait que par un juste châtiment vous me retirassiez tous vos soins ; car l'ingrat n'est plus digne de bienfaits : mais j'ai, ô Marie, une haute idée de votre bonté ; je suis convaincu qu'elle surpasse de beaucoup mon ingratitude. Continuez donc, ô refuge des pécheurs, et ne cessez de secourir un malheureux pécheur qui se confie en vous. O Mère de miséricorde, daignez étendre la main pour relever un pécheur, qui après sa chute implore votre pitié. O Marie, ou défendez-moi, ou dites-moi à qui je dois recourir qui puisse me défendre mieux que vous. Mais où puis-je trouver auprès de Dieu une avocate plus compatissante et plus puissante que vous qui êtes sa mère ? En devenant la mère du Sauveur, vous avez été destinée à sauver les hommes, esclaves du péché, et vous m'avez été donnée pour mon salut. O Marie, sauvez ceux qui ont recours à vous : je ne mérite pas votre amour, mais le désir que vous avez de sauver ceux qui périssent me fait espérer d'être aimé de vous, et si je le suis, comment pourrai-je me perdre ? O ma mère bien-aimée, si par vos soins je me sauve, comme je l'espère, je ne serai plus ingrat envers vous ; par des louanges non interrompues, et par l'effusion de tous les sentimens de mon cœur, je compenserai et mon indifférence passée et l'amour que vous m'avez porté. Dans le ciel où vous réglez et régnerez éternellement, heureux à jamais, je chanterai vos miséricordes, et pendant l'éternité je baiserais ces mains affectueuses qui m'ont délivré de l'enfer autant de fois que

je l'ai mérité par mes crimes. O Marie! ô ma libératrice, ô mon espérance, ô ma reine, ô mon avocate, ô ma mère, je vous aime, je désire vous glorifier, et je veux vous aimer toujours. Amen, amen. Telle est mon espérance, tel est mon désir.

§ III.

Marie est la médiatrice entre les pécheurs et Dieu.

La grâce de Dieu est pour une ame le trésor le plus précieux et le plus désirable. Elle est appelée par l'Esprit-Saint un trésor infini, parce que nous sommes élevés par le moyen de la grâce divine à l'honneur d'être les amis de Dieu (1). C'est pour cela que Jésus-Christ, notre Rédempteur et notre Dieu, n'a point dédaigné d'appeler ses amis ceux qui sont en état de grâce (2); ah! maudit soit le péché qui rompt les liens d'une si belle amitié (3) et qui faisant encourir à une ame la haine de son Dieu, d'amie qu'elle était la fait devenir l'ennemie du Seigneur (4). Que doit donc faire un pécheur, qui à son grand détriment se trouve devenu l'ennemi de Dieu? Il faut qu'il trouve un médiateur qui lui obtienne son pardon, et le fasse rentrer en grâce avec le ciel. Consolez-vous donc, dit S. Bernard, ô infortuné, qui avez perdu l'amitié de votre Dieu; votre Seigneur lui-même vous a donné un médiateur.

(1) « Infinitus est thesaurus, quo qui usi sunt participes facti sunt »
« amicitiae Dei. » (Sap. vii. 14.)

(2) « Vos amici mei estis. » (Jo. xv.)

(3) « Peccata vestra diviserunt inter vos et Deum vestrum. »
(Jo. lxx. 2.)

(4) « Odio sunt Deo impius et impietas ejus. » (Sap. xiv. 9.)

et ce médiateur est son fils Jésus, qui peut vous obtenir tout ce que vous désirez (1).

Mais, ô Dieu ! s'écrie ici le saint, pourquoi les hommes iraient-ils regarder comme sévère un Sauveur si bon, et qui pour nous sauver a donné sa vie ! pourquoi iraient-ils se représenter comme terrible celui qui est tout aimable ? Ames déifiantes, vous dit-il, quelle crainte avez-vous ? si ce sont vos péchés qui vous effraient, apprenez que Jésus lui-même les a, de ses mains déchirées, attachés à la croix, et qu'ayant par sa mort satisfait pour ces péchés à la justice divine, il les a ôtés de vos ames (2). Mais si, par hasard, continue le même saint, vous craignez de recourir à Jésus-Christ parce que la majesté divine vous épouvante, et que vous vous dites qu'en se faisant homme il n'a pas cessé d'être Dieu, il ne tient qu'à vous d'avoir une autre avocate auprès de ce médiateur. Recourez à Marie, car elle intercedera pour vous auprès de son fils, et sera certainement exaucée. Le fils intercedera auprès de son père, qui ne peut rien refuser à ce fils (3). » O mes petits enfans, conclut S. Bernard, cette divine mère est l'échelle des pécheurs par laquelle ils peuvent remonter à la hauteur de la grâce divine, elle est ma confiance la plus assurée, elle est tout le fondement de mon espérance (4).

(1) » *Jesum tibi dedit mediatorem ; quid non apud patrem talis
» filius obtineat.* » (Serm. de Aquæd.)

(2) » *Severum imaginantur, qui pius est ; terribilem, qui ama-
» bilis est. Quid timetis modicæ fidei ? Peccata affixit cruci suis
» manibus.* »

(3) » *Sed forsitan et in ipso majestatem vereare divinam, quod,
» licet factus sit homo, manserit tamen Deus. Advocatum habere vis
» apud ipsum ? recurre ad Mariam. Exaudiet filium pater.* »

(4) » *Filioli, hæc peccatorum scala, hæc maxima mea fiducia,
» hæc tota ratio spei meæ.* » (Cit. Serm. de Aquæd.)

Voici ce que l'Esprit-Saint fait dire à la bienheureuse Vierge dans le livre des Cantiques sacrés : « Je suis la défense de ceux qui ont recours à moi, et ma miséricorde est pour eux comme une tour de refuge, c'est pour cela que j'ai été établie de Dieu comme une médiatrice de paix entre lui et les pécheurs (1). » Le cardinal Hugues expliquant ce texte, dit que Marie est précisément la grande médiatrice qui fait trouver la paix aux ennemis de Dieu, le salut aux hommes perdus sans ressource, le pardon aux pécheurs, la miséricorde aux désespérés (2). Et c'est pour cela que son divin époux la disait belle comme les pavillons de Salomon (3). Sous les pavillons de David on ne traitait que de guerre, sous ceux de Salomon on ne traitait que des choses de la paix. Ainsi par-là le Saint-Esprit nous fait comprendre que cette mère de miséricorde ne traite jamais de guerre et de vengeance contre les pécheurs, mais seulement de paix et de pardon pour leurs fautes.

Voilà pourquoi Marie avait été figurée dans la colombe de Noë, qui rentra dans l'arche portant dans son bec un rameau d'olivier, en signe de la paix que Dieu accordait aux hommes. Et là-dessus S. Bonaventure lui dit : Vous êtes cette fidèle colombe de Noë, vous qui vous entremettant auprès de Dieu avez obtenu au monde, après sa ruine, la paix et le salut (4). Marie fut donc la céleste colombe

(1) « Ego murus et ubera mea sicut turris; ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens. » (Cant. c. VIII.)

(2) « Ipsa reperit pacem inimicis, salutem perditis, indulgentiam reis, misericordiam desperatis. »

(3) « Formosa sicut pelles Salomonis. » (Cant. I. 4.)

(4) « Tu enim es illa fidelissima columba Noë; quæ inter Deum et mundum diluvio spirituali submersum mediatrix fidelissima exististi. »

qui apporta au monde abîmé le rameau pacifique, puisqu'elle nous a donné Jésus-Christ qui est la source de la miséricorde, et nous a obtenu depuis en vertu de ses mérites toutes les grâces dont Dieu nous comble (1). Et de même que par Marie la paix du ciel fut donnée au monde, comme dit S. Épiphane (2); de même aussi par le moyen de Marie les pécheurs continuent d'être réconciliés avec Dieu. C'est dans ce sens que le bienheureux Albert-le-Grand lui fait dire : « Je suis la colombe de Noé, qui ai apporté à l'Église le rameau d'olivier, le signe de la paix universelle (3). »

En outre ce fut encore une figure expresse de Marie que cet arc-en-ciel vu par S. Jean, et qui environnait le trône de Dieu (4). Telle est l'explication qu'en donne le cardinal Vital : « Marie est cet arc-en-ciel autour du trône, elle qui est toujours présente au divin tribunal, pour adoucir les sentences et les châtimens réservés aux pécheurs (5). C'est de cet arc-en-ciel, selon S. Bernardin de Sienne que parlait le Seigneur, lorsqu'il annonça à Noé qu'il voulait placer dans les nuées l'arc de la paix, afin que les hommes pussent se rappeler en le voyant l'alliance perpétuelle qu'il venait de conclure avec eux (6). Marie est pré-

(1) « Nam ipsa Christum nobis detulit fontem misericordiar. » (P. Spinell.)

(2) « Per te pax ecclestis donata est. » (S. Epiph.)

(3) « Ego sum columba Noë Ecclesiarum ramum olivæ et pacis inferens universali. » (In Bibl. Mar. lib. Cant. num. 16.)

(4) « Et iris erat in circuitu sedis. » (Apoc. iv. 5.)

(5) « Iris in circuitu sedis est Maria, que mitigat Dei judicium et sententiam contra peccatores. » (In Spec. S. Script.)

(6) « Arcum ponam in nubibus et erit signum fœderis inter me et terram... videbo illum et recordabor fœderis sempiterni. » (Gen. ix. 15.)

cisément, dit S. Bernardin, cet arc d'alliance éternelle (1). Car de même que Dieu à la vue de l'arc-en-ciel se souvient de la paix promise à la terre, de même par les prières de Marie Dieu remet aux pécheurs les offenses, et conclut la paix avec eux (2).

C'est encore pour cela que Marie est comparée à la lune (3) : car, dit S. Bonaventure, de même que la lune est suspendue entre le ciel et la terre, ainsi Marie s'interpose continuellement entre Dieu et les pécheurs, afin d'apaiser le Seigneur irrité contre eux, et de faire briller à leurs yeux la lumière qui doit les ramener à Dieu (4).

Et certes, le principal office donné à Marie, quand elle fut mise sur la terre, fut de relever les âmes déchues de la grâce divine, et de les réconcilier avec Dieu. « Paissez vos chevreaux (5) », lui dit le Seigneur en la créant. Or, on sait que les pécheurs sont figurés par les chevreaux ; et que lorsque les élus, figurés par les brebis, seront placés à la droite dans la vallée du jugement, eux seront placés à la gauche. Or, ces chevreaux, dit Guillaume de Paris, vous sont confiés, Mère auguste de Dieu, afin que vous les changiez en brebis ; et que ceux qui, par leurs fautes, méritaient d'être rejetés à la gauche, soient, par

(1) « Ipsa est arcus fœderis sempiterni. » (Serm. 4. de No. Mar. art. 4. cap. 5.)

(2) « Fructus iridis est recordatio divini fœderis ; sic per Virginem gloriosam offensa eis remittitur, fœdus stringitur. » (S. Bern. Serm. in append. cap. 41.)

(3) « Tulchra ut luna. » (Cant. vi. 9.)

(4) « Sicut luna est media inter corpora caelestia et terrena, et quoque ab illis accipit ad inferiora refundit ; sic et Virgo regia inter nos et Deum est media, et gratiam ipsa nobis refundit. » (Serm. 14. de Nat. Dom.)

(5) « Pascœ lœlos tuos. » (Cant. i. 7.)

votre intercession , placés à la droite (1). C'est ce qui explique une révélation faite à sainte Catherine de Sienne , à qui le Seigneur dit qu'il avait créé cette fille chérie comme un doux appât pour prendre et attirer à Dieu les hommes, et particulièrement les pécheurs (2). Mais ici il faut remarquer la belle réflexion de Guillaume l'Angélique sur le passage des Cantiques déjà cité : Dieu, dit-il, recommande à Marie ses chevreaux ; parce que la Vierge ne sauve pas tous les pécheurs , mais ceux-là seulement qui la servent et l'honorent. Ceux au contraire qui s'obstinent à vivre dans le péché, qui n'honorent pas Marie par quelque hommage spécial, et ne se recommandent jamais à elle pour sortir de l'état du péché , ceux-là ne sont pas des chevreaux de Marie ; mais au jour du jugement ils seront misérablement placés à la gauche avec les damnés (3).

Un gentilhomme , désespérant un jour de son salut à cause de l'énormité de ses fautes, fut engagé par un religieux à implorer l'assistance de la sainte Vierge ; et il lui fut dit d'aller pour cela devant une image dédiée à Marie et placée dans une église désignée. Le cavalier se rendit dans cette église, et, dès qu'il aperçut l'image de Marie, il se sentit comme invité par elle à se jeter à ses pieds et

(1) « Pasce hædos tuos quos convertis in oves, et qui a sinistris in judicio erant collocandi, tua intercessione collocentur a dextris. »

(2) « Hæc est a me electa tanquam esca dulcissima ad capiendos homines potissimum peccatores. » (Ap. Blos. Mant. Spir.)

(3) « Suos vocat, quia non omnes hædi vocantur Mariæ, sed qui Mariam colunt ac venerantur, licet sceleribus contaminati. Qui vero peccatis irretiti sunt, nec beatam Virginem speciali obsequio prosequuntur, nec preces fundunt in ejus cultum, ut aliquando resipiscant, hædi profecto sunt, non Mariæ, sed ad sinistram judicis sistendi. »

à prendre confiance. Il court , se prosterne , se dispose à embrasser les pieds de la statue ; et Marie , animant la statue , étend la main pour la lui donner à baiser. Or , sur cette main il lit ces mots écrits : *Ego eripiam te de afflictibus te* ; comme si elle lui avait dit : « Mon fils , il ne faut pas vous désespérer ; je vous délivrerai de vos péchés et de toutes les craintes qui abattent votre courage. On rapporte qu'en lisant ces douces paroles ce pécheur conçut une si grande douleur de ses péchés , et fut pénétré d'un si vif amour envers Dieu et sa tendre Mère , qu'il mourut là même aux pieds de Marie. Oh ! combien de pécheurs obstinés sont tous les jours attirés vers Dieu par cet aimant des cœurs , pour nous servir de l'expression employée par elle-même , quand elle dit à sainte Brigitte : De même que l'aimant attire à soi le fer , ainsi j'attire à moi les plus durs pour les réconcilier avec Dieu (1). Or , c'est un prodige qui se renouvelle , non pas rarement , mais chaque jour. Pour moi , je pourrais en citer un grand nombre de cas , que nous fournissent nos seules missions , dans lesquelles certains pécheurs , restés plus durs que le fer à tous les autres sermons , ne se sont ensuite attendris et ne sont revenus à Dieu que lorsqu'ils ont entendu le sermon de la miséricorde de Marie. S. Grégoire raconte que la licorne est une bête si féroce qu'aucun chasseur ne peut réussir à la prendre ; mais qu'à la voix d'une jeune fille qui l'appelle , cette bête se livre à elle , s'approche , et se laisse lier sans résistance (1). Oh ! combien de pécheurs plus féroces que les animaux , fuyaient loin de Dieu , et à la

(1) « Sicut magnes attrahit ferrum sic ego attraho dura corda. »
(Lib, 5. Rev. c. 52.)

(2) « Dial 1, 5. »

voix de Marie, cette Vierge puissante, ils sont accourus et se sont laissés par elle enchaîner doucement au joug du Seigneur !

La vierge Marie, dit encore S. Jean Chrysostôme, a été choisie pour mère de Dieu, afin que ces misérables qui, à cause de leur mauvaise vie, ne pouvaient se sauver selon les lois de la divine justice, obtinssent néanmoins le salut, grâce à sa douce miséricorde et à sa puissante intercession. (1). Oui, ajoute S. Anselme, c'est plus pour les pécheurs que pour les justes que Marie a été élevée à la dignité de Mère de Dieu; puisque Jésus-Christ déclara qu'il était venu appeler, non pas les justes, mais les pécheurs (2). Et c'est pour cela que l'Église lui adresse ces paroles dans son office public : « Vous n'avez pas horreur des pécheurs, sans lesquels vous n'eussiez jamais été trouvée digne d'un tel fils (5) ». Voilà pourquoi encore Guillaume lui tient ce langage pressant : « O Marie, vous êtes obligée d'assister les pécheurs; car, tout ce vous avez de dons, de grâces et de grandeurs, en comprenant tout cela dans la dignité de mère de Dieu, vous le devez, s'il est permis de le dire, aux pécheurs; parce que c'est pour l'amour d'eux que vous avez été rendue digne d'avoir un Dieu pour fils (4) ». Ainsi donc, conclut S. Anselme, si

(1) « *Idco mater Dei præelecta es ab æterno, ut quos justitia » filii salvare non potest, tu per tuam salvares pietatem.* » (Hom. de Præer. B. V.)

(2) « *Scio illam magis propter peccatores quam propter justos » factam esse Dei matrem. Dicit enim ejus bonus filius se non venisse vocare justos sed peccatores.* »

(3) « *Peccatores non abhorres sine quibus nunquam fores » tanto digna filio.* »

(4) « *Totum quod habes (si fas est dicere), peccatoribus debes;*

c'est pour les pécheurs que Marie a été faite mère de Dieu, comment puis-je moi désespérer du pardon, quelque énorme que soient mes péchés (1) » ?

Dans l'oraison de la messe, qui se dit la veille de l'Assomption, l'Église nous apprend que la Mère de Dieu a été transportée de la terre dans le ciel afin qu'elle s'entremette pour nous auprès de Dieu avec l'assurance d'être exaucée (2). C'est pour cela que S. Justin donne à Marie le nom de *Sequestra* (3). Ce mot désigne un arbitre auquel deux parties en procès remettent tous leurs titres. Par-là le saint veut faire entendre que comme Jésus est le médiateur auprès du Père éternel, ainsi Marie est notre médiatrice auprès de Jésus, et que son fils lui remet tous les titres qu'il a contre nous en qualité de juge.

Marie est ensuite appelée par S. André de Crète : « Caution, garantie de nos réconciliations avec Dieu (4) ». Par-là le saint veut nous faire entendre que Dieu va recherchant les pécheurs pour les réconcilier avec lui en leur pardonnant, et qu'afin qu'ils n'aient pas à se défier du pardon, il leur en a donné un gage en Marie; en conséquence il lui tient ce langage : « Salut, ô réconciliation entre Dieu et les hommes (5) ». Là-dessus S. Bonaventure, à son tour,

« omnia enim propter peccatores tibi collata sunt. » (De Rhet. div. c. 18.)

(1) « Si ipsa propter peccatores facta est Dei mater, quomodo immanitas peccatorum meorum cogere poterit desperare veniam? » (De Exc. V. c. 1.)

(2) « Quam ideo de hoc sæculo transtulit ut apud te pro peccatis nostris fiducialiter intercedat. »

(3) « Verbum usum est Virgine sequestra. »

(4) « Divinarum reconciliationum, quæ, pignore accepto, fit fiducia. » (Or. 2. de Ass.)

(5) « Salve divina hominibus reconciliatio. »

s'adresse aux pécheurs pour les encourager en leur disant : « Craignez-vous que Dieu, irrité par vos offenses, ne veuille se venger de vous ? voici ce que vous avez à faire : allez, recourez à l'espérance des pécheurs qui est Marie. Et si vous craignez encore qu'elle ne refuse de prendre votre parti, sachez qu'elle ne peut refuser de nous défendre, puisque Dieu lui-même lui a donné la charge de secourir les misérables (1) ».

Et quoi ! peut-être, dit l'abbé Adam, un pécheur doit-il craindre de périr quand la mère même du juge s'offre à lui pour mère et pour avocate (2) ? Et vous, ô Marie, ajoute le même auteur, vous qui êtes la mère de la miséricorde, dédaignerez-vous de prier votre fils qui est le juge pour un autre fils qui est le pécheur ? Refuserez-vous d'intercéder en faveur d'une âme rachetée auprès du Rédempteur qui n'est mort sur la croix que pour notre rachat (3) ? Non, non, vous ne le refuserez pas. Mais vous vous emploierez avec toute l'ardeur de votre zèle à prier pour tous ceux qui ont recours à vous, parce que vous savez bien que le Seigneur qui a établi votre fils médiateur entre Dieu et l'homme, vous a établie en même temps médiatrice entre le juge et l'accusé (4). Ainsi, reprend S. Bernard, qui que vous soyez, ô pécheur, plongé dans la

(1) « Si propter tuas nequitias Dominum videris indignatum, ad spem peccatorum confugas; sibi pro miseris satisfacere ex officio commissum est. »

(2) « Timere ne debet ut pereat, cui Maria se matrem exhibet et advocatam? »

(3) « Tu misericordiae mater non rogabis pro filio filium, pro redempto Redemptorem? »

(4) « Rogabis plane, quia qui filium inter Deum et hominem posuit mediatorem, te quoque inter reum et judicem posuit mediatricem. »

boue du péché, vieilli dans le crime, ne perdez pas confiance ; rendez grâce à votre Dieu , qui pour se montrer miséricordieux envers vous non-seulement vous a donné le fils pour avocat , mais afin de vous inspirer plus de courage et de confiance vous a pourvu d'une médiatrice qui obtient tout ce qu'elle veut par ses prières. Allez , recourez à Marie, et vous serez sauvé (1).

EXEMPLE.

Il est rapporté par Rupente (2) et par Boniface (3), qu'à Florence vivait une jeune personne appelée *Benedetta* (4); mais qu'on pouvait bien plutôt appeler *maledetta* (5) à cause de la conduite scandaleuse et déréglée qu'elle menait alors. Par bonheur pour elle, S. Dominique vint prêcher dans cette ville, et elle alla un jour l'entendre par pure curiosité. Mais Dieu lui toucha le cœur pendant son sermon, de sorte que pleurant à chaudes larmes, elle alla se confesser auprès du saint. S. Dominique la confessa, lui donna l'absolution, et lui donna pour pénitence de réciter le rosaire. Mais la malheureuse entraînée par le penchant des mauvaises habitudes , reprit son premier genre de vie. Le saint l'apprit et étant allé la trouver, il obtint qu'elle se confessât de nouveau. Dieu pour l'affermir dans le bien lui fit voir un jour l'enfer, et lui montra ceux qui à cause d'elles s'étaient déjà damnés. Ensuite ayant

(1) « Age gratias ei qui talem tibi mediatricem providit. » (Serm. in Sign. Magn.)

(2) Ros. Sacr. p. 5. c. 60.

(3) Stor. Virg. lib. 1. c. 11.

(4) Benite, ou Benoite.

(5) Maudite.

ouvert un livre, il lui fit lire l'épouvantable procédure de ses péchés. La pénitente fut saisie d'horreur à cette vue, et pleine de confiance elle eut recours à Marie la priant de venir à son aide, et elle s'entendit répondre intérieurement que cette divine mère lui avait déjà obtenu de Dieu le temps nécessaire pour pleurer tant d'énormités. La vision finit là, et *Benedetta* commença de mener une vie édifiante; mais ne pouvant s'ôter de devant les yeux la funeste procédure qui lui avait été montrée, elle adressa un jour cette prière à sa consolatrice : « Ma mère, lui dit-elle, il est vrai que par mes dérèglemens j'aurais mérité d'être déjà au fond de l'enfer, mais puisque par votre intercession vous m'en avez délivrée en m'obtenant le temps de faire pénitence, Vierge pleine de commisération, je vous demande une autre grâce : je ne veux jamais cesser de pleurer mes péchés; mais faites qu'ils soient effacés de ce livre. A cette prière Marie lui apparut, et lui dit que pour obtenir ce qu'elle demandait il fallait qu'à l'avenir elle conservât toujours présent le souvenir de ses péchés, de la miséricorde avec laquelle Dieu l'avait traitée, et de la passion que son fils avait soufferte pour l'amour d'elle; qu'il fallait de plus qu'elle considérât combien de personnes s'étaient damnées pour des fautes bien moindres que les siennes; et elle lui révéla qu'un enfant de huit ans devait être ce jour-là même précipité en enfer pour un seul péché. *Benedetta* obéit fidèlement à la très-sainte Vierge; et un jour elle vit Jésus-Christ lui apparaître et lui montrer le livre en lui disant : Voici que vos péchés sont effacés; le livre est blanc; écrivez-y maintenant des actes d'amour et de vertu. *Benedetta* obéit, et mena depuis une sainte vie terminée par une sainte mort.

PRIÈRE.

Ainsi donc, ô Vierge chérie, si votre charge est, comme on vous l'a dit, de vous porter médiatrice entre Dieu et les hommes pécheurs (1); venez, ô notre avocate, vous dirai-je avec S. Thomas de Villeneuve, remplissez aussi pour moi les devoirs de votre charge (2). Ne me dites pas que ma cause est trop difficile à gagner; parce que je sais (tout le monde me l'assure) qu'une cause défendue par vous, quelque désespérée qu'elle pût être, n'a jamais été perdue: et la mienne le serait? Non, je ne le crains pas. Je devrais seulement craindre, si je ne faisais attention qu'à la multitude de mes péchés, que vous refusassiez de me défendre. Mais quand je fais attention à votre immense miséricorde, et à l'extrême désir que vous entretenez dans votre cœur de secourir les pécheurs les plus désespérés, je n'ai même plus cette crainte. Et qui s'est jamais perdu de tous ceux qui ont eu recours à vous? Je vous appelle donc à mon secours, ô mon illustre avocate, ô mon refuge, ô mon espérance, ô ma mère, ô Marie! je remets en vos mains la cause de mon salut éternel. Je vous confie mon ame; elle était perdue, mais vous la sauverez. Je rends toujours grâce au Seigneur de ce qu'il me donne cette grande confiance en vous; car nonobstant mon indignité, je sens que cette confiance me donne la garantie de mon salut. Une seule crainte vient m'affliger, ô mon auguste reine, c'est que je sois un jour exposé à

(1) « Officium tuum est te mediam interponere inter Deum et homines. (Guil. Paris.) »

(2) « Advocata nostra, officium tuum imple. »

perdre par ma négligence la confiance que j'ai en vous. Je vous prie donc, ô Marie, par tout l'amour que vous avez pour votre Jésus, de conserver et d'augmenter de plus en plus en moi cette douce confiance en votre intercession, qui me fera certainement recouvrer l'amitié de mon Dieu. Je l'ai follement méprisée et perdue cette amitié; mais une fois recouvrée, j'espère par votre moyen la conserver toujours; et l'ayant conservée, j'espère qu'un jour enfin, grâce à vous, j'aurai le bonheur de vous en remercier en paradis, et que là je chanterai les miséricordes de mon Dieu et les vôtres pendant toute l'éternité. Amen. Je le désire, je l'espère, et je l'obtiendrai.

CHAPITRE VII.

Illos tuos misericordes oculos ad nos converte (1).

§ UNIQUE.

Marie est toute œil pour compatir à nos misères et les soulager.

S. Épiphanie appelle la mère de Dieu *multoculam*, c'est-à-dire celle qui est toute œil pour soulager nos misères dans ce monde. Un jour comme on exorcisait un possédé, on demanda au démon ce que faisait Marie? l'esprit mauvais répondit : « Elle monte et descend (2). » Par-là il voulait dire que cette bonne reine ne fait autre chose que descendre sur la terre pour apporter des grâces aux hommes, et remonter au ciel pour y obtenir de Dieu l'assentiment à toutes nos supplices. C'est donc avec raison que S. André d'Avellino appelait la sainte Vierge la *femme d'affaires du Paradis* (3), parce qu'elle est continuellement affairée et occupée d'œuvres de miséricorde, obtenant des grâces pour tous, justes et pécheurs. Le Seigneur, disait David, a les yeux ouverts sur les justes (4); mais Marie,

(1) Tournez vers nous vos yeux pleins de miséricorde.

(2) » Ap. il P. Pep. t. 5 Lezz. 233. »

(3) « La faccendiera del paradiso. »

(4) « Oculi Domini super justos. » (Ps. xxiv. 16.)

selon Richard de S. Laurent, fixe ses yeux également sur les justes et sur les pécheurs (1). Car, ajoute le même auteur, les yeux de Marie sont les yeux d'une mère, et la mère non-seulement observe l'enfant afin qu'il ne tombe pas, mais aussi afin que s'il vient à tomber, elle puisse le relever (2).

C'est ce que Jésus lui-même donna parfaitement à comprendre à sainte Brigitte, un jour qu'il se fit entendre à cette sainte parlant ainsi à sa mère : « Ma mère, demandez-moi tout ce que vous voudrez (3). » Et c'est ce que le fils répète continuellement à sa mère dans le ciel ; car il se plaît à satisfaire cette sainte mère en tout ce qu'elle demande. Mais que demande Marie à Jésus-Christ ? Sainte Brigitte entendit la mère répondre au fils : « Je demande grâce pour les malheureux (4). » Comme si elle lui eût dit : « Mon fils, vous m'avez choisie pour être la mère de la miséricorde, le refuge des pécheurs, l'avocate des malheureux. Vous me dites maintenant de vous demander ce que je veux : que puis-je vouloir vous demander autre chose que de faire grâce aux malheureux. Ainsi donc, ô Marie, lui dit avec tendresse S. Bonaventure, vous êtes si miséricordieuse, si attentive à soulager les malheureux, qu'il semble que vous n'avez d'autre désir ni d'autre sujet d'empressement (5). Et comme entre les malheureux les pécheurs sont les plus misérables de

(1) « Sed oculi Dominae super justos et peccatores. »

(2) « Sicut oculi matris ad puerum ne cadat ; vel si ceciderit ut eum sublevet. »

(3) « Mater, pete quid vis a me. »

(4) « Misericordiam peto pro miseris. » (Rev. I. 1. c. 46.)

(5) « Undique sollicita est de miseris, misericordia vallaris, » solum misereri videris appetere. » (Sup. Salv. Reg.)

tous, le vénérable Bède assure que Marie est continuellement en prière auprès de son fils pour les pécheurs (1).

Dès le temps même que Marie vivait sur la terre, dit S. Jérôme, elle avait un cœur si compatissant et si tendre pour les hommes, que nulle personne n'a jamais souffert de ses propres peines autant que Marie souffrait de celles des autres (2). Elle donna certes une preuve de cette commisération pour les peines d'autrui, dans le trait déjà cité des noces de Cana; lorsque sans en être priée, comme le dit très-bien S. Bernardin de Sienne, elle offrit aux deux époux son charitable secours (3); et par pure compassion pour leur peine s'employa auprès de son fils pour en obtenir le miracle de l'eau changée en vin.

Mais peut-être, dit à ce sujet S. Pierre Damien en s'adressant à Marie, parce que vous avez été élevée à la dignité de reine du ciel, vous aurez oublié des misérables comme nous? A Dieu ne plaise, répond-il aussitôt. Il ne convient pas à une bienveillance pareille à celle qui règne dans le cœur de Marie d'oublier une misère comme la nôtre (4). Le proverbe commun, que les honneurs changent les mœurs (5), ne s'applique point à Marie: ce proverbe est bien applicable aux gens du monde qui étant élevés à quelque dignité, s'enflent d'orgueil, et oublient leurs anciens amis restés pauvres, mais il n'est point applica-

(1) « Stat Maria in conspectu filii sui, non cessans pro peccatoribus exorare. » (In c. i. Luc.)

(2) « Nullum in hac vita adeo pœnæ torserunt propriæ, sicut Mariam alienæ. » (Epist. ad Eust.)

(3) « Officium piæ auxiliatricis assumpsit non rogata. »

(4) « Numquid, o beata Virgo, quæ ita glorificata es, ideo nostræ humilitatis oblita es?.. Absit; non convenit tantæ misericordiæ tantæ miseræ oblivisci. » (Serm. 1. de Nat. Virg.)

(5) « Honores mutant mores. »

ble à Marie, qui se réjouit d'être plus élevée, parce qu'elle est ainsi plus à même de secourir les malheureux. C'est précisément par cette considération que S. Bonaventure applique à la bienheureuse Vierge les paroles dites à Ruth : « Fille bénie de Dieu, vous avez surpassé la première miséricorde par la seconde (1). » Il veut dire par-là, comme il l'explique lui-même, que si la compassion de Marie pour les malheureux fut si grande alors qu'elle vivait sur la terre, elle est bien plus grande aujourd'hui qu'elle règne dans les cieux (2). Et la raison qu'en donne le saint, après avoir dit qu'elle nous prouve cette commisération plus vive par les grâces innombrables qu'elle nous obtient, c'est que maintenant elle connaît mieux nos misères (3). Ainsi, ajoute-t-il, de même que l'éclat du soleil surpasse celui de la lune, ainsi la compassion de Marie, à présent qu'elle est dans les cieux, surpasse la compassion qu'elle avait pour nous lorsqu'elle était sur la terre (4). Et qui pourrait, conclut-il enfin, vivre dans le monde sans jouir de la lumière du soleil ? qui pourrait y vivre aussi sans voir briller sur soi la miséricorde de Marie (5) ?

(1) « Benedicta filia, priorem misericordiam posteriore superasti. » (Ruth.)

(2) « Magna fuit erga miseros misericordia Mariæ adhuc exultantis in mundo, sed multo major est regnantis in cælo. » (In Spec. B. V. c. 8.)

(3) « Majorem per innumerabilia beneficia nunc ostendit misericordiam, quia nunc magis videt hominum miseras. »

(4) « Nam quemadmodum sol lunam superat magnitudine splendoris, sic priorem Mariæ misericordiam superat magnitudo posterioris. »

(5) « Quis est super quem misericordia Mariæ non resplendeat. » (S. Bonav. loc. cit.)

C'est pour cela qu'il est dit de Marie qu'elle a le pur éclat du soleil (1) ; car il n'est personne, dit S. Bonaventure, qui soit exclu de la chaleur de ce soleil mystique (2). A cela revient précisément la révélation que sainte Agnès fit à sainte Brigitte : elle lui dit que notre reine maintenant qu'elle est réunie avec son fils dans le ciel, ne peut oublier sa bonté naturelle, de sorte que sa commisération s'étend à tous même aux pécheurs les plus impies ; et que de la même manière que les corps célestes et terrestres sont éclairés du soleil, ainsi, grâce à la douceur de Marie, il n'est personne au monde qui par son entremise ne participe à la divine miséricorde pourvu qu'il le demande (3). Un grand pécheur du royaume de Valence, craignant de tomber entre les mains de la justice, avait résolu dans son désespoir de se faire mahométan, comme il allait s'embarquer, il vint par hasard à passer devant une église où le P. Jérôme Lopez de la compagnie de Jésus prêchait en ce moment, et parlait sur la miséricorde divine : le pécheur se convertit à ce sermon, et se confessa au même père, qui lui demanda s'il avait conservé quelque pratique de dévotion pour laquelle Dieu lui aurait accordé cette grande faveur de sa miséricorde. Il répondit qu'il n'avait point pratiqué d'autre dévotion que de prier chaque jour la sainte Vierge de ne pas l'abandonner (4).

(1) « Electa ut sol. » (Cant. vi. 9.)

(2) « Non est qui se abscondat a calore ejus. »

(3) « Nunc autem conjuncta filio non obliviscitur innatæ bonitatis suæ, sed ad omnes extendit misericordiam suam, etiam ad pessimos ; ut sicut sole illuminantur cœlestia et terrestria, sic ex dulcedine Mariæ nullus est qui non per eam, si petitur, sentiat pietatem. »

(4) « Patrign. Menol. 2. feb. »

Le même père Lopez trouva dans un hôpital un pécheur qui depuis cinquante-cinq ans ne s'était pas confessé, et n'avait conservé que ce léger reste de dévotion : savoir de saluer une image de Marie toutes les fois qu'il en voyait une et de la prier qu'elle ne le laissât pas mourir en péché mortel. Or, il racontait que dans une rixe son épée se rompit, et qu'alors il eut recours à la sainte Vierge, et lui dit : « Hélas ! me voilà mort et damné. Mère des pécheurs, secourez-moi. » Et en disant cela, il se trouva sans savoir comment transporté en lieu sûr. Cet homme fit après cela une confession générale et mourut plein de confiance (1).

S. Bernard a écrit que Marie se fait toute à tous, et ouvre à tous le sein de sa miséricorde, afin que tous reçoivent de sa plénitude : l'esclave son rachat, le malade la santé, l'affligé sa consolation, le pécheur sa grâce, et qu'il n'y ait ainsi personne qui ne ressente la chaleur de ce soleil bienfaisant (2). Et qui donc dans le monde, s'écrie S. Bonaventure, pourra ne pas aimer cette aimable reine ? elle est plus belle que le soleil, plus douce que le miel : elle est un trésor de bonté, elle est aimable à tous, elle est prévenante envers tous (3). Je vous salue donc, continue le saint, épris pour Marie d'une passion toute surnaturelle : ô ma patronne, ô ma mère ! je dirai plus, ô mon cœur, ô mon

(1) « Patr. loc. cit. »

(2) « Maria omnia omnibus facta est, omnibus misericordiæ »
 » sinum aperit, ut de plenitudine ejus accipiant omnes, captivus »
 » redemptionem, æger curationem, tristis consolationem, peccator »
 » veniam ; ut non sit qui se abscondat a calore ejus. » (S. Bern. in Sign. Magn.)

(3) « Quis te non diliget, o Maria, pulchrior sole, dulcior »
 » melle, omnibus amabilis, omnibus affabilis? »

ame ! pardonnez-moi, ô Marie, si je dis que je vous aime, car si je ne suis pas digne de vous aimer, vous êtes assurément bien digne d'être aimée de moi (1) !

Il fut révélé à sainte Gertrude (2) que lorsqu'on récite avec dévotion ces paroles adressées à la sainte Vierge : *Eiù ergo advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte* (3), Marie ne peut s'empêcher de se rendre au désir de ceux qui la prient ainsi. Oui, lui dit S. Bernard, l'immensité de votre miséricorde, auguste reine, embrasse l'univers entier (4). Aussi, S. Bonaventure dit-il que cette mère affectueuse, possédée du désir de faire du bien à tous, se tient offensée non-seulement par ceux qui lui font directement quelque outrage (comme par exemple ces âmes perverses, et surtout les joueurs, qui, parfois dans l'accès de leur passion, blasphèment le nom de cette excellente reine), mais elle se tient même offensée par ceux qui ne lui demandent pas quelque grâce (5). Ainsi, ô Marie, lui dit S. Hildebert, vous nous enseignez à espérer des grâces au-dessus de nos mérites, puisque vous ne cessez de nous en distribuer qui dépassent de beaucoup ce que nous méritons (6).

(1) « Ave ergo, Domina mea, mater mea, imo cor meum, anima mea. Parce mihi, Domina, si me amare te dicam; si ergo non sum dignus te amare, tu non es indigna amari a me. » (S. Bon. Stim. p. 5. c. 19.)

(2) Rev. l. 4. c. 51.

(3) Laissez-vous donc toucher, ô notre avocate, et tournez vers nous ces regards pleins de miséricorde.

(4) « Latitudo misericordiæ tuæ replet orbem terrarum. » (Serm. 4. Sap. Miss.)

(5) « In te, Domina, peccant non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant. » (S. Bonav. in Spec. Virg.)

(6) « Doces nos sperare majora meritis, quæ meritis majora largiri non desinis. »

Le prophète Isaïe avait prédit que dans le grand œuvre de la rédemption un trône serait préparé à l'homme malheureux (1). Quel est donc ce trône ? S. Bonaventure répond que le trône de la miséricorde divine est Marie, en qui tous les hommes justes et pécheurs trouvent les consolations de la miséricorde (2) ; et il ajoute ensuite : « De même que notre roi est plein de miséricorde, notre reine l'est aussi ; et la mère, non plus que le fils, ne sait point refuser sa commisération à ceux qui l'implorent (3). » C'est en ce sens que l'abbé Guerric met ce langage dans la bouche de Jésus parlant à sa mère : « Je placerai en vous mon trône, car c'est par vous que j'accorderai les grâces qui me seront demandées ; vous m'avez communiqué la nature humaine, je vous communiquerai à mon tour la nature divine, c'est-à-dire la toute-puissance en vertu de laquelle vous pourrez contribuer au salut de qui vous voudrez (4). »

Un jour que sainte Gertrude adressait affectueusement à la Mère de Dieu ces paroles déjà citées : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte*, elle vit la sainte Vierge qui lui montrait les yeux de son fils qu'elle tenait entre ses bras, et lui disait : « Ce sont là ces yeux pleins de miséricorde que je puis incliner pour sauver tous ceux qui m'in-

(1) « Præparabitur in misericordia solium ejus. » (Is. xvi.)

(2) « Solium divinæ misericordiæ est Maria, in qua omnes inveniunt solatia misericordiæ. » (Spec. c. 8.)

(3) « Nam sicut misericordissimum Dominum, ita misericordissimam dominam habemus. Dominus noster multæ misericordiæ invocantibus te ; et domina nostra multæ misericordiæ invocantibus se. »

(4) « In te mihi regni sedem constituam, per te preces exaudiam. Communicasti mihi quod homo sum, communicabo tibi quod Deus sum. » (Serm. 2. de Ass.)

voquent (1). » Un pécheur se tenait devant une image de Marie, et, fondant en larmes, il la suppliait de lui obtenir de Dieu son pardon, lorsqu'il entendit la sainte Vierge dire à son fils qu'elle portait entre ses bras : « Mon fils, ces larmes seront-elles perdues (2)? » et il comprit que Jésus-Christ lui pardonnait.

Comment pourrait périr celui qui se recommande à cette bonne mère, quand son fils a promis comme Dieu qu'il ferait miséricorde pour l'amour d'elle à tous ceux qui imploreraient son intercession? C'est ce que le Seigneur lui-même révéla à sainte Brigitte lorsqu'il lui permit d'entendre ces paroles qu'il adressait à Marie : « Mère révéérée, je vous donne, dans ma toute-puissance, le pouvoir de réconcilier en la manière qu'il vous plaira, tous les pécheurs qui imploreront dévotement votre secours (3). » En conséquence, l'abbé Adam Persenius, considérant et la grande puissance dont Marie jouit auprès de Dieu, et la singulière affection qu'elle nous porte, lui dit plein de confiance : « O mère de miséricorde, votre bonté est égale à votre puissance; autant vous avez d'ascendant pour obtenir, autant vous montrez d'inclination à pardonner. Quand vous verra-t-on n'avoir pas compassion des malheureux, puisque vous êtes la mère de la miséricorde, ou ne pouvoir les secourir puisque vous êtes la mère de la toute-puissance? Ah! il vous est aussi facile de nous obtenir ce que vous voudrez, que de connaître nos misères (4). Rassasiez-vous

(1) « *Hi sunt misericordissimi oculi mei, quos ad omnes me invocantes possum salubriter inclinare.* » (Rev. lib. 4. c. 53.)

(2) « *Fili, et istæ lacrymæ peribunt?* »

(3) « *Ex omnipotentia mea, mater reverenda, tibi concessi pro-pitiationem omnium peccatorum, qui devote invocant tuæ pietatis auxilium qualicumque modo placeat tibi.* » (L. 5. c. 53.)

(4) « *Mater misericordiæ tanta est pietas tua, quanta potestas.*

donc, dit l'abbé Rupert, rassasiez-vous, grande reine, de la gloire dont votre fils est environné, et daignez, non point pour nos mérites, mais par pure compassion, nous envoyer ici-bas l'excédant de cette gloire, à nous vos pauvres serviteurs et vos enfans (1).

Et si jamais nos péchés nous inspirent de la défiance, disons-lui avec Guillaume de Paris : « Vierge sainte, ne présentez pas mes péchés contre moi, parce que je présenterai contre eux votre miséricorde ; non qu'il ne soit jamais dit que mes péchés puissent, lors du jugement, contrebalancer votre miséricorde ; elle parle plus haut pour obtenir ma grâce, que mes péchés pour m'attirer un arrêt de condamnation (2). »

EXEMPLE.

Il est rapporté dans les Chroniques des pères capucins (3) qu'à Venise, vécut jadis un célèbre avocat qui s'était enrichi par des fraudes et de mauvais moyens ; de sorte que sa conscience était dans un déplorable état. Tout ce qu'il avait de bon, c'était peut-être de réciter chaque jour une

» Tam pia es ad parcendum , quam potens ad impetrandum.
 » Quando non compatieris miseris mater misericordiæ ? aut quando
 » illis opem conferre non poteris cum sis mater omnipotentiae ?
 » Eadem facilitate obtines quodcumque vis, qua facilitate nostra
 » innotescit miseria. » (Ap. P. Pep. lez...tom...)

(1) « O mater misericordiæ, saturare gloria filii tui, et dimitte
 » reliquias tuas parvulis tuis. » (Rup. in cant. l. 15.)

(2) « Ne alligaveris peccata mea contra me, qui misericordiam
 » tuam alligo contra ea. Absit ut stent in judicio peccata mea contra
 » misericordiam tuam, quæ omnibus vitiis fortior est. » (De Rhet.
 Div. c. 18.)

(3) C. 11. par. 1.

certaine oraison à la sainte Vierge, et cependant il dut à ce léger acte de dévotion d'échapper à la mort éternelle, grâce à la miséricorde de Marie. Voici en quelle manière. Pour son bonheur, cet avocat lia amitié avec le père *Matteo da Basso*, et à force de prières il engagea ce religieux à venir un jour dîner chez lui. Le père étant arrivé au rendez-vous, l'avocat lui dit : « Maintenant, père, je veux vous faire voir une chose que vous n'avez jamais vue ; j'ai un singe admirable qui me sert comme un laquais : il lave les verres, sert la table, et ouvre la porte. Prenez garde, lui dit le père, que ce ne soit pas un singe, mais quelque chose de pire qu'un singe. Faites-le venir ici. » On appelle le singe, on l'appelle encore, on le cherche partout, le singe ne paraît pas. Enfin on le trouve caché sous un lit, au bas de la maison ; mais il ne voulait plus sortir de là. Eh bien, dit alors le religieux, allons le trouver nous-mêmes. Arrivé avec l'avocat là où était le singe : « Bête infernale, lui dit-il, sors de là, et je te l'ordonne de la part de Dieu, viens nous déclarer qui tu es. » Le singe aussitôt répondit qu'il était le démon ; qu'il attendait que ce pécheur eût omis quelque jour de réciter sa prière accoutumée à la Mère de Dieu, parce que la première fois qu'il y aurait manqué il avait de Dieu permission de l'étouffer et de l'emporter en enfer. A un pareil avis, le pauvre avocat se jette à genoux pour demander au serviteur de Dieu son assistance : mais celui-ci l'exhorte à reprendre courage, et commande au démon de sortir de cette maison sans faire de mal à personne : « Seulement, lui dit-il, je te donne la permission de faire une trouée au mur, en signe de départ. » Il avait à peine dit, qu'on vit une ouverture faite avec un grand fracas dans le mur ; et Dieu voulut que cette ouverture demeurât visible pendant long-temps, quoi-

qu'on eût essayé plusieurs fois de la fermer avec de la chaux et de la pierre, jusqu'à ce qu'enfin, par le conseil du serviteur de Dieu, on y mit une figure d'ange en marbre. L'avocat se convertit, et nous avons la confiance qu'à partir de ce jour il persévéra dans ce changement de vie jusqu'à la mort.

PRIÈRE.

O créature entre toutes la plus grande et la plus sublime, Vierge sainte; de cette terre où je suis exilé, je vous salue, moi misérable et rebelle à mon Dieu; moi qui mérite des châtimens et non des grâces, moi qui ne puis réclamer que la justice et non la miséricorde. Si je parle ainsi, ce n'est point que je me défie de votre bonté. Je sais que vous vous glorifiez d'être plus bienfaisante, à proportion que vous êtes plus grande. Je sais que vous vous applaudissez d'être si riche afin d'en faire part à des misérables comme nous. Je sais que plus ceux qui ont recours à vous sont pauvres, plus vous avez à cœur de les protéger et de les sauver. O ma mère vous êtes celle qui un jour pleura son fils mort pour moi. Offrez, je vous en prie, vos larmes à Dieu, et par ces larmes obtenez-moi une véritable douleur de mes péchés. Les pécheurs vous affligèrent tant alors, et je vous affligeai tant moi-même par l'énormité de mes crimes! Obtenez-moi, ô Marie, que du moins, dès ce jour, je ne continue plus de vous affliger vous et votre fils, par mon ingratitude; et de quoi me serviraient les pleurs versées pour moi si je continuais d'être ingrat envers vous? de quoi me servirait votre miséricorde, si je vous étais de nouveau infidèle et me damnais? Non, grande reine, non, ne le permettez pas. Vous avez suppléé à tout ce qui me

manque. Vous obtenez de Dieu tout ce que vous voulez. Vous exaucez tous ceux qui vous prient. Je vous demande ces deux grâces ; je les attends de vous avec assurance ; je les veux : « Obtenez-moi d'être fidèle à Dieu en ne l'offensant plus , et de l'aimer le reste de ma vie autant que je l'ai offensé. »

CHAPITRE VIII.

*Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc
exilium ostende (1).*

§ I^{er}.

Marie préserve de l'enfer ceux qui l'honorent.

Il est impossible qu'un serviteur de Marie se damne tandis qu'il la sert fidèlement, et qu'il se recommande à elle. Cette proposition au premier aspect paraîtra peut-être hasardée à certaines personnes, mais je les prierai de ne pas la condamner avant de lire les observations que j'ai à faire là-dessus. Quand nous disons qu'il est impossible qu'un serviteur de Marie se damne, cela ne s'entend point de ceux qui se prévalent de leur dévotion pour pécher avec plus de sécurité. C'est donc un reproche injuste qu'on fait à ceux qui publient la miséricorde de Marie envers les pécheurs que de leur dire qu'ils autorisent ceux-ci à s'en prévaloir pour pécher plus librement : car de tels présomptueux par leur téméraire confiance méritent des châtimens et non la miséricorde. Il ne faut donc entendre notre proposition que de ceux qui au dé-

(1) Et après cet exil montrez-nous Jésus-Christ fruit béni de vos entrailles.

sir de s'amender, joignent la fidélité à servir et à invoquer la Mère de Dieu. C'est de ceux-là que je soutiens qu'il est moralement impossible qu'ils se perdent. Or, je trouve que cette proposition a été avancée par le P. Crasset lui-même dans son livre de la dévotion à Marie (1). Et avant lui, Véga (2), Mendoza (3) et autres théologiens. Pour nous assurer qu'ils n'ont pas parlé au hasard, voyons ce qu'en ont dit les docteurs et les saints. Que personne ne soit surpris si plusieurs des citations que j'apporterai paraissent si uniformes; j'ai voulu les enregistrer toutes, afin de démontrer combien les auteurs sont d'accord sur ce point.

S. Anselme dit que de même qu'il est impossible de se sauver quand on n'a pas de dévotion à Marie, et qu'on n'est pas protégé par elle; ainsi il est impossible de se damner quand on se recommande à la Vierge et qu'on est regardé par elle avec amour (4). S. Antonin confirme la même vérité presque dans les mêmes termes, et va jusqu'à dire que les serviteurs de Marie se sauvent nécessairement (5).

Mais on remarquera surtout la première partie de la proposition, et ceux-là trembleront qui font peu de cas de la dévotion à Marie, ou qui l'abandonnent par négligence.

(1) T. 1. q. 7.

(2) Theol. Mar.

(3) Virid. l. 1. probl. 9.

(4) » Virgo benedictissima, sicut impossibile est ut a te aversus » et a te despectus salvetur, ita ad te conversus et a te respectus » impossibile est ut pereat. » (De Exc. Virg. c. 11.)

(5) « Sicut impossibile est ut illi a quibus Maria oculos suæ misericordie avertit, salventur; ita necessarium quod hi ad quos » convertit oculos suos, pro eis advocans, salventur et glorificentur. » (P. 4. tit. 50.)

Les deux saints nous disent qu'il est impossible de se sauver quand on n'est point protégé par Marie. Et c'est aussi ce que d'autres ont affirmé comme par exemple le bienheureux Albert-le-Grand : « Tous ceux qui ne sont pas vos serviteurs, ô Marie, périront (1). » Ainsi encore S. Bonaventure : « Celui qui néglige le service de Marie, mourra dans son péché (2). » Et, ailleurs celui qui ne vous invoque pas, ô Marie, n'entrera point en paradis (3). Et sur le psaume xcix, le même saint va jusqu'à dire que ceux dont Marie détourne sa face non-seulement ne se sauveront point, mais qu'il n'y aura même pas d'espérance de salut pour eux (4). Avant lui, S. Ignace martyr l'avait dit, et avait assuré qu'un pécheur ne peut se sauver que par l'entremise de la sainte Vierge ; c'est elle, ajoutait-il, qui, par son intercession secourable sauve un grand nombre de malheureux, qui selon les lois de la justice divine eussent été damnés (5). Quelques-uns font difficulté d'admettre que cette pensée soit de S. Ignace ; mais du moins, dit le P. Crasset, S. Jean Chrysostôme se l'est appropriée (6) ; et elle se trouve encore répétée par l'abbé de Celles (7). C'est encore dans le même sens que

(1) « Gens que non servierit tibi peribit. » (Bibl. Mar. in c. 60.)

(2) « Qui neglexerit illam, morietur in peccatis suis. » (In Ps. cxvi.)

(3) « Qui te non invocat in hac vita non perveniet ad regnum Dei. » (In Ps. lxxxvi.)

(4) « A quibus averteris vultum tuum non erit spes ad salutem. »

(5) « Impossibile est aliquem salvari peccatorem, nisi per tuum, o Virgo auxilium et favorem. Quia quos non salvat Dei justitia, salvat sua intercessione Mariæ misericordia infinita. » (Ap. Celada In Jud. Fig. § 10.)

(6) In Deprec. ad Virg.

(7) In Compl. Virg. c. 5.

L'Eglise applique à Marie ces paroles des Proverbes : « Tous ceux qui ne m'aiment pas, aiment la mort éternelle (1). » Car, comme dit Richard de S. Laurent sur cet autre passage : « Elle est semblable à un vaisseau marchand (2). » Tous ceux qui se trouvent hors de ce vaisseau seront engloutis dans la mer de ce monde (3). L'hérétique *Oïcolampade* lui-même regardait comme un signe certain de réprobation dans une personne, le peu de dévotion à Marie (4).

D'autre part Marie nous déclare que celui qui a recours à elle et écoute ce qu'elle dit, ne saurait périr (5). Et de là S. Bonaventure concluait : Celui, ô Marie, qui est attentif à vous servir, est loin de la damnation (6). Et il en sera ainsi, dit S. Hilaire, quand même par le passé on aurait gravement offensé Dieu (7).

Aussi le démon fait-il les plus grands efforts auprès des pécheurs, afin qu'après avoir perdu la grâce divine ils perdent encore la dévotion à Marie. Sara voyant qu'Ismaël en jouant avec Isaac, lui faisait contracter insensiblement de mauvaises habitudes, voulut qu'Abraham le congédiât ainsi que sa mère Agar (8). Ce n'était point

(1) « Omnes qui me oderunt, diligunt mortem. » (Prov. viii.)

(2) « Facta est quasi navis institoris. » (Prov. xxxi.)

(3) « In mare mundi submergentur omnes illi quos non suscipit » navis ista. » (De Laud. V. l. 11.)

(4) « Nunquam de me audiatur, quasi averser Mariam, erga » quam minus bene affici reprobatae mentis certum existimem in- » ducium. » (V. ap. P. Pepe Lec. t. 7.)

(5) « Qui audit me, non confundetur. » (Eccl. xxiv. 50.)

(6) « Qui perstat in obsequio tuo procul fiet a perditione. » (In Ps. cxviii.)

(7) « Quantumeumque quis fuerit peccator, si Mariae devotus » extiterit, nunquam in aeternum peribit. » (C.....xii. in Matt.)

(8) « Ejice ancillam hanc et filium ejus. » (Gen. xxi. 10.)

assez pour elle que le fils seul sortît de la maison, si la mère n'était renvoyée en même temps; parce qu'elle pensait bien qu'autrement le fils en venant voir la mère, aurait continué d'avoir entrée dans la maison. De même le démon n'est pas content de voir qu'on chasse Jésus Christ de son cœur, si l'on n'en chasse en même temps sa mère. Sans cela il craint que la mère n'y attire de nouveau son fils par son intercession. Il a bien raison de concevoir une pareille crainte, car selon le docte Paciucchelli celui qui est fidèle à servir la Mère de Dieu, le recevra bientôt lui-même par l'entremise de Marie (1). C'était donc avec raison que la dévotion à la Mère de Dieu était appelée par S. Ephrem, le sauf-conduit pour ne pas aller en enfer (2); et que ce même père disait de Marie qu'elle était la protectrice des damnés (3). Il ne disait que la vérité s'il est vrai aussi, comme on ne saurait en douter d'après S. Bernard, que Marie ne peut manquer ni de puissance ni de bonne volonté pour nous sauver (4). Ce n'est pas la puissance qui lui manque, parce qu'il est impossible que ses prières ne soient pas exaucées; ainsi nous l'assure S. Antonin (5). S. Bernard nous dit pareillement que ses demandes ne demeurent jamais sans effet, et qu'elle obtient tout ce qu'elle veut (6). Ce n'est pas la volonté de nous sauver qui lui manque,

(1) « Qui Dei genitrici perseveranter obsequitur, non multa mora et Deum ipsum in se recipiet. » (In Salv. Reg. Exc. 5.)

(2) « Charta libertatis. » (Or. de Laud. Virg.)

(3) « Patrocinatrix damnatorum. » (Ibid.)

(4) « Nec facultas nec voluntas illi desse potest. » (Serm. de Ass.)

(5) « Impossibile est Deiparam non exaudiri. » (P. li. tit. 15. cap. 17. § 4.)

(6) « Quod quærit invenit et frustrari non potest. » (Serm. de Aquæd.)

car Marie est pour nous une mère, et elle désire plus notre salut que nous ne le désirons nous-mêmes. Si cela est, comment peut-il arriver qu'un serviteur de Marie se perde jamais? Fût-il un pécheur, si avec persévérance et le désir de s'amender, il se recommande à cette bonne mère, elle se chargera de lui obtenir et les lumières nécessaires pour sortir de ce triste état, et la douleur de ses péchés, et la persévérance dans le bien, et finalement la bonne mort. Et quelle est la mère qui, ayant la facilité d'arracher son fils à la mort en demandant seulement sa grâce au juge, ne le ferait pas? Or penserons-nous que Marie, la mère la plus aimante qu'il y ait, pouvant arracher un de ses enfans à la mort éternelle, et le pouvant avec tant de facilité, n'en fera rien?

Lecteur pieux, ah! rendons grâces au Seigneur, si nous voyons qu'il nous ait donné l'affection et la confiance envers la reine du ciel, puisque Dieu, dit S. Jean Damascène, n'accorde cette grâce qu'à ceux qu'il veut sauver. Voici les belles paroles par lesquelles ce saint ranimait votre espérance et la nôtre: « O Mère de Dieu, disait-il, si je mets ma confiance en vous je serai sauvé. Si je suis sous votre protection je n'ai rien à craindre, parce que vous être dévoué c'est avoir en sa possession des armes invincibles que Dieu n'accorde qu'à ceux qu'il veut sauver. » (Serm. de N. B. V.) Aussi, Erasme adressait-il à la sainte Vierge cette invocation: « Salut, ô épouvante de l'enfer, ô espérance des chrétiens, la confiance en vous donne l'assurance du salut (1). »

Oh! combien le démon éprouve de déplaisir quand il voit

(1) « Salve inferorum formido, christianorum spes, certa est fiducia tua. » (Orat. in Virg.)

une ame persévérer dans la dévotion à la mère de Dieu. On lit dans la vie du P. Alphonse Alvarez, connu par sa grande dévotion à Marie, qu'un jour qu'il était en oraison, et se sentait tourmenté par les tentations impures, le démon lui dit : « Cesse de pratiquer cette dévotion à Marie, et je cesserai de te tenter. »

Le Seigneur révéla à sainte Catherine de Sienne, comme le rapporte Louis de Blois, qu'il avait, dans sa bonté, accordé à Marie, en considération de son fils unique, dont elle est la mère, qu'aucun pécheur qui se recommande à elle ne devienne la proie de l'enfer (1). » Le prophète David lui-même, priant le Seigneur de le délivrer de l'enfer, alléguait l'amour qu'il portait à Marie : « Seigneur, j'ai aimé la gloire de votre maison : ne perdez pas mon ame avec celle des impies (2). » Il dit *de votre maison*, parce que Marie était la demeure que Dieu lui-même avait préparée sur cette terre pour y habiter et y trouver son repos en se faisant homme, d'après ce qui est dit dans les Proverbes : La sagesse s'est construit une maison (3).

Non, disait S. Ignace, martyr, celui-là certainement ne se perdra pas qui sera fidèle à la dévotion envers cette Vierge Mère (4). C'est ce que confirme S. Bonaventure en ces termes : « O Marie, ceux qui vous aiment! jouissent d'une paix profonde en cette vie, et dans l'autre ils n'auront

(1) « *Marise filii mei genitrici a bonitate mea concessum est propter incarnati Verbi reverentiam, ut quicumque etiam peccator ad eam cum devota veneratione recurrit, nullo modo rapiatur a demone infernali.* » (In Min. Spir.)

(2) « *Domine, dilexi decorem domus tuæ; ne perdas cum impiis animam meam.* » (Ps. xxv.)

(3) « *Sapientia ædificavit sibi domum.* » (Prov. ix. 1.)

(4) « *Nunquam peribit qui genitrici Virgini devotus sedulusque exlterit.* »

pas à craindre la mort éternelle (1). » Il n'est jamais arrivé, et n'arrivera jamais, assure le pieux Louis de Blois, qu'un humble et fidèle serviteur de Marie se perde pour l'éternité (2).

O combien de pécheurs eussent été damnés, ou seraient demeurés encore long-temps dans leur obstination, si Marie n'avait intercédé auprès de son fils pour leur obtenir miséricorde (3) ! C'est Thomas, à Kempis, qui parle de la sorte ; et c'est d'ailleurs l'opinion de beaucoup de théologiens, particulièrement de S. Thomas, que la mère de Dieu a obtenu pour plusieurs personnes même mortes en péché mortel que leur sentence fût suspendue, et qu'elles retournassent à la vie pour faire pénitence. De graves auteurs en citent nombre d'exemples. Entr'autres Flodoard, qui vécut dans le ix^e siècle, raconte, dans sa chronique (4), qu'un diacre, nommé Adelman, qu'on croyait mort et qu'on était sur le point d'ensevelir, revint à la vie, et dit avoir vu le séjour de l'enfer auquel il était déjà condamné ; mais que par les prières de la bienheureuse Vierge il avait été renvoyé dans le monde pour faire pénitence. Surius rapporte également (5) qu'un habitant de Rome, appelé André, était déjà mort dans son impénitence, et que Marie lui avait obtenu de revenir à la vie

(1) « Pax multa diligentibus te, Domina, anima eorum non vi-
» debit mortem in æternum. » (In Ps. cxviii.)

(2) « Fieri non potest ut pereat qui Mariæ sedulus et humilis
» cultor extiterit. » (In Cant. Vit. Spir. cap. xviii.)

(3) « Quanti fuissent æternaliter condemnati, vel permansissent
» in desperatione obstinati, nisi beatissima Virgo Maria interpel-
» lasset ad filium. » (V. ap. Pep. Lez. t. 7.)

(4) Ap. Cras. t. 1. q. 12.

(5) L. 1. c. 55.

afin de pouvoir être pardonné. De plus, Pelbart raconte (1) que de son temps, comme l'empereur Sigismond traversait les Alpes, on entendit une voix sortir d'un corps mort, dont il ne restait que les os, et demander un confesseur, disant que la Mère de Dieu, pour laquelle il avait eu beaucoup de dévotion pendant qu'il était soldat, lui avait obtenu de vivre dans ses ossemens jusqu'à ce qu'il se serait confessé. Or, s'étant confessé il mourut. Ces exemples et d'autres semblables ne doivent pas autoriser les téméraires qui voudraient vivre en péché avec l'espérance que Marie les délivrera de l'enfer, quand bien même ils mourraient en péché : car, de même que ce serait une grande folie de se jeter au fond d'un puits dans l'espérance que par les soins de Marie on sera préservé de la mort, comme il est arrivé en des cas semblables ; de même, et à plus forte raison, ce serait une folie de s'exposer à mourir en péché mortel, avec la présomption que la sainte Vierge nous préservera de l'enfer. Mais ces exemples doivent servir à ranimer notre confiance, par la pensée que si l'intercession de cette divine mère a pu délivrer de l'enfer ceux mêmes qui sont morts en péché, combien plus pourra-t-elle empêcher de tomber dans l'enfer ceux qui, pendant leur vie, recourent à elle avec l'intention de s'amender, et la servent fidèlement.

O notre mère, lui dirons-nous avec S. Germain, quel sort nous est donc réservé à nous qui sommes des pécheurs, mais qui voulons nous amender, et recourir à vous qui êtes la vie des chrétiens (2)? A cette question, ô Marie, nous entendons S. Anselme nous dire de vous que celui-là ne

(1) Stellar. Cor. B. V. l. 12. p. 2. v. 4.

(2) « Quid autem a te nobis fiet, o sanctissima Virgo, o vita christianorum? » (De Zona Virg.)

sera point damné pour lequel Marie aura prié une seule fois. Priez donc pour nous et nous serons préservés de l'enfer. Qui jamais osera me dire qu'au divin tribunal je ne trouverai point mon juge favorable, si, dans ma cause, je vous ai pour avocate, ô mère de miséricorde (1)? Ainsi parle Richard de Saint-Victor (2); le Bienheureux Henri Suzon déclarait qu'il avait mis son ame entre les mains de Marie, disant que si le juge voulait le condamner il désirait que la sentence fût prononcée par Marie (3). C'est qu'il espérait que la sentence venant à passer entre les mains miséricordieuses de la Vierge, elle en empêcherait certainement l'exécution. J'en dis autant et j'ai la même espérance pour moi, ô ma très-sainte reine. Ainsi, je veux toujours vous répéter avec S. Bonaventure : O ma souveraine, j'ai mis en vous tout mon espoir; c'est pour cela que j'ai l'assurance de n'être point damné et de pouvoir, au travers des dangers, arriver dans le ciel pour vous y louer et vous aimer pendant l'éternité (4).

EXEMPLE.

En l'année 1604, dans une ville de Flandre habitaient deux jeunes étudiants, qui, au lieu de s'appliquer aux sciences, ne s'occupaient d'autre chose que de débauche et de crapule. Une nuit entr'autres qu'ils étaient allés en

(1) « Eternum vœ non sentiet ille, pro quo semel oraverit Maria! »

(2) « Si accedam ad iudicium et matrem misericordiae in causa » habeo mecum, quis iudicium denegabit propitium. » (In Cant. c. xv.)

(3) « Si iudex servum suum damnare voluerit per manus tuas » piissimas, o Maria hoc faciat. (Hor. Sap. l. 1. c. 10.)

(4) « In te, Domina, speravi, non confundar in æternum, » (In Psalt. Mar.)

partie de plaisir chez une femme de mauvaise vie, l'un d'eux appelé Richard se retira au bout de quelque temps, et l'autre resta. Richard, arrivé à la maison, tout en se déshabillant, se ressouvint qu'il n'avait pas récité ce jour-là, comme de coutume, quelques *Ave Maria*. Comme il était accablé de sommeil, il ne se sentait guères disposé; néanmoins, il fit effort sur lui-même et les récita, quoique sans dévotion et à moitié sommeillant. Ensuite, s'étant endormi, tout-à-coup, pendant son premier sommeil, il entendit frapper rudement à la porte; immédiatement après, sans qu'il eut ouvert la porte, il vit devant lui son compagnon, mais tout défiguré, tout hideux. Qui es-tu, lui dit-il? Est-ce que tu ne me connais pas, lui dit l'autre? Mais comment est-tu ainsi changé? tu ressembles à un démon. Ah! plains-moi, s'écria le malheureux, je suis damné.—Et comment?—Sache qu'au sortir de cette maison infâme un démon est venu me saisir et m'étouffer. Mon corps est demeuré dans la rue et mon ame est en enfer. Sache, ajouta-t-il ensuite, que le même châtiment t'était réservé, mais que la bienheureuse Vierge, pour ce faible hommage de quelques *Ave Maria*, t'en a délivré. Heureux! si tu sais profiter de cet avis que te fait donner par moi la Mère de Dieu! Cela dit, le damné ouvrit ses habits, lui fit voir les flammes et les serpens qui le tourmentaient, et disparut à l'instant. Alors le jeune homme, fondant en larmes, se jeta la face contre terre pour remercier Marie, sa libératrice; et, tandis qu'il pensait au dessein de changer de vie, il entendit, tout d'un coup, sonner les cloches du couvent des Franciscains. Il se dit aussitôt: C'est là que Dieu m'appelle à faire pénitence. Il partit sur l'heure pour aller au couvent prier les pères de le recevoir. Ceux-ci faisaient difficulté, connaissant sa mauvaise vie; mais il

leur raconta alors tout ce qui s'était passé, pleurant à chaudes larmes ; et deux des pères, étant allés dans cette rue, trouvèrent en effet le cadavre de son camarade étranglé et noir comme le charbon ; après cela ils le reçurent. Richard, dès ce jour, commença de mener une vie exemplaire. Il alla ensuite aux Indes prêcher la foi ; de là, il passa au Japon, et finalement, il eut le bonheur d'être martyr de Jésus-Christ et d'être brûlé vif (1).

PRIÈRE.

O Marie, ô ma mère bien-aimée, ah ! dans quel autre abîme de maux ne me trouverais-je pas, si de votre main compatissante vous ne m'en aviez tant de fois préservé ? Et même depuis combien d'années ne serais-je pas dans l'enfer, si par vos puissantes prières vous ne m'en aviez préservé ? L'énormité de mes péchés m'y poussait : la divine justice m'y avait déjà condamné. Les démons frémissans cherchaient à exécuter la sentence. Vous accourutes, ô ma mère, sans en être priée, sans être appelée par moi, et vous me sauvâtes. O ma chère libératrice, que vous rendrai-je jamais pour tant de bienveillance et tant d'amour ? vous triomphâtes ensuite de la dureté de mon cœur, et vous m'amenâtes doucement à vous aimer et à prendre confiance en vous. Ah ! dans quel abîme de maux serais-je ensuite tombé, si de votre main compatissante vous ne m'aviez tant de fois soutenu parmi les périls où j'étais à la veille de tomber. Continuez, ô mon espérance, continuez de me sauver de l'enfer, et avant tout des péchés dans lesquels je pourrais bien retomber

(1) Il P. abb. Andr. de Bapt. Virg.

encore. Ne permettez pas que je sois réduit à vous maudire en enfer. Ma souveraine chérie, je vous aime. Comment votre bonté pourra-t-elle supporter l'idée de me voir condamné, moi votre serviteur, moi qui vous aime? Ah! obtenez-moi de n'être plus ingrat envers vous, et envers mon Dieu qui pour l'amour de vous m'a comblé de tant de grâces. O Marie, que me dites-vous? me damnerai-je? eh! oui, je me damnerai si je m'éloigne de vous. Mais qui aura la témérité de se séparer de vous? qui pourra oublier l'affection que vous m'avez témoignée? Après Dieu vous êtes l'amour de mon ame. Je n'ai plus la force de vivre sans vous aimer. Je vous veux du bien, je vous aime, et j'espère que je vous aimerai toujours dans le temps et dans l'éternité, ô créature la plus belle, la plus sainte, la plus douce, la plus aimable qui soit au monde. *Amen.*

§ II.

Marie soulage ses serviteurs dans le purgatoire.

Ils sont heureux ceux qui se dévouent au service de cette mère compatissante, puisque non-seulement ils sont secourus par elle ici-bas, mais qu'encore dans le purgatoire ils sont assistés et consolés par sa protection. Et même comme ces ames ont plus besoin d'être soulagées, par cette raison qu'elles sont dans les tourmens, et ne peuvent trouver de ressources en elles-mêmes, cette mère de miséricorde s'emploie avec encore plus de zèle à les secourir. S. Bernardin de Sienne, dit que dans cette prison où gémissent des ames épouses de Jésus-Christ, Marie a comme un haut domaine et une pleine puissance soit

pour les soulager, soit même pour les délivrer entièrement de leurs peines (1).

Et d'abord quant au pouvoir de les soulager, le même saint fait ici l'application de ces paroles de l'Ecclésiastique : « J'ai marché sur les flots de la mer (2). » C'est-à-dire, ajoute-t-il, que j'ai visité et soulagé dans leurs besoins et leurs tourmens mes serviteurs, qui sont pour moi autant de fils (3). S. Bernardin fait observer que les peines du purgatoire sont comparées aux *flots*, parce qu'elles sont passagères, à la différence des peines de l'enfer qui ne passent jamais; et aux *flots de la mer*, parce que leur amertume est excessive. Les serviteurs de Marie qui ont à subir ces peines sont souvent visités et soulagés par elle. Voilà donc, dit Novarin, combien il importe d'être des serviteurs de cette excellente reine, puisqu'elle ne les oublie jamais, lorsqu'ils souffrent dans ces flammes. Et quoique Marie soulage toutes les âmes du purgatoire, néanmoins elle obtient toujours plus d'indulgences et d'allégemens pour celles qui lui ont été dévouées (4).

Cette divine mère fit la révélation suivante à sainte Brigitte : je suis la mère de toutes les âmes qui sont retenues dans le purgatoire; puisque pendant tout le temps qu'elles y passent, les peines qu'elles ont méritées par les fautes commises durant leur vie, sont à toute heure soula-

(1) « O beatâ Virgo in regno purgatorii dominium habes. » (Serm. 5. de Nom. Mar. a. 2. c. 5.)

(2) « In fluctibus maris ambulavi. » (Eccli. c. 4.)

(3) « Scilicet visitans et subveniens necessitatibus et tormentis devotorum meorum, qui filii sunt. » (S. Bern. Sen. loc. cit.)

(4) « Vide quam referat Virginem colere, cum cultorum suorum in purgatoriis flammis existentium non obliviscatur. Et licet omnibus opem et refrigerium ferat, id tamen præcipue erga suos præstat. » (Nov. Virg. Umb. c. 15. Exc. 86.)

gées de manière ou d'autre par mes prières. Cette mère compatissante ne dédaigne même pas quelquefois d'entrer dans cette sainte prison, pour visiter et consoler ses filles affligées. J'ai pénétré dans les profondeurs de l'abîme, dit-elle au chap. 49 des Proverbes (1), et S. Bonaventure lui fait l'application de ce passage en l'expliquant ainsi : De l'abîme, c'est-à-dire du purgatoire, afin de soulager par ma présence ces saintes ames (2). Oh ! combien Marie, dit S. Vincent Ferrier, est prévenante et bonne pour les ames qui souffrent dans le purgatoire ! Par son entremise elles sont à chaque instant rafraîchies et consolées (3).

Et quelle autre consolation peuvent-elles avoir dans ces peines, si ce n'est Marie, et l'assistance de cette mère de miséricorde ! Sainte Brigitte entendit un jour Jésus-Christ dire à la sainte Vierge : Vous êtes ma mère, la mère de la miséricorde, la consolation de ceux qui sont en purgatoire (4). Et cette bienheureuse Vierge elle-même dit à sainte Brigitte que comme un pauvre malade souffrant et abandonné dans un lit, se sent réconforté par quelques paroles de consolation, ainsi ces ames se sentent toutes pénétrées de joie au seul nom de Marie (5). Oui, dit Novarin, le seul nom de Marie, nom d'espérance et de salut, que ses filles bien-aimées invoquent souvent

(1) « Profundum abyssi penetravi. » (Prov. XLIX.)

(2) « Abyssi, id est purgatorii adjuvans illas sanctas animas. »

(3) « Maria bona existentibus in purgatorio; quia per eam habent suffragium. » (Serm. 2. de Nativ.)

(4) « Tu es mater mea, tu mater misericordiæ, tu consolatio eorum qui sunt in purgatorio. » (Lib. 1. Rev. 16.)

(5) « Qui sunt in purgatorio gaudent, nomine meo audito, quem admodum æger jacens in lecto, cum audit verbum solatii. » (Ap. B. Dion. Cart. l. 3. de Laud. V.)

dans leur prison est déjà pour elles une grande consolation (1). Mais ensuite, dit le même auteur, cette mère affectueuse, dès qu'elle s'entend invoquer par elles, vient encore présenter ses prières à Dieu, et ces âmes soulagées sentent leurs ardeurs excessives tempérées comme par une rosée céleste (2).

Or, non-seulement Marie console et soulage ses serviteurs dans le purgatoire, mais de plus elle les tire de prison et les délivre par ses prières. Dès le jour de son assumption glorieuse, dit Gerson, Marie fut en possession de ce privilège. En ce jour, assure cet auteur, le purgatoire demeura entièrement vide (3), et cette assertion est appuyée par Novarin, qui atteste avoir lu dans de graves auteurs, que Marie sur le point de monter en paradis, demanda à son fils la grâce de pouvoir y conduire avec elle toutes les âmes qui se trouvaient alors en purgatoire (4).

Ce privilège est encore attribué à Marie d'une manière absolue par S. Bernardin de Sienne (5) : il dit que la bienheureuse Vierge a le pouvoir tant par ses prières que par l'application de ses mérites de délivrer les âmes du purgatoire, surtout celles de ses serviteurs. Novarin en dit autant, et il estime que par les mérites de Marie les

(1) « Virginis nomen illarum poenarum refrigerium est. » (Nov. loc. cit.)

(2) « Addit Virgo preces quibus veluti supero quodam rore » cruciatus illi magni mitigantur. » (Ibid.)

(3) « Totum purgatorium fuisse evacuatum. »

(4) « Ferunt quippe bonæ notæ auctores, Virginem in cœlum » ituram a filio hoc petiisse ut omnes animæ quæ detinebantur » in purgatorio, secum ad gloriam ducere posset. » (Loc. cit.)

(5) « Ab his tormentis liberat beata Virgo maxime devotos » suos. » (Serm. 3. de Nom. Mar. a. 2. c. 3.)

peines de ces ames non-seulement sont adoucies , mais encore abrégées, en sorte que si pour eux le terme des expiations est avancé, c'est à l'intercession de Marie qu'ils le doivent (1). Elle se présente pour demander et il suffit.

S. Pierre Damien rapporte (2) qu'une femme nommée Marozie étant morte, apparut à l'une de ses amies, et lui dit que le jour de l'Assomption elle avait été délivrée du purgatoire avec une si grande multitude d'autres ames, que le nombre en dépassait celui des habitans de Rome. S. Denys le chartreux en dit autant des fêtes de la naissance et de la résurrection de Jésus-Christ, il assure que ces jours-là Marie descend dans le purgatoire accompagnée de légions d'anges, et délivre de ces tourmens un grand nombre d'ames (3). Novarin va jusqu'à croire que la même chose a lieu dans toutes les fêtes solennelles de la sainte Vierge (4).

On connaît la promesse que fit Marie au pape Jean XXII. On sait qu'elle lui apparut et lui ordonna de faire savoir à tous ceux qui porteraient le saint scapulaire, qu'ils seraient délivrés du purgatoire le samedi après leur mort.

(1) » *Crediderim omnibus, qui in flammis purgantur, Mariæ
» meritis non solum leviores fuisse redditas illas pœnas, sed et
» breviores, adeo ut cruciatuum tempus contractum Virginis ope
» illius sit.* » (Loc. cit.)

(2) Lib. 5. ep. 10. et in ord. 50.

(3) » *Beatissima Virgo singulis annis in festivitate Nativitatis
» Christi ad purgatorii loca cum multitudine angelorum descen-
» dit, et multas inde animas eripit. Etiam in nocte dominicæ re-
» surrectionis solet descendere ad purgatorium pro educatione ani-
» marum.* » (S. Dion. Cart. Serm. 2. de Ass.)

(4) » *Facile autem crediderim in quocumque Virginis solemn-
» festo plures animas ab illis pœnis eximi.* » (Nov. loc. cit.)

C'est ce que le pontife lui-même déclara par une bulle, ainsi que le rapporte le P. Crasset (1). Cette bulle fut confirmée par Alexandre V, Clément VII, Pie V, Grégoire XIII, et Paul V. Ce dernier dans une bulle de l'an 1612, s'exprime ainsi : « Le peuple chrétien peut croire pieusement que la bienheureuse Vierge assistera de sa continuelle intercession, de ses mérites, et de sa protection spéciale, après leur mort, et principalement aux jours de samedi (jours consacrés à la sainte Vierge par l'Église), les âmes des confrères de sainte Marie du Mont-Carmel, pourvu qu'ils soient sortis de ce monde en état de grâce, qu'ils aient porté le scapulaire, observant la chasteté suivant leur état, et qu'ils aient récité l'office de la Vierge; que s'ils n'ont pu le réciter, il faudra qu'ils aient observé les jeûnes de l'Église, s'abstenant de manger de la viande le mercredi, excepté le jour de Noël. » On lit également dans l'office solennel de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, que selon une croyance pieuse la sainte Vierge console les confrères du Mont-Carmel dans le purgatoire avec la tendresse d'une mère, et que par son intercession elle les introduit bientôt dans la céleste patrie (2)

Pourquoi ne devrions-nous pas, nous aussi, espérer les mêmes grâces, si nous montrons de la dévotion à cette bonne mère? et si nous la servons avec une affection spéciale, pourquoi ne pourrions-nous pas espérer même d'être admis dans le ciel aussitôt après la mort, sans entrer dans le purgatoire? Cette espérance n'aurait rien que de conforme à ce que la bienheureuse Vierge envoya dire par le

(1) T. 2. Dév. à la S. V. tr. 6. Prat. 4.

(2) « Materno plane affectu, dum igne purgatorii expiantur, solari ac in celestem patriam obtentu suo quantocius pie creditur asserre. » (In festo sanctæ Mar. de M. Carm. 16. juz.)

frère Abond à l'abbé Godefroy (1) : « Dis à frère Godefroi (ce sont les paroles de Marie telles qu'elles sont rapportées) qu'il ait soin d'avancer dans la pratique de la vertu ; à cette condition il sera tout à mon fils et à moi : et quand son ame se séparera de son corps, je ne souffrirai pas qu'elle aille en purgatoire, mais je la prendrai et je l'offrirai à mon fils. » Que si nous désirons aider de nos suffrages les saintes ames du purgatoire, ayons soin d'invoquer pour cela Marie dans toutes nos prières, et appliquons-leur spécialement le rosaire qui leur procure un grand soulagement, ainsi que l'exemple suivant peut nous le faire comprendre.

EXEMPLE.

Le père Eusèbe Nieremberg rapporte (2) qu'il y avait dans une ville de l'Aragon, une jeune personne appelée Alexandra, laquelle étant d'une haute naissance, et fort belle, était recherchée surtout par deux jeunes gens. Ceux-ci un jour par suite de la jalousie conçue à l'occasion d'Alexandra, se battirent en duel, et périrent tous les deux. Les parens des deux morts, dans leur indignation, allèrent tuer la malheureuse demoiselle comme cause de tout le désastre ; ils lui coupèrent la tête et la jetèrent dans un puits. Quelques jours après, S. Dominique vint à passer par-là, et inspiré de Dieu il s'approcha du puits en disant : « Alexandra, venez dehors. » Voilà que la tête de la morte sortit à l'instant, se placa sur le bord du puits, et pria S. Dominique de la confesser. Le saint la confessa et

(1) In lib. de Gest. vir. ill. Sol. Villar.

(2) Troph. Mar. l. 4. c. 29.

puis lui donna la communion à la vue d'un peuple immense accouru pour contempler cette merveille. Ensuite S. Dominique lui ordonna de dire pourquoi elle avait reçu cette grâce. Alexandra répondit qu'au moment où on lui avait coupé la tête elle était en état de péché mortel, mais que Marie en faveur de la dévotion du rosaire qu'elle récitait, lui avait conservé la vie. Pendant deux jours la tête demcra ainsi vivante sur le bord du puits, à la vue de tout le monde, et ensuite l'ame s'en alla en purgatoire. Mais au bout de quinze jours, l'ame d'Alexandra apparut à S. Dominique belle et resplendissante comme une étoile. et elle lui dit que l'un des principaux suffrages qu'ont les ames du purgatoire dans ces tourmens, est le rosaire que l'on récite pour elles : et qu'à leur tour, dès qu'elles sont arrivées en paradis, elles prient pour ceux qui leur appliquent cette puissante prière. Elle avait dit, et aussitôt S. Dominique vit cette ame fortunée s'élever toute transportée de joie vers le royaume des bienheureux.

PRIÈRE.

O reine du ciel et de la terre, ô mère du maître de l'univers, ô Marie, la créature la plus grande, la plus élevée, la plus aimable, il est vrai que sur la terre il en est beaucoup dont vous n'êtes ni aimée ni connue ; mais il y a dans le ciel tant de millions d'anges et de bienheureux qui vous aiment et vous louent sans cesse. Même sur cette terre, combien d'ames fortunées brûlent de votre amour et sont passionnément éprises de votre bonté. Ah ! puissè-je encore vous aimer, ô ma très-aimable souveraine ! puissè-je toujours penser à vous servir, à vous louer, à vous honorer, et à vous faire aimer de tous. Un Dieu a été

tellement épris de vos charmes, que vous l'avez pour ainsi dire arraché du sein de son père, et attiré sur la terre pour se faire homme et devenir votre fils. Et moi, malheureux ver de terre, je ne serais pas épris de votre beauté? je le serai, ô ma bien tendre mère; moi aussi je veux vous aimer, et vous aimer beaucoup; je veux faire tout ce que je puis pour vous voir encore aimée des autres. Agréez donc, ô Marie, le désir que j'ai de vous aimer, et secondez mes efforts pour y parvenir. Je sais que ceux qui vous aiment sont l'objet des complaisances de votre Dieu; après sa propre gloire, il ne désire rien tant que la vôtre, et c'est pour cela qu'il veut vous voir honorée et aimée de tous. C'est de vous, ô Marie, que j'espère tous les biens, c'est vous qui devez m'obtenir le pardon de tous mes péchés; c'est vous qui devez m'obtenir la persévérance; vous qui devez m'assister à l'heure de ma mort; vous qui devez me retirer du purgatoire; vous enfin, qui devez me conduire en paradis. Telle est l'espérance de ceux qui vous aiment, et leur espérance n'est pas déçue; telle est aussi la mienne à moi qui vous aime de toute l'affection de mon cœur, et pardessus toute chose après Dieu.

§ III.

Marie conduit ses serviteurs en paradis.

Oh! le beau signe de prédestination que portent en eux les serviteurs de Marie! la sainte Église applique à cette divine Mère les paroles tirées du chapitre 24 de l'Ecclésiastique, et lui fait dire pour la consolation de ses serviteurs: « J'ai cherché en tous mon repos, et je fixerai mon séjour

dans l'héritage du Seigneur (1). » Heureux donc, dit le cardinal Hugues en commentant ce texte, heureux celui dans la demeure duquel la sainte Vierge aura trouvé son repos (2). C'est-à-dire que Marie, en vertu de l'amour qu'elle nous porte à tous, cherche à faire régner dans tous les cœurs la dévotion dont elle est l'objet ; mais plusieurs la rejettent ou ne la conservent pas ; heureux celui qui la reçoit et l'entretient. « Je ferai mon séjour dans l'héritage du Seigneur (3). » « C'est-à-dire, ajoute le docte Paciucchelli, dans ceux qui sont l'héritage du Seigneur (4), et qui le loueront éternellement dans les cieux. Marie continue de parler dans le passage de l'Ecclésiastique déjà cité : « Mon créateur a daigné venir se reposer dans mon sein ; il a voulu que j'habitasse dans les cœurs de tous ses élus (qui ont été figurés par Jacob, et qui sont l'héritage de la Vierge), il a décrété que la dévotion et la confiance envers moi s'enracineraient profondément dans le cœur de tous les prédestinés (5). »

Oh ! que de bienheureux en ce moment ne seraient pas dans le ciel, si Marie par sa puissante intercession ne les y avait introduits ! « J'ai fait se lever dans les cieux une lumière qui ne s'éclipsera jamais (6). » Ainsi la fait parler le cardinal Hugues, en lui appliquant ces paroles du même

(1) « In omnibus requiem quæsi vi et in hæreditate Domini morabor. » (Eccli.)

(2) « Beatus in cujus domo beata virgo requiem invenerit. »

(3) « Et in hæreditate Domini morabor. » (Eccli.)

(4) « Id est in illis qui sunt hæreditas Domini. » (Paciucch.)

(5) « Qui creavit me requievit in tabernaculo meo ; et dixit mihi : In Jacob inhabita, et in Israel hæreditare, et in electis meis mitte radices. »

(6) « Ego feci in cœlis ut oriretur lumen indeficiens. » (Eccli. xxiv. 6.)

chapitre de l'Écclésiastique, c'est-à-dire : « J'ai fait briller dans les cieux autant de lumières éternelles que je compte de serviteurs. » Aussi, ajoute le même auteur, un grand nombre de saints sont dans les cieux par l'intercession de Marie, qui sans elle n'y seraient jamais entrés (1). S. Bonaventure dit que la porte du ciel s'ouvrira devant tous ceux qui se confient en la protection de Marie (2). Aussi S. Ephrem appelait-il la dévotion à la mère de Dieu « la clé du paradis (3). » Et le dévot Louis de Blois, s'entretenant avec la Vierge, lui dit : O Marie, c'est à vous que sont confiées les clés et les trésors du royaume des bienheureux (4). En conséquence, nous devons lui adresser continuellement les paroles de S. Ambroise : « O Marie, ouvrez-nous les portes du paradis, puisque vous en conservez les clés (5), puisque même vous en êtes la porte, ainsi que vous appelle l'Église dans les litanies (6). »

C'est encore pour cela que cette auguste mère est appelée par la sainte Église : « Etoile de la mer (7). » Car, dit S. Thomas, le docteur angélique, de même que les navigateurs se dirigent vers le port à la faveur des étoiles, de même les chrétiens sont guidés vers le paradis par l'entremise de Marie (8).

(1) « Multi sancti sunt in cœlis intercessione ejus qui nunquam »
» ibi fuissent nisi per eam. »

(2) « Qui speraverit in illa, porta cœli reserabitur ei. »

(3) « Reseramentum cœlestis Jerusalem. » (Orat. de Laud. Virg.)

(4) « Tibi regni cœlestis claves, thesaurique commissi sunt. »
(Cimel. Endol. 1.)

(5) « Aperi nobis, o Virgo, cœlum cujus claves habes. »

(6) « Janua cœli. »

(7) « Ave maris stella. »

(8) « Dicitur stella Maris; quia sicut navigantes ad portum diriguntur per stellam maris; ita christiani diriguntur ad gloriam »
» per Mariam. » (S. Thomas opusc. 8.)

C'est enfin pour cela qu'elle est appelée par S. Pierre Damien, « échelle du ciel ; » car, dit le saint, Dieu est descendu des cieux en terre par Marie, afin que par elle aussi les hommes obtinssent de monter de la terre au ciel (1) : « Oui, lui dit S. Athanase, si vous avez été remplie de grâces, c'est afin que vous devinssiez pour nous la voie du salut, et le moyen pour nous élever à la céleste patrie (2). Aussi S. Bernard appelle-t-il la sainte Vierge : « le véhicule pour arriver au ciel (3). » Et S. Jean le géomètre, la salue-t-il ainsi : « Salut ô char illustre (4). » Le noble char par qui ses serviteurs sont conduits au ciel ! S. Bonaventure à son tour lui dit : Heureux ceux qui vous connaissent ô Mère de Dieu ! vous connaître c'est le chemin de l'immortalité, et publier vos vertus c'est la voie du salut éternel (5).

Dans les chroniques des Franciscains (6), il est raconté du F. Léon, qu'il vit un jour une échelle rouge, sur laquelle se tenait Jésus-Christ, et une échelle blanche, sur laquelle se tenait sa sainte mère : il remarqua que quelques-uns de ceux qui se présentaient essayèrent de monter par l'échelle rouge ; ils montèrent bien quelques degrés, mais ensuite ils tombèrent ; ils recommencèrent à monter, et tombèrent de nouveau. Alors ils furent exhortés à monter par l'échelle blanche ; et le F. Léon

(1) « Scala cœlestis, quia per ipsam Deus descendit ad terram, »
 » ut per ipsam homines mererentur ascendere ad cœlum. »

(2) « Ave, gratia plena, quod facta sis salutis via, ascensus-
 » que ad superos. » (Serm. 1. de Annunt.)

(3) « Vehiculum ad cœlum. »

(4) « Salve clarissime currus. »

(5) « Scire et cognoscere te, o Virgo Deipara, est via immortalitatis et narrare virtutes tuas est via salutis. » (In Ps. LXXXV.)

(6) P. 1. l. 1. c. 55.

les vit arriver heureusement en haut; parce que la bienheureuse Vierge leur tendit la main, et ils entrèrent ainsi sans obstacle dans le paradis.

S. Denis le chartreux demande : Quel est celui qui se sauvera? quel est celui qui régnera dans le ciel? Ceux-là, répond-il lui-même, se sauveront et régneront certainement pour qui la reine de la miséricorde aura offert ses prières (1). C'est Marie elle-même qui l'affirme : Par mon intercession, dit-elle, les ames règnent d'abord pendant leur vie mortelle dans ce monde en dominant leurs passions, et ensuite éternellement dans les cieux, dont S. Augustin a dit que tous les habitans sont autant de rois (2). Marie en un mot, dit Richard de S. Laurent, est la maîtresse du ciel, puisqu'elle y commande comme elle veut, et y introduit qui elle veut. Ainsi parle cet auteur en appliquant à Marie ce passage de l'Ecclésiastique : « Ma puissance s'est exercée dans Jérusalem (3). » Et l'abbé Rupert dit à peu près la même chose: Puisqu'elle est la mère du maître des cieux, c'est avec raison qu'elle possède tout le royaume de son fils (4).

Cette divine mère par la toute-puissance de ses prières et de ses secours nous a certainement obtenu le paradis, si nous n'y mettons obstacle (5). Ainsi celui qui sert Marie, et pour qui Marie intercède, est aussi assuré de pos-

(1) « Quis salvatur? quis regnat in cœlo? illi sane pro quibus regina misericordiæ interpellat. »

(2) « Quot cives, tot reges. »

(3) « In Jerusalem potestas mea. (Eccli. xxiv. 15.) Imperando » scilicet quod volo, et quos volo introducendo. » (Rich. lib. 4. de Laud. V.)

(4) « Tantum jure possidet filii regnum. » (Lib. 5. in Cant. 4.)

(5) « Cœleste nobis regnum suo interventu, auxiliis et precibus » impetravit. » (S. Ant. p. h. tit. 15. c. 2. § 1.)

séder le paradis, que s'il y était déjà (1). Servir Marie, et faire partie de sa cour, c'est, ajoute S. Jean Damascène, l'honneur le plus grand que nous puissions obtenir; car servir la reine du ciel c'est régner, et vivre sous ses lois c'est plus que régner (2). Mais d'autre part, dit-il, ceux qui ne servent point Marie, ne se sauveront point car ceux qui sont privés des secours de cette auguste mère, sont aussi délaissés sans secours par son fils et toute la cour céleste (3).

Louée soit à jamais la bonté infinie de notre Dieu, qui a décrété d'établir Marie notre avocate dans le ciel, afin qu'étant mère du souverain juge et mère de miséricorde, elle puisse par son intercession traiter efficacement la grande affaire de notre salut! c'est la pensée de S. Bernard (4). Pareillement le moine Jacques, docteur connu parmi les pères grecs, dit que Dieu a prédestiné Marie comme un pont de salut, sur lequel, traversant la mer agitée de ce monde, nous pouvons arriver à l'heureux port de l'éternité (5). C'est toujours dans le même sens que S. Bonaventure s'écrie : Écoutez ô vous qui désirez

(1) « Qui Virgini famulatur, ita securus est de paradiso, ac si esset in paradiso. » (Guerrius abbas.)

(2) « Summus honor servire Mariæ, et de ejus esse familia. Etenim et ei servire regnare est, et agi ejus frenis plus quam regium. »

(3) « Gens quæ non servierit illi, peribit. Gentes destitutæ tantæ matris auxilio, destituuntur auxilio filii et totius curiæ cœlestis. » (Loc. cit.)

(4) « Advocatam præmisit peregrinatio nostra, quæ tanquam judicis mater, et mater miséricordiæ, suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotia pertractabit. » (S. 1. de Ass.)

(5) « Eam tu pontem fecisti quo a mundi fluctibus trajicientes, ad tranquillum portum tuum deveniamus. » (Orat. in Nat. Deip.)

le paradis, servez, honorez Marie, et vous trouverez sûrement la vie éternelle (1).

Ceux-là même qui ont mérité l'enfer, ne doivent nullement perdre l'espoir d'obtenir la vie bienheureuse, s'ils commencent à servir fidèlement cette reine. Les pécheurs, dit S. Germain, ont eu soin de chercher Dieu par votre entremise et ils se sont sauvés (2). Richard de S. Laurent fait remarquer que S. Jean dit de la sainte Vierge qu'elle est couronnée d'étoiles (3). Tandis que d'un autre côté dans les Cantiques, il est dit de Marie qu'elle sera couronnée de bêtes féroces, de lions, de léopards (4). Comment cela doit-il s'entendre? Richard répond que ces bêtes féroces sont les pécheurs, qui par la faveur et l'intercession de Marie deviennent des étoiles du paradis; ornement qui convient mieux pour couronner la tête de cette reine de miséricorde que toutes les étoiles des cieux matériels (5). Une servante de Dieu, la sœur Séraphine de Capri, ainsi que nous le lisons dans sa vie, priant un jour la sainte Vierge dans la neuvaine de son assomption, lui demanda la conversion de mille pécheurs; mais ensuite comme elle craignait que la demande ne fût trop présomptueuse, la sainte Vierge lui apparut et la reprit

(1) « *Audite gentes, qui cupitis regnum Dei, virginem Mariam*
» *honorate, et invenietis vitam æternam.* » (In Ps. Virg.)

(2) « *Peccatores per te Deum exquisierunt et salvi facti sunt.* »
(S. de dormit. Decip.)

(3) « *Et in capite ejus corona stellarum duodecim.* » (Ap. XII. 1.)

(4) « *Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni coro-*
» *naberis, de cubilibus leonum, de montibus pardorum.* » (Cant.
IV. 8.)

(5) « *Et quid est hoc? nisi quia feræ per gratiam et orationes*
» *Mariæ sunt stellæ quæ conveniunt tantæ reginæ.* » (Rica. de
Laud. Virg. cap. 5.)

de cette vaine appréhension , en lui disant : « Que craignez-vous ? je ne suis pas peut-être assez puissante pour vous obtenir auprès de mon fils le salut de mille pécheurs ? Les voilà ; je viens de les obtenir. » Alors elle la conduisit en esprit dans les cieux , et là elle lui montra des âmes sans nombre , qui avaient mérité l'enfer , et qui ensuite avaient été sauvées par son intercession , et jouissaient de la béatitude éternelle.

Il est vrai que dans cette vie nul ne peut être assuré de son salut éternel : « L'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine , et tout demeure incertain jusqu'au temps avenir (1). » Mais , à cette question de David : « Seigneur quel est celui qui se sauvera (2) ? » S. Bonaventure répond : « Pécheurs , suivons les traces de Marie , et embrassons ses pieds sacrés ; tenons-nous étroitement serrés à ses genoux , et ne la laissons point aller qu'elle ne nous ait bénis , parce que sa bénédiction nous assurera la possession des cieux (3). » Il nous suffit , ô Marie , que vous vouliez nous sauver , dit S. Anselme , et dès-lors nous ne pourrions pas n'être pas sauvés (4). A cela S. Antonin ajoute que les âmes protégées par Marie seront nécessairement sauvées (5).

C'est avec raison , dit S. Ildefonse , que la Sainte Vierge

(1) « Nescit homo utrum odio vel amore dignus sit , sed omnia » in futurum servantur incerta. » (Eccl. ix. 1.)

(2) « Domine , quis habitabit in tabernaculo tuo ? » (Ps. xiv.)

(3) « Amplectamur Mariæ vestigia peccatores , et ejus beatis » pedibus provolvamur. Teneamus eam fortiter , nec dimittamus » donec ab ea mereamur benedici. »

(4) « Tantummodo velis salutem nostram et vere nequaquam » salvi esse non poterimus. » (De Exc. Virg. cap. 11.)

(5) « Necessarium est quod hi , ad quos convertit oculos suos , » justificentur , et glorificentur. » (P. 4. tit. 15.)

prédit que toutes les générations l'appelleraient bienheureuse (1); puisque c'est par Marie que tous les élus obtiennent l'éternelle béatitude (2). Vous êtes, ô mère auguste, le principe, le milieu et la fin de notre félicité? Ainsi parle S. Méthode (3); il dit : *le principe*, parce que Marie nous obtient le pardon des péchés; *le milieu*, parce que Marie nous obtient la persévérance dans la grâce divine; *la fin*, parce qu'au terme elle nous obtient le paradis. Par vous, continue S. Bernard, le ciel a été ouvert; par vous, l'enfer a été dépeuplé; par vous, le paradis a été relevé; par vous, en un mot, la vie éternelle a été accordée à tant de misérables qui méritaient la mort éternelle (4).

Mais, par-dessus tout, ce qui doit nous encourager à espérer avec confiance le paradis, c'est la belle promesse que fait Marie elle-même à ceux qui l'honorent, et spécialement à ceux qui, par leurs discours et leurs exemples, travaillent encore à la faire connaître et honorer des autres (5). Heureux donc, s'écrie S. Bonaventure, heureux ceux qui obtiennent les bonnes grâces de Marie! ils seront certainement reconnus par les bienheureux comme des concitoyens, et quiconque portera les livrées de la Vierge

(1) « Beatam me dicent omnes generationes. » (Luc. 1.)

(2) « Beata jure dicitur quia omnes ex ea beatificantur. » (S. Ildeph. S. 5. de Ass.)

(3) « Tu festivitatis nostræ principium, medium et finis. » (P. in Hipant.)

(4) « Per te cœlum apertum est, infernus evacuatus, instaurata cœlestis Jerusalem, miseris damnationem expectantibus vita data est. » (S. 4. de Ass. Virg.)

(5) « Qui operantur in me, non peccabunt. Qui elucidant me, vitam æternam habebunt. » » (Eccli. xxiv. 31.)

sera aussitôt enregistré dans le livre de vie (1). Que sert-il donc de nous embarrasser des questions de l'école, si la prédestination à la gloire a lieu avant ou après la prévision des mérites? si nous sommes inscrits ou non au livre de vie? Pourvu que nous soyons de véritables serviteurs de Marie, et que nous obtenions sa protection, nous serons certainement inscrits; parce que, dit S. Jean Damascène, Dieu n'accorde la dévotion envers sa sainte mère qu'à ceux qu'il veut sauver. Et il semble que ceci soit assez conforme à ce qui fut expressément révélé à S. Jean par le Seigneur lui-même : « Celui qui devra être vainqueur et se sauver portera écrit sur son cœur le nom de la cité de Dieu (2). » Et quelle est cette cité de Dieu si ce n'est Marie? Ainsi du moins l'a entendu S. Grégoire, expliquant ce passage de David : « De glorieux récits ont été faits sur vous, ô cité de Dieu (3). »

On peut donc très-bien dire, en empruntant les expressions de S. Paul (4) : Celui qui portera ce signe, la dévotion à Marie, sera reconnu de Dieu comme lui appartenant. Et c'est pour cela que S. Bernard a écrit que la dévotion à la Mère de Dieu est le signe le plus assuré qu'on est dans la voie du salut (5). Également, le bienheureux Alain, parlant de l'*Ave Maria*, dit que celui qui honore souvent la Vierge, par la salutation angélique, présente un signe

(1) « Qui acquirunt gratiam Mariæ. agnoscuntur a civibus paradisi, et qui habuerint characterem ejus, annotabuntur in libro vitæ. » (S. Bonav. in Spec.)

(2) « Qui vicerit... scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei. » (Apoc. III. 12.)

(3) « Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei. » (Ps. XXXVI.)

(4) « Habens signaculum hoc : Cognovit Dominus qui sunt ejus. » (II. Tim. II. 19.)

(5) « Certissimum est signum salutis æternæ consequendæ. »

de prédestination bien peu équivoque (1). Il en dit autant de la fidélité à réciter le rosaire chaque jour (2). Mais, le P. Nieremberg dit de plus (3) que les serviteurs de Marie, non-seulement ont des privilèges et des faveurs en ce monde, mais encore recevront des honneurs distingués dans le ciel. Et il ajoute qu'ils auront dans le ciel une devise et une livrée particulière, plus riche, à laquelle ils seront reconnus pour les familiers de la reine du ciel, et pour des personnages de sa cour, selon ce qui est dit dans les Proverbes : « Tous ceux de sa maison reçoivent un double vêtement (4). »

Sainte Marie-Madeleine de Pazzi vit, au milieu de la mer, une nacelle où s'étaient réfugiés tous les serviteurs de Marie; et celle-ci, faisant l'office de nocher, les conduisait en toute sécurité au port. Par-là, la sainte comprit que ceux qui vivent sous la protection de Marie, au milieu des périls de ce monde, sont préservés du naufrage du péché et de la damnation; parce qu'ils sont sûrement guidés par elle au port du paradis. Ayons donc soin de nous réfugier sous le manteau de Marie comme dans une barque fortunée, et là, tenons-nous assurés de la possession du royaume céleste, puisque l'Église chante à la louange de Marie : Sainte Mère de Dieu, tous ceux qui par-

(1) « Habentes devotionem hanc, signum est prædestinationis » permagnum ad gloriam. » (P. 2. Ros. c. 11.)

(2) « Signum sit tibi probabilissimum æternæ salutis, si perseveranter in die beatam Virginem in psalterio salutaveris. » (P. 44. de Psalt. c. 24.)

(3) Affez. a Mar. cap. 10.

(4) « Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus. » (xxxii. 11.)

ticiperont aux joies de l'éternité habitent en vous, et vivent sous votre protection (1).

EXEMPLE.

Césaire (2) rapporte qu'un moine de Cîteaux, animé d'une grande dévotion à la Vierge, désirait une visite de sa tendre mère, et lui en faisait continuellement la demande dans ses prières. Une nuit qu'il était allé se promener dans le jardin, comme il avait les yeux fixés vers le ciel, et qu'il adressait des soupirs brûlans à sa souveraine, par l'extrême désir qu'il avait de la voir, il vit tout d'un coup descendre du ciel une vierge d'une grande beauté, environnée de lumière, et qui lui dit : Thomas, voudrais-tu m'entendre chanter? Certainement, répondit-il. Alors, cette vierge se mit à faire entendre un chant si doux que le fervent religieux croyait être en paradis. Ayant fini de chanter, la vierge disparut et le laissa avec un grand désir d'apprendre quelle était cette vierge. Lorsque tout-à-coup il vit devant lui une autre vierge parfaitement belle, qui lui fit aussi entendre son chant. Il ne put s'empêcher de demander à celle-ci qui elle était? La vierge répondit : Celle que vous venez d'entendre est Catherine ; je suis Agnès ; nous sommes toutes deux martyres de Jésus-Christ envoyées par notre souveraine pour vous consoler. Remerciez-en Marie, et préparez-vous à recevoir une plus grande faveur. Cela dit, elle disparut : mais le religieux conçut dès-lors une plus grande espé-

(1) « Sicut lætantium omnium habitatio est in te, sancta Dei » genitrix. »

(2) Lib. 7. Dial. cap. 5.

rance de voir enfin son auguste reine. Son espérance ne fut point trompée, car, peu après, il vit une grande lumière, il sentit son cœur se remplir d'une joie toute nouvelle; et tout-à-coup, au milieu de cette lumière, lui apparut la Mère de Dieu, environnée d'anges, et ravissante de beauté, mais d'une beauté infiniment supérieure à celle des deux autres saintes qui lui étaient apparues. Voici ce qu'elle lui dit : Mon bien-aimé serviteur et fils, j'ai agréé vos services et exaucé vos prières; et je veux encore que vous m'entendiez chanter. Alors la sainte Vierge se mit à chanter, mais la douceur de ce chant fut telle que le dévot religieux en perdit les sens, et tomba le visage contre terre. Les matines sonnèrent; les moines se réunirent, et, ne voyant pas Thomas, ils allèrent le chercher dans sa cellule, et en d'autres endroits de la maison; finalement, étant allés au jardin, ils le trouvèrent comme mort. Le supérieur lui ordonna de dire ce qui était arrivé; et alors le religieux, revenu à lui, en vertu de l'obéissance, raconta toutes les faveurs de la divine Mère.

PRIÈRE.

O reine du paradis, mère du saint amour, puisque vous êtes entre toutes les créatures la plus aimable, la plus aimée de Dieu, et sa première amante, daignez consentir à être aimée d'un pécheur le plus ingrat, le plus misérable qu'il y ait sur la terre, mais qui se voyant préservé de l'enfer par votre entremise, et ainsi favorisé de vous sans aucun mérite de sa part, s'est épris d'une violente passion pour vous. Je voudrais, s'il était possible, faire comprendre à tous les hommes qui ne vous connaissent pas combien vous êtes digne d'être aimée,

afin que tous vous aiment et vous honorent. Je voudrais de plus mourir pour l'amour de vous, en défendant votre virginité, votre dignité de Mère de Dieu, votre immaculée conception, si jamais pour défendre vos glorieuses prérogatives il me fallait mourir. Ah ! ma très-douce mère, agréez cette expression de mes sentimens ; et ne permettez pas que l'un de vos serviteurs qui vous aime soit exposé à devenir l'ennemi de votre Dieu, que vous aimez tant. Hélas ! voilà pourtant ce que j'étais autrefois, quand j'offensais mon Dieu. Mais alors, ô Marie, je ne vous aimais pas, et je ne me souciais guère d'être aimé de vous. A cette heure je ne désire rien tant, après la grâce de Dieu, que de vous aimer et d'être aimé de vous. Mes fautes passées ne m'en font pas perdre l'espoir, parce que je sais, ô mon excellente et gracieuse reine, que vous ne dédaignez pas d'aimer même les plus misérables pécheurs qui vous aiment ; et que même vous ne souffrez jamais d'être vaincue en amour. Ah ! mon aimable reine, je veux être admis à vous aimer dans les cieux. Là, prosterné à vos pieds, je connaîtrai mieux combien vous êtes aimable, et tout ce que vous avez fait pour me sauver. Ainsi, là je vous aimerai d'un plus grand amour, et je vous aimerai éternellement, sans crainte de jamais cesser de vous aimer. O Marie, j'ai l'espoir assuré de me sauver par votre entremise. Priez Jésus pour moi : je n'ai pas besoin d'autre protection ; c'est vous qui devez me sauver : vous êtes mon espérance : j'irai donc toujours chantant :

O Marie, ô mon espérance :
C'est vous qui me sauverez.

*O Maria, speranza mia
Voi m'avete da salvar.*

CHAPITRE IX.

O clemens, o pia (1).

§ UNIQUE.

Combien grande est la clémence et la bonté de Marie.

S. Bernard parlant de l'extrême bonté de Marie envers des misérables tels que nous, dit qu'elle est vraiment la terre promise de Dieu, cette terre d'où découle le lait et le miel (2). C'est en ce sens que S. Léon dit de la Vierge, que si l'on considère ses entrailles de miséricorde, elle ne mérite pas seulement d'être appelée miséricordieuse, mais doit être appelée la miséricorde même (3). Également, S. Bonaventure considérant que Marie a été élevée à la dignité de Mère de Dieu en faveur des misérables, et qu'à elle a été confié le soin de départir les grâces; considérant en outre le vif intérêt qu'elle porte à tous les malheureux, et qui la rend si riche en bonté qu'elle semble n'avoir d'autre désir que de soulager les nécessiteux; ce saint docteur

(1) *O Vierge pleine de clémence et de bonté.*

(2) « *Terra repromissionis Maria lacte et melle manans.* » (Serm. sup. Salv. Reg.)

(3) *Maria adeo prædita est misericordiæ visceribus, ut non tantum misericors, sed ipsa misericordia dici promereatur.* » (S. Leo Serm. 1. de Nat. Dom.)

disait que lorsqu'il contemplait Marie, il lui semblait ne plus apercevoir la justice divine, mais seulement la divine miséricorde qui éclate de toute part en Marie (1).

En un mot, la bonté de Marie est si grande, que, selon l'abbé Geurric, ses entrailles affectueuses ne peuvent un seul instant ne pas produire pour nous des fruits de bonté (2). Et que peut-il jaillir d'une source de bonté, si ce n'est la bonté même, s'écrie S. Bernard (3). C'est pour cela que Marie fut comparée à l'olivier (4). Car de même que le fruit de l'olivier ne produit autre chose que de l'huile (symbole de la miséricorde), ainsi des mains de Marie il ne peut sortir autre chose que des grâces et des miséricordes. C'est donc à juste titre, dit le vénérable Louis du Pont (5) qu'on peut appeler Marie la source de l'huile, car elle est la mère de la miséricorde. Ainsi, lorsque nous aurons recours à cette tendre mère pour lui demander l'huile de sa bonté, nous n'avons pas à craindre qu'elle nous la refuse, comme les vierges prudentes la refusèrent aux vierges insensées (6). Non, non : Marie est trop riche en huile de miséricorde, selon la remarque de S. Bonaventure (7). Et c'est pour cela qu'elle est ap-

(1) Certe, Domina, cum te aspicio, nihil nisi misericordiam
» cerno; nam pro miseris mater Dei facta es, et tibi officium mi-
» serendi commissum. Undique sollicita es de miseris; misericor-
» dia vallaris; solum misereri videris appetere. » (S. Bon-
Stim. Am.)

(2) « Cujus viscera nunquam desistunt fructum parturire pie-
» tatis. » (S. 1. de Ass.)

(3) « Quid de fonte pietatis nisi pietas? » (S. 1. in D. post Ep.)

(4) » Quasi oliva speciosa in campis. » (Eccli. 1. 24.)

(5) « Merito dici potest mater olei, nam est mater misericor-
» diæ. » (L. 1. in Cant.)

(6) « Ne forte non sufficiat nobis et vobis. » (Matth. xxv.)

(7) « Maria plena oleo pietatis. » (In Spec. cap. 7.)

pelée par la sainte Église, non-seulement, « Vierge prudente; » mais encore « Vierge très-prudente; » pour nous donner à entendre dit Hugues de S. Victor, que Marie est assez riche en grâce et en bonté, pour nous en pourvoir tous sans qu'elle risque jamais d'en manquer elle-même (1) :

Mais pourquoi, demanderai-je, est-il dit, que ce bel olivier est planté au milieu de la campagne (2)? Pourquoi n'est-il pas dit plutôt qu'il s'élève au milieu d'un jardin entouré de murs ou de haies? Le cardinal Hugues s'occupant du même passage, répond : Afin que tous puissent facilement le voir et s'en approcher pour obtenir le remède à leurs maux (3). S. Antonin confirme cette belle pensée en disant que lorsqu'un olivier est exposé en plein champ, tout le monde peut en approcher pour cueillir le fruit, et de même tous, justes et pécheurs, peuvent recourir à Marie et en obtenir miséricorde (4). Le même saint ajoute ensuite : Oh ! combien de sentences rigoureuses la très-sainte Vierge est parvenue à faire révoquer par ses tendres prières en faveur des pécheurs qui ont imploré sa protection (5). Et quel autre refuge plus assuré, dit le pieux Thomas à Kempis, pouvons-nous trouver ailleurs

(1) « Gratia plena et in tantum plena ut ex tuo redundante » oleo totus mundus hauriat. Si enim prudentes Virgines oleum » acceperunt in vasis cum lampadibus, tu prudentissima Virgo » gestasti vas redundans et indeficiens, ex quo effuso oleo miseri » cordiæ, omnium lampades illuminares. »

(2) « Quasi oliva speciosa in campis. »

(3) « Ut omnes eam respiciant, ad eam confugiant. »

(4) « Ad olivam in campis omnes possunt accedere ut inde misericordiam accipiant. » (P. 3. t. 51. c. 4.)

(5) « O quot sententias flagellorum propter peccata hæc sanctissima Virgo, misericorditer revocavit? »

que dans les bras compatissans de Marie? là le pauvre trouve un abri, le malade un remède, l'affligé une consolation, celui qui est dans la perplexité un conseil, celui qui est délaissé un appui (1).

Que nous serions à plaindre si nous n'avions cette mère de miséricorde, attentive et empressée à nous secourir dans nos misères? Là où n'est point la femme, le malade nécessairement gémit dans sa souffrance (2). S. Jean Damascène assure que cette femme c'est Marie; car dès qu'elle vient à manquer, le malade quel qu'il soit n'a d'autre ressource que de gémir (3). Oui, sans doute, car Dieu ayant voulu que toutes les grâces fussent accordées d'après les prières de Marie, là où ces prières viendraient à manquer il n'y aurait plus d'espérance de miséricorde, ainsi que le Seigneur le déclara à sainte Brigitte (4).

Mais que craignons-nous? peut-être que Marie ne voie pas nos misères, ou n'y compatisse pas? Non : elle les voit mieux que nous, et n'y est nullement insensible. Et qui jamais entre les saints a été plus compatissant à nos maux que Marie? dit S. Antonin (5). Ainsi quelque part qu'elle aperçoive des misères, elle ne peut manquer d'accourir aussitôt, et d'offrir les secours de sa miséri-

(1) « Non est tutior locus ad latendum, quam sinus Mariæ. Ibi » pauper habet domicilium, ibi infirmus invenit remedium, tris- » tis solatium; ibi turbatus consilium, ibi destitutus acquirit ju- » vamentum. »

(2) « Ubi non est mulier ingemiscit egens. » (Eccli. xxxvi.)

(3) « Ingemiscit infirmus, ubi non fuerit hæc sanctissima mulier. »

(4) « Nisi preces Mariæ intervenirent, non esset spes misericor- » diæ. » (Rev. lib. 6. cap. 26.)

(5) « Non reperitur aliquis sanctorum ita compati in infirmi- » tatibus, sicut mulier hæc beatissima Virgo Maria. » (P. 4. t. 15. c. 2.)

corde (1). C'est ce que dit Richard de S. Victor, et on peut joindre à l'appui ce que dit Mendoza : « O bienheureuse Vierge, vous répandez à pleines mains vos miséricordes partout où vous apercevez nos besoins (2). » Or cette bonne mère ne cessera jamais de remplir ce ministère de bienfaisance, ainsi qu'elle nous en assure elle-même : « Je ne cesserai point jusqu'au siècle futur, et j'exercerai mon ministère en sa présence dans sa sainte demeure (3). » Ou bien, selon le commentaire du cardinal Hugues, je ne cesserai pas, dit Marie, jusqu'à la fin du monde de secourir les hommes dans leurs besoins, et de prier pour les pécheurs afin qu'ils se sauvent, et qu'ils soient délivrés de la misère éternelle (4).

Suétone rapporte de l'empereur Titus qu'il était si jaloux d'accorder toutes les grâces qui lui étaient demandées, que les jours où il n'avait pas eu l'occasion d'en accorder quelque'une il disait tout contristé : « Ce jour est un jour perdu pour moi, puisque je l'ai passé sans faire du bien à personne. » Titus vraisemblablement parlait ainsi plus par vanité ou par une recherche ambitieuse d'estime, que par un sentiment de charité. Mais notre impératrice Marie, s'il pouvait arriver jamais qu'elle passât un jour sans accorder quelque grâce, parlerait ainsi uniquement parce qu'elle est pleine de charité et de désir de nous faire

(1) « *Ubicumque fuerit miseria, tua currit et succurrit misericordia.* » (In Cant. iv. 5.)

(2) « *Itaque, o beata Virgo, ubi miseras invenis ibi tuas misericordias effundis.* » (Cap. iv. 1. Reg.)

(3) « *Et usque ad futurum sæculum non desinam, et in habitatione sancta coram ipso ministrari.* » (Eccli. xxiv.)

(4) « *Usque ad futurum sæculum, id est beatorum non desinam misericordiis subvenire, et pro peccatoribus orare.* »

du bien. Au point, dit Bernardin de Bustis, qu'elle est plus empressée à nous accorder les grâces que nous ne le sommes à les recevoir (1). C'est pour cela, dit le même auteur, que si nous avons recours à elle nous la trouverons toujours les mains pleines de miséricorde et de libéralité (2).

Marie a été figurée par Rébecca, et l'on sait que celle-ci sur la demande que lui fit le serviteur d'Abraham de lui donner de l'eau à boire, répondit qu'elle lui en donnerait suffisamment non-seulement pour lui, mais encore pour abreuver ses chameaux (3). Là-dessus le dévôt S. Bernard parlant à Marie lui adresse une prière que nous pouvons rendre à peu près ainsi : O Marie, vous êtes pleine de bonté et plus libérale que Rébecca, aussi ne vous contentez-vous pas de distribuer les grâces de votre immense miséricorde seulement aux serviteurs d'Abraham, qui représentent les fidèles serviteurs de Dieu, mais vous les distribuez encore aux chameaux qui sont la figure des pécheurs (4). Et comme Rébecca donna plus qu'on ne lui demandait, Marie aussi donne toujours plus qu'on ne sollicite d'elle. La libéralité de Marie, dit Richard de S. Laurent (5) ressemble à la libéralité de son fils, qui donne toujours plus qu'on ne lui demande, et qui pour cette raison est appelé par S. Paul : Un Dieu riche de grâces

(1) « Plus vult illa bonum tibi facere et largiri gratiam, quam » tu accipere concupiscas. » (Mar. part. 4. Serm. 5. de Nov. Mar.)

(2) « Juenies eam in manibus plenam misericordia et liberalitate. » (Loc. cit.)

(3) « Quia et camelis tuis hauriam aquam, et donec cuncti bibant. » (Gen. xxiii.)

(4) « Domina, nec puero Abraham tantum, sed et camelis tribue » de superfluenti hydria tua. » (Serm. sup. Miss.)

(5) « Largitas Mariæ assimilat largitatem filii sui : dat amplius » quam petatur. » (De Laud. Virg.)

envers tous ceux qui l'invoquent (1) : voilà pourquoi un pieux auteur disait à la Vierge : O Marie, priez pour moi, parce que vous solliciterez les grâces avec plus de dévotion que je ne saurais faire moi-même, et vous m'obtiendrez de Dieu des grâces bien plus étendues que je n'oserais faire moi-même (2).

Lorsque les Samaritains refusèrent de recevoir Jésus-Christ et sa doctrine, S. Jacques et S. Jean dirent à leur maître : Voulez-vous, Seigneur, que nous commandions au feu du ciel de descendre et de les dévorer ? Mais le Sauveur leur répondit : Vous ne savez de quel esprit vous êtes (3) : comme s'il leur eût dit : Mon esprit est un esprit de douceur et de commisération, puisque je suis venu du ciel pour sauver et non pour châtier les pécheurs : et vous me demanderiez leur perte ? Quoi ! du feu, des châtimens ! taisez-vous, ne me parlez plus de châtimens, ce n'est pas là mon esprit. Or Marie étant d'un esprit tout semblable à celui de son fils, nous ne pouvons pas douter qu'elle ne soit toute entière portée à faire miséricorde ; car comme elle dit à sainte Brigitte, elle est appelée la mère de la miséricorde, et c'est la miséricorde même de Dieu qui l'a faite si compatissante et si douce envers tous (4). C'est pour cela que S. Jean avait vu Marie revêtue du soleil : « Un grand prodige apparut dans les cieux : une femme revêtue du soleil (5). » Sur

(1) « Dives in omnes qui invocant illum. » (Rom. x. 12.)

(2) « Majori devotione orabis pro me quam ego auderem petere ; »
 » et majora mihi impetrabis, quam petere præsumam. »

(3) « Nescitis cujus spiritus sitis. » (Luc. ix.)

(4) Ego vocor mater misericordiæ et vere misericordia illius
 » misericordem me fecit. » (Rev. l. 1. c. 6.)

(5) « Et signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole. »
 (Apoc. xii. 1.)

ces paroles S. Bernard dit à la sainte Vierge : vous avez vêtu le soleil, et vous êtes revêtue par lui. C'est-à-dire : vous avez revêtu le Verbe divin de la chair humaine, et lui vous a revêtue de sa puissance et de sa miséricorde (1).

Cette reine est si compatissante et si bonne, dit le même S. Bernard, que lorsqu'un pécheur quel qu'il soit, va se recommander à sa clémence, elle ne commence pas par examiner ses mérites, s'il est digne ou non d'être exaucé, mais elle exauce et soulage tout le monde (2). C'est pour cela, remarque S. Hildebert, que Marie est comparée à la lune (3), car, de même que la lune répand sa lumière et son heureuse influence sur les corps les plus bas de la terre, ainsi Marie éclaire et soulage les pécheurs les plus indignes (4). Et quoique la lune reçoive toute sa lumière du soleil, elle va plus vite que le soleil : ce que le soleil fait en un an, elle le fait en un mois, selon la remarque d'un auteur (5). Et c'est aussi par une raison semblable, dit S. Anselme, que notre salut est plus promptement assuré en invoquant le nom de Marie qu'en invoquant le nom de Jésus (6). Ainsi, supposé que nos péchés nous fassent craindre de nous approcher de Dieu parce que nous avons offensé en lui une majesté infinie, Hugues de S. Victor nous exhorte à ne pas balancer de recourir à Marie, parce qu'en

(1) « Vestis solem, et vestiris ab eo. »

(2) « Non discutit merita, sed omnibus exorabilem se præbet. »
(S. in Sign. Magn.)

(3) « Pulchra ut luna. » (Cant. vi.)

(4) « Pulchra ut luna, quia pulchrum est benefacere indignis. »
pist. 26.)

(5) « Quod sol facit in anno, luna facit in mense. » (Jo. di Min.
l. 1. de cœl.)

(6) « Velocior nonnunquam est nostra salus, invocato nomine
« Mariæ quam invocato nomine Jcsu. » (De exc. Virg. c. 6.)

elle nous ne trouverons rien qui nous épouvante. Il est vrai qu'elle est sainte et immaculée, elle est la reine du monde, elle est la Mère de Dieu, mais elle est de la même chair que nous, elle est fille d'Adam comme nous (1).

En un mot, dit S. Bernard, dès qu'il s'agit de Marie, tout est grâce et bonté : car, comme mère de miséricorde, elle s'est faite toute à tous, et par sa grande charité elle s'est rendue débitrice des justes et des pécheurs, et elle ouvre à tous le sein de sa miséricorde, afin que tous puissent en jouir (2). Ainsi, de même que le démon va toujours cherchant à donner la mort autant qu'il peut, et à dévorer quelque proie (3); en sens inverse Marie, selon Bernardin de Bustis, va toujours cherchant à donner la vie et à sauver qui elle peut (4).

Nous devons d'ailleurs être bien persuadés que « la protection de Marie est plus grande et plus puissante que tout ce que nous pouvons imaginer (5). » Ce sont les paroles de S. Germain. Et d'où vient que le Seigneur, qui dans l'ancienne loi était si rigoureux à punir, est maintenant si prodigue de miséricordes envers les plus grands pécheurs ? C'est la demande que fait l'auteur du *Pomerio* (6), il répond

(1) « Si pertimescis ad Deum accedere, respice ad Mariam ; non » illic invenis quod timeas ; genus tuum vides. »

(2) « Quæ ad eam pertinent plena omnia pietatis et gratiæ. Denique omnia omnibus facta est, sapientibus et insipientibus » copiosissima charitate debitricem se fecit : omnibus misericordiæ suæ sinum aperuit, ut de plenitudine ejus accipiant omnes. » (S. Bern. Sap. sign. magn.)

(3) « Circuit quærens quem devoret. » (Petr. v. 8.)

(4) « Ipsa semper circuit, quærens quem salvet. » (Marial. p. 5. Serm. 3.)

(5) « Patrocinium tuum majus est quam apprehendi possit. » (De Zona Virg.)

(6) « Quare parcit nunc mundo ipse Deus, qui olim multo his

que si Dieu agit ainsi maintenant c'est pour l'amour et les mérites de Marie. Ah ! depuis combien de temps le monde ne serait-il pas abimé, dit S. Fulgence, si Marie ne l'avait soutenu par son intercession (1). Mais nous pouvons en toute sûreté, dit S. Arnault de Chartres, nous présenter à Dieu et en espérer toute espèce de bienfaits, maintenant que le fils est notre médiateur auprès du Père, et la mère auprès du fils. Comment le Père n'exaucerait-il pas le fils, lorsqu'il lui montre les plaies qu'il s'est laissé faire pour les pécheurs, et comment la mère n'exaucerait-elle pas le fils, lorsqu'il lui montre le sein qui l'a nourri (2) ? S. Pierre Chrysologue dit avec une admirable énergie, que cette Vierge seule ayant logé Dieu dans son sein, en exige comme prix du loyer la paix du monde, le salut de ceux qui étaient désespérés, la vie de ceux qui étaient morts (3).

Oh ! combien, dit l'abbé de Celles, qui mériteraient d'être condamnés par la justice divine, et qui sont sauvés par la bonté de Marie ! elle est le trésor de Dieu et la trésorière de toutes les grâces : en sorte que notre salut est en ses mains (4). Recourons donc toujours à cette auguste mère

» *minora peccata acrius punivit?... Totum hoc facit propter beatam Virginem et ejus merita.* » (Ap. P. Pepe. Grandezze, etc.)

(1) » *Cœlum et terra jamdudum ruissent si Maria suis precibus non sustentasset.* »

(2) » *Securum accessum jam habet homo ad Deum, ubi mediator causæ suæ filium habet ante patrem, et ante filium matrem. Christus ostendit patri latus et vulnera, et Maria Christo pectus et ubera.* » (S. Arn. de Laud. Virg.)

(3) » *Una puella sic Deum in sui pectoris capit hospitio, ut pacem terris, salutem perditis, vitam mortuis, pro ipsa domi exigat pensionem.* » (Serm. 140.)

(4) » *Sæpe quos justitia filii potest damnare, mater misericor-*

de miséricorde, avec l'espoir assuré d'être sauvés par son intercession; car elle est, nous dit Bernardin de Bustis, notre salut, notre vie, notre espérance, notre conseil, notre refuge, notre secours (1). Marie, dit encore S. Antonin, est précisément ce trône de la grâce auquel l'apôtre nous exhorte à recourir avec confiance, afin d'obtenir la divine miséricorde et tous les secours nécessaires à notre salut (2). C'est pour cela que sainte Catherine de Sienne appelait Marie : la dispensatrice de la miséricorde divine (3).

Concluons donc par cette belle et tendre exclamation de S. Bernard sur ces paroles du *Salve regina* : *O clemens, ô pia, ô dulcis, Virgo Maria.* » O Marie, dit-il, vous êtes clémente envers les misérables, bonne envers ceux qui vous prient, douce envers ceux qui vous aiment, clémente envers les pénitents, bonne envers ceux qui font des progrès, douce envers ceux qui sont arrivés à la perfection. Vous montrez votre clémence en nous préservant des châtiments, votre bonté en nous dispensant les grâces, votre douceur en vous donnant à ceux qui vous cherchent (4). »

• *diæ liberat. Thesaurus Domini est, et thesauraria gratiarum. Salus nostra in manibus illius est.* » (Prov. in Contempl. Virg.)

(1) « *Hæc est nostra salus, vita, spes, consilium, refugium, auxiliium nostrum.* » (P. 4. Serm. 6. de Com. Mar.)

(2) « *Ad eam ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, ut gratiam inveniamus in auxilio opportuno (Hebr. iv. 16,) ad thronum gratiæ, scilicet ad Mariam,* » (S. Ant. p. 4. t. 15. c. 14. § 7.)

(3) « *Administratrix misericordiæ.* »

(4) « *Clemens indigentibus, pia exorantibus, dulcis diligentibus. O clemens pœnitentibus, pia proficientibus, dulcis contemptantibus. O clemens liberando, o pia largiendo, o dulcis te dono.* » (Sup. Salv. Reg.)

EXEMPLE.

Il est rapporté par le père Charles Bovius (1), qu'à Romans en France, il y avait un homme riche qui, quoique marié, entretenait un commerce criminel avec une femme. Son épouse ne pouvant souffrir cela, ne faisait autre chose que leur souhaiter de la part de Dieu toutes sortes de châtimens, et particulièrement un jour elle alla dans une église au pied d'un autel de la Vierge, demander justice contre celle qui lui avait ravi l'affection de son époux. La femme pécheresse venait aussi chaque jour devant cette même image réciter un *Ave Maria*. Une nuit, la divine Mère apparut dans une vision à l'épouse légitime, et à cette vue celle-ci se mit à répéter son invocation ordinaire : « Justice, ô mère de Dieu, justice ! » Mais la sainte Vierge lui répondit : Quoi ! justice, c'est à moi que vous demandez justice ? adressez-vous à quelque autre qui vous rende justice, pour moi je ne le puis. Sachez, ajouta-t-elle ensuite, que cette pécheresse récite tous les jours en mon honneur certaine salutation, et que je ne puis souffrir que la personne qui la récite, quelle qu'elle soit, vienne à souffrir et à être châtiée pour ses péchés. Dès qu'il fut jour, cette femme se rendit pour entendre la messe dans l'église où était l'autel de la Vierge, et comme elle en sortait, elle rencontra la concubine de son époux ; elle ne l'eut pas plus tôt vue qu'elle se mit à l'injurier ; et ensuite à dire qu'elle était une sorcière, et que par ses sorcelleries elle était venue à bout d'ensorceler la sainte Vierge elle-même. Taisez-vous, lui disait-on, que voulez-vous dire ? Elle répondait : ce que je dis n'est

(1) Es. della SS. Verg. t. 5. es. 32.

que trop vrai ; cette nuit la Vierge m'est apparue, et comme je lui demandais justice, elle m'a répondu qu'elle ne pouvait pas me la faire à cause d'une salutation que cette scélérate lui récite chaque jour. On demanda pour lors à celle-ci quelle était cette salutation qu'elle récitait à la mère de Dieu ? Elle répondit que c'était l'*Ave Maria*. Mais voyant que la bienheureuse Vierge, pour cette misérable dévotion, usait envers elle d'une pareille miséricorde, elle alla incontinent se jeter au pied de son image, et là, en présence de tout le monde, demandant pardon du scandale qu'elle avait causé, elle fit vœu de continence perpétuelle. Et de plus, ayant pris l'habit de religieuse, et s'étant construit une petite cellule dans le voisinage de cette église, elle s'y renferma et y persévéra dans les exercices de la pénitence jusqu'à la mort.

PRIÈRE.

O mère de miséricorde, puisque vous êtes si compatissante, et que vous avez un si grand désir de faire du bien à des misérables tels que nous, et de satisfaire à nos demandes, moi, qui suis le plus misérable de tous les hommes, j'implore votre commisération afin que vous m'accordiez ce que je demande. Que d'autres vous demandent tout ce qu'ils voudront, santé, biens et avantages temporels ; je viens, ô Marie, vous demander ce que vous-même vous désirez de moi, ce qui est le plus conforme et le plus agréable à votre très-saint cœur. Vous êtes si humble, obtenez-moi donc l'humilité et l'amour des humiliations. Vous fûtes si patiente dans les peines de cette vie, obtenez-moi la patience dans les contradictions. Vous êtes toute remplie de l'amour de Dieu ; obtenez-moi le don du pur et saint amour. Vous êtes toute pleine de charité pour le prochain ;

obtenez-moi la charité envers tous, et surtout envers ceux qui me sont opposés. Vous êtes toujours unie à la divine volonté; obtenez-moi une résignation parfaite à tout ce que Dieu voudra faire de moi. Vous êtes en un mot la plus sainte de toutes les créatures; ô Marie, faites de moi un saint. Ce n'est pas l'affection qui vous manque, vous pouvez tout et vous voulez tout m'obtenir. La seule chose donc qui puisse m'empêcher de recevoir vos grâces, ce serait ou ma négligence à vous invoquer, ou mon peu de confiance en votre intercession; mais cette fidélité à vous invoquer, et cette confiance en vous, c'est vous-même qui devez me l'obtenir. Ce sont là les deux grâces signalées que je vous demande, que je veux obtenir de vous, que j'espère de vous avec assurance. O Marie, Marie, ma mère, mon espérance, mon amour, ma vie, mon refuge, mon aide, ma consolation. Amen.

CHAPITRE XI.

O dulcis, virgo Maria.

§ UNIQUE.

Combien le nom de Marie est doux pendant la vie et à la mort.

Le grand nom de Marie, qui fut donné à la divine Mère, n'a pas été trouvé sur la terre, ni inventé par l'esprit ou le caprice des hommes, comme il arrive pour tous les autres noms que les hommes imposent ; mais il est descendu du ciel et a été imposé par la divine miséricorde. Ainsi l'attestent S. Jérôme (1), S. Épiphané (2), S. Antonin (3) et autres. Votre nom, ô Marie, dit Richard de Saint-Laurent, ce nom sublime et admirable a été tiré du trésor même de sa divinité (4). Car c'est la sainte Trinité entière, continue le même auteur, qui vous a donné ce nom, le plus grand de tous après celui de votre fils, et qui l'a enrichi de tant de majesté et de puissance, qu'il faut que, par respect pour ce saint nom, dès qu'il est proféré, tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et aux enfers (5). Mais,

(1) Lib. de Nat. M.

(2) Or. de præs. Decip.

(3) P. 1. hist. tit. 4. c. 6.

(4) « De thesauro Divinitatis Mariæ nomen evolvitur. »

(5) « Dedit tibi, Maria, tota Trinitas nomen post nomen filii

entre les autres prérogatives que le Seigneur a voulu attacher au nom de Marie, nous allons considérer combien il l'a rendu doux aux serviteurs de cette reine, soit pendant la vie, soit à l'heure de la mort.

Et d'abord, pour parler du temps de la vie, le saint anachorète Honorius disait que le nom de Marie est plein de tout ce qu'il y a de douceur et de suavité en Dieu (1). De sorte que le glorieux S. Antoine de Padoue retrouvait dans le nom de Marie, les mêmes charmes que S. Bernard apercevait dans celui de Jésus. Le nom de Jésus, avait dit celui-ci, le nom de Marie, reprenait S. Antoine, est, pour ses serviteurs, une joie qui pénètre l'âme, un miel suave sur les lèvres, une douce mélodie aux oreilles (2). Il est raconté par le P. Juvénal Ancina, évêque de Saluces, ainsi que nous le lisons dans sa vie, qu'en prononçant le nom de Marie il éprouvait une douceur sensible telle qu'il s'en léchait les lèvres. On lit également qu'une dame de Cologne dit à l'évêque Marsilius que toutes les fois qu'elle prononçait le nom de Marie, elle sentait dans sa bouche une saveur plus douce que celle du miel. Et Marsilius, adoptant depuis la même pratique, éprouva aussi la même douceur. On peut conclure de ce qui se trouve dans les Cantiques sacrés, que lors de l'Assomption de la sainte Vierge, les anges demandèrent trois fois son nom : « Quelle est celle qui monte du désert comme une légère vapeur (3) ? » Quelle est celle qui s'a-

» *tui supra omne nomen ; ut in nomine tuo omne genu flectatur
» cœlestium, terrestrium et infernorum.* » (De Laud. Virg. l. 1. c. 2.)

(1) « *Hoc nomen Mariæ plenum est omni dulcedine ac suavitate
» divina.* »

(2) « *Nomen Jesu jubilus in corde, mel in ore, in aure melos.* »

(3) « *Quæ est ista quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi.* »
(Cant. III. 6.)

vance comme l'aurore à son lever (1)? » « Quelle est celle qui monte du désert parmi toutes sortes de délices (2)? » Pourquoi, demande Richard de Saint-Laurent, les anges font-ils itérativement toutes ces questions sur le nom de cette reine? Et il répond · Sans doute c'est que le nom de Marie résonnait si doucement à leurs oreilles qu'ils aimaient à le répéter (5).

Mais je ne parle pas ici de cette douceur sensible, parce qu'elle n'est pas accordée communément à tous; je parle de la douceur salutaire de consolation, d'amour, de joie, de confiance et de force que le nom de Marie procure communément à ceux qui le prononcent avec dévotion. L'abbé Francon dit à ce sujet qu'après le saint nom de Jésus, le nom de Marie est si riche de biens en tout genre qu'on n'entend prononcer nulle part, sur la terre et dans le ciel, un nom dont les âmes dévotes reçoivent autant de grâce, d'espérance et de douceur (4). En effet, continue le même auteur, le nom de Marie renferme en soi je ne sais quoi d'admirable, de suave et de divin, d'où il résulte que s'il rencontre des cœurs amis, il y répand une odeur de sainte suavité (5). Mais la merveille de cet au-

(1) « Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens? » (Cant. vi. 9.)

(2) « Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens. » (Id. viii. 5.)

(3) « Forsitan quia dulce nomen sibi desiderant responderi. » (De Laud. V. c. 2.)

(4) « Neque enim post filii nomen aliud nomen cœlum et terra nominat, unde tantum gratiæ, spei, et suavitatis piæ mentes concipiant. » (De Grat. Nov. Test. tr. 6.)

(5) « Nomen namque Mariæ mirum quid, suave atque divinum » in se continet, et cum convenit amicis cordibus, amicæ suavitatis odorem spiret. »

guste nom , conclut-il enfin , est qu'entendu mille fois , il est toujours écouté comme nouveau par les amans de Marie , qui toujours goûtent la même douceur à l'entendre prononcer (1).

Le bienheureux Henri Suzon parlait également de ce genre de douceur , lorsqu'il disait qu'en prononçant le nom de Marie , il se sentait tout d'un coup pénétré d'une telle confiance , et embrasé d'un tel amour , que , parmi les transports de joie et les larmes dont il accompagnait ce nom chéri , il aurait désiré que le cœur lui bondît de la poitrine jusque sur les lèvres ; et il assurait que , semblable à un rayon de miel , ce nom si doux se liquéfiait au fond de son ame. Après quoi il s'écriait : O nom suave ! ô Marie , que devez-vous être vous-même si votre seul nom est si aimable et si gracieux ?

Entendons aussi S. Bernard , dans les transports de son amour , s'adresser à cette bonne mère et lui dire avec tendresse : « Que vous êtes grande ! que vous êtes miséricordieuse ! que vous êtes digne de toute louange , ô vierge Marie ! votre nom est si doux et si aimable qu'on ne peut le prononcer sans être aussitôt embrasé d'amour , et pour vous et pour Dieu. Il suffit même que ce nom se présente à la pensée de ceux qui vous aiment , pour les exciter davantage à vous aimer et pour les remplir de consolation (2). Ah ! si les richesses consolent les pauvres , en soulageant leurs misères , combien plus , dit Richard de Saint-Laurent , votre nom , ô Marie , nous consolera-t-il dans notre

(1) « Et mirum illud est de nomine Mariæ, ut millies auditum » semper audiatur quasi novum. » (Loc. cit.)

(2) « O Magna, ô pia, ô multum laudabilis Maria, tu nec nominari potes, quin accendas, nec cogitari quin recrees affectus diligentium te. » (S. Bern. ap. S. Bon. Spec. c. 8.)

misère, puisque, bien mieux que les richesses de la terre, il nous soulage dans les embarras de la vie présente (1).

En un mot, votre nom, ô Mère de Dieu, est tout rempli de grâces et de bénédictions divines, comme vous dit S. Methodius (2). En sorte, déclare S. Bonaventure, qu'on ne saurait le proférer sans qu'il apporte quelque grâce à quiconque le prononce dévotement (3). Qu'on me trouve un pécheur aussi endurci, aussi dépourvu de confiance qu'il puisse y en avoir, dit Idiota; s'il vous nomme seulement, ô Vierge pleine de bonté, telle est la vertu de votre nom, que sa dureté s'amollira aussitôt d'une manière merveilleuse; car c'est vous qui élevez le pécheur à l'espérance du pardon et de la grâce (4). Votre doux nom, selon S. Ambroise, est un parfum odorant qui respire un baume de grâce divine (5). Aussi, ce saint adresse-t-il à Marie cette prière: « Que ce parfum de salut descende au fond de nos âmes. » Et par-là il veut dire: Faites, ô Marie, que nous pensions souvent à prononcer votre nom avec amour et confiance; car, le prononcer ainsi est ou un signe qu'on possède déjà la grâce divine, ou du moins une assurance qu'on doit bientôt la recouvrer.

(1) « *Marie nomen longe melius quam divitiæ, quia melius angustiam relevat.* » (De Laud. Virg. c. 2.)

(2) « *Tuum, Dei genitrix, nomen divinis benedictionibus, et gratiis ex omni parte refertum.* » (Or. in Hyp.)

(3) « *Nomen tuum devote nominari non potest sine nominantis utilitate.* » (Spec. B. V. c. 8.)

(4) « *Tanta est virtus tui sanctissimi nominis, semper benigna Virgo Maria, quod mirabiliter emollit duritiam cordis humani. Peccator per te respirat in spe veniæ et gratiæ.* » (Idiot. ap. Alph. Mar. p. 287.)

(5) « *Unguentum nomen tuum. Descendat istud unguentum in animæ præcordia, sancta Maria, quod divinæ gratiæ spiramenta redolet.* » (De Just. Virg. c. 15.)

Oui , sans doute , car le seul souvenir de votre nom , ô Marie , console les affligés , remet dans la voie du salut ceux qui en sont sortis , et fortifie les pécheurs , afin qu'ils ne s'abandonnent pas au désespoir. Ainsi parle Landolfe de Saxe (1). Et, ajoute le P. Pelbarte, de même que Jésus-Christ , avec ses cinq plaies , a préparé au monde le remède pour tous ses maux , de même , Marie , avec son saint nom qui est composé de cinq lettres , procure chaque jour aux pécheurs leur pardon (2).

C'est pour cela que le saint nom de Marie , dans les Cantiques sacrés , est comparé à l'huile (3) ; car , dit le bienheureux Alain dans son commentaire, de même que l'huile guérit les maladies , répand de l'odeur , et entretient la flamme ; ainsi le nom de Marie guérit les pécheurs , recrée les âmes et les embrase du divin amour (4). C'est par cette raison que Richard de Saint-Laurent encourage les pécheurs à invoquer ce nom auguste ; il leur dit que seul il suffira pour guérir tous leurs maux , et qu'il n'est point de fléau qui ne cède à sa vertu salutaire (5).

D'autre part , les démons , nous assure Thomas à Kempis , redoutent à tel point la reine du ciel , que s'ils

(1) « O Maria, tui recordatio nominis mœstos lætificat, errantes »
 » ad viam salutis revocat, et peccatores ne desperent confortat. »
 (In vita Christ. p. 2. cap. 86.)

(2) « Sic Maria suo sanctissimo nomine, quod quinque litteris »
 » constat, confert quotidie veniam peccatoribus. » (Stellar. a. 2.)

(3) « Oleum effusum nomen tuum. » (Cant. 1.)

(4) « Gloria nominis tui oleo effuso comparatur. Oleum ægro- »
 » tantem sanat, odorem parit, flammam accendit. » (In Cant. loc. cit.)

(5) « Peccator ad nomen Mariæ confugias. Ipsum solum sufficit »
 » ad medendum, nulla pestis, quæ ad nomen Mariæ non cedat »
 continuo. » (D. Laud. Virg. p. 14.)

entendent seulement son nom, ils fuient celui qui l'a prononcé, comme ils fuiraient une flamme dévorante (1). La bienheureuse Vierge révéla elle-même à sainte Brigitte, qu'il n'y a point en cette vie de pécheur si froid envers Dieu, dont le démon ne s'éloigne tout-à-coup, s'il invoque son nom avec la résolution de se convertir (2). Elle lui assura la même chose une autre fois en lui disant que tous les démons vénèrent et redoutent tellement son nom, qu'à l'entendre seulement prononcer ils laissent aller d'entre leurs griffes l'ame qu'ils avaient déjà saisie (3).

Et, comme les anges rebelles s'éloignent des pécheurs qui invoquent le nom de Marie, ainsi, tout au rebours, dit encore la Vierge à sainte Brigitte, les bons anges se rapprochent des ames justes qui prononcent dévotement son nom (4). S. Germain affirme que comme la respiration est un signe de vie, ainsi, nommer fréquemment le nom de Marie, c'est un signe ou que déjà la grâce vit en nous, ou qu'elle y revivra bientôt; parce que ce nom puissant a la vertu d'obtenir à ceux qui l'invoquent la vie et le secours de la grâce (5). Enfin, ajoute Richard de S. Laurent,

(1) « Expavescunt coeli reginam spiritus maligni, et diffugiunt » audito nomine ejus velut ab igne. » (Lib. 4. ad Novit.)

(2) « Nullus est in hac vita tam frigidus ab amore Dei, qui si » invocaverit nomen meum cum proposito poenitendi, statim diabolus ab ipso non discedat. »

(3) « Omnes demones verentur hoc nomen, et timent, qui » audientes hoc nomen Mariæ statim relinquunt animam de unguibus quibus tenebant eam. » (Rev. lib. 2. cap. 19.)

(4) « Angeli boni, audito nomine meo, justis magis propinquunt. » (Ap. S. Dion. Cart. de Laud. Virg. cap. ult.)

(5) « Quomodo corpus enim vitalis signum operationis habet » respirationem, ita sanctissimum nomen tuum, o Virgo, quod in » ore servorum tuorum versatur assidue, vitæ et auxilii non so-

ce nom admirable est comme une tour inexpugnable, laquelle mettra le pécheur qui s'y réfugie à l'abri de la mort. Les pécheurs les plus désespérés peuvent trouver une sûre défense et le salut à l'abri de cette tour céleste (1).

Mais, cette tour fortifiée n'offre pas seulement un asile aux pécheurs pour se dérober aux châtimens, mais elle offre aussi un rempart aux justes contre les assauts de l'enfer. C'est encore Richard de Saint-Laurent qui parle ainsi, et il nous assure qu'après le nom de Jésus, il n'est pas de nom dans lequel on trouve autant de secours, et autant de moyens de salut que l'auguste nom de Marie (2). On sait particulièrement, et les serviteurs de Marie en font tous les jours l'expérience, que ce nom tout-puissant donne la force nécessaire pour vaincre les tentations de la chair. Le même auteur, au sujet des paroles de S. Luc, *et nomen Virginis Maria* (3), fait observer que les deux mots qui signifient *Marie* et *Vierge* sont placés l'un à la suite de l'autre par l'Évangéliste, afin que nous comprenions que le nom de cette « Vierge très-pure » doit toujours être uni à la chasteté (4). Aussi, S. Pierre Chrysologue dit-il que le nom de Marie est un indice de chas-

« lum signum est, sed etiam ea procurat et conciliat. » (S. Germ. de Zon. Virg.)

(1) « Turris fortissima nomen Dominæ: ad ipsam fugiet peccator et liberabitur. Hæc defendit quoslibet et quantumlibet peccatores. » (De Laud. Virg. lib. 11.)

(2) « Non et in aliquo nomine tam potens adjutorium, nec est aliud nomen datum hominibus post nomen Jesu, ex quo tanta salus refundatur hominibus, sicut nomen Mariæ. » (De Laud. Virg. c. 2.)

(3) Et le nom de la Vierge était Marie. (Luc. I. 27.)

(4) « hoc nomen semper cum castitate conjunctum esse debet. » (Loc. cit.)

teté (1) : il veut dire que dans le doute si l'on a consenti aux tentations d'impureté, celui qui se souvient d'avoir invoqué le nom de Marie, doit avoir en cela un signe certain qu'il n'a pas blessé la chasteté.

Ainsi, en toute occasion profitons du sage conseil de S. Bernard qui nous dit : Dans vos périls, dans vos embarras, dans vos doutes, pensez à Marie, invoquez Marie. Que son nom soit toujours dans votre bouche, toujours dans votre cœur (2). Toutes les fois que nous sommes en danger de perdre la grâce divine pensons à Marie, invoquons Marie conjointement avec Jésus : car ces deux noms vont toujours ensemble. Que ces deux noms si doux et si puissans ne s'éloignent jamais de nos cœurs ni de nos lèvres, parce qu'ils nous donneront la force de ne pas succomber et de vaincre toutes les tentations. Elles sont assurément bien belles les grâces promises par Jésus-Christ à ceux qui honorent le nom de Marie, d'après ce qu'il révéla lui-même à sainte Brigitte. Cette sainte entendit Jésus-Christ s'entretenant avec sa mère, lui dire que quiconque invoquerait son nom avec confiance et la résolution de s'amender, recevrait trois grâces singulières : savoir une douleur parfaite de ses péchés ; les moyens de satisfaire, la force pour atteindre à la perfection ; et par-dessus tout cela enfin la gloire du paradis (3). Car,

(1) « *Nomen hoc indicium castitatis.* » (S. Pet. Chrys. Serm. 146.)

(2) « *In periculis, in angustiis, in rebus dubiis Mariam cogita, Mariam invoca. Non recedat ab ore, non recedat a corde.* » (Hom. 2. Sup. Miss.)

(3) « *Quicumque invocaverit nomen tuum, et in te sperabit cum proposito emendandi, tria illi dabuntur, contritio peccatorum, eorum satisfactio et fortitudo ad proficiendum et insuper regnum cœlorum.* » (Rev. lib. 1. cap. 10.)

ajouta le divin Sauveur , vos paroles , ô ma mère , me sont si douces et si agréables que je ne puis rien vous refuser de ce que vous sollicitez auprès de moi (1).

Enfin S. Ephrem va jusqu'à dire que le nom de Marie est la clé de la porte du ciel. Et après cela on ne trouvera pas que S. Bonaventure ait tort d'appeler Marie, le salut de tous ceux qui l'invoquent ; comme si c'était la même chose d'invoquer le nom de Marie et d'obtenir le salut éternel : car Idiota nous assure que l'invocation de ce nom si saint et si doux , dispose à obtenir une grâce surabondante en cette vie et une gloire sublime dans l'autre. Ainsi, mes frères, conclut Thomas à Kempis, si vous cherchez à être consolés dans toutes vos peines , recourrez à Marie, invoquez Marie, servez Marie, recommandez-vous à Marie ; réjouissez-vous avec Marie, pleurez avec Marie, priez avec Marie, marchez avec Marie ; avec Marie cherchez Jésus ; enfin désirez vivre et mourir avec Jésus et Marie. Par ce moyen , dit-il , vous avancerez toujours dans la voie du Seigneur ; car Marie priera volontiers pour vous , et le fils exaucera certainement la mère (2).

Le saint nom de Marie est donc bien doux à ses serviteurs en cette vie : et il l'est par les grâces signalées qu'il leur obtient ; nous venons de le voir , mais ce nom leur

(1) « Tanta enim est in me dulcedo verborum tuorum , quod » negare non valeo, quod tu petis. »

(2) « Si consolari in omni tribulatione queritis, accedite ad Ma- » riam, Mariam invocate, Mariam honorate, Mariæ vos commen- » date : cum Maria gaudete, cum Maria dolete, cum Maria orate, » cum Maria ambulate, cum Maria Jesum querite ; cum Maria et » Jesu vivere et mori desiderate. Fratres si ita exercetis, proficie- » tis. Maria pro vobis libenter orabit, et filius matrem exaudiet, »

sera bien plus doux encore au dernier moment, par la douce et sainte mort qu'il leur obtiendra. Le P. Sertorius Caput de la compagnie de Jésus, exhortait tous ceux qui seraient dans le cas d'assister un mourant, à lui répéter souvent le nom de Marie : et il disait que ce nom de vie et d'espérance, prononcé à l'heure de la mort, suffisait seul pour mettre en fuite les démons, et fortifier les mourans dans toutes leurs angoisses. Pareillement, S. Camille de Lellis avait laissé à ses religieux la très-expressive recommandation de suggérer fréquemment aux malades à l'article de la mort les noms de Marie et de Jésus, ainsi qu'il le pratiquait toujours lui-même auprès des autres; mais il le pratiqua plus délicieusement encore pour lui-même à l'article de la mort. Car en ce dernier moment, ainsi que nous lisons dans sa vie, il prononçait avec une consolation si sensible les noms chéris de Jésus et de Marie, qu'il faisait passer jusque dans les assistans l'amour dont il était embrasé. Et enfin, les yeux fixés sur leurs images révérees, les bras en croix, le saint expira avec l'air calme et la sérénité du paradis, et les derniers mots qu'il articula furent les noms si doux de Jésus et de Marie. La courte prière que renferme cette invocation, est, selon Thomas à Kempis, tout à la fois facile à retenir, douce à méditer, efficace à nous protéger contre tous les ennemis du salut (1).

O heureux, disait S. Bonaventure, celui qui aime votre doux nom, ô Mère de Dieu (2) : votre nom est si glorieux et si admirable que tous ceux qui se souviennent

(1) « Hæc brevis oratio, Jesus et Maria, facilis est ad tenendum, »
 » dulcis ad cogitandum, fortis ad protegendum. »

(2) « Beatus vir qui diligit nomen tuum Maria. »

de l'invoquer à l'article de la mort, n'ont rien à craindre alors de tous les assauts de l'enfer (1).

Ah ! quel bonheur de mourir comme le P. Fulgence d'Ascoli, qui rendit l'ame en chantant ce refrain ; O Marie, ô Marie, la plus belle entre toutes, je veux partir en votre compagnie (2) ! Ou bien comme mourut le bienheureux Henri, religieux de Cîteaux, qui, selon les annales de l'ordre, expira en articulant le doux nom de Marie (3). Prions donc, pieux lecteur, prions Dieu qu'il nous accorde cette grâce que la dernière parole sortie de notre bouche, au moment de la mort, soit le nom de Marie : c'était le vœu de S. Germain (4). O mort bien douce, ô mort pleine de sécurité, que celle qui est accompagnée et protégée de ce nom de salut, de ce nom que Dieu n'accorde d'invoquer à l'heure de la mort qu'à ceux qu'il veut sauver !

O ma reine chérie, ô ma tendre mère, je vous aime, et parce que je vous aime, j'aime aussi votre nom. Je me propose et j'espère avec votre secours de l'invoquer pendant la vie et à la mort. Et pour conclure par la tendre prière que vous adressait S. Bonaventure, je vous demanderai, ô ma bienheureuse souveraine, de vouloir bien, pour l'honneur de votre nom, venir au-devant de mon ame lorsqu'elle sortira de ce monde, et la recevoir entre vos bras (5). Ne dédaignez pas, ô Marie, ajouterai-je

(1) « *Gloriosum et admirabile nomen tuum, qui illud retinent non expavescunt in puncto mortis.* » (Spec. B. Virginis.)

(2) « *O Maria la più bella che vi sia, voglio che andiamo in compagnia.* »

(3) « *Inter ipsam dulcissimi nominis invocationem.* »

(4) « *Dei matris nomen sit mihi ultimus linguæ loquentis motus.* » (Orat. 6. dd. Ann. Virg.)

(5) « *Propter honorem nominis tui in exitu animæ meæ de hoc*

avec le même saint, de venir la consoler alors par votre douce présence. Vous êtes pour mon ame l'échelle et la voie du paradis, c'est à vous de lui obtenir la grâce du pardon et l'éternel repos (1). O Marie, notre avocate, vous dirai-je enfin avec le même S. Bonaventure, c'est à vous qu'il appartient de défendre vos serviteurs, et de vous charger vous seule de leur cause au tribunal de Jésus-Christ (2).

EXEMPLE.

Le P. *Rho* dans ses *Sabbatines*, et le P. *Lireo* dans son *Trisagio Mariano*, racontent le trait suivant arrivé dans la *Gueldre*, vers l'an 1465. Une jeune personne nommée Marie, fut envoyée un jour par son oncle au marché de la ville de *Nimègue* pour acheter divers objets, avec ordre de se retirer le soir chez une de ses tantes qui demeurait en cette ville. La jeune personne obéit, mais le soir étant allée trouver sa tante, elle fut durement repoussée par elle : ainsi elle se mit de nouveau en chemin pour retourner chez son père ; mais la nuit étant survenue, elle entra dans une si grande colère qu'elle appela le démon à haute voix. Tout d'un coup il lui apparut sous les traits d'un homme et lui promit de l'aider pourvu qu'elle fit une chose. Je ferai tout ce que vous voudrez, répondit la malheureuse. Je ne veux autre chose, lui dit le malin esprit, si ce n'est que dorénavant vous ne fassiez plus le

« mundo occurre illi, Domina, et suscipe eam. » (In Psalt. Deip.)

(1) « Consolare eam vultu, sancto tuo. Est illi scala et iter ad paradisum. Impetra ei indulgentiam pacis et sedem lucis. »

(2) « Sustine devotos : suscipe causas eorum ante tribunal Christi. »

signe de la croix et que vous changiez de nom. Elle répondit : Quant au signe de la croix je ne le ferai plus ; mais pour mon nom de Marie , il m'est trop cher , je ne veux pas le changer. Et moi je vous refuserai mon secours , dit le démon. Enfin , après beaucoup de débats , ils convinrent qu'elle conserverait pour son nom la première lettre du nom de Marie , c'est-à-dire , *Emme*. Et là-dessus ils prirent le chemin d'Anvers. Or cette malheureuse passa six années en mauvaise compagnie , menant une vie si dissolue qu'elle était le scandale de tout le monde. Un jour elle dit au démon qu'elle désirait revoir son pays ; le malin esprit y répugnait , mais finalement il fut contraint d'acquiescer à son désir. Comme ils entraient tous les deux dans la ville de Nimègue , ils trouvèrent qu'on représentait un drame pris de la vie de la très-sainte Vierge. A cette vue la malheureuse *Emme* , par un effet de la faible dévotion qu'elle avait conservée envers la mère de Dieu , se mit à pleurer. Que faisons-nous ici , dit alors son compagnon de voyage ? voulons-nous représenter ici une autre comédie ? Il la saisit en même temps pour l'entraîner ailleurs ; mais celle-ci résistait ; alors voyant qu'il allait la perdre , furieux il l'élève en l'air et la laisse tomber au milieu du théâtre. La malheureuse raconte alors le fait , et va se confesser auprès du curé ; mais le curé la renvoya à l'évêque de Cologne , et l'évêque au pape ; celui-ci ayant entendu sa confession lui donna pour pénitence de porter continuellement trois anneaux de fer , un au cou , et deux aux bras. La pénitente obéit , et arrivée à Maëstricht , elle s'enferma dans un couvent de filles repenties où elle vécut 14 ans dans l'exercice des plus rudes pénitences ; un matin en se levant elle trouva que ses trois anneaux s'étaient rompus d'eux-mêmes ; et deux ans après elle mou-

rut en odcur de sainteté. Elle voulut qu'on l'ensevelit avec ces trois mêmes anneaux , qui d'esclave de l'enfer l'avaient rendue l'heureuse esclave de sa libératrice.

PRIÈRE.

O Marie, Mère auguste de Dieu, ô Marie, ma mère, il est vrai que je ne suis pas digne de prononcer votre nom, mais vous qui m'aimez, et désirez mon salut, vous m'accorderez de pouvoir toujours, quelque impure et souillée que soit ma langue, appeler à mon aide ce nom si saint, ce nom si puissant : oui, votre nom est notre soutien pendant la vie, notre salut à l'heure de la mort. Ah! Marie, la pureté, la douceur même, faites que votre nom soit dorénavant l'ame de ma vie. O ma mère, toutes les fois que je vous invoque, ne tardez pas à me secourir; car dans toutes les tentations qui viendront m'assaillir, dans tous les besoins auxquels je serai exposé, je ne veux jamais cesser de vous appeler à mon secours, répétant sans fin : Marie! Marie! Oui je l'espère : c'est ce que je ferai pendant la vie, c'est ce que je ferai particulièrement à l'heure de la mort, pour avoir ensuite le bonheur de louer éternellement dans le ciel votre nom chéri : O Vierge pleine de clémence, de bonté, et de douceur (1)! O Marie, très-aimable Marie, quelle consolation, quelle douceur, quelle confiance, quelle tendresse ressent mon ame quand je puis seulement vous nommer, quand je puis seulement penser à vous! Je remercie le Seigneur mon Dieu qui vous a donné pour mon bonheur ce nom si doux, si aimable et si puissant.

(1) « O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria. »

Mais, ô ma mère, je ne me contente pas de vous nommer, je veux encore vous nommer par amour; je veux que mon affection m'avertisse de vous appeler à toute heure; en sorte que je puisse avec S. Anselme m'écrier moi aussi : O nom de la Mère de Dieu, tu es mon amour (1).

O ma chère Marie, ô mon bien-aimé Jésus, qu'ils vivent donc toujours en moi et dans tous les cœurs, vos noms si doux. Que mon ame perde le souvenir de tous les autres noms, pour se rappeler uniquement et invoquer toujours vos noms révéérés. Ah ! Jésus mon rédempteur, et Marie ma mère, quand je serai arrivé au moment de la mort, à ce moment où mon ame expirante devra sortir de cette vie, je vous en supplie, accordez-moi pour lors en vertu de vos mérites, la grâce d'articuler pour dernières paroles ces mots répétés jusqu'à la fin : « Je vous aime, ô Jésus et Marie; Jésus et Marie, je vous donne mon cœur et mon ame (2). »

(1) « O amor mei, nomen Matris Dei. »

(2) « Vi amo Gesù e Maria; Gesù e Maria, vi dono il cuore e l'anima mia. »

PRIÈRES FERVENTES

DE QUELQUES SAINTS A LA MÈRE DE DIEU.

Nous ajoutons ici les prières suivantes, non-seulement pour qu'on les récite, mais aussi pour faire comprendre quelle haute idée ont eue les saints de la puissance et de la miséricorde de Marie, et aussi quelle confiance ils avaient en sa protection.

PRIÈRE DE S. ÉPIREM.

O Marie, Vierge immaculée et entièrement pure, Mère de Dieu, reine de l'univers, notre excellente souveraine, vous êtes au-dessus de tous les saints, vous êtes l'unique espérance de nos pères, la joie du ciel. Par vous nous avons été réconciliés avec notre Dieu. Vous êtes l'unique avocate des pécheurs, le port assuré de quiconque a fait naufrage. Vous êtes la consolation du monde, la rançon des captifs, le soulagement des malades, l'allégresse des affligés, le refuge, le salut du monde entier. O princesse auguste, Mère de Dieu, couvrez-nous des ailes de la miséricorde, ayez compassion de nous. Il ne nous a point été

donné de mettre notre espérance ailleurs qu'en vous, ô Vierge très-pure, nous vous avons été offerts, nous avons été voués à votre culte; nous portons le nom de vos serviteurs, ne permettez pas que Lucifer nous entraîne dans le feu éternel. O Vierge immaculée, nous sommes sous votre protection, c'est pour cela que nous avons eu recours uniquement à vous, et que nous vous supplions d'empêcher que votre fils irrité par nos crimes ne nous abandonne au pouvoir des démons.

O plein de grâce, éclairez mon entendement, déliez ma langue pour chanter vos louanges, et surtout pour répéter la salutation angélique, ce cantique si digne de vous. Je vous salue, ô paix, ô joie, et consolation du monde entier. Je vous salue ô vous, qui êtes le plus grand miracle qui ait jamais été au monde, je vous salue, paradis de délices, port assuré de quiconque est en péril, source de grâce, médiatrice de Dieu et des hommes.

PRIÈRE DE S. BERNARD.

Nous élevons les yeux vers vous, ô reine du monde. Nous devons comparaître devant notre juge, après tant de révoltes; qui pourra l'apaiser? il n'est personne qui le puisse mieux que vous, ô Vierge sainte, qui aimez tant ce juge et en êtes si tendrement aimée. Ouvrez donc, ô mère de miséricorde, les oreilles de votre cœur à nos soupirs et à nos prières. Nous nous réfugions sous votre patronage, apaisez le courroux de votre fils et faites-nous rentrer en grâce avec lui. Vous ne reculez pas à l'aspect

du pécheur, quelque infection qu'il exhale, vous ne le méprisez pas s'il soupire vers vous, et que repentant il vous demande votre protection : de votre main compatissante vous éloignez de lui le désespoir : vous l'encouragez à espérer, vous le fortifiez et vous ne l'abandonnez pas que vous ne l'ayez réconcilié avec le juge.

Vous êtes cette femme unique dans laquelle le Sauveur a trouvé son repos, et a déposé sans mesure tous ses trésors. Voilà pourquoi le monde entier, ô ma sainte reine, honore votre chaste sein, comme le temple de Dieu, dans lequel a été commencé le salut du monde. C'est là que s'est faite la réconciliation entre Dieu et l'homme. Mère auguste de Dieu, vous êtes ce jardin fermé dans lequel la main souillée par le péché n'a jamais pénétré pour en cueillir les fleurs. Vous êtes le beau jardin où Dieu a mis toutes les fleurs qui ornent l'Église, et entre autres la violette de l'humilité, le lis de votre pureté et les roses de votre charité. A qui pourrions-nous vous comparer, ô mère de grâce et de beauté ? vous êtes le paradis de Dieu. De vous est sortie la source d'eau vive qui arrose la terre entière. Oh ! que de bienfaits vous avez apportés au monde, en méritant de devenir un aqueduc si salutaire !

C'est de vous qu'il est dit : Quelle est celle qui s'avance brillante comme l'aurore, belle comme la lune, pure comme le soleil ? Vous êtes donc venue au monde, ô Marie, comme une aurore resplendissante, précédant par la lumière de votre sainteté la levée du soleil de justice. Le jour où vous êtes apparue au monde peut bien s'appeler un jour de salut, un jour de grâce. Vous êtes belle comme la lune, car de même qu'il n'y a point de planète plus semblable au soleil que la lune, ainsi il n'est pas de

créature plus que vous semblable à Dieu. La lune éclaire la nuit avec la lumière qu'elle reçoit du soleil, mais vous êtes plus belle que la lune, parce qu'en vous il n'y a ni tache, ni ombre. Vous êtes pure comme le soleil : j'entends ce soleil qui a créé le soleil : il a été discerné entre tous les hommes, et vous entre toutes les femmes. O douce, ô grande, ô toute aimable Marie ! on ne peut prononcer votre nom, sans avoir le cœur embrasé d'amour : et ceux qui vous aiment ne peuvent penser à vous qu'ils ne se sentent portés à vous aimer davantage.

O sainte reine, assistez notre faiblesse. Eh ! qui est plus à même de parler à notre Seigneur Jésus-Christ que vous qui êtes admise à goûter si intimement les douceurs de sa conversation ? Parlez, parlez, reine du ciel, votre fils vous écoute, et vous obtiendrez tout ce que vous lui demanderez.

PRIÈRE DE S. GERMAIN.

O mon unique souveraine, vous l'unique consolation que je reçoive de Dieu, vous, la seule rosée qui vienne du ciel rafraîchir l'ardeur de mes peines, vous, l'unique lumière de mon âme lorsqu'elle est environnée de ténèbres ; vous, mon guide dans mes voyages, ma force dans mes faiblesses, mon trésor dans ma pauvreté, le remède à mes blessures, ma consolation dans les larmes ; vous, mon refuge dans mes misères, l'espérance de mon salut, exaucez mes prières, ayez pitié de moi, comme il convient à la mère d'un Dieu qui a tant d'affection envers les hom-

mes. Accordez-moi ce que je vous demande, vous qui êtes notre défense et notre joie. Rendez-moi digne de partager avec vous la grande félicité dont vous jouissez dans les cieux. Oui, ma souveraine, mon refuge, ma vie, mon aide, ma défense, ma force, ma joie, mon espérance, faites que je vienne auprès de vous en paradis. Je sais qu'étant la mère de Dieu, vous pouvez me l'obtenir si vous voulez. O Marie, vous êtes toute puissante pour sauver les pécheurs, et vous n'avez pas besoin d'autre recommandation, parce que vous êtes la mère de la véritable vie.

PRIÈRE DE L'ABBÉ DE CELLES,

connu sous le nom d'Idiota.

Attirez-moi sur vos pas, ô Vierge Marie, afin que je coure à l'odeur de vos parfums, attirez-moi, retenu que je suis par le poids de mes péchés et par la malice de mes ennemis. De même que nul ne va à votre fils si le Père ne l'attire, ainsi, j'ose le dire, en quelque manière, nul ne va à lui si vous ne l'attirez par vos saintes prières. C'est vous qui enseignez la véritable sagesse; c'est vous qui obtenez la grâce aux pécheurs, parce que vous êtes leur avocate, c'est vous qui promettez la gloire à quiconque vous honore; parce que vous êtes la trésorière des grâces.

Vous avez trouvé grâce auprès de Dieu, ô très-douce Vierge, parce que vous avez été préservée de la tache ori-

ginelle, que vous avez été remplie du Saint-Esprit, et que vous avez conçu le fils de Dieu. Vous avez reçu toutes ces grâces , ô très-humble Marie, non-seulement pour vous, mais encore pour nous, afin que vous nous assistiez dans tous nos besoins. Or, c'est bien ce que vous faites ; vous secourrez les bons en les conservant en état de grâce , et les méchans en les ramenant au trône de la miséricorde divine. Vous assistez les mourans en les protégeant contre les embûches du démon, et vous les assistez encore après la mort en recevant leurs ames , et en les conduisant au royaume de la béatitude.

Oraison de S. Méthodius.

Votre nom, ô Mère de Dieu, recèle l'abondance de toutes les grâces, de toutes les bénédictions divines. Vous embrassez en vous celui que nulle intelligence ne peut embrasser ; vous avez nourri celui qui nourrit toutes choses, le Dieu qui remplit le ciel et la terre, et qui est le maître de tout, puisque vous lui avez donné ce vêtement de chair qu'il n'avait pas auparavant. Réjouissez-vous, ô mère et servante de Dieu ; soyez dans la joie et le contentement, vous avez pour débiteur celui qui donne l'être à toutes les créatures ; nous sommes tous redevables à Dieu , mais Dieu vous est redevable à vous-même. C'est pour cela, ô très-sainte mère de Dieu, que vous avez plus de bonté et plus de charité que tous les autres saints, et plus que tous les autres vous avez accès dans le ciel auprès de Dieu, puisque vous êtes sa mère. Ah ! nous vous prions d'une chose , nous qui célébrons vos

gloires et qui savons combien est grande votre bonté, c'est de vous souvenir de nous et de nos misères.

PRIÈRE DE S. JEAN DAMASCÈNE.

Je vous salue, ô Marie, vous êtes l'espérance des chrétiens : recevez la supplique d'un pécheur qui vous aime tendrement, qui vous honore d'une manière spéciale, et met en vous toute l'espérance de son salut. C'est de vous que je tiens la vie, vous me fîtes rentrer en grâce avec votre fils : vous êtes le gage certain de mon salut. Je vous supplie donc de me délivrer du poids de mes péchés. Détruisez les ténèbres de mon esprit, chassez de mon cœur les affections terrestres, réprimez les attaques de mes ennemis, et réglez si bien ma vie que je puisse par votre entremise et sous votre conduite arriver à l'éternelle félicité du paradis.

PRIÈRE DE S. ANDRÉ DE CANDIE,

(ou de Jérusalem, parce qu'on ignore si ce sont deux évêques ou un seul.)

Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; je vous salue, ô instrument de notre joie, par qui la sentence de notre condamnation a été révoquée et changée en un jugement de bénédiction. Je vous salue, ô tem-

ple de la gloire de Dieu, demeure sacrée du roi des cieux. Vous êtes la réconciliation de Dieu avec les hommes. Je vous salue, ô mère de notre allégresse : en vérité vous êtes bénie, puisque vous seule entre toutes les femmes avez été trouvée digne d'être la mère de notre créateur. Toutes les nations vous appellent heureuse.

O Marie, si je mets ma confiance en vous je serai sauvé ; si je suis sous votre protection je n'ai rien à craindre, parce qu'être votre serviteur c'est avoir des armes invincibles de salut que Dieu n'accorde qu'à ceux qu'il veut sauver.

O mère de miséricorde, apaisez votre fils : lorsque vous étiez sur la terre vous n'en occupiez qu'une petite partie, mais aujourd'hui que vous êtes élevée au plus haut des cieux, le monde entier vous considère comme le propitiatoire commun de toutes les nations. Nous vous supplions donc, ô Vierge sainte, de nous accorder le secours de vos prières auprès de Dieu ; prières qui ont pour nous plus de valeur et de prix que tous les trésors de la terre ; prières qui rendent Dieu propice à nos péchés, et nous obtiennent une grande abondance de grâces pour recevoir le pardon de ces mêmes péchés et pratiquer la vertu ; prières qui arrêtent nos ennemis, confondent leurs desseins et triomphent de leurs efforts.

PRIÈRE DE S. ILDÉPHONSE.

Je viens à vous, ô Mère de Dieu, pour vous supplier de m'obtenir le pardon de mes péchés, et d'ordonner que

je sois purifié de toutes les fautes de ma vie. Je vous prie de m'accorder la grâce d'être uni de cœur à votre fils et à vous ; à votre fils comme à mon Dieu , à vous comme à la mère de mon Dieu.

PRIÈRE DE S. ATHANASE.

Ecoutez nos prières , ô Vierge très-sainte, et ne nous oubliez pas. Distribuez-nous les dons de vos richesses et de la plénitude de grâce qui est en vous. Toutes les nations vous appellent heureuse ; toutes les hiérarchies des cieux vous bénissent, et nous qui sommes de la hiérarchie terrestre, nous vous disons aussi : Salut, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous : priez pour nous, ô mère de Dieu, notre maîtresse et notre reine.

PRIÈRE DE S. ANSELME.

Vierge très-sainte, au nom de la faveur que Dieu vous a faite de vous élever si haut et de vous rendre, lui aidant, toutes choses possibles , nous vous prions d'étendre sur nous la plénitude de la grâce que vous avez méritée, afin de nous rendre participans de votre gloire. Employez-vous, ô miséricordieuse reine , afin de nous procurer le bien pour lequel un Dieu a consenti à se faire homme dans vos chastes entrailles. Ne vous rendez pas difficile à nous écou-

ter : si vous daignez prier votre fils, il vous exaucera aussitôt. Il suffit que vous vouliez que nous soyons sauvés, et dès-lors il est impossible que nous ne le soyons pas. Or, qui pourra resserrer les entrailles de votre miséricorde ? Si vous n'avez pas compassion de nous, vous qui êtes la mère de la miséricorde, que deviendrons-nous quand votre fils viendra nous juger ?

Secourez-nous donc, ô Vierge pleine de commisération, sans faire attention à la multitude de nos fautes. Pensez et pensez de rechef que notre créateur a pris de vous la chair humaine, non pour condamner les pécheurs, mais pour les sauver. Si vous n'eussiez été élevée à la dignité de mère de Dieu que dans votre intérêt, on pourrait dire que vous vous inquiétez peu que nous soyons sauvés ou damnés ; mais Dieu s'est revêtu de votre chair pour votre salut et pour celui de tous les hommes. Que nous servira-t-il que vous jouissiez de tant de puissance et de gloire, si vous ne nous faites partager votre bonheur ? assistez-nous et protégez-nous ; vous savez combien nous avons besoin de votre assistance. Nous nous recommandons à vous ; faites que nous ne nous damnions pas, mais que nous servions et que nous aimions éternellement votre fils Jésus-Christ.

PRIÈRE DE S. PIERRE DAMIEN.

Sainte Vierge, Mère de Dieu, secourez ceux qui implorent votre assistance. Tournez-vous vers nous. Quoi ! peut-être, pour avoir été *Déifiée*, vous avez oublié les hommes ? Ah ! non, certainement. Vous savez bien quels sont

les périls dans lesquels vous nous avez laissés , et quel est l'état misérable de vos serviteurs ; non , il ne convient pas à une miséricorde aussi grande que la vôtre d'oublier une misère comme la nôtre. Tournez-vous vers nous avec votre puissance , parce que celui qui est puissant vous a donné la toute-puissance dans le ciel et sur la terre. Rien n'est impossible pour vous , parce que vous pouvez relever le courage même des plus désespérés jusqu'à espérer le salut. Plus vous êtes puissante , plus vous devez être miséricordieuse.

Tournez-vous aussi vers nous par amour. Je sais , ô Marie , que vous êtes bonne , et que vous nous aimez d'un amour qui ne peut être surpassé par aucun autre amour. Combien de fois n'avez-vous pas apaisé la colère de notre juge , lorsqu'il était sur le point de nous punir ! Tous les trésors de la miséricorde divine sont en vos mains. Ah ! qu'il n'arrive pas que vous cessiez de nous prodiguer vos bienfaits ; vous ne cherchez que l'occasion de sauver tous les malheureux , et d'étendre sur eux votre miséricorde ; car , votre gloire est accrue chaque fois que , par votre entremise , les pénitens sont pardonnés , et que pardonnés ils entrent dans le paradis. Tournez-vous donc vers nous , afin que nous puissions être admis à vous voir dans le ciel ; et certes , la plus grande gloire dont nous puissions jouir est de vous voir après Dieu , de vous aimer et d'être sous votre protection. Ah ! exaucez-nous , puisque votre fils veut vous honorer en ne vous refusant rien de ce que vous lui demandez.

PRIÈRE DE S. GUILLAUME, ÉVÊQUE DE PARIS.

O Mère de Dieu, j'ai recours à vous, et je viens vous conjurer de ne pas me rejeter; puisque toute l'Eglise des fidèles vous appelle et vous proclame mère de la miséricorde. Vous êtes tellement chérie de Dieu qu'il vous exauce toujours. Votre bonté n'a jamais manqué à personne : votre bienveillante affabilité n'a jamais méprisé aucun pécheur, quelque énormes que fussent ses crimes, dès qu'il s'est recommandé à vous. Quoi ! c'est peut-être fausement ou en vain que l'Eglise vous nomme son avocate et le refuge des malheureux ? Puisse-t-il ne jamais arriver que mes fautes vous empêchent de remplir le ministère de bonté dont vous êtes investie, et en vertu duquel vous êtes l'avocate et la médiatrice, l'unique espérance et le refuge le plus assuré des malheureux. Oh ! non, que jamais la mère de mon Dieu, celle qui enfanta, pour le bonheur du monde entier, la source de la miséricorde, n'ait à refuser sa commisération à un malheureux qui a recours à elle. Votre office est d'être médiatrice de paix entre Dieu et les hommes ; écoutez donc pour me secourir que votre grande bonté qui surpasse de beaucoup l'énormité de mes fautes toutes ensemble.

PRIÈRE A MARIE.

Qu'on peut lui adresser chaque jour à la fin de la visite.

Très-sainte Vierge, Vierge immaculée, Marie, ma mère, c'est à vous, à la mère de mon Sauveur, à la reine du monde, à l'avocate, à l'espérance des pécheurs, que j'ai recours aujourd'hui, moi, qui de tous les pécheurs suis le plus misérable; je me prosterne devant vous, reine auguste, et je vous remercie de toutes les grâces que vous m'avez faites jusqu'ici, surtout de m'avoir délivré de l'enfer que j'avais tant de fois mérité. Je vous aime, très-aimable souveraine, et, pour l'amour que je vous porte, je promets que mon intention est de vous servir toujours, et de faire tout mon possible afin que vous soyez encore aimée des autres. Je mets en vous toutes mes espérances, mon salut tout entier; acceptez-moi pour votre serviteur, et accueillez-moi sous votre manteau, mère de miséricorde. Et, puisque vous êtes si puissante auprès de Dieu, délivrez-moi de toutes les tentations; ou du moins obtenez-moi la force de les vaincre jusqu'à la mort. C'est à vous que je demande le véritable amour envers Jésus-Christ; c'est de vous que j'espère la grâce de faire une bonne mort; ô ma mère, au nom de l'amour que vous portez à Dieu, je vous prie de m'assister toujours, mais surtout dans les derniers momens de ma vie. Ne m'abandonnez pas que vous ne m'ayez vu enfin admis dans le ciel à vous bénir, et à chanter vos miséricordes pendant toute l'éternité. *Amen.* Telle est mon espérance, tels sont mes vœux.

PROTESTATION DE L'AUTEUR.

Pour me conformer aux décrets d'Urbain VIII, de sainte mémoire, je proteste qu'en ce qui concerne les miracles, les révélations, les grâces et événemens cités dans ce livre, aussi bien que les titres de saint ou de bienheureux donnés aux serviteurs de Dieu non encore canonisés, je n'entends leur attribuer d'autre autorité qu'une autorité purement humaine : à l'exception de ce qui a été confirmé par l'Église catholique romaine, et par le S. Siège apostolique, dont je me déclare le fils obéissant ; et c'est pour cela que je me sou mets à son jugement moi et tout ce que j'ai écrit dans ce livre.

RÉPONSE A UN ANONYME

**QUI AVAIT CENSURÉ CE QUE L'AUTEUR AVAIT DIT DANS
LE CLAP. V, § 1^{er}.**

RÉPONSE A UN ANONYME

QUI AVAIT GENSURÉ CE QUE L'AUTEUR AVAIT DIT DANS
LE CHAP. V, § 1^{er}.

Il m'est tombé entre les mains un livre imprimé l'année dernière, 1755, ayant pour titre : *Lamindi Pritanii redivivi epistola parœnetica ad P. Bened. Piazza* ; et dans lequel j'ai trouvé vers la fin un appendice où l'auteur anonyme critique ce que j'ai dit à l'endroit précité de cet opuscule, au sujet de la pieuse croyance que j'y ai soutenue avec le P. Piazza, savoir que toutes les grâces nous viennent par l'entremise de la divine Mère, et cela contrairement à ce qu'a écrit le célèbre Louis Muratori dans le livre de la *Dévotion bien réglée*, (*Regolata divozione*).

Cet anonyme prétend que j'ai erré en affirmant que Pritanius avait traité cette proposition d'hyperbole et d'exagération échappée à la ferveur de quelques saints. Ainsi craignant de m'être trompé, j'ai relu son livre, et j'ai vu que, quoique Pritanius ne présente pas ces mêmes paroles réunies dans le passage où il énonce cette opinion, néanmoins on voit par le contexte de son discours, qu'il parle ainsi même des saints qui se sont expliqués sur cette question.

Voici d'abord ce qu'il dit au sujet d'une autre proposition dont il parle en premier lieu, savoir que Marie commande dans le ciel : « On doit entendre avec quelque réserve cette expression et autres semblables, qui échappées à la ferveur de quelques saints ne font point règle, dès qu'on les met en regard de la vraie théologie. »

Puis il dit : « C'est elle (l'Église) que nous devons écou-

ter, et non les hyperboles de quelque auteur privé, fût-il même un saint. »

Et il ajoute immédiatement après : « Pareillement nous pourrions bien rencontrer des gens qui assureraient que nulle grâce, nul bien ne nous vient de Dieu, si ce n'est par l'entremise de Marie. » On remarquera ce pareillement.

Et plus bas il dit : « Ce seraient de pieuses exagérations que de prétendre que toutes les faveurs divines passent par les mains de Marie. »

Mais quand bien même Pritanius mort ne l'aurait pas dit, ou n'aurait pas eu intention de le dire, Pritanius resuscité le dit au numero 545 de son livre, où entre autres choses il fait observer que les saints en louant la sainte Vierge ont parlé par hyperboles et par tropes. C'est donc à lui que je répons maintenant, et je dis qu'il n'y a aucun doute que les tropes, comme l'hyperbole, ne sont point taxés de mensonge, quand par le contexte du discours l'exagération se fait apercevoir d'elle-même, comme, par exemple dans ce que dit S. Pierre Damien que Marie *accedit imperans, et non rogans* (1); et dans ce que dit S. Anselme qu'elle pleure dans le ciel pour ceux qui offensent Dieu. Ainsi les tropes sont permis toutes les fois qu'il ne peut y avoir d'erreur. Mais on ne peut en dire autant des propositions affirmatives, dans lesquelles l'hyperbole constituerait une véritable déception, dont les autres ne peuvent être avertis. Mais venons au point principal de la proposition controversée : je ne m'étends pas à prouver les raisons intrinsèques qui peuvent la soutenir ; il

(1) Elle s'adresse à Dieu avec des paroles de commandement et non de supplication.

me suffit seulement d'indiquer ici celles que j'ai présentées dans mon livre, savoir que Dieu veut par-là honorer sa mère chérie, qui dans sa vie l'a tant honoré. S. Thomas dit (Ep. 8.) que les saints, à proportion de leurs mérites, peuvent en sauver beaucoup d'autres; mais que le Rédempteur et sa mère ont mérité une grâce si abondante, qu'ils peuvent sauver tous les hommes (1).

De plus, Marie étant l'avocate universelle de tous les hommes, il convient que tous ceux qui se sauvent, obtiennent le salut par son entremise.

En outre, et cette raison me paraît la plus solide, de même que Marie, selon ce que dit S. Augustin, a coopéré par sa charité à la naissance spirituelle des fidèles; ainsi Dieu veut encore qu'elle contribue par son intercession à leur faire obtenir la vie de la grâce en ce monde, et la vie de la gloire dans l'éternité! C'est pour cela que l'Église, dans les prières qu'elle lui adresse, emploie ces expressions indéfinies, *notre vie, notre espérance*.

Mais ce qui m'a fortifié et me fortifie encore dans cette croyance, c'est de la voir soutenue par tant de savans auteurs, et même par des saints. L'anonyme croit avoir démontré spécialement que S. Bernard n'a jamais prétendu affirmer que toutes les grâces nous viennent par Marie, mais seulement que nous avons reçu par elle Jésus-Christ qui est la source et la plénitude de toutes les grâces. Mais je crois à mon tour avoir démontré tout le contraire dans ce que j'ajoute ci-après.

S. Bernard dit que Marie a reçu de Dieu la plénitude; il explique ensuite quelle est cette plénitude: il dit prin-

(1) « Magnum enim est in quolibet sancto, quando habet tantum de gratia quod sufficit ad salutem multorum; sed quando haberet tantum. »

ciatement que Marie a reçu la plénitude parce qu'elle a reçu en soi Jésus-Christ, source de toutes les grâces; mais il dit ensuite que la sainte Vierge a reçu en conséquence une autre plénitude qui est la plénitude des grâces, pour les distribuer de sa propre main à tous les hommes, comme leur médiatrice auprès de Dieu. Voici comment il parle dans le sermon *in Dominica infra Octavam Assumptionis*, col. 1. Lit. F. « Pourquoi la fragilité humaine craindrait-elle d'approcher de Marie? Il n'y a en elle rien d'austère, rien de terrible : elle est la douceur même, offrant à tous et son lait et sa laine : rendez grâce à celui qui vous a pourvu d'une pareille médiatrice. Elle s'est faite toute à tous, elle a voulu dans son excessive charité se mettre à la merci des insensés comme des sages. Elle a ouvert à tous, (qu'on remarque bien ceci), elle a ouvert à tous le sein de sa miséricorde, afin que tous reçoivent de sa plénitude le captif son rachat, le malade sa guérison, le pécheur la rémission de ses fautes, le juste la grâce, les anges la joie, son fils la chair; afin qu'ainsi nul ne puisse échapper à sa chaleur bienfaisante (1). » On remarquera ces mots, *afin que tous reçoivent de sa plénitude*, par où on peut voir que S. Bernard ne parle pas ici de la première plénitude, qui est Jésus-Christ, autrement il n'aurait pas pu dire que de sa

(1) « Quidam Mariam accedere trepidet humana fragilitas? Nihil austerum in ea, nihil terribile; tota suavis est omnibus offerens lac et lanam; age gratias ei qui talem tibi mediatricem providit. Omnibus omnia facta est, sapientibus et insipientibus copiosissima charitate debitricem se fecit. Omnibus misericordiae sinum aperit, ut de plenitudine ejus accipiant universi, captivus redemptionem, æger curationem, peccator veniam, justus gratiam, angeli lætitiâ, filius carnem, ut non sit qui se abscondat a calore ejus. »

plénitude le fils lui-même reçoit sa chair ; mais qu'il parle de la seconde plénitude dérivée de la première , comme nous avons dit , plénitude que Marie a reçue pour distribuer à chacun de nous les grâces que nous recevons. On remarquera aussi ces autres expressions : *Nul ne peut échapper à sa chaleur bienfaisante*. Si quelqu'un recevait des grâces autrement que par l'entremise de Marie, il pourrait demeurer étranger à l'influence de ce soleil ; mais S. Bernard dit que nul ne peut se dérober à la chaleur de Marie, et dans le même passage il dit : « Par vous , nous avons accès auprès du fils, ô inventrice de la grâce, mère du salut, afin que par vous celui-là nous recoive qui par vous nous a été donné (1). » Or par-là S. Bernard veut évidemment dire que, comme nous n'avons accès auprès du Père que par l'entremise du fils qui est médiateur de justice, et qui par ses mérites nous obtient toutes les grâces, ainsi nous n'avons accès auprès du fils que par l'entremise de sa mère qui est médiatrice de grâce, et qui par le moyen de ses prières nous obtient toutes les grâces que Jésus-Christ nous a méritées.

Ceci est encore rendu plus clair par d'autres développemens que donne le même saint dans le sermon de *Aquæductu*. Il dit au commencement de ce sermon que Marie a reçu de Dieu la principale plénitude, c'est-à-dire Jésus-Christ, pour nous en faire part à nous-mêmes. Mais ensuite il parle plus clairement de la seconde plénitude qu'elle a reçue conséquemment à la première, et qui est celle des grâces que nous obtenons par le moyen de ses prières : voici comme il s'en explique : Il est vrai, dit-il,

(1) « Per te accessum habemus ad filium, o inventrix gratiæ, mater salutis, ut per te nos suscipiat qui per te datus est nobis. »

que Marie a obtenu de Dieu Jésus-Christ source des grâces. Mais cela peut-être ne contente pas pleinement vos désirs, puisque vous désireriez qu'elle-même par son intercession vous obtînt les grâces que Jésus-Christ vous a méritées (1). Ensuite il continue en nous exhortant à ne pas manquer de vénérer et d'invoquer avec grande confiance cette divine mère; et il dit que ce que nous désirons Dieu l'a fait, en mettant dans Marie la plénitude de tous les biens, afin que tout ce que nous recevons de Dieu, nous le reconnaissons comme dû à l'entremise de Marie (2) : Elle est ce jardin de délices (on remarquera que S. Bernard continue à parler des grâces qui nous sont distribuées actuellement par l'entremise de Marie), elle est un jardin de délices que le souffle divin n'a pas seulement visité une fois, mais qu'il parcourt sans cesse et en tous sens afin que ses parfums aromatiques, c'est-à-dire, les dons de la grâce s'en exhalent et se répandent de toute part (3). Puis faisant allusion au texte que j'ai déjà cité : *Non est qui se abscondat a calore ejus*, il ajoute : Otez le soleil qui éclaire le monde, que devient le jour ? ôtez Marie, cette étoile de la mer, que reste-t-il si ce n'est l'obscurité et les ténèbres (4) ?

(1) « Verum id quidem, sed parum est (ni fallor) desideriiis » vestris. »

(2) « Altius ergo intueamini, quanto devotionis affectu a nobis » eam valuerit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in » Maria ; ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si » quid salutis ab ea noverimus redundare quæ ascendit deliciis » affluens. »

(3) « Hortus deliciarum quem non modo afflaverit veniens, sed » et perflaverit superveniens auster ille divinus, ut undique fluant » et effluant aromata ejus, charismata scilicet gratiarum. »

(4) « Tolle corpus hoc solare quod illuminat mundum, ubi

Ensuite il continue en nous exhortant à nous recommander à Marie, et à la prendre pour avocate auprès de Jésus-Christ ; et pour nous encourager, il nous dit que si elle prie pour nous elle est toujours exaucée par son fils (1). Puis il ajoute immédiatement : Mes chers enfans, elle est l'échelle des pécheurs, elle est ma plus ferme confiance ; elle est l'unique fondement de mon espérance (2). Or ici c'est bien certainement parce qu'il considère Marie comme la médiatrice et la dispensatrice de toutes les grâces, qu'il l'appelle l'échelle des pécheurs et l'unique fondement de son espérance. *Echelle*, parce que comme dans une échelle on ne monte pas au troisième échelon si l'on ne met le pied sur le second ; et l'on n'arrive pas au second, si l'on ne met le pied sur le premier ; ainsi l'on n'arrive à Dieu que par l'entremise de Jésus-Christ, et l'on n'arrive à Jésus-Christ que par l'entremise de Marie. Il l'appelle ensuite sa plus ferme confiance et l'unique fondement de son espérance ; parce que Dieu voulant que toutes les grâces nous arrivent par Marie , il se croit privé de grâce et d'espérance dès qu'il n'a plus l'intercession de Marie. Aussi nous exhorte-t-il à en faire autant, c'est-à-dire à placer toutes nos espérances en Marie, en nous donnant à entendre que si Marie prie pour nous, nous serons certainement sauvés ; car comme le fils ne peut pas ne pas être exaucé par le père, ainsi la mère ne peut pas ne pas être

» dies? Tolle Mariam hanc maris stellam, quid nisi caligo et te-
» nebræ relinquuntur? »

(1) « Ad Mariam recurre; non dubius dixerim, exauditur ipsa
» pro reverentia sua. Exaudiet utique matrem filius et exaudiet
» filium pater. »

(2) « Filioli, hæc peccatorum scala, hæc maxima mea fiducia,
» hæc tota ratio spei meæ.

exaucée par le fils. Et d'autre part il nous dit que si Marie ne prie pas pour nous, nous n'obtiendrons pas le salut, parce que c'est Marie qui trouvera la grâce dont nous avons uniquement besoin, et qui peut uniquement nous sauver. Voici les paroles du saint qui ne sauraient être plus claires (1).

J'ai rapporté en outre dans mon livre, en ayant soin de citer l'endroit d'où ils étaient pris, plusieurs autres passages, tant de saints que d'autres auteurs anciens et renommés, lesquels ne me semblent pas pouvoir être autrement expliqués que dans notre opinion. Je les rapporterai simplement ici en masse, sans commentaire, et j'en remets le jugement à mon lecteur.

S. Jérôme (ou comme d'autres le veulent, Sophronius, contemporain du saint, et auteur du sermon sur l'assomption de Marie): « En Jésus-Christ est la plénitude des grâces comme dans la tête d'où elles se répandent jusqu'aux membres; en Marie est aussi la plénitude comme dans le cou qui sert d'intermédiaire entre la tête et les membres (2). »

S. Bernardin de Sienne: « C'est par la Vierge que les grâces, principe de vie découlant du chef Jésus-Christ, sont transmises à son corps mystique. Du moment que cette Vierge Mère conçut dans son sein le Verbe de Dieu, elle acquit, pour ainsi dire un droit sur toutes les opérations

(1) « Quid enim? potest-ne filius aut repellere, aut sustinere repulsam? non audire filius aut non audiri potest? semper hæc in gratiam veniet et sola est gratia qua egemur.... Nimirum sola est gratia qua salvamur... Et il conclut: Quid nos alia concupiscimus? quæramus gratiam et per Mariam quæramus, quia quod quærit invenit, et frustrari non potest. »

(2) « In Christo fuit plenitudo gratiæ sicut in capite influente, in Maria sicut in collo transfundente. »

de la procession temporelle du Saint-Esprit ; en sorte qu'aucune créature ne saurait recevoir de Dieu la moindre grâce qui ne lui soit transmise par cette tendre mère. Aussi, tous les dons , toutes les vertus , toutes les grâces , tout est-il distribué par les mains de Marie à qui elle veut, quand elle veut, et de la manière qu'elle veut (1). »

S. Bonaventure : « Puisque la nature divine toute entière a résidé dans le sein de Marie , je ne crains pas de dire qu'elle a acquis une espèce de juridiction sur toutes les grâces ; puisque de son sein sortirent comme d'un océan divin tous les fleuves des grâces célestes (2). »

Le même S. Bonaventure : « De même que la lune est placée entre les corps célestes et la terre , et transmet à ces bas-lieux ce qu'elle reçoit d'en haut ; ainsi la Vierge royale est placée entre Dieu et nous ; et nous transmet les influences de la grâce (3). »

Le même encore : « Jésus-Christ sans elle ne vous sauverait point : de même que l'enfant ne peut vivre sans la

(1) « Per Virginem a capite Christi vitales gratiæ in ejus corpus »
 » mysticum transfunduntur. A tempore quo Virgo mater concepit
 » in utero Verbum Dei, quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem
 » obtinuit in omni Spiritus sancti processione temporali; ita ut
 » nulla creatura aliquam a Deo obtineat gratiam nisi secundum
 » ipsius piæ matris dispensationem. Ideo omnia dona, virtutes et
 » gratiæ quibus vult, quando vult et quomodo vult per ipsius ma-
 » nus dispensantur. »

(2) « Cum tota natura divina intra Virginis uterum extiterit, non
 » timeo dicere, quod in omnes gratiarum effluxus quamdam juris-
 » dictionem habuerit hæc Virgo, de cujus utero quasi de quodam
 » divinitatis Oceano flumina emanabant omnium gratiarum. »

(3) « Sicut luna inter corpora cœlestia et terrena est media, et
 » quod ab illis accipit ad inferiora refundit; sic et Virgo regia
 » inter nos et Deum est media, et gratiam ipsa nobis refundit. »

nourrice, ainsi sans notre souveraine vous ne pouvez obtenir le salut (1). »

S. Ephrem : « Nous n'avons de confiance qu'en vous, ô Vierge très-pure (2). »

S. Germain : « Si vous nous délaissez, que deviendrons-nous, ô vous la vie des chrétiens (3)? »

S. Ildefonse : « O Marie, tous les biens que la souveraine majesté avait résolu de faire aux hommes, elle a en même temps résolu de les remettre en vos mains : aussi tous les trésors et tous les dons de la grâce vous ont-ils été confiés (4). »

S. Antoine : « Demander sans son intercession, c'est prétendre voler sans ailes (5). »

S. Pierre Damien : « Vous avez en vos mains tous les trésors des miséricordes divines (6). »

Gerson : « Notre médiatrice, par les mains de laquelle Dieu a décrété que passeraient tous les dons qu'il fait à la nature humaine (7). »

Idiota : « Elle est la dispensatrice des grâces divines ;

(1) « Ipse sine ea non salvabit te. Quemadmodum infans sine »
» nutrice non potest vivere, ita sine Domina nostra nec possis ha- »
» bere salutem. »

(2) « Nobis non est alia quam a te fiducia, o Virgo sinceris- »
» sima. »

(3) « Si nos deserueris quid erit de nobis, o vita christiano- »
» rum? »

(4) « Omnia bona quæ illis summa majestas decrevit facere, »
» tuis manibus decrevit commendare, commissi quippe sunt tibi »
» thesauri et ornamenta gratiarum. »

(5) « Qui petit sine ipsa, sine alis tentat volare. »

(6) « In manibus tuis omnes thesauri miserationum Dei. »

(7) « Mediatrix nostra per cujus manus Deus ordinavit dare quæ »
» dat humanæ creaturæ. »

car son fils ne nous en accorde aucune qui ne passe par ses mains (1). »

Le même encore : « Notre salut est en ses mains (2). »

Cassien : « Le salut du monde entier est dans la multitude des faveurs de Marie (3). »

C'est encore ce que dit S. Bernardin de Sienne : « Vous êtes la dispensatrice de toutes les grâces : notre salut est dans vos mains (4). »

Richard : « Tous les biens que Dieu accorde à ses créatures, il veut qu'ils passent par les mains de la Vierge Mère (5). »

Le même fait ainsi parler Jésus-Christ : « Nul ne vient à moi, si ma mère ne l'attire par ses prières (6). »

Richard de S. Laurent, faisant allusion au passage des Proverbes : « Elle a été semblable à un vaisseau marchand (7) » s'exprime ainsi : « Tous ceux qui ne sont pas reçus dans ce vaisseau seront submergés dans la mer du monde. Ainsi toutes les fois que nous voyons les flots de cette mer se soulever, nous devons crier vers Marie : Vierge puissante, sauvez-nous, nous périssons (8). »

(1) » *Dispensatrix gratiarum divinarum; nihil enim concedit nobis filius ejus quin pertranseat per manus ejus.* »

(2) « *Salus nostra in manu illius est.* »

(3) « *Tota salus mundi consistit in multitudine favoris Mariæ.* »

(4) « *Tu dispensatrix omnium gratiarum : salus nostra in manu tua est.* »

(5) « *Deus quidquid boni dat creaturis suis, per manus matris Virginis vult transire.* »

(6) « *Nemo venit ad me nisi mater mea suis precibus traxerit eum.* »

(7) « *Facta est quasi navis institoris.* »

(8) « *In mare mundi submergentur omnes illi quos non suscipit navis ista. Ideo quoties videmus insurgentes fluctus hujus maris, clamare debemus ad Mariam : Domina, salva nos, p:rimus.* »

Le même : « Comme la pierre , si la terre vient à manquer dessous , tombe dans l'abîme ; ainsi l'homme privé du secours de Marie tombe dans le péché et de là dans l'enfer (1). »

A tout cela j'ajouterai une considération qui fait grande impression sur moi , c'est que généralement les fidèles , pour toutes les grâces qu'ils désirent , ont toujours recours à l'intercession de cette divine mère ; ce qui montre que la pieuse croyance dont nous parlons est comme un sentiment commun de l'Église universelle. C'est précisément de cette même preuve , c'est-à-dire du sentiment commun des fidèles , que se sert le P. Pétau pour établir l'opinion (tenue par moi comme certaine) de l'immaculée conception de Marie au premier instant. Du reste , comme l'opinion en question , savoir que toutes les grâces passent par les mains de Marie , me paraît très-conforme à la piété , et fort probable , non-seulement à moi , mais à un grand nombre d'autres auteurs , comme Segneri , Paciucchelli , Crasset , Mendoza , Nieremberg , Poiré , etc. , je m'estimerai toujours heureux de l'avoir soutenue et prêchée , ne fût-ce que pour cette raison que ce sentiment ravive ma dévotion envers Marie , tandis que le sentiment opposé la refroidit : ce qui à mon avis n'est pas un léger inconvénient.

(1) « Sicut lapis , subtracta terra , delabitur in profundum ; ita »
 » subtracto Mariæ adjutorio , homo delabitur in profundum , et inde »
 » in infernum. »

BRIEVE RÉPONSE

A LA RÉFORME EXTRAVAGANTE TENTÉE PAR L'ABBÉ ROLLI.

BRIEVE RÉPONSE

A LA RÉFORME EXTRAVAGANTE TENTÉE PAR L'ABBÉ ROLLI,
ET CONTRAIRE A LA DÉVOTION
QU'ON DOIT AVOIR ENVERS LA DIVINE MÈRE.

Dernièrement il m'est tombé entre les mains un opuscule picux et savant du P. Ildefonse Cardoni, minime, dans lequel il réfute avec beaucoup d'érudition un livre nouvellement publié par l'abbé D. Leoluca Rolli, et intitulé : *Il novello progetto*, etc., dans lequel il prétend réformer diverses prières et dévotions qui se pratiquent dans l'église catholique envers la très-sainte Vierge et autres saints. En conséquence, pour l'honneur de Marie, et par un sentiment de cette dévotion spéciale que j'ai professé pour elle dès mon enfance, j'ai songé à donner ici une courte analyse de l'un et de l'autre ouvrage, c'est-à-dire des mauvaises propositions de l'un et des justes réfutations de l'autre.

Premièrement, l'abbé Rolli, parlant de la translation miraculeuse de la *sancta Casa de Loretto*, transportée par les anges de Nazareth dans la Dalmatie, et de la Dalmatic au diocèse de Recanati dans la marche d'Ancône, précisément sur les terres d'une vertueuse dame appelée *Lauretta*, et finalement sur la colline, où on la vénère présentement, à un mille et demi de distance de cet endroit. Cet abbé traite l'histoire de la translation de *conte qui court*, comme si ce n'était qu'une petite fable, tandis que le souverain pontife, d'heureuse mémoire Benoît XIV, dans son bel ouvrage des fêtes de Marie, parlant de cette sainte maison, s'exprime ainsi : « L'appartement dans lequel

le Verbe divin a pris sa chair humaine a été transporté par le ministère des anges : ainsi l'attestent, tant les monumens anciens que la tradition perpétuelle, les témoignages des souverains pontifes, le sentiment commun des fidèles, et les miracles continuels qui s'y sont journellement (1). « Et de fait, Tursellin, dans l'histoire de la maison de Laurette, assure que presque tous les papes, depuis Pie II, ont parlé du miracle de la translation de la *sancta casa di Loretto*. Et Sixte V, en l'année 1585 institua un ordre sous les auspices de Notre-Dame de Laurette. Cela posé, c'est à tort, ce semble, que l'abbé Rolli se range du côté de Launoi, Verger, Hespiniens et autres protestans, qui ont contredit le récit de la translation miraculeuse, sans parler de Théodore de Bèze, et David Paré, calviniste, qui appellent la sainte maison de Laurette : *Idolum Lauretanum*. Mais tous ces auteurs ont été déjà réfutés par les écrivains catholiques les plus doctes, comme Canisius, Turieno, et Gretser, qui leur ont opposé des raisons invincibles; comme l'a écrit Théophile Rainaud. D'ailleurs, Tursellin rapporte, d'après de graves auteurs, ce miracle (2) attesté par Pietro Giorgio, Girolamo Angelita, Giovan Bonifacio (3), et par Benoît XIV, qui assure que les hérétiques eux-mêmes en entrant dans cette

(1) « Conclave ubi Verbum divinum humanam carnem assum-
 » psit angelorum ministerio translatum est : ita astipulantibus
 » tam vetustis monumentis. perpetuaque traditione, tum summ -
 » rum pontificum testimoniis, communi sensu fidelium, et conti-
 » nuis quæ in diem eduntur miraculis. » (Ben. XIV. de fest. 1. 2.
 c. 16. n. 4.)

(2) « Tursellin. in Clyp. Lauret. »

(3) « Jo. Bonif. hist. B. Virg. »

maison se convertissent et condamnent l'impiété de ceux qui nient la réalité du miracle (1).

L'abbé Rolli en vient ensuite à critiquer les titres de *Turris Davidica*, *Turris Eburnea*, et *Domus Aurca* (2), qu'on donne à la sainte Vierge dans les litanies. Il prétend que ce sont là des expressions affectées, presque ridicules, et qui ne signifient rien. Comment *rien*? mais elles signifient très-bien la force avec laquelle la Mère de Dieu défend ses serviteurs, et l'ardente charité de sa bienheureuse ame, qui la rendit digne de devenir le temple du Verbe divin, selon l'explication que donnent précisément de ces titres S. Bernard, S. Ephrem, Richard de S. Laurent et autres.

Parlant ensuite des titres, *Speculum Justitiæ*, *Refugium Peccatorum*, *Stella Matutina*, *Janua Cæli* (3), il prétend qu'un catholique entendant attribuer ces titres à la sainte Vierge, doit faire un acte de foi, et croire que ces titres ne conviennent qu'à Jésus-Christ et non point à Marie; comme si ces actes portaient préjudice à la foi. Et il voudrait pour cela que toutes ces litanies fussent supprimées, quoiqu'on les récite depuis tant de siècles et qu'elles soient chantées dans toutes les églises par des prêtres et des religieux, avec l'approbation d'un grand nombre de souverains pontifes, en sorte qu'il est bien constant que ces titres loin d'être des expressions affectées et ridicules, ne respirent que la piété et la tendresse envers notre sainte reine, et ne sont propres qu'à nous inspirer une plus grande confiance en sa protection. Qui peut nier que ces litanies,

(1) « Ilac in æde mutantur, impietatem ejurant. »

(2) Tour de David, tour d'ivoire, palais doré.

(3) Miroir de justice, refuge des pecheurs, étoile du matin, porte du ciel.

d'après la discipline suivie depuis tant d'années, n'appartiennent au culte public de l'Église ?

Ensuite l'abbé Rolli censure avec beaucoup d'amertume l'usage actuel, de chanter les litanies de la sainte Vierge devant le saint-sacrement exposé. Il se prévaut à cet égard du sentiment de Louis Muratori, qui dans son livre de la *Dévotion bien réglée*, pag. 29, n'appelle pas comme Rolli, *un abus*, la coutume de chanter les litanies de la Vierge devant le très-saint-sacrement, ni ne le désapprouve, mais dit seulement que ce serait une chose à examiner mûrement de savoir s'il ne serait pas plus convenable, quand le saint-sacrement est exposé, de chanter des prières adressées directement à Jésus-Christ notre Sauveur. Du reste, je ne puis comprendre qu'il soit inconvenant de supplier la divine mère qu'elle interpose pour nous ses prières auprès de Jésus-Christ dans le saint-sacrement exposé. Chacun sait que Dieu nous a donné Jésus-Christ afin que nous ayons recours à lui comme à notre principal médiateur ; mais S. Bernard assure que Dieu nous a encore donné Marie pour avocate auprès de Jésus-Christ.

Dans un autre endroit, le même saint ajoute : Nous avons besoin d'un médiateur auprès du médiateur Jésus-Christ, et il n'en est pas qui puisse nous être plus utile que Marie (1). Quand il dit, nous avons besoin, il est nécessaire pour nous d'avoir un autre médiateur auprès de Jésus-Christ, cela doit s'entendre d'une nécessité, non pas de moyen, mais d'une nécessité morale afin d'exciter davantage notre confiance, parce que Jésus-Christ seul est notre médiateur absolument nécessaire. Enfin S. Jérôme,

(1) « *Advocatum habere vis et ad ipsum? ad Mariam recurre : exaudiet utique matrem filius.* » (S. Bern. Serm. de Aquæd.)

pour nous ôter tout scrupule sur la manière dont nous recourons à Marie, et pour montrer que nous ne recourons pas à elle comme à l'auteur de la grâce, ainsi que nous en accusait Calvin, mais seulement comme à notre avocat, fait observer que pour cette raison nous disons à Jésus-Christ : *Ayez pitié de nous*, et à la sainte Vierge ainsi qu'aux autres saints : *Priez pour nous*, c'est par cette simple observation que S. Jérôme refuta Vigilantius en ce point.

L'abbé Rolli non content d'avoir traité d'expressions affectées, presque ridicules, insignifiantes, les titres donnés à la sainte Vierge dans les litanies de Laurette, ose encore s'en prendre à l'antienne sacrée du *Salve Regina*, quoiqu'il la voie approuvée par la sainte église dans les heures canoniques, qu'elle fait chanter dans toutes les églises. Luther avait dit avant lui que cette prière est pleine de scandale et d'impiété, parce qu'on y donne à la Vierge les titres qui ne conviennent qu'à Dieu. Également l'hérétique Pierre Martyr a écrit que « Jésus-Christ étant » notre seul médiateur, c'est lui faire une grande injure » que de reconnaître Marie pour notre médiatrice et notre » avocate. »

Vient ensuite notre abbé Rolli, qui dans son *Novello progetto*, pag. 41, parlant du *Salve Regina*, ne craint pas de dire : C'est avec un respect aveugle, et en quelque sorte par esprit de parti qu'on soutient les titres donnés à la sainte Vierge dans le *Salve Regina*. Il dit en outre que frère Herman Conrad qu'il croit auteur de cette antienne, n'écouta que sa piété et sa dévotion en appelant la divine mère, *Spes nostra*, et, *Advocata nostra*, puisque Jésus-Christ seul est notre unique espérance et notre unique avocat. Certes on pourrait bien dire qu'une telle manière de par-

ler ne diffère pas beaucoup de ce que disait Pierre Martyr cité plus haut. Mais si S. Épiphane appelle la sainte Vierge (1), *notre médiatrice*, expression qui signifie la même chose que *notre avocate*, et si S. Éphrem (2), l'appelle l'espérance de ceux qui désespèrent, comment l'abbé Rolli ose-t-il dire qu'on ne soutient ces titres que par un respect aveugle et comme par esprit de parti ? c'est donc par un respect aveugle et par esprit de parti que l'Église adopte la prière du *Salve Regina*.

Après cela l'abbé Rolli laissant là les litanies et le *Salve Regina*, se met à parler des dévotions du scapulaire, du rosaire de la sainte Vierge, et même des ceintures et des courroies d'autres saints, traitant tout cela de dévotionnettes (3) et de choses inutiles, tandis que nous savons que ces dévotions ont été approuvées pour les souverains pontifes, et enrichies d'indulgences. Le savant Papebroch appelle pervers celui qui oserait nier que la dévotion du scapulaire ait été enrichie par les souverains pontifes de grâces et de privilèges, et que Dieu l'ait approuvée par de nombreuses faveurs (4). Également Bzovius et les Bollandistes parlent avec grand éloge du rosaire de Marie, qui a été approuvé par plusieurs papes, Léon X, S. Pie V, Grégoire XIII, Sixte V, et autres. C'est de ces sortes de dévotions que le savant Pouget a dit : Ceux qui blâment ces choses blasphèment ce qu'ils ignorent (5).

(1) « Epiphan. Serm. de Laud. Deip. »

(2) « Spem desperantium. » S. Ephr. de Laud. Dei matris.

(3) « Divozioncelle. »

(4) « Improbis porro sit qui negat romanorum pontificum gratiis et privilegiis ornatam, multis etiam divinis beneficiis comprobatam esse scapularis Mariani devote gestandi religionem. » (Papebroch. par 2. Resp. art. 20. n. 28.)

(5) Pouget institut. cathol. tom. 2. part. 3. sect. 2.

L'abbé Rolli va ensuite se ruer avec grande fureur contre ces chrétiens qui étant en état de péché, pratiquent ces dévotions dans l'espérance d'obtenir par ce moyen la miséricorde de Dieu. Il s'écrie que de tels dévots sont tous damnés. Et en cela, comme j'observe, il a pour maître Laminus Pritanius, c'est-à-dire Louis Muratori, dans son livre de *la Dévotion bien réglée*. Voici comment ce dernier parle de ces fidèles qui vivant dans l'inimitié de Dieu, espèrent néanmoins par la grande confiance qu'ils ont en Marie, que son intercession les préservera de la mort subite et leur obtiendra le temps de se réconcilier avec Dieu, ou qui même attendraient seulement quelque grâce temporelle. Il prétend que cette espérance est nuisible, superstitieuse, contraire aux enseignemens de l'Église, et doit absolument être rejetée (1). Mais en cela, Pritanius et Rolli ont contre eux le cardinal Bellarmin cité par Lambertini dans son livre des fêtes (2). Le cardinal Bellarmin dit (3), que les dévotions pratiquées en état de péché, si elles ne justifient pas, disposent au moins à obtenir la justification par les mérites de la divine Mère ou des autres saints. Mais ce qui est d'un plus grand poids, c'est qu'ils ont contre eux le maître des théologiens, S. Thomas, qui enseigne que les œuvres de dévotion, quoique faites en état de péché, si elles ne servent pas à obtenir le salut, servent du moins à trois choses : 1° à contracter l'habitude des œuvres de dévotion, 2° à obtenir les biens temporels, 3° à disposer ceux qui les pratiquent à recevoir la grâce divine (4). Le même docteur angélique ensei-

(1) « Pritan. Reg. Div. cap. 22. pag. 320. »

(2) « Lambertin. nelle feste. l. 2. cap. 6. »

(3) « Bellarm. lib. 2 de pœnit. cap. 7. »

(4) « Opera ista ad triplex bonum valent : ad assuefactionem bo

gne ailleurs que la prière du pécheur, bien qu'elle ne soit pas digne de la grâce par elle-même, l'obtient néanmoins par un pur effet de la miséricorde divine (1). Il ajoute même qu'il peut se faire que par la miséricorde infinie de Dieu, la prière du pécheur soit exaucée, même sans le propos (efficace s'entend et durable), de changer de vie, pourvu qu'il ne soit pas tellement obstiné qu'il ait continuellement rejeté toute idée d'amendement (2).

Pritanius dit encore, dans l'ouvrage déjà cité, que la Vierge et les saints quand ils prient pour nous, interposent auprès de Dieu, non pas leurs propres mérites, mais l'efficace des mérites du Sauveur (3). Mais quant à cette proposition il est bien réfuté par le D. *Constantino Gaudio* dans son livre intitulé : *Défense de la dévotion irrépréhensible et contre Lamindus Pritanius* (4).

Le même Pritanius dit en un autre endroit de son livre : On peut apporter une autre raison, c'est que nos prières auront plus de force étant accompagnées de celles de cette sainte Mère (5); mais il se donne à lui-même une réponse qui n'a aucune solidité, et qui ne se lie nullement avec sa doctrine : « Mais cette raison prouve trop et par consé-

» norum operum, ad temporalium consecutionem, et ad dispositionem ad gratiam. » (S. Thom. suppl. q. 14. art. 4.)

(1) « Peccatoris oratio impetratoria est ex mera Dei misericordia. »

(2) « Fieri potest ut ex infinita Dei misericordia peccatoris oratio exaudiatur, etiam sine proposito (efficaci nimirum ac stabili) emendandæ vitæ; dummodo non tam obstinato sit animo ut omne pœnitentiæ consilium perpetuo objecerit. » (S. Thom. 22. quæst. 83. art. 6.)

(3) « Pritan. Reg. Divoz. c. 10. p. 119. »

(4) « Id. lib. cit. cap. 22. p. 504. »

(5) « Difesa dell'illibata divozione, etc., contro di Lamindo Pritanio. »

quent ne prouve rien; autrement il faudrait ne jamais prier Jésus-Christ sans faire intervenir la médiation de Marie. » O Dieu ! quelle réponse ! Ainsi donc prier Jésus-Christ en faisant toujours intervenir la médiation de Marie n'est pas une chose convenable, quand le concile de Trente a enseigné qu'il est bon et utile d'invoquer les saints (1). Mais si l'intercession des saints et particulièrement de la très-sainte Vierge est une chose bonne et utile, c'est donc toujours une chose convenable que de chercher à l'obtenir. Aussi S. Bernard exhorte-t-il et engage-t-il tous les fidèles à demander les grâces à Dieu, et à les demander par Marie, parce que les prières de Marie auprès de Dieu sont celles d'une mère, et par conséquent ne peuvent jamais essuyer de refus (2); chose étrange ! Louis Muratori, pour lequel j'ai toujours eu de la vénération, a été un homme célèbre dans toute l'Europe, ainsi qu'il paraît par sa belle vie sagement écrite par son neveu; mais en plusieurs endroits de ses ouvrages, ainsi que je l'ai remarqué, il n'a pas montré toute la piété qu'on aurait dû attendre d'un homme de si grand esprit !

Il n'est pas nécessaire que je m'étende davantage sur les propositions indiquées ci-dessus; pour me déterminer à en dire quelque chose, il m'a suffi de voir l'abbé Rolli jeter du discrédit sur les prières de dévotion, et les titres que les fidèles donnent communément à la très-sainte Vierge dans les litanies et dans le *Salve Regina*, comme aussi d'entendre appeler *Dévotionnettes*, le scapulaire, et le rosaire de Marie, dévotions si respectables et qui m'ont

(1) « Bonum atque utile esse suppliciter eos invocare. » (Conc. Trid. sess. 25. de Invoc. Sanctor.)

(2) « Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia mater est, et frustrari non potest. » (S. Bern. Serm. de Aquæd.)

été si chères dès mon enfance. Au reste, quiconque voudra voir réfutée au long et complètement la réforme que l'abbé Rolli prétendait introduire sur toutes ces choses, n'a qu'à lire le livre du P. *Cardoni*, minime, que j'ai cité au commencement de ce rapide aperçu.

DES
VERTUS DE MARIE.

DES VERTUS DE MARIE.

S. Augustin dit que, pour obtenir plus sûrement et avec plus d'étendue la faveur des saints, il faut les imiter, parce que nous voyant pratiquer les vertus dont ils ont donné l'exemple, ils sont plus disposés à prier pour nous. Marie, la reine des saints, et notre première avocate, dès qu'elle a soustrait une ame à l'affreuse tyrannie de Lucifer et l'a unie à Dieu, exige que cette ame s'applique à l'imiter; autrement elle ne pourrait à son gré l'enrichir de ses dons, la voyant mener une conduite opposée à la sienne. C'est pour cela que Marie appelle bienheureux ceux qui se montrent zélés à imiter ses vertus : « Maintenant donc, ô mes fils, écoutez-moi. Bienheureux ceux qui garderont mes voies (1). » Celui qui aime, ou est déjà semblable à la personne aimée, ou cherche à le devenir, selon la maxime connue : *Amor aut pares invenit aut facit*. En conséquence, S. Jérôme nous avertit que si nous aimons Marie, nous devons chercher à l'imiter, parce que c'est là le plus glorieux hommage que nous puissions lui offrir (2). Richard déclare que ceux-là sont et peuvent s'appeler les vrais fils de Marie, qui cherchent

(1) Nunc ergo filii audite me. Beati qui custodiunt vias meas. » (Prov. XIII. 52.)

(2) « Dillectissimi, Mariam colite quam amatis, quia tunc vere » amatis si imitari volueritis quam amatis. » (S. Hier. Serm. de Ass. ap. Lochn.)

à imiter ses vertus (1). Que le fils ait donc soin , conclut S. Bernard, d'imiter la mère, s'il aspire à captiver sa faveur ; car elle ne peut manquer de le traiter en fils dès qu'elle se verra honorée en mère.

Or , pour ce qui est des vertus de Marie , quoiqu'à cet égard nous trouvions bien peu de particularités consignées dans les Évangiles , néanmoins , comme nous y lisons qu'elle fut pleine de grâce , c'en est assez pour nous faire connaître qu'elle eut toutes les vertus , et toutes à un degré héroïque. A tel point , dit S. Thomas , que les autres saints n'ont excellé chacun que dans une vertu particulière , tandis que la sainte Vierge a excellé dans toutes les vertus et nous a été donnée dans toutes pour modèle (2). Également S. Ambroise a dit : « Telle fut la vertu de Marie que sa vie seule est devenue une règle de conduite pour tous (3). Et voilà pourquoi il ajoute ensuite : « Que la virginité et la vie entière de Marie soient devant vos yeux comme un tableau dans lequel la vertu brille avec toute sa beauté. C'est sur ce modèle que vous devez prendre les exemples à suivre.... ce que vous devez corriger en vous, ce que vous devez éviter , ce que vous devez retenir (4). » Or, comme l'humilité, d'après les enseignemens des saints

(1) « Filii Mariæ imitatores ejus. »

(2) « Alii sanctorum specialia opera exercuerunt ; alius fuit » castus, alius humilis, alius misericors ; sed beata Virgo datur » in exemplum omnium virtutum. » (Opusc. 8.)

(3) « Talis fuit Maria ut ejus unius vita omnium disciplina sit. » (L. 2. de Virg.)

(4) « Sit vobis tanquam in imagine descripta virginitas vitaque » Mariæ, in qua refulget forma virtutis. Hinc sumatis exempla vi- » vendi.... quid corrigere, quid fugere, quid tenere debeatis. » (loc. cit.)

Pères, est le fondement de toutes les vertus, nous verrons en premier lieu combien fut grande l'humilité de Marie.

§ I^{er}.

De l'humilité de Marie.

L'humilité, dit S. Bernard, est le fondement et la sauvegarde de toutes les vertus (1). Et il a raison ; car, sans humilité il ne peut y avoir aucune autre vertu dans une ame. Admettons qu'elle les possède toutes, toutes disparaîtront si l'humilité disparaît. Au contraire, disait S. François de Sales, écrivant à la bienheureuse Françoise de Chantal, Dieu aime tant l'humilité qu'il court aussitôt où il la voit (2). Cette vertu si belle et si nécessaire était inconnue au monde ; mais le fils de Dieu lui-même vint sur la terre pour l'enseigner par son exemple, et il voulut que les hommes cherchassent à l'imiter spécialement en cette vertu : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur (3). » Or, comme Marie fut la première et la plus parfaite imitatrice de Jésus-Christ dans toutes les vertus, elle le fut aussi dans celle d'humilité, par où elle mérita d'être élevée au-dessus de toutes les créatures. Il fut révélé

(1) « Humilitas est fundamentum custosque virtutum. »

(2) « Vit. l. 6. c. 2. § 11. »

(3) « Et discite a me quia mitis sum et humilis corde. » (Matth. xi. 29.)

à sainte Mechtilde que la première vertu à laquelle la mère de Dieu s'exerça dès son enfance fut l'humilité (1).

Le premier acte de l'humilité du cœur est d'avoir une basse opinion de soi-même. Or, d'après ce qui fut révélé à cette même sainte Mechtilde, Marie eut toujours une si basse opinion d'elle-même, que, tout en se voyant enrichie de grâces plus que les autres, elle ne se préféra jamais à personne (2). L'abbé Rupert, expliquant ce passage : « Vous avez blessé mon cœur, ma sœur et mon épouse, vous avez blessé mon cœur par un cheveu de votre cou (3), » dit que ce cheveu du cou de l'épouse fut précisément l'humble opinion que Marie avait d'elle-même, et par laquelle elle blessa le cœur de Dieu (4). Ce n'est pas que la sainte Vierge s'estimât une pécheresse, parce que, dit sainte Thérèse, humilité est vérité. Or, Marie savait bien qu'elle n'avait jamais offensé Dieu. Ce n'est pas non plus qu'elle ne se reconnût favorisée de grâces plus grandes que toutes les autres créatures, car un cœur vraiment humble n'est sensible aux faveurs spéciales du Seigneur que pour s'humilier davantage; mais la mère de Dieu, ayant reçu plus de lumière pour connaître l'infinie grandeur et la bonté de son Dieu, connaissait aussi plus clairement sa propre petitesse, et par conséquent s'humiliait plus que tout autre, en disant avec l'épouse des Cantiques :

(1) « Prima virtus in qua Virgo nata et infans se singulariter exercuit fuit humilitas. »

(2) « Ita modeste de se sentiebat, ut cum tot gratias haberet » nulli se prætulit. »

(3) « Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa,... in uno crine » colli tui. » (Cant. iv. 9.)

(4) « In uno crine, id est, in nimia humilitate cordis tui. Iste est » crinis colli humilis cogitatus.... Quid uno crine gracilius? » (In d. 1. Cant. 4.)

« Ne considérez pas que je suis brune, car c'est le soleil qui m'a ôté ma première couleur (1). » Ce que S. Bernard explique ainsi : « En me comparant au soleil je trouve mon teint bruni (2). » Et S. Bernardin ajoute que la sainte Vierge ne cessait de porter son attention alternativement sur la divine majesté et sur son propre néant (3). De même qu'une mendicante, si elle se voit parée d'une robe fort riche qu'on lui a donnée, ne va pas en tirer vanité, mais ne fait que s'humilier davantage en présence de son bienfaiteur, parce qu'alors elle se souvient encore plus de sa pauvreté; ainsi Marie, plus elle se voyait enrichie, plus elle s'humiliait, se rappelant que tout en elle était un don de Dieu. C'est pour cela qu'elle dit elle-même à sainte Élisabeth bénédictine : « Tenez pour certain que je me regardais comme la créature la plus vile et la plus indigne des grâces de Dieu (4). » C'est aussi en ce sens que S. Bernardin disait : « Il n'y a pas eu de créature au monde élevée plus haut, parce qu'il n'y en a pas eu qui se soit abaissée plus qu'elle (5). »

En outre, c'est un acte d'humilité de cacher les dons célestes. Marie voulut cacher à S. Joseph la grâce de la maternité divine, quoiqu'il y eût alors, ce semble, nécessité de lui en donner connaissance, pour délivrer ce pauvre

(1) « Nolite me considerare quod fusca sim, quia decoloravit me sol. » (Cant. 1. 6.)

(2) « Appropinquans illi me nigram invenio. »

(3) « Virgo continue habebat actualem relationem ad divinam majestatem et ad sui nihilitatem. »

(4) « Pro firmo scias quod me reputabam vilissimam, et gratia Dei indignam. » (Ap. S. Bon. de V. Chris.)

(5) « Sicut nulla post filium Dei creatura tantum ascendit in gratiæ dignitatem, sic nec tantum descendit in abyssum humilitatis. (T. 2. Serm. 51. c. 3.)

époux des soupçons qu'il pouvait former sur son honnêteté en la voyant enceinte, ou du moins pour le délivrer de la perplexité et de la confusion d'esprit où il se trouvait ; puisqu'en effet S. Joseph ne pouvant, d'une part, mettre en doute la chasteté de Marie, et, d'autre part, ignorant le mystère, pour se délivrer de cette étrange perplexité, voulut renvoyer Marie secrètement (1). Et si l'ange ne lui eût fait connaître que son épouse était enceinte par l'opération du S. Esprit, il l'aurait réellement congédiée.

De plus, l'humilité refuse les louanges pour soi-même et les renvoie toutes à Dieu. Aussi voyons-nous Marie se troubler dès qu'elle s'entend louer par S. Gabriel. Et lorsque sainte Élisabeth lui dit : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes... Et d'où me vient cet honneur que la mère de mon Dieu vienne à moi?... Vous êtes heureuse, parce que vous avez cru (2). Marie, attribuant toutes ces louanges à Dieu, répondit par cet humble cantique : Mon ame glorifie le Seigneur (3). Comme si elle eût dit : Élisabeth, vous me louez, et moi je loue le Seigneur, auquel tout l'honneur en est dû. Vous vous émerveillez de ce que je viens à vous, et moi j'admire la divine bonté, qui, seule, fait toute ma joie (4). Vous me louez, parce que j'ai cru. Et moi, je loue mon Dieu qui a voulu élever si haut mon néant (5). C'est en ce sens que Marie disait à sainte Brigitte : « Pourquoi ai-je fait preuve de tant d'humilité, ou ai-je mérité tant de grâce, si ce n'est parce que j'ai pensé et j'ai

(1) « Voluit occulte dimittere eam. » (Matth. 1. 19.)

(2) « Benedicta tu inter mulieres... Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me?... et beata quæ credidisti. » (Luc. 1.)

(3) « Magnificat anima mea Dominum. »

(4) « Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. »

(5) « Quia respexit humilitatem ancillæ suæ. »

su que de moi-même je n'étais rien et n'avais rien ? C'est pour cette raison que je n'ai pas voulu de louange pour moi, mais uniquement pour celui de qui je tiens ces dons, de qui je tiens l'être (1). » C'est encore en ce sens que S. Augustin disait, en parlant de l'humilité de Marie : O heureuse humilité qui a donné un Dieu aux hommes, qui a ouvert le paradis, et a délivré les âmes du lieu des tourmens (2).

Disons encore que le propre des humbles est de consentir à servir les autres ; aussi Marie ne se refusa point à servir Élisabeth pendant trois mois. Ce qui faisait dire à S. Bernard : « Élisabeth s'étonnait que Marie fût venue chez elle ; mais elle devait s'étonner bien plus encore de ce qu'elle y était venue, non pour être servie mais pour servir les autres (3). Les humbles se tiennent retirés, et choisissent toujours la place la moins bonne ; c'est pour cela que Marie, selon S. Bernard, voulant parler à son fils pendant qu'il prêchait dans une maison (*Matth. chap. XII.*), ne voulut pas néanmoins y entrer d'elle-même (4). C'est encore pour cela que, se trouvant dans le cénacle avec les apôtres, elle voulut se mettre à la dernière place ; ainsi

(1) » *Ut quid enim ego me tantum humiliabam, aut promerui tantam gratiam, nisi quia cogitavi et scivi nihil a me esse vel habere? Ideo nolui laudem meam, sed solam datoris et creatoris.* » (Rev. I. 2. c. 23.)

(2) « *O vere beata humilitas, quæ Deum hominibus peperit, paradisum aperuit, et animas ab inferis liberavit.* » (Serm. 35. de sanctis.)

(3) « *Venisse Mariam mirabatur Elisabeth, sed magis miretur quod ipsa non ministrari venerit, sed ministrare.* » (Serm. de Nat. Virg.)

(4) « *Nec materna auctoritate sermonem interrupit, nec in domum intravit ubi filius loquebatur.* »

que le donne à entendre S. Luc : « Ils persévéraient tous unanimement dans la prière, avec les femmes, et Marie mère de Jésus (1). » Ce n'est pas que S. Luc ne connût le mérite de la mère de Dieu et la convenance qu'il y aurait eu à la nommer en premier lieu ; mais Marie s'était mise à la dernière place dans le cénacle, après les apôtres et les autres femmes. S. Luc a voulu, ainsi que l'a remarqué un auteur, nous donner leurs noms selon la place qu'ils occupaient. De là S. Bernard a dit : « C'est à bon droit que la dernière est devenue la première, puisque tandis qu'elle était la première de toutes elle s'était faite la dernière (2). »

Enfin les humbles aiment les mépris : aussi ne lit-on pas que Marie ait paru dans Jérusalem, lorsque son fils, le dimanche des Rampeaux, fut reçu par le peuple avec de si grands honneurs ; mais au contraire nous voyons qu'au temps de la mort de son fils elle ne répugna point à se montrer en public sur le Calvaire, et à subir le déshonneur de se faire connaître comme la mère d'un condamné qui mourait de la mort des infâmes. Voilà pourquoi elle dit à sainte Brigitte : « Quoi de plus abject que d'être traitée d'insensée, de manquer de tout, et se croire, par son indignité, au-dessous de tout le monde ? Telle, ô ma fille, fut mon humilité, telle fut ma joie, telle fut ma volonté toute entière ; en quoi je ne songeais à plaire à personne qu'à mon fils (3). »

(1) « Ili omnes erant perseverantes unanimiter in oratione, cum »
» mulieribus et Maria matre Jesu. » (Act. i. 14.)

(2) « Merito facta novissima prima, quæ cum prima esset om- »
» nium, se novissimam faciebat. » (Serm. sup. Sig. Magn.)

(3) « Quid contemptibilius quam vocari fatua, omnibus indigere, »
» omnibus indigniorem se credere? Talis, o filia, fuit humilitas »
» mea, hoc gaudium meum, hæc voluntas mea, qua nulli nisi filio »
» meo placere cogitabam. »

La V. sœur Paule de Foligno eut une extase dans laquelle il lui fut donné de comprendre combien grande avait été l'humilité de la sainte Vierge ; et , comme ensuite elle en faisait la relation à son confesseur , elle lui disait toute stupéfaite : « L'humilité de Marie ! ô mon père ? l'humilité de Marie ! il n'est personne au monde qui ait un seul degré d'humilité au regard de l'humilité de Marie. » Le Seigneur fit voir une autre fois à sainte Brigitte deux dames , l'une qui n'était que faste et vanité : « Celle-là , lui dit-il , est l'orgueil. L'autre ensuite que vous voyez la tête baissée , serviable envers tous , n'ayant que Dieu seul en l'esprit , et ne s'estimant rien , celle-là est l'humilité , et elle s'appelle Marie. Par-là , Dieu voulut nous faire connaître que sa bienheureuse Mère était si humble qu'on pouvait la regarder comme l'humilité personnifiée.

Sans aucun doute, il n'est peut-être pas pour notre nature corrompue par le péché, comme le dit S. Grégoire de Nice, de vertu plus difficile à pratiquer que la vertu d'humilité. Mais à cela point de remède, nous ne pourrions jamais être de vrais fils de Marie, si nous ne sommes humbles. Ainsi, dit S. Bernard, si vous ne pouvez imiter la virginité de Marie, soyez au moins les imitateurs de son humilité (1). Marie abhorre les superbes, et n'appelle à elle que les humbles : « Si quelqu'un est petit qu'il vienne à moi (2). » Richard de S. Laurent a dit : « Marie nous protège sous le manteau de son humilité (3). » C'est ce que la mère de Dieu elle-même fit entendre à sainte Brigitte, en lui disant : « Venez donc, vous

(1) « Si non potes virginitatem, humilis imitare humilitatem » Virginis. » (S. Bern. hom. 1. sup. Miss.)

(2) « Si quis est parvulus veniat ad me. »

(3) « Maria protegit nos sub pallio humilitatis. »

aussi ma fille, et cachez-vous sous mon manteau, ce manteau c'est mon humilité (1). » Elle ajouta que la considération de son humilité est un bon manteau qui réchauffe; mais de même, dit-elle, qu'un manteau ne réchauffe que celui qui le porte, non point par la pensée seulement, mais en réalité, ainsi mon humilité ne sert de rien qu'à ceux qui s'étudient à l'imiter. Ainsi, ma fille, concluait-elle, revêtez-vous de cette humilité (2). Oh ! que les âmes humbles sont chères à Marie ! Nous lisons dans les écrits de S. Bernard : « La sainte Vierge reconnaît et aime ceux dont elle est aimée, et elle est toujours auprès de ceux qui l'invoquent, surtout de ceux en qui elle voit les fidèles imitateurs de sa chasteté et de son humilité (3). » En conséquence le saint exhorte tous ceux qui aiment Marie à être humbles comme elle (4). Marin, ou Martin d'Albert, de la compagnie de Jésus, faisait habituellement les œuvres les plus abjectes pour l'amour de Marie : il balayait la maison, et recueillait les immondices. Un jour la divine mère lui apparut, ainsi que le rapporte dans sa vie le P. Nicremberg, et elle lui dit comme pour le remercier : « Combien m'est cher cet acte d'humilité fait pour l'amour de moi ! » Ainsi donc, ô ma reine, je ne pourrai jamais être vraiment votre fils, si je ne suis humble, mais vous ne voyez pas que mes péchés, après m'avoir rendu ingrat envers Dieu, m'ont aussi rendu or-

(1) « Ergo et tu filia mea veni et absconde te sub mantello meo : hic mantellus humilitas mea est. »

(2)... « Nec humilitas mea proficit, nisi unusquisque studuerit eam imitari. Ergo filia mea induere hac humilitate. »

(3) « Agnoscit Virgo et diligit diligentes se et prope est invocantibus se; præsertim iis quos videt conformes sibi factos in castitate et humilitate. » (In Salv. Reg.)

(4) « Æmulamini hanc virtutem, si Mariam diligitis. »

gucilleux? O ma mère, remédiez-y, faites que par les mérites de votre humilité, j'obtienne d'être humble et de devenir ainsi votre fils. Amen.

§ II.

De la charité de Marie envers Dieu.

S. Anselme a dit : Plus un cœur est pur et vide de lui-même, plus il sera rempli de charité envers Dieu (1). La très-sainte Vierge, puisqu'elle fut toute humble, et vide d'elle-même, fut donc aussi toute remplie de l'amour divin, en sorte qu'elle surpassa l'amour de tous les hommes et de tous les anges, envers Dieu, comme l'a dit S. Bernardin de Sienne (2). C'est donc encore à juste titre que S. François de Sales l'appelait « la reine de l'amour. » Le Seigneur a bien donné à l'homme le précepte de l'aimer de tout son cœur (3). Mais ce précepte, dit S. Thomas, ne sera parfaitement accompli que dans le ciel et ne peut l'être qu'imparfaitement sur la terre (4). Cependant, observe ici le bienheureux Albert-le-Grand, il eût été à certains égards peu convenable que Dieu donnât un pré-

(1) « Ubi major puritas, ibi major charitas. »

(2) « Superat omnium creaturarum amores in filium suum. »

(3) « Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. » (Deut. vi, 5.)

(4) « Plene et perfecte in patria implebitur hoc præceptum ; in via autem impletur sed imperfecte. » (II. 2. q. 24. Vid. a. 6, et 8.)

cepte, qui n'eût été parfaitement accompli par personne, si sa divine mère ne l'avait accompli dans toute sa perfection (1). Cette pensée est encore confirmée par ces paroles de Richard de S. Victor : « La mère de notre Emmanuel fut consommée dans la pratique de tout ce que les vertus ont de plus parfait. Qui est-ce qui a jamais accompli comme elle ce premier commandement : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur ? L'amour divin était tellement en possession de son ame, qu'il n'y avait place pour aucun défaut (2). L'amour divin, dit S. Bernard, blessa tellement et transperça le cœur de Marie, qu'il n'y resta aucune partie qui ne fût blessée d'amour ; aussi accomplit-elle dans toute son étendue ce premier précepte (3). Marie pouvait donc bien dire : Mon bien-aimé s'est donné tout à moi, et je me suis donnée toute à lui (4). Ah ! s'écrie Richard, les séraphins eux-mêmes pouvaient descendre du ciel et venir apprendre dans le cœur de Marie la manière d'aimer Dieu (5).

Dieu qui est amour (6), vint sur la terre pour allumer

(1) « Aut aliquis implet hoc præceptum, aut nullus; si aliquis, ergo beatissima Virgo. » (Sup. Miss. c. 76.)

(2) « Emmanuelis nostri puerpera in omni fuit virtutum consummatione perfecta. Quis illud primum mandatum sic unquam implevit: Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo? in ea divinus amor adeo concaluit ut qualiscumque defectus in eam incidere non posset. » (Lib. 2. de Em. c. 29.)

(3) « Amor Christi Mariæ animam non modo transfixit, sed etiam pertransivit, ut nullam particulam vacuum amore relinquere, sed toto corde, tota anima, tota virtute diligeret et esset gratia plena. » (Serm. 29. in Cant.)

(4) « Dilectus meus mihi; et ego illi. » (Cant. II. 10.)

(5) « Seraphim de cœlo descendere poterant, ut amorem discerent in corde Virginis. »

(6) Deus charitas est. » (I. Jo. IV.)

dans tous les cœurs la flamme de son divin amour ; mais il n'en embrasa aucun d'autant d'amour que le cœur de sa mère, qui comme il était totalement pur d'affections terrestres, était tout disposé à brûler de ce feu salutaire. Ainsi pensait S. Jérôme d'après lequel la charité de Marie était une ardeur continuelle, une ivresse d'épanchemens d'amour (1). Ainsi, comme on le lit dans les Cantiques, le cœur de Marie ne fut dès-lors qu'un feu et flamme (2) : c'était un feu selon l'explication de S. Anselme (3), parce que le cœur de Marie brûlait d'amour intérieurement ; c'était une flamme, parce qu'il brillait extérieurement aux yeux de tous par la pratique des vertus. Par conséquent, lorsque Marie sur la terre portait Jésus entre ses bras, on pouvait bien dire d'elle que c'était un feu qui portait un feu (4), et avec plus de raison qu'Hypocrate ne l'avait dit dans un autre sens d'une femme qui portait du feu à la main. Et certes, S. Ildéphonse a dit que comme le feu pénètre le fer, ainsi le Saint-Esprit a pénétré Marie de ses célestes flammes ; en sorte qu'on ne voit et qu'on ne sent en elle que le feu de l'amour divin (5). » Ici revient encore ce que dit S. Thomas de Villeneuve, que le cœur de Marie fut figuré dans le buisson que Moïse vit brûler sans se consumer. Aussi est-ce avec raison,

(1) « Totam eam incanduerat divinus amor, ita ut nihil esset mundanum quod ejus violaret affectum, sed ardor continuus et ebrietas profusi amoris. » (Serm. aut Sofron. de Ass.)

(2) « Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum. » (Cant. VIII. 6.)

(3) « Ap. a Lap. »

(4) « Ignis gestans ignem. »

(5) « Mariam velut, ignis ferrum, Spiritus sanctus totam ignivit; ita ut in ea Spiritus sancti flamma tantum videatur, nec sentiat, nisi tantum ignis amoris Dei. » (De Ass. orat. 1.)

dit S. Bernard, que Marie est représentée par S. Jean comme revêtue du soleil (1) ; puisqu'elle fut si étroitement unie à Dieu qu'il ne semble pas que la créature puisse lui être unie d'une manière plus parfaite (2).

S. Bonaventure pensait encore de même lorsqu'il affirme que la sainte Vierge ne fut jamais tentée par l'enfer ; car, dit-il, de même que les mouches fuient loin d'une grande flamme, ainsi les démons étaient repoussés loin du cœur de Marie qui n'était qu'une flamme de charité, en sorte qu'ils n'osaient même pas s'approcher d'elle (3). Richard dit également : « La Vierge fut si terrible aux princes des ténèbres qu'ils n'osèrent jamais approcher d'elle, ni la tenter, effrayés qu'ils étaient par la flamme de la charité (4). Marie révéla elle-même à sainte Brigitte qu'elle n'avait eu en ce monde d'autre pensée, d'autre désir, d'autre joie que Dieu seul (5). Ainsi, sa bienheureuse ame étant presque toujours attentive durant sa vie mortelle à contempler Dieu, elle produisait des actes d'amour sans nombre, c'est le P. Suarez qui l'affirme (6).

(1) « Et signum apparuit in cœlo, mulier amicta solc. » (Ap. XII. 1.)

(2) « Jure ergo Maria sole perhibetur amicta quia divinæ sapientię, ultra quam credi valeat penetravit abyssum ; ut quantum sine personali unione creaturę conditio patitur, luci illi inaccessibili videatur immersa. » (Serm. in Sign. Magn.)

(3) « Sicut magnus ignis effugat muscas, sic a sua inflammata charitate dæmones pellebantur, quod non ausi sunt illi appropinquare. » (To. 2. Serm. 51. a. 3.)

(4) « Virgo principibus tenebrarum terribilis fuit, ut ad eam accedere eamque tentare non præsumperint ; deterrebat eos flamma charitatis. » (Part. 2. c. 26. in Cant.)

(5) « Nihil nisi Deum cogitabam ; nulla mihi nisi Deus placuerunt. »

(6) « Actus perfectę charitatis quos beata Virgo habuit in hac

Mais j'aime encore mieux ce que dit Bernardin de Bustis, que Marie, au lieu de répéter les actes d'amour successivement, comme font les autres saints, avait par un privilège singulier le bonheur d'aimer Dieu actuellement et sans interruption par un seul et continuel acte d'amour de Dieu (1). Semblable à l'aigle royal, elle tenait sans cesse les yeux fixés vers le divin soleil, en sorte, dit S. Pierre Damien, que ni les occupations ordinaires de la vie ne l'empêchaient d'aimer, ni l'amour ne l'empêchait de vaquer à l'action (2). Aussi Marie avait-elle été figurée, selon S. Germain, par l'autel de propitiation, sur lequel le feu ne s'éteignait jamais ni jour ni nuit.

Le sommeil même n'empêchait point Marie d'aimer son Dieu. Et certes si ce privilège fut accordé à nos premiers parens dans l'état d'innocence, comme l'assure S. Augustin (3), on ne peut assurément le refuser à la divine mère, ainsi que le reconnaissent Suarez, l'abbé Rupert, S. Bernardin, et S. Ambroise. Ce dernier a dit en parlant de Marie que lorsque son corps se livrait au repos, son ame veillait (4) : et ainsi se vérifiait en elle cette parole du Sage : « Sa lampe ne s'éteindra point

» *vita innumerabiles fuerunt, quæ fore totam vitam in contemplatione transegit, et tunc amoris actum frequentissime repetebat.* » (To. 2. in 5. p. D. 18. S. 4.)

(1) « *Tamen ipsa gloriosissima Virgo de privilegio singulari continue et semper Deum amabat actualiter.* » (P. 2. Serm. 4. de Nat. Virg.)

(2) « *Adco ut nec actio contemplationem minueret, et contemplatio non desereret actionem.* » (Serm. 1. de Nat. Virg.)

(3) « *Tam felicia erant somnia dormientium, quam vita vigilantium.* » (L. 5. in Jul. c. 9.)

(4) « *Cum quiesceret corpus, vigilaret animus.* » (Lib. 2. de Virgin.)

pendant la nuit (1) : » Oui, nous dit S. Bernardin, tandis que son bienheureux corps prenait un léger repos nécessaire pour réparer ses forces, son ame s'élevait alors librement vers Dieu, et elle se livrait dans ces momens à la contemplation d'une manière plus parfaite que ne font les autres personnes tout en veillant (2). Ainsi, également heureuse soit qu'elle dormît soit qu'elle veillât, elle pouvait bien dire avec l'épouse des Cantiques : Je dors, et mon cœur veille (3). En un mot, et cette assertion est encore de S. Bernardin, tout le temps que Marie vécut sur la terre, elle fut continuellement appliquée à aimer Dieu (4). De plus, nous dit encore S. Bernardin, elle ne fit jamais que ce qu'elle connut être agréable à Dieu ; et elle l'aima autant qu'elle crut devoir l'aimer (5). En sorte qu'on peut bien dire, après le bienheureux Albert-le-Grand, que Marie fut remplie d'autant de charité qu'une pure créature pouvait en recevoir ici-bas (6). Et c'est ce qui faisait dire à S. Thomas de Villeneuve que la Vierge, par son ardente charité, se rendit si belle, et inspira un

(1) « Non extinguetur in nocte lucerna ejus. » (Prov. xxi. 18.)

(2) « Anima ejus libere tunc tendebat in Deum, unde illo tempore erat perfectior contemp^latrix, quam unquam fuerit alius dum vigilavit. »

(3) « Ego dormio et cor meum vigilat. » (Cant. v. 2.) Tam felix « dormiendo quam vigilando. » (Suarez.)

(4) « Mens Virginis in ardore dilectionis continuo tenebatur. » (To. 2. Serm. 51. a. 5. c. 3.)

(5) « Nihil unquam elegit nisi quod divina sapientia demonstrabat; tantumque dilexit Deum, quantum a se diligendum existimabat. » (Loc. cit.)

(6) « Credimus etiam sine præjudicio melioris sententiæ beatam Virginem in conceptione filii Dei charitatem talem accepisse qualis et quanta percipi poterat a pura creatura in statu vitæ. » (L. de Laud. Virg. c. 95.)

tel amour à son Dieu, qu'épris de ses charmes il descendit dans son sein pour se faire homme (1). Là-dessus S. Bernardin s'écrie : Voici une Vierge qui par sa vertu a blessé et ravi le cœur de Dieu (2) !

Mais puisque Marie aime tant son Dieu, il n'est rien sans doute qu'elle recommande à ses serviteurs autant que d'aimer Dieu de tout leur pouvoir. C'est précisément ce qu'elle dit à la bienheureuse Angèle de Foligno, un jour que celle-ci avait communié : « Angèle, soyez bénie de mon fils ; et quant à vous, aimez-le de tout votre pouvoir. » Elle dit également à sainte Brigitte : « Ma fille, si vous voulez m'attacher à vous, aimez mon fils. » Et en effet Marie peut-elle avoir rien plus à cœur que de voir chérir son bien-aimé qui est Dieu. Novarin demande pourquoi la sainte Vierge avec l'épouse des Cantiques priait les anges de faire connaître au Seigneur le grand amour qu'elle lui portait : « Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, si vous rencontrez mon bien-aimé de lui dire que je languis d'amour (3). » Dieu ne savait-il pas combien il en était aimé ? pourquoi vouloir montrer à son bien-aimé une blessure que lui-même avait faite (4) ? C'est, répond le même auteur, que la divine mère voulait par-là faire connaître son amour, non à Dieu, mais à nous, afin de pouvoir,

(1) « Hæc Virgo sua pulchritudine Deum a cœlis allexit qui amore illius captus est, et humanitatis nostræ nexibus irretitus. » (Conc. 4. in Nat. Dom.)

(2) « O virtus Virginis matris ! una puella vulneravit et rapuit divinum cor. (To. 2. Ser. 61. a. 1. c. 4.)

(3) « Adjuro vos filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo. » (Cant. v. 8.)

(4) « Cur vulnus ostendi quarrit dilecto, qui vulnus fecit. » (L. 4. n. 506.)

blessée elle-même, faire à nos cœurs la même blessure (1). Et comme elle était toute de feu pour l'objet de son amour, on n'a qu'à l'aimer elle-même, qu'à l'approcher, pour être embrasé des mêmes flammes, et lui devenir semblable (2). Aussi sainte Catherine de Sienne appelait-elle Marie : *Portatrix ignis*, celle qui porte le feu du divin amour. Ainsi, si nous voulons brûler de cette heureuse flamme, ayons soin de nous approcher sans cesse de Marie par nos prières et nos affections.

O reine de l'amour, ô Marie la plus aimable, la plus aimée, la plus aimante de toutes les créatures, comme vous disait S. François de Sales; ô ma mère, toujours et sans partage vous brûlâtes d'amour pour votre Dieu. Ah! daignez m'obtenir au moins une étincelle de cet amour. Vous priâtes votre fils pour ces époux à qui le vin manquait : « Ils n'ont pas de vin (3), » et vous ne priez pas pour nous, à qui manque l'amour de ce Dieu que nous sommes si étroitement obligés d'aimer? Dites seulement : « Ils n'ont pas d'amour (4), » et obtenez-nous cet amour. Nous ne sollicitons point d'autre grâce que celle-là. O ma mère, au nom de tout l'amour que vous portez à Jésus, exaucez-nous, priez pour nous. *Amen.*

(1) « *Vulnerata vulneret.* »

(2) « *Quia tota ardens fuit, omnes se amantes eamque tangentes incendit et sibi assimilat.* » (S. Bonav.)

(3) « *Vinum non habent.* »

(4) « *Amerem non habent.* »

§ III.

De la charité de Marie envers le prochain.

L'amour envers Dieu et envers le prochain nous est imposé par un même précepte : nous avons reçu de Dieu ce commandement, savoir : « Que celui qui aime le Seigneur, aime aussi son frère (1). » La raison en est, dit S. Thomas, que celui qui aime Dieu aime tous les objets aimés de Dieu. Sainte Catherine de Gênes disait un jour à Dieu : Seigneur, vous voulez que j'aime le prochain, et je ne puis aimer autre chose que vous. Et Dieu lui fit précisément cette réponse : Quiconque m'aime, aime aussi tout ce qui m'est cher. Mais puisqu'il n'y a eu et n'y aura jamais de créature qui plus que Marie ait aimé Dieu, ainsi n'y a-t-il eu et n'y aura-t-il jamais de créature qui plus que Marie ait aimé le prochain. Cornille Lapière, expliquant ce passage des Cantiques : « Le roi Salomon s'est fait une litière, il en a orné l'intérieur de charité pour les filles de Jérusalem (2), » dit que cette litière fut le sein de la bienheureuse Marie, et que le Verbe incarné remplit de charité sa mère, afin qu'elle assistât tous ceux qui ont recours à elle (3). Telle était l'extrême charité de Marie lors-

(1) « Et hoc mandatum habemus a Deo ut qui diligit Dominum diligat et fratrem suum. » (Jo. iv. 21.)

(2) « Ferculum fecit sibi rex Salomon... media charitate constravit propter filias Jerusalem. » (Cant. iii. 9.)

(3) « Beate Virginis sinus fuit ferculum ferens Verbum; ideo-

qu'elle vivait sur la terre, qu'elle secourait les nécessiteux sans même en être sollicitée; ainsi en agit-elle aux noces de Cana, lorsqu'elle pria son fils de faire le miracle du vin, en lui exposant l'affliction de cette famille: « Ils n'ont pas de vin (1). » O comme elle montrait de l'empressement lorsqu'il s'agissait de soulager le prochain. Ainsi, lorsqu'elle alla auprès d'Élisabeth remplir un devoir de charité, il est dit: « qu'elle partit en diligence pour le pays des montagnes (2). » Elle ne put ensuite donner de plus grande marque de son excessive charité que d'offrir son fils mourant pour notre salut; ce qui a fait dire à S. Bonaventure: Marie a tellement aimé le monde qu'elle a donné pour lui son fils unique (3). C'est aussi en ce sens que S. Anselme lui disait: Oh! soyez bénie entre toutes les femmes, vous qui surpassez les anges par la pureté de votre cœur, et tous les saints par votre bonté (4). Or, cette charité de Marie envers nous, disait S. Bonaventure, ne s'est pas démentie, maintenant qu'elle est dans le ciel; mais au contraire elle s'est accrue de beaucoup, parce que maintenant elle connaît mieux toutes nos misères (5). C'est pourquoi le saint disait ensuite: La miséricorde de Marie envers les malheureux était bien grande lorsqu'elle était encore exilée sur la terre, mais cette cha-

» que media charitate constratum propter filias Jerusalem, quia
 » Christus qui est ipsa charitas, maximam charitatem beatæ Vir-
 » gini inspiravit, ut ipsa ad illam recurrentibus opem ferret. »

(1) « Vinum non habent. »

(2) « Abiit in montana cum festinatione. » (Luc. 1.)

(3) « Sic Maria dilexit mundum ut filium suum unigenitum
 « daret. »

(4) « O benedicta inter mulieres, quæ angelos vincis puritate
 » et sanctos superas pietate. »

(5) « Quia magis nunc videt hominum miserias. »

rité est bien autre maintenant qu'elle règne dans les cieux (1). Aussi, l'ange assura-t-il à sainte Brigitte qu'il n'est personne qui, en priant Marie, ne puisse obtenir de sa charité les grâces qu'il désire (2). Et Jésus lui-même dit à cette sainte que nous serions bien à plaindre si Marie ne priait pas pour nous (3).

Heureux, dit la divine Mère, celui qui écoute mes enseignemens et étudie ma charité pour l'exercer ensuite envers les autres d'après mes exemples (4); et il n'est rien, dit S. Grégoire de Nazianze, qui puisse mieux nous concilier l'affection de Marie, que d'être charitables envers le prochain (5). Ainsi, de même que Dieu se proposant à nous pour modèle, nous dit: « Soyez miséricordieux comme votre père céleste est miséricordieux (6), » de même il semble que Marie doit dire à tous ses enfans: « Soyez miséricordieux comme votre Mère est miséricordieuse (7). » Il est certain que la miséricorde exercée par nous envers le prochain sera la mesure de celle que Dieu

(1) « Magna fuit erga miseros misericordia Mariæ adhuc exultantis in mundo, sed multo major est regnantis in cælo. » (Spec. c. 8.)

(2) « Ex dulcedine Mariæ nullus est qui non per eam, si petitur, sentiat pietatem. » (Rev. I. 5. c. 50.)

(3) « Nisi preces matris meæ intervenirent, non esset spes misericordiæ. » (L. 6. c. 29.)

(4) « Beatus homo qui audit me, qui vigilat ad fores meas quotidie et observat ad postes ostii mei. » (Prov. VIII. 54.)

(5) Nulla res est quæ Virginis benevolentiam conciliat ac misericordia. »

(6) « Estote misericordes sicut et pater vester misericors est. » (Luc. VI. 65.)

(7) « Estote misericordes sicut et mater vestra misericors est. »

et Marie exerceront envers nous (1). Donnez au pauvre, disait S. Méthodius, et recevez en échange le paradis (2). Certes, l'apôtre ne dit pas autre chose, quand il dit que la charité envers le prochain nous rend heureux en cette vie et en l'autre (3). Et si celui qui soulage la misère du pauvre ne fait que prêter à Dieu pour recevoir avec usure (4), on peut bien dire avec S. Jean Chrysostôme, que soulager les nécessiteux c'est rendre Dieu même notre débiteur (5).

O mère de miséricorde, vous êtes remplie de charité envers tous, n'oubliez pas mes misères ; vous les connaissez bien : recommandez-moi donc à ce Dieu de qui vous n'essuyez jamais un refus ; obtenez-moi la grâce de pouvoir vous imiter dans le saint amour envers Dieu et envers le prochain. Amen.

§ IV.

De la foi de Marie.

De même que la bienheureuse Vierge est mère de l'amour et de l'espérance, elle l'est encore de la foi (6). Et

(1) « Date et dabitur vobis. Eadem quippe mensura qua mensi »
» fueritis, remetietur vobis. (Luc. vi. 38.)

(2) « Da pauperi et accipe paradisum. »

(3) « Pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens »
» vitæ quæ nunc est et futuræ. » (II, tom. III. 5.)

(4) « Fœneratur Domino, qui miseretur pauperis. » (Prov.....)

(5) » Si Deo fœneratur, is ergo nobis debitor est. »

(6) « Ego mater pulchræ dilectionis et timoris et agnitionis et »
» sanctæ spei. » (Eccl. xxiv. 24.)

elle mérite bien ce titre, dit saint Irénée, puisque le mal que fit Ève par son incrédulité, Marie le répara par sa foi (1). Ève, ajoute Tertullien, voulut croire le serpent, contrairement à ce que Dieu lui avait dit, et elle apporta au monde la mort; mais notre reine crut sur la parole de l'ange qu'en demeurant vierge elle deviendrait la mère du Seigneur, et elle apporta au monde le salut (2). Oui, dit S. Augustin, Marie en donnant son consentement à l'incarnation du Verbe, ouvrit par sa foi le paradis aux hommes (3). Et à ces textes on peut joindre les paroles de Richard sur un passage de S. Paul (4) : « Marie est cette femme fidèle dont la foi a sauvé Adam, époux infidèle, et toute sa postérité (5). C'est à cause de cette foi qu'Élisabeth appella Marie bienheureuse. Et S. Augustin dit à ce sujet qu'elle fut plus heureuse lorsqu'elle reçut Jésus-Christ par la foi que lorsqu'elle le conçut dans son sein (6).

Le père Suarez dit que la sainte Vierge eut plus de foi que tous les hommes et tous les anges; elle voyait son fils dans l'étable de Bethléem, et elle croyait qu'il était le créateur du monde. Elle le voyait fuir Hérode et ne laissait pas de croire qu'il était le roi des rois. Elle le vit

(1) « Quod Heva ligavit per incredulitatem, Mariam solvit per fiden. »

(2) « Crediderat Heva serpenti, Maria Gabrieli; quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit. »

(5) « Fides Mariæ cælum aperuit cum angelo nuntianti consensit. »

(4) « Sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidelem. »
(I. Cor. vii. 14.)

(5) « Hæc est mulier fidelis, per cujus fidem salvatus est Adam vir infidelis, et tota posteritas. »

(6) « Beatior Maria percipiendo fidem Christi, quam concipiendo carnem Christi, »

naître, et le crut éternel. Elle le vit pauvre, manquant du nécessaire, et le crut maître de l'univers. Elle le vit couché sur le foin et le crut tout-puissant. Elle observa qu'il ne parlait point, et crut qu'il était la sagesse éternelle. Elle l'entendait se plaindre, et croyait qu'il était la joie du paradis. Elle le vit enfin à la mort exposé à tous les mépris, crucifié ; et quoique la foi des autres fût ébranlée, Marie persévéra dans la ferme croyance qu'il était Dieu. « Au pied de la croix de Jésus était sa Mère qui se tenait debout (1). » A quoi S. Antonin ajoute que Marie était soutenue par la foi en la divinité de Jésus-Christ qu'elle conserva toujours en son cœur (2). C'est pour cela, dit encore ce même saint, que l'Église dans l'office de ténèbres laisse un seul cierge allumé. S. Léon, parlant aussi de la foi inébranlable de Marie, lui applique ce passage des Proverbes : « Sa lampe ne s'éteindra point pendant la nuit (3). » Également sur ce passage d'Isaïe : « J'ai seul foulé le pressoir, et avec moi il ne se trouvait aucun homme (4). » S. Thomas fait cette remarque : il a dit, *aucun homme*, à cause de la Vierge dont la foi n'a jamais été en défaut (5). Dans cette circonstance, dit Albert-le-Grand, Marie pratiqua la foi au plus éminent degré, puisqu'elle seule ne fut pas ébranlée lorsque les disciples l'é-

(1) « Stabat juxta crucem Jesu mater ejus. »

(2) « Stabat Maria fide elevata quam de Christi divinitate fixam » retinuit. »

(3) « Non extinguetur in nocte lucerna ejus. » (Prov. XXI. 18.)

(4) « Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum. » (Is. LXIII. 3.)

(5) « Dicit vir propter Virginem, in qua nunquam fides de » fecit. »

taient (1). C'est par cette grande foi que Marie a mérité de devenir la lumière des fidèles, comme l'appelle S. Méthodius (2); la reine de la foi orthodoxe, comme dit S. Cyrille d'Alexandrie (3). C'est encore au mérite de sa foi que l'Église attribue l'extinction de toutes les hérésies (4). Aussi S. Thomas de Villeneuve expliquant les paroles de l'Esprit-Saint : « Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse, vous avez blessé mon cœur par l'un de vos yeux (5), » a dit que que ces yeux furent la foi de Marie, cette foi par laquelle Marie fut si agréable à Dieu (6).

Ici S. Ildephonse nous invite à reproduire en nous le sceau de la foi qui brille en Marie (7). Mais comment imiter la foi de Marie? La foi est tout ensemble un don et une vertu. Elle est un don de Dieu, en tant qu'elle est une lumière que Dieu répand dans nos âmes; elle est aussi une vertu, en tant que l'âme la met en pratique. Ainsi la foi ne doit pas seulement nous servir de règle pour croire, mais encore pour agir : et de là S. Grégoire a dit : « Celui-là croit vraiment qui met en pratique ce qu'il croit (8). » Vous dites : je crois, ajoute S. Augustin,

(1) « Fidem habuit in excellentissimo gradu, quæ etiam discipulis dubitantibus non dubitavit »

(2) « Fidelium fax. »

(3) « Sceptrum orthodoxæ fidei. »

(4) « Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo. » (Ant. 1. noc. 5.)

(5) « Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa.... in uno oculorum tuorum. » (Cant. iv. 9.)

(6) « Per oculos fidem designat, qua Dei filio Virgo maxime complacuit. »

(7) « Imitamini signaculum fidei Mariæ »

(8) « Ille vere credit qui exercet operando quod credit. »

faites ce que vous dites, et vous avez la foi (1). » C'est là cette foi vive qui consiste à vivre conformément à sa croyance (2). Or ainsi vécut la sainte Vierge, à la différence de ceux qui ne vivent pas selon ce qu'ils croient, et dont la foi est morte, comme dit S. Jacques (3). Diogène allait cherchant un homme sur la terre (4). Et il semble que Dieu parmi tant des fidèles va cherchant un chrétien (5). En effet le nombre de ceux qui en font les œuvres est bien petit, et la plupart n'en ont que le nom seul. Mais à ceux-ci on devrait appliquer ce qu'Alexandre dit à ce soldat poltron qui s'appellait Alexandre comme lui: Changez de nom, ou changez de mœurs (6). Ou plutôt, disait le P. Avila, on devrait les enfermer comme fous dans une prison; puisque, croyant qu'une éternité de bonheur est préparée à ceux qui vivent bien et une éternité de malheur à ceux qui vivent mal, ils se conduisent ensuite comme s'ils n'y croyaient pas. A ce sujet S. Augustin nous exhorte à voir les choses avec des yeux chrétiens, c'est-à-dire avec les yeux de la foi (7). Et sainte Thérèse disait que du manque de foi proviennent tous les péchés. C'est pour cela que nous prions la sainte Vierge de nous obtenir par le mérite de sa foi, une foi bien vive (8).

(1) « Dicis, credo: fac quod dicis et fides est. »

(2) « Justus autem meus ex fide vivit. » (Hebr. x. 53.)

(3) « Fides sine operibus mortua est. » (xx. 26.)

(4) « Hominem quero. »

(5) « Christianum quero. »

(6) « Aut nomen aut mores muta. »

(7) « Oculos christianorum habete. »

(8) « Domina adauge nobis fidem. »

§ V.

De l'espérance de Marie.

De la foi naît l'espérance : car si Dieu nous conduit par la lumière de la foi à la connaissance de sa bonté et de ses promesses, c'est afin qu'ensuite nous nous élevions par l'espérance au désir de les posséder. Puis donc que Marie eut la vertu d'une excellente foi, elle eut encore la vertu d'une excellente espérance; en sorte qu'elle pouvait dire avec David : « Il est avantageux pour moi de m'attacher à Dieu, et de mettre en lui mon espérance (1). » Marie fut vraiment cette fidèle épouse de l'Esprit-Saint, de laquelle il a été dit : « Quelle est celle qui monte du désert, environnée de délices, appuyée sur son bien-aimé (2)? » Et en effet entièrement détachée de toute affection au monde qui pour elle était un désert, ne mettant sa confiance ni dans les créatures, ni dans ses mérites, uniquement appuyée sur la grâce divine seul fondement de son espérance, elle fit de continuels progrès (3).

(1) « Mibi autem adhærere Deo bonum est et ponere in Deo »
» spem meam. » (Ps. LXXII. 28.)

(2) « Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens in- »
» nixa super dilectum suum? » (Cant. VIII. 5.)

(3) « Ascendit de deserto, scilicet de mundo, quem sic deseruit »
» et tanquam desertum reputavit, et ab ipso omnem suum aver- »
» tit affectum. Innixa super dilectum suum; nam non suis me- »
» ritis, sed ipsius innitebatur gratiæ qui gratiam tribuit. » (Ap.
Cornel. in loc. cit.)

La sainte Vierge prouva combien était grande sa confiance en Dieu, premièrement quand elle s'aperçut que son époux saint Joseph, ne connaissant pas la cause de sa grossesse miraculeuse était dans l'agitation, et pensait à la renvoyer (1). Il y avait bien alors, ce semble, comme nous l'avons remarqué ailleurs, nécessité de découvrir à Joseph ce mystère caché : mais non, elle ne voulut pas faire connaître elle-même la grâce qu'elle avait reçue; elle pensa qu'il était mieux des'abandonner à la divine Providence, se reposant sur Dieu du soin de défendre son innocence et sa réputation. C'est précisément ce que dit Corneille Lapierre, en commentant le passage ci-dessus (2).

Marie montra encore sa confiance en Dieu, lorsque sur le point de mettre son fils au monde, elle se vit à Bethléem exclue même de l'hospitalité accordée aux pauvres et réduite à enfanter dans une étable (3). Elle ne laissa pas échapper une seule plainte en cette occasion, mais s'abandonnant toute entière à Dieu, elle espéra qu'il l'assisterait dans ce besoin. La confiance de la divine Mère en la Providence ne fut pas moins manifeste lorsque avertie par S. Joseph qu'il fallait s'enfuir en Égypte, elle se disposa dans la même nuit à faire un si long voyage dans un pays étranger et inconnu, sans provisions, sans argent, sans autre compagnie que celle de l'enfant Jésus

(1) « Joseph autem voluit occulte dimittere eam. » (Mat. i. 19.)

(2) « Beata Virgo autem noluit ultro secretum hoc Josepho pandere, ne sua dona jactare videretur, sed Dei curæ idipsum resignavit, certissime confidens Deum suam innocentiam et famam tutaturum. »

(3) « Et reclinavit eum in præsepio quia non erat ei locus in diversorio. » (Luc. ii. 7.)

et de son pauvre époux (1). Mais Marie donna encore une plus grande preuve de cette confiance lorsqu'elle demanda à son fils le miracle du vin pour les époux de Cana, puisque sur l'observation qu'elle fit : « Ils n'ont pas de vin (2), » Jésus lui répondit : « Que vous importe à vous et à moi ? mon heure n'est pas encore venue (2). » Néanmoins après cette réponse d'après laquelle il paraissait évident que sa demande était rejetée, se confiant en la divine bonté, elle dit aux gens de la maison de faire ce que son fils leur dirait, parce que la grâce était assurée (3). Et en effet Jésus-Christ fit remplir les vases d'eau, et puis la changea en vin.

Apprenons de Marie quelle doit être notre confiance, principalement quand il s'agit de la grande affaire du salut ; car bien qu'il y faille notre coopération, néanmoins nous ne devons attendre que de Dieu la grâce nécessaire pour y réussir ; et nous devons nous défier entièrement de nos forces, disant avec l'Apôtre : « Je puis tout en celui qui me fortifie (4). »

O ma très-sainte reine, l'Ecclesiastique me dit que vous êtes la mère de l'espérance (5) ; l'Église, que vous êtes l'espérance même (6). Quelle autre espérance irais-je donc chercher ? Après Jésus vous êtes mon espérance ; c'était à ce titre que vous invoquait S. Bernard, et c'est au même

(1) « Qui consurgens accepit puerum, et matrem ejus nocte et secessit in Ægyptum. » (Mat. II. 14.)

(2) « Vinum non habent. »

(3) « Quid mihi et tibi mulier ? nondum venit hora mea. » (Jo. II.)

(4) « Quodcumque dixerit vobis facite. »

(5) « Omnia possum in eo qui me confortat. » (Phil. IV. 15.)

(6) « Mater sanctæ spei. » (XXIV.)

(7) « Spes nostra salve. »

titre aussi que je veux vous invoquer (1). Je veux vous dire toujours avec S. Bonaventure : « O Marie, le salut de ceux qui vous invoquent, sauvez-moi (2). »

§ VI.

De la chasteté de Marie.

Après la chute d'Adam, les sens s'étant révoltés contre la raison, la vertu de la chasteté est pour les hommes la vertu dont la pratique est la plus difficile : « Entre tous les assauts livrés à la vertu, dit S. Augustin, les plus terribles sont ceux auxquels la chasteté est exposée; ce sont des combats de tous les jours, et la victoire est bien rare (3). » Néanmoins loué soit à jamais le Seigneur qui nous à donné en Marie un grand modèle de cette vertu. C'est avec raison, dit le bienheureux Albert-le-Grand, qu'on appelle Marie *Vierge des vierges*, puisque la première, sans le conseil ni l'exemple de personne, elle a offert à Dieu sa virginité, et lui a par-là même offert toutes les vierges qui l'ont ensuite imitée (4). Ainsi l'avait prédit David : « Après elle les vierges seront conduites

(1) « Tota ratio spei mee. »

(2) « O salus te invocantium, salva me. »

(3) « Inter omnia certamina, duriora sunt prælia castitatis, ubi quotidiana est pugna, et rara victoria. »

(4) « Virgo virginum, quæ sine consilio, sine exemplo natus virginitatis Deo obtulit, et per sui imitationem omnes virgines germinavit. » (Mar. p. 29.)

dans le temple du roi (1). » Ce fut, avons-nous dit, sans le conseil ni l'exemple de personne, et nous ne l'avons dit que d'après S. Bernard : « O Vierge, qui vous avait enseigné à plaire au Très-Haut par la virginité, et à mener sur la terre une vertu angélique (2)? Ah! reprend S. Sophrone, Dieu s'est choisi pour mère cette Vierge très-pure, afin qu'elle fût pour tous un exemple de chasteté (3). » Et c'est pour cette raison que S. Ambroise dit de Marie qu'elle leva l'étendard de la virginité (4).

Le Saint-Esprit avait en vue cette pureté de la sainte Vierge quand il comparait sa beauté à celle de la tourterelle (5). Tel est le commentaire d'Aponius sur ce passage des Cantiques. Ce fut encore pour la même raison qu'elle fut comparée au lis (6). Et ici Denys le Chartreux remarque qu'elle est comparée au lis parmi les épines, parce que toutes les autres vierges ont été des épines, ou pour elles-mêmes, ou pour les autres, tandis que la bienheureuse Vierge ne l'a été ni pour les autres, ni pour elle-même. Car elle n'avait qu'à se montrer pour inspirer à tous des pensées et des désirs de pureté (7). C'est ce que confirme S. Thomas : « La beauté de la bienheureuse Vierge

(1) « Adducentur virgines post eam in templum regis. » (Ps. XLIII.)

(2) « Virgo quis te docuit Deo placere virginitate et in terris angelicam ducere vitam? » (Hom. 4. sup. Miss.)

(3) « Christus matrem Virginem elegit ut ipsa omnibus esset exemplum castitatis. » (Ap. Parar. p. 2. c. 4.)

(4) « Quæ signum virginitatis extulit. »

(5) « Pulchræ sunt genere tuæ sicut turturis. » (Cant. I. 2.)

(6) « Sicut liliū inter spinas, sic amica mea inter filias. » (Cant. II. 2.)

(7) « Omnes aliæ virgines spinæ fuerant vel sibi, vel aliis; beata Virgo nec sibi, nec aliis.... Intuentium corda ad castitatem invitabat. »

ne faisait que porter davantage à la chasteté ceux qui la regardaient (1). » S. Jérôme nous assure qu'il croit vraisemblable que S. Joseph dut à la compagnie de la sainte Vierge de conserver sa virginité; et il s'en est expliqué en réfutant l'hérétique Elvidius qui niait la virginité de Marie (2). Un auteur a dit que la bienheureuse Vierge fût si attachée à cette vertu, que pour la conserver elle eût été disposée à renoncer même à la dignité de Mère de Dieu. Or on peut le conclure des paroles mêmes de sa réponse à l'archange : « Comment cela pourra-t-il se faire, puisque je ne connais point d'homme (3). » On peut le conclure surtout des derniers mots qu'elle ajouta à la fin : « Qu'il me soit fait selon votre parole (4). » Car elle faisait bien entendre par-là qu'elle donnait son consentement d'après l'assurance qu'elle deviendrait Mère de Dieu sans autre opération que celle du Saint-Esprit.

S. Ambroise dit que ceux qui sont chastes deviennent des anges (5), selon la parole du Seigneur, mais que les impudiques s'attirent la haine de Dieu comme les démons (6). Or S. Remi assurait que la majeure partie des adultes trouvent dans l'impureté la cause de leur damnation. La victoire sur ce vice est bien rare, avons-nous déjà dit avec S. Augustin : Mais pourquoi rare ? Parce

(1) « Pulchritudo beate Virginis intuentes ad castitatem excitabat. » (Ap. Par. loc. cit.)

(2) « Te dicis Mariam Virginem non permensusse; ego mihi plus vindico, etiam ipsum Joseph virginem fuisse per Mariam. » (Ap. Par. l. cit.)

(3) « Quomodo fiet istud quoniam virum non cognosco? » (Luc. 1.)

(4) « Fiat mihi secundum verbum tuum. »

(5) « Et erunt sicut angeli Dei. » (Mat. xxii.)

(6) « Qui castitatem servavit angelus est, qui perdidit diabolus. »

qu'on ne prend pas les moyens de le vaincre. Ces moyens sont au nombre de trois, comme disent les maîtres de la vie spirituelle avec Bellarmin : le jeûne, la fuite des occasions, et la prière (1).

Par le *jeûne*, il faut entendre la mortification, surtout celle des yeux et de la bouche. La très-sainte Vierge quoiqu'elle fût remplie de la grâce divine, mortifiait néanmoins tellement ses yeux, qu'elle les tenait toujours baissés et ne les fixait jamais sur personne, disent S. Épiphanie et S. Jean Damascène. Dès son enfance, ajoutent-ils, elle était si modeste qu'elle étonnait tout le monde. Aussi S. Luc remarque-t-il que quand elle alla visiter sainte Élisabeth, elle fit grande diligence (2), afin d'être moins exposée à la vue du public. Quant à sa nourriture, Philibert rapporte qu'il fut révélé à un ermite nommé Félix, que Marie enfant ne prenait de lait qu'une fois par jour. Et S. Grégoire de Tours atteste qu'elle jeûna toute sa vie (3). Et certes, dit S. Bonaventure, Marie n'eût jamais reçu tant de grâces, si elle n'eût été extrêmement sobre; car la grâce et la sensualité dans les alimens sont incompatibles (4). Marie en un mot, fut si mortifiée, que c'est d'elle qu'il a été dit : « Mes mains ont distillé la myrrhe (5). »

Le second moyen est la fuite des occasions : Celui qui se donne de garde contre les pièges sera en sûreté (6). »

(1) « Jejunium, periculorum evitatio, et oratio. »

(2) « Abiit in montana cum festinatione. »

(3) « Nullo tempore Maria non jejunavit. »

(4) « Nunquam Mariam tantam gratiam invenisset, nisi cibo temperatissima fuisset; non enim se compatiuntur gratia et gula. »

(5) « Manus mea stillaverunt myrrham. » (Cant. v. 5.)

(6) « Qui autem cavet laqueos securus erit. » (Prov.....)

Dans la guerre des sens, disait S. Philippe de Néri, la victoire est aux poltrons, c'est-à-dire à ceux qui fuient les occasions du péché. Marie faisait son possible pour éviter d'être vue, comme nous l'avons remarqué à l'occasion de sa visite à sainte Élisabeth (1). Un auteur a également remarqué que la sainte Vierge partit de chez sainte Élisabeth avant que celle-ci ne fût accouchée; et on peut le conclure des paroles de l'Évangile où il est dit : « Marie demeura avec elle environ trois mois, et elle s'en retourna dans sa maison. Or le terme d'Élisabeth pour accoucher s'accomplit, et elle mit au monde un fils (2). » Or pourquoi Marie n'attendit-elle pas l'accouchement? si ce n'est pour se dérober aux conversations, et aux visites qui devaient avoir lieu dans cette maison au temps de l'accouchement?

Le troisième moyen est la prière. « J'ai su, dit le sage que je ne pouvais avoir la continence, si Dieu ne me la donnait... je me suis adressé à Dieu, et je lui ai fait ma prière (3). » Or la sainte Vierge révéla à sainte Élisabeth bénédictine qu'elle n'eut aucune vertu sans peine et sans une continuelle prière (4). » S. Jean Damascène dit que Marie qui est pure, aime la pureté, et qu'elle ne peut souffrir les impudiques (5). Mais celui qui a recours à elle sera certainement délivré de ce vice en prononçant seulement son nom avec confiance. Le vénérable P. Jean

(1) « Abiit in montana cum festinatione. »

(2) « Mansit autem Maria cum illa, quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam, Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium. » (Luc. I. 55. 56.)

(3) « Et... scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det... adii Dominum et deprecatus sum illum. » (Sap. VIII. 21.)

(4) « Ap. S. Bon. de V. chr. c. 5. »

(5) « Pura est, et puritatem amans. »

Avila disait que beaucoup de personnes tentées contre la chasteté ont triomphé par une simple aspiration affectueuse à Marie immaculée : O Marie, ô colombe très-pure, combien y en a-t-il qui sont en enfer pour le vice d'impureté ! Faites, ô notre souveraine que dans les tentations nous ayons toujours soin de recourir à vous, et de vous invoquer en disant : « Marie, Marie, secourez-nous. Amen. »

§ VII.

De la pauvreté de Marie.

Notre affectueux Rédempteur, pour nous enseigner à mépriser les biens du monde, voulut être pauvre sur la terre : « C'est pour vous, dit S. Paul, qu'étant riche il s'est fait pauvre, afin que vous pussiez vous enrichir de son indigence (1). » Aussi Jésus-Christ exhortait-il ceux qui voulaient le suivre à vendre tout ce qu'ils avaient et à le donner aux pauvres (2). Marie, sa plus parfaite imitatrice, ne pouvait manquer de suivre son exemple. Le P. Canisius prouve qu'avec l'héritage qui lui était laissé par ses parens, elle aurait pu vivre parfaitement à l'aise, mais qu'elle préféra rester pauvre, ne se réservant qu'une petite part de cet héritage, et distribuant tout le reste en

(1) « Propter vos egenus factus est, cum dives esset, ut illius inopia vos divites essetis. » (II. Cor. VIII. 9.)

(2) « Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus... et veni et sequere me. » (Matth. XIX. 21.)

aumônes au temple et aux pauvres. Plusieurs même veulent que Marie ait fait voeu de pauvreté (1), et l'on sait qu'elle révéla elle-même à sainte Brigitte, que dès le commencement elle avait fait voeu en son cœur de ne jamais rien posséder au monde (2). Les dons reçus des mages ne devaient certainement pas être de peu de valeur ; mais elle distribua tout aux pauvres, comme l'atteste S. Bernard (3). La preuve que la divine mère distribua tous ces dons se tire de ce que, allant au temple, elle n'offrit pas l'agneau, qui d'après le Lévitique (4), était l'offrande des riches, mais les deux tourterelles ou les deux petites colombes, qui étaient l'offrande des pauvres seuls (5). Marie elle-même fit cette révélation à sainte Brigitte : « Tout ce que je pouvais avoir je le donnais aux pauvres, et je ne me réservais qu'un modique entretien (6). »

Par amour pour la pauvreté, elle ne dédaigna pas d'épouser un pauvre artisan, tel que S. Joseph, et de s'entretenir ensuite du travail de ses mains, filant et cousant, ainsi que l'atteste S. Bonaventure. Joignez à cela ce que l'ange dit à sainte Brigitte en parlant de Marie : que les richesses de la terre étaient pour elle plus viles que la

(1) Ap. Parav. p. 2. c. 2.

(2) « A principio vovi in corde meo nihil unquam possidere in mundo. (Lib. 1. c. 10.) »

(3) « Aurum sibi oblatum a Magis non modicum, prout decet, habet eorum regiam majestatem non sibi reservavit sed pauperibus per Joseph distribuit. » (Ap. Par. l. cit.)

(4) « Pro filio... deferet agnum. » (Lev. xii. 6.)

(5) « Et ut darent hostiam secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum. » (Luc. ii. 24.)

(6) « Omnia quæ habere potui dedi indigentibus, nihilque nisi cibum tenuem et vestitum reservavi. » (Rev. l. 1. c. 10.)

boue (1). En un mot elle vécut et mourut pauvre ; car on n'a pas connaissance qu'à sa mort elle ait laissé autre chose que deux mauvaises robes à des femmes qui l'avaient assistée pendant sa vie, comme le rapportent Métaphraste et Nicéphore (2).

Quiconque aime les richesses ne se sanctifiera jamais, disait S. Philippe de Néri, et sainte Thérèse ajoutait : C'est une chose assez juste que celui qui court après des choses perdues se perde lui-même. Au contraire, disait encore la même sainte, la vertu de pauvreté est un bien qui comprend tous les autres. Je dis *la vertu de pauvreté*, laquelle, selon S. Bernard ne consiste pas seulement à être pauvre, mais à aimer la pauvreté (3). C'est pour cela que Jésus-Christ disait : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux (4). » Bienheureux, parce que ceux qui ne veulent autre chose que Dieu, trouvent en Dieu tous les biens, et pour eux la pauvreté est un paradis sur la terre, comme ce l'était pour S. François de pouvoir dire : « Mon Dieu est mon tout (5). » Aimons donc ce bien unique, en qui sont tous les autres biens, c'est S. Augustin qui nous y exhorte (6). Et pour toute prière disons au Seigneur avec S. Ignace : « Accordez-moi seulement de vous aimer et d'être en grâce avec vous, et je suis assez riche (7). » Que si la pauvreté nous

(1) « Mundanæ divitiæ velut lutum sibi vilescabant. »

(2) « Ap. Lant. della vit. di Maria, l. 5. c. 15. »

(3) « Non paupertas, sed amor paupertatis virtus est. »

(4) « Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est regnum cœlorum. » (Matth. v. 3.)

(5) « Deus meus et omnia. »

(6) « Ama unum bonum in quo sunt omnia bona. »

(7) « Amorem tui solum cum gratia tua mihi dones et dives sum satis. »

afflige, consolons-nous par cette pensée que Jésus et sa mère ont été eux-mêmes pauvres comme nous. S. Bonaventure ne doutait pas que ce ne fût une grande consolation (1).

O ma très-sainte mère, vous aviez bien raison de dire que Dieu était votre joie (2). Puisque en ce monde vous n'ambitionnâtes jamais ni n'aimâtes d'autre bien que Dieu seul. O Marie, détachez-moi du monde, et tirez-moi vers vous afin que j'aime cet unique qui seul mérite d'être aimé. *Amen.*

§ VIII.

De l'obéissance de Marie.

Marie, par affection pour la vertu d'obéissance, alors qu'elle répondit au message de S. Gabriel, ne voulut pas se donner d'autre nom que celui de servante du Seigneur (3). Sans doute, dit S. Thomas de Villeneuve, parce que cette fidèle servante, ni par ses œuvres, ni par ses pensées ne contredit jamais le Seigneur, mais se dépouillant de toute volonté propre, vécut toujours et en toutes choses soumise à la volonté divine (4). Elle déclara elle-

(1) « Pauper multum consolari potest de paupertate Mariæ, et de paupere Christo. »

(2) « Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. »

(3) « Ecce ancilla Domini. »

(4) « O vera ancilla quæ neque dicto, neque facto, neque cogitato unquam contradixit Altissimo, nihil sibi libertatis reservans sed per omnia subdita Deo. » (Conc. de Annunc.)

même que Dieu s'était complu dans cette obéissance, quand elle dit : « Il a jeté ses regards sur l'humilité de sa servante (1). » Car l'humilité d'une servante consiste surtout à être toujours disposée à obéir. S. Augustin dit que par son obéissance la Vierge Marie remédia au mal qu'Ève avait causé en désobéissant (2). L'obéissance de Marie fut bien plus parfaite que celle de tous les autres saints, parce que tous les hommes étant enclins au mal par suite de la faute originelle, tous éprouvent de la difficulté à faire le bien, mais il n'en fut pas ainsi de la bienheureuse Vierge. Marie, dit S. Bernardin de Sienne, étant exempte du péché originel, ne rencontrait aucun obstacle quand il fallait obéir à Dieu ; comme une roue libre dans les mouvemens, elle cédait à toutes les impulsions de l'inspiration divine (3). Aussi, suivant le même saint, ne fit-elle autre chose sur la terre que d'observer sans cesse et exécuter aussitôt tout ce qui pouvait plaire à Dieu (4). C'est de Marie qu'il avait été dit : « Mon ame s'est liquéfiée dès que j'ai entendu parler de mon bien-aimé (5). » Et ici Richard ajoute : L'ame de la Vierge était comme un métal fondu, et pouvait prendre à chaque instant toutes les formes qu'il plaisait à Dieu de lui donner (6).

(1) « Respexit humilitatem ancillæ suæ. » (Luc. 1.)

(2) « Sicut Heva inobediens et sibi et universo generi humano causa facta est mortis ; sic et Maria virgo obediens et sibi et universo generi humano facta est causa salutis. » (Ap. Parav. p. 2. c. 11.)

(3) « In beata Virgine nullum fuit omnino retardativum, proinde »
 « rota volubilis fuit secundum omnem Spiritus sancti motum. »
 (T. 3. Ser. 11. a. 2. c. 1.)

(4) « Virgo semper habuit continuum aspectum ad Dei beneplacitum et ferventem consensum. » (T. 2. S. 51. a. 5. c. 2.)

(5) « Anima mea liquefacta est, ut dilectus meus locutus est. »

(6) « Anima mea liquefacta est per incendium charitatis, parata »

Marie fit bien voir en effet, combien elle était disposée à l'obéissance, d'abord lorsque pour plaire à Dieu elle voulut obéir même à l'empereur romain, en faisant le voyage de Nazareth à Bethléem, distance qui était de cinquante milles, et cela en temps d'hiver, quoiqu'elle fût enceinte et si pauvre qu'elle fut contrainte d'accoucher dans une étable. C'est encore avec la même promptitude que sur l'avis de S. Joseph elle se mit en chemin dans la nuit même pour le voyage d'Égypte, voyage bien plus long et plus pénible. Et ici, demande Silveira, pourquoi l'ordre donné d'en haut, de s'enfuir en Égypte, fut-il donné à S. Joseph, et non à la sainte Vierge qui devait bien plus en ressentir la fatigue ? C'est, répond le même auteur, afin de ne pas ôter à la Vierge l'occasion de pratiquer un acte d'obéissance, à quoi elle était toujours si disposée (1). Mais surtout elle donna une preuve d'obéissance héroïque, lorsque pour obéir à la volonté divine elle offrit son fils à la mort, avec un tel courage que selon S. Ildephonse elle eût été disposée à le crucifier elle-même, si les bourreaux eussent manqué (2). Et ceci nous conduit à une réflexion du vénérable Bède dans son commentaire sur S. Luc. Une femme s'étant écriée du milieu de la foule : « Heureux le sein qui vous a porté (3). » Jésus-Christ lui répondit : « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et la pratiquent (2). » Oui, sans doute,

• *instar metalli liquefacti decurrere in omnes modulos divinæ voluntatis.* »

(1) • *Ne Virgini subtrahatur occasio exercendi actum obedientiæ, ad quam erat paratissima.* »

(2) • *Parata enim stetit, si deesset manus percussoris.* » (Ap. Parav. p. 2. c. 12.)

(3) • *Beatus venter qui te portavit.* » (Luc. xi. 27.)

(4) • *Quinimo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.* »

dit le vénérable Bède, Marie fut heureuse en ce qu'elle a été choisie pour devenir la Mère de Dieu, mais elle fut bien plus heureuse en ce qu'elle obéit constamment à la divine volonté (1).

Concluons de là que ceux qui s'attachent à l'obéissance, ne peuvent manquer de plaire singulièrement à Marie. Elle apparut une fois à un religieux franciscain, appelé *Accorso*, dans sa cellule, dans le même moment, comme l'obéissance l'appelaît à se rendre auprès d'un malade pour le confesser, il partit. Étant rentré, il trouva que Marie était encore là qui l'attendait, et elle le loua fort de sa fidélité à l'obéissance. Une autre fois au contraire elle reprit vivement un autre religieux, qui après que la cloche eût donné le signal de se rendre au réfectoire, s'arrêta quelques instans pour s'acquitter de quelques dévotions particulières (2). Dans une autre circonstance, parlant à sainte Brigitte de la sûreté qu'on trouve à obéir à son père spirituel, la sainte Vierge lui dit : « L'obéissance a introduit dans la gloire tous les bienheureux (3). » Et en effet, disait S. Philippe de Néri, Dieu ne demande pas compte des choses faites par obéissance, puisqu'il a dit lui-même : Qui vous écoute, m'écoute, qui vous méprise, me méprise (4). » La Mère de Dieu révéla encore à sainte Brigitte, que par le mérite de son obéissance elle a obtenu de Dieu que tous les pécheurs qui ont recours à elle avec des sentimens de

(1) « Et inde quidem beata quia Verbi incarnandi ministra facta est : sed inde multo beatior quia ejusdem semper amandi custos manebat æterna. » (Cap. XLIX. in Luc.)

(2) « V. il p. March. Diar. della Mad: »

(3) « Obedientia omnes introduxit in gloriam. » (Rev. lib. 6. c. 11.)

(4) « Qui vos audit me audit : et qui vos spernit, me spernit. » (Luc. x. 16.)

repentir soient pardonnés (1). O notre reine, et notre mère, priez Jésus pour nous, obtenez-nous par le mérite de votre obéissance d'être fidèles à suivre en tout sa volonté ainsi que les décisions de nos pères spirituels. *Amen.*

§ IX.

De la patience de Marie.

La terre étant un lieu de mérites, a été justement appelée une vallée de larmes, puisque nous y sommes tous placés pour souffrir, et pour assurer par ces souffrances la vie éternelle à nos âmes, selon la parole du Sauveur (2). Dieu nous a donné la sainte Vierge comme modèle de toutes les vertus, mais spécialement comme exemple de patience. S. François de Sales remarque entr'autres choses, que si Jésus-Christ aux noces de Cana, fit à la sainte Vierge une réponse d'après laquelle il semblait tenir peu de compte de ses prières (3), ce fut précisément pour nous proposer l'exemple de la patience dans sa sainte mère. Mais qu'est-il besoin de chercher? La vie entière de Marie fut un continuel exercice de patience; car, selon la révé-

(1) « Pro obedientia mea tantam potestatem obtinui, quod » nullus tam immundus peccator, si ad me cum emendationis » proposito convertitur, et cum corde contrito, non habebit ve- » niam. »

(2) « In patientia vestra possidebitis animas vestras. » (Luc. xxi. 19.)

(3) « Quid mihi et tibi mulier? »

lation faite à sainte Brigitte, la bienheureuse Vierge vécut toujours parmi les peines : « De même que la rose croît parmi les épines, disait l'ange à Brigitte, ainsi cette auguste Vierge croissait dans ce monde parmi les tribulations (1). » La seule compassion des tourmens du Rédempteur suffit pour la rendre martyre de la patience : et c'est ce qui a fait dire à S. Bonaventure : « Crucifiée elle enfanta le crucifié (2). » Quant à ce qu'elle souffrit d'ailleurs dans le voyage et dans le séjour en Égypte, comme dans tout le temps qu'elle vécut avec son fils à Nazareth, nous nous en occuperons en parlant des douleurs de Marie (3). Mais il suffisait de la seule présence de Marie auprès de Jésus mourant sur le Calvaire pour faire connaître combien constante et sublime fut sa patience (4). Ce fut alors, comme le dit Albert-le-Grand, que par le mérite de sa patience, elle devint notre mère, et nous enfanta à la vie de la grâce (5).

Ainsi, désirons-nous être enfans de Marie? il faut que nous cherchions à l'imiter par la patience. Et quelle chose, dit S. Cyprien, pourrait plus que la patience nous enrichir de mérites en cette vie et de gloire dans l'autre (6)? De même qu'on entoure la vigne d'une haie d'épines pour la protéger, ainsi Dieu entoure de tribulations

(1) « Sicut rosa crescere solet inter spinas, ita hæc venerabilis Virgo in hoc mundo crevit inter tribulationes. » (Serm. Ang. c. 10.)

(2) « Crucifixa crucifixum concepit. »

(3) Tom. VII.

(4) « Stabat juxta crucem Jesu mater ejus. »

(5) « Maria facta est mater nostra, quos genuit filio compatiendo. »

(6) « Quid utilius ad vitam, vel majus ad gloriam quam patientia? »

ses serviteurs, afin qu'ils ne s'attachent pas à la terre (1). C'est donc elle, conclut S. Cyprien, qui nous délivre du péché et de l'enfer (2), c'est la patience qui fait les saints (3); en nous faisant supporter en paix les croix qui nous viennent directement de Dieu, comme la maladie, la pauvreté, etc., aussi bien que celles qui nous viennent des hommes, persécutions, injures, etc. S. Jean vit tous les saints portant en main des palmes, symbole du martyr (4); et cela signifie que tous les adultes qui se sauvent doivent être martyrs ou par l'effusion du sang ou par la patience. Courage, donc, s'écrie S. Grégoire, nous pourrions être martyrs sans tomber sous le fer pourvu que nous ayons la patience (5). C'est-à-dire, selon S. Bernard, pourvu que nous souffrions les peines de cette vie avec résignation et avec joie (6). Oh! combien fructifiera pour nous dans le ciel toute peine soufferte pour Dieu! Et c'est par ce motif que l'apôtre nous anime à souffrir: « Tribulations momentanées et légères, dit-il, nous assurent un poids immense de gloire sans fin (7). » Là-dessus sainte Thérèse a fait une bien belle réflexion quand elle a dit: « Celui qui embrasse la croix ne la sent point. » Et quand elle a dit en un autre endroit: « Dès qu'on s'est résolu à souffrir

(1) « Sepiam viam tuam spinis (Os. II. 6.)... Electorum viæ » spinis sepiuntur. » (S. Greg.)

(2) « Patientia nos servat. »

(3) « Patientia autem opus perfectum habet. » (Jac. I. 4.)

(4) « Post hæc vidi turbam magnam quam dinumerare nemo » poterat... et palmæ in manibus eorum. » (Ap. VII. 9.)

(5) « Nos siue ferro martyres esse possumus, si patientiam cus- » todimus. » (S. Greg.)

(6) « Patienter et gaudenter. » (S. Bern.)

(7) « Momentaneum et leve tribulationis nostræ..... æternum » gloriæ pondus operatur in nobis. » (II. Cor. III. 17.)

frir la peine est finie ! » Or, quand nous sentirons la croix peser sur nous, recourons à Marie qui est appelée par l'Église : *consolatrice des affligés* (1), et par S. Jean Damascène, le remède à tous les maux du cœur (2). Ah ! ma souveraine chérie, vous qui êtes innocente, vous avez souffert avec tant de patience, et moi, coupable, digne de l'enfer, je refuserai de souffrir ? O ma mère, je vous demande aujourd'hui la grâce non pas d'être délivré des croix, mais de les porter avec patience. Pour l'amour de Jésus-Christ, je vous en prie, obtenez-moi de Dieu cette grâce ; n'y manquez pas, c'est de vous que je l'attends.

§ X.

De l'esprit de prière en Marie.

Jamais personne sur la terre n'a pratiqué avec autant de perfection que la sainte Vierge ce grand enseignement du Sauveur : « Il faut toujours prier et ne jamais se lasser (3) » Mieux que tout autre, dit S. Bonaventure, elle nous donne l'exemple et nous prouve la nécessité de cette persévérance dans la prière (4). Il n'y eut, il n'y aura jamais, dit Albert-le-Grand, aucune créature qui après Jé-

(1) « *Consolatrix afflictorum.* »

(2) « *Omnium dolorum cordium medicamentum.* »

(3) « *Opor t semper orare et non deficere.* » (Luc. XVIII. 1.)

(4) « *Maria exemplum dedit, quod oportet sequi, et non deficere.* » (Spec. cap. 4.)

sus-Christ ait possédé la vertu d'oraison en un degré aussi éminent (1).

Premièrement, la prière de Marie fut continuelle et persévérante. Dès le premier instant qu'elle reçut la vie, et avec la vie le parfait usage de la raison, ainsi que nous le dirons dans le discours sur sa naissance, elle commença à prier. Ce fut même pour mieux vaquer à la prière, qu'elle voulut dès son enfance, et à l'âge de trois ans, se renfermer dans le temple comme en un lieu de retraite. Là, outre les heures qu'elle consacrait à la prière, elle se levait chaque nuit, comme elle l'a révélé à sainte Élisabeth, et allait prier devant l'autel (2). C'est encore pour un semblable motif, pour méditer continuellement sur les souffrances de Jésus-Christ, dit Odilon, qu'elle visitait fréquemment le lieu de la naissance du Sauveur, celui de sa passion et celui de sa sépulture (3). En outre, Marie était toujours profondément recueillie dans la prière, exempte de distraction et de toute affection désordonnée (4).

Par suite de cet amour pour la prière, Marie aima tant la solitude, que, comme elle le dit à sainte Brigitte, elle s'abstint dans le temple de communiquer même avec ses parens S. Jérôme, commentant ces paroles d'Isaïe (5) :

(1) « *Virtus orationis in beata Virgine excellentissima fuit.* » (Sup. Miss. 80.)

(2) « *Surgebam semper in noctis medio, et pergebam ante altare templi, et ibi petitiones meas præsentabam.* » (V. ap. S. Bon. de Vit. Chri. cap. 3.)

(3) « *Loca dominicæ nativitatis, passionis, sepulturæ frequenter visitabat.* »

(4) « *Nulla unquam inordinata affectio, distractio mentem Virginis a contemplationis lumine revocavit, nec occupatio ulla exterior.* » (De Laud. Virg. l. 2. art. 8.)

(5) « *Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabit nomen ejus Emmanuel.* » (Isaï. VII. 14.)

« Une vierge concevra , etc. , » dit qu'en hébreu le mot qui est rendu par *vierge* signifie proprement *vierge retirée* ; de sorte que le prophète avait dès-lors prédit l'amour que Marie devait porter à la solitude. Richard dit que ce fut son goût extrême pour la solitude qui lui mérita cette salutation de l'ange : « Le Seigneur est avec vous (1). » Aussi S. Vincent Ferrier assure-t-il que la divine Mère ne sortait jamais de sa maison que pour aller au temple ; et alors elle marchait avec un extérieur composé, tenant toujours les yeux fixés vers la terre (2). C'est pour cela qu'allant visiter Élisabeth elle fit grande diligence (3). Et de là S. Ambroise conclut que les vierges doivent apprendre à éviter de paraître en public. S. Bernard assure que Marie, par affection pour la prière ou pour la solitude, était attentive à fuir les réunions d'hommes et à éviter leurs conversations (4). C'est pourquoi le Saint-Esprit l'a comparée à la tourterelle (5) : car selon l'observation de Vergelle la tourterelle est solitaire, et signifie la vie unitive (6). Aussi la sainte Vierge vécut toujours solitaire en ce monde comme en un désert, et c'est d'elle qu'il fut dit : « Quelle est celle qui monte du désert comme une vapeur légère (7) ? »

(1) « Merito solitudinis quam summe diligebat. »

(2) « Nunquam exibat e domo nisi quando ibat ad templum ; et tunc ibat tota composita, semper habens oculos suos ad terram. » (Serm. in Virg. Nat.)

(3) « Abiit cum festinatione. »

(4) « In proposito erat hominum fugere frequentias, vitare colloquia. »

(5) « Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turtur:s. » (Cant. i. 9.)

(6) « Turtur est solivaga et signat mentis virtutem unitivam. » (Ap. S. Bon. dist. 7.)

(7) « Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula « fumi? » (Cant. III.) Talis ascendit per desertum animam habens « solitariam. » (Abb. Rup.)

Philon a dit que Dieu ne parle aux âmes que dans la solitude (1). Et Dieu lui-même l'avait déclaré par la bouche du prophète Osée : « Je la conduirai dans la solitude, et je parlerai à son cœur (2). » De là cette exclamation de S. Jérôme : « O solitude, dans laquelle Dieu parle familièrement et converse avec ceux qu'il aime (3)! » Oui, sans doute, dit S. Bernard, car la solitude et le silence dont on y jouit forcent l'âme à sortir des pensées de la terre et à méditer les biens du ciel (4). Vierge très-sainte, obtenez-nous l'amour de la prière et de la solitude, afin que détachés de l'affection aux créatures, nous puissions aspirer à Dieu seul et au paradis dans lequel nous espérons vous voir un jour, pour vous louer à jamais et aimer avec vous votre fils Jésus dans les siècles des siècles. Amen.

« Venez à moi, ô vous tous qui m'aimez, et rassasiez-vous de mes fruits (5). » Les fruits de Marie sont ses vertus.

« Vous n'avez jamais eu ni avant ni après vous personne qui vous égale. Seule sans exemple entre toutes les femmes, vous avez été l'objet des complaisances du Christ (6). »

(1) « Dei sermo amat deserta. »

(2) « Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus. » (Os. II. 14.)

(3) « O solitudo in qua Deus cum suis familiariter loquitur et conversatur ! »

(4) « Silentium et a strepitu quies cogit cœlestia meditare. »

(5) « Venite ad me omnes qui concupiscitis me, et a generationibus meis implemini. » (Eccli. xxiv. 25.)

(6) « Nec primam similem visa es nec habere sequentem. Sola sine exemplo placuisti fœmina Christo. » (Sedulius.)

DIVERS HOMMAGES DE DÉVOTION

ENVERS LA MÈRE DE DIEU, AVEC LEURS PRATIQUES.

La reine du ciel est si généreuse et reconnaissante qu'en retour des plus légers hommages de la part de ses serviteurs elle leur rend de grandes choses (1). Pour cela néanmoins deux conditions sont nécessaires : la première, que nous lui offrions nos hommages avec un cœur exempt de péché; autrement Marie nous tiendra le même langage qu'elle tint à un soldat vicieux qui, au rapport de S. Pierre Célestin, présentait chaque jour quelque chose à Marie. Or, un jour qu'il souffrait une faim extrême, la Vierge lui apparut et lui présenta quelques mets exquis, mais dans un vase si sale, qu'il n'eut pas le courage d'en goûter. Je suis, dit alors Marie, la Mère de Dieu, et j'étais venue pour soulager la faim dont vous êtes pressé. Mais dans ce vase, reprit le soldat, je ne saurais y toucher. Et comment donc voulez-vous que j'accepte vos dévotions quand elles me sont offertes avec une ame si horriblement souillée? Il n'en fallut pas davantage pour convertir le soldat : il se fit ermite, vécut trente ans dans le désert, et à sa mort la Vierge lui étant apparue de nouveau le conduisit au ciel.

(1) « Cum sit magnificentissima, solet maxima pro minimis red-
dere. » (Or. 2. de Dorm. Virg.)

Nous avons dit dans la première partie qu'il est impossible, moralement parlant, qu'un serviteur de Marie se damne : mais cela s'entend, avec la condition qu'il vivra sans péché, ou du moins qu'il aura le désir de sortir de son péché ; car alors seulement Marie l'assistera. Si au contraire quelqu'un voulait s'enhardir à pécher par l'espérance que la sainte Vierge le sauvera, il se rendrait, par sa faute, indigne et incapable d'être protégé par Marie.

La seconde condition est de persévérer dans sa dévotion à Marie : « La persévérance seule mérite la couronne (1) », dit S. Bernard. Thomas à Kempis, encore tout jeune, avait coutume chaque jour d'adresser à la Vierge certaines prières. Un jour il y manqua, puis y manqua pendant plusieurs semaines, puis y manqua toujours. Une nuit il vit en songe Marie qui embrassait tous ses compagnons, mais arrivé à lui : « Qu'attends-tu, lui disait-elle, toi qui as renoncé à tes pratiques de dévotion ? retire-toi, tu es indigne de mes embrassemens. Là-dessus Thomas s'éveilla épouvanté, et reprit ses prières accoutumées. Concluons de là que Richard avait bien raison de dire : « Celui qui s'attache à Marie avec persévérance verra son espérance heureusement couronnée, toutes choses lui réussiront à souhait (2). » Mais, comme nul ne peut être assuré de cette persévérance, nul par conséquent ne peut être assuré de son salut jusqu'à la mort. Aussi la grande leçon que Jean Berchmans laissa en mourant à ses frères mérite d'être retenue. Ceux-ci le priaient de leur dire avant de les quitter quel hommage pouvait être le plus agréable à Marie et leur obtenir sa protection ? Il leur répondit : « La

(1) « Perseverantia sola meretur coronam. » (Ep. 129.)

(2) « Qui tenuerit Mariam perseveranter, hic beatus erit in spe. » (L. 2. p. 48.)

moindre chose, pourvu qu'on y mette de la constance (1).» Je vais donc, en terminant, ajouter ici, d'une manière simple et brève, les divers hommages que nous pouvons présenter à Marie pour nous concilier ses bonnes grâces; et ce sera je pense tout ce que j'aurai dit de plus utile dans cet opuscule. Mais je ne recommande pas tant à mon cher lecteur d'embrasser toutes ces pratiques à la fois, que de continuer avec persévérance celles qu'il aura choisies, et de craindre que, s'il vient à les négliger, il ne perde la protection de cette divine mère. Oh! combien qui sont maintenant en enfer, et qui eussent été sauvés, si, ayant une fois commencé d'offrir leurs hommages à Marie, ils eussent continué jusqu'à la fin.

1^{er} HOMMAGE.

De l'*Ave, Maria.*

Cette salutation angélique est infiniment agréable à la sainte Vierge, parce qu'il semble que par-là on lui renouvelle la joie qu'elle ressentit quand S. Gabriel lui annonça qu'elle était devenue la Mère de Dieu; nous devons, dans cette intention, la saluer par l'*Ave Maria*. C'est ce que Thomas à Kempis nous recommande (2); et la Mère de Dieu dit elle-même à sainte Mechtilde qu'on ne

(1) « Quidquid minimum, dummodo sit constans »

(2) « Salutate eam angelica salutatione, quia vocem hanc audit libenter. » (Serm. 21. ad Nov.)

peut mieux faire que de la saluer par l'*Ave Maria*. Qui-conque salue Marie en sera salué à son tour. S. Bernard entendit un jour une statue de la sainte Vierge prendre réellement une voix et lui dire : « Je te salue Bernard (1). » Le salut de Marie, dit S. Bonaventure, ne sera pour nous autre chose que quelque grâce par laquelle elle répond toujours à celui qui la salue (2). La Mère de Dieu pourra-t-elle, ajoute Richard, refuser une grâce à celui qui vient à elle avec l'*Ave Maria* (3)? Marie promet elle-même à sainte Gertrude autant de grâces à l'heure de la mort qu'elle aurait récité d'*Ave Maria*. Le bienheureux Alain assurait qu'à la récitation de l'*Ave Maria*, tandis que le ciel entier est dans la joie, le démon tremble et prend la fuite (4). Et c'est précisément ce que Thomas à Kempis atteste d'après sa propre expérience : le démon lui étant une fois apparu prit aussitôt la fuite dès qu'il entendit les paroles : *Ave Maria* (5).

La pratique de cet hommage consistera 1° à dire chaque jour, matin et soir, en se levant et se couchant, trois *Ave Maria*, la face contre terre, ou du moins à genoux, ajoutant à chaque *Ave Maria* cette courte prière : « Par votre pure et immaculée conception, ô Marie, purifiez mon corps et sanctifiez mon âme. » Demander ensuite à Marie, comme à notre mère, sa bénédiction, comme faisait toujours S. Stanislas; et puis se placer en esprit sous le man-

(1) « Ave Bernarde. » (March. 20. Aug.)

(2) « Libenter nos salutatur cum gratia si libenter salutamus cum »
 » *ave Maria.* » (V. Aurien. aff. scamb. t. 1. c. 6.)

(3) « Si quis veniat ad matrem Domini dicens: *Ave Maria*, num- »
 » *quid poterit ei gratiam denegare?* »

(4) « Cœlum gaudet, Satan fugit cum dico: *Ave, Maria.* »

(5) « Serm. 1. ad nov. »

teau de Marie, la priant de nous garder de tout péché, pendant le jour ou la nuit qui doit suivre. Il est bon d'avoir à cette fin une belle image de la Vierge auprès de son lit.

2° Dire l'*Angelus*, avec les trois *Ave* de coutume, le matin, à midi et le soir. Le premier pape qui attacha une indulgence à cette dévotion fut Jean XXII. Et cela, comme le rapporte le P. Crasset (1), à l'occasion d'un criminel condamné au feu, qui, ayant invoqué Marie la veille de son annunciation, demeura au milieu des flammes sans que ses vêtemens même en fussent endommagés. En dernier lieu, Benoît XIII accorda cent jours d'indulgence à quiconque récite cette prière et au commencement du mois indulgence plénière à quiconque la récite après s'être confessé et avoir communié. Le P. Crasset assure que d'autres indulgences ont été accordées par Clément X à quiconque ajoute à la fin de chaque *Ave Maria* ces mots : *Deo gratias et Maria* (1)!

Autrefois au son des cloches on voyait chacun s'agenouiller pour dire l'*Angelus*. Maintenant quelques-uns auraient honte de le faire. Mais S. Charles Borromée n'avait pas honte lui de descendre de carrosse ou de cheval pour le réciter dans la rue, et même quelquefois les genoux dans la boue. On raconte d'un religieux qui, par paresse, ne s'agenouillait pas au signal de l'*Angelus*, qu'il vit le clocher s'incliner trois fois, et l'entendit lui dire : « Voilà que tu ne fais pas ce que font les créatures inanimées. » On remarquera que dans le temps pascal, ainsi que l'a expliqué Benoît XIV, on récite l'antienne *Regina cœli* au

(1) T. 2. tr. 6. part. 2.

(2) Grâces à Dieu et à Marie.

lieu de l'*Angelus*, et que depuis les vêpres du samedi pendant toute la journée du dimanche l'*Angelus* se dit debout.

5° Saluer la mère de Dieu par l'*Ave Maria* toutes les fois qu'on entend sonner l'horloge. Alphonse Rodriguez saluait Marie à toutes les heures; la nuit, quand l'heure sonnait, les anges venaient l'éveiller afin qu'il n'y manquât pas une seule fois.

4° En sortant de chez soi, et en rentrant, saluer Marie par un *Ave*, afin que dehors et dedans elle nous garde de tout péché; lui baiser chaque fois les pieds, comme le pratiquent les PP. chartreux.

5° Honorer d'un *Ave* toute image de Marie que nous rencontrons. Et, à cette intention, quiconque le pourra, fera placer dans le mur de sa maison quelque belle image de la Vierge, afin qu'elle soit saluée de ceux qui passent dans les rues. A Naples et plus encore à Rome on voit ainsi dans les rues un grand nombre de fort belles images de la Vierge que les personnes pieuses y ont placées.

6° La sainte Église ordonne que toutes les heures cano- niques soient précédées de la salutation angélique, et que par-là aussi se termine l'office; ainsi il serait bien de dire un *Ave Maria* au commencement et à la fin de toutes nos actions : je dis de toutes nos actions, soit spirituelles, comme l'oraison, la confession, la communion, la lecture spirituelle, l'assistance au sermon et semblables; soit temporelles, comme l'étude, les consultations, le travail des mains, le repas, le coucher, etc. Heureuses les actions qui se trouveront ainsi renfermées entre deux *Ave Maria!* Également quand on s'éveille le matin, quand on ferme les yeux pour s'endormir, dans toutes les tenta- tions, dans tous les dangers, dans tous les mouvemens de

colère et occasions semblables , réciter toujours un *Ave Maria*. Mon cher lecteur , suivez cette pratique et vous verrez la grande utilité que vous en retirerez. Faites attention du reste que pour chaque *Ave Maria* il y a vingt jours d'indulgence (1). Le P. Auriemma rapporte (2) que la sainte Vierge promit à sainte Mechtildc une bonne mort , si chaque jour elle récitait trois *Ave Maria* , en l'honneur de sa puissance , de sa sagesse et de sa bonté. En outre , elle dit elle-même à la bienheureuse Jeanne de France que rien ne pouvait lui agréer davantage que l'*Ave Maria* , surtout récité dix fois en l'honneur de ses dix vertus. Voyez à ce sujet le P. Marracci qui cite nombre d'indulgences attachées à ces dix *Ave Maria* (3).

II^e HOMMAGE.

Des Neuvaines.

Les serviteurs de Marie sont pleins d'attention et de ferveur pour célébrer les neuvaines de ses fêtes ; et en retour la sainte Vierge se montre alors pleine de tendresse dans la distribution de grâces sans nombre et toutes spéciales. Sainte Gertrude vit un jour sous le manteau de Marie un groupe nombreux d'ames que l'auguste reine contemplait avec une tendre affection, et il lui fut dit que

(1) « Ap. Viv. de Indulg. ult. »

(2) « Loc. cit. »

(3) Ap. Marracci p. 25.

c'étaient des âmes qui les jours précédens s'étaient préparées par des exercices de piété à la fête de l'Assomption. Les exercices qu'on peut faire dans les neuvaines sont les suivans :

1° Faire l'oraison mentale matin et soir, avec la visite au très-saint sacrement, et y joindre neuf fois *Patcr, Ave, Gloria Patri.*

5° Faire trois visites à Marie devant quelqu'une de ses images, remerciant le Seigneur des grâces qui lui ont été accordées; et demander chaque fois à la Vierge quelque grâce spéciale; et dans quelqu'une de ces visites lire la prière que nous donnerons après chacune de ses fêtes.

5° Faire plusieurs actes d'amour, au moins cent ou cinquante chaque fois à Marie et à Jésus, puisque nous ne pouvons rien faire qui lui soit plus agréable que d'aimer son fils, d'après ce qu'elle dit elle-même à sainte Brigitte : « Si vous voulez vous attacher à moi, aimez mon fils Jésus (1). »

4° Lire chaque jour de la neuvaine pendant un quart d'heure quelque livre qui traite de ses gloires.

5° Pratiquer quelque mortification extérieure telle que le cilice, la discipline ou autre semblable; jeûner ou même s'abstenir à table du moins en partie de fruits ou d'autres mets que l'on aime; mâcher aussi des herbes amères; et ensuite aux vigiles des fêtes, jeûner au pain et à l'eau; mais toutes ces choses avec la permission du père spirituel. Mais les meilleures mortifications à pratiquer dans ces neuvaines sont les mortifications intérieures, comme de s'abstenir de voir et d'entendre par curiosité, vivre retiré, observer le silence, obéir, ne pas répondre avec impa-

(1) « Si te mihi vis devincire, ama filium meum Jesum. »

tience, supporter les contradictions, et choses semblables, qui peuvent se pratiquer avec un moindre risque de vaine gloire et un plus grand mérite; pour celles-là on n'a pas besoin de l'autorisation du directeur. L'exercice le plus utile sera de se proposer au commencement de la neuvaine l'amendement de quelque défaut auquel on est le plus sujet. Ainsi il sera bon dans chacune des trois visites conseillées ci-dessus, de demander pardon des chutes passées, renouveler le ferme propos de n'y plus retomber et implorer l'assistance de Marie. L'hommage le plus cher à Marie est d'imiter ses vertus; ainsi outre ce que nous venons de dire, on fera bien dans chaque neuvaine de se proposer quelque vertu spéciale de Marie, qui paraîtra la mieux appropriée au mystère de la fête. Par exemple, à la fête de la *Conception*, se proposer la pureté d'intention; à celle de la *Nativité*, le renouvellement de l'esprit intérieur, et le commencement d'une vie fervente; à celle de la *Présentation*, le détachement de quelque chose à quoi nous nous sentons plus attachés; à l'*Annonciation* l'humilité qui fait supporter les défauts, etc.; à la *Visitation*, la charité envers le prochain, soit en faisant l'aumône, soit du moins en priant pour les pécheurs; à la *Purification*, l'obéissance aux supérieurs; enfin à l'*Assomption*, pratiquer le détachement, faire tout dans l'intention de se préparer à la mort et régler sa conduite comme si chaque jour devait être le dernier de la vie. De cette manière les neuvaines seront d'une grande utilité.

6° Outre la communion au jour de la fête, on fera bien de demander encore au père spirituel qu'il l'accorde plusieurs autres fois dans la neuvaine. Le P. Segneri disait que nous ne pouvons mieux honorer Marie que par Jé-

sus. Et Marie elle-même a révélé à une sainte ame (1), qu'on ne pouvait lui offrir rien de plus agréable que la sainte communion, parce que Jésus-Christ y recueille dans les ames le fruit de sa passion; aussi la sainte Vierge ne paraît-elle rien tant désirer de la part de ses serviteurs que la communion, puisqu'elle leur dit : « Venez, mangez de mon pain, et buvez le vin que j'ai préparé pour vous (2). »

7° Enfin, le jour de la fête, après la communion, il faut se dédier au service de cette divine Mère, et lui demander la grâce de la vertu qu'on s'est proposée dans la neuvaine, ou bien quelque autre grâce spéciale. Il sera bon également de choisir tous les ans entre les fêtes de la Vierge celle qui réveille davantage notre dévotion, et notre affection pour Marie, et à l'occasion de cette fête, faire une préparation particulière pour nous consacrer de nouveau et d'une manière plus spéciale à son service, la déclarant notre souveraine, notre avocate et notre mère (3). Nous lui demanderons alors pardon de la négligence à la servir l'année précédente, et nous lui promettrons une plus grande fidélité pour l'année qui va suivre. Enfin nous la prions de nous accepter pour ses serviteurs, et de nous obtenir une sainte mort.

(1) Crasset. t. 2. trat. 6. part. 6.

(2) « Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod misculi vobis. »

(3) Vous trouverez à la fin du livre deux formules de cette consécration, l'une pour une seule personne, l'autre pour une famille entière.

III^e HOMMAGE.

Du Rosaire et de l'Office.

On sait que la dévotion du très-saint rosaire a été révélée à S. Dominique par la sainte Vierge elle-même. Un jour que le saint était plongé dans l'affliction et se plaignait à Marie des hérétiques albigeois, qui dans ces temps-là faisaient beaucoup de mal à l'Église, elle lui dit : « Ce terrain sera toujours stérile jusqu'à ce que la pluie y tombe. » S. Dominique comprit alors que cette pluie était la dévotion du rosaire qu'il devait publier. En effet, le saint alla prêcher en tous lieux cette dévotion; elle fut embrassée par tous les catholiques à tel point, qu'aujourd'hui il n'est pas de dévotion plus en usage parmi les fidèles de tout rang que celle du très-saint rosaire. Que n'ont pas dit les hérétiques modernes, Calvin, Bucer et autres pour la discréditer? mais on connaît trop les grands avantages que le monde entier a retiré de cette excellente dévotion. Combien qui par le moyen de cette pratique ont été délivrés du péché! combien qui ont été conduits à une vie sainte! combien qui ont fait une bonne mort et maintenant sont sauvés! On peut lire tous les ouvrages qui en parlent; mais qu'il suffise de savoir que cette dévotion a été approuvée par l'Église, et que les souverains pontifes l'ont enrichie d'indulgences. Toute personne qui récite la troisième partie du rosaire, gagne une indulgence de soixante et dix mille années, ceux qui le récitent en

entier quatre-vingt mille , et plus encore si on le récite devant la chapelle du rosaire. Benoît XIII en dernier lieu attacha au rosaire pour quiconque en récite au moins un tiers sur un chapelet béni par les dominicains , toutes les indulgences qui sont attachées au chapelet de sainte Brigitte , c'est-à-dire cent jours pour tout *Ave Maria* et *Pater noster* que l'on récite. De plus ceux qui récitent le rosaire gagnent l'indulgence plénière dans toutes les fêtes principales de Marie , de la sainte Église , ainsi que des saints de l'ordre de S. Dominique , pourvu qu'on visite leurs églises après s'être confessé et communiqué. Mais on remarquera que tout cela s'entend uniquement des personnes inscrites dans le livre du rosaire ; celles-là gagnent encore pour le jour où elles s'inscrivent après s'être confessées et avoir communiqué une indulgence plénière ; et si elles portent le rosaire , une indulgence de cent ans ; enfin si elles font l'oraison mentale demi-heure par jour , une indulgence de sept ans chaque fois qu'elles la font , et une indulgence plénière au commencement du mois.

Or , pour gagner les indulgences attachées à la récitation du rosaire , il faut en même temps méditer les mystères de chaque dizaine tels qu'ils sont indiqués dans plusieurs ouvrages ; et si quelqu'un ne les savait pas , il suffirait de méditer quelque'un des mystères de la passion de Jésus-Christ , comme la flagellation , la mort , etc. Il faut ensuite réciter le rosaire avec dévotion , et à ce sujet on remarquera ce que la sainte Vierge elle-même dit à la bienheureuse Eulalie , savoir , que cinq dizaines récitées posément et avec dévotion , lui étaient plus agréables que quinze récitées à la hâte et avec moins de dévotion. Ainsi , on fera bien de réciter le rosaire à genoux , et devant quelque image de la sainte Vierge ; comme aussi de faire au

commencement de chaque dizaine un acte d'amour à Jésus et à Marie, en leur demandant quelque grâce. On remarquera en outre qu'il vaut mieux réciter le rosaire en commun que de le réciter seul.

Quant au petit office de la Vierge qu'on dit avoir été composé par S. Pierre Damien, Urbain II a accordé beaucoup d'indulgences à ceux qui le récitent; et la sainte Vierge a montré plusieurs fois combien cette dévotion lui est agréable, ainsi qu'on peut le voir dans le père Auriemma (1). Elle aime aussi beaucoup les litanies, auxquelles sont attachés deux cents jours d'indulgence pour chaque fois qu'on les dit; l'hymne *Ave maris stella*, qu'elle prescrivit à sainte Brigitte de réciter chaque jour, et par-dessus tout le cantique *Magnificat*, puisque dans ce cantique nous la louons avec les mêmes paroles par lesquelles elle loue Dieu.

IV^e HOMMAGE.

De Jeûne.

Il est un grand nombre d'entre les serviteurs de Marie, qui les jours de samedi et aux veilles de ses fêtes, ont coutume de lui offrir un jeûne au pain et à l'eau. On sait que le samedi est un jour consacré par l'Église en l'honneur de la Vierge, parce que ce jour-là, dit S. Bernard elle de-

(1) Lib. 1. c. 8.

meura inébranlable dans sa foi après la mort de son fils (1). C'est pour cela que les serviteurs de Marie ne manquent jamais en ce jour de lui offrir quelque hommage particulier, mais principalement le jeûne au pain et à l'eau, selon la pratique de S. Charles Borromée, du cardinal de Tolède, et d'un grand nombre d'autres; et même l'évêque de Bamberg, Nittard, ainsi que le père Joseph Arriaga de la compagnie de Jésus, passaient le samedi sans prendre aucune nourriture.

Out aux grâces signalées dont la Mère de Dieu a favorisé ceux qui lui ont offert ce pieux hommage, on peut les lire dans le père Auricemma (2). Qu'il nous suffise entre toutes les autres de citer la miséricorde dont fut l'objet ce chef de brigands, qui par cette dévotion mérita encore de vivre après même qu'on lui eût coupé la tête. Ce misérable était en état de péché mortel, et il put ainsi se confesser avant de mourir. Après s'être confessé il déclara que la sainte Vierge lui avait conservé la vie à cause de son jeûne du samedi, et il expira aussitôt après (3). Ainsi, offrir à Marie un jeûne tous les samedis, devrait paraître peu de chose à ceux qui prétendent témoigner une dévotion spéciale à Marie, et surtout à ceux qui déjà auraient mérité l'enfer. Je soutiens que celui qui pratique cette dévotion sera difficilement damné; non pas néanmoins que, si la mort le surprend en état de péché mortel, la sainte Vierge doive faire un miracle pour le sauver, comme il advint à ce brigand; ce sont là des prodiges

(1) « Per illud triste sabbatum stetit in fide: propterea aptissime sancta Ecclesia diem sabbati per totum anni circulum celebrare consuevit. » (Cap. 2 de Pass.)

(2) P. Auricemma. t. 1. c. 17.

(3) Ap. Auricem. loc. cit.

de la divine miséricorde qui ont lieu bien rarement, et sur lesquels il y aurait folie de fonder l'espoir de son salut éternel ; mais je dis que celui qui offrira cet hommage à la Mère de Dieu obtiendra facilement par elle la persévérance dans la grâce divine et une bonne mort. Tous les frères de notre petite congrégation, au moins ceux qui peuvent le faire, jeûnent au pain et à l'eau en l'honneur de Marie; ceux, ai-je dit, qui peuvent le faire : car si quelqu'un était pour cause de santé dans l'impossibilité de pratiquer ce jeûne, on lui dirait de se contenter le samedi d'un seul mets, ou d'observer le jeûne ordinaire, ou même de s'abstenir de fruits ou d'autres alimens à son goût. Il faut le samedi rendre à Marie des hommages particuliers, faire la communion, ou du moins entendre la messe, visiter quelque image de la Vierge, porter le cilice, etc. Mais du moins les veilles des sept fêtes de Marie, ceux qui lui sont dévoués auront soin de lui offrir ce jeûne au pain et à l'eau, ou de l'honorer de toute autre manière le mieux qu'il leur sera possible.

V^o HOMMAGE.

De la visite aux images de Marie.

Le père Segneri dit que le démon n'a pu mieux faire pour se consoler des pertes qu'il a essuyées par l'extinction de l'idolâtrie, que de persécuter les saintes images par le moyen des hérétiques. Mais la sainte Église les a défendues jusqu'à l'effusion du sang ; et la mère de Dieu a montré

même par des prodiges combien elle agrée le culte et les visites rendues à ses images. S. Jean Damascène eut la main coupée pour avoir défendu de sa plume les images de Marie, mais sa protectrice la lui rendit miraculeusement. Le père Spinelli raconte qu'à Constantinople tous les vendredis après vêpres, un voile qui était devant l'image de Marie, s'ouvrait de lui-même et qu'il se refermait aussi de lui-même aussitôt après les vêpres du samedi. S. Jean de Dieu vit pareillement une fois un voile tendu devant une image de la sainte Vierge s'ouvrir de lui-même, en sorte que le sacristain croyant que le saint était un voleur, voulut lui donner un coup de pied, mais son pied demeura paralysé.

Aussi tous les serviteurs de Marie ont-ils coutume de visiter fréquemment et en grande dévotion les images et les églises consacrées en son honneur. Ce sont là vraiment, dit S. Jean Damascène, les cités de refuge où nous trouvons moyen d'échapper aux tentations et aux châtimens mérités par nos fautes. S. Henri, empereur, quand il entrait dans une ville, allait avant toute chose visiter quelque église de la Vierge. Le père Thomas Sanchez ne rentrait jamais à la maison sans avoir d'abord visité quelque église de Marie. Que ce ne soit donc pas pour nous une chose pénible de visiter chaque jour notre reine dans quelque église ou chapelle, ou dans notre propre maison : il serait bon d'avoir à cette fin chez nous dans l'endroit le plus solitaire, un petit oratoire avec l'image de Marie, qu'on aurait soin d'entourer de tentures, de fleurs, de chandèles ou de lampes, et devant laquelle on réciterait les litanies, le rosaire, etc. C'est dans cette intention que j'ai composé un petit livret déjà réimprimé huit fois, pour la visite à faire chaque jour du mois tant au saint-sacre-

ment qu'à la bienheureuse Vierge. Un serviteur de Marie pourrait encore faire célébrer avec solennité dans une église ou chapelle quelque-une de ses fêtes, et la faire précéder d'une neuvaine avec exposition du très-saint-sacrement, et même des instructions.

Mais il sera bon de rappeler ici le fait que raconte le père Spinelli dans les *Miracles de Marie*, n° 65. En l'année 1611, la veille de la Pentecôte, il y avait grand concours de peuple à la célèbre chapelle de Marie *in Montevergine* ; mais cette multitude ayant profané la fête par des bals, des débauches et des indécences, on vit tout-à-coup un incendie éclater dans l'hôtel où ils étaient, en sorte qu'en moins d'une heure et demie tout fut réduit en cendre, et il y périt plus de quinze cents personnes : cinq seulement survécurent, et déposèrent avec serment avoir vu la mère de Dieu elle-même, qui avec deux torches ardentes allait mettre le feu à l'édifice.

En conséquence, je prie autant qu'il est en moi les serviteurs de Marie, de s'abstenir eux-mêmes et d'engager aussi les autres à s'abstenir d'aller dans ces oratoires de Marie au temps des fêtes, car à ces époques il en revient plus d'avantages à l'enfer que d'honneur à la divine Mère. Quiconque a cette dévotion doit aller les visiter dans les temps où il n'y a pas de concours.

VI^o HOMMAGE.

Du Scapulaire.

De même que les hommes tiennent à honneur d'avoir des gens qui portent leur livrée, ainsi la très-sainte Vierge aime à voir ses serviteurs porter son scapulaire ; ce doit être un signe qu'ils se sont consacrés à son service, et qu'ils appartiennent à la famille de la Mère de Dieu. Les hérétiques modernes tournent en ridicule cette dévotion comme de coutume ; mais la sainte Église l'a approuvée par un grand nombre de bulles et d'indulgences. Le père Crasset (1) et Lezzana (2) parlant du scapulaire des carmes, disent que vers l'an 1251, la sainte Vierge apparut au bienheureux Simon Stoch, Anglais de nation, et que lui donnant son scapulaire elle lui dit que ceux qui le porteraient seraient à l'abri de la damnation éternelle. Voici ces propres paroles : « Recevez, mon fils bien-aimé, ce scapulaire de votre ordre : c'est le signe de ma confraternité ; privilège personnel pour vous et pour tous les carmes : celui qui à sa mort s'en trouvera revêtu n'aura point à craindre le feu éternel (1). » En outre, le père Crasset raconte que Marie étant apparue une autre fois au pape Jean XXII, lui ordonna de faire savoir à tous ceux qui porteraient ce scapulaire qu'ils seraient délivrés du pur-

(1) T. 2. tr. 6. part. 4.

(2) In Mar. c. 5. n. 10.

gatoire le samedi après leur mort, ainsi que ce même pontife le déclara textuellement dans sa bulle confirmée depuis par Alexandre V, par Clément VII et d'autres papes, comme on peut le voir dans l'ouvrage déjà cité du père Crasset. Or, d'après ce que nous avons remarqué dans la première partie, Paul V donne à entendre la même chose, et semble expliquer les bulles des papes ses prédécesseurs ; car il prescrit dans sa bulle les conditions à observer pour gagner les indulgences attachées à cette pratique ; savoir, l'observance de la chasteté, chacun selon son état, et la récitation du petit office de la Vierge : il avertit ceux qui ne peuvent le réciter d'observer au moins les jeûnes de l'Église, et de s'abstenir de manger de la viande le mercredi.

Les indulgences attachées au scapulaire des carmes, comme aussi à ceux des douleurs de Marie, de la merci, et surtout de la conception, sont sans nombre, quotidiennes et plénières, pour le temps de la vie et pour le moment de la mort. Quant à moi, j'ai voulu prendre tous ces scapulaires. On saura surtout qu'au scapulaire de l'immaculée conception, qui est béni par les pères Théatins, outre beaucoup d'indulgences particulières, sont attachées toutes les indulgences accordées à quelque ordre religieux, à quelque lieu de dévotion, à quelque personne que ce soit. Et particulièrement en récitant six fois *Pater, Ave, et Gloria patri*, en l'honneur de la très-sainte Trinité et de Marie immaculée, on gagne chaque fois toutes les indulgences de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem et de Galice, qui se montent à 533 indulgences plénières, sans parler des indulgences partielles qui sont innombrables. Tous ces détails sont tirés d'une feuille imprimée par les pères Théatins eux-mêmes.

VII^e HOMMAGE.

De l'affiliation aux congrégations de Marie.

Il en est qui désapprouvent les congrégations en disant qu'elles deviennent quelquefois une source de procès et que plusieurs n'y entrent que par des vues humaines. Mais de même qu'on ne condamne pas les églises et les sacremens, sous prétexte que beaucoup de gens en abusent, ainsi on ne doit pas non plus condamner les congrégations. Les souverains pontifes au lieu de les condamner les ont approuvées avec de grands éloges, et les ont enrichies d'indulgences. S. François de Sales (1), dans son *introduction*, exhorte instamment les séculiers à entrer dans les congrégations. Que ne fit pas S. Charles Borromée pour les établir et les multiplier ? Dans ses synodes il engage positivement les confesseurs à presser leurs pénitens d'y entrer (2), et c'est avec raison, car ces congrégations, et surtout celles de la sainte Vierge, sont comme autant d'arches de Noë, dans lesquelles les pauvres séculiers trouvent un refuge contre le déluge de péchés et de tentations dont le monde est inondé. Nous mêmes par la pratique des missions nous avons très-bien reconnu l'utilité des confréries. Régulièrement parlant, on trouve plus de

(1) *Introd. à la vie dév.* p. 2. c. 15.)

(2) « Confessor pro viribus suadebit, ut alieni societati peccantes ascribantur. » (*Art. Med.* t. 1. c. 6. 58.)

péchés dans un seul homme qui ne va point à la congrégation que dans vingt qui la fréquentent. On peut dire que la congrégation est cette tour de David d'où pendent mille boucliers, l'armure des forts (1). Et telle est la raison pour laquelle les congrégations produisent de si grands fruits, c'est que les congréganistes y recueillent grand nombre de moyens de défense contre l'enfer, et y trouvent pour conserver la grâce divine des pratiques dont l'usage est bien difficile aux séculiers hors des congrégations.

En premier lieu, un des moyens pour se sauver est de penser aux maximes éternelles : « Pensez à votre fin et vous ne pécherez jamais (2). » Et s'il y en a tant qui se perdent c'est qu'ils n'y pensent pas (3). Mais ceux qui vont à la congrégation trouvent un moyen de se recueillir, pour y penser, dans les méditations, les lectures, et les sermons qu'ils y entendent. « Mes brebis entendent ma voix (4). »

En second lieu, pour se sauver il est nécessaire de se recommander à Dieu : « Demandez et vous recevrez (5). » Or, c'est ce que font continuellement les membres des confréries, et Dieu les exauce plus facilement, puis qu'il a dit lui-même qu'il accorde bien volontiers ses grâces aux prières faites en commun. « Si deux d'entre vous s'unissent sur la terre, tout ce qu'ils auront demandé, mon

(1) « Turris David mille clypei pendent ex ea omnis armatura » fortium. » (Cant. iv. 4.)

(2) « Memorare novissima tua et in æternum non peccabis. »

(3) « Desolatione desolata est omnis terra quia nullus est qui » recogitet corde. » (Serm. xii. 11.)

(4) « Oves meæ vocem meam audiunt. » (Jo. x. 27.)

(5) « Petite et accipietis. » (Jo. xvi. 24.)

Père le leur accordera (1). » Sur quoi S. Ambroise fait cette réflexion : « Beaucoup d'hommes faibles, réunis ensemble deviennent puissans : et il est impossible que les prières d'une nombreuse réunion ne soient pas exaucées (2). »

En troisième lieu, dans la congrégation il est plus facile de fréquenter les sacremens, soit à cause des réglemens auxquels on est soumis, soit à cause des exemples qu'on reçoit de la part des autres frères. Or, par les sacremens on obtient plus facilement la persévérance dans la grâce divine : car le saint concile de Trente a déclaré que la communion est comme un antidote par lequel nous sommes délivrés de nos fautes journalières, et nous sommes préservés du péché mortel (3).

En quatrième lieu : outre les sacremens il y a dans les confréries une foule de pratiques de mortification, d'humilité, de charité, envers les confrères malades et les pauvres. Or, il serait bon que dans toutes les confréries on introduisît ce saint usage d'assister les pauvres malades du pays.

Ce serait encore une chose bien profitable d'introduire en l'honneur de la Mère de Dieu la *congrégation secrète* des confrères les plus fervens. Je veux indiquer ici brièvement les exercices qu'on a coutume de pratiquer dans ces *congrégations secrètes*. 1° On fait une demi-heure de lecture. 2° On dit vêpres et complies du Saint-Esprit. 3° Les lita-

(1) « Si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re » quacumque petierint, fiet illis a patre meo. » (Mat. xviii. 19.)

(2) « Multi minimi, dum congregantur unanimes fiunt magni ; » et multorum preces impossibile est non audiri. »

(3) « Tanquam antidotum quo liberamur a culpis quotidianis » et a peccatibus mortalibus præservemur. » (Sess. 13. c. 2.)

nies de la sainte Vierge, et alors les confrères désignés font quelque acte de mortification, comme de tenir la croix sur leurs épaules, et choses semblables. 4° On fait un quart-d'heure de méditation sur la passion de Jésus-Christ. 5° Chacun s'accuse des fautes commises contre la règle, et reçoit la pénitence du directeur. 6° Un frère désigné lit le *bouquet* des mortifications pratiquées dans la semaine précédente, et ensuite on annonce les neuvaines qui se présentent à cette époque, etc. Enfin on prend la discipline pendant la durée d'un *Miserere* et d'un *Salve Regina*, et chacun baise les pieds du crucifix placé au pied de l'autel. Quant au règlement, chaque confrère devrait 1° Faire chaque jour l'oraison mentale. 2° La visite au très-saint sacrement et à la Vierge. 3° L'examen de conscience le soir. 4° La lecture spirituelle. 5° Éviter les jeux et les conversations du monde. 6° Fréquenter la communion et embrasser la pratique de quelques mortifications comme la chaîne, la discipline, etc. 7° Recommander chaque jour à Dieu les âmes du purgatoire et les pécheurs. 8° Enfin si un confrère venait à tomber malade, tous les autres seraient tenus de le visiter. Mais revenons à notre sujet.

On a déjà dit de quelle utilité il est pour le salut de servir la Mère de Dieu, et les confrères font-ils autre chose que la servir dans la congrégation? Là que de louanges ils donnent à Marie? que de prières ils lui présentent! là dès le principe ils se consacrent à son service, la choisissant d'une manière toute spéciale pour leur patronne et mère: ils s'inscrivent sur le livre des fils de Marie; et comme ils ont voulu être ainsi des fils et des serviteurs distingués de Marie, elle les traite ensuite avec distinction et les protège pendant la vie et à la mort. En sorte qu'un

confrère peut dire qu'en entrant dans la congrégation il a reçu tous les biens (1).

Tout confrère doit donc se proposer deux choses : la première est l'intention, c'est-à-dire n'aller à la congrégation dans aucune autre vue que de servir Dieu et sa sainte mère, et de sauver son âme. La seconde est de ne pas s'absenter de la congrégation pour affaires séculières aux jours prescrits, car il y va pour traiter de l'affaire la plus importante qui puisse l'occuper sur la terre, l'affaire de son salut éternel. Il aura soin en outre d'attirer à la congrégation tous ceux qu'il pourra, et particulièrement d'y faire rentrer les confrères qui l'auraient quittée. Oh ! de quels terribles châtimens le Seigneur a puni ceux qui ont abandonné la congrégation de la Vierge ! A Naples un confrère l'avait quittée, et comme on l'exhortait à y rentrer, il répondit : « J'y rentrerai, quand on m'aura rompu les jambes et coupé la tête. » Ces paroles furent une prophétie. Peu de temps après, ses ennemis lui rompirent effectivement les jambes et lui coupèrent la tête (2). Au contraire les confrères persévérans sont, grâce à Marie, pourvus de tous les biens temporels et spirituels (3). On peut lire dans le P. Auriemma (4) les faveurs spéciales que Marie procure aux congréganistes pendant la vie et à la mort, mais surtout à la mort. Le P. Crasset raconte (5) qu'en 1486 un jeune homme étant sur le point de mourir, s'endormit, et que s'étant éveillé il dit à son confesseur : O mon père, j'ai été en grand danger de me voir damné,

(1) Ap. Sarn. de Congr. p. 1.

(2) « Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus. » (Prov. xxxi. 21.)

(3) P. Aur. to. 2. c. 4.

(4) To. 2. p. 5.

mais la sainte Vierge m'a délivré. Les démons ont présenté mes péchés devant le tribunal de Dieu, et ils se préparaient déjà à me traîner en enfer, mais la sainte Vierge est venue et leur a dit : « Où conduisez - vous ce jeune homme? quel droit avez-vous sur un de mes serviteurs, qui m'a si long-temps servi dans ma congrégation? » A ces mots le démons se sont enfuis; et c'est ainsi que j'ai été sauvé d'entre leurs mains. Le même auteur rapporte ensuite qu'un autre congréganiste également à l'article de la mort eut à soutenir un grand combat contre l'enfer : mais ayant remporté la victoire, il s'écria transporté de joie : « Oh! que c'est un grand bien d'avoir servi Marie dans sa congrégation ! » Et il mourut ainsi pleinement consolé. Ajoutons avec le même auteur qu'à Naples le duc de Popoli disait à son fils en mourant : Mon fils, sachez que le peu de bien que j'ai fait, je reconnais le devoir à ma congrégation ; je ne puis donc vous laisser de meilleur héritage que la congrégation de Marie. J'estime plus l'avantage d'avoir été congréganiste que duc de Popoli.

VIII^e HOMMAGE.

Des aumônes en l'honneur de Marie.

Les serviteurs de Marie ont coutume de faire des aumônes en l'honneur de cette divine mère, et cela particulièrement les jours de samedi. S. Grégoire parle dans ses dialogues d'un pieux cordonnier, appelé Deus-dedit, qui distribuait aux pauvres chaque samedi ce qu'il gagnait

dans la semaine : de sorte qu'une autre sainte personne vit dans une vision un palais somptueux , que Dieu préparait dans le ciel à ce serviteur de Marie , et auquel on ne travaillait que les jours de samedi. Également S. Gérard , mais n'importe en quel temps, ne refusait jamais rien de ce qui lui était demandé au nom de Marie. Le P. Martin Guttiérez de la compagnie de Jésus en faisait autant , et en retour il put assurer qu'il n'avait jamais demandé aucune grâce à Marie sans l'obtenir. Ce serviteur de la divine mère ayant été tué par les huguenots , elle apparut à ses compagnons avec quelques vierges , par lesquelles elle fit envelopper le corps d'un linceul et l'enleva (1). S. Ebrard , évêque de Salzbourg , suivait la même pratique , et c'est pour cela qu'un saint religieux le vit semblable à un enfant entre les bras de Marie , qui lui disait : « Voici mon fils Ebrard qui ne m'a jamais rien refusé (2). » Alexandre de Halès en faisait autant ; et un frère convers de l'ordre de S. François lui ayant demandé au nom de Marie de consentir à se faire franciscain , il renonça au monde et entra dans cet ordre (3). Que les serviteurs de la Vierge ne refusent donc pas de donner chaque jour quelque aumône en son honneur et de l'augmenter les jours de samedi. Que du moins, s'ils ne peuvent faire autre chose, qu'ils fassent quelque bonne œuvre au nom de Marie , comme d'assister les malades , de prier pour les pécheurs , et pour les âmes du purgatoire , etc. Les œuvres de miséricorde sont infiniment agréables à cette mère de miséricorde.

(1) Ap. P. Pepe. to. 5. lez. 235. in fin.

(2) « Hic est filius meus Eberardus qui nihil mihi unquam negavit. »

(3) P. Auriem. to. 1. c. 12.

IX^e HOMMAGE.

Recourir fréquemment à Marie.

De tous les hommages que nous pouvons offrir à notre mère, je soutiens qu'aucun ne lui agréé autant que de recourir souvent à son intercession, en lui demandant assistance dans tous nos besoins particuliers, comme de prendre ou donner conseil, dans nos périls, dans nos peines, dans nos tentations, et surtout dans les tentations contre la pureté. La divine mère nous délivrera certainement alors si nous recourons à elle en lui adressant la prière : *Sub tuum*, etc., ou *l'Ave Maria*, ou même seulement en invoquant le saint nom de *Marie*, qui a une vertu toute particulière contre les démons. Le bienheureux Santi, franciscain, dans une tentation d'impureté eut recours à Marie, et la Vierge lui apparaissant aussitôt lui posa la main sur la poitrine et le délivra. Il est bon également en pareil cas de baiser ou serrer entre ses mains le rosaire, le scapulaire, ou bien de regarder quelque image de la sainte Vierge. Et à ce propos on saura que Benoît XIII a accordé cinquante jours d'indulgence à quiconque prononce les noms de Jésus et de Marie.

X^e HOMMAGE.

(Sous ce titre je réunis ici diverses pratiques en l'honneur de Marie.

1^o Célébrer, ou faire célébrer, ou du moins entendre la messe en l'honneur de la sainte Vierge. On ne nie point que le saint sacrifice de la messe ne doive être offert qu'à Dieu seul à qui on l'offre principalement en reconnaissance de son souverain domaine; mais cela n'empêche pas, dit le saint concile de Trente, qu'on ne puisse en même temps le lui offrir pour le remercier des grâces accordées aux saints et à sa sainte mère; et pour obtenir de ces derniers que puisqu'on fait ainsi mémoire d'eux ils daignent intercéder pour nous. C'est pour cela qu'on dit à la messe : « Afin que ce sacrifice serve à leur gloire et à notre salut (1). » La sainte Vierge elle-même a révélé à une personne que cet hommage d'une messe offerte à son intention, ainsi que trois *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri* dits à la très-sainte Trinité pour la remercier des grâces faites à Marie lui sont infiniment agréables; car ne pouvant par elle-même remercier pleinement le Seigneur de toutes les faveurs qui lui ont été accordées, elle est satisfaite de ce que ses enfans l'aident à remplir ce devoir.

2^o Révérer les saints qui ont été unis de plus près à Marie comme S. Joseph, J. Joachim et sainte Anne. La sainte

(1) « Ut illis proficiat ad honorem, nobis autem ad salutem. »

Vierge elle même recommanda la dévotion envers sainte Anne sa mère à un gentilhomme (1). Pareillement il faudrait honorer les saints qui ont eu le plus de dévotion à la mère de Dieu, comme S. Jean l'évangéliste, S. Jean-Baptiste, S. Bernard, S. Jean Damascène, qui fut le défenseur de ses images, S. Ildefonse qui défendit sa virginité.

3^o Lire chaque jour quelque livre qui parle des gloires de Marie; prêcher, ou du moins insinuer à tous, et particulièrement à ses proches, la dévotion envers la Mère de Dieu. Un jour la sainte Vierge dit à sainte Brigitte: « Fais en sorte que tes enfans soient les miens. » Prier chaque jour pour les vivans et pour les morts, qui se sont montrés les plus dévoués à Marie.

On remarquera d'ailleurs les nombreuses indulgences accordées par les souverains pontifes à ceux qui honorent de diverses autres manières cette reine du ciel: 1^o cent jours d'indulgence sont accordés à ceux qui diront: « Bénie soit la sainte et immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie; » et lorsque après le mot *immaculée* on ajoute *et très-pure*, on gagne encore, dit le P. Crasset, d'autres indulgences pour les ames du purgatoire. 2^o Quarante jours d'indulgence à ceux qui récitent le *Salve Regina*; 3^o deux cents jours à ceux qui récitent les litanies; 4^o vingt jours à ceux qui inclinent la tête aux noms de Jésus et de Marie; 5^o dix mille ans à ceux qui diront cinq *Pater* et cinq *Ave* en mémoire de la passion de Jésus et des douleurs de Marie.

Dans l'intérêt des personnes pieuses, je vais encore indiquer ici d'autres indulgences attachées par les souve-

(1) Parry. par. ap.

rains pontifes à certaines autres pratiques. 1^o Trois mille huit cents ans à ceux qui entendent la messe ; 2^o Benoît XIII a accordé sept ans d'indulgence à ceux qui font les actes du chrétien , avec la résolution de recevoir les sacremens pendant la vie et à l'article de la mort. Et si on les continue pendant un mois, indulgence plénière applicable pour les ames du purgatoire et pour soi-même à l'article de la mort. 3^o La rémission du tiers de ses fautes à quiconque récite quinze *Pater* et *Ave* pour les pécheurs. 4^o Le Pape Benoît XIV a accordé plusieurs indulgences à ceux qui font l'oraison mentale pendant une demi-heure chaque jour , et une indulgence plénière une fois le mois , pourvu qu'on se soit confessé et qu'on ait communié. 5^o Trois cents jours à ceux qui récitent l'oraison *anima Christi* , etc. 6^o Cinq ans à ceux qui accompagnent le viatique , et six ans si c'est avec un flambeau. Que si on ne le peut , on gagnera une indulgence de cent jours , en récitant un *Pater* et un *Ave*. 7^o Deux cents jours à ceux qui se prosternent devant le très-saint sacrement ; 8^o un an et quarante jours à ceux qui baisent la croix ; 9^o trente jours à ceux qui inclinent la tête au *Gloria Patri*. 10^o Cinquante jours aux prêtres qui avant la messe récitent *Ego volo celebrare missam* , etc. 11^o Cinq ans à ceux qui baisent l'habit régulier. On peut encore lire dans le P. Viva une liste de diverses autres indulgences (1). Mais pour gagner les indulgences énumérées ci-dessus on aura soin de s'y disposer par un acte de contrition.

Je passe sous silence diverses autres pratiques de dévotion , qui se trouvent dans plusieurs livres , comme celles des sept allégresses , des douze privilèges de Marie,

(1) « Append. Indulgent. in calce. tr. § ult. »

et semblables : Mais je terminerai cet ouvrage par ces belles paroles de S. Bernard : « O femme bénie entre toutes les femmes , vous êtes l'honneur du genre humain , le salut de notre peuple. Vous avez et un mérite qui n'a pas de bornes , et un plein pouvoir sur toutes les créatures. Vous êtes la Mère de Dieu , la souveraine du monde , la reine du ciel. Vous êtes la dispensatrice de toutes les grâces , l'ornement de la sainte Église. Vous êtes l'exemple des justes , la consolation des saints , et la source de notre salut. Vous êtes la joie du paradis , la porte du ciel , la gloire de Dieu. Vous voyez que nous avons publié vos louanges et nous venons vous supplier , ô mère de bonté , de faire ce qui est impossible à notre faiblesse , d'excuser notre audace , d'agréer nos hommages , et de bénir nos travaux , en imprimant dans tous les cœurs votre amour , afin qu'après avoir aimé et honoré votre fils sur la terre , nous puissions le louer et le bénir éternellement dans le ciel. *Amen.*

CONCLUSION.

Là-dessus , mon cher lecteur et frère , fils affectueux de notre mère Marie , je vous quitte et vous dirai en terminant : Continuez de grand cœur à honorer et à aimer cette bonne mère. Employez-vous aussi de tout votre pouvoir pour qu'elle soit aimée des autres ; et entretenez-vous dans la ferme confiance que si vous persévérez jusqu'à la mort dans une sincère dévotion à Marie , votre salut est assuré.

Je finis , non point parce que je n'ai plus rien à dire des gloires de cette grande reine , mais afin de ne plus vous ennuyer. Le peu que j'en ai dit peut bien suffire pour vous inspirer l'amour du grand trésor qui recèle la dévotion à la Mère de Dieu , et elle saura bien y répondre par les effets de sa puissante protection. Agréez donc le désir qui m'a fait entreprendre cet ouvrage , et qui n'était autre que de vous voir sauvé , et devenu un saint en vous voyant devenu le fils affectueux et tendrement passionné de cette aimable reine. Or , si vous reconnaissez qu'en cela mon livre vous a été de quelque utilité , je vous prie d'avoir la charité de me recommander à Marie , et de lui demander pour moi la grâce que je lui demande pour vous , savoir que nous nous voyions un jour en paradis réunis à ses pieds , avec tous ses autres enfans chéris.

Et pour m'adresser à vous , en terminant , ô mère de mon Sauveur , et ma mère , ô Marie , je vous prie d'agréer le triste fruit de mes veilles , et le désir que j'ai eu de vous voir louée et aimée de tous. Vous savez combien j'ai désiré de pouvoir terminer cet opuscule avant la fin de mes jours qui n'est pas éloigné. Maintenant je dis que je meurs content , puisque je laisse sur la terre un livre qui continuera de vous louer et de vous préconiser , comme je n'ai cessé moi-même de le faire depuis que , par votre entremise , j'ai obtenu de Dieu ma conversion. O Marie immaculée , je vous recommande ceux qui vous aiment , et particulièrement ceux qui liront ce livre , mais plus particulièrement ceux qui auront la charité de me recommander à vous ; donnez-leur la persévérance , sanctifiez-les tous , et et ainsi conduisez-nous tous ensemble dans le ciel pour vous y louer d'une voix unanime. O ma très-douce mère , il est vrai que je suis un pauvre pécheur , mais je me flatte

de vous aimer; et j'espère de vous de grandes choses, entre autres de mourir en vous aimant. J'espère que parmi les angoisses de la mort, lorsque le démon me remettra mes péchés devant les yeux, j'aurai pour me fortifier la passion de Jésus-Christ d'abord, et puis votre intercession; en sorte que je pourrai sortir de cette misérable vie en état de grâce, et être admis à l'aimer et à vous rendre grâces, ô ma mère, dans les siècles des siècles. Amen. Ainsi je l'espère. Ainsi soit-il (1).

(1) « Domina dic pro nobis filio tuo, vinum non habent. Calix
 » hujus vini inebrians quam præclarus est ! inebriat amor Dei ad
 » contemptum mundi ; calefacit, facit fortes, somnolentos ad tem-
 » poralia, et ad invisibilia promptos. » (S. Bernard. Aut quisquis
 est auctor in Salv. Reg. Serm. 4.) — « Tu es ager plenus, plena vir-
 » tutum, plena gratiarum. Tu processisti ut aurora lucida et ru-
 » bicunda ; quia superatis originalibus peccatis, nata es lucida
 » cognitione veritatis, et rubicunda amore virtutis : nihil omnino
 » inimicus proficit in te, eo quod mille clypei pendent ex te sed
 » et omnis armatura fortium : nihil est enim virtutis quod in te
 » non resplendeat, ut quidquid singuli habuere sancti, tu sola
 » possedisti. » (Ib.) — « O Domina nostra, mediatrix nostra, ad-
 » vocata nostra, tuo filio nos commenda. Fac, o benedicta per
 » gratiam quam meruisti, ut qui te mediante, dignatus est fieri
 » particeps nostræ infirmitatis et miseræ te quoque intercedente,
 » particeps nos faciat beatitudinis et gloriæ tuæ. » (Id. ib.)

Rose charmante , si vous avez pitié de moi , si vous m'aimez , inspirez-moi tant d'ainour que je puisse un jour en mourir.

O ma souveraine , accordez-moi le bonheur de vous aimer toujours , et enfin d'expirer en prononçant votre nom.

Douce Marie , mon espérance , vous êtes l'heureuse étoile qui doit me guider au port , me conduire aux cieux.

Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse !

RECUEIL D'EXEMPLES

CONCERNANT LA DÉVOTION A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

On voit des gens qui se vantent d'être exempts de préjugés et se font gloire de n'ajouter foi qu'aux seuls miracles consignés dans les saintes Écritures : quant aux autres ils ne les regardent que comme des histoires et des contes de femmelettes. Mais il est bon de rappeler ici une remarque judicieuse du savant et pieux P. Jean Crasset (1). Cet auteur a dit qu'autant les gens de bien sont disposés à croire les miracles, autant les hommes pervers sont disposés à les tourner en dérision ; et il ajoute que si c'est une faiblesse de croire tout sans distinction, d'autre part aussi rejeter les miracles qui sont attestés par des hommes graves et pieux, c'est ou infidélité dans celui qui les juge impossibles à Dieu, ou témérité dans celui qui refuse d'en croire de pareils auteurs. Nous ajouterons foi aux récits d'un Tacite, d'un Suétone, et nous pourrions sans témérité ne pas croire sur parole des auteurs chrétiens, dont la science et la probité nous sont connues ? Il y a moins de dangers, disait le P. Canisius (2), à croire et à recevoir ce qui est rapporté avec quelque vraisemblance par des personnes de bien, sans être contesté par les savans, et sert à ailleurs à édifier le prochain, qu'il n'y en aurait à le rejeter avec des sentimens de dédain et de témérité.

(1) Tom. 2. tr. 6. prat. 20.

(2) L. 5. de Doip. c. 18.

EXEMPLE I. Dans une contrée d'Allemagne il arriva qu'un homme tomba dans une faute grave : ne voulant pas s'en confesser par une mauvaise honte , et d'autre part ne pouvant supporter le tourment des remords de sa conscience , il se mit en chemin pour aller se noyer dans la rivière ; mais ensuite il s'arrêta , et il pria Dieu avec larmes de lui pardonner son péché sans confession. Une nuit, en dormant , il se sentit secouer l'épaule et il entendit en même temps une voix lui dire : « Vas te confesser. » Il se rendit à l'église , mais il ne se confessa pas encore. Une autre nuit il entendit la même voix. Il retourne à l'église, mais , arrivé là , il dit qu'il voulait mourir avant de confesser son péché. Cependant , avant de s'en retourner chez lui , il voulut d'abord aller se recommander à la très-sainte Vierge , dont il y avait une image dans cette même église. A peine se fut-il agenouillé qu'il se sentit tout changé , il se releva aussitôt , demanda un confesseur , et , pleurant à chaudes larmes pour la grâce qu'il avait reçue de la sainte Vierge , il fit sa confession entière ; et il dit ensuite qu'il avait éprouvé un plus grand contentement que s'il eût gagné tout l'or du monde (1).

II. Un jeune gentilhomme voyageant par mer se mit à lire un livre obscène qu'il aimait beaucoup. Un religieux lui dit : Ça donc ! feriez-vous un présent à Marie ! Le gentilhomme répondit qu'il y était tout disposé. Eh bien ! continua le religieux , je voudrais que pour l'amour de la sainte Vierge vous déchiriez ce livre et le jetiez à la mer. — Père , le voilà , dit le jeune homme. — Non pas cela ; je veux que vous-même vous fassiez ce présent à Marie. Il le fit , et à peine de retour à Gênes , sa patrie , la

(1) Annal. soc. 1650. ap. auriem. aff. scamb. t. 3. c. 7.

Mère de Dieu embrasa son cœur d'un tel zèle qu'il alla se faire religieux.

III. Un ermite du mont Olivier avait dans sa cellule une picuse image de Marie devant laquelle il faisait beaucoup de prières. Le démon, ne pouvant souffrir une si grande dévotion à la sainte Vierge, le tourmentait continuellement par des tentations d'impureté; en sorte que le pauvre vieil ermite, ne voyant pas que toutes ses oraisons et ses mortifications l'en délivrassent, dit un jour au malin esprit : Eh ! que t'ai-je fait pour que tu ne me laisses pas vivre en paix ? Alors le démon lui apparut et lui dit : « Tu me donnes bien plus de tourment que je ne t'en donne. Ça donc, jure-moi de garder le secret, et je te dirai ce que tu dois cesser de faire, pour que je ne vienne plus t'importuner. » L'ermite fit le serment, et alors le démon lui dit : Je veux que tu ne te tournes plus vers cette image que tu as dans ta cellule. L'ermite confus alla consulter l'abbé Théodore qui lui dit qu'il n'était point lié par ce serment, et qu'il se gardât bien de manquer à se recommander à Marie devant cette image, comme il faisait auparavant. L'ermite obéit, et le démon se vit moqué et vaincu (1).

IV. Un jour, le père *Onofrio d'Auna*, de l'ordre des *pii operarii*, dans le royaume de Naples, vit venir se confesser à lui toute épouvantée, une femme qui avait eu des liaisons criminelles avec deux jeunes gens, dont l'un par jalousie avait tué l'autre. Elle raconta au religieux que dans le moment même que ce malheureux jeune homme venait de mourir, il lui avait apparu vêtu de noir, chargé de chaînes, lançant des flammes de toutes les parties de son

(1) Ann. 505.

corps, et un glaive à la main : or, comme il levait le bras pour lui couper la gorge, elle lui avait dit toute tremblante, et l'appelant par son nom : Que vous ai-je fait pour vouloir me donner la mort ? A cela, le réprouvé, plein d'indignation, répondit : « Chienne, chienne, chienne, tu me dis : Que t'ai-je fait ? Tu m'as fait perdre Dieu. » Alors elle invoqua la sainte Vierge ; au saint nom de Marie l'ombre disparut, et elle ne la vit plus depuis (1).

V. Comme S. Dominique prêchait à Carcassonne, en France, on lui conduisit un hérétique albigeois qui, pour avoir voulu décréditer en public la dévotion du rosaire, était tombé au pouvoir des démons. Alors le saint commanda aux malins esprits, de la part de Dieu, de faire connaître s'il était vrai qu'il eût tenu sur le saint rosaire les discours qu'on lui imputait. Eux, se mettant à hurler, dirent aussitôt : Écoutez, chrétiens ; tout ce que cet ennemi est accusé d'avoir dit de Marie et du saint rosaire est vrai. Ils ajoutèrent en outre qu'ils n'avaient aucune force contre les serviteurs de Marie ; et qu'à l'article de la mort plusieurs, malgré ce qu'ils avaient mérité, se sauvaient en invoquant Marie. Enfin, ils dirent en dernier lieu : Nous sommes contraints de déclarer que nul ne se damne de ceux qui persévèrent dans la dévotion à Marie et au saint rosaire, parce que Marie obtient aux pécheurs un repentir sincère avant leur mort. Ensuite S. Dominique fit réciter le rosaire par le peuple assemblé, et, ô merveille ! à chaque *Ave Maria* plusieurs démons sortaient du corps de ce misérable en forme de charbons ardents, jusqu'à ce que, le rosaire étant terminé, il se vit entièrement délivré

(1) « In Vit. P. Ant. de collet. c. 32. § 5. »

des malins esprits. Ce fait décida un grand nombre d'hérétiques à se convertir (1).

VI. La fille d'un prince avait pris le voile dans un couvent, et quoiqu'elle fût d'un heureux naturel, néanmoins, parce que le relâchement s'était introduit dans cette maison, elle faisait peu de progrès dans la vertu. Mais ensuite ayant pris l'habitude de dire le rosaire en méditant sur les mystères, d'après le conseil de son confesseur, elle changea tellement qu'elle devint l'exemple de toutes les autres. Il arriva de là que les religieuses s'offensant de sa vie retirée, lui donnèrent de terribles assauts pour l'obliger à y renoncer. Un jour, pendant qu'elle récitait le rosaire et priait Marie de l'assister dans cette persécution, elle vit tomber du ciel une lettre : sur le dehors de la lettre on lisait : *Marie, Mère de Dieu, à sa fille Jeanne, salut. Et en dedans : Ma fille chérie, continuez à réciter mon rosaire ; évitez de converser avec ceux qui ne vous portent pas à bien vivre ; gardez-vous de l'oisiveté et de la vaine gloire : faites disparaître de votre cellule deux choses superflues, et je vous protégerai auprès de Dieu.* Dans la suite l'abbé de ce monastère étant venu le visiter, voulut le réformer, mais il ne put y réussir. Or, un jour, il vit un grand nombre de démons entrer dans toutes les cellules des religieuses, mais non dans celle de Jeanne : la divine Mère était là qui les repoussait, et on voyait Jeanne prosternée en prière devant elle. L'abbé, connaissant ensuite par les aveux de Jeanne elle-même sa fidélité à réciter le rosaire, et la lettre qu'elle avait reçue, ordonna que toutes les religieuses réciteraient le rosaire, et l'histoire rapporte que ce monastère devint un paradis (1).

(1) Paciuch. in Fal. Ang. Exc. 4. n. 10.

(2) Bonif. l. 4. c. 4. ex B. A. lan. etc.

VII. Il y avait à Rome une femme de mauvaise vie appelée Catherine la belle. Un jour, cette femme ayant entendu S. Dominique prêcher sur la dévotion du saint rosaire, se fit inscrire dans le livre des sœurs. Elle se mit donc à dire le rosaire, mais sans renoncer à sa vie déshonnête. Il arriva qu'un soir se présenta chez elle un jeune homme qui paraissait d'une naissance distinguée; elle le reçut avec politesse, et comme ils étaient ensemble à souper, elle vit que des mains du jeune homme, pendant qu'il coupait le pain, tombaient comme des gouttes de sang : elle observa ensuite que toutes les viandes qu'il prenait étaient teintes de sang. Elle lui demanda ce que c'était que ce sang. Le jeune homme répondit que le chrétien ne doit prendre aucun aliment qui ne soit teint du sang de Jésus-Christ, et qui ne soit assaisonné du souvenir de sa passion. A cette réponse, toute stupéfaite, elle lui demanda qui il était. Je vous le ferai connaître plus tard, lui répondit-il. Ensuite, comme ils furent passés dans une autre chambre, le jeune homme changea de figure, et se fit voir à elle couronné d'épines, avec les chairs toutes déchirées, en lui disant : Veux-tu savoir maintenant qui je suis ? ne me connais-tu pas ? Je suis ton Rédempteur. Catherine, quand cesseras-tu de m'offenser ? vois ce que j'ai souffert pour toi. Allons, c'est bien assez de m'avoir offensé jusqu'à ce jour ; change de vie. Alors Catherine se mit à pleurer amèrement, et Jésus lui dit en l'encourageant : Allons, aime-moi désormais autant que tu m'as offensé, et sache que tu as reçu de moi cette grâce pour ta fidélité à réciter le rosaire. Là-dessus il disparut. Catherine alla le lendemain matin se confesser à S. Dominique; ensuite elle donna aux pauvres tout ce qu'elle avait, et elle mena une vie si sainte qu'elle parvint à la

plus haute perfection. La Vierge lui apparut plusieurs fois, et il fut révélé à S. Dominique par Jésus-Christ lui-même que cette pénitente lui était devenue extrêmement chère (1).

VIII. Le bienheureux Alain raconte qu'il y eut autrefois une dame appelée Doménique, laquelle d'abord récitait fidèlement le rosaire, mais qui ayant ensuite abandonné cette pratique, tomba dans une telle pauvreté qu'un jour, par désespoir, elle se donna trois coups de couteau. Mais comme elle respirait encore et que les démons se préparaient à la conduire en enfer, la très-sainte Vierge lui apparut et lui dit : Ma fille, vous m'avez oubliée, mais je n'ai pas voulu vous oublier en considération du rosaire que jadis vous récitiez en mon honneur. Eh bien ! ajouta Marie, si vous continuez à le réciter, je vous rendrai la vie et même les biens que vous avez perdus. Ensuite elle se leva parfaitement guérie, reprit la pratique du rosaire, et recouvra ses biens. A son dernier moment elle fut de nouveau visitée par Marie qui la loua de sa fidélité, et elle fit une sainte mort (2).

IX. Il y avait à Sarragosse un homme de haute naissance, mais extrêmement dépravé ; il se nommait Pierre, et était parent de S. Dominique. Or, un jour que le saint prêchait dans une église, il vit entrer Pierre, et pria le Seigneur de montrer à toute l'assistance l'état de ce malheureux pécheur. Aussitôt, Pierre parut aux yeux de tous semblable à un monstre de l'enfer, entouré et traîné par une foule de démons. Tout le monde prit la fuite, même l'épouse de Pierre qui était dans l'église, ainsi

(1) Diotall. to. 2. Domen. Quinquag.

(2) Ap. Auricm. to. 2. c. 11.

que ses domestiques qui l'accompagnaient. Alors S. Dominique lui envoya dire par un de ses amis de se recommander à Marie et de se mettre à réciter le rosaire qu'elle lui envoyait. D'après ce message, Pierre s'humilia, envoya remercier le saint, et obtint de Dieu la grâce de voir lui-même les démons dont il était entouré. Ensuite il alla se confesser au saint lui-même en versant un torrent de larmes, et il en reçut l'assurance que déjà il était pardonné. Continuant depuis à dire le rosaire, il parvint à un si heureux état de perfection qu'un jour le Seigneur le fit paraître aux yeux de tous dans l'église couronné de trois couronnes de roses (1). Si l'on voulait encore d'autres exemples concernant le rosaire, on n'aurait qu'à lire ceux qui sont rapportés dans l'explication du *Salve*.

X. Sur les montagnes de Trente vivait un brigand fameux, qui, pressé un jour par un religieux de changer de vie, répondit que pour lui il n'y avait plus de remède. Non, dit alors le religieux, faites ce que je vous dis, jeûnez le samedi en l'honneur de Marie, abstenez-vous ce jour-là de faire tort à personne, et elle vous obtiendra la grâce de ne pas mourir dans l'inimitié de Dieu. Le bon larron suivit ce conseil, il en fit même le vœu, et pour ne plus y manquer à l'avenir il allait désarmé les jours de samedi. Il arriva qu'un jour de samedi il rencontra la force armée, et pour ne pas rompre son vœu, il se laissa prendre sans résistance. Le juge le voyant vieux et décrépité, voulait lui sauver la vie; mais lui, pénétré des sentimens de componction que lui avait obtenus Marie, dit qu'il voulait mourir en punition de ses péchés. Ensuite, dans la salle même du tribunal, il voulut confesser en

(4) Cartag. to. 4. l. ult. § 114.

public toutes les fautes de sa vie entière, et il le fit avec tant de larmes que tout le monde en pleura d'attendrissement; il fut décapité, et une fosse ayant été creusée il fut enseveli tout simplement. Mais ensuite on vit la Mère de Dieu, qui, accompagnée de quatre vierges saintes, fit retirer le cadavre de ce lieu et le fit envelopper d'une riche étoffe brochée d'or. Ensuite elles le transportèrent elles-mêmes à la porte de la ville, et la sainte Vierge dit aux gardes : « Allez dire à l'évêque de ma part qu'il donne une sépulture honorable en telle église à ce défunt, parce qu'il fut mon serviteur fidèle. » On le fit, et tout le peuple étant accouru en ce lieu on put voir le cadavre avec la riche draperie et la bierre. A dater de ce jour, au rapport de Césaire, tous les habitans de ce pays se mirent dans l'usage de jeûner le samedi (1).

XI. Un Portugais, zélé serviteur de Marie, avait conservé toute sa vie l'habitude de jeûner chaque samedi au pain et à l'eau en l'honneur de Marie; et il avait choisi pour avocate auprès d'elle S. Michel et S. Jean l'évangéliste. Arrivé à l'article de la mort, la reine du ciel lui apparut avec ces deux saints qui intercédèrent pour lui; et la sainte Vierge, jetant sur son serviteur un regard de satisfaction, répondit aux deux saints : « Je ne partirai point d'ici sans conduire avec moi cette ame. »

XII. Dans une de nos missions, après le sermon de la sainte Vierge que nous sommes dans l'usage de faire, un vieillard fort âgé vint trouver un des pères de notre congrégation pour se confesser, et plein de consolation il lui dit : « Père, la Vierge m'a fait une grâce. Et quelle grâce t'a-t-elle faite? lui demanda le confesseur. Sachez, mon

(1) Theop. Rayn. de S. Lacr. c. 15.

père . répondit-il , que je fis , il y a trente ans une confession sacrilège , n'osant avouer un péché ; et avec cela j'ai couru bien des dangers , et j'ai été plusieurs fois à l'article de la mort , en sorte que si je fusse mort en ces occasions , j'étais certainement damné ; mais voici maintenant que la sainte Vierge m'a fait la grâce de me toucher le cœur . » Il disait cela en pleurant et en versant tant de larmes que c'était pitié de le voir . Or , le père , après l'avoir confessé lui demanda quelle dévotion il avait eue ? Il dit qu'il n'avait jamais manqué les samedis de s'abstenir de laitage en l'honneur de Marie , et que pour cela la Vierge avait eu compassion de lui . Après quoi il permit au père de publier le fait .

XIII. Dans le pays de Normandie , un voleur fut tué par ses ennemis qui lui coupèrent la tête ; mais la tête , ayant été jetée dans un vallon , fit entendre ce cri : « Marie accorde moi la confession . » Un prêtre accourut , le confessa , et lui demanda qu'elle dévotion il avait pratiquée , il répondit qu'il n'avait fait autre chose que jeûner un jour par semaine en l'honneur de la sainte Vierge ; et que pour cela Marie lui avait obtenu la grâce d'échapper à l'enfer par cette confession (1).

XIV. Deux jeunes gentilshommes habitaient Madrid , et s'entraidaient mutuellement à mener une vie déréglée et dissolue . L'un deux vit en songe son ami saisi par des hommes noirs , et transporté vers une mer orageuse . On voulait en faire autant de lui , mais il eut recours à Marie , faisant vœu d'entrer en religion , et il se vit délivré de ses Maures ; ensuite il vit Jésus sur son trône avec un regard menaçant , et la sainte Vierge lui obtenait sa grâce .

(1) Cantiprat. l. 5. c. 19. p. 18.

L'autre ami étant venu le trouver, il lui raconta la vision, et celui-ci ne fit que s'en moquer; mais vers le même temps il fut tué d'un coup de poignard. De sorte que le jeune homme, voyant l'accomplissement de la vision, se confessa, s'affermir dans la résolution de se faire religieux, et vendit à cet effet tout ce qu'il avait; mais ensuite, au lieu de donner l'argent aux pauvres comme il avait projeté, il le dépensa en débauches et en excès. Il vint ensuite à tomber malade et eut une autre vision : il lui sembla voir l'enfer s'ouvrir, et le divin juge prononçant l'arrêt de sa condamnation; il eut de nouveau recours à Marie, et Marie le délivra une seconde fois. Il guérit, et continua de mener une vie pire encore qu'auparavant. Il passa ensuite à Lima dans les Indes, où étant tombé de nouveau malade, et étant à l'hôpital, il fut de nouveau touché de Dieu, et se confessa au P. Francisco Perlino, jésuite, auquel il promit de changer de vie; mais il ne tint aucun compte de sa promesse. Enfin le même père entrant un jour dans un autre hôpital situé à une grande distance de là, vit ce misérable étendu par terre, et qui s'écriait : « Ah ! désespéré que je suis, pour aggraver ma peine, ce père est encore venu pour être témoin de mon châtement. De Lima, je suis venu ici après que par mes déréglemens j'ai été réduit à cette extrémité, et maintenant je m'en vais en enfer. » En parlant ainsi il expira, sans que le père eût eu le temps de l'assister (1).

XV. En Allemagne un criminel fut condamné à mort, mais il s'obstina à ne pas vouloir se confesser. Un père jésuite fit tout au monde pour le convertir. Il le pria, pleura, se jeta à ses pieds, mais voyant qu'il perdait son

(1) « Bovio, esempio d. SS. to. 60. 5. Es. 9. »

temps, il lui dit à la fin : Eh bien récitons ensemble un *Ave Maria*. Le condamné le fit, et voilà qu'il se mit à pleurer à chaudes larmes, il se confessa avec de grands sentimens de douleur, et voulut mourir en embrassant l'image de Marie (1).

XVI. Il y eut dans une ville d'Espagne un homme impie, qui s'était donné au démon, et ne s'était jamais confessé, il ne faisait d'autre bonne œuvre que de réciter chaque jour un *Ave Maria*. Le P. Eusebe Nieremberg raconte que cet homme étant arrivé à l'article de la mort, la sainte Vierge lui apparut en songe, fixa sur lui un regard, et ce regard miséricordieux de Marie le changea tellement, qu'il envoya aussitôt appeler le confesseur, il se confessa en versant un torrent de larmes, et fit vœu d'entrer en religion s'il vivait, et ce fut dans ces dispositions qu'il mourut (2).

XVII. Une personne qui avait grande dévotion à Marie, recommandait toujours à sa fille de réciter souvent l'*Ave Maria*, surtout quand elle serait exposée à quelque danger. Il arriva que cette jeune personne, un jour qu'elle reposait au retour du bal, fut assaillie par le démon qui paraissant sous une forme visible, voulait l'enlever, et il l'avait même déjà saisie à bras le corps, mais elle n'eut qu'à dire un *Ave Maria* et le démon disparut (3).

XVIII. Une femme de Cologne, qui entretenait une liaison criminelle avec un prêtre, le trouva un jour pendu dans sa chambre. Après cela elle entra dans un couvent, où le démon vint encore la tourmenter, même sous une forme visible, en sorte qu'elle ne savait plus que faire. Une

(1) An. Mar. an. xvi. 18.

(2) Appr. Auriem. to. 1. cap. 7.

(3) Bovio. tom. 5. Es. 7.

de ses compagnes lui suggéra de dire l'*Ave Maria* ; elle le fit, et le démon lui dit alors : Maudite soit celle qui t'a donné ce conseil. Après quoi il disparut pour ne plus reparaître.

XIX. Un capitaine de mauvaises mœurs se trouvant dans son château, reçut par hasard la visite d'un bon religieux. Celui-ci éclairé de Dieu, pria le capitaine de faire venir tous ses domestiques. Ils vinrent tous, mais il y manquait le valet de chambre. Celui-ci enfin étant venu à grand peine, le père lui dit : Or sus, de la part de Jésus-Christ, je te commande de dire qui tu es. Il répondit : Je suis un démon de l'enfer, qui depuis quatorze ans sers ce misérable, j'attendais qu'un jour il eût manqué de dire les sept *Ave Maria* qu'il a coutume de réciter, pour l'étouffer, et l'emporter dans les flammes éternelles. Alors le religieux ordonna au démon de se retirer, ce qu'il fit en disparaissant aussitôt, et le capitaine se jeta à ses pieds, se convertit, et depuis mena une sainte vie (1).

XX. Le bienheureux Francesco Patrizi, très-zélé pour la dévotion de l'*Ave Maria*, en récitait cinq cents chaque jour. Marie l'avertit de l'heure de sa mort, de sorte qu'il mourut en saint. Quarante ans après on lui vit sortir de la bouche un lis de toute beauté, qui fut depuis transporté en France, et sur les feuilles duquel était écrit l'*Ave Maria* en lettres d'or (2).

XXI. Césaire raconte qu'un frère convers de Cîteaux ne savait dire autre chose que l'*Ave Maria*, et le récitait continuellement avec grande dévotion. Après sa mort on vit croître sur le lieu même où il avait été enseveli, un arbre

(2) Cæsar. lib. 3. cap. 33.

(2) Spec. ex B. num. 69 et Crass. t. 2. tr. 6. p. 1.

sur les feuilles duquel était écrit : *Ave Maria gratia plena* (1).

XXII. Trois personnes dévotes pour se préparer à la fête de la purification de la sainte Vierge, et par le conseil de leur confesseur, récitèrent une première année pendant quarante jours le rosaire entier. La veille de la fête, la divine Mère apparut à la première des trois sœurs avec un riche vêtement brodé en or, et la bénit en la remerciant. Ensuite elle apparut à la seconde avec un vêtement tout simple, et la remercia également. Mais celle-ci lui dit : Et pourquoi, ô ma souveraine, vous êtes-vous présentée à ma sœur avec un vêtement plus riche ? Parce qu'elle m'a revêtue plus richement que vous, répondit Marie. Après cela elle apparut encore à la troisième sœur avec une robe de grosse toile, et celle-ci lui demanda pardon de sa tiédeur à l'honorer. L'année suivante elles se préparèrent toutes les trois à cette fête, récitant le rosaire en grande dévotion. Or, la veille de la fête, au milieu de la nuit, Marie leur apparut dans de magnifiques atours et leur dit : Tenez-vous prêts, demain vous entrerez en paradis. Et de fait, le lendemain, après en avoir donné avis au confesseur, dans l'église où elles avaient communiqué le matin, à l'heure de complies elles virent de nouveau la sainte Vierge, qui vint les prendre, et au milieu des concerts des anges, elles expirèrent doucement l'une après l'autre (2).

XXIII. Le P. Crasset rapporte qu'un officier lui assurait avoir une fois trouvé sur un champ de bataille, après le combat, un soldat qui tenait en main un chapelet et un scapulaire, et demandait un confesseur. Il avait eu le front

(1) Ap. Crass. t. 2. tr. 6. p. 4.

(2) « Tesor. del Rosar. lib. 4. Mir. 17. Diotall. tom. 1. Agg. Es. 7. »

percé d'une balle qui était sortie par derrière en traversant la tête, et on lui voyait sortir la cervelle par les deux orifices de la blessure, en sorte que naturellement il ne pouvait pas vivre. Le blessé se leva, se confessa au chapelain avec beaucoup de componction, et après avoir reçu l'absolution il expira (1).

XXIV. Le même auteur ajoute un trait qu'il dit tenir du même capitaine. Cet officier se trouva présent à un coup de pistolet tiré de près sur un trompette de sa compagnie. Il visita lui-même l'endroit de la poitrine où le soldat disait avoir été frappé, et il trouva que la balle s'était arrêtée sur le scapulaire qu'il portait, mais sans arriver jusqu'à la peau, il prit la balle et la fit voir à tout le monde (2).

XXV. Un jeune gentilhomme, nommé Eschillo, ayant été envoyé par le prince son père à Heideilsen, ville de la Saxe, pour y faire ses études, se mit à mener une vie déréglée. Il tomba ensuite dangereusement malade, à tel point qu'il fut réduit à la dernière extrémité. Il eut alors une vision: il se vit enfermé dans une fournaise ardente et il se croyait déjà en enfer, mais ensuite il lui sembla qu'il avait le bonheur d'en sortir par un trou et de se réfugier dans un grand palais. Là il vit dans une salle Marie qui lui disait : *Téméraire, tu as la hardiesse de paraître devant moi ? allons, pars d'ici et va au feu comme tu le mérites.* Le jeune homme alors demanda miséricorde à la Vierge, et puis se retourna vers quelques personnes qu'il vit en ce lieu, les priant de le recommander à Marie. Celles-ci le firent et la divine mère répondit : *Mais vous ne*

(1) Crass. t. 2. tr. 6. pr. 14.

(2) « Crass. loc. cit. »

connaissez pas la vie déréglée de ce jeune homme, vous ne savez pas qu'il n'a même pas daigné dire un *Ave Maria* en mon honneur? Les personnes qui intercédèrent répliquèrent : Vierge sainte, il changera de vie. Le jeune homme reprit alors : Oui, je promets de me corriger sincèrement, et je vous serai tout dévoué. Aussitôt la Vierge, prenant un regard serein, lui dit : C'est bien, j'accepte votre promesse. Demeurez-moi fidèle, et en attendant par ma bénédiction soyez délivré de l'enfer et de la mort. A ces mots la vision disparut. Eschillo revenu à lui et bénissant Marie, raconta aux autres la grâce qu'il avait reçue. Ayant commencé dès lors à mener une sainte vie, et conservant toujours une grande affection à la sainte Vierge, il fut fait archevêque de l'église de Luden en Danemark, où il convertit beaucoup d'infidèles, et à la fin de sa vie se voyant vieux il renonça à l'archevêché, et se fit moine à Clairvaux, où il vécut quatre ans, après quoi il fit une sainte mort. Aussi a-t-il été compté par les auteurs au nombre des saints de l'ordre de Cîteaux.

XXVI. Un confrère de la congrégation de Marie fut invité par un ami à dîner un jour avec lui, il promit d'y aller, mais il voulut auparavant aller à la congrégation, et il oublia ensuite sa promesse. Son ami en fut si offensé qu'il vint à sa rencontre pour le tuer, mais par un juste jugement de Dieu il se tua lui-même. Le confrère fut aussitôt saisi par la force armée, et regardé comme coupable d'assassinat, il fut condamné à mort. Il se recommanda à la Vierge, et inspiré par elle il se fit porter devant le défunt à qui il demanda comment il était mort. Celui-ci confessa qu'il s'était tué lui-même, et l'autre fut mis en liberté (1).

(1) V. P. Aur. tom. 2. cap. 4.

XXVII. En l'année 1604, il y avait à Dole un confrère de la congrégation de Marie dangereusement malade. Un jour de fête il se mit à dire : à cette heure les confrères sont à la congrégation qui louent Marie, et moi je suis ici à rien faire? Il se lève aussitôt, et se rend à la congrégation. Or, à l'instant la fièvre le quitte, et il s'en retourne guéri (1).

XXVIII. Un autre congréganiste qui était de Naples et pêcheur de profession, demeura plusieurs jours malade par suite des disciplines qu'il s'était données à la congrégation. S'étant un peu remis comme il était pauvre, et avait de la famille, il retourna à la pêche, disant à la sainte Vierge : O Maria, c'est pour l'amour de vous que j'ai essuyé ce dommage, assistez-moi. La sainte Vierge lui fit prendre autant de poisson qu'il aurait pu en prendre dans tout le temps perdu (2).

XXIX. Un autre confrère allait être mis en prison pour n'avoir pu acquitter ses dettes; il se recommande à Marie et la sainte Vierge inspira à ses créanciers de lui faire remise de la somme due; ce qui eut lieu en effet (3).

XXX. Un jeune homme qui allait à la congrégation de la sainte Vierge, s'en éloigna par la suite, et se mit à mener une vie dissolue. Une nuit le démon lui apparut sous une forme effrayante : il invoqua Marie. C'est en vain, dit alors le malin esprit, que tu invoques celle que tu as abandonnée, tu es à moi à cause de tes péchés. Le jeune homme tremblant s'agenouilla, et se mit à réciter la formule des confrères : *Très-sainte Vierge et mère*, etc. Alors la Mère de Dieu lui apparut, et à cette vue le dé-

(1) Auriem. t. 2. cap. 6.

(2) Auriem. cap. 5.

(3) Ann. Congr. an. 1598.

mon prit la fuite, en laissant après lui une puanteur horrible et une ouverture dans la muraille. Marie ensuite se tournant vers le jeune homme, lui dit : Tu ne méritais pas ma protection, mais j'ai voulu avoir pitié de toi, afin que tu changes de vie et que tu retournes à la congrégation. Dès le matin même il se confessa en versant beaucoup de larmes, et il retourna à la congrégation (1).

XXXI. Il y eut autrefois à Braganca un autre jeune homme qui se livra tellement au désordre qu'un jour il allait se noyer de désespoir ; mais avant de se jeter dans la rivière il s'adressa à la sainte Vierge en lui disant : « Je vous ai servi dans la congrégation, assistez-moi. » La Sainte Vierge lui apparut et lui dit : « Eh bien que veux-tu faire maintenant ? veux-tu perdre l'âme et le corps ? va, confesse-toi et retourne à la congrégation. » Le jeune homme à ces mots rentrant en lui-même, remercia la sainte Vierge et changea de vie (2).

XXXII. En Espagne un religieux transporté de colère, tua son supérieur. Après ce crime il s'enfuit en Barbarie, et là il renia la foi et prit femme, continuant à mener une vie aussi indigne ; il ne faisait d'autre bonne œuvre que de réciter chaque jour un *Salve Regina*. Un jour qu'il était seul et récitait son *Salve Regina*, Marie lui apparut, le reprit vivement, et l'encouragea à changer de vie, lui promettant son secours. Alors il s'en retourna chez lui, et sa femme le voyant affligé lui demanda ce qu'il avait : fondant en larmes il lui fit connaître son état et la vision qu'il avait eue ; en sorte que touchée de compassion elle lui donna de l'argent pour s'en retourner, et lui permit

(1) Lecnero sodal. Parth. lib. 5. c. 5.

(2) Ann. Soc. 1550.

d'emmener un des fils qu'il avait eus d'elle. Il retourna au monastère où il versa tant de pleurs qu'il fut admis de nouveau avec son fils : il persévéra et il mourut en odeur de sainteté (1).

XXX. Un écolier à l'instigation de son maître se mit dans l'habitude de saluer la très-sainte Vierge par ces paroles : Je te salue ô mère de miséricorde. Comme il était sur le point de mourir Marie lui apparut et lui dit : « Mon fils vous ne me connaissez pas ? je suis cette mère de miséricorde que vous avez tant de fois saluée ? » Alors le pieux serviteur de la Vierge étendit les bras comme pour la suivre , et expira doucement (2).

XXXIV. Un homme vivait dans l'habitude du péché et n'avait conservé d'autre pratique de dévotion que de réciter chaque jour le *Sub tunc præsidium*. Un jour la Vierge l'éclaira d'une lumière si vive, que renonçant à sa vie déréglée il entra en religion : il y vécut cinquante ans de la vie la plus édifiante, et persévéra jusqu'à sa mort (3).

XXXV. A Turin il y eut en 1610 un hérétique obstiné qui ne voulut même pas se convertir aux approches de la mort , quoique pussent lui dire plusieurs prêtres qui l'assistèrent pendant huit jours de suite. Enfin l'un d'eux le contraignit comme par force de recourir à Marie en lui adressant ces paroles : Mère de Jésus, assistez-moi. Alors l'hérétique comme sortant d'un profond sommeil dit : Je veux mourir catholique. Et en effet après avoir été réconcilié à l'église, il mourut au bout de deux heures (4).

XXXVI. Dans les Indes un infidèle se voyant à l'article

(1) Auriem. to. 2. c. 7.

(2) Auriem. t. 2. cap. 7.

(3) Ann. Marian. 19. jul.

(4) Barri, Par. ap. cap. 2.

de la mort abandonné de tout le monde, et ayant entendu les catholiques faire de si grands éloges de la puissance de Marie, eut recours à elle. La Vierge lui apparut et lui dit : « Je suis celle que tu invoques, vas, fais-toi chrétien. » A l'instant il se sentit guéri, se fit baptiser, et plusieurs infidèles furent convertis par ce miracle (1).

XXXVII. En l'année 1610 un homme de Madrid qui avait une grande dévotion à Marie, et particulièrement à une image dite d'*Antioche* épousa une femme qui par ses soupçons jaloux ne le laissait pas reposer. Tous les samedis et de grand matin il allait pieds nus visiter cette image, mais sa femme croyant qu'il allait ailleurs, l'accabla de tant d'injures, un jour particulièrement qu'aveuglé par un mouvement d'impatience, il prit une corde et alla se pendre. Mais comme il allait rendre l'âme, et ne pouvait peut-être plus se débarrasser lui-même, il pria Marie de l'assister; et voilà qu'il vit devant lui une dame d'une grande beauté qui s'approcha et coupa la corde. Les personnes qui étaient dehors s'en aperçurent, et il leur raconta le fait. Là-dessus la femme elle-même fut touchée de componction, et depuis ils vécurent en paix et dans des sentimens d'affection pour la Mère de Dieu (2).

XXXVIII. L'an 1615 un homme de Valence tomba dans un péché qu'il eut ensuite honte de confesser, en sorte qu'il ne faisait plus que des confessions sacrilèges. Mais ne pouvant plus résister aux remords de sa conscience, il alla un jour visiter la *Madonna d'Halle* pour implorer secours. Arrivé à la porte de l'église qui était ouverte, il se vit repoussé par une force invisible; alors

(1) Patr. Menol. 18. septembre.

(2) Andrædo del Battes. di N. Don. e'l. P. Rho. Sab. Es. 71.

il prit la résolution de se confesser, et entra aussitôt. Il fit une confession entière, et s'en retourna chez lui tout consolé (1).

XXXIX. Le bienheureux Adam de l'ordre de Cîteaux, allant un soir visiter la très-sainte Vierge dans une église, trouva les portes fermées, et s'agenouilla dehors pour lui rendre ses devoirs. Mais à peine était-il agenouillé qu'il vit la porte s'ouvrir; il entra et aperçut la reine du ciel au milieu d'une éclatante lumière, et qui lui disait: Adam, viens ici, connais-tu qui je suis? Non, répondit Adam, qui êtes-vous donc? Je suis, reprit-elle, la Mère de Dieu; sache qu'en considération des hommages que tu me rends, j'aurai toujours soin de toi. Et lui mettant sa bienheureuse main sur la tête, elle le délivra d'une grande douleur qu'y éprouvait ce saint homme (2).

XL. Une femme toute dévouée à Marie, étant allée un jour visiter une église de la Vierge à l'insu de son mari, ne put à cause du mauvais temps, retourner ce soir-là chez elle. De sorte qu'elle conçut une vive appréhension que son mari ne fût extrêmement irrité. Elle se recommanda néanmoins à Marie; s'en retourna chez elle, et trouva son mari dans les meilleures dispositions. A la fin à force d'observer et de questionner, elle découvrit que le soir précédent la divine Mère avait pris sa ressemblance, et avait fait tout le service de la maison comme une servante. Alors elle raconta le tout à son mari, et tous deux conservèrent le reste de leur vie une grande dévotion à la sainte Vierge (3).

XLI. Un cavalier originaire de Dol, ville de France,

(1) Ann. Soc. ap. Auriem. to. 2. c. 1.

(2) Chronic. Cisterc.

(3) Chron. Min. 104. lib. 5. cap. 25.

appelé Ansaut, reçut dans une bataille un coup de flèche qui lui entra si avant dans l'os de la mâchoire qu'il ne fut pas possible d'en extraire le fer. Alors il se recommanda à la sainte Vierge, et fit vœu de visiter une dévote image qui était en ce lieu, en donnant tous les ans une certaine somme, s'il obtenait sa guérison. A peine avait-il fait le vœu qu'il sentit le fer tomber de lui-même dans l'intérieur de la bouche. Le jour suivant tout malade qu'il était, il alla visiter l'image, et à peine avait-il déposé sur l'autel la somme promise qu'il se sentit tout-à-fait guéri, même des suites de sa blessure (1).

XLII. En Espagne il y eut autrefois un homme qui entretenait une liaison criminelle avec une de ses parentes. Or un jour qu'elle était en prière devant une devote image de la Vierge, elle aperçut Jésus sur un trône, tout prêt à condamner ce pécheur au feu de l'enfer, mais sa sainte mère ayant représenté que cet homme l'avait autrefois honorée, elle obtint un délai de trente jours pour qu'il eût le temps de rentrer en lui-même. La femme par l'ordre de la sainte Vierge elle-même alla conter le tout à son confesseur. Celui-ci en fit part au jeune homme qui se confessa aussitôt en versant beaucoup de larmes, et promit de s'amender. Mais pour n'avoir pas évité l'occasion qui se trouvait dans la maison même, il retourna à son vomissement. Étant venu se confesser de nouveau, il promit de nouveau, mais il fit encore rechute. Le père ne le voyant pas revenir, alla le trouver chez lui, mais il en fut très-mal reçu. Au bout des trente jours le père y retourna encore, mais en vain; de sorte qu'il pria les domestiques de l'avertir au premier accident qui surviendrait. Voilà que

(1) Chron. Dul. to. 1. del Labbea e' l. P. Rho. Es. 27.

la nuit même ce misérable fut assailli de grandes douleurs; le père appelé alors accourut, essaya de l'assister, mais le malheureux ne dit que ces mots : Je meurs d'une blessure au cœur! Et poussant un hurlement de désespéré il expira (1).

XLIII. Il y avait à Milan un joueur tellement dominé par sa passion qu'un jour il joua jusqu'à ses vêtemens; de sorte que dans un accès de fureur, il frappa de son couteau une image de la sainte Vierge. On en vit aussitôt le sang couler et lui réjaillir au visage. Alors tout attendri il se mit à pleurer, remercia Marie qui lui avait obtenu le temps de faire pénitence, et se fit moine dans l'ordre de Cîteaux. Or par la vie édifiante qu'il mena depuis, il en vint jusqu'à obtenir le don de prophétie; et après quarante ans de religion, il mourut saintement (2).

XLIV. Un grand pécheur étant une fois tout en larmes au pied de son crucifix, priait Jésus-Christ de lui donner un signe de pardon. Mais n'ayant pu obtenir le signe demandé, il se tourna vers Notre-Dame-de-Douleurs qui, en ce moment, lui apparut; et il la vit qui présentait ses larmes à son fils en lui disant : Mon fils, ces larmes ne périront point (3). Alors il reçut l'assurance que Jésus lui pardonnait, et depuis il vécut saintement (4).

XLV. Voici un trait arrivé à un père de notre congrégation, appelé D. Césaire Sportelli, mort dernièrement en odeur de sainteté, et retrouvé intact après plusieurs mois. Dans une mission, après le sermon que nous sommes dans l'usage de faire toujours sur la puissante intercession de

(1) P. Andrad. l. 2. Imit. del V. cap. 25.

(2) P. Rho. Sab. Es. 42.

(3) • Fili iste lacrymæ non peribunt. •

(4) P. Sinise. Matr. di Mar. cous. 58.

Marie, il vit venir à lui pour se confesser un homme d'un grand âge. Arrivé au pied du confesseur, il dit : Mon père la sainte Vierge m'a obtenu cette grâce. C'est là son emploi, répondit le père. Mais vous, reprit-il, vous ne pourrez m'absoudre, parce que je ne me suis jamais confessé. Et en effet, quoique catholique, il ne s'était jamais confessé. Le père l'encouragea, le confessa et le renvoya absous avec grande consolation.

XLVI. Le bienheureux Bernard Tolomei, fondateur des PP. *Olivetani*, plein de dévotion pour Marie dès sa première enfance, était un jour en proie à de cruelles anxiétés dans son ermitage d'Accona, dit le mont Olivier. Le sujet de sa peine était la crainte de n'être pas sauvé, et de n'avoir pas encore obtenu de Dieu son pardon. La divine mère lui apparut alors et lui dit : Que crains-tu, mon fils ? Prends courage, Dieu t'a déjà pardonné, et approuve le genre de vie que tu as embrassé ; tu n'as qu'à continuer ; je t'assisterai, et tu feras ton salut. Le bienheureux continua de mener une sainte vie, jusqu'au jour où il fit une heureuse mort entre les bras de Marie (1).

XLVII. Dans le nord de l'Allemagne il arriva qu'une jeune personne nommée Agnès fut séduite par son propre père. Elle devint enceinte, et s'enfuit dans un désert où elle accoucha. Ensuite le démon lui apparut sous la forme d'un religieux et lui fit jeter son enfant dans l'eau. Après quoi il l'exhortait à s'y jeter elle-même. La jeune personne entendant cela se mit à dire : Marie, assistez-moi, et le démon disparut (2).

XLVIII. Un soldat se rendit dans un bois pour y porter

(1) « in vita B. Bern. Tolom. »

(2) « Spec. et V. beata Maria. Ex. 10. »

sa femme au démon, selon la promesse qu'il lui en avait faite, à condition que le démon lui fournirait de l'argent. Chemin faisant il vint à passer devant une église de la Vierge. Alors sa femme le pria de lui permettre de saluer Marie dans cette église. Elle y alla, mais n'en ressortit point; car la divine mère, prenant ses traits et sa ressemblance, vint se présenter en sa place et monta sur le cheval. Lorsqu'ils furent arrivés au bois, le démon dit au mari : Traître, comment, au lieu de ta femme, me portes-tu la Mère de Dieu, mon ennemie? Et toi, répondit Marie, comment avais-tu la hardiesse de vouloir nuire à ma fidèle servante? Va, fuis donc dans l'enfer. Et toi, dit-elle à cet homme, en se tournant vers lui, change de vie, et tu peux compter sur mon assistance. Là-dessus, elle disparut; ensuite de quoi ce misérable rentra en lui-même et changea de vie (1).

XLIX. Il y avait au Mexique une pécheresse qui, étant tombée malade, rentra en elle-même et fit vœu, si elle guérissait, d'offrir sa chevelure à Marie. Elle guérit en effet, et offrit ses cheveux dont on fit une perruque à la statue de la Vierge. Mais cette femme, étant ensuite retombée dans son péché, retomba aussi dans sa première maladie et mourut impénitente. Après sa mort il arriva un jour que, du milieu de cette statue, Marie parla au P. *Giannaria Salvaterra*, jésuite, en présence d'un grand peuple, et dit : Otez-moi de dessus la tête ces cheveux qui appartiennent à une ame damnée et déshonnête, et qui ne vont pas bien sur la tête de la mère de la pureté. Ce que le pere fit aussitôt en les jetant à l'instant même dans le feu (2).

(1) *Miac. di Vorag. in fest. Ass. et Spac. Es. 51.*

(2) *Patrigu. Men. 8. Lug.*

L. En Espagne plusieurs chrétiens ayant été faits esclaves par un Sarrasin appelé Petran, se recommandèrent à la sainte Vierge. Or, Marie apparut au Sarrasin et lui dit : Petran, comment oses-tu retenir en esclavage mes serviteurs ? laisse-les aller au plus tôt : je te le commande. Et qui êtes-vous pour que je sois obligé de vous obéir ? répondit le Maure. Je suis, répondit-elle, la Mère de Dieu ; et parce qu'ils ont eu recours à moi, je veux que tu leur donnes la liberté. Alors Pétran se sentit tout d'un coup changé. En effet, il va, met les chrétiens en liberté, et ensuite se consacre à la très-sainte Vierge. Or, Marie elle-même prit soin de l'instruire, et le baptisa ensuite elle-même dans une fontaine, en un lieu où depuis on bâtit une église et un couvent de bénédictins (1).

LI. Un chanoine, pendant qu'il récitait des prières à la louange de Marie, tomba dans le fleuve de la Seine et se noya ; or, parce qu'il était en état de péché mortel, les démons vinrent pour l'emporter en enfer. Mais, en même temps, Marie apparut et leur dit : Comment avez-vous la hardiesse d'enlever un homme qui est mort au moment où il chantait mes louanges ? Or sus, dit-elle ensuite en se tournant vers le pécheur, corrige-toi, et montre-toi fidèle à honorer ma conception. Il revint à la vie, se fit religieux et ne cessa jamais de louer sa libératrice, et de propager partout la dévotion à sa conception immaculée (2).

LII. Tandis que les religieux de Clairvaux moissonnaient dans la campagne et étaient attentifs à chanter les louanges de la reine des cieux, on vit la très-sainte Vierge

(1) Eus. Nier. Troph. Mar. l. 2. c. 14.

(2) Job. Clictov. in Ser. Concept.

qui les caressait , et deux autres saintes qui leur essuyaient leur sueur (1).

LIII. Le frère du roi de Hongrie récitait chaque jour l'office de Marie. Un jour, étant tombé dangereusement malade, il fit vœu de chasteté à la Vierge, si elle lui accordait la vie, et il se trouva guéri à l'instant. Mais son frère étant mort, il promit d'épouser une jeune personne; et comme on était sur le point de célébrer les noces, il se retira dans une chambre pour y réciter l'office selon sa coutume. Arrivé à ces paroles : *Quam pulchra es et decora*, etc., il vit Marie qui lui dit : Si je suis belle comme tu viens de le dire, pourquoi me laisses-tu maintenant pour une autre épouse? sache que si tu renonces à celle-là tu m'auras moi-même pour épouse, et le royaume des cieux au lieu du royaume de Hongrie. Après cela le prince s'enfuit dans un désert voisin d'Aquilée, où il vécut saintement (2).

LIV. S. Jean Climaque raconte qu'il y eut un fervent religieux, appelé Carcérius, qui avait coutume de chanter souvent des cantiques en l'honneur de Marie, et saluait toujours ses images par un *Ave Maria*. Or, dans la suite ce religieux tomba dans une infirmité si douloureuse que, dans l'accès de la douleur, il se mordait les lèvres et la langue. En sorte qu'ayant perdu la parole il était à l'article de la mort. Mais, tandis qu'on lui faisait déjà la recommandation de l'ame, la Mère de Dieu lui apparut, et lui dit : Je suis venue pour te guérir, ne pouvant souffrir que la maladie rende muette une bouche qui a si souvent prononcé mes louanges : Or sus, sois guéri, et continue à

(1) Spec. ex ve. b. Laborare Es. 7.

(2) S. Ans. in ep. ap. Auriem. to. 1. c. 8.

me louer. Cela dit , elle fit jaillir dans sa bouche quelques gouttes de son lait. Et de fait il se trouva guéri à l'instant; et le reste de sa vie il ne cessa jamais de la louer, jusqu'à ce que, visité de nouveau par Marie à l'heure de sa mort, il mourut doucement entre ses bras (1).

LV. S. François de Borgia étant à Rome, un ecclésiastique vint lui parler. Le saint, se trouvant occupé, envoya en sa place le P. Acosta, auquel cet ecclésiastique parla ainsi : Père , je suis prêtre et prédicateur ; mais comme je vivais en état de péché , et que je me défiais de la miséricorde divine , il est arrivé qu'un jour , après un sermon sur l'endurcissement des pécheurs , qui ensuite désespèrent du pardon , un homme vint se confesser à moi , qui me raconta tous mes péchés , et enfin me dit qu'il désespérait de la miséricorde divine. Moi , pour faire mon devoir , je lui dis de changer de vie et de se confier en Dieu. Alors ce pénitent , se levant debout , me réprimanda en ces termes : Et toi qui prêches ainsi aux autres , pourquoi ne te corriges-tu pas toi-même et t'abandonnes-tu à la défiance ? Or , sache , dit-il , que je suis un ange venu à ton secours ; corrige-toi et tu seras pardonné. Cela dit, il disparut. Je m'abstins pendant quelques jours de mes habitudes déshonnêtes; mais l'occasion s'étant présentée de nouveau, je retombai dans mon péché. Un autre jour , tandis que je célébrais , Jésus-Christ me parla sensiblement du milieu de l'hostie : Pourquoi me maltraites-tu ainsi , tandis que je te traite si bien ? Après cela je résolus de me corriger , mais à la première occasion je retombai. Or , comme j'étais , il y a quelques heures , dans ma chambre un jeune homme est venu à moi ; puis , tirant de sous son manteau

(1) *Prato fior.* lib. 3. Es. 105.

un calice , et de celui-ci une hostie consacrée, il me dit : Connais-tu le maître que je tiens entre mes mains ? te souviens-tu des grâces qu'il t'a faites ? or, voici le châtement de ton ingratitude. Et à ces mots il a saisi une épée pour me tuer. Alors je me suis écrié : Pour l'amour de Marie ne me tuez pas , je veux véritablement me convertir. Il me répondit : c'est le seul moyen qui ait pu te sauver , sache t'en servir , parce que c'est pour toi la dernière miséricorde. Cela dit il m'a laissé. Je suis venu sur-le-champ, et je vous prie de me recevoir parmi vous. Le P. Acosta le consola ; et ce prêtre , par le conseil de S. François lui-même, entra ensuite dans une autre maison religieuse où il persévéra dans une sainte vie jusqu'à la mort (1).

LVI. En l'année 1228, tandis qu'un prêtre célébrait la messe un jour de samedi en l'honneur de la sainte Vierge, des hérétiques albigeois survinrent et lui coupèrent la langue. Dans cet état il se transporta au monastère de Clugny , où les bons religieux l'accueillirent avec beaucoup de charité , compatissant au chagrin qu'il éprouvait toujours de se voir ainsi privé de l'usage de la langue. Mais le plus grand sujet de douleur pour ce prêtre fervent , c'était de ne pouvoir plus dire la messe et réciter l'office divin, ainsi que celui de la Vierge comme il avait coutume auparavant. L'Épiphanie arrivée, il se fit porter à l'église, et là devant l'autel de la sainte Vierge, il la pria de lui rendre la langue qu'il avait perdue pour l'amour d'elle, afin de pouvoir la louer comme il faisait auparavant. Voilà que Marie lui apparut avec une langue à la main, et lui dit : Puisque pour la cause de la foi, et pour m'avoir honorée tu as perdu la langue, je t'en rends

(1) Andr. nel suo insti. Grad. 7. ap. Bov. t. 4. esemp. 5.

une nouvelle. Cela dit, elle lui mit de ses propres mains la langue dans la bouche, et le prêtre aussitôt élevant la voix récita l'*Ave Maria*. Les moines accoururent, et le prêtre s'étant fait religieux voulut rester ensuite parmi eux, afin de continuer à louer sa bienfaitrice. Tout le monde pouvait voir la marque de la cicatrice qui était restée à la langue (1).

LVII. En l'année 589, se déclara à Rome cette fameuse épidémie, par suite de laquelle les hommes en éternuant tombaient morts. S. Grégoire-le-Grand portant en procession l'image de sainte Marie Majeure au travers de la ville, en cet endroit qui s'appelle aujourd'hui le château St-Ange, aperçut dans les airs un ange qui remettait dans le fourreau une épée dégouttante de sang. Ensuite il entendit les anges chanter : *Regina cæli, lætare, alleluia, quia quem meruisti portare, alleluia, resurrexit sicut dixit, alleluia*. Et alors S. Grégoire y ajouta : *Ora pro nobis Deum, alleluia*. La peste cessa aussitôt, et de cette époque date la coutume de réciter les grandes litanies tous les ans le 25 avril (2).

LVIII. Une petite ville de France, appelée Avignon, fut une fois assiégée par les ennemis. Les habitans prièrent Marie de les défendre, et prenant une de ses statues dans une église, ils la placèrent à la porte de leur ville. Un des habitans s'étant caché derrière la statue, un soldat d'entre les ennemis lui lança une flèche en disant : Va cette statue ne te sauvera pas de la mort. Mais la statue avança le genou dans lequel la flèche demeura plantée comme on l'y voit encore aujourd'hui : et c'est ainsi que

(1) *Cæsarius, lib. 7. dial. c. 24.*

(2) *Sigon. de Reb. It. ap. Diotall. to. 1. in fin. Es. 4.*

la Vierge sauva la vie à son serviteur. Les ennemis, frappés de ce prodige levèrent le siège (1).

LIX. A Naples il y avait un Maure, esclave de D. Octavio del Monaco, lequel, malgré toutes les représentations qu'on pouvait lui faire pour l'engager à quitter la religion mahométane, demeurait obstiné, mais ne laissait pas de tenir allumée tous les soirs, à ses dépens, une lampe devant une statue de la sainte Vierge qui était dans la maison. Or il disait : J'espère que cette puissante dame m'accordera quelque grâce signalée. Une nuit la bienheureuse Vierge lui apparut, et lui dit de se faire chrétien. Le Turc y répugnait encore, mais la Vierge lui mit la main sur l'épaule et lui dit : Allons, Abel, c'est assez de résistances, fais-toi baptiser et prends le nom de Joseph : le lendemain matin il se fit sur-le-champ instruire, et il fut baptisé le 10 août 1648, avec dix autres Turcs. Mais voici une circonstance à remarquer : quand la divine mère lui apparut après l'avoir converti, elle allait se retirer ; mais le Maure la retint par le manteau, en lui disant : O Marie, quand je serai dans l'affliction, faites, je vous prie, que je puisse alors vous revoir. Elle le lui promit : et en effet, un jour qu'il était dans la peine elle lui apparut de nouveau, et en lui disant : Ayez patience, elle le laissa tout consolé (2).

LX. Un curé d'Asella, nommé Balduino, se fit dominicain : ensuite, comme il était au noviciat, il lui vint une tentation, c'est qu'il pouvait faire plus de bien dans le monde en exerçant le ministère dans sa paroisse, et il était déjà résolu à y retourner ; mais comme il allait

(1) Discip. Prompt. Ex. 83.

(2) P. Allozza Ciello stell. di Mar. l. 5. c. 5. Es. 60.

prendre congé de l'autel du rosaire, Marie lui apparut avec deux vases de vin, elle lui donna à boire du premier, mais le novice en avait à peine goûté qu'il en retira les lèvres, parce que le vin, quoique bon était cependant plein de lie. Or, c'est précisément ainsi, dit alors la sainte Vierge, que la vie du siècle diffère de la vie que tu mènes en religion sous le joug de l'obéissance. En conséquence Balduino persévéra et mourut en bon religieux (1).

LXI. Un autre novice vaincu également par la tentation, était sur le point de partir du couvent, mais s'étant arrêté pour dire un *Ave Maria* devant une statue de la sainte Vierge, il se sentit comme cloué à terre sans pouvoir se relever. Alors, rentrant en lui-même, il fit vœu de persévérer : ensuite il se leva sans peine, demanda pardon au maître des novices et persévéra (2).

LXII. Le bienheureux Clément, franciscain, manqua un jour de se rendre le matin à la table commune pour ne pas omettre certaines prières de dévotion à la sainte Vierge qu'il était dans l'usage de réciter ; mais élevant la voix du milieu d'une statue, elle lui dit d'aller avec les autres, parce que l'obéissance lui était plus agréable que toutes les autres dévotions (5).

LXIII. Angèle, fille du roi de Bohême était dans un couvent, lorsque Marie lui apparut et un ange lui dit : Lève-toi, Angèle, et fuis à Jérusalem, parce que ton père veut te donner pour époux un prince de Hongrie. La pieuse princesse partit aussitôt, et dans le voyage la sainte Vierge lui apparut de nouveau et l'encouragea à poursuivre son

(1) Chron. Ord. ap. Aur. tom. 2. cap. 6.

(2) Aur. I. cit.

(5) Ann. Miu. ap. Aur. t. 1. cap. 4.

chemin. Elle fut ensuite reçue à Jérusalem, parmi les carmélites, et plus tard la sainte Vierge lui ordonna encore de retourner dans son pays, où elle vécut saintement jusqu'à la mort (1).

LXIV. S. Grégoire raconte qu'il y eut autrefois une femme appelée Musa, pénétrée de grands sentimens de dévotion à la Mère de Dieu; mais comme les mauvais exemples de ses compagnes l'exposaient au danger de perdre l'innocence, Marie lui apparut un jour avec un grand nombre de saintes, et lui dit : Musa, veux-tu aussi toi-même venir avec celles-ci? Elle répondit qu'oui; et la sainte Vierge reprit : Et bien sépare-toi de tes compagnes, et tiens-toi prête, parce que d'ici à un mois tu viendras avec nous. Musa se sépara en effet d'avec les autres et raconta la vision. Le trentième jour arrivé elle se vit réduite à la dernière extrémité; et alors la sainte Vierge lui apparut de nouveau l'appelant par son nom. Elle lui répondit : Me voici, ô Marie, je viens; et elle expira doucement (2).

LXV. Anne-Catherine de Gonzague avait été d'abord mariée à Ferdinand I., archiduc d'Autriche. Après la mort de son mari elle entra dans l'ordre des serviteurs de Marie, et se fit faire une couronne sur les fleurons de laquelle étaient sculptées les douleurs de la Vierge, disant que pour cette couronne elle renonçait à toutes les autres couronnes de la terre; et de fait elle refusa d'accepter la main de l'empereur Rodolphe II. Or quand elle eut reçu la nouvelle que sa sœur cadette avait été couronnée impératrice, elle répondit : Ma sœur peut garder sa couronne impériale, j'aime

(1) P. Rho. Sab. del B. V. l. ex 75.

(2) S. Gregor. lib. 4. dial. cap. 17.

mille fois mieux le diadème dont m'a couronnée ma reine Marie. La sainte Vierge lui apparut plusieurs fois en sa vie, et enfin cette excellente religieuse fit une sainte mort (1).

LXVI. Un jeune clerc jouant au jeu de paume avec d'autres jeunes gens, et craignant de laisser tomber un anneau qui lui avait été donné par une femme, alla le mettre au doigt d'une statue de Marie qui était là auprès. Alors il se sentit pressé intérieurement de promettre à la sainte Vierge qu'il renoncerait au monde, et la choisirait pour épouse. Il en fit la promesse, et voilà que Marie montra par un signe qu'elle agréait l'engagement. Mais au bout de quelque temps comme il avait intention d'épouser une autre femme, Marie lui apparut, et lui reprocha son infidélité; de sorte qu'il s'enfuit dans un désert où il vécut saintement jusqu'à la fin de ses jours (2).

LXVII. Vers l'an 850, Berenger évêque de Verdun en Lorraine, se rendait un jour à l'église, en même temps qu'un prêtre nommé Bernier prosterné devant le chœur récitait l'office de Marie. L'évêque vint à trébucher contre le prêtre, et dans un mouvement d'impatience il lui donna un coup de pied. La nuit même la sainte Vierge lui apparut et lui dit : Comment as-tu osé donner un coup de pied à mon serviteur pendant qu'il était occupé à me louer ? Eh bien, ajouta-t-elle parce que tu m'es cher, je veux que tu en portes la peine. Et alors elle frappa sa jambe de paralysie. Il vécut et mourut en saint; et après bien des années on retrouva son corps parfaitement conservé, à l'exception de cette jambe (3).

(1) Jos. Mar. Barchius. in vita.

(2) Spec. Ex. verb. B. Virg. Ex. 5.

(3) Chron. Verdun, ap. P. Bho.

LXVIII. Un jeune homme qui était demeuré fort riche après la mort de ses parens, dissipa dans le jeu et la débauche avec ses amis tout ce qu'il avait : et il ne laissa pas néanmoins de conserver sa virginité. Un de ses oncles le voyant réduit à la pauvreté par ses dérèglements, l'exhorta à dire chaque jour une partie du rosaire, lui promettant que s'il persévérât dans cette pratique il lui procurerait un bon mariage. Le jeune homme persévéra ; et ayant changé de vie, le soir même des noces il se leva de table pour réciter son rosaire. A la fin du rosaire Marie lui apparut et lui dit : Or sus, je veux te récompenser de ta fidélité à me servir. Je ne veux pas que tu perdes ta virginité : dans trois jours tu mourras, et tu viendras avec moi en paradis. La chose arriva ainsi. A l'instant même il fut saisi de la fièvre ; il raconta la vision, et le troisième jour il mourut à son grand contentement (1).

LXXIX. Voici ce que raconte à la louange du saint rosaire le pieux auteur du livre intitulé : *Segreto per ogni grazia*. S. Vincent Ferrier disait à un moribond désespéré : Pourquoi veux-tu être damné, toi, quand Jésus-Christ veut te sauver ? Le mourant répondit qu'en dépit de Jésus-Christ il voulait se damner. Le saint répliqua : Et toi en dépit de toi-même tu dois te sauver. En même temps il se mit à réciter le rosaire avec les gens de la maison, et voilà que le malade demanda à se confesser. Il le fit avec beaucoup de larmes, et c'est ainsi qu'il mourut.

LXX. Le même auteur raconte encore que dans le dernier tremblement de terre, une pauvre femme fut ensevelie sous les débris d'une maison qui s'écroula. Un prêtre fit déblayer les pierres, et on trouva dessous cette pauvre

(1) Cantip. l. 2. c. 20. p. 6.

mère, avec ses enfans entre les bras, tous sains et saufs. Comme on lui demanda ensuite quelle dévotion elle avait eue, elle dit qu'elle n'avait jamais manqué de dire le rosaire et de visiter sa chapelle.

LXXI. Il raconte en outre qu'une autre femme entretenait une liaison criminelle, pensant qu'elle n'aurait pas autrement de quoi vivre; on lui conseilla de se recommander à Marie en récitant le rosaire. Elle le fit et voilà qu'une nuit la divine Mère lui apparut et lui dit : Renonce à ton péché; et pour ce qui est de ta subsistance, repose-t'en sur moi, j'y penserai. Le matin même elle alla se confesser, renonça à son péché, et Marie sut bien la pourvoir.

LXXII. Un pécheur n'avait pas la force de s'abstenir du péché d'impureté, il se mit à dire le rosaire et il en fut délivré pour toujours.

LXXIII. Une autre personne qui entretenait une liaison criminelle, dut à la récitation du rosaire de concevoir de l'horreur pour son péché. Elle retomba quelques autres fois, mais enfin avec le rosaire elle se vit entièrement délivrée de sa mauvaise habitude.

LXXIV. Une autre femme se mourait en conservant contre son mari des sentimens de haine. Un bon prêtre qui l'assistait ne sachant plus que faire pour la convertir se retira pour dire le rosaire. A la dernière dizaine cette femme entra en elle-même, se repentit, et pardonna à son mari.

LXXV. Enfin le même auteur raconte, qu'ayant une fois fait la mission aux galériens de Naples, il y en eut quelques-uns qui s'obstinèrent à ne pas se confesser. Il leur insinua de se faire au moins inscrire dans la société du rosaire, et de commencer à le réciter; ils le firent, et à peine l'eurent-ils récité une fois, qu'ils demandèrent à se

confesser; et se confessèrent après ne s'être pas confessés depuis bien des années. Ces exemples modernes doivent ranimer notre confiance en Marie, en nous faisant voir qu'elle est à présent la même qu'elle a toujours été envers ceux qui ont recours à elle.

LXXVI. S. Grégoire raconte qu'un saint prélat évêque de Ferento, eut dès son enfance une heureuse inclination à faire l'aumône. Il arriva un jour qu'un prêtre son neveu ayant vendu un cheval pour dix écus d'or, prit l'argent et l'enferma dans un coffre; mais l'évêque sollicité par des pauvres et n'ayant rien à leur donner, enfonça le coffre et leur distribua cet argent. Quand le neveu vint à le savoir, il fit tant de bruit que le saint prélat ne sachant plus que faire, eut recours à une église de Marie. Et voilà que sous le voile de la statue il aperçut dix écus. Il les prit et les donna à son neveu. (1)

LXXVII. Une femme luthérienne d'Augsbourg en Allemagne, était obstinément attachée à sa secte. Un jour qu'elle passait devant une chapelle des catholiques, mue par la curiosité, elle voulut y entrer. Là elle vit une statue de la sainte Vierge avec Jésus enfant entre ses bras, et se sentit inspirée de lui faire un don. Elle s'en alla chez elle, prit un morceau d'étoffe de soie et la lui apporta. Etant revenue de nouveau à sa maison, la sainte Vierge l'éclaira de manière à lui faire connaître la fausseté de sa secte. En conséquence elle alla sur-le-champ trouver les catholiques, abjura l'hérésie, et se convertit à Dieu (2).

LXXVIII. Dans la ville de Césène, deux hommes de mauvaise vie étaient liés d'amitié. L'un d'eux, nommé

(1) S. Greg. dialog. lib. 1. cap. 9.

(2) Ann. soc. 1656. ap. Aur. tom. 2. c. 6.

Barthélemi, avait parmi tous ses désordres conservé la dévotion de réciter chaque jour à Notre-Dame-des-Douleurs l'hymne *Stabat Mater*. Un jour au moment même, où il récitait cette hymne, il eut une vision, dans laquelle il se vit lui-même avec son compagnon plongé dans un lac de feu; et il aperçut la sainte Vierge qui, touchée de compassion, lui présenta la main et le retira du feu. Or elle lui conseilla de demander pardon à Jésus-Christ, qui se montra disposé à lui pardonner en considération des prières de sa Mère. Revenu de sa vision, Barthélemi apprit en même temps que son ami était mort d'un coup de feu : à quoi il reconnut la vérité de la vision. Ensuite il quitta le monde et entra dans l'ordre des Capucins, où il mena une vie des plus austères, et mourut en odeur de sainteté (1).

LXXIX. Le bienheureux Jérôme fondateur des PP. *Somaschi*, étant gouverneur d'une place fut pris par les ennemis, et enfermé au fond d'une tour. Il eut recours à Marie, faisant vœu d'aller la visiter à Trévise, si elle lui procurait sa liberté. Alors la sainte Vierge lui apparut au milieu d'une grande lumière, et de ses propres mains elle le dégagea de ses chaînes, et lui donna les clés de la prison. Étant sorti, il prit le chemin de Trévise pour acquitter son vœu; mais il avait à peine fait quelques pas, qu'il se trouva au milieu de ses ennemis. Il eut de nouveau recours à sa libératrice, qui lui apparaissant de nouveau, le prit par la main, le conduisit au travers de ses ennemis, et l'accompagna jusqu'aux portes de Trévise. Là, elle disparut. Il fit sa visite, laissa au pied de l'autel de Marie les fers de sa prison, et embrassa dès-lors une sainte

(1) P. Sinisc. Mart. di Mar. cous. 15.

vie; tant qu'enfin il a mérité d'être mis par l'Église au nombre des bienheureux. Voyez sa Vie.

LXXX. Un prêtre qui avait grande dévotion à Marie mère des douleurs, s'enfermait souvent dans une petite chapelle, et là solitaire, il s'excitait à compatir aux douleurs de cette auguste Vierge. Par un mouvement de cette tendre compassion il était attentif à essuyer avec un linge les larmes d'une statue de Notre-Dame-des-Douleurs qui était là. Or ce prêtre étant tombé dangereusement malade, fut abandonné par les médecins comme entièrement désespéré; mais comme il était près d'expirer, il vit devant lui une belle dame qui lui adressa des paroles de compassion, et lui essuya doucement avec un mouchoir la sueur du visage; après quoi il se trouva guéri. Alors le prêtre se voyant guéri, se mit à dire: Mais qui êtes-vous, ma bonne dame, vous qui me témoignez tant de charité? Je suis, répliqua Marie, celle dont tu as si souvent essuyé les larmes, et elle disparut (1).

LXXXI. Une dame noble qui avait un fils unique, fut avertie un jour que son fils venait d'être tué, et que le meurtrier s'était par hasard réfugié dans son propre palais. Considérant alors que Marie avait pardonné à ceux qui crucifièrent son fils, elle voulut aussi elle-même pardonner au coupable pour l'amour de Marie mère des douleurs. Et non-seulement elle lui pardonna, mais elle le pourvut d'un cheval, d'argent et d'habits, afin qu'il pût se sauver. Ensuite son fils lui apparut et lui dit qu'il était sauvé et qu'en considération de la conduite généreuse de sa mère envers son ennemi, la Mère de Dieu l'avait délivré du

(1) Canliprat. lib. Apum. ap. sin. cons. 9,

purgatoire, où sans cela il eût souffert pendant long-temps, et que maintenant il s'en allait en paradis (1).

LXXXII. La bienheureuse Bionda fit un acte héroïque de même genre. Des ennemis tuèrent son fils unique, qui ne leur avait du reste fait aucun mal, et uniquement par haine pour son père déjà mort. De plus par une barbarie inouïe ils donnèrent secrètement à manger à cette pauvre mère le cœur du jeune homme assassiné. Or à l'exemple de la très-sainte Vierge, elle se mit à prier pour les meurtriers, et à leur faire tout le bien qu'il lui fut possible. La divine Mère agréa tellement cette conduite, qu'elle l'appela à s'agréger au tiers-ordre des serviteurs de Marie, dans lequel elle mena une vie si sainte, que durant sa vie et à sa mort elle opéra plusieurs miracles (2).

LXXXIII. S. Thomas de Cantorbéri se trouva un jour dans sa jeunesse engagé dans une conversation avec d'autres jeunes gens. Comme chacun d'eux se vantait de quelque fol amour, le saint jeune homme déclara que lui aussi aimait une grande dame, et en était aimé, entendant par-là désigner la très-sainte Vierge. Ensuite il lui vint quelque remords de s'être vanté de cela. Comme il était tourmenté par cette inquiétude, Marie lui apparut et d'un ton plein de douceur lui dit : Thomas, que crains-tu? tu as eu raison de dire que tu m'aimes, et que tu es aimé de moi. Donnes-en de nouveau l'assurance à tes compagnons, et pour preuve de l'amour que je te porte, va leur montrer ce présent que je te fais. Le présent était une petite boîte, dans laquelle était une chasuble couleur de sang, pour signifier que Marie par l'affection qu'elle lui portait,

(1) P. Thause. de Ss. Mar. dol. lib. 2. cap. 26.

(2) Ann. ord. serv. cent. 2. lib. 4. c. 13.

lui avait obtenu de Dieu la grâce d'être prêtre et martyr; ce qui fut justifié par l'événement, puisqu'il fut d'abord fait prêtre et évêque de Cantorbéri en Angleterre. Là, persécuté par le roi, il se réfugia en France dans le couvent de Pontigni, de l'ordre de Cîteaux. Tandis qu'il était dans cette maison il voulut raccommoder lui-même le cilice qu'il avait coutume de porter, parce qu'il s'était décousu; mais comme il était peu habile à un ouvrage nouveau pour lui, son auguste reine lui apparut, lui ôta des mains le cilice avec les égards de la tendresse la plus marquée, et le lui raccommoda ainsi qu'il convenait. Ensuite étant retourné à Cantorbéri, il mourut martyr, ayant été tué en haine du zèle qu'il avait pour son Église (1).

LXXXIV. Dans un endroit des états du pape, une jeune personne pénétrée de dévotion envers Marie, rencontra un chef de brigands. Comme elle craignait quelque outrage elle le pria pour l'amour de la très-sainte Vierge de ne pas lui faire de mal. Tu n'as rien à craindre à cet égard, lui répondit-il, puisque tu m'as prié au nom de la Mère de Dieu : je veux seulement que tu me recommandes à elle. En effet lui-même l'accompagna le long de la route et la laissa en lieu sûr. La nuit suivante Marie apparut en songe au brigand, et le remercia de cette action qu'il avait faite pour l'amour d'elle, et lui dit qu'elle s'en souviendrait, et que dans l'occasion elle l'en récompenserait. Le brigand dans la suite fut arrêté par la force armée et condamné à mort. Voilà que la nuit qui précéda le jour de l'exécution, la bienheureuse Vierge lui apparut en songe, et lui demanda d'abord : Me connais-tu? Il lui répondit : Il me semble vous avoir vue une autrefois. Je suis, reprit elle,

(1) In vita, et ap. Bov. to. 4. Es. 56.

la Vierge Marie qui suis venue pour te rendre la pareille de ce que tu fis alors pour moi. Tu mourras demain, mais tu mourras avec de tels sentimens de contrition, que tu viendras incontinent en paradis. Le condamné s'éveilla, et ressentit une douleur si vive de ses péchés, qu'il se mit à pleurer à chaudes larmes, remerciant à haute voix la sainte Vierge. Il fit appeler sur-le-champ son confesseur, se confessa en versant beaucoup de larmes, racontant la vision qu'il avait eue, et pria son confesseur de publier partout la grâce que Marie lui avait accordée. Il alla à la mort avec joie; et on dit qu'après l'exécution on voyait respirer dans ses traits un air de bienheureux, qui persuadait à tous que la promesse de la divine Mère s'était vérifiée. *P. Recup. de Sign. Fruct. Sign. n. 2.*

LXXXV. Le P. Joachin Piccolomini, connu par sa grande dévotion à Marie, avait coutume dès sa plus tendre enfance de visiter trois fois le jour une statue de Marie mère des douleurs, qui se trouvait dans une église, et le samedi en son honneur il ne prenait aucune nourriture. De plus il se levait au milieu de la nuit pour méditer sur ses douleurs. Mais voyons comment Marie l'en récompensa. Premièrement elle lui apparut dans sa jeunesse et lui dit d'entrer dans l'ordre des religieux qui portent le nom de ses serviteurs, ce qu'il fit. Ensuite vers les dernières années de sa vie, elle lui apparut de nouveau avec deux couronnes en main; l'une de rubis en récompense de la compassion qu'il avait toujours entretenue pour ses douleurs, l'autre de perles, pour lui avoir consacré son corps par la chasteté. Enfin à l'article de la mort, elle lui apparut de nouveau, et alors le bienheureux lui demanda la grâce de mourir le même jour que Jésus-Christ était mort. La sainte Vierge le consola en lui disant : Eh bien,

préparez-vous, car demain vendredi vous mourrez subitement, comme vous le désirez; et demain vous serez avec moi en paradis. C'est ce qui arriva, car comme on chantait dans l'église la passion, selon S. Jean, à ces paroles *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus*, il se trouva réduit à l'agonie; et à ces mots, *Et inclinato capite tradidit spiritum*, le bienheureux rendit lui aussi son ame à Dieu. Au même moment l'église fut remplie d'une éclatante lumière et d'une odeur suave (1).

LXXXVI. Le P. Alphonse Salmeron de la compagnie de Jésus, ayant toujours eu une grande dévotion à la sainte Vierge, mourut en disant : Au paradis, au paradis; bénie soit l'heure, où j'ai commencé à servir Marie; bénies soient les prédications, les fatigues, les entreprises, auxquelles je me suis dévoué pour vous. Au paradis (2)!

LXXXVII. Un prince appelé Farnulfe, présenta à S. Romuald son jeune fils *Guido*, qui désirait entrer dans l'ordre des Camaldules. Le saint fondateur l'admit avec plaisir. Comme ce vertueux jeune homme avait grande dévotion à Marie, elle lui apparut un jour avec l'enfant Jésus entre ses bras. Lui se croyant indigne d'une grâce si privilégiée, demeurait tout craintif : Rassure-toi, lui dit alors la divine Mère en s'approchant de lui, que crains-tu, Guido? Je suis la Mère de Dieu, voici mon fils Jésus qui veut venir à toi. Et en parlant ainsi, elle le déposa entre ses bras. Or, il arriva que moins de trois ans après son entrée en religion, Guido fut à l'article de la mort. Alors S. Romuald s'aperçut que le pauvre jeune homme tremblait de tout son corps, et se tordait les membres en disant : O mon père, ne voyez-

(1) Rossign. *pietà ossequ.*

(2) « *In vita.* »

vous pas tous ces Maures dans cette cellule ? Mon fils, lui dit le saint, vous souviendriez-vous de quelque faute que vous n'auriez pas confessée ? Oui, mon père, je me souviens de n'avoir pas obéi au prieur, qui m'avait commandé de ramasser quelques copeaux ; maintenant je m'en confesse. S. Romuald lui donna l'absolution, et aussitôt la scène changea : les démons s'enfuirent, la Vierge apparut de nouveau avec Jésus, et à cette vue Guido mourut tout consolé.

LXXXVIII. A Tolède, une religieuse de l'ordre de Cîteaux appelée Marie, étant à l'article de la mort fut favorisée d'une apparition de la divine Mère; et elle lui parla ainsi : Vierge auguste, la grâce que vous m'accordez en me visitant aujourd'hui, m'enhardit à vous en demander une autre qui est de mourir à la même heure que vous mourûtes, et que vous entrâtes dans le ciel. Oui, répondit Marie, je veux vous complaire ; vous mourrez à l'heure que vous désirez ; et vous entendrez les chants, et les louanges par lesquelles les bienheureux accompagnèrent mon entrée dans le ciel. Allons, préparez-vous. Cela dit, elle disparut. Les religieuses l'ayant entendue parler ainsi seule, craignirent qu'elle ne fût dans le délire ; mais elle leur raconta la vision, et la grâce qui lui avait été promise. Elle n'attendit donc plus que l'heure désirée. Lorsque cette heure fut arrivée (l'historien ne dit pas quelle fut cette heure) elle dit en entendant sonner l'horloge : Voici l'heure qui m'a été prédite. J'entends déjà les concerts des anges ; à cette même heure ma reine monta au ciel. Vivez ici en paix ; je vais la voir à l'instant. En disant cela elle expira ; et comme elle expirait, ses yeux devinrent brillans comme des étoiles. Et son visage prit un beau coloris.

LXXXIX. Dans la ville de Sens en France, vers le huitième siècle vivait sainte Opportune fille de seigneurs issus du sang royal. Cette pieuse vierge avait grande dévotion à Marie, et s'était faite religieuse dans un couvent peu éloigné de la ville. Or étant à l'article de la mort, un matin vers le lever de l'aurore elle vit paraître devant elle sainte Cécile, et sainte Lucie : Mes sœurs, dit-elle alors, soyez les bienvenues, que m'envoie dire ma reine ? Les deux saintes lui répondirent : Elle vous attend en paradis. Après cela le démon lui apparut, et la sainte le chassa avec vivacité en disant : « Vilaine bête, qu'as-tu à faire avec moi qui suis une servante de Jésus-Christ ? » L'heure de sa mort arrivée, comme elle l'avait prédit, elle reçut le viatique, et se tournant vers la porte elle se mit à dire : Voici la Mère de Dieu qui vient me prendre. Mes sœurs je vous recommande à elle ; adieu, nous ne nous verrons plus. A ces mots elle étendit les bras comme pour embrasser sa protectrice, et elle expira doucement. (*Surius, die 22 aprilis.*)

TABLE.

Préface.	Pag.	1
Prière de l'auteur à Marie.		3
Avis au lecteur.		8
Introduction.		11
Prière à la bienheureuse Vierge pour obtenir une bonne mort.		17

PREMIÈRE PARTIE.

SUR LE SALVE REGINA.

Grâces nombreuses et abondantes que la mère de Dieu distribue à ses serviteurs.	19
---	----

CHAP. I^{er}.—*Salve regina mater misericordiæ.*

§ I ^{er} . — Combien nous devons avoir de confiance en Marie par cette raison qu'elle est la reine de la miséricorde.	<i>ib.</i>
Exemple.	29
Prière.	31
§ II. — Combien notre confiance en Marie doit être augmentée par la pensée qu'elle est notre mère.	32
Exemple.	41
Prière.	42
§ III.—Combien est grand l'amour que nous porte cette tendre mère.	43
Exemple.	57
Prière.	59
§ IV.—Marie est la mère même des pécheurs pourvu qu'ils soient repentans.	60
Exemple.	68
Prière.	70

CHAP. II. — *Vita dulcedo.*

§ I ^{er} .—Marie est notre vie parce qu'elle nous obtient le pardon de nos péchés.	73
Exemple.	80
Prière.	81
§ II.—Marie est encore notre vie parce qu'elle nous obtient la persévérance.	82
Exemple.	90
Prière.	92

§ III. DULCEDO.—Marie rend la mort douce à ses serviteurs.	93
Exemple.	102
Prière.	103

CHAP. III. — *Spes nostra, salve.*

§ Ier. — Marie est l'espérance de tous.	107
Exemple.	115
Prière.	117
§ II. — Marie est l'espérance des pécheurs.	118
Exemple.	129
Prière.	131

CHAP. IV. — *Ad te clamamus exules filii Evæ.*

§ Ier. — Combien Marie est puissante à défendre ceux qui l'invoquent.	133
Exemple.	142
Prière.	144
§ II. — Combien Marie est puissante à défendre ceux qui l'invoquent lorsqu'ils sont tentés par le démon.	145
Exemple.	154
Prière.	155

CHAP. V.

§ Ier. — Du besoin que nous avons de l'intercession de Marie pour nous sauver.	157
Exemple.	170
Prière.	172
§ II. — Suite du même sujet.	173
Exemple.	184
Prière.	186

CHAP. VI. — *Eia ergo advocata nostra.*

§ Ier. — Marie est une avocate assez puissante pour nous sauver tous.	189
Exemple.	200
Prière.	202
§ II. — Marie est une avocate compatissante qui ne refuse pas de défendre la cause de ses cliens.	203
Exemple.	211
Prière.	213
§ III. — Marie est la médiatrice entre les pécheurs et Dieu.	214
Exemple.	224
Prière.	226

CHAP. VII. — *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte.*

§ UNIQUE.—Marie est toute œil pour compatir à nos misères et les soulager.	229
--	-----

Exemple.	238
Prière.	240

CHAP. VIII. — *Et Jesum benedictum fructum ventris
tui nobis post hoc exilium ostende.*

§ I ^{er} . — Marie préserve de l'enfer ceux qui l'honorent.	243
Exemple.	252
Prière.	253
§ II. — Marie soulage ses serviteurs dans le purgatoire.	254
Exemple.	261
Prière.	262
§ III. — Marie conduit ses serviteurs en paradis.	263
Exemple.	274
Prière.	275

CHAP. IX. — *O clemens, o pia.*

§ UNIQUE. — Combien grande est la clémence et la bonté de Marie.	277
Exemple.	288
Prière.	289

CHAP. X. — *O dulcis virgo Maria.*

§ UNIQUE. — Combien le nom de Marie est doux pendant la vie et à la mort.	291
Exemple.	303
Prière.	305

PRIÈRES FERVENTES DE QUELQUES SAINTS A LA MÈRE DE
DIEU.

Prière de S. Éphrem.	307
Prière de S. Bernard.	308
Prière de S. Germain.	310
Prière de l'abbé de Celles (Idiota).	311
Oraison de S. Méthodius.	312
Prière de S. Jean Damascène.	313
Prière de S. André (de Candie ou de Jérusalem).	<i>ib.</i>
Prière de S. Ildefonse.	314
Prière de S. Athanasc.	315
Prière de S. Auselme.	<i>ib.</i>
Prière de S. Pierre Damien.	316
Prière de S. Guillaume, évêque de Paris.	318
Prière à Marie qu'on peut lui adresser chaque jour à la fin de la visite.	319
Protestation de l'auteur.	320

Réponse à un anonyme qui avait censuré ce que l'auteur avait dit dans le chap. v, § 1^{er}. 323

Briève réponse à la réforme extravagante tentée par l'abbé Rolli, et contraire à la dévotion qu'on doit avoir envers la divine mère. 337

DES VERTUS DE MARIE. 349

§ I ^{er} . — De l'humilité de Marie.	351
§ II. — De la charité de Marie envers Dieu.	359
§ III. — De la charité de Marie envers le prochain.	367
§ IV. — De la foi de Marie.	370
§ V. — De l'espérance de Marie.	375
§ VI. — De la charité de Marie.	378
§ VII. — De la pauvreté de Marie.	383
§ VIII. — De l'obéissance de Marie.	386
§ IX. — De la patience de Marie.	390
§ X. — De l'esprit de prière en Marie.	393

DIVERS HOMMAGES DE DÉVOTION ENVERS LA MÈRE DE DIEU, AVEC LEURS PRATIQUES. 397

I ^{er} HOMMAGE. — De l' <i>Ave Maria</i> .	399
II ^e HOMMAGE. — Des Neuvaines.	403
III ^e HOMMAGE. — Du rosaire et de l'office.	407
IV ^e HOMMAGE. — Du jeûne.	409
V ^e HOMMAGE. — De la visite aux images de Marie.	411
VI ^e HOMMAGE. — Du scapulaire.	414
VII ^e HOMMAGE. — De l'affiliation aux congrégations de Marie.	416
VIII ^e HOMMAGE. — Des aumônes en l'honneur de Marie.	421
IX ^e HOMMAGE. — Recourir fréquemment à Marie.	423
X ^e HOMMAGE. — (Sous ce titre sont réunies diverses pratiques en l'honneur de Marie.)	424

Recueil d'exemples concernant la dévotion à la très-sainte Vierge. 431

SERMON ET MÉDITATIONS

EN L'HONNEUR DE S. JOSEPH.

SERMON

POUR LA FÊTE DE S. JOSEPH.

Entre les innombrables moyens de salut que Dieu a mis à notre disposition , il en est un qui ne nous prouve pas moins que tous les autres le grand amour que Dieu nous porte , et le grand désir qu'il a de nous voir sauvés , c'est la dévotion envers les saints. Dieu a voulu que , comme ses amis , ils intercédassent pour nous et nous obtinssent par leurs mérites et leurs prières les grâces que nous ne méritons pas par nous-mêmes. Et s'il en est ainsi , ce n'est pas que les mérites de Jésus-Christ ne soient plus que surabondans pour nous enrichir de tout bien , mais parce qu'il veut honorer par-là ses fidèles serviteurs , en les admettant à coopérer à notre salut ; et d'autre part il veut nous inspirer une plus grande confiance d'obtenir les grâces par l'entremise de ses saints. Or , entre tous les saints , qui ne sait qu'après la divine Mère , S. Joseph a un grand crédit et une grande puissance auprès de Dieu pour obtenir les grâces à ceux qui l'honorent. Ainsi nous verrons dans les deux points suivans :

I. Combien nous devons honorer S. Joseph à cause de sa dignité.

I. Combien nous devons nous confier en la protection de S. Joseph à cause de sa sainteté.

Combien nous devons honorer S. Joseph à cause de sa dignité.

I. Que ce soit pour nous un devoir d'honorer S. Joseph, qui peut en douter après que le fils de Dieu lui-même a voulu l'honorer du nom de père (1)? Et certes les évangélistes n'ont pas fait difficulté de lui donner ce titre : « Son père et sa mère, dit S. Luc, étaient dans l'admiration de tout ce qu'on disait de lui (2). » C'est encore le nom que lui donna la divine Mère : « Votre père et moi nous vous cherchions désolés de vous avoir perdu (3). » Si donc le roi des rois a voulu élever Joseph à un si grand honneur, il est bien convenable et bien juste que nous cherchions à l'honorer autant que nous le pouvons (4). Quel ange, ou quel saint, dit S. Basile, a jamais mérité d'être appelé père du fils de Dieu (5)? Nous pouvons donc bien appliquer à Joseph ce que dit S. Paul : Il a été autant au-dessus des anges, qu'il a reçu un nom plus excellent que le leur (6). Par ce nom de père, Joseph a été plus honoré de Dieu, que tous les patriarches, les prophètes, les apôtres, les pontifes; ils ont tous le nom de serviteurs, Joseph celui de père.

(1) « Josephum parentis honore coluit Christus. » (Orig. hom. 17. in Luc. 11.)

(2) « Erant pater et mater ejus mirantes super his quæ dicebantur de illo. » (Luc. 11. 33.)

(3) « Ego et pater tuus dolentes quærebamus te. » (Ibid. 48.)

(4) « Ab hominibus valde honorandus quem rex regum sic vult extollere. » (Card. Camer. tract. de S. Joseph.)

(5) « Nomine patris neque angelus, neque sanctus meruit appellari; hoc unus Joseph potuit nuncupari. »

(6) « Tanto melior angelis effectus, quanto differentius præ illis nomen hæreditavit. » (Heb. 1. 4.)

II. Or, voilà Joseph, comme père, établi chef de cette petite famille, petite par le nombre, mais grande par les deux grands personnages qu'elle contenait, savoir la Mère de Dieu et le fils unique de Dieu fait homme. (1) Dans cette maison, Joseph commande et le fils de Dieu obéit (2). Cette sujétion de Jésus-Christ, dit Gerson, en nous prouvant l'humilité du Sauveur, nous fait voir la grande dignité de Joseph (3). Et quelle plus grande dignité, quelle plus grande élévation, continue le même auteur, que de commander à celui qui commande à tous les rois (4) ?

III. Josué jeta le monde entier dans l'admiration, quand il commanda au soleil de s'arrêter, afin de lui laisser le temps de compléter la déroute des ennemis, et le soleil obéit à sa voix (5). Mais quel parallèle peut-on faire entre Josué qui se voit obéi du soleil, créature inanimée, et Joseph qui se voit obéi de Jésus-Christ fils de Dieu ? Tant que Joseph vécut, c'est-à-dire pendant trente années, Jésus-Christ le respecta comme un père, lui obéit comme à un père. En sorte que pendant ces trente années l'occupation continuelle du Sauveur fut d'obéir à Joseph. Pendant tout ce temps-là ce fut à Joseph de commander comme le chef de cette famille, et à Jésus-Christ d'obéir comme subordonné à Joseph qui lui avait été donné de Dieu pour lui servir de père. Ainsi toutes les actions de

(1) « Constituit eum Dominum domus suæ. » (Ps. civ.)

(2) « Et erat subditus illis. » (Luc. II. 51.)

(3) « Et erat subditus illis : quæ subjectio sicut notat humilitatem in Christo, ita dignitatem signat in Josepho. » (Gerson. Serm. de Nat. Virg.)

(4) « Quid sublimius quam imperare ei qui in femore habet scriptum : Rex regum et Dominus dominantium ? »

(5) « Obediente Deo voci hominis. » (Jos. x. 14.)

Jésus-Christ, ses démarches, sa nourriture, son repos, tout était réglé par les ordres de Joseph; et d'ailleurs Jésus-Christ était on ne peut plus attentif à écouter et à exécuter ce qui lui était commandé par Joseph. D'après la révélation qu'en eut sainte Brigitte, le fils de Dieu était si obéissant, que lorsque Joseph lui disait : Faites ceci, ou cela, il le faisait aussitôt (1). Aussi Gerson nous représente-t-il Jésus-Christ tantôt préparant le repas, tantôt nettoyant la vaisselle, tantôt allant chercher de l'eau à la fontaine, et tantôt balayant la maison (2). D'après S. Bernard, Dieu n'a pas choisi seulement S. Joseph pour être le consolateur de sa mère qui eut tant de tribulations sur la terre; il ne l'a pas seulement choisi pour être le père nourricier de Jésus-Christ; mais il a voulu encore qu'il fût en quelque sorte son coopérateur dans la rédemption du monde, qui fut l'œuvre du grand conseil des trois personnes divines (3). En conséquence Dieu voulant qu'il tint lieu de père à son fils, lui confia le soin de le nourrir, et de le défendre contre les embûches de ses ennemis. « Prenez l'enfant (4); » comme s'il lui eût adressé les paroles du Psaume : « C'est à vous qu'a été abandonné le soin du pauvre (5). » Oui, Joseph j'ai envoyé mon fils sur la terre, et je l'ai envoyé pauvre, humble, sans l'éclat des richesses, ni des dignités extérieures : ainsi il sera

(1) « Sic filius meus obediens erat ut eum Joseph diceret : Fac hoc, vel illud, statim ille faciebat. » (L. 6. Rev. c. 68.)

(2) « Sæpe cibum et potum parat, vasa lavat, bajulat undam de fonte, nunquam domum scopit. » (In Joseph. distinct. 5.)

(3) « Fidelis servus et prudens quem constituit Dominus suæ matris solatium, suæ carnis nutritium, solum denique in terris magni consilii coadjutorem fidelissimum. » (Hom. 2. sup. Miss.)

(4) « Accipe puerum. » (Luc.)

(5) « Tibi derelictus est pauper. » (II. Psalm. x. 14.)

méprisé dans le monde et appelé fils d'un artisan (1), selon l'humble profession que tu exerces. J'ai voulu que tu fusses pauvre, parce que je te destinais à tenir lieu de père à mon fils, pauvre comme toi; car il n'est pas venu dans le monde pour dominer, mais pour sauver les hommes par ses souffrances et par sa mort. Tu seras donc sur la terre son gardien et son père en ma place : c'est à toi qu'a été abandonné le soin du pauvre : je le remets entre tes mains. Il sera persécuté et tu auras part à ses persécutions; sois attentif à le garder et sois-moi fidèle.

IV. En conséquence, dit S. Jean Damascène, Dieu donna à Joseph l'amour, la vigilance, et l'autorité de père (2). Il lui donna l'affection d'un père, afin qu'il veillât sur Jésus-Christ avec une grande tendresse; il lui donna la sollicitude d'un père, afin qu'il l'environnât de toutes les précautions possibles; et enfin l'autorité d'un père pour lui donner l'assurance qu'il serait obéi dans toutes les mesures qu'il pourrait prendre touchant la personne de son fils.

V. L'ayant d'ailleurs admis à être le coopérateur de l'œuvre de la rédemption, comme dit S. Bernard, il voulut qu'il fût présent à la naissance de Jésus-Christ; et cela pour qu'il fût ensuite un fidèle témoin de la gloire rendue à Dieu par les anges à la naissance de son fils, et du récit qu'en firent les bergers quand ils vinrent adorer le Sauveur; Dieu voulait encore qu'il fût le témoin de l'arrivée des mages qui, se laissant guider par l'étoile, vinrent de pays lointains pour adorer le saint enfant, ainsi

(1) « Nonne hic est fabri filius? » (Matt. XIII. 5.)

(2) « Dedit ei affectum, sollicitudinem, auctoritatem patris. »

qu'ils le déclarèrent eux-mêmes : « Nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer (1). »

VI. Ensuite le Seigneur voyant que le jaloux Hérode, craignant pour sa royauté, cherchait le divin enfant pour lui donner la mort, envoya un ange à Joseph pour lui dire de sa part, qu'il prit l'enfant et la mère, et s'enfuit en Egypte (2). Et voilà que Joseph, fidèle et docile à la voix de Dieu, se levant de nuit, et même, comme le veulent les interprètes, la nuit même qu'il reçut l'avis de l'ange, prit l'enfant et Marie sa mère, et se mit en chemin vers l'Egypte. Joseph, sans perdre de temps, prit les outils de sa profession autant qu'il put en porter, prévoyant qu'ils lui serviraient en Egypte pour alimenter sa pauvre famille. Marie, de son côté, prit entre ses bras l'enfant avec le peu de langes qui devaient servir à son fils, et tous deux partirent sans suite, comme de pauvres pèlerins, pour faire un voyage si long et si périlleux, ayant à traverser de si vastes déserts pour arriver en Egypte; et ne devant y trouver ni parens ni amis, mais seulement une nation barbare et inconnue. Arrivé dans ce pays, Joseph, d'après un nouvel avis de l'ange, qui lui dit : « Partez, prenez l'enfant et sa mère et rendez-vous dans le pays d'Israël (3); » Joseph, dis-je, partit aussitôt d'Egypte et retourna en Judée. Mais là, de nouveau averti par l'ange, il ne se fixa pas en Judée par la crainte d'Archélaüs, qui

(1) « Vidimus enim stellam ejus in Oriente et venimus adorare eum. » (Matt. II. 2.)

(2) « Surge et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum, et esto ibi usque dum dicam tibi; futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum. » (Matth. II. 13.)

(3) « Fuge et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israël. » (Matth. II. 20.)

régnait en la place du feu roi Hérode son père, et il alla se fixer à Nazareth dans la Galilée, où il demeura ensuite jusqu'à sa mort, en la compagnie de son bien-aimé Jésus, continuant à vivre pauvrement dans son humble profession.

VII. Il arriva dans cet intervalle, qu'étant allé avec Marie et Jésus, enfant âgé alors de douze ans, pour visiter le temple de Jérusalem, comme il s'en retournait à la maison, il rejoignit Marie qu'il croyait accompagnée de son fils, et s'aperçut que Jésus n'y était pas; ainsi pendant trois jours Joseph ne fit autre chose que s'affliger en se voyant éloigné de Jésus, l'unique amour de son cœur. Mais ce qui l'affligeait le plus c'était la crainte que Jésus ne l'eût quitté pour quelque déplaisir qu'il lui aurait causé, et qu'il ne l'estimât plus digne de conserver un si grand trésor, selon ce qu'a dit Lausperge quelque part (1). Mais il fut ensuite consolé en apprenant de Jésus lui-même qu'il était demeuré dans le temple pour s'occuper de la gloire de son père. Depuis ce temps Joseph continua de donner ses soins à Jésus jusqu'à sa mort; et alors il eut le bonheur de terminer sa vie entre les bras de Marie et de Jésus, qui l'assistèrent à ce dernier moment. Aussi S. François de Sales dit-il qu'il faut tenir pour certain que Joseph mourut d'amour comme la Vierge son épouse.

II^e POINT. — *Combien nous devons nous confier en la protection de S. Joseph à cause de sa sainteté.*

VIII. Nous devons avoir une grande confiance en la protection de S. Joseph, parce qu'il a été extrêmement

(1) « Tristabatur ex humilitate, quia arbitrabatur se indignum cui tam pretiosus commissus esset thesaurus. »

cher à Dieu pour sa sainteté. Pour estimer la sainteté de S. Joseph, il suffit de savoir qu'il fut élu de Dieu pour remplir les devoirs de père auprès de Jésus-Christ. Or S. Paul a dit : « Dieu qui nous a faits de dignes ministres de la nouvelle alliance, » ce qui signifie, selon S. Thomas, que toutes les fois que Dieu choisit quelqu'un pour une fonction il lui donne toutes les grâces qui le rendent apte à la remplir. Dieu ayant donc destiné S. Joseph à exercer l'autorité de père sur le Verbe incarné, on doit tenir pour certain qu'il lui conféra tous les dons de sagesse et de sainteté qui convenaient à une pareille charge. On ne doit donc pas douter qu'il ne l'ait enrichi de toutes les grâces et de tous les privilèges accordés aux autres saints. Gerson et Suarez disent que S. Joseph eut de plus que les autres saints trois privilèges spéciaux. Le premier d'être sanctifié dès le sein de sa mère comme Jérémie et S. Jean-Baptiste. Le deuxième d'être en même temps confirmé en grâce. Le troisième d'être toujours exempt des mouvemens de la concupiscence : privilège dont S. Joseph par les mérites de sa pureté peut rendre participans ceux qui l'honorent, en les délivrant des appétits charnels.

IX. Joseph dans l'Évangile est appelé *juste* (1). Or, que signifie un homme juste? cela signifie, selon S. Pierre Chrysologue, un homme parfait, qui possède toutes les vertus (2); en sorte que S. Joseph était déjà saint avant son mariage, mais il fit encore bien plus de progrès dans la sainteté après son mariage avec la sainte Vierge. Les seuls exemples de sa sainte épouse suffisaient pour le sanctifier.

(1) « Joseph autem vir ejus cum esset justus. » (Matth. i. 19.)

(2) « Joseph vocari justum attendite, propter omnium virtutum
« perfectam possessionem. »

Mais si Marie, comme parle S. Bernardin de Sienne, est la dispensatrice de toutes les grâces que Dieu accorde aux hommes, avec quelle profusion devons-nous croire que Marie en avait enrichi son époux, qu'elle aimait tant et dont en retour elle était tant aimée? Combien plus ensuite devons-nous croire que la sainteté de Joseph s'accrut par le commerce continuel et la familiarité qu'il eut avec Jésus-Christ tout le temps qu'ils vécurent ensemble? Si les deux disciples qui allaient à Emmaüs se sentirent embrasés de l'amour divin pour le peu de momens qu'ils accompagnèrent le Sauveur et l'entendirent parler (1), quelles vives flammes de sainte charité ne durent pas s'allumer dans le cœur de Joseph pour avoir conversé pendant trente années avec Jésus-Christ, pour avoir entendu les paroles de vie éternelle qui sortaient de sa bouche, et avoir observé les merveilleux exemples d'humilité, de patience et d'obéissance qu'il donnait en se montrant si prompt à l'aider dans tous ses travaux, et à le servir dans tout ce qui était nécessaire pour l'intérieur de la maison? Quel incendie de divin amour devaient opérer tous ces traits enflammés de charité dans le cœur de Joseph; ce cœur qui était dégagé de toutes les affections de la terre? Il est vrai qu'il aimait encore beaucoup son épouse Marie; mais cet amour envers Marie ne *divisait* point son cœur, selon ce que dit l'Apôtre que l'homme marié a son cœur *divisé* (2). Non, le cœur de Joseph n'était pas divisé, parce que l'amour qu'il avait pour son épouse le remplissait de plus en plus de l'amour divin. Ainsi, à n'en pas douter,

(1) « Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur « in via? » (Luc. xxiv. 32.)

(2) « Qui autem cum uxore est, sollicitus est... quomodo placeat uxori, et divisus est. » (I. Cor. vii. 35.)

Joseph, tandis qu'il vécut avec Jésus-Christ, accrut ses mérites et sa sainteté à tel point que nous pouvons bien dire qu'il a surpassé les mérites de tous les autres saints.

X. Cela posé, comme l'Apôtre nous dit que Jésus-Christ dans l'autre vie récompense chacun selon ses mérites (1), en conséquence, quelle gloire devons-nous penser qu'il ait préparée à S. Joseph qui lui a rendu tant de services, et dont il a été tant aimé tandis qu'il vécut sur la terre? Au dernier jour, le Sauveur dira aux élus : J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, . . . j'étais étranger, et vous m'avez donné l'hospitalité; j'étais nu, et vous m'avez donné des vêtemens (2). Ceux-là néanmoins n'ont pas réellement nourri, logé et revêtu Jésus-Christ, mais seulement dans la personne des pauvres, au lieu que S. Joseph procura la nourriture, l'habitation, et les vêtemens à la propre personne de Jésus-Christ. De plus le Seigneur a promis une récompense à celui qui donne aux pauvres en son nom un verre d'eau (3). Or, quelle sera la récompense de Joseph qui peut dire à Jésus-Christ : Non seulement je vous ai pourvu de toute nourriture, logement, habits, mais encore je vous ai sauvé de la mort, en vous délivrant des mains d'Hérode. Or, tout cela doit servir à augmenter notre confiance en la protection de S. Joseph, et à nous bien persuader que Dieu en considération des mérites de S. Joseph, ne lui refusera jamais une grâce qu'il lui demandera en faveur de ceux qui lui rendent un culte.

(1) « Reddet unicuique secundum opera ejus. » (Rom. vi. 6.)

(2) « Esurivi enim et dedistis mihi manducare... hospes eram et collegistis me; nudus et cooperuistis me. » (Matth. xxv. 35.)

(3) « Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ in nomine meo... non perdet mercedem suam. » (Marc. ix. 40.)

XI. S. Bernardin de Sienne dit encore quelque chose de plus fort : « A n'en pas douter, dit-il, non-seulement Jésus-Christ dans le ciel ne refuse point à S. Joseph ces marques de familiarité et de respect qu'il lui donnait durant sa vie comme un fils à son père, mais il y met le comble par de nouveaux égards (1). » On remarquera ces deux mots : *Familiarité et respect*. Ce même Seigneur qui sur la terre honora comme son père S. Joseph, certainement ne lui refusera dans les cieux rien de ce qu'il demande. A quoi il faut ajouter que si Joseph sur la terre n'eut aucune autorité sur l'humanité de Jésus-Christ, comme père naturel, il l'eut cependant (du moins en quelque manière), comme époux de Marie, qui comme mère naturelle du Sauveur avait autorité sur lui. Celui qui a le domaine de l'arbre a aussi le domaine du fruit qu'il porte. Il en résulte que Jésus-Christ sur la terre respectait Joseph, et lui obéissait comme à son supérieur, et il en résulte encore que maintenant dans le ciel, les prières de S. Joseph sont regardées par Jésus-Christ comme des ordres. Cette pensée vient de Gerson : Quand un père, dit-il, prie son fils, ses prières sont de vrais commandemens (2).

XII. Écoutons maintenant ce qu'a dit S. Bernard du pouvoir qu'a S. Joseph de distribuer les grâces à ceux qui mettent leur confiance en lui : « Il est des saints qui ont le pouvoir de protéger dans certaines circonstances ; mais il a été accordé à S. Joseph de secourir dans toute espèce de

(1) « Dubitandum non est, quod Christus familiaritatem et reverentiam quam exhibuit illi cum viveret, tanquam filius patri suo, in cælis utique non negavit, sed potius complevit. » (Serm. de S. Jos.)

(2) « Dum pater orat natum, velut imperium reputatur. » (Gers. de S. Joseph. loc. cit.)

nécessité, et de défendre tous ceux qui recourent à lui avec des sentimens de piété (1). » Or, ce que S. Bernard disait pour exprimer sa manière de voir, sainte Thérèse l'a confirmé par sa propre expérience, elle qui a dit : « Il semble que Dieu n'ait accordé aux autres saints de nous secourir que dans une seule nécessité ; mais nous éprouvons par expérience que S. Joseph peut nous secourir dans toutes. » Nous ne pouvons en douter, puisque de même que Jésus-Christ voulut être soumis à Joseph sur la terre, de même il fait dans le ciel tout ce que le saint lui demande. Imaginons-nous donc, mes chers auditeurs, que le Seigneur nous voyant dans la peine, nous dit à tous les paroles que Pharaon dit au peuple dans le temps de cette grande famine qui eut lieu en Égypte : Allez à Joseph (2), si vous voulez être consolés. Par la grâce de Dieu, il n'y a présentement au monde aucun chrétien qui n'ait de la dévotion à S. Joseph ; mais entre tous les autres, ceux-là certainement en reçoivent plus de grâces, qui l'invoquent plus souvent et avec plus de confiance. Ainsi ne manquons jamais chaque jour et plusieurs fois le jour de nous recommander à S. Joseph, qui après la très-sainte Vierge, est de tous les saints le plus puissant auprès de Dieu. Ne manquons jamais de lui adresser quelque prière particulière, et plus spécialement encore dans sa neuvaine multiplions nos prières, et faisons le jeûne de sa vigile. Demandons-lui des grâces, il nous les obtiendra toutes dès-lors qu'elles seront utiles pour nos âmes. Surtout je vous exhorte à lui

(1) « Quibusdam sanctis datum est in aliquibus patrocinari, at » sancto Josepho in omni necessitate concessum est opitulari et » omnes ad se pie confugientes defendere. »

(2) « Ite ad Joseph. » (Gen. xli. 45.)

demander trois grâces spéciales, le pardon des péchés, l'amour de Jésus-Christ et une bonne mort. Quant au pardon des péchés, voici ce que j'ai à vous dire : Quand Jésus-Christ vivait sur la terre dans la maison de Joseph, s'il y avait eu un pécheur qui eût désiré obtenir du Seigneur le pardon de ses péchés, aurait-il pu trouver un moyen plus sûr d'être exaucé que l'intercession de S. Joseph ? Si donc nous voulons être pardonnés de Dieu, recourons à S. Joseph, qui maintenant dans le ciel est plus aimé de Jésus-Christ qu'il ne l'était sur la terre. De plus demandons à S. Joseph l'amour de Jésus-Christ ; car je tiens pour assuré que la grâce la plus singulière que S. Joseph obtienne à ceux qui l'honorent, est un tendre amour envers le Verbe incarné, en récompense de toute la tendresse qu'eut Joseph pour Jésus en ce monde. En outre, demandons-lui une bonne mort : c'est une chose connue de tous, que S. Joseph est le protecteur de la bonne mort ; puisqu'il eut le bonheur de mourir entre les bras de Jésus et de Marie. Ainsi ceux qui ont confiance en lui doivent espérer que S. Joseph au moment de leur mort viendra les assister accompagné de Jésus et de Marie. Il y en a plusieurs exemples.

XIII. Boverius raconte qu'en l'année 1541, *Alessio di Vigevano*, frère convers capucin, étant à l'article de la mort, pria les religieux d'allumer quelques chandèles. Ceux-ci lui demandèrent pourquoi : il répondit, que c'était parce que Joseph et Marie devaient dans peu lui rendre visite. Il avait à peine dit ces mots, qu'il ajouta : Voici S. Joseph et la reine du ciel. Mettez-vous à genoux, mes pères, et faites leur accueil. En parlant ainsi, il expira doucement, le 19 de mars, jour précisément consacré à honorer S. Joseph.

Le P. Patrignani raconte (1), d'après S. Vincent Ferrier, et autres écrivains, qu'un marchand de Valence était dans l'usage tous les ans, au jour de Noël, d'inviter à dîner un vieillard et une femme qui allaitait un enfant en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph. Cet homme pieux apparut après sa mort à quelqu'un qui priait pour lui et lui dit qu'à son dernier moment il avait été visité par Jésus, Marie et Joseph, qui lui avaient tenu ce langage : Durant ta vie tu nous recevais chez toi dans la personne de ces trois pauvres, maintenant nous sommes venus pour te recevoir chez nous ; et à ces mots ils l'avaient conduit en paradis.

En outre, on lit dans le Légendaire Franciscain, au 14 février, que la vénérable sœur *Pudenziana Zagnoni*, qui avait grande dévotion à S. Joseph, eut à la mort le bonheur de voir le saint qui s'approcha de son lit avec l'enfant Jésus au bras ; alors elle se mit à converser tantôt avec S. Joseph et tantôt avec Jésus, les remerciant d'une si grande faveur, et ce fut dans cette charmante compagnie qu'elle rendit heureusement le dernier soupir.

Il est encore rapporté dans l'histoire des Carmes déchaussés, que la vénérable sœur Anne de S. Augustin, Thérésienne, étant à l'article de la mort, quelques religieuses la virent assistée de S. Joseph et de sainte Thérèse, et que la servante de Dieu était toute transportée de joie. On sut ensuite qu'une autre religieuse, dans un autre couvent, l'avait vue monter au ciel entre S. Joseph et sainte Thérèse.

Enfin un religieux de S. Augustin, à ce que rapporte le P. Gioanni de Allosa dans son livre de S. Joseph, ap-

(1) « Nel citato lib. cap. 7. § 3. »

délivré de l'enfer, à cause de la dévotion particulière qu'il avait eue à S. Joseph ; il déclara aussi que le saint comme père putatif de Jésus-Christ, a un grand crédit auprès de notre Seigneur.

MÉDITATION

POUR LE JOUR DE SAINT JOSEPH.

I. Pour comprendre combien l'intercession de S. Joseph est puissante auprès de Jésus-Christ, il suffit de savoir ce que dit l'Évangile : « Et il leur était soumis (1). » Donc le fils de Dieu pendant un si long espace de temps ne s'occupa qu'à obéir attentivement à Joseph et à Marie ! Il suffisait que Joseph d'un mot, ou d'un signe témoignât qu'il désirait quelque chose, et aussitôt Jésus obéissait. Cette humilité que montrait Jésus à obéir, fait connaître que la dignité de S. Joseph est supérieure à celle de tous les saints, excepté celle de sa divine Mère.

II. Écoutons ce que dit sainte Thérèse de la confiance que nous devons tous avoir en la protection de S. Joseph : « Pour les autres saints il paraît que Dieu ne leur accorde » que de nous secourir dans une seule nécessité ; mais » pour S. Joseph nous éprouvons par expérience qu'il peut » secourir en toute occasion. Or que veut par-là nous donner à entendre le Seigneur, si ce n'est que comme sur » la terre il voulut lui être soumis, de même dans le ciel » il fait tout ce que le saint lui demande. C'est ce qu'ont » vu par expérience d'autres personnes à qui je conseil- » lais de l'invoquer. Je n'ai jamais vu aucune personne » lui rendre des hommages particuliers sans la voir avancer toujours de plus en plus dans la vertu. Je demande

(1) « Et erat subditus illis. » (Luc. II.)

» pour l'amour de Dieu que ceux qui ne le croiraient pas,
 » veuillent bien en faire l'épreuve, pour moi je ne sais
 » comment on peut penser à la reine des anges, et à toutes
 » les peines qu'elle se donnait durant l'enfance de Jésus,
 » sans rendre grâce à S. Joseph pour tous les services
 » qu'il rendit dans le même temps à la mère et au fils.»

III. Nous devons particulièrement avoir de la dévotion à S. Joseph afin qu'il nous obtienne une bonne mort. En retour de ce qu'il sauva l'enfant Jésus des embûches d'Hérode, il a le privilège de délivrer les moribonds des embûches du démon. En outre pour avoir pendant tant d'années assisté Jésus et Marie, et les avoir pourvus par son travail, soit de logement, soit de nourriture; il a le privilège d'obtenir à ceux qui l'honorent une assistance particulière de Jésus et Marie au moment de leur mort.

O mon saint protecteur S. Joseph, mes péchés m'ont mérité une mauvaise mort; mais si vous me défendez, je ne saurais me perdre. Non-seulement vous avez été un grand ami de mon juge, mais vous avez encore été son gardien, et son père nourricier; recommandez-moi à votre Jésus, qui vous aime tant. Je me mets sous votre protection, recevez-moi pour votre serviteur à perpétuité. Et au nom de la sainte société de Jésus et Marie, dont vous pûtes de votre vivant goûter les avantages, obtenez-moi au moment de ma mort une assistance particulière de Jésus et de Marie.

Vierge sainte, au nom de l'amour que vous eûtes pour votre époux Joseph, ne manquez pas de m'assister au moment de ma mort.

SEPT MÉDITATIONS

EN L'HONNEUR DE S. JOSEPH,

Pour les sept mercredis qui précèdent sa fête, ou même pour les sept jours qui la précèdent immédiatement.

(On a placé en tête l'exhortation suivante, pour faire naître dans les âmes une fervente dévotion envers ce grand saint.)

L'exemple seul de Jésus-Christ qui sur la terre voulut faire preuve de tant de respect et d'obéissance envers S. Joseph, devrait suffire pour nous animer tous à être de fervens zélateurs de la dévotion envers ce grand saint. Jésus, dès l'instant que son Père céleste lui eut assigné Joseph pour tenir sa place sur la terre, le regarda toujours comme son père, et comme tel lui porta respect et obéissance pendant trente années. « Et il leur était soumis (1). » Ce qui signifie que pendant tout ce temps l'unique occupation du Rédempteur fut d'obéir à Marie et à Joseph. Pendant tout ce temps ce fut à Joseph de commander, comme étant établi chef de cette petite famille ; et ce fut à Jésus d'obéir comme subordonné ; à tel point que Jésus ne fit jamais une seule action, ni même un seul pas, ne prit jamais sa nourriture, ni ne se livra au repos que d'après les ordres de S. Joseph. Voici ce que le Seigneur daigna révéler à sainte Brigitte : « Mon fils était obéissant à tel point que lorsque Joseph disait : Faites ceci ou cela, il le

(1) « Et erat subditus illis. » (Luc. 1.)

faisait aussitôt (1). » Aussi Jean Gerson représente-t-il Jésus-Christ préparant le repas, lavant la vaisselle, allant chercher de l'eau à la fontaine, ou même balayant la maison (2). Cette humble obéissance de Jésus-Christ, fait connaître que la dignité de S. Joseph est supérieure à celle de tous les saints, excepté celle de la divine Mère. Ainsi c'est avec raison qu'un savant auteur a dit : « Il a bien droit à être honoré par les hommes, celui que le Roi des rois a voulu élever si haut (3). Aussi Jésus-Christ lui-même recommanda-t-il à sainte Marguerite de Cortone d'avoir une dévotion particulière à S. Joseph, comme à celui qui l'avait nourri durant sa vie (4).

Pour ce qui est de faire comprendre les grâces signalées dont S. Joseph favorise ceux qui ont confiance en lui, je m'abstiendrai de rapporter les nombreux exemples qu'il y en a eu. Si l'on veut les connaître, on peut lire particulièrement le P. Patrignani dans son livre intitulé : *Il Divoto di S. Giuseppe*. Il me suffit à moi de rapporter ici ce que dit sainte Thérèse, dans le chapitre vi de sa Vie : « Je ne me souviens pas, dit-elle, de lui avoir jusqu'ici adressé quelque prière qui soit demeurée sans effet. C'est chose merveilleuse que de dire les grâces innombrables que Dieu m'a faites par l'entremise de ce saint, et les périls dont il m'a délivrée tant pour le corps que pour l'ame. Pour les autres saints, il semble que Dieu leur ait

(1) « Sic filius meus obediens erat ut cum Joseph diceret : Fac hoc vel illud, statim ipse faciebat. » (L. 6. Revel. cap. 58.)

(2) « Sæpe potum et cibum parat, vasa lavat, bajulat undam de fonte, nunquam domum scopit. » (In Joseph. dist. 3.)

(3) « Ab hominibus valde honorandus, quem Rex regum sic voluit extollere. » (Card. camer. tract. de S. Jos.)

(4) « Volo ut omni die specialem facias reverentiam S. Josepho devotissimo nutritio meo. » (Bolland. 2. feb.)

accordé de nous secourir dans une seule nécessité; mais pour S. Joseph on apprend par expérience qu'il peut nous secourir dans tous nos besoins. Par-là le Seigneur veut nous donner à entendre que comme sur la terre il voulut être soumis à S. Joseph, ainsi il fait dans le ciel tout ce que le saint lui demande. C'est ce qu'ont éprouvé d'autres personnes à qui je conseillais de l'invoquer. Je voudrais persuader à tout le monde d'avoir confiance en S. Joseph, à cause de la grande expérience que j'ai des faveurs signalées qu'il obtient de Dieu. Je n'ai jamais vu aucune personne lui rendre des hommages particuliers, que je ne la visse en même temps faire dans la vertu de continuel progrès. Depuis plusieurs années, au jour de sa fête je lui demande une grâce, et je vois toujours ma demande accordée. Je prie pour l'amour de Dieu ceux qui ne veulent pas le croire d'en faire l'expérience. Pour moi, je ne sais comment on peut penser à la reine des anges, et à toutes les peines qu'elle se donnait durant l'enfance de Jésus, sans rendre grâce à S. Joseph pour tous les services qu'il rendit dans le même temps à la mère et au fils. »

Au résumé, S. Bernardin de Sienne a très-bien dit qu'il est indubitable que ce même Seigneur qui, durant sa vie, a honoré Joseph en ce monde comme son père, n'a rien à lui refuser maintenant qu'il est dans le ciel, et se montre encore plus facile à exaucer toutes ses demandes (1).

Mais, comme nous devons tous mourir, un motif particulier doit attacher tous les fidèles à la dévotion envers

(1) « Dubitandum non est quod Christus familiaritatem et reverentiam quam exhibuit illi cum viveret, tanquam filius patri suo in cœlis utique non negavit, sed potius contemplavit. » (Serm. de S. Joseph.)

S. Joseph , c'est le désir d'obtenir une bonne mort. Toute la chrétienté reconnaît S. Joseph comme l'avocat des moribonds et le protecteur de la bonne mort; et cela pour trois raisons. La première , parce qu'il est aimé de Jésus-Christ , non-seulement comme ami , mais comme père; ainsi son intercession est beaucoup plus puissante que celle des autres saints. Jean Gerson dit que les prières de S. Joseph ont , en quelque sorte , auprès de Jésus , la force d'un commandement (1). La seconde raison est que S. Joseph a une plus grande puissance contre les démons qui nous combattent à la fin de la vie. Jésus-Christ a donné à S. Joseph le privilège particulier de protéger les moribonds contre les embûches de Lucifer, en récompense de ce qu'il l'a sauvé autrefois des embûches d'Hérode. La troisième raison est que S. Joseph à raison de l'assistance qu'il reçoit de Jésus et de Marie à sa mort , jouit du privilège d'obtenir une sainte et douce mort à ses serviteurs. Ainsi invoqué par eux à la mort , il viendra les fortifier et leur apporter avec soi l'assistance de Jésus et de Marie.

Il y en a beaucoup d'exemples , mais nous nous contenterons de quelques-uns que nous allons rapporter. Boverius raconte qu'un frère capucin , étant à l'article de la mort, pria les religieux d'allumer quelques chandelles. Ceux-ci demandèrent pourquoi. Il leur répondit que c'était parce que Joseph et Marie devaient dans quelques instans lui rendre visite. Il avait à peine dit cela qu'il ajouta aussitôt : Voici S. Joseph et la reine du ciel , mettez-vous à genoux , mes pères , et faites-leur accueil. En parlant ainsi , il expira doucement, le 19 de mars, jour précisément consacré à honorer S. Joseph.

(1) Dum pater orat natum , velut imperium reputatur. » (In Joseph. n. 2.)

Le P. Patrignani raconte (1), d'après S. Vincent Ferrer et autres écrivains, qu'un marchand de Valence était dans l'usage tous les ans, au jour de Noël, d'inviter à dîner un vieillard, et une femme qui allaitait un enfant en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph. Cet homme pieux apparut après sa mort à quelqu'un qui priait pour lui, et lui dit qu'à son dernier moment il avait été visité par Jésus, Marie et Joseph qui lui avaient tenu ce langage : Durant la vie tu nous recevais chez toi, dans la personne de ces trois pauvres, maintenant nous sommes venus pour te recevoir chez nous ; et à ces mots ils l'avaient conduit en paradis.

En outre, on lit dans le Légendaire franciscain, au quatorze février, que la vénérable sœur *Pudenziana Zagnoni*, qui avait grande dévotion à S. Joseph, eut à la mort le bonheur de voir le saint qui s'approcha de son lit avec l'enfant Jésus au bras ; alors elle se mit à converser tantôt avec S. Joseph et tantôt avec Jésus, les remerciant d'une si grande faveur, et ce fut dans cette délicieuse compagnie qu'elle rendit heureusement le dernier soupir.

Il est encore rapporté dans l'histoire des Carmes déchaussés, que la vénérable sœur Anne de S. Augustin, Thérésienne, étant à l'article de la mort, quelques religieuses la virent assistée de S. Joseph et de sainte Thérèse, et que la servante de Dieu était toute transportée de joie. On sut ensuite qu'une autre religieuse, dans un autre couvent, l'avait vu monter au ciel entre S. Joseph et sainte Thérèse.

Enfin un religieux de S. Augustin, à ce que rapporte le P. Giovanni de Allosa dans son livre de S. Joseph, ap-

(1) « Nel citato libro, cap. 7. § 3. »

parut à l'un de ses confrères , et lui dit que Dieu l'avait délivré de l'enfer , à cause de la dévotion particulière qu'il avait eue à S. Joseph ; il déclara aussi que le saint , comme père putatif de Jésus-Christ, a un grand pouvoir sur lui.

MÉDITATION

POUR LE PREMIER MERCREDI, OU BIEN POUR LE PREMIER
DES SEPT JOURS.

Sur le voyage à Bethléem où naquit Jésus.

« Joseph monta aussi de Galilée en Judée, savoir, de la ville de Nazareth, en la cité de David, appelée Bethléem (1). »

Considérez les doux entretiens que durent avoir ensemble, durant ce voyage, Marie et Joseph, touchant la miséricorde de Dieu, qui envoyait ainsi son fils au monde pour racheter le genre humain; et touchant l'amour de ce fils qui venait dans cette vallée de larmes pour expier, par ses souffrances et par sa mort, les péchés des hommes. Considérez ensuite la peine de Joseph quand il se vit, en cette nuit où naquit le Verbe divin, repoussé partout avec Marie dans Bethléem, en sorte qu'ils furent contraints de chercher asile dans une étable. Quelle fut la peine de Joseph en voyant sa sainte épouse, jeune personne de quinze ans, sur le point d'accoucher, tremblant de froid dans cette grotte humide et ouverte de plusieurs côtés! Mais quelle dut être ensuite sa consolation quand il entendit Marie l'appeler et lui dire : Venez, Joseph, venez adorer notre Dieu enfant, qui vient de naître dans cette étable. Admirez sa beauté; contemplez dans cette crèche, sur ce

(1) « Ascendit autem et Joseph a Galilæa de civitate Nazareth in Judæam civitatem David, quæ vocatur Bethleem. » (Luc. II. 4.)

foin le roi de l'univers. Voyez comme il tremble de froid , lui qui embrase d'amour les Séraphins ! Voyez comme il pleure, lui qui est la joie des cieux !

Or, considérez ici quel fut l'amour, et l'attendrissement de Joseph, alors qu'il vit de ses propres yeux le fils de Dieu fait enfant ; qu'il entendit en même temps les anges chanter autour du Seigneur nouveau-né, et qu'il vit la grotte remplie de lumière ! Alors, Joseph à genoux et pleurant d'attendrissement : Je vous adore, dit-il ; oui, je vous adore, mon Seigneur et mon Dieu. Quel n'est pas mon bonheur d'être après Marie le premier à vous voir nouveau-né ! et de savoir que vous voulez dans le monde être appelé mon fils et estimé tel ! Permettez donc que moi aussi je vous donne ce nom, et que, dès maintenant, je vous dise : Mon Dieu et mon fils, je me consacre tout à vous. Ma vie ne sera plus à moi, elle sera toute à vous ; elle sera uniquement employée à vous servir, ô mon Seigneur. Combien plus encore s'accrut la joie de Joseph quand il vit arriver cette nuit même les bergers, invités par l'ange à venir voir leur Sauveur nouveau-né ; et plus tard les saints mages venus de l'Orient pour rendre leurs devoirs au roi du ciel, au Dieu fait homme pour sauver ses créatures.

PRIÈRES.

Mon saint patriarche, je vous prie, au nom des peines que vous éprouvâtes lorsque vous vîtes le Verbe divin né dans une étable, en un tel état de pauvreté, sans feu, sans linge, et lorsque vous l'entendîtes pleurer par la souffrance que lui causait la rigueur du froid ; je vous prie, dis-je, de m'obtenir une vraie douleur de mes péchés, par les-

quels j'ai été cause des larmes qu'a versées Jésus. Mais, au nom de la consolation que vous éprouvâtes lorsque, pour la première fois vous vîtes Jésus enfant, né dans une crèche, si beau, si gracieux, en sorte que dès cet instant votre cœur commença de brûler d'un plus ardent amour envers cet aimable et bien-aimé enfant, obtenez-moi la grâce de l'aimer moi aussi d'un grand amour sur la terre, pour être admis un jour à le posséder dans le ciel.

Et vous, ô Marie, mère de Dieu et ma mère, recommandez-moi à votre fils, et obtenez-moi le pardon de toutes les offenses que j'ai commises envers lui, et la grâce de ne plus l'offenser.

Et vous, mon bien-aimé Jésus, pardonnez-moi pour l'amour de Marie et de Joseph, et accordez-moi la grâce de pouvoir un jour vous voir en paradis pour vous y louer, et aimer votre beauté divine, et votre bonté qui vous a fait enfant pour l'amour de moi. Je vous aime, beauté infinie. Je vous aime, mon Jésus. Je vous aime, mon Dieu, mon amour, mon tout.

MÉDITATION

POUR LE DEUXIÈME MERCREDI, OU POUR LE DEUXIÈME
DES SEPT JOURS.

Sur le voyage en Égypte.

« L'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit : Levez-vous ; prenez l'enfant et sa mère, et fuyez en Égypte (1). »

Les saints mages ayant informé Hérode que le roi des Juifs venait de naître, ce prince barbare ordonna de mettre à mort tous les enfans qui se trouvaient alors dans les environs de Bethléem. Ainsi, comme Dieu voulait pour le moment préserver son fils de la mort, il envoya un ange avertir Joseph qu'il eût à prendre l'enfant et la mère et à s'enfuir en Égypte.

Considérez ici la prompte obéissance de Joseph, qui, quoique l'ange ne lui eût pas prescrit le temps du départ, n'éleva aucune difficulté, ni quant au temps, ni quant au mode d'un pareil voyage, ni quant au lieu où il pourrait s'établir en Égypte, mais se disposa sur-le-champ à partir. Ainsi, à l'instant même il en fit part à Marie, et la nuit même, comme le veut Gerson, recueillant les pauvres outils de sa profession qu'il pouvait porter, et qui devaient lui servir en Égypte pour alimenter sa pauvre famille, il

(1) Angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens : Surge et accipe puerum, et matrem ejus et fuge in Ægyptum. (Matth. II. 13.)

se mit en chemin avec son épouse Marie. Les voilà seuls, sans guide, faisant route vers l'Égypte, c'est-à-dire entreprenant un voyage d'une longueur de quatre cent milles, à travers les montagnes, des chemins âpres et de vastes déserts.

Or, quelle dut être la peine de Joseph dans ce voyage, quand il voyait souffrir ainsi sa chère épouse, peu faite à la marche, portant entre ses bras ce cher enfant que Marie et Joseph, tout en fuyant, se passaient l'un à l'autre, dans la continuelle appréhension de rencontrer à chaque pas les soldats d'Hérode, et cela par le temps le plus rigoureux de l'hiver, avec l'incommodité du vent et de la neige. De quoi pouvaient-ils se nourrir dans ce voyage, si ce n'est d'un morceau de pain qu'ils avaient emporté de la maison ou qu'ils avaient reçu en aumône? La nuit où pouvaient-ils reposer, si ce n'est dans quelque mauvaise hutte, ou en rase campagne à découvert, ou tout au plus sous quelque arbre? Joseph était bien tout résigné à la volonté du Père Éternel, qui voulait que son fils commençât dès son enfance à souffrir pour expier les péchés des hommes; mais le cœur tendre et aimant de Joseph ne pouvait pas ne pas ressentir une peine bien vive en entendant Jésus pleurer à cause du froid et des autres incommodités qu'il éprouvait.

Considérez enfin combien Joseph dut souffrir pendant un séjour de sept années en Égypte, au milieu d'une nation idolâtre, barbare et inconnue; puisqu'il n'avait là ni parens ni amis qui pussent l'assister. Aussi S. Bernard disait-il que pour nourrir son épouse et ce divin enfant qui pourvoit à la nourriture de tous les hommes et de tous les animaux de la terre, le saint patriarche était contraint de travailler jour et nuit.

PRIÈRES.

Mon saint protecteur, au nom de cette prompte soumission que vous montrâtes toujours à la volonté de Dieu, obtenez-moi de votre Jésus la grâce d'une soumission parfaite aux divins commandemens. Obtenez-moi dans le voyage que fait mon ame vers l'éternité, au milieu de tant d'ennemis, la grâce de ne jamais perdre la compagnie de Jésus et de Marie, jusqu'à mon dernier soupir. Ainsi accompagné, toutes les peines de cette vie et la mort même me seront douces et agréables.

O Marie, mère de Dieu, au nom des souffrances qu'étant si jeune et si délicate, vous dûtes éprouver dans votre voyage en Égypte, obtenez-moi la force de supporter avec patience et résignation toutes les incommodités et toutes les choses fâcheuses qui m'arrivent.

Et vous, mon bien-aimé Jésus. ayez pitié de moi. O Dieu, vous l'innocence même, vous qui êtes mon Seigneur et mon Dieu, vous avez voulu dès votre enfance tant souffrir pour moi, et moi pécheur, qui tant de fois ai mérité l'enfer, comment ai-je pu être si peu résigné et si impatient quand il s'est agi de souffrir quelque chose pour vous? Seigneur, pardonnez-moi. Je veux à l'avenir supporter tout ce que vous voudrez, et dès ce moment je m'offre à porter toutes les croix que vous m'enverrez. Soutenez-moi donc par votre grâce, autrement je ne vous serai pas fidèle. Je vous aime, mon Jésus, mon trésor, mon tout, et je veux vous aimer toujours; je veux, pour vous être agréable, souffrir tout ce qu'il vous plaira.

MÉDITATION

POUR LE TROISIÈME MERCREDI, OU POUR LE TROISIÈME
DES SEPT JOURS.

Sur la disparition de Jésus dans le Temple.

« L'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, et ses parens ne s'en aperçurent pas (1). »

Le temps de partir d'Égypte étant arrivé, l'ange avertit de nouveau Joseph de s'en retourner en Judée avec l'enfant et sa mère. S. Bonaventure considère que, dans ce retour, la peine de Joseph et de Marie fut plus grande que pour aller, parce que Jésus étant alors âgé de sept ans environ, il était trop grand pour le porter sur les bras, et il était d'ailleurs trop petit pour faire à pied un long voyage: ainsi bien souvent cet aimable enfant était obligé de s'arrêter et de se coucher à terre par l'excès de la fatigue.

En outre, considérons la peine que ressentirent Joseph et Marie, après leur retour, lorsqu'ils perdirent de vue Jésus dans la visite qu'ils firent au temple. Joseph était accoutumé à la douce jouissance que lui procurait la vue et la compagnie de son bien-aimé Sauveur; or, quelle dut être ensuite sa douleur quand il s'en vit privé pendant

(1) « Remansit puer Jesus in Jerusalem, et non cognoverunt parentes ejus. » (Luc. II. 43.)

ces trois jours, sans savoir s'il devait jamais le retrouver, et sans savoir le motif de cette disparition ? ce qui fut sa peine la plus cruelle ; car le saint patriarche dans sa grande humilité, craignait que peut-être pour quelque manquement de sa part, Jésus n'eût résolu de ne plus habiter dans sa maison, et ne l'estimât plus digne de sa compagnie et de l'honneur de l'assister, en ayant soin d'un si grand trésor. Pour une ame qui a mis en Dieu tout son amour, il n'y a pas de plus grande peine que de douter si on lui a déplu. Aussi, pendant ces trois jours, Marie et Joseph ne purent prendre un instant de repos ; ne cessant de pleurer, ils allaient de toute part cherchant leur bien-aimé, comme la Vierge elle-même le lui dit ensuite quand elle le retrouva dans le temple : « Mon fils, oh ! quelle peine cruelle vous nous avez fait éprouver pendant ces trois jours que nous sommes allés pleurant sans cesse et vous cherchant sans que nous pussions avoir de vos nouvelles (1). »

Considérons d'autre part la joie de Joseph, quand ensuite il eut retrouvé Jésus, et qu'il sut que la cause de sa disparition n'avait pas été quelque manquement de sa part, mais le zèle de la gloire de son Père céleste.

PRIÈRES.

Mon saint patriarche, vous pleurez pour avoir perdu de vue Jésus ; mais vous l'avez toujours aimé, il vous a tant aimé qu'il vous a choisi pour son père nourricier et pour le gardien de ses jours. Laissez-moi pleurer, moi qui, pour les créatures et pour suivre mes caprices, ai tant de

(1) « Fili, quid fecisti nobis sic ? ecce pater tuus et ego dolentes » quærchamus te. » (Luc. II. 48.)

fois abandonné et perdu de vue mon Dieu, au mépris de sa divine grâce. Ah ! vous que j'invoque, par les mérites de la peine que vous éprouvâtes pour avoir perdu de vue Jésus, obtenez-moi des larmes pour pleurer sans cesse les outrages que j'ai faits à mon divin maître. Et au nom de la joie que vous ressentîtes quand vous le retrouvâtes dans le temple, obtenez-moi le bonheur de le retrouver moi aussi, lorsque par sa grâce je rentre en moi-même et de ne plus le perdre jamais.

Et vous, ô Marie, ma mère, vous qui êtes le refuge des pécheurs, ne m'abandonnez pas, ayez pitié de moi. Si j'ai offensé votre fils, je m'en répons aujourd'hui de tout mon cœur, et je suis prêt à perdre mille fois la vie, avant que de perdre sa divine grâce. Priez-le qu'il me pardonne, et qu'il me donne la sainte persévérance.

Et vous, mon bien-aimé Jésus, si vous ne m'avez pas encore pardonné, pardonnez-moi dans ce jour. Je déteste et je hais tout ce que j'ai pu faire d'injurieux contre vous ; j'en suis marri, je voudrais en mourir de douleur. Je vous aime, et parce que je vous aime, j'estime votre amour et votre grâce plus que tous les royaumes du monde. Seigneur, assistez-moi, afin que toujours je vous aime et ne vous offense plus jamais.

MÉDITATION

POUR LE QUATRIÈME MERCREDI, OU BIEN POUR LE QUATRIÈME
DES SEPT JOURS.

*Sur le bonheur qu'eut le saint patriarche
d'être continuellement en la compagnie de Jésus.*

«Il partit avec eux, et vint à Nazareth, et il leur était soumis (1).»

Jésus, après avoir été retrouvé dans le temple par Marie et Joseph, retourna avec eux à Nazareth, et vécut avec Joseph jusqu'à sa mort, lui obéissant comme à son père. Considérez ici la sainte vie que mena depuis Joseph en la compagnie de Jésus et de Marie. Dans cette famille il n'y avait point d'autre affaire que la plus grande gloire de Dieu; point d'autre pensée ni d'autre désir que de plaire à Dieu, point d'autres discours si ce n'est de l'amour que les hommes doivent à Dieu, et de celui que Dieu porte aux hommes, surtout de celui qu'il leur a témoigné en envoyant dans ce monde son fils unique pour souffrir et terminer sa vie dans une mer de douleurs et d'ignominies, et par-là sauver le genre humain. Oh ! avec quels torrens de larmes Marie et Joseph, parfaitement instruits dans les divines Écritures, devaient-ils parler de la cruelle passion et de la mort de Jésus-Christ en sa propre présence ! Avec quel attendrissement devaient-ils se dire l'un à l'autre,

(1) • Et descendit cum eis, et venit Nazareth, et erat subditus
» illis » (Luc. II. 51.)

suivant la prédiction d'Isaïe, que leur bien-aimé devait être l'homme des douleurs et des opprobres; que ses ennemis devaient tellement le défigurer, que ce beau visage ne serait plus reconnaissable, qu'on devait tellement le déchirer à coups de fouets et lui meurtrir les chairs qu'il paraîtrait comme un lépreux couvert de plaies et de blessures; que leur fils chéri souffrirait tout avec patience, sans même ouvrir la bouche pour se plaindre de tant d'outrages, et comme un agneau se laisser conduire à la mort; qu'enfin attaché à un bois infâme au milieu de deux larrons, il devait terminer sa vie dans l'excès des tourmens. Or, considérez les sentimens de douleur et d'amour que de tels entretiens devaient éveiller dans le cœur de Joseph.

PRIÈRES.

Mon saint patriarche, au nom de ces larmes que vous versiez en contemplant les souffrances futures de votre Jésus, obtenez-moi un tendre et continuel souvenir des tourmens de mon Rédempteur. Mais aussi au nom de cette sainte flamme d'amour, que ces entretiens et ces pensées allumaient dans votre cœur, obtenez-en une étincelle à mon ame, qui par ses péchés a eu une si grande part dans la cause des tourmens de Jésus.

Et vous, ô Marie, au nom de tout ce que vous souffrîtes dans Jérusalem à la vue des tourmens et de la mort de votre cher fils, obtenez-moi un grande douleur de mes péchés.

Et vous mon doux Jésus, qui pour l'amour de moi avez tant souffert et êtes mort, faites que je n'oublie jamais un si grand amour. Mon Sauveur, votre mort est mon espérance. Je crois que vous êtes mort pour moi.

J'espère mon salut par vos mérites. Je vous aime de tout mon cœur, je vous aime plus que toute autre chose, je vous aime plus que moi-même. Il n'est aucun mal qui me cause autant de déplaisir que de vous avoir contristé, ô mon souverain bien. Je ne désire rien autre chose que de vous aimer et de vous être agréable. Assistez-moi, Seigneur, ne permettez pas que jamais je puisse me séparer de vous.

MEDITATION

POUR LE CINQUIÈME MERCREDI, OU BIEN POUR LE CINQUIÈME
DES SEPT JOURS.

Sur l'amour que Joseph eut pour Marie et pour Jésus.

« Jésus partit avec eux, et vint à Nazareth et il leur était
soumis (1). »

Considérez d'abord l'amour que Joseph eut pour sa sainte épouse. Elle était la plus belle femme qu'il y eût jamais eue; elle était en même temps la plus humble, la plus douce, la plus pure, la plus obéissante, et la plus avancée dans l'amour de Dieu qu'il y ait jamais eu entre tous les hommes et entre tous les anges: ainsi elle méritait tout l'amour de Joseph qui aimait tant la vertu. Ajoutez encore à cela que Joseph voyait combien il était aimé de Marie, qui bien certainement préférait dans son cœur son époux à toutes les créatures. Il la considérait d'ailleurs comme la bien-aimée de Dieu, choisie pour être la mère de son fils unique. Or à tous ces égards, considérez quelle devait être l'affection qu'entretenait dans son cœur le juste et reconnaissant Joseph pour une épouse si aimable.

Considérez en second lieu l'amour que Joseph avait pour Jésus. Lorsque Dieu choisit ce saint pour tenir lieu

(1) « Et descendit cum eis, et venit Nazareth et erat subditus illis. » (Luc. II.)

de père à Jésus, il dut certainement graver dans son cœur l'amour qui convenait à un père, au père d'un fils si aimable, au père d'un enfant Dieu. Ainsi l'amour de Joseph ne fut pas un amour purement humain, comme est l'amour des autres pères, mais un amour sur-humain, qui lui faisait trouver dans la même personne et un fils et un Dieu. Joseph savait bien par la révélation certaine et divine qu'il en avait eue de l'ange, que cet enfant dont il se voyait toujours accompagné était le Verbe divin qui, pour l'amour des hommes, et en particulier de lui s'était incarné. Il savait que lui-même l'avait choisi entre tous pour être le gardien de sa vie, et voulait être appelé son fils. Or considérez quel incendie de saint amour devait s'allumer dans le cœur de Joseph quand il songeait à tout cela, et quand il voyait son divin maître le servir comme un apprenti : tantôt ouvrir, tantôt fermer la boutique, tantôt l'aider à couper le bois, ou manier le rabot et la hache; tantôt ramasser les copeaux et balayer la maison; en un mot, lui obéir en tout ce qu'il ordonnait, et même ne faire aucune chose que sous la dépendance de l'autorité qu'il exerçait comme père.

Quels sentimens affectueux devaient se réveiller dans son cœur, tandis qu'il le portait dans ses bras, le caressait et recevait les caresses que lui rendait cet aimable enfant! Tandis qu'il recueillait de sa bouche les paroles de vie éternelle qui devenaient autant de flèches amoureuses dont son cœur était transpercé; et particulièrement ensuite, lorsqu'il observait les saints exemples de toutes les vertus que lui donnait ce divin enfant! La longue familiarité des personnes qui s'aiment refroidit quelquefois l'amour, parce que plus les hommes conversent longuement entre eux, plus ils connaissent les défauts les uns des autres.

Il n'en était pas ainsi pour Joseph : plus il conversait avec Jésus, plus il connaissait sa sainteté. Jugez de là combien il aimait Jésus, ayant au rapport de plusieurs auteurs, joui de la compagnie de Jésus l'espace de vingt-cinq ans.

PRIÈRES.

Mon saint patriarche, je me réjouis de votre bonheur et de votre élévation, vous qui avez été rendu digne de pouvoir commander comme père à celui auquel obéissent les cieux et la terre. Vous que j'invoque, puisque vous avez été servi par un Dieu, je veux moi aussi me mettre à votre service. Je veux vous servir dorénavant, vous honorer, et vous aimer comme mon Seigneur. Prenez-moi sous votre patronage, et ordonnez-moi ce qu'il vous plaira. Je sais que tout ce que vous me direz sera pour mon bien et pour la gloire de notre commun Rédempteur. S. Joseph, priez Jésus pour moi. Certainement il ne vous refusera jamais rien après que sur la terre il a obéi à tous vos ordres. Dites-lui qu'il me pardonne les offenses qu'il a reçues de moi. Dites-lui qu'il me détache des créatures et de moi-même, qu'il m'enflamme de son saint amour, et puis qu'il fasse de moi tout ce qu'il lui plaira.

Et vous, ô Marie toute sainte, au nom de l'amour que vous porta Joseph, accueillez-moi sous votre manteau, et priez votre saint époux de m'agrèer pour son serviteur.

Et vous mon cher Jésus, qui pour expier mes désobéissances, volûtes vous humilier et obéir à un homme, je vous en supplie par les mérites de l'obéissance que sur la terre vous pratiquâtes à l'égard de Joseph, faites-moi la grâce d'obéir dorénavant à toutes vos divines volontés;

et au nom de l'amour que vous eûtes pour Joseph , et qu'il eut pour vous, accordez-moi un grand amour envers votre bonté infinie , vous qui méritez qu'on vous aime de tout son cœur. Oubliez les outrages que je vous ai faits, et prenez pitié de moi. Je vous aime, Jésus, mon amour; je vous aime, ô mon Dieu, et veux toujours vous aimer.

MEDITATION

POUR LE SIXIÈME MERCREDI, OU BIEN POUR LE SIXIÈME
DES SEPT JOURS.

Sur la mort de S. Joseph.

« La mort des saints est précieuse devant le Seigneur (1). »

Considérez comme S. Joseph, après avoir fidèlement servi Jésus et Marie, arriva au terme de sa vie dans la maison de Nazareth. Là, environné des anges, et assisté du roi des anges, Jésus-Christ, ainsi que de Marie son épouse, qui se placèrent de chaque côté de sa chétive couche, consolé par une si douce et noble compagnie, et conservant jusqu'à la fin un calme tout céleste, il sortit de cette vie misérable. Combien la présence d'une telle épouse et d'un tel fils, d'un fils à qui était dû le titre de Rédempteur, dut rendre douce et précieuse la mort de S. Joseph ! Comment la mort aurait-elle pu lui devenir amère, quand il mourait entre les bras de la vie ? Qui pourra jamais exprimer, ou même comprendre les pures délices, les consolations, les bienheureuses espérances, les actes de résignation, les flammes de charité qu'excitaient dans le cœur de Joseph les paroles de vie éternelle que lui faisaient entendre tour à tour Jésus et Marie à ce dernier instant de sa vie ? Elle est donc bien raisonnable l'opinion

(1) « Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. » (Ps. cxiii. 15.)

proposée par S. François de Sales, que S. Joseph mourut de pur amour envers Dieu.

Telle fut la mort de notre saint toute paisible, toute suave sans angoisses et sans terreurs, parce que sa vie fut toujours sainte. Mais on ne peut aspirer à une semblable mort quand on a autrefois offensé Dieu, et qu'on a mérité l'enfer. Oui, sans doute; mais néanmoins ce sera certainement une grande consolation en ce dernier moment que de se voir protégé par S. Joseph. Lui qui jadis se vit obéi de Dieu même, le sera certainement par les démons. Il les chassera et les empêchera au moment de la mort de tenter ceux qui l'invoquent. Bienheureuse l'ame qui en cette extrémité a pour elle ce grand avocat, qui pour être mort avec l'assistance de Jésus et de Marie, et pour avoir sauvé Jésus enfant d'une mort imminente en fuyant en Égypte, jouit du privilège d'être le patron de la bonne mort, et de délivrer ses serviteurs moribonds du péril de la mort éternelle.

PRIÈRES.

Mon saint protecteur, vous aviez bien droit à une si sainte mort, puisque toute votre vie fut sainte. Pour moi j'aurais bien raison de ne m'attendre qu'à une mort malheureuse, puisque je l'ai méritée par une mauvaise vie. Mais si vous me défendez je ne saurai me perdre. Non-seulement vous avez été un grand ami de mon juge, mais vous fûtes encore son gardien et son père nourricier. Si vous me recommandez à Jésus il ne saurait me condamner. Mon saint patriarche, je vous choisis après Marie pour mon principal avocat et protecteur. Je vous promets pour le reste de ma vie de vous honorer chaque jour par quel-

que hommage spécial , et de me mettre sous votre patronage. Je n'en suis pas digne , mais néanmoins , au nom de l'amour que vous portez à Jésus et à Marie , agréez-moi pour votre serviteur à perpétuité. Au nom de cette douce société que formèrent auprès de vous Jésus et Marie pendant tout le temps de votre vie , protégez-moi tant que je vivrai , afin que je ne me sépare jamais de Dieu , en perdant sa sainte grâce. Au nom de l'assistance que vous trouvâtes en Jésus et en Marie à l'heure de votre mort , protégez-moi spécialement à l'heure de la mienne , afin que mourant accompagné de vous , de Jésus et de Marie , je vienne un jour vous remercier en paradis , et que je puisse en votre compagnie louer et aimer éternellement votre Dieu.

Vierge très-sainte , vous mon espérance , vous savez bien que par les mérites de Jésus-Christ d'abord , et ensuite par votre intercession , j'espère faire une bonne mort et me sauver. O ma mère , ne m'abandonnez pas , mais assistez-moi particulièrement au moment décisif de la mort ; obtenez-moi la grâce d'expirer en vous invoquant et en vous aimant , vous , ainsi que Jésus.

Et vous , mon bien-aimé Rédempteur , qui devez être un jour mon juge , je vous en supplie , pardonnez-moi toutes les offenses dont je suis coupable envers vous. Je m'en repens de toute mon ame , mais pardonnez-moi sans retard , avant que ne vienne l'heure de ma mort , où vous devez me juger. Que je suis malheureux d'avoir perdu tant d'années sans vous aimer ! Ah ! faites-moi la grâce de vous aimer et de vous aimer beaucoup pendant ce peu de jours qui me restent. Et quand sera venue l'heure de mon passage de cette vie à l'éternité , faites-moi mourir tout embrasé d'amour pour vous. Je vous aime , mon Ré-

dempteur , mon Dieu , mon amour , mon tout ; et je ne vous demande pas d'autre grâce que celle de vous aimer. Je désire et je demande le paradis pour vous aimer de toutes mes forces , et pendant toute l'éternité. Amen , ainsi je l'espère , ainsi soit-il. Jésus , Joseph , et Marie , je vous donne mon cœur et mon âme. Jésus , Joseph et Marie , dans cette agonie suprême faites-moi mourir en votre compagnie.

MÉDITATION

POUR LE DERNIER MERCREDI, OU POUR LE DERNIER
DES SEPT JOURS.

Sur la gloire de S. Joseph.

« Courage, bon et fidèle serviteur ; puisque vous avez été fidèle en peu de choses, entrez dans la joie de votre maître. »

La gloire que Dieu accorde à ses saints dans le ciel correspond à la sainteté de leur vie sur la terre : pour avoir une idée de la sainteté de S. Joseph, il suffit de faire attention seulement à ce qu'en dit l'Évangile : « Joseph son époux étant un homme juste ; » *homme juste* veut dire un homme qui possède toutes les vertus, car celui à qui manquerait une seule vertu ne pourrait plus être appelé juste. Or, si l'esprit saint appela Joseph *homme juste*, lorsqu'il fut choisi pour époux de Marie, considérez quelle abondance d'amour divin et de toutes les vertus, notre saint dut retirer des entretiens et du commerce habituel qu'il eut avec sa sainte épouse, ce parfait modèle de toutes les vertus. Si un seul mot de Marie suffit pour sanctifier Jean-Baptiste, et remplir Élisabeth de la vertu du saint Esprit, à quelle haute sainteté devons-nous penser que parvint la belle ame de Joseph par le commerce habituel et les entretiens familiers que, durant l'espace de vingt-cinq ans, d'après les traditions, il eut avec Marie ? En outre, quel accroissement de vertus et de mérites ne devons-nous pas supposer que dut acquérir Joseph dans les rapports jour-

naliers qu'il eut pendant plus de trente années avec la sainteté même, c'est-à-dire Jésus-Christ, chargé qu'il était de le servir, de le nourrir et de l'assister dans tous les besoins de la vie. Si Dieu promet une récompense à celui qui donne un simple verre d'eau froide à un pauvre pour l'amour de lui, songez quelle gloire il aura préparée dans le ciel à S. Joseph qui le sauva des mains d'Hérode, le pourvut de vêtemens et de nourriture, le portant tant de fois entre ses bras, et l'éleva avec une si tendre sollicitude? Certainement nous devons croire que la vie de S. Joseph, passée ainsi en la présence et sous les yeux de Jésus, et de Marie, ne fut qu'une prière continuelle enrichie d'actes de foi, de confiance, d'amour, de résignation et d'offrande. Or, si la récompense répond aux mérites de la vie, pensez quelle sera la gloire de Joseph dans le paradis. S. Augustin compare les autres saints aux étoiles, mais S. Joseph au soleil. Le P. Suarez regarde comme bien raisonnable le sentiment selon lequel S. Joseph, après Marie, a surpassé en mérite et en gloire tous les autres saints. D'où le vénérable *Bernardin de Bustis* conclut que S. Joseph dans le ciel commande en quelque sorte à Jésus et à Marie, lorsqu'il veut obtenir quelque grâce à ceux qui ont confiance en lui.

PRIÈRES.

Mon saint patriarche, maintenant que dans le ciel vous êtes au comble du bonheur, assis sur un trône élevé; auprès de votre bien-aimé Jésus, qui vous fut soumis sur la terre, ayez pitié de moi. Vous voyez que je vis au milieu d'innombrables ennemis, de démons, de passions mauvaises, qui viennent m'assaillir continuellement pou

me faire perdre la grâce de Dieu. Ah ! je vous en supplie, au nom de la faveur qui vous fut accordée de pouvoir sur la terre jouir continuellement de la compagnie de Jésus et de Marie, obtenez-moi la grâce de vivre le reste de mes jours toujours uni à Dieu, de résister à tous les assauts de l'enfer, et de mourir ensuite en aimant Jésus et Marie ; afin que je puisse un jour être admis à jouir avec vous de leur compagnie dans le royaume des bienheureux.

Vierge très-sainte, ô Marie, ma mère, quand sera-ce que délivré de la crainte de pécher davantage, il me sera permis de me jeter à vos pieds, pour ne plus me séparer de vous ? C'est vous-même qui devez m'aider à obtenir cette félicité.

Et vous, mon bien-aimé Jésus, mon cher Rédempteur, quand sera-ce que je serai admis à vous posséder dans le ciel et à vous aimer face à face, assuré alors de ne pouvoir plus vous perdre ? Tant que je suis sur la terre, je suis toujours en péril. Ah ! mon divin maître, et mon unique bien, par les mérites de S. Joseph, que vous aimez tant, et que vous honorez tant dans le ciel ; par ceux de votre mère, mais plus encore par les mérites de votre vie et de votre mort, par lesquels vous m'avez assuré toute sorte de biens et d'espérances ; ne permettez pas qu'il m'arrive jamais de me séparer de votre amour ici-bas. Mais faites que je vienne dans cette patrie d'amour vous posséder et vous aimer de toutes mes forces, pour ne plus me séparer de votre présence et de votre amour pendant toute l'éternité. *Amen*, ainsi je l'espère, ainsi soit-il.

TABLE.

Sermon en l'honneur de S. Joseph.	Pag. 483
Méditation pour le jour de S. Joseph.	499
Sept méditations en l'honneur de S. Joseph , pour les sept mercredis qui précèdent sa fête , ou même pour les sept jours qui la précèdent immédiatement.	501
Exhortation pour faire naître dans les ames une fervente dé- votion envers ce grand saint.	<i>ib.</i>
Méditation pour le premier mercredi , ou pour le premier des sept jours. — Sur le voyage à Bethléem , où naquit Jésus.	507
Prières.	508
Méditation pour le second mercredi , ou le second des sept jours. — Sur le voyage en Égypte.	510
Prières.	512
Méditation pour le troisième mercredi , ou le troisième des sept jours. — Sur la disparition de Jésus dans le temple.	513
Prières.	514
Méditation pour le quatrième mercredi , ou le quatrième des sept jours. — Sur le bonheur qu'eut le saint patriarche d'être continuellement en la compagnie de Jésus.	516
Prières.	517
Méditation pour le cinquième des mercredis , ou le cinquième des sept jours. — Sur l'amour que Joseph eut pour Marie et pour Jésus.	519
Prières.	521
Méditation pour le sixième mercredi , ou pour le sixième des sept jours. — Sur la mort de S. Joseph.	523
Prières.	524
Méditation pour le dernier mercredi , ou pour le dernier des sept jours. — Sur la gloire de S. Joseph.	527
Prières.	528
